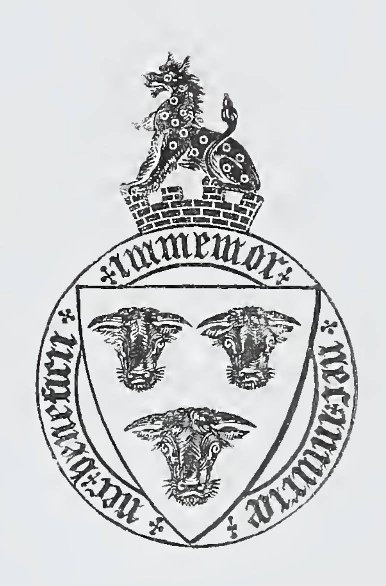

immemor



DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE,

CONTENANT les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui poſſédées à titre de Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. ſoit par création, par héritages, alliances, donations, ſubſtitutions, mutations, achats, ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Hiſtorique, des Maiſons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangères, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illuſtres.

Et à la fin de chaque Volume ou *de chaque Lettre, on trouvera les* Noms & Armes *des Familles Nobles ſur leſquelles on n'a point reçu de Mémoires.*

TOME I.

SECONDE ÉDITION.

Prix, 18 liv. broché.



A PARIS,

Chez La Veuve DUCHESNE, Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût.
Et l'AUTEUR, rue Saint-André-des-Arcs, entre l'Hôtel d'Hollande, & la rue des Grands-Auguſtins.

M. DCC. LXX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.

AVANT-PROPOS.

DANS le droit naturel, les Hommes ſont égaux ; mais la force & la vertu ont fait les diſtinctions de la *Liberté* & de l'*Eſclavage*, de la *Nobleſſe* & de la *Roture*.

Sans parler des premieres Monarchies de l'Orient [les *Babyloniens*, les *Mèdes* & les *Perſes*] qui furent fondées ſur la *force*, & gouvernées ſous l'autorité d'un Souverain, les *Grecs* ſe piquoient tous de naître & vivre *libres*. La *Nobleſſe* cependant n'étoit pas inconnue parmi eux ; on ſçait la conſidération qu'ils avoient pour certaines Familles, deſcendues de leurs premiers Héros. Ils ont eu des Ecrivains Généalogiſtes. CALLICRATIDAS, au rapport de STOBÉE, a fait un Traité du *Bonheur des Familles* ; CÉNŒTHON *le Lacédémonien*, dit PAUSANIAS *in Corinthicis*, a compoſé des Généalogies en vers ; & HÉSIODE a parlé de la race des Dieux dans ſa *Théogonie*.

Les *Romains*, dès leur premiere origine, connurent la *Nobleſſe* : ils l'attacherent au *ſang* de quelques Familles, auxquelles ils confierent le *Pouvoir public* par l'établiſſement du *Sénat*. SALUSTE dit, en parlant de CATILINA, qu'il étoit d'une Famille noble, *nobili genere natus*. Dans les beaux jours de la République, il étoit honteux pour un Chevalier Romain de ne pas connoître ſon origine : *neſcire Proavum turpe eſt*, dit CICERON ; & le même Auteur, dans une de ſes Lettres à ſon ami ATTICUS, s'exprime ainſi : « il n'y a point de plaiſir » plus doux ni plus agréable, que celui que goûtent les per-» ſonnes animées du deſir d'avoir quelque connoiſſance des » actions des grands Hommes ; » *nihil poteſt eſſe dulcius iis qui aliquam cupiditatem habent notitiæ clarorum Virorum*. OVIDE, dans ſes Faſtes, *lib. 4*, nous a tranſmis la Généalogie détaillée du Fondateur de Rome, qu'il fait remonter à JUPITER ; & il y a des Gentilshommes parmi nous [mais à la vérité en plus petit nombre qu'autrefois, parce que nous vivons dans un ſiecle plus éclairé] qui ne ſçavent pas même le nom de leurs ayeuls. Ils dorment dans cette ignorance, contens de jouir paiſiblement de la fortune de leurs Ancêtres.

Les *Gaulois* furent gouvernés par les Nobles (*a*), ſous l'auto-

(*a*) Ce mot vient du latin *Notus*, *Notabilis*, c'eſt-à-dire, *Recommandable*, qui eſt connu, & ſans doute connu de bonne part, & dont la renommée a pour fondement la *Vertu*.

rité de plusieurs Rois, avant que César entrât dans leur pays. Le Comte de Boulainvilliers présume que la dignité de la *Noblesse* étoit aussi ancienne parmi ces Peuples, que leur Gouvernement. Mais il n'y avoit chez eux pour *gens de distinction* que les *Druïdes* [leurs Prêtres] & les *Chefs de la Nation.* Ce fut Caligula qui fit ouvertement la guerre aux *Nobles* de la Gaule. Cet Empereur & ses Successeurs ayant, par leur violente domination, éteint ce qu'il y avoit d'*ancienne Noblesse* dans les Gaules, on vit naître en sa place de *nouveaux Nobles*, formés par la Magistrature suivant le Droit Romain. Ceux-ci ne laisserent pas de s'attirer quelque considération dans l'esprit des peuples ; mais l'arrivée des *Francs*, depuis nommés *François*, dissipa dans peu toute leur grandeur.

Ces nouveaux Conquérans leur ôterent bientôt toutes les Magistratures, & leur défendirent expressément l'exercice des armes. C'est ce qui fit que la plûpart d'entre les principaux *Gaulois* embrasserent l'état ecclésiastique, ne trouvant point d'autre objet à leur ambition que ce genre de dignité, qui n'étoit pas en usage chez les *François*, à cause de leur ignorance du latin, qu'ils n'apprirent jamais assez bien pour le parler en public.

Ces *François*, dans leur origine, étoient un *Peuple du Nord*, étranger à l'égard des *Gaulois* & des *Romains*, & par conséquent compté au nombre des *Barbares.* Ils méritoient assez ce nom par la grossiereté de leurs mœurs. Les anciens Auteurs les dépeignent *amateurs de la liberté, vaillans, légers, avides de gain, inquiets* & *impatiens.* A mesure qu'ils étendirent leurs conquêtes, la puissance de leurs Chefs ou Rois s'éleva de même à proportion, & ces Peuples s'assujettirent en quelque sorte, dans leur élection, à garder l'ordre successif, de la maniere qu'elle fut pratiquée sous la premiere & la seconde race.

L'Histoire marque expressément qu'il y avoit entre les *François*, des Seigneurs au service desquels le Peuple se dévouoit, soit que ce degré de supériorité fût un droit de leur naissance, soit qu'il fût le fruit de leurs belles actions, ce qui paroît le plus probable. L'engagement que les inférieurs prenoient en cette occasion, étoit d'aider, de servir, de mourir avec leurs Seigneurs dans les périls ; & celui de ces Seigneurs, alors seulement *Nobles de distinction*, étoit de défendre leurs Sujets & leurs Coutumes, & de les exempter de toute autre servitude que de la leur. On voit, dès le berceau de la Monarchie, dans la personne de nos Rois tout l'éclat & la grandeur réelle qui

appartient au *Chef d'une Nation ſi belliqueuſe*, & en même tems les droits & les avantages que cette Nation a acquis & conſervés ſous la conduite & la protection de ces mêmes Rois.

Les Nations voiſines de la nôtre, encore plus attachées que nous ne le ſommes à la *diſtinction des rangs*, ont auſſi conſervé à leur *Nobleſſe* l'idée de la ſupériorité comme due à la naiſſance, & priſe dans le ſang des Conquérans.

Hidalgos, fils de *Goth*, ſignifie parmi les *Eſpagnols* la même choſe que *Noble* & *Gentilhomme* parmi nous, parce que les *Goths* ont été les Conquérans de l'Eſpagne, comme les *François* de la Gaule; &, entre ceux-là, les *Aragonois* ont conſervé dans la plus importante de leurs cérémonies, qui eſt celle du *Couronnement de leurs Rois*, un formulaire qui fait connoître que les *Nobles* ne prétendoient point ſe donner un Roi pour augmenter leurs priviléges & leurs dignités, mais pour conſerver ceux qu'ils poſſédoient au droit de leur naiſſance, en choiſiſſant un de leurs pareils pour *Chef* de tous les autres, afin qu'il les conduisît & les gouvernât conformément aux Loix établies.

Les Maiſons diſtinguées du Royaume d'Angleterre cherchent leur origine dans le ſang des *Normands* & des *Saxons*, & elles juſtifient leur antiquité par l'étymologie de leurs noms, qu'ils tirent de la Langue de ces deux Peuples.

Ceux qui, comme les *Allemands*, ſe croient *Aborigènes* (*b*), font monter ſi haut le commencement de leur *Nobleſſe*, que la mémoire des hommes, qui conſerve à peine l'hiſtoire des grands événemens, eſt facilement confondue dans ces recherches particulieres, & ne préſente au-deſſus des titres, qui ſont aſſez modernes, qu'une tradition à laquelle on fait tenir la place d'une preuve dans une telle antiquité. Tant il eſt vrai que toute l'Europe Occidentale concourt dans un ſentiment commun de caractériſer la *Nobleſſe* par l'*avantage du ſang*, auſſi ancien que la *Royauté.* En effet, quand on remonte à l'origine de ces Peuples, qui ont formé les différens États dont nous venons de parler, on voit que cette *diſtinction du ſang* fut la récompenſe du mérite & des ſervices rendus à la Patrie, généralement reconnus de tous. C'eſt ainſi que l'amour de la gloire produiſoit ſans ceſſe d'excellens Citoyens, & groſſiſſoit toujours la *claſſe des Nobles.*

(*b*) Terme formé du grec ὄρος, *Montagne*, & γένος, *Genus*, comme qui diroit *Race de montagnes*, hommes qui ſemblent produits par les montagnes qu'ils habitent.

Dans la ſuite, l'enthouſiaſme ayant fait paſſer les *diſtinctions de l'homme* qui avoit bien mérité de ſa Patrie, juſques ſur ſes fils, dans l'eſpérance d'exciter davantage leur émulation; ces *fils* formerent ce qu'on appelle la *Nobleſſe d'origine*, & il arriva que, jouiſſant de cet honneur par leur naiſſance, ils négligerent ſouvent de marcher ſur les traces de leurs peres. Cette *Nobleſſe d'origine* fut inconnue aux *François* ſous les Rois de la premiere Race, & long-tems ſous ceux de la ſeconde. Cependant il y avoit dans l'État deux claſſes différentes de Citoyens; mais toutes les familles vivoient dans le même ordre: les *diſtinctions* & les *prérogatives* n'étoient que *perſonnelles* & non *héréditaires* ; & voilà cette *Nobleſſe de diſtinction* beaucoup plus ancienne que la *Nobleſſe d'origine*, puiſqu'elle remonte à la naiſſance des Peuples, ou du moins à celle des différentes Monarchies.

Si parmi les *François* quelque Citoyen ſe diſtinguoit par des actions éclatantes à la guerre, ou par un mérite ſupérieur, le Roi le faiſoit ANSTRUSTION ou LEUDE (*c*). On ne trouve point dans les anciens Écrivains les cérémonies que l'on pratiquoit à la réception d'un LEUDE; ils apprennent ſeulement que, pour prêter ſerment de fidélité entre les mains du PRINCE, il étoit tiré de la *claſſe commune des Citoyens*, & entroit dans un *ordre ſupérieur*, dont tous les Membres, revêtus d'une *Nobleſſe perſonnelle*, avoient des priviléges particuliers, tels, par exemple, que d'occuper dans les Aſſemblées générales de la Nation [appellées le *Champ de Mars* & dans la ſuite le *Champ de Mai*] une place diſtinguée; de former le Conſeil toujours ſubſiſtant de la Nation [*Cour de Juſtice*] dont le Roi étoit le Préſident, & où l'on réformoit les Jugemens rendus par les Seigneurs particuliers; & de ne pouvoir être jugés dans leurs différends que par le *Prince* & ce *Conſeil de la Nation* (*d*).

(*c*) L'*Auteur de l'Eſprit des Loix* dit que les LEUDES étoient ces Volontaires, qui, chez les *Germains*, ſuivoient les Princes dans leurs entrepriſes. TACITE les déſigne par le nom de Compagnons, *Comites*; la LOI SALIQUE par celui d'*Hommes* qui ſont ſous la foi du Roi, *qui ſunt in truſte Regis*; les Formules de MARCULFE par celui d'ANSTRUSTIONS *du Roi*, du mot *Trew*, qui ſignifie *Fidèle* chez les Allemands; & chez les Anglois *True*, *Vrai*. Nos premiers Hiſtoriens le ſont déſignés par celui de LEUDES, de FIDELES, en latin *Leudes*, *Fideles*. Les autres qui les ont ſuivis, par ceux de VASSAUX & de SÉNIEURS, en latin *Fideles* & *Seniores*.

(*d*) Les Ducs & Pairs du Royaume repréſentent ces anciens LEUDES, & forment, avec les Chambres aſſemblées du Parlement de Paris, le Conſeil ſubſiſtant de la Nation, où le Roi préſide, quand il plaît à SA MAJESTÉ, comme quand il tient ſon Lit-de-Juſtice.

Leur *Nobleſſe*, qui ne ſe tranſmettoit point alors par le *ſang*, laiſſoit leurs enfans dans la *claſſe commune des Citoyens*, juſqu'à ce qu'ils euſſent mérité, par des ſervices perſonnels, d'être eux-mêmes admis à prêter le ſerment de fidélité au Roi pour être reçus au nombre des Leudes. Cette ſage politique excitoit l'émulation, & donnoit de l'ardeur aux moins actifs. Mais l'amour de la gloire commença à s'affoiblir, lorſque la dignité de Leude ne fut plus attachée au mérite, & que les plus riches & les plus adroits à plaire y furent aſſociés : toute émulation même fut éteinte, quand des *Eſclaves*, que leurs *Maîtres* venoient d'affranchir, y furent ſcandaleuſement élevés.

Chez les *Romains*, dans le tems de la République, une ſimple *Couronne* flattoit infiniment ceux qui l'avoient méritée par leurs belles actions. Chez les *François*, au commencement de la Monarchie, le don d'une *Epée* ou d'un *Cheval*, fait par le Prince, flattoit auſſi infiniment le cœur d'un nouveau Leude ; mais ces marques de diſtinction, pour des ſervices rendus à la Patrie, ne furent plus de ſaiſon, quand la cupidité s'empara des cœurs ; & alors nos Rois ſe trouverent contraints d'y ſubſtituer une partie de leurs domaines.

Bientôt des Courtiſans flatteurs & intriguans, ſans être faits Leudes, obtinrent les mêmes dons, qui ne furent d'abord qu'*amovibles*, & ils ceſſerent de l'être par le *Traité de Paris* de 695, qui contribua beaucoup à l'affoibliſſement de la Puiſſance Monarchique, parce que nos Rois alors, continuant toujours de donner, ſe virent [après la mort des enfans de Charlemagne] preſque ſans domaines, & par conſéquent preſque hors d'état de rien donner. C'eſt la juſte remarque de tous nos Hiſtoriens.

Ce Traité de Paris produiſit encore un abus manifeſte ; les *dons du Roi* étant devenus *héréditaires*, les deſcendans de ceux qui les avoient reçus, prétendirent que les prérogatives de la *Nobleſſe* y étoient attachées. Nos Rois, dont la foibleſſe | *alors* | avoit beſoin d'appui, n'arrêterent pas cette uſurpation dans l'eſpoir que l'indulgence qu'ils faiſoient paroître, attacheroit davantage à leurs perſonnes ; & peu-à-peu on s'accoutuma à penſer que les fils des Leudes tenoient de leur *naiſſance* les mêmes droits dont leurs peres avoient joui ; & l'on commença à diſtinguer dans l'État deux ordres, celui des *François Nobles*, & celui des *François* qui n'étoient pas *Nobles*.

Le titre de *Chevalier*, exprimé en latin par celui de *Miles*,

commença à paroître ſur la fin de la ſeconde Race, & fut donné dans certains actes à quelques Seigneurs. Ce ne fut cependant que ſous les premiers Rois de la troiſieme, que ces *Chevaliers* commencerent à former un ſecond corps, tant dans l'État que dans les Armées. Il y avoit alors une eſpèce de Juriſprudence qui régloit leur rang, leurs droits, leurs prérogatives, l'âge, les qualités & les autres conditions néceſſaires pour parvenir à cette dignité. Ce qu'on appelloit *Miles* ſous PHILIPPE-AUGUSTE, étoit un homme qui avoit fait preuve de *Nobleſſe* par de bons titres, par ſa valeur & ſes belles actions, & à qui la *Chevalerie* avoit été conférée avec certaines cérémonies qu'on peut lire dans les *Mémoires ſur l'ancienne Chevalerie*, de M. DE LA CURNE-SAINTE-PALAYE.

Ce n'étoit pas aſſez de la naiſſance pour parvenir à la *Chevalerie*, c'eſt-à-dire des preuves de *Nobleſſe* de nom & d'armes [dont cependant nos Rois diſpenſoient quelquefois]; il falloit encore avoir l'âge de majorité, c'eſt-à-dire vingt-un ans, & avoir fait preuve de ſon courage. C'eſt ce qui fait que dans nos Hiſtoriens on trouve beaucoup de Seigneurs de la premiere qualité qui n'ont que le titre d'*Écuyer.* GUILLAUME LE BRETON, parlant du Seigneur *de la Tourelle*, qui s'étoit ſignalé à la bataille de Bouvines, dit de lui :

Qui fieri Miles & origine dignus & actu.

Ce Seigneur *de la Tourelle* étoit à la vérité d'une grande naiſſance, mais il n'étoit point encore *Chevalier.* Nos Rois accordoient quelquefois la diſpenſe d'âge, ſur-tout aux enfans des Princes. Le Sire DE JOINVILLE écrit que SAINT-LOUIS fit *Chevalier* le fils du Prince D'ANTIOCHE, qui n'avoit que ſeize ans. Il ſe trouve quantité d'autres exemples ſemblables.

Ces *Chevaliers* avoient ſous eux des *Ecuyers :* ceux-ci étoient de deux ſortes, les uns portoient ce nom à cauſe de la qualité de leurs Fiefs ; & il y en avoit beaucoup de cette eſpéce, ſur-tout dans les États du Roi d'Angleterre. *Ecuage* eſt appellé en latin *ſcutagium*, c'eſt-à-dire *ſervitium ſcuti*, & *tel tenant que tient ſa Terre par écuage, tient par ſervice de Chevalier.*

Les autres *Ecuyers* étoient généralement tous les Gentilshommes qui faiſoient le ſervice auprès des *Chevaliers*, avant de parvenir eux-mêmes à cette derniere dignité : on les appelloit en latin *Scutarii*, *Scutiferi*, *Armigeri.* Leurs fonctions étoient d'être aſſidus auprès des *Chevaliers*, & de leur rendre

toutes donnent 400000 têtes ou perſonnes, dont 100000 ou environ ſont toujours prêtes à marcher au premier ordre pour le ſervice du Roi & la défenſe de la Patrie.

La profeſſion des Armes *annobliſſoit* autrefois ceux qui l'exerçoient ; mais HENRI IV, qui devoit cependant beaucoup à tant de braves Capitaines qui l'avoient ſervi ſi glorieuſement, déclara, par ſon Édit de 1600, qu'elle ceſſeroit d'*annoblir*, & qu'elle ne ſeroit pas cenſée avoir *annobli* ceux qui n'avoient exercé cette profeſſion des Armes que depuis l'an 1563, c'eſt-à-dire depuis l'époque des guerres de Religion en France. Mais LOUIS XV, en rétabliſſant ce droit par ſon Édit donné à Fontainebleau au mois de Novembre 1750, a prouvé le cas qu'il fait de la profeſſion des Armes (*f*).

De quelque maniere donc qu'on ait acquis la *Nobleſſe*, elle paſſe aux deſcendans de ceux qui l'ont obtenue. Mais cette grace, qui n'étoit d'abord accordée qu'à des ſervices ſignalés, ſans ſe tranſmettre par le *ſang*, & qui continue d'être héréditaire par la bonté du *Prince*, rend les *Nobles* redevables envers l'État, & fait qu'ils lui doivent les ſervices perſonnels pour leſquels ils n'ont reçu prématurément une récompenſe ſi honorable & ſi utile, que pour les porter à donner aux autres Sujets l'exemple de l'amour, de la fidélité, de l'attachement & du zèle que nous devons tous au Roi & à la Patrie.

Par ce que nous venons de dire, on voit que les *diſtinctions* ont formé la *Nobleſſe perſonnelle*; que de celle-ci eſt ſortie la *Nobleſſe héréditaire*, cette *Nobleſſe* de *nom* & d'*armes* d'*origine* qui a commencé au premier LEUDE, FIDÉLE ou ANSTRUSTION, dont l'origine n'étoit ſouillée d'aucune tache de ſervitude; car alors l'antiquité ſeule faiſoit les *Nobles*, ou plutôt les *Nobles* étoient ceux qui ſe diſtinguoient par les ſer-

---

(*f*) Par l'Article X de cet Édit, tout Officier né en légitime mariage, dont le pere & l'ayeul auront acquis par leurs ſervices l'exemption de la Taille, ſera *Noble* de droit, après toutefois qu'il aura été créé Chevalier de Saint-Louis ; ſervi le tems preſcrit par les Articles IV & VI, ou profité de la diſpenſe accordée par l'Article VIII ; & ce, à compter du jour & de la date du Certificat. Cette *Nobleſſe*, acquiſe par les Articles ci-deſſus cités, paſſe de droit, ſuivant l'Article XI, aux enfans du dernier. Il y a une Déclaration du Roi, donnée à Verſailles le 22 Janvier 1752, interprétative de cet Édit du mois de Novembre 1750; *voyez* l'un & l'autre. Nous ajouterons ſeulement que les Articles I & II de l'Édit confere la *Nobleſſe* aux Officiers Généraux, *non nobles*, à compter de la date de leurs Lettres ou Brevets de ſervices, & demeurent *annoblis* avec toute leur poſtérité, née & à naître en légitime mariage. Du nombre de ces derniers Officiers Généraux qui ont profité de cet Édit, étoit M. DE CHEVERT, dont la poſtérité auroit été *annoblie*, s'il en avoit laiſſé.

vices rendus à la Patrie. Ainsi quand un attachement à une ancienne *Noblesse* est le principe d'un amour inviolable pour la vertu, on ne peut trop en maintenir l'idée. Elle contribue au bonheur de l'humanité, mais l'orgueil & la vanité en sont souvent le fruit.

La *Noblesse* se perd par le *trafic* & par le *tenement des Terres à ferme*, ainsi qu'il est porté par l'Article 119 de la Coutume d'Orléans: LOUIS *le Grand* ayant voulu rétablir le Commerce maritime, donna une Déclaration qui permet expressément aux *Gens de qualité* d'entrer dans le Commerce de Mer sans déroger, & LOUIS XV vient de le renouveller.

En Bretagne, les *Gentilshommes* qui veulent *trafiquer*, laissent *dormir leur Noblesse*, & cessent de jouir des privilèges qui y sont attachés, pendant tout le tems que leur *commerce* dure; mais, dès qu'ils le quittent, ils reprennent leur *Noblesse* sans avoir besoin de *Lettres de Réhabilitation*. Une simple déclaration faite au Greffe, par laquelle ils renoncent au *commerce*, leur suffit.

Un *Noble* qui déroge, perd sa *Noblesse*, & ne peut être relevé que par une grace spéciale du Prince. Les Auteurs ne s'accordent point entr'eux sur le degré jusqu'auquel des *Lettres de Réhabilitation* peuvent être accordées. LE BRET assure que cela se peut jusqu'au septieme degré; CHARLES D'HOZIER n'admet que le troisieme à demander cette grace; & LA ROQUE veut que ce soit jusqu'à l'infini, parce que, dit-il, les graces du *Prince* ne peuvent pas être plus bornées que sa puissance.

HENRI IV aimoit beaucoup sa *Noblesse*, & un jour un Ambassadeur d'Espagne lui ayant marqué sa surprise de ce qu'il étoit souvent environné d'une foule de *Gens de qualité & de condition*, ce Monarque lui répondit : *si vous m'aviez vû un jour de bataille, ils me pressent bien davantage.* Quel éloge de la *Noblesse de France*, sorti de la bouche de HENRI IV!

Plusieurs tournent en ridicule la délicatesse des *Allemands* en matiere de *Noblesse*, mais ils ignorent de quelle conséquence il est en Allemagne de ne pas se mésalier. AMELOT-DE-LA-HOUSSAYE dit dans ses Mémoires qu'on voit à la porte de la sale où s'assemble le Chapitre de *Trèves*, encore un vieux tableau presqu'effacé qui représente un fils naturel de l'Empereur CONRAD III, demandant un Canonicat de cette Eglise. Le Prevôt ou le Doyen lui répond au nom du Chapitre :

Domine, te filium Imperatoris esse credimus, proba te esse utrinquè Nobilem : « Seigneur, nous ne doutons pas que vous » soyez fils de l'Empereur, mais prouvez-nous que vous êtes » *Noble* des deux côtés ».

Pour être éligible aux Chapitres de *Trèves*, de *Mayence* & de *Strasbourg*, il faut faire preuve de seize quartiers de *noblesse paternelle* & *maternelle*, sans mésalliance ; & nous avons peu de Maisons en France qui pussent fournir des Chanoines à ces trois Chapitres, depuis sur-tout que l'*ancienne Noblesse* n'a pas dédaigné de s'allier avec la *Finance.*

Les idées *Espagnoles* sur la *Noblesse* sont à-peu-près aussi séveres que celles des *Allemands.* Dans leur esprit, il suffit d'être *Espagnol* pour être *Noble*, sur-tout parmi les *Castillans*, qui se croient une espéce d'hommes supérieurs aux autres.

Quand le *Duc de* VENDÔME fit signer les Chefs de la *Noblesse Espagnole* en faveur de PHILIPPE V, plusieurs ajouterent à leur signature, *Noble comme le Roi.* Le Duc qui ne vouloit préjudicier en rien aux affaires du Prince pour lequel il agissoit, les laissa faire ; mais il perdit patience, quand l'un d'entr'eux, allant encore plus loin que les autres, ajouta à la qualité de *Noble comme le Roi*, cet mots : *un poco piu*, UN PEU DAVANTAGE ; *apparemment*, lui dit le *Duc de* VENDÔME, *vous ne révoquez pas en doute la noblesse de la Maison de France, la plus ancienne de l'Europe ?.... Non, Seigneur Duc*, reprit l'Espagnol, *mais* PHILIPPE V *est* FRANÇOIS, *& moi je suis* CASTILLAN.

On compte quatre classes de Noblesse ; la premiere, est celle des *Princes du Sang ;* la seconde, celle de la *Haute Noblesse ;* la troisieme, celle de la *Noblesse ordinaire ;* & la quatrieme, celle des *nouveaux annoblis.* Cette division n'est pas nouvelle, beaucoup d'Écrivains s'en sont servi. Mais depuis que FRANÇOIS I voulut bien se qualifier de *premier Gentilhomme* de son Royaume, quelqu'auguste que soit la naissance des *Princes du Sang*, on peut, sans craindre de leur déplaire, les placer à la tête de la *Noblesse.*

Plusieurs Auteurs mettent de la différence entre *Gentilhomme*, *Homme de qualité* & *Homme de condition.* Le fils d'un *Homme annobli*, disent-ils, est *Gentilhomme*, & sa fille *Demoiselle ;* & les enfans de la *haute Noblesse* & d'*ancienne Race*, mais sans illustration, sont *Gens de condition.*

Pour nous, nous nous bornons à diviser la *Noblesse*, en

Nobleſſe de race & *Nobleſſe de naiſſance.* Ceux dont les ancêtres ont toujours paſſé pour *Nobles*, & dont on ne peut découvrir l'origine, ſont *Nobles de race ;* ceux dont les ancêtres ont été *annoblis*, quand même leur annobliſſement remonteroit juſqu'au regne de Philippe-Auguste, qui eſt l'époque des premiers, ne ſont *Nobles que de naiſſance ;* car leur acte d'*annobliſſement* prouve qu'ils ont été *Roturiers*, au lieu que la *Nobleſſe de race* n'eſt fondée que ſur la poſſeſſion ; & ſi le titre paroiſſoit, il la détruiroit.

Il y a en France des Charges conſidérables, qui, quoiqu'elles ne ſoient pas Charges de la Couronne, donnent rang parmi la *haute Nobleſſe :* telles ſont celles des premiers Gentilshommes de la Chambre du Roi, celles des Capitaines de ſes Gardes, &c. La *haute Nobleſſe* comprend auſſi les *Chevaliers du Saint-Eſprit ;* ceux qui commandent la *Nobleſſe*, comme les *Maréchaux de France*, les *Gouverneurs des Provinces*, les *Lieutenans-Généraux*, &c. Il y a encore certaines Familles illuſtres, mais qui, ſans poſſéder aucune Charge, ont auſſi rang parmi la *haute Nobleſſe.*

En Normandie, ceux qui ſont dans l'ordre de la *Nobleſſe ordinaire*, ſont appellés *Nobles ;* &, dans la plus grande partie des autres Provinces du Royaume, ils ne ſont qualifiés que d'*Écuyers.* Cependant il y en a dont la manie eſt de ſe titrer de *Chevaliers*, de *Marquis*, *Comtes*, &c. même de Hauts & Puissants Seigneurs ; qualifications auſſi que des *Tabellions de Campagne*, ou le *Bailli* d'un *petit Seigneur*, donne à cet *Ecuyer*, qui ſouvent n'a pas cent ans de *Nobleſſe.* Le Sage & Destouches [ces célebres Comiques], l'un dans ſa Comédie de *Turcaret*, & l'autre dans celle du *Glorieux*, ainſi que Boursault dans ſon *Mercure Galant*, en ont bien fait la critique.

Quoi qu'il en ſoit, nous allons donner dans cette nouvelle Édition du *Dictionnaire de la Nobleſſe*, les Généalogies des *Nobles de race* & des *Nobles de naiſſance*, d'après les *Mémoires* qu'on nous a fait paſſer, & nos recherches, tant ſur les Familles qui ſubſiſtent, que ſur celles qui ſont éteintes. Il eſt inutile, comme nous l'avons dit ailleurs (*g*), de re-

(*g*) Dans le *Proſpectus* de cet Ouvrage, publié au mois de Mars 1769.

lever l'importance d'un Ouvrage qui a pour objet principal de donner un tableau fidéle des plus grandes Maisons de France & de l'Europe, & de ces Maisons qui ont mérité la *Noblesse* par des services rendus à la Patrie & à l'État.

Leur Histoire représente celle de l'Héroïsme; elle rappelle les noms fameux des *Guerriers*, ces illustres Patriotes qui ont combattu pour leur Pays & pour leur Prince, ou qui les ont servi utilement par leurs travaux, leurs biens & leurs vertus. On s'empresse de connoître ces grands Hommes, ces nobles Familles que la valeur & la fortune ont élevées au-dessus des peuples pour leur donner l'exemple, & des devoirs & des vertus.

C'est donc une étude utile que celle des *Généalogies*, qui assigne en quelque façon l'illustration & le rang à chaque *Famille noble*. Sans le fil de l'*Art Généalogique* & *Héraldique*, on se perd dans le labyrinthe des noms; on confond tout, & l'on ne distingue point l'ordre des tems. Nous ne devons notre confiance qu'à ces Critiques exacts, qui ne se méprennent point sur les origines, & qui sçavent distinguer l'ordre des Familles. Tels sont de nos jours les Historiens qui ont acquis de la réputation. Ils n'ont bien décrit les services & les exploits des Héros, qu'après avoir fait connoître & leur origine & leur naissance.

Beaucoup de personnes regardent les *Généalogies* comme un Ouvrage inutile : jamais décision ne caractérisa plus l'ignorance. Les *vraies* [car pour les *fausses* on les abandonne au plus grand mépris] sont aussi utiles à l'*Histoire*, que les *Cartes de Géographies*. Celles-ci apprennent à connoître les *Lieux*, & les autres l'*état des Familles nobles*.

Quelle science même est plus nécessaire à l'harmonie de la société, que celle des *Généalogies !* C'est par elle que l'on apprend à distinguer ces *Races illustres* d'avec ces *Familles nouvelles :* c'est en rappellant à celles-ci les bornes qui leur sont prescrites, que l'on conserve aux premieres les rangs qui leur sont réservés. Aussi ne voit-on que ceux dont l'ambition se trouve par-là arrêtée, s'élever contre cette science, qui d'ailleurs exige de si vastes connoissances, qu'on peut dire qu'il n'en est point de plus difficile à acquérir ?

Nous avons déja fait paroître un *Dictionnaire Généalogique, Héraldique*, en *trois Volumes in-8°.* en 1757, lequel a été suivi de *trois Volumes de Supplément* en 1761, & d'un *quatrieme* en 1765. Cet Ouvrage eut beaucoup de succès, ce-

pendant il étoit alors très-imparfait, parce qu'il étoit difficile, & même impoſſible d'y mettre l'étendue & les perfections néceſſaires. Un pareil Ouvrage ne peut être bien compoſé que par le concours des *Familles nobles*. C'eſt par cette raiſon que nous avons ouvert au mois de Mars 1769 une Souſcription en invitant tous ceux qui avoient de bons Mémoires à nous les communiquer.

C'eſt ce qu'a déja fait un très-grand nombre de perſonnes, & ce que pluſieurs font encore tous les jours. Les *Familles*, dans cette nouvelle Édition, ſont à leur rang, dans leur ordre naturel, & leurs *Généalogies* expoſées clairement, & appuyées [preſque toutes] ſur des *titres authentiques* & *non équivoques*. S'il y en a que nous ayons réduites à leur juſte valeur, c'eſt pour en écarter les *fables*, qui défigurent les *Généalogies*, & qui ſont comme l'*ivraie* qui gâte le *bon grain*.

Outre l'origine & l'état actuel des anciennes & illuſtres Maiſons du Royaume, dont les noms ſont conſignés dans les Faſtes de notre Hiſtoire, & même dans des Mémoires publics & particuliers, on trouvera dans ce premier Volume, ainſi que dans les ſuivans [qui ſe diſtribueront de quatre en quatre mois au plus tard] un très-grand nombre de *Familles nobles*, dont les *Généalogies* n'ont pas encore été publiées. Elles ſont dreſſées ſur des *titres originaux*, ou d'après des *Mémoires certains* & *légaliſés* par les Juges des lieux.

Nous conſtatons auſſi dans ce même Ouvrage l'origine & l'état préſent des Maiſons Souveraines de l'Europe; nous donnons encore l'hiſtoire des Érections ſucceſſives des grandes Terres & Seigneuries du Royaume, en Baronnies, Comtés, Marquiſats, Duchés, Principautés, &c. & nous parlons des Maiſons qui les ont autrefois poſſedés, & de celles qui en ont la jouiſſance actuelle, ſoit par alliance, héritage, acquiſition ou donation du Prince : objet intéreſſant & propre à répandre plus de lumieres ſur notre travail.

La premieré Édition de ce Dictionnaire ne doit être regardée que comme un eſſai en ce genre ; car, depuis la publication de notre *Proſpectus*, il a pris une telle conſiſtance, que nous l'enviſageons aujourd'hui comme devant être un Livre de Bibliothèque ; c'eſt ce qui nous a fait prendre le parti de lui donner la forme de l'*in-4°*. au lieu de l'*in-8°*. que nous avions annoncée d'abord ; mais le Public n'y perdra rien, parce qu'un Volume *in-4°*. en fait deux *in-8°*. & la Souſcription,

qui eſt la même, ſera ouverte juſqu'après la publication du ſecond Volume.

A la tête de ce premier Volume, on trouve une Table des noms des Familles & des Terres qu'il contient. Les autres ſeront, chacun, précédés d'une pareille Table.

Les Terres & Seigneuries ſont, à la tête de leurs articles, marquées d'un *aſtérique* (*), pour les diſtinguer des *Généalogies*.

Celles-ci, ſur leſquelles nous avons reçus de nouveaux *Mémoires*, ſont marquées d'un *trait* (—) pour les diſtinguer auſſi de celles qui ſont dans notre premiere Édition.

A la fin de ce premier Volume, on trouvera ſur la lettre A, & une partie de la lettre B, une Table alphabétique, la plus complette qu'il nous a été poſſible de dreſſer, des noms & armes des Familles ſur leſquelles nous n'avons point reçu de *Mémoires*. De pareilles Tables ſur les autres lettres ſe trouveront à la fin de chaque Volume, à meſure qu'ils paroîtront.

Et le dernier Volume ſera terminé :

1°. Par un Catalogue des principaux *Auteurs Généalogiſtes*, & de ceux qui ont écrit ſur les *Armoiries*, avec l'année de l'impreſſion de leurs Ouvrages.

2°. Par quelques *Recherches ſur les Armoiries*, ſuivies d'un *Indicatif* des principaux termes employés dans le Blaſon en faveur de la *jeune Nobleſſe*, & de ceux qui n'ont pas une connoiſſance parfaite de l'*Art Héraldique*.

3°. Et par des *Recherches ſur les Fleurs-de-lys*, avec une liſte des Villes, Maiſons, Familles, Communautés, &c. qui, par conceſſion du Prince, portent des *Fleurs-de-lys* dans leurs armes. Elles ſont corrigées des fautes qui avoient échappées à feu M. le Préſident *de Noinville*, qui nous les remit pour les faire imprimer enſuite du troiſieme Volume de notre premiere Édition.



TABLE

Des Noms des Familles & Terres contenues dans ce Volume.

B

B

Fin de la Table.



DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.

BANCOURT, Famille de Beauvoisis.

ADRIEN D'ABANCOURT est qualifié de *Monseigneur & Chevalier*, dans un acte du 20 Novembre 1455, contenant le rachat fait par GUILLAUME d'ABANCOURT, Écuyer, son fils, de la Terre & Seigneurie de Courcelles-les-Campeaux, qui avoit été vendue par ledit ADRIEN.

FRANÇOIS D'ABANCOURT, septieme petit-fils d'ADRIEN, Seigneur de Puiseaux, de Courcelles & du Bus-David; reçu d'abord Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, au Grand Prieuré de France, où ses preuves ont été admises, le 14 Octobre 1662, & maintenu dans sa noblesse, par Arrêt du Conseil d'État, rendu contradictoirement, le 23 Juin 1667; épousa à Amiens, le 31 Janvier 1574, *Marie de Gouaix*, fille d'*Etienne de Gouaix*, Capitaine au Régiment de Champagne, Maréchal de Bataille des Armées du Roi, & de *Charlotte-Madelene de Pience*; de ce mariage sont issus:

1. JEAN-BAPTISTE D'ABANCOURT, Écuyer, Seigneur de Puiseaux & de Courcelles.

Abadie. De cette famille étoit Pierre-Louis d'Abadie de Cadarcet, Chevalier de St Louis, ancien Maréchal des Logis dans la premiere Compagnie des Mousquetaires, ayant le brevet de mestre-de-camp, mort le 15 fév. 1775 en sa terre de Cadarcet, au pays de Foix, dans la 100e année de son âge. Gaz. de Fr. Mars 1775 n° 19.

2 & 3. MARIE-FRANÇOIS, & ANNE D'ABANCOURT, reçues toutes deux, le 20 Mai *1686*, à Saint-Cyr. Voyez l'*Armorial de France*, tome I, partie I, page 1.

Les armes : *d'argent, à une aigle de gueules, becquée & membrée d'or, les aîles étendues.*

— ABBANS : Maiſon éteinte, qui tiroit ſon nom d'un Château ſitué dane le Bailliage de Quingey, à trois lieues de Beſançon. Elle étoit une des quatre familles qui avoient droit de ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Etienne de cette Ville. Une prérogative ſi grande fait préſumer que les Seigneurs d'Abbans l'avoient autrefois enrichie par leurs libéralités. L'ancienneté de leur origine, ſoutenue par l'éclat des alliances, leur donna, parmi la Nobleſſe du Comté de Bourgogne, un rang diſtingué, dans lequel ils ſe maintirent juſqu'à l'extinction de leur race.

Les armes de cette Maiſon étoient : *d'argent, à la croix de gueules, accompagnée de deux roſes de même en chef.*

L'Auteur de l'*Hiſtoire Généalogique des Sires de Salins*, a donné celle de la famille d'ABBANS, *Tome I, page 36, chiffre 10.*

— ABBÉ. *Voyez* aux Additions de la lettre A, pag. *626*.

ABEILLE (D') en Provence. On trouve dans les Archives de Taraſcon, que LOUIS D'ABEILLE étoit compris parmi les Nobles de cette Ville, dont il étoit Juge en 1427. Il laiſſa :

I. JOSEPH D'ABEILLE, marié, par contrat du 13 Février 1460, avec *Anne de Laugier* ; Il vivoit encore en 1480, & eut pour fils :

II. PIERRE D'ABEILLE, qui épouſa *Gabrielle de Roc*, par contrat du 26 Juin 1528, dont il eut PIERRE II, qui ſuit :

III. PIERRE D'ABEILLE, II du nom, fut nommé Viguier Royal de Marſeille, le 13 Novembre 1555 ; de ſon mariage avec *Alione de Paul*, qu'il avoit épouſée en 1553, naquirent CHARLES, qui ſuit, & BALTHASAR, Auteur d'une branche établie à Taraſcon, & éteinte de nos jours.

IV. CHARLES D'ABEILLE s'allia par contrat du 26 Avril 1579 avec *Madelene de Raoux*, de laquelle il eut :

V. VICTOR D'ABEILLE, qui épouſa, le 27 Septembre *1639*, *Claire de Cazeneuve*, fille de *François-Marie de Cazeneuve*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Peyrolle, & d'*Yſabelle de Forbin-la-Barben* ; il eut :

VI. ANTOINE D'ABEILLE, Seigneur de Peyrolle & de Roubion, marié, par contrat paſſé à Aix le 13 Octobre *1663*, avec *Louiſe de Mathieu*, fille d'*André de Mathieu*, Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & de *Lucréce d'Iſnard-Léonard.*

VII. ANDRÉ D'ABEILLE, Seigneur de Rognete, & en partie de Peyrolle, iſſu de ce mariage, épouſa *Gabrielle de Ricard*, fille de Noble *Louis de Ricard*, & d'*Anne de Thomas*, veuve de *Guillaume de l'Heſaud*, de laquelle il eut :

VIII. JEAN-LOUIS D'ABEILLE, Seigneur de Rognete, & en partie de Pontevès, marié par contrat paſſé le 9 Mars 1726, avec *Anne-Ga-*

brielle-Catherine d'Abeille, fille de *Jean-Baptiste d'Abeille*, Chevalier de Saint Louis, Commandant d'Artillerie en Provence, & de Dame *Suzanne de Villele*; il a eu de ce mariage :

1. Jacques d'Abeille, mort en 1755, Garde de la Marine au Département de Toulon.

2 & 3. Deux filles, l'une est Religieuse à l'Abbaye Royale de Tarascon, ~~l'autre non établie~~.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse par les Commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres de noblesse le 10 Avril 1669. *Voy.* le nouvel armorial de la Noblesse de Provence.

Les armes sont : *d'azur à une ruche d'or, accompagnée de trois abeilles de même, deux en chef & une en pointe.*

I. ABILLON (d'). Joachim d'Abillon, I du nom, fut élu Maire de Saint-Jean-d'Angely le 27 Mars 1547. et eut pour fils

II. Jean d'Abillon, ~~I du nom~~, ~~son fils~~, Ecuyer, Sieur de Beaufief, Echevin l'an 1581, puis Maire, & Cap. de ladite Ville l'an 1582; épousa, le 13 Juin 1547, *Marie* ~~*Dubois*~~ du Bois, sœur de *Pierre Dubois*, Seigneur du Sudre & de Savignac; dont il eut :

1. Florizel d'Abillon, Ecuyer, Sieur de Beaufief, Commandant de la garnison de Saint-Jean-d'Angely.

2. Jean d'Abillon, Ecuyer, Sieur de la Ligne, Lieutenant Général de Saint-Jean-d'Angely en 1589, nommé Echevin & Conseiller de la même Ville le 14 Mars 1603. — 3 et simon d'abillon, qui suit

~~3. Simon d'Abillon qui suit~~.

III. Simon d'Abillon, Sieur de Sudré & de Savignac, a eu de son mariage avec *Suzanne Brachet*, qu'il épousa le 20 Octobre 1600, fille d'*Ignace Brachet*, Sieur de la Milletiere, célebre Protestant :

1. Jean ~~d'Abillon, II du nom~~, qui suit.

2. Suzanne ~~d'Abillon~~, femme de Noble homme *Joachim de Sainte-Hermine*, Ecuyer, Sieur de la Funelliere;

3. Et Madeleine d'Abillon, femme de *Josué d'Abillon*, Ecuyer, Sieur de Beaufief.

IV. Jean d'Abillon, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Savignac, &c. & de Bochemore, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, épousa en troisiemes noces, le 3 Mai 1652, *Marguerite Truchon*, veuve de *Jean Tarteau*. Ils instituerent conjointement le 7 Décembre 1669, par leur testament, pour héritier leur fils. qui suit

V. Joachim d'Abillon, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Savignac, &c. lequel fut maintenu dans sa noblesse par Ordonnance de M. Bezons, Intendant de Bordeaux, le 9 Septembre 1695. Il eut de *Marie-Suzanne-Angelique de Belhade*, son épouse, fille d'*Alexis de Belhade*,

1. Joachim ~~d'Abillon, III du nom~~, Ecuyer, Seigneur de Savignac & de Sudre;

2. Et Marie-Angelique d'Abillon, née le 31 Mars 1696, & reçue à Saint Cyr le 10 Février 1707.

Les armes *de gueules à cinq billettes d'argent couchées & posées, l'une au-dessus de l'autre en pal.*

* ABLAINSÉVILLE, ou ABLAINSEVELLE, en Artois, Diocèse d'Arras, Terre & Seigneurie, qui appartient à une branche de la Maison de *Gantès*. Voy. GANTÈS.

* ABLEIGES. Les Seigneuries d'Ableiges & de Villeneuve-Saint-Martin, furent unies, & érigées en Châtellenies par Lettres du mois de Février 1671, enregistrées au Parlement le 17 du même mois, & à la Chambre des Comptes le 14 Mars suivant; puis en Comté, par Lettres du mois de Décembre 1691, enregistrées le 12 Mars 1692 en faveur de *Gilles François de Maupeou*, Maître des Requêtes. Voy. MAUPEOU.

ABON, Famille originaire de Gap en Provence, où, selon le nouvel Armorial de cette Province, elle jouissoit des Priviléges accordés aux Nobles dès 1414.

I. Pierre d'Abon, qui y vivoit à-peu-près vers ce tems, épousa *Anne de Justus*, dont il eut:

II. Jean d'Abon, I du nom, qui fut compris comme Noble dans la révision des feux qui se fit en Dauphiné l'an 1457.

III. Guillaume d'Abon, I du nom, fils de Jean, s'allia en 1496, avec *Alexis de Valavoire*, Dame de Reyner,

IV. Jean d'Abon, II du nom, Seigneur de Reyner, issu de ce mariage, épousa par contrat du 12 Janvier de l'année 1524, *Marguerite de Glandèvès-de-Gréoux*, qui le rendit pere de quatre enfans mâles.

1. Guillaume, qui suit;

2. & 3. Olivier & François, qui s'établirent en Dauphiné, où cette famille existe encore;

4. Et Pierre d'Abon, qui fut Chevalier de Malte.

V. Guillaume d'Abon, II du nom, Seigneur d'Antraye & de Reyner, épousa *Eléonore d'Autane* le 25 Juillet 1567; Jean & Charles naquirent de ce mariage.

VI. Jean d'Abon, III du nom, Seigneur de Reyner, se maria le 14 Février 1599, avec *Suzanne de Piaule*, de laquelle il laissa:

VII. Melchior d'Abon, qui fit alliance par contrat du 1 Février 1634, avec *Julie d'Abon*, sa cousine au troisieme dégré; leurs descendans n'ont laissé que des filles, qui font leur demeure à Perthuis, où cette famille a toujours subsisté depuis qu'elle est en Provence.

D'une des branches établies en Dauphiné, est sorti Jacques-Auguste d'Abon, Ecuyer, Seigneur de Boulays, qui a eu de *Madeleine-Thérese de l'Aigneau*, Sous-Gouvernante de feue Marie-Anne d'Orléans, Duchesse de Savoye,

Renée-Therese d'Abon, morte à Paris dans la soixante-dix-huitieme année de son âge, le 18 Juillet 1736, étant née le 16 Février 1659; elle avoit été Fille-d'honneur de la même Duchesse de Savoye, & avoit été mariée en 1687 avec *Jean-Baptiste de Rouvroy*, Marquis de Rouvroy,

par création du mois de Janvier 1714, Sieur du Puy-de-Froiſſy, &c. Lieutenant Général des Armées Navales du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, décédé à 85 ans le 23 Mars 1744; frere de *Jean*, Chevalier de Malte, & des Comteſſes *de Saint-Valier* & *d'Oiſy*. Voyez ROUVROY.

Les armes d'Abon, *faſcé, emmanché d'or & d'azur de trois pieces & demie, les pointes arrondies.*

R. —ABONDE, Famille noble, originaire de Mantoue, qui, ſuivant l'Armorial de France, *Tom. I. Part. I. pag. 4.* a pour Auteur :

I. JEAN ABONDI, Noble Citoyen de la Ville de Mantoue. Il avoit épouſé en 1511, ſuivant un certificat du 7 Juin 1596, donné par le Garde des Archives de ladite Ville, Noble *Paule Aldegati*, fille de *Louis Aldegati*, de laquelle il eut :

II. FRÉDÉRIC ABONDI, qualifié Gouverneur de la Ville de Ponſas dans le Montferrat, qui de *Marguerite Sivelli*, avec laquelle il ſe maria le 19 Avril 1558, eut :

III. JULES-JEAN D'ABONDE, né à Mantoue, élevé Page du Roi dans ſa petite Ecurie. Il fut naturaliſé par Lettres du mois d'Août 1597, confirmées par le Roi Louis XIII au mois d'Août 1620, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 18 Janvier ſuivant. Il avoit épouſé le 5 Août 1596, *Françoiſe Piedefer*, fille de Noble Seigneur *Charles Piedefer*, Seigneur de Bondernaut, & de *Marguerite du Moutier*; de ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS D'ABONDE, qui ſuit ;

2. Et LOUIS D'ABONDE, Ecuyer, Lieutenant dans la Compagnie dudit François ſon frere.

IV. FRANÇOIS D'ABONDE, Ecuyer, Seigneur de Vulaine, Capitaine d'Infanterie dans le Regiment de Longueval, épouſa, le 15 Février 1641, *Marie de Catelan*, fille de *Georges de Catelan*, Seigneur de Mauni, de Maupas, & en partie de Bagnaux, Chevalier des Ordres, de Notre-Dame-de-Montcarmel, & de Saint-Lazare-de-Jéruſalem, Maréchal des Logis d'une Compagnie de 200 Hommes d'Armes d'Ordonnance, ſous le titre de la Reine; & de *Françoiſe le Pelletier*. Il eut de ce mariage :

V. CHARLES-ALEXIS D'ABONDE, I du nom, Seigneur de Vulaine, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Lieutenant Colonel du Regiment de Chartres, qui fut maintenu dans la qualité de Noble & d'Ecuyer par Ordonnance de M. Phelypeaux, Commiſſaire departi, du 31 Décembre 1701. Il fut tué en Flandres le 27 Novembre 1708, commandant l'arriere-garde d'un Détachement, après 45 années de ſervices. Il avoit épouſé en troiſiemes noces, le 12 Août 1699, *Marie Moreau*, fille de *François Moreau*, Avocat au Parlement, Conſeiller du Roi, Elu à Nemours; & de *Marie Leſévre*. Il eut de ce mariage :

1. CHARLES-ALEXIS, qui ſuit ;

2 & 3. MARIE-ALEXIS & LOUISE-MARGUERITE D'ABONDE, reçues toutes deux à Saint Cyr, l'une le 20 Décembre 1709, & l'autre le 3 Février 1718.

VI. Charles-Alexis d'Abonde, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Vulaine, né le 22 Août 1702, Lieutenant d'Infanterie en 1718.

Les armes, *d'azur à trois étoiles d'or, posées 2 & 1 ; parti d'un échiqueté d'or & d'azur, & un chef d'argent, chargé d'une aigle de sable, les ailes étendues.*

ABOS DE FOLLAINVILLE-PALLETIERE; Famille de Normandie, Généralité d'Alençon, qui fut maintenue dans sa noblesse le 22 Juin 1667.

Maximilien d'Abos de Binanville, fut reçu Chevalier de Malte le 7 Juin 1631.

Gabriel d'Abos de Thémirecourt, fut aussi reçu Chevalier de Malte le 7 Août 1663.

Louis d'Abos de Binanville, qui fut reçu le 11 Août 1711 Conseiller au Parlement de Paris, a recueilli beaucoup de différentes généalogies.

De cette famille étoit Marie-Louise d'Abos de Saint-Hilarion, née en 1675, & reçue à Saint Cyr au mois d'Août 1683, après avoir prouvé sa noblesse, depuis Bertin d'Abos, Seigneur de Thémirecourt, qui épousa en 1516 *Françoise de Silliquet*, qui étoit le quart ayeul de ladite *Marie-Louise.*

Les armes, *de sable au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent.*

ABOT DE CHAMPS-DE-LA-METRUINIERE, Famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 4 Juillet 1666 & le 3 Juillet 1667.

I. Jean Abot, Ecuyer, Sieur de Mellad, & *Jeanne* sa femme, vivans, le 30 Juillet 1399, eurent pour fils,

II. Pierre Abot, Ecuyer, Seigneur de Gournai en 1463, qui fut marié avec *Jeanne Gabelle*, dont est issu :

III. Denis Abot, Sieur de la Chaise, à cause de sa mere. Il épousa, le 6 Septembre 1483, *Antoinette de la Cherve*, mere de

IV. Guillaume Abot, Conseiller ordinaire en la Cour des Grands Jours du Comté du Perche, le 18 Juin 1526, depuis Conseiller au Parlement de Paris. Il fut marié le 15 Mars 1522 avec *Agnès Croquet.*

V. Gilles Abot, leur fils, Ecuyer, Seigneur de la Chaise & de Champs, fut Enseigne de cent Gentilshommes de la Maison du Roi, & Gentilhomme servant de Sa Majesté. Il servit à la cérémonie des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit à Rouen, le 5 Janvier 1597; de son mariage accordé le 28 Juin 1580, avec *Françoise de Sansavoir*, est issu :

VI. Antoine Abot, Sieur de Champs, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel le 31 Mai 1636, Gentilhomme servant de Sa Majesté, marié le 13 Janvier 1618 avec *Renée de Pasti*, dont nâquit

VII. Pierre Abot, Sieur de Recay & de Champs, Lieutenant dans le Regiment de Picardie, qui se maria le 7 Mars 1658 avec *Marie du Chesnay* ; de ce mariage sortit

addition à l'article Abos p. 6.

Le Marquis d'Abos, Chambellan de Monsieur, marié, contrat signé par le Roi, la Reine la famille Royale le 25. août 1776. avec Mad.lle de Charagnac.

VIII. Jacques Abot, Sieur de Recay, de Champs & de Hautpoix, dont le mariage fut accordé le 19 Novembre 1683 avec *Marguerite Picard.*

IX. Pierre Abot, leurs fils, Sieur de Champs, épousa, le 7 Mars 1711, *Marie-Madeleine Barril*, dont est né, le 29 Mai 1718,

X. Pierre-René Abot, reçu Page du Roi en sa petite Ecurie, le 16 Août 1734.

Les armes, écartelé, au 1 & 4, *d'azur, à une coquille d'argent;* au 2 & 3, *d'argent, à une branche de fougere, posée en pal.*

—ABRANTES, (Ducs d'), sortis de la Maison Royale de Portugal. Le premier Duc de ce nom fut Alphonse de Portugal-Alencastro, Grand d'Espagne, Marquis de Porto-Séguro & de Val-de-Fuentes, Grand Commandeur de l'Ordre de Saint Jacques en Portugal, Conseiller d'Etat pour la Guerre, Général des Galères, & Grand Justicier du Royaume de Portugal; second fils d'Alvaro de Portugal-Alencastro, Duc d'Aveiro, & de Julienne de Portugal-Alencastro. Alphonse fut fait Général des Galères du Royaume en 1625, & créé Duc d'Abrantes & Grand d'Espagne par Philippe IV, Roi d'Espagne en 1645. Il épousa Anne de Sande-Padilla-Bobadilla, Marquise de Val-de-Fuentes en Castille, fille unique d'Alvare de Sande, premier Marquis de Val-de-Fuentes, & de *Marie-Anne de Padilla-Bobadilla*, héritiere du Comte de *Méjorada.* En étant resté veuf le 26 Janvier 1649, il embrassa l'état ecclésiastique, ce qui donna lieu à une dispute de la part des Grands d'Espagne, qui ne voulurent point que dans les Chapelles il eût séance sur leur banc avec sa soutane; ce qui fut décidé en leur faveur par le Roi d'Espagne. Il mourut le 28 Mars 1654, laissant de son mariage

1. Augustin de Portugal-Alencastro, Duc d'Abrantes, qui suit;
2. Louis de Portugal-Alencastro, mort sans alliance,
3. Et Marie de Portugal-Alencastro, mariée le 22 Octobre 1654, avec *Pierre de Leyva-de-la-Cerda & la Cuéva*, Comte de Bannos, Marquis de Ladrada, duquel elle fut la premiere femme, & n'en eut qu'une fille.

Augustin, (ou, selon quelques-uns, Constantin) de Portugal-Alencastro, Duc d'Abrantes, Grand d'Espagne, Marquis de Porto-Séguro, de Sardoal, & de Val-de-Fuentes, Comte de Méjorada, Grand Commandeur de l'Ordre de Saint Jacques, prétendit succéder aux biens du Duc d'Aveiro, au préjudice de Marie de Portugal-Alencastro, sa cousine, mariée au Duc d'Arcos, soutenant que les filles ne pouvoient en hériter; mais il fut débouté de ses prétentions au mois d'Octobre 1679, & mourut au mois de Février 1720 âgé de 83 ans. Il avoit épousé *Jeanne de Noronna*, fille de *Ferdinand de Noronna*, premier Duc de Linarès, & de *Marie-Anne de Sylva.* Les enfans sortis de ce mariage furent,

1. Ferdinand de Portugal-Alencastro, Marquis de Val-de-Fuentes, qui suit;
2. Jean-Emmanuel-de-da-Croix de Portugal-Alencastro, Duc d'Abrantes en 1720 après la mort de son pere, & de Linarès du chef

de sa mere. Il embrassa l'état ecclésiastique, & fut nommé à l'Evêché de Malaga au mois de Novembre 1717, puis à celui de Cuença au mois de Mars 1721, & sacré le 7 Septembre suivant.

3. ANNE-AUGUSTINE de Portugal-Alencastro, Religieuse au Couvent de l'Incarnation à Madrid.

4. ISABELLE de Portugal-Alencastro, mariée en 1686 à *Bernard de Carvajal*, Commandeur d'Anjarada.

5. EMMANUELLE-FRANÇOISE de Portugal-Alencastro, Dame-d'honneur des Reines d'Espagne MARIE LOUISE D'ORLÉANS & MARIE-ANNE DE BAVIERE-NEUBOURG, toutes deux femmes du Roi CHARLES II. Elle épousa en 1689 *Joseph-Bernardin Bazan-de-Bénavides & Pimentel*, Marquis de Santa-Cruz, de Viso & de Bajone, Grand d'Espagne, après la mort duquel, arrivée en 1694, elle se fit Religieuse aux Carmelites déchaussées à Madrid.

6. Et JOSEPHE de Portugal-Alencastro.

FERDINAND de Portugal Alencastro, Marquis de Val-de-Fuentes, Duc de Linarès, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Espagne, Lieutenant Général de ses Armées, & Viceroi du Méxique, mourut avant son pere en 1692. Il avoit été marié le 26 Janvier 1685 avec *Léonore de Sylva*, Dame-d'honneur de la Reine, & fille d'*Isidore* de Sylva-Portugal, Marquis d'Oran; & de cette alliance sortirent,

1. AUGUSTIN de Portugal-Alencastro, mort jeune;

2. Et IGNACE de Portugal-Alencastro, aussi décédé jeune.

Les armes, *d'argent, à cinq écussons d'azur, posés en croix, chargés chacun de cinq besans d'argent en sautoir, ayant un point de sable; & une bordure de gueules, chargée de huit Tours d'or, posées trois, deux & trois, & un lambel d'argent à deux pendans, brochant sur les trois premieres Tours.*

Hist. des Grands Officiers de la Couronne, Tom. I. pag. 673 & suiv. Edition de 1736. *Voy.* au mot ALENCASTRO dans Moreri, nouv. Ed.

ABSOLU : famille de l'Isle-de-France, qui porte *de gueules, à une croix de Malte d'or, posée en cœur, & accompagnée en chef de deux molettes d'argent, & en pointe d'un croissant de même.*

MADELEINE ABSOLU, née le 4 Juillet de l'an 1681 du mariage de JACQUES ABSOLU, Ecuyer, Sieur de la Gâtine, & de *Marie Charpi*; fut reçue à Saint Cyr au mois de Septembre 1692, & prouva sa noblesse depuis l'an 1536, que vivoit MAURI ABSOLU, Seigneur de Launai, son quart-ayeul.

ABZAC : originaire du Périgord, où est une Forteresse de son nom. Cette Maison est reconnue, par son ancienneté, pour une des premieres de la Province, qui a été son berceau. Une genéalogie de feu M. d'Hozier (*Charles*) remonte la filiation à HUGUES D'ABZAC, qui fit bâtir la Forteresse *d'Abzac* sur la Dordonne. Il étoit en 1220 Chevalier, Baron de Languais, sans doute du chef d'*Helinette de Languais*, sa femme. La même généalogie lui donne pour fils AIMAR D'ABZAC,

d'Abzac, Sénéchal pour le Roi d'Angleterre. ~~Si on l'en croit encore, cet Aimar d'Abzac~~ qui fut pere de Pierre.

Le Juge d'Armes de France ne doute point que la Maison d'Abzac n'ait toute cette ancienneté, & même qu'elle ne puisse encore aller au-delà. Mais comme feu M. *Charles* d'Hozier n'a point eu les titres originaux, garants des filiations, & que tout autre témoignage, quelque fidele qu'il puisse être, n'a point lieu, on ne compte la descendance que depuis Hugues d'Abzac, Chevalier Banneret en 1338. N'ayant point reçu de mémoires particuliers de cette Maison, nous parlons d'après ce qu'on lit dans l'Armorial de France, *Registre second, partie premiere.*

I. Hugues d'Abzac, Chevalier Banneret en 1338, servit avec deux Ecuyers ès parties de Guyenne, sous *Pierre* de Marmande, Sénéchal du Périgord. On lui donne pour femme *Jeanne de Pradelle*, Dame de Beauregard. ~~Quoi qu'il en soit, il fut pere de~~ Dont trois fils, savoir :

1. Aimar d'Abzac, qui suit;

2. Elie, mort sans postérité;

3. Gantonnet, qui paroît avoir été un des *Preux Chevaliers* de son tems. Il fit le voyage de la Terre Sainte en 1390, avec le Duc de Bourbon, ~~Louis II, lorsque ce Prince~~ Lorsque Louis II alla mettre le siege devant Tunis. Il passa dans l'isle de Chypre; après cette expédition, il fut Général des troupes de l'Eglise, sous le Roi Jacques I, ou son fils Janus ou Jean II, durant les guerres contre les Génois, qui tenoient alors dans l'isle de Chypre la ville de Phamagouste. Il devint Connétable de ce Royaume, charge considérable, qui n'étoit donnée qu'aux Princes du Sang de Rois. Il revint mourir en France.

II. Aimar ou Adhemar d'Abzac, Seigneur d'Abzac, de la Douze, de Prouet, de la Cropte, de Montastruc, & des Château & Seigneurie de Beauregard, fit vente de la Terre d'Abzac, des forêts qui en dépendoient, & d'une autre Terre à *Amalric* ou *Amauri* de Barriere, Chevalier, Habitant de la Cité de Périgueux, qui en reçut l'investiture le 16 Mai 1386, des mains du Comte de Périgord, *Archambaud*, IV du nom, surnommé *le Viel.*

Aimar d'Abzac épousa Noble *Catherine de Wals*, dite *de Boniface*, veuve d'*Archambaud-de-Barriere*, Dame de Villamblar, de Longuo près Mussidan, d'Hiran, de la Roche, de Ferrieres, de Limeirac, &c. qui lui fit une donation universelle de tous ses biens, le 28 Mai 1394, à condition d'écarteler les armes *de Wals & de Boniface.* Il eut de son mariage,

1. Olivier, qui suit;

2. Bertrand d'Abzac, Seigneur de Doume, Chevalier. Il fut un zélé Partisan des Anglois, au nom desquels il conclut le 10 Janvier 1421, un Traité avec Charles de Bourbon, Capitaine Génér. pour le Roi, & agissant au nom du Roi Charles VII, alors Dauphin. Gantonnet d'Abzac, son oncle, lui légua tous les biens qu'il possédoit, c'est-à-dire, les Seigneuries de Clarens, de Montclard, de Montledier, de Bregerac ou Bergerac, de Mourens, de Beauregard, avec une somme

de *mille francs d'or. Guillemette de Boniface* lui fit auſſi donation de la Paroiſſe de Mayac. Il mourut au tems de cette tranſaction, laiſſant deux fils tous deux appellés JEAN, morts ſans poſtérité; & une fille, nommée MARQUISE.

3. JEAN D'ABZAC, qui eut pour ſon domaine la Seigneurie de Beauregard, avec d'autres biens aſſis dans la Paroiſſe de Boiſſac, vers la riviere de Creuze. Il fut pere d'AMALRIC ou d'AIMERI D'ABZAC, auſſi Seigneur de Beauregard, qui vivoit encore le 25 Avril 1515. Celui-ci eut pour fils HUGUES D'ABZAC, Seigneur de Beauregard, marié par contrat du 1 Juillet 1489, avec Demoiſelle *Marguerite d'Aix*, Dame de Méimi. De ce mariage ſortit JEANNE D'ABZAC, fille unique, qui épouſa, le 15 Juillet 1515, *François d'Aubuſſon*, Chevalier, Seigneur de Caſtel-Nouvel, cadet de l'illuſtre Maiſon d'Aubuſſon de la Feuillade, & tige de la branche des Seigneurs de Beauregard & de Caſtel-Nouvel.

III. OLIVIER D'ABZAC, pour remplir la condition que ſon pere contracta par ſon mariage avec *Catherine de Wals*, dite de *Boniface*, prit pour armes : *d'or à une faſce de gueules, accompagnée de ſix fleurs de lys d'azur*, qui eſt de *Boniface; écartelé de gueules à une faſce d'or*, qui eſt de *Wals;* & ſur le tout D'ABZAC, qui eſt *d'argent à une bande d'azur, chargée au milieu d'un bezan d'or, à la bordure d'azur, chargée de neuf bezans d'or.*

OLIVIER D'ABZAC, Seigneur de la Douze, de Mayac, de la Cropte, de Reillac, de Sanillac, &c. eſt qualifié *Ecuyer* dans des lettres que JEAN de France, Duc de Berry, frere de CHARLES V, & oncle de CHARLES VI, lui donna le 30 Juillet 1412, environ quinze jours après le Traité de Bourges, qui déſarma l'oncle & le neveu. Il épouſa *Jeanne de Barriere*, dont il laiſſa à ſa mort,

1. GUY, qui ſuit;

2. ELIE, Chanoine de Saint-Front de Périgueux, & Curé d'Auriac.

3. BERTRAND D'ABZAC de la Douze, qui ſuivit, comme ſon oncle, le parti des Anglois; & ayant été pris les armes à la main, fut décapité à Limoges, en punition de ſon attachement opiniâtre pour les ennemis de l'Etat.

IV. GUY D'ABZAC, Seigneur de la Douze, de la Cropte, de Reillac, de Sanillac, de Saint-Gerard, de Saint-Felix, de Saint-Cernin ou Saint-Saturnin, de Mortemer, du Château de Mayac, & auſſi Seigneur de la Maiſon noble de Périgueux, c'eſt-à-dire, du Domaine que les Seigneurs de Boniface avoient eu dans cette Ville, fut Conſul & Maire en 1445, Charges Municipales, qui ont été quelquefois poſſédées par des Seigneurs de la plus haute naiſſance, qui ne les croyoient pas au-deſſous d'eux. On ſçait d'ailleurs qu'à Bordeaux, le Maire doit être toujours un Seigneur du premier rang; & l'uſage a été anciennement le même dans toute la Province, compriſe ſous le nom d'Aquitaine, & aujourd'hui ſous le Gouvernement général de Guyenne. GUY D'ABZAC teſta au Château de la Douze le 29 Juillet 1478, âgé de 78 ans; & il eut de ſa femme *Agnès de Montlouis*, fille de *Louis*, Seigneur de Montpaon, de

Malayoles, de Bonnes, de Vergnolles, &c. & de *Belleguette de Limeuil de Saint-Alvaire.*

1. Jean, qui suit;

2. Pierre, Abbé de Notre-Dame-de-la-Grace, au Diocèse de Carcassone, successivement Evêque de Rieux, de Leictoure, Archevêque de Narbonne, &c.

3. Hugues, Abbé de Billeux, Diocèse de Poitiers, Prieur de Fontenai, Camérier Commendataire de l'Abbaye de Saint-Jean-d'Angely, Prieur de Champdolant, &c.

4. Bernard, Chanoine des deux Eglises Cathédrale & Séculiere de Saint-Etienne & de Saint-Front de Périgueux, Curé de la Force, & Archiprêtre de Saint-Méard d'Exideul,

5. Guillaume, tige de la branche des Seigneurs de Mayac, rapportée ci-après;

6. Jean, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qui, lors du testament de son pere, en 1478, étoit *pour lors outre-mer.*

7. Louise, femme de Noble *Antoine de Carbonnieres*, Seigneur de Pelavezi;

8. Anne, accordée le 29 Mai 1466, & veuve de Noble *Jean de Grossoles*, Seigneur de Flamarens & de Montastruc;

9. Jeanne, veuve de Noble *Pierre de Goth*, Seigneur de Pelatignon.

10. Catherine, mariée avec *Antoine de Grossoles*, fils d'*Etienne*, Seigneur de Caumont en Lomagne, qui moururent, laissant trois enfans, *Raimond*, *Jean & Bernard de Grossoles.*

11. Jeanne la jeune, femme de noble *Raimond d'Aix*, Seigneur de Mesmi, de Mesmiaco, que Guy d'Abzac nomme exécuteur de ses dernieres volontés, avec son fils Bernard d'Abzac, le Chanoine.

V. Jean d'Abzac, I du nom, Seigneur de la Douze, de la Cropte, de Reillac, &c. qualifié Ecuyer, Chambellan & Maître-d'Hôtel de Jean Sire d'Albret, dans une Ordonnance du 18 Juin 1491, épousa 1°. le 10 Août 1455, *Jeanne de Saint-Astier*, fille du Seigneur des Bories; 2°. le 14 Février 1470, *Jeanne de Narbonne Taleyran*, fille de *Jean*, Baron *de Taleyran* & de *Sibille de Carmain.* Il eut du premier lit

1. Jean, qui suit;

2. Guillaume, Prêtre, Chanoine de Saint Etienne & de Saint Front de Périgueux, Protonotaire Apostolique, Conseiller-Clerc au Parlement de Bordeaux, Prieur de la Faye, &c.

3. Audouin, Moine de l'Abbaye de la Grasse, d'abord Abbé de la Sauve Majeure (*Sylvæ Majoris*) au Diocèse de Bordeaux, puis Prieur de Camon au Diocèse de Mirepoix, & Chambrier ou Camérier de Grasse, sur la démission de son oncle, & Abbé de la même Abbaye au commencement de 1495, & Vicaire Général de tout le Diocèse de Narbonne, qu'il ne gouverna pas long-tems, étant mort le 25 Octobre 1498.

4. Un autre Jean, qui paroît avoir embrassé l'état ecclésiastique. Un Mémoire de la Maison le fait aussi Abbé de la Grasse, après son frere Audouin.

De trois filles, nées sans doute du second lit, l'aînée, nommée Jeanne, épousa le 15 Juin 1525, *Etienne de Cauna*. On ignore quel parti prirent les deux autres.

VI. Jean d'Abzac, II du nom, Seigneur de la Douze, de la Cropte, n'est qualifié que Noble & Ecuyer dans son testament du 30 Janvier 1528. Il épousa le 23 Novembre 1490, *Gabrielle de Salignac*, sœur de *Claude de Salignac*, femme de *Guy de Gontaut*; de ce mariage il laissa,

1. Pierre d'Abzac, qui suit;

2. Et Jeanne, femme de *Bertrand de la Cropte*, Seigneur de Languais.

Le mémoire domestique met deux enfans de plus, & les fait même aînés des précédens. Ce sont

1. François d'Abzac de la Douze, tué à Panpelune, au tems de l'usurpation de la Navarre;

2. Et Charlotte, qui épousa le 26 Septembre 1507, *Annet de Fay*.

VII. Pierre d'Abzac, I du nom, Chevalier, Baron de la Douze, Seigneur de la Barriere, de la Cropte, de Senillac ou Sanillac, de Vergnolles, de Reillac en Limousin, Chevalier de l'Ordre du Roi, testa le 18 Novembre 1550, & ne vécut que fort peu de tems depuis son mariage avec *Jeanne de Bourdeille*, fille puînée de *François*, Seigneur, Baron de Bourdeille, de Brantosme, &c. & d'*Hilaire du Fou-de-Vigean*. De ce mariage vinrent,

1. Gabriel, qui suit;

2. François, reçu Chevalier de Malte au grand Prieuré de Toulouse en 1549, mort avant son pere, ou peu de tems après, suivant un acte du 17 Décembre 1551.

3. Un second François, dont les preuves, dit l'Abbé de Vertot, furent faites pour l'Ordre de Malte en 1555.

4. Georges, Prieur de la Faye.

5. Foucaud, Chanoine des deux Eglises de Périgueux, Saint Etienne & Saint Front.

6. Autre Gabriel, reçu dans l'Ordre de Malte en 1560, & Commandeur de Bordeaux en 1592.

7. Jean, dont la mort est marquée avant celle de son frere François.

8. Jeanne, mariée par contrat du 17 Décembre 1551, avec *Annet de Bourbon-Malause*, Vicomte de Lavedan, Baron de Beaucan, de Barbasan, de Malause, &c.

VIII. Gabriel d'Abzac, I du nom, Baron de la Douze, Seigneur de Barriere, de la Cropte, de Reillac, de Vergnolles, de Vieilleville & de Peiramond, qualifié Ecuyer dans le testament de son pere, du 18 Novembre 1550, eut commission de Charles IX, le 30 Mai 1569, pour donner en cette qualité le Collier de l'Ordre à *Clinet d'Aidie*, Seigneur de Cailus & de Riberac. Il épousa par contrat du 25 Juillet 1546, *Antoinette Bernard*, Dame de Vielleville & de Peiramont, & testa le 24 Février 1575. Les enfans sortis d'eux furent:

1. Gabriel, qui suit;

2. Foucaud, à qui son pere légua, ainsi qu'à ses autres enfans puînés, une somme de quinze mille livres, pour tous droits, même sur la succession de leur mere.

3. Pierre d'Abzac, tige d'une seconde branche rapportée ci-après.

4. Jeanne, mariée le 1 Juillet 1571 à *François de Lambertie*, Ecuyer, Seigneur de Lambertie, de Saint-Paul-de-la-Roche, de la Valouze, &c.

5 & 6. Françoise & Jacquette, mortes lorsque leur pere testa, mais après avoir été mariées, l'une par contrat du 8 Décembre 1571, avec *Jean de Sireuil*, Ecuyer, Seigneur de Sireuil, & Co-Seigneur de Scicurac; l'autre, le 8 Juin 1572, avec *François de Royere*; Ecuyer, Seigneur de Brignac, dont elle laissa un fils unique, nommé *Gabriel-Guy de Royere*.

7. Ysabeau, mariée par contrat du 25 Avril 1581.

8. Anne, mariée 1°. le 22 Septembre 1582, avec *Jean de Calvimont*, Ecuyer, Seigneur de Lern de Turssac, de Saint Paul; & 2°. le 14 Janvier 1588, avec *Foucaud d'Aubusson-Castel-Nouvel*, Seigneur de Beauregard, de la Ruë, &c.

9. Gabrielle, l'aînée, mariée par contrat du 7 Août 1586, avec *Georges de Tilhet*, Seigneur de Mauroufe, & depuis, Baron d'Orgueil.

10. Gabrielle la jeune, mariée 1°. 21 Novembre 1585 avec *Raimond de Marquessac*, Seigneur dudit lieu, & de Saint-Pantali; 2°. 22 Février 1594 avec *Jean de Saint-Astier*, Seigneur de Sauveterre.

11. Marguerite, mariée 1°. à *Philippe de Fayoles de Melet*, ou plutôt, *de Melet de Fayoles*, frere puîné, consanguin de *Madelon de Melet* que Catherine de Medicis envoya en Pologne pour en faire revenir Henri III, après la mort de Charles IX; 2°. par contrat du 14 Avril 1588, à *Odet de Montlezun*, Chevalier, Seigneur de Seudat de Montcassin, de Farges, de Saint-Cyprien, & Chambellan du Roi.

IX. Gabriel d'Abzac, II du nom, Baron de la Douze, Seigneur de Barriere, de la Cropte, de Reillac, de Vergnolles, de la Ruë, Baron de Lastours, de Peiramont & de Vielleville, Chevalier de l'Ordre du Roi, dès le 5 Mai 1599, puis Gentilhomme de sa Chambre, obtint au mois de Novembre de l'an 1615, des Lettres-Patentes, en forme de Charte, portant érection de la Terre & Baronie de la Douze en Marquisat. Il fut Capitaine de cinquante hommes d'Armes. Il avoit épousé par contrat du 29 Janvier 1591, *Jeanne de Lastours*, fille & héritiere de *Jean*, Baron de Lastours en Limousin, qui lui porta en mariage cette Baronie, avec le titre de premier Baron de la Province. Ils testerent l'un & l'autre le 14 Août 1616; leurs enfans furent :

1. Gabriel, qui suit;

2. Charles, rapporté après son frere;

Et quatre filles. L'aînée Marguerite étoit en 1658, veuve de *Philippe de Melet de Fayoles*, Seigneur de Neufvic, & Saint Pardoux; la seconde, appellée Jeanne, fut Dame *de la Bermondie*; & Anne, qui étoit la quatrieme, épousa le Seigneur *des Coutures*.

X. Gabriel d'Abzac, III du nom, qualifié Marquis de Vergnolles,

ne ſuccéda pas au Marquiſat de ſa Maiſon, ayant été déshérité par le teſtament commun de ſon pere & de ſa mere, pour avoir épouſé, contre leur volonté, *Eſther de Larmandie*, fille du Baron de Longa, non que le mariage ne fût ſortable, puiſque les deux Maiſons avoient déjà des alliances, au moins indirectes, mais parce qu'il y avoit alors de l'inimitié entr'eux & le Baron. GABRIEL D'ABZAC, Colonel d'un regiment, fut aſſaſſiné au retour d'un voyage de Paris, & ne laiſſa qu'une fille MADELEINE D'ABZAC de la Douze; mariée le 27 Août 1745, à *Charles Gouffier*, 16 Comte de Gonnor & de Maulevrier, une des Dames d'Atour de la Reine ANNE d'Autriche, mere de LOUIS XIV.

X. CHARLES D'ABZAC, Marquis de la Douze, Baron de Laſtours, Seigneur de Barriere, Senillac, Vieilleville, Peiramond, &c. ſecond fils de GABRIEL, II du nom, & d'*Anne de Laſtours*, qui l'inſtituerent leur héritier, à condition qu'il ne pourroit déſunir les Terres de la Douze & de Laſtours qu'en faveur des mâles, fut, ainſi que ſon pere, Capitaine de cinquante hommes d'Armes, & enſuite Colonel d'un regiment d'Infanterie, avec lequel il ſervit en Italie ſous LOUIS XIII. Il teſta le 11 Février 1659. Il fut marié deux fois; 1°. le 15 Janvier 1621 avec *Anne-Louiſe Chapt de Raſtignac*, fille de *Jean*, mort en 1625, Maréchal de Camp des Armées du Roi; 2°. avec *Charlotte Thinon*. Il eut pour enfans:

Du premier lit, 1. JEAN D'ABZAC de la Douze, mort jeune; —

2. FRANÇOIS D'ABZAC de la Douze, appellé le Marquis de Vergnolles, qui ne laiſſa point d'enfans de *Marie de Beſançon*, fille de *Charles*, Seigneur du Pleſſis-Beſançon; —

3. CHARLES D'ABZAC de la Douze, mort Meſtre de Camp ou Colonel d'Infanterie, ſans avoir été marié; —

4. Une fille, mariée avec le Seigneur *de Fayac*. —

Du ſecond lit reſterent: —

1. PIERRE D'ABZAC de la Douze, qui ſuit; —

2. CHARLOTTE, mariée, 1°. le 9 Février 1660, à *François David de la Tour*, Seigneur de Ventaut en Limouſin; 2°. à *N.... Ribette*, de la ville de Riom en Auvergne; —

3. MARIE-ANNE, Mariée à *Henri de Taillefer*, Comte de Rouſſilles, Seigneur de Barriere, &c.

XI. PIERRE D'ABZAC, II du nom, Marquis de la Douze, Baron de Laſtours, Seigneur de Vergnolles, de Barriere, de Senillac, &c. fut décolé à Toulouſe en 1669, après avoir été marié deux fois; 1°. le 17 Janvier 1655, avec *Madeleine de Clermont la Batut*, fille de *Louis de Clermont*, Seigneur de Clermont & de la Batut; & de *Louiſe de Pardaillan de Gondrin*; 2°. avec *Finette Pichon*, fille d'un Préſident à Mortier du Parlement de Bordeaux. Il étoit accuſé d'avoir empoiſonné la premiere de ces deux femmes, pour pouvoir épouſer la ſeconde: il ſouffrit la mort avec beaucoup de fermeté, proteſtant de ſon innocence juſqu'au dernier ſoupir. Il eut du premier lit,

JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; —

Et du ſecond lit, un autre fils qui ne lui ſurvêcut pas de beaucoup.

...XII. JEAN-FRANÇOIS D'ABZAC fut encore Marquis de la Douze, Baron de Laſtours, Seigneur de Barriere, de Vergnolles, de Senillac, &c. par la remiſe que la Demoiſelle de Clermont, ſa tante, lui fit de tous ſes biens confiſqués à ſon profit. Il épouſa le 2 Août 1688, *Marie-Thereſe Taillefer*, ſa couſine germaine. Il eſt mort ſans poſtérité en 1698, & ſa ſucceſſion paſſa dans la ſeconde branche que nous allons rapporter : pour ſa veuve, elle prit une ſeconde alliance avec *Annet d'Aubuſſon Caſtelnouvel*, frere puîné du Comte d'Aubuſſon, Lieutenant Général des Armées du Roi.

SECONDE BRANCHE.

IX. PIERRE D'ABZAC de la Douze, Ecuyer, Seigneur de Reillac, troiſieme fils de GABRIEL D'ABZAC de la Douze, I du nom, & d'*Antoinette Bernard*, épouſa par contrat du 2 Décembre 1612, *Marie Jay*, ~~veuve de *Denis de la Porte*, Conſeiller du Roi, Juge Criminel en la Sénéchauſſé de Périgord~~, fille de Noble homme *Bertrand Jay*, Seigneur de Beaufort, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, & d'*Adrienne de Laud*, dont

1. BERNARD, qui ſuit,
2. JEAN, qualifié Prieur de la Faye & de l'Eguillac de Lauche.
3. N.... mort en bas âge;
4. Une fille, épouſe de *N.... Royere*, Ecuyer, Sieur de Montlieu.

X. BERNARD D'ABZAC de la Douze, Ecuyer, Seigneur de Reillac, de l'Eguillac de Lauche en Périgord, & de la Baronie de Montançais, épouſa par contrat du 16 Novembre 1636, *Sibylle Mérigat*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sieur de Beaulieu, l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & de Jeanne Carrier, ſœur de Jean, ancien Contrôleur des Décimes de Périgord, dont

1. JEAN, qui ſuit;
2. N.... mort ſans enfans de ſon alliance avec une Demoiſelle *de la Marthonie*, veuve du Seigneur des Hommes, du nom de *Chabans*;
3. N.... Prieur de la Faye;
4. JEANNE, mariée avec *François de Hautefort*, dit le Marquis d'*Hans-Hautefort*, Seigneur d'Ajac, &c.

XI. JEAN D'ABZAC de la Douze, III du nom, Baron de Montançais, Seigneur de Reillac, de l'Eguillac de Lauche, épouſa par contrat du 29 Janvier 1667, *Gabrielle Joumart-Tiſon-d'Argence*, fille de *François*, Seigneur d'Argence, &c. & de *Françoiſe de Beaupoil Saint-Aulaire*, dont

1. N.... mort à Calais dans le Service;
2. N.... mort ſans alliance.
3. JEAN, qui ſuit;

XII. JEAN D'ABZAC de la Douze, IV du nom, Baron de Montançais, Seigneur de Reillac, de la Cropte, &c. ſuccéda au Marquis/at de la Douze après la mort de ſon couſin JEAN-FRANÇOIS D'ABZAC. Il entra dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi : ayant quitté le Service, il épouſa par contrat du 18 Avril 1699, *Iſabelle d'Aleſme de*

Lauterie, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Roche, &c. ~~Conseiller du Roi, Lieutenant Général & Criminel au Siege Présidial de Périgueux~~; & d'*Ysabelle de Landry*. Il eut de son mariage,

1. JEAN, qui suit;

2. PIERRE, Prieur de la Faye & de l'Eguillac de Lauche, & en même tems, Seigneur de cette derniere Terre, aujourd'hui réunie au Prieuré.

3. GEORGES, qui a servi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires;

4. BERNARD, qui a aussi servi dans la même Compagnie, appellé *le Chevalier de la Douze*;

5. MARIE-ANNE-URSULE, veuve de *François Philibert du Chesne de Montréal*, Lieutenant Général de Périgueux;

XIII. JEAN D'ABZAC de la Douze, V du nom, dit le Comte de la Douze, né le 19 Avril 1700, Page du Roi, dans sa Grande Ecurie, au mois de Mars 1725, Lieutenant dans le Regiment de Condé, après quelques années de Service, a épousé le 3 Août 1728, *Marguerite de Combabessouse*, fille aînée de *Nicolas*, Seigneur de Saint-Qentin de Loupiac, Conseiller en la Grand Chambre du Parlement de Bordeaux, & de *Marguerite de Gascq* : de ce mariage restent trois fils & deux filles:

1. JEAN, qui suit;

2 & 3. BERNARD; GANTONNET-MICHEL;

4 & 5. MARIE-ANNE-URSULE; & ANNE.

XIV. JEAN D'ABZAC de la Douze, né en Juillet 1729.

TROISIEME BRANCHE.

Seigneurs de Mayac.

V. GUILLAUME D'ABZAC, Seigneur de Mayac & de Limeirac, cinquieme fils de GUY D'ABZAC, Seigneur de la Douze, & d'*Agnès de Montlouis*, épousa le 3 Septembre 1476, *Antoinette de la Cropte*, fille de *Jean*, Damoiseau, Seigneur dudit lieu & de Languais : il eut pour enfans; 1

FRANÇOIS, qui suit;

2 & 3. GUILLAUME, Ecclésiastique, & ANTOINE;

4 & 5. PHILIPPE ou PHILIPPETTE, & MARIE, Religieuses au Monastere de Sainte Claire à Toulouse;

6 & 7. ANTOINETTE & JEANNE, femmes, l'une de *Raimond de la Vergne*, Seigneur de la Vergne au Diocèse de Limoges; l'autre, de *Jean Commarques*, Seigneur de Baissac;

8. HELENE, mariée à *François Ranconnet*;

9. ALIX, alliée à un Habitant de la ville de Sarlat;

10. JEANNE la jeune, mariée à *Jean de Belli*, Seigneur de Rasac.

VI. FRANÇOIS D'ABZAC DE MAYAC, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, eut pour femme *Souveraine de Paleyrac*, fille de *Bertrand*, dont

1. PIERRE,

1. Pierre, qui suit;

2. Guinot ou Gui, Curé de Gouzelles;

3. François, Seigneur de Sarrazac. Il traita avec son frere aîné les 16 & 24 Juin 1568, & laissa, de *Louise Dubois* sa femme, Pierre, aussi Seigneur de Sarrazac, dont la postérité subsistoit encore dans ces derniers tems en la personne de son arriere-petit-fils Henri d'Abzac, Seigneur de Sarrazac, marié en Normandie au mois de Février 1715, avec une Demoiselle du nom de *Fay*;

4. Guillaume, Religieux en Notre-Dame-de-Rosaliez en Poitou, & Prieur de Saint Gaudin de Niort;

5. Gabriel, Seigneur de la Chouzedie, qui n'est connu que par le testament de sa mere;

6. Jeanne, femme de *Jean Maignac*, Ecuyer, Seigneur de Mazerolles en Angoumois.

VII. Pierre d'Abzac, Seigneur de Mayac, étoit marié le 25 Juillet 1541, avec *Marguerite de Salignac de Rochefort*, fille de *Raimond*, dont la maison avoit déjà une alliance avec celle d'Abzac. *Marguerite* testa le 18 Mai 1572, & son mari le 30 Octobre 1575. Leurs enfans substitués tous les uns aux autres, furent:

1. François, qui suit;

2. Guinot ou Gui, Seigneur de Villard, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné;

3. Bardin, tige d'une branche distinguée par le nom de Cazenac;

4. Souveraine, mariée avec *François de Cussac*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, proche Bergerac;

5. Marguerite, mariée le 18 Février 1571, avec *Léonard Leroux*, fils de *Pierre*, Seigneur de Lussor, &c.

VIII. François d'Abzac, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Mayac & Rimerac, Gentilhomme ordinaire de S. M. épousa par contrat du 25 Juin 1577, *Bonne de Heu*, fille mineure de *Robert*, Seigneur de Malleroyau, pays Messin, & de *Claude du Chastelet*; dont

1. Isaac, qui suit;

2. Jacob, né le 10 Mai 1588;

3. Marguerite, mariée à *Louis Perry*, Ecuyer, Seigneur de la Chaussie.

4 & 5. Jeanne & Henriette, mariées, la premiere, 1°. à *N.... Jay*, Seigneur de Rossignol; 2°. à *Jean de Biron-Montferrand*, Ecuyer, Seigneur de Fontlongue. La seconde s'allia avec *François de Cosnac*, & elle fut sa seconde femme, sans enfans.

IX. Isaac d'Abzac, Ecuyer, Seigneur de Mayac, &c. épousa 1°. *Marie Couraudin*, fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur de Villautrange, & de *Françoise Lerry*; 2°. le 20 Mai 1629, *Esther de Livenne*, unique héritiere de *François*, son pere, Ecuyer, Seigneur de Bouix.

Du premier lit sont sortis, 1. Jacques d'Abzac de Mayac, qui suit;

2. Pierre, Capitaine dans le Regiment de Conti, qui fut blessé à la bataille de Fribourg en 1644;

3. Bernard, tué le 3 Août 1645 au combat de Norlingue, étant Capitaine dans le Régiment de Saint-Simon.

Du second lit vinrent,

1. François d'Abzac, Seigneur de Mailleroi & de Bouix dans l'Election d'Angoulême, marié à Paris le 15 Novembre 1661 à *Béatrix-Françoise d'Atraupré*, fille de *Louis*, Seigneur d'Atraupré en Bourgogne;

2. Un second François, appellé le Chevalier de Mayac.

X. Jacques d'Abzac, Seigneur de Mayac, de Limerac, &c. fut successivement Page du Roi dans sa petite Ecurie, & Capitaine dans le Régiment de Gaston, frere unique de Louis XIII. Il fut maintenu dans sa noblesse en 1667, avec ses freres & cousins, par M. Daguesseau, Intendant de Limoges. Il étoit alors premier Chambellan de S. A. R. Monsieur, Gaston Duc d'Orléans, & mourut Maréchal de Camp des Armées du Roi, en Octobre 1678. Il fut marié trois fois; 1°. le 22 Mai 1648 avec *Madelene Estourneau*, fille de *François*, Baron de Ris, Seigneur de la Motte-Tersanne en Périgord; 2°. le 30 Juin 1650 avec *Anne de Babaine*, fille de *Paul*, Seigneur d'Usson en Saintonge, & de *Diane d'Estuer de Caussade*; 3°. le 8 Juin 1654 avec *Louise de Brémond d'Ars*, fille de *Jean-Louis*, Seigneur d'Ars, &c. & de Dame *Marie de Verdelin*. Il n'eut des enfans que de la troisieme femme, qui lui apporta la Terre de Migré; savoir,

1. Jacques d'Abzac, mort en 1701, sans avoir été marié;

2. Henri, qui suit;

3. Annet-Joseph d'Abzac de Mayac, qui de son mariage avec une Demoiselle du nom de *Vaulx*, laissa un fils, mort sans postérité & deux filles, une Religieuse à Exideuil, l'autre mariée à *Charles d'Estrade*, Seigneur de Contie;

4. Jacques, Seigneur du Bourg;

5. François, Seigneur de Villautrange;

6. Et une fille, Religieuse aux Carmelites de Saintes.

XI. Henri d'Abzac, Baron de Roussiac, Seigneur de Mayac, &c. mourut subitement en 1722, après avoir été successivement Capitaine de Chevaux-Légers & de Carabiniers. De son mariage le 15 Novembre 1694 avec *Marie-Benoîte Saunier de Montplaisir*, fille unique de *François*, Seigneur de Montplaisir, & d'*Adrienne de Lannes*, Dame de Pommiers; il avoit eu,

1. Annet-Joseph d'Abzac de Mayac, né le 7 Octobre 1695, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie le 22 Mai 1714, mort en 1719, sans avoir été marié;

2. François, qui suit;

#/ 3. Guillaume, Capitaine dans le Régiment d'Enghien;

4. Joseph, Capitaine dans le Régiment de Poitou;

5. Un second François;

6. Un troisieme François, né le 5 Septembre 1712, reçu Page de la grande Ecurie le 4 Septembre 1727, ensuite Officier dans le Régiment de Saint-Simon, Cavalerie;

7. Bernard, Garde-Marine;

8. Marthe, mariée 1°. à *François-Jean*, Seigneur de la Roche, &c. Chevalier de Saint Louis; 2° le 20 Mai 1721 à *Charles Boisseul*, Seigneur dudit lieu, Capitaine dans le Régiment de Lambesc, Cavalerie, & Chevalier de Saint Louis;

9. Barbe, l'aînée, alliée à *François Faucher*, Seigneur de Vessac;

10. Marie, femme du Baron *de la Luminade*, du nom de *Beaupoil-Saint-Aulaire*;

11. Et Barbe d'Abzac, la jeune.

XII. François d'Abzac, III du nom, Seigneur de Mayac, de Montplaisir, de Pommiers, dit le Marquis de Migré, étoit Mousquetaire du Roi lorsqu'il épousa *Marie d'Aydie-Ribérac*, fille d'*Armand*, appellé le Vicomte d'Aydie, & de *Marie de Beaupoil-Saint-Aulaire*; dont

1. Antoine d'Abzac de Mayac;

2. Guillaume d'Abzac de Mayac;

3, 4 & 5. Marie, Marthe, & Marie, la jeune.

QUATRIEME BRANCHE.

Seigneurs de Villard, de Saint-Pardoux, &c.

VIII. Guy d'Abzac de Mayac, Seigneur de Villard, dans la Paroisse de Saint-Pardoux-la-Riviere en Périgord, second fils de Pierre d'Abzac, Seigneur de Mayac, & de *Marguerite de Salignac de Rochefort*, épousa par contrat du 3. Mai 1576 *Louise Brun de la Valade*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Catherine de Lur-de-Longa*. Les enfans sortis de ce mariage sont; de ce mariage furent

1. Pierre, qui suit;

2. Jacques, qui épousa par contrat passé le 31 Décembre 1612 *Catherine le Poivre*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Tuffas, & de *Judith de Barbezieres*. Il eut de ce mariage Isaac, qui, fut avec ses deux cousins, maintenu dans sa noblesse le 14 Août 1767, par M. Daguesseau, d'A Intendant de Limoges. Il avoit épousé le 20 Octobre 1645 *Anne d'Escranayac*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur du Verger, & de *Jeanne Bigot*, mais on en ignore la postérité;

3. Helie, Seigneur de la Combe près de Ruffec en Angoumois, qui épousa une Demoiselle du nom de *Chevalier*; on ignore aussi quels furent ses enfans, & si sa postérité subsiste;

4. Raimond, auteur de la Branche des Seigneurs de Pressac, rapportée ci-après;

5. Jacob, mort sans postérité;

Et quatre filles : la premiere & les deux dernieres ne sont connues que par une transaction du 25 Novembre 1621. La seconde, nommée Marguerite, épousa, le 18 Février 1602, *Antoine de Boisseul*, Seigneur dudit lieu en bas Limousin.

IX. Pierre d'Abzac, Seigneur de Villard, de Saint-Pardoux-la-Ri-

viere, épousa par contrat du 27 Septembre 1607 *Anne Perry*, fille de *Jean*, Seigneur de Mazieres, &c. & de *Marie Eschallard*. De ce mariage sortirent,

1. Jean, qui suit;

2. Un autre fils, Seigneur de Saint-Pardoux, mort à Tours sans postérité,

Et trois filles, dont les deux premieres prirent le voile, l'une à Périgueux, & l'autre à Saint-Pardoux; & la troisieme, mariée au Seigneur de Bélac en Angoumois.

X. Jean d'Abzac, Ecuyer, Seigneur de Villard, de Saint-Pardoux-la-Riviere, &c. épousa, le 25 Janvier 1640, *Renée de Lambertie*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Prung, &c. & de *Jeanne Coustin du Masnadac*, dont,

1. Jacques, qui fut Page de la Reine;

2. Helie, qui suit;

3. Raimond, Lieutenant de Cavalerie;

4. N.... appellé le Sieur de Robertie, Capitaine dans le Régiment de Picardie;

5. N.... Lieutenant dans la Compagnie de son frere;

6. Une fille, Religieuse à Saint-Pardoux;

7. Marie, femme d'*Antoine de la Roche-Amyond*, Seigneur de Prémillac, de la même Maison dont est l'Archevêque de Reims, & Grand Aumônier de France depuis 1760.

XI. Helie d'Abzac de Villard, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie en 1667, ensuite Capitaine dans le Régiment du Roi, qui n'eut de son mariage avec *N.*.... pour unique héritiere, que,

XII. Renée-Françoise d'Abzac, Dame des Terres de Villard, de Mazieres & de Saint-Pardoux-de-la-Riviere, qui les porta toutes en mariage à *Claude d'Alogni*, Seigneur du Puy-Saint-Astier, qu'elle épousa par contrat du 24 Octobre 1702.

CINQUIEME BRANCHE.

Seigneurs de Pressac.

IX. Raimond d'Abzac, Seigneur de la Forest & de Villard en Périgord, quatrieme fils de Guy d'Abzac, Seigneur de Villard, & de *Louise le Brun de la Vallade*, successivement Capitaine d'Infanterie dans le Régiment d'Epernon Infanterie, & de Cavalerie, se maria 1°. le 5 Janvier 1613, avec *Guionne de Singarreau*, Dame de Pressac en Angoumois, fille & héritiere de *Jean*, mort Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Catherine de Bermondet*, morte sans enfans : mais elle l'institua son héritier, au moins en partie, & la Terre de Pressac lui resta par transaction; & il se maria 2°. à *Anne d'Alouë*, fille de *Louis*, Seigneur des Ajots en Angoumois, & de *Marie de Livenne*. Il eut du second lit,

X. Jacques d'Abzac, Seigneur de Pressac & de Vouzan, Page du Roi en sa grande Ecurie, marié, 3 Juillet 1655, avec *Marie Raoul*, fille

de *Samuël*, Ecuyer, Seigneur de Vouzan & de la Bergerie, & de *Claude Guerin*, dont,

1. Gabriel d'Abzac, Seigneur de Savignac;
2. Antoine d'Abzac, Seigneur de Vouzan;
3 & 4. Louis d'Abzac & Susanne;
5. Julie, mariée par contrat du 9 Janvier 1694, avec *Jean de la Breuille*, Seigneur de Chantrezac & des Pousses en Limosin, fils de *Jean*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Marie Taveau*, laquelle, devenue veuve, se remaria avec un Jean d'Abzac, qualifié Seigneur de Fermage, qui, de concert avec sa femme, stipula par le contrat, que s'ils venoient à se séparer des futurs époux, ceux-ci jouiroient de la Terre des Pousses; & Jacques, pere de Julie, conjointement avec son fils Gabriel d'Abzac, délaissa à sa future épouse la Terre de Vouzan, au moyen de quoi elle renonça à toute succession, soit paternelle, soit maternelle.

XI. Gabriel d'Abzac, Seigneur de Savignac.

Les armes de la branche de la Douze : *d'argent à une bande d'azur, chargée au milieu d'un bezan d'or, & une bordure d'azur, chargée de neuf bezans d'or.*

* ACERAC, Seigneurie en Bretagne, qui est entrée avec la Baronnie d'Ancenis dans la Maison de Rieux par l'alliance de *Jeanne de Rochefort* avec Jean II, Sire de Rieux, créé Maréchal de France en 1397; dignité à laquelle fut élevé en 1417, son second fils Pierre de Rieux, Seigneur d'Acerac. Cette Seigneurie retourna par sa mort à son frere aîné Jean III, pere de François, & ayeul de Jean IV, Sire de Rieux, Maréchal de Bretagne en 1470, & nommé par le testament du Duc François II, tuteur & gardien de ses deux filles, comme son proche parent. *Jeanne de Rohan*, sa mere, étoit fille de *Marguerite de Bretagne*, tante du Duc. Son second fils François de Rieux, eut en partage la Seigneurie d'Acerac, que son fils Jean fit ériger en Marquisat par Lettres du mois de Septembre 1574, enregistrées le mois d'Avril 1576. Son fils étant mort sans alliance, *Acerac* passa à son neveu Jean de Rieux. ~~*Voyez* RIEUX.~~

ACHARD. Le nom d'Achard est fort ancien, & un nom patronymique, & connu dans les tems les plus reculés.

En 640 vivoit Achard, Evêque de Noyon, & Grand Référendaire sous les regnes de Clotaire II & de Clovis II, Rois de France; il fut sacré sous celui de ce dernier Monarque. Il s'étoit rendu illustre à la Cour de Clotaire II dans la charge de Grand Référendaire, qui avoit le Sceau Royal, & sous lui étoient les petits Référendaires, que l'on nommoit Chanceliers. *Voyez* Mézeray, Histoire de France, pages 372 & 418.

Le même Mézeray rapporte que le ~~même~~ pays d'Angoumois fut délivré des Sarrasins en 725, sous le regne de Chilpéric II, Roi de France, par une victoire entiere, où les Aquitains eurent part, étant accourus au péril.

Ce fut sans doute en mémoire de cette victoire qu'on érigea une

Croix sur le grand chemin d'Angoulême à la Rochefoucauld, sur le pied de laquelle on lit une ancienne inscription ainsi conçue :

» *Les Achards, les Tisons & les Voisins*
» *Du Pays ont chassé les Sarrasins.*

Ces Infidèles avoient été attirés en France par EUDES, Duc d'Aquitaine, & s'étoient emparés de la Ville d'Angoulême, d'où ils furent chassés par un Achard, lequel fit ensuite rebénir les Eglises, & rétablit l'Evêque de cette Ville sur son Siége épiscopal. En mémoire de cette action, l'aîné de la maison d'Achard a le droit de conduire l'Evêque d'Angoulême, lors de sa premiere entrée dans cette Ville; & ce droit qui avoit été accordé par les Rois de France, fut confirmé par le Roi LOUIS XIV; *voyez* les Provisions données par ce Prince à *Pierre Joumard-Tison*, Marquis d'Argence, pour la Charge de Lieutenant de Roi en Bourgogne du 16 Septembre 1710.

On trouve un JACQUES ACHARD qui souscrivit le 10 Octobre, indiction 9, & la troisieme année du regne d'EUDES, Roi de France, l'acte de donation que fit *Ebles*, II du nom, Comte de Poitou, au Chapitre de Saint-Martin de Tours d'un héritage considérable, situé dans la Paroisse de Saint-Savignien, sur la riviere de Charente. *Voy. l'Histoire des Comtes de Poitou, & Ducs de Guyenne*, p. 209.

ELBON ACHARD signa l'acte de donation que firent en 985 *Robert & Adéard* sa femme, au Monastere de Saint-Cyprien de Poitiers. Cet acte est rapporté par *Besly*, p. 292, *des preuves de son histoire des Comtes de Poitou.*

Un ACHARD signa en 990 l'acte d'une donation faite par *Guillaume*, Duc de Guyenne, & Abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, à un nommé *Guillaume*. Voyez *Besly*, p. 287.

Un autre ACHARD & *Amélie*, sa femme, céderent en 1005 aux Religieux du Monastere de Saint-Cyprien, des terres & marais salans; & l'acte en fut signé tant par eux que par *Guillaume*, Duc de Guyenne; *Guillaume*, son fils; *Gilbert*, Evêque de Poitiers, & le Vicomte *Boson*. Voy. *le même Besly*, p. 277.

Un autre ACHARD, *Rosalie*, sa femme, & CALADON, leur fils, fonderent, le 14 des Calendes de Mai de l'an 1007, l'Abbaye de Saint-Laon de Thouars. Voy. *Gallia Christiana*, Tome II.

GUILLAUME ACHARD, Sire de la Motte, fut l'un des Seigneurs qui signerent, le 6 des Nones (2 Mars) 1096, l'acte de la restitution d'une partie de l'Isle d'Oleron, faite à *Guillaume*, Duc de Guyenne, Comte de Poitou, par *Ebles de Chastellaillon*. L'an 1124, & sous le Pontificat de *Gilbert*, Evêque de Poitiers, un PIERRE ACHARD souscrivit l'acte de la fondation de l'Abbaye de Trisai en Poitou, de l'Ordre de Cîteaux, filiation de celle de Pontigny. Quelques-uns prétendent que cette Abbaye ne fut fondée qu'en 1142 ou 1145. Voyez *Gallia Christiana*, Tome II, p. 423.

GUILLAUME IX, Duc de Guyenne, Comte de Poitou, étant décédé

le 10 Février 1126, son corps fut inhumé dans l'Abbaye de Moutierneuf à Poitiers; & l'acte de son inhumation fut signé par *Guillaume*, Evêque de Poitiers; *Wulgrin II*, Comte d'Angoulême; *Émeric*, Vicomte de Thouars; *Robert* le Bourguignon; *Raoul Achard*, « connu parmi la Noblesse distinguée de Poitiers », *dit le Comte de Boulainvilliers, dans son Etat historique de la France, fait sur les Mémoires des Intendans*, Tome V, p. 339; & par *Guillaume d'Aspremont*. Voyez *Besly, Histoire de Poitou*, p. 129.

Pierre Achard, Gouverneur de Poitiers, fit bâtir dans cette Ville une Porte qui subsiste encore sous le nom de *la Porte Achard*. Les mémoires domestiques disent qu'il avoit épousé *Elizabeth Raymond*. Quelques-uns prétendent que ce Pierre Achard étoit frere d'Achard, appellé Jean dans quelques mémoires, lequel étoit Evêque d'Avranches dans le douzieme siecle. Ce Prélat étoit natif du Comté de Domfront en Normandie, ce qui l'a fait croire Anglois, parce que la Normandie étoit alors soumise au Roi d'Angleterre. Il avoit été Chanoine Régulier de Saint-Augustin, & fut le deuxieme Abbé de Saint-Victor-lez-Paris. Il succéda à *Guildouin* en 1155, & fut élevé sur le Siége de l'Eglise d'Avranches en 1162, après la mort de *Herbert*. Achard eut beaucoup de part à la bienveillance de Henri II, Roi d'Angleterre, & il fut le parrein d'Aliénor, fille de ce Prince, depuis femme d'Alfonse IX, Roi de Castille. Il mourut le 29 Mars 1172, & fut enterré dans l'Eglise de la Sainte-Trinité de l'Abbaye de la Luzerne au Diocèse d'Avranches. On y voit cette épitaphe : *Hîc jacet Achardus, Episcopus, cujus charitate ditata est paupertas nostra.* On trouve dans le livre des Abbés de Saint-Victor cette inscription en vers :

» *Hujus oliva domûs, Anglorum gloria Cleri,*
» *Jampridem dignus cœlesti luce foveri;*
» *Fœlix Achardus, florens ætate senili,*
» *Præsul Abrincensis ex hoc signatur ovili.*

Et on a de ce Prélat divers ouvrages, entr'autres : *De divisione animæ, de Sanctâ Trinitate, de tentatione Domini in deserto;* Et une Histoire de la vie de Saint Gézelin. Moreri, au mot ACHARD.

Un Chevalier Achard fut envoyé à Bordeaux en 1202 à la tête d'une Compagnie de cent Archers, ou Gens d'armes, selon Dupleix, p. 537; c'étoit un poste fort honorable dans ce tems-là. On le dit fils de Pierre Achard, Gouverneur de Poitiers, dont on vient de parler; & on lui donne pour femme la fille unique du Seigneur de Pommiers, duquel il prit les armes, qui sont *trois étoiles*. Quelques-uns lui donnent pour fils,

Olivier Achard-de-Pommiers, duquel descendent les Seigneurs de ce nom.

Robert Achard, compris, dans un rôle arrêté le 14 Juin 1294, au rang des Vicomtes désignés par Edouard I, Roi d'Angleterre, pour passer en Gascogne au service de ce Prince dans la guerre qui s'étoit

allumée l'année précédente entre lui & le Roi de France PHILIPPE IV, dit LE BEL, & laquelle fut terminée heureusement par *Raoul de Clermont*, dit *de Nesle*, Connétable de France, après la défaite des Anglois à deux reprises, & leur avoir enlevé la Ville de Bordeaux & plusieurs autres Places.

On lit dans un titre de l'Abbaye d'Orbestier, du Lundi avant les Cendres de l'an 1348 : *Nomina Nobilium qui tenentur residentiam in Castro Thalomon annis singulis .....; scilicèt Helias Achardy, per tres menses sequentes continuos, hæredesque Gumberti de Mothâ per quindecim dies continuos tenentur facere residentiam in Castro de Thalomon*, &c.

MARGUERITE, déguerpie de GUILLAUME ACHARD-VARLET.

Le nom d'*Achard* est encore porté par différentes familles du Royaume, tant en Dauphiné, qu'en Normandie & en Guyenne.

Quant à celle dont il est ici question, son origine est des plus anciennes : elle est sortie des anciens Princes de Montpellier, (de la même race dont étoit le *bienheureux Saint Roch*), selon les provisions de la Charge de Lieutenant de Roi en Bourgogne, au Département de l'Autunois, de l'Auxois, & de l'Auxerrois, données par le feu Roi LOUIS XIV à PIERRE JOUMART-TISON, Marquis d'Argence, le 14 Septembre 1710, dans lesquelles il est dit, qu'il n'y a point de familles qui aient prodigué plus généreusement sa vie & ses biens pour l'Etat.

Cette Maison s'est divisée en diverses branches ; sçavoir, des Seigneurs de Pommiers, de Vesac, & Desogers, ou des Augiers, de Sufferte, d'Argence, de la Brangelie, de Balauzac, de Légé, de Champagné & des Houlmes; dont quelques-unes sont actuellement éteintes. La plûpart de ces branches portent aujourd'hui le nom de *Joumart*, en vertu d'une substitution; & celle d'Argence a ajoûté au nom de Joumart, celui de *Tison-d'Argence* par une autre substitution.

I. Nous avons remarqué ci-dessus qu'ACHARD, que l'on dit fils de PIERRE ACHARD, Gouverneur de Poitiers, épousa une fille du Seigneur de Pommiers. Cet ACHARD, qualifié Chevalier, fut envoyé à Bordeaux en 1202, à la tête d'une Compagnie de cent Archers, selon Dupleix. On présume, d'après cet Auteur, que,

II. PIERRE ACHARD, Seigneur de Pommiers, étoit son fils. Celui-ci est compris au nombre des Chevaliers qui suivirent en 1214 PHILIPPE AUGUSTE, Roi de France, dans la guerre qu'il eut contre l'Empereur OTHON IV, & se trouva avec lui à la bataille de Bouvines, gagnée le 27 Juillet de cette année par ce Monarque sur cet Empereur.

III. OLIVIER ACHARD, Seigneur de Pommiers, pouvoit être fils de PIERRE; il souscrivit en 1269 l'acte de l'accord fait entre ALPHONSE de France, Comte de Poitiers, & l'Evêque d'Agen. *Gallia Christiana*, p. 434. On lui donne pour femme une Demoiselle *de Grailly*.

IV. LOUIS ACHARD, Seigneur de Pommiers, suivoit en 1345 le parti d'EDOUARD III, Roi d'Angleterre, contre JEAN de France, Duc de Normandie, & se distingua à la bataille de Poitiers le 19 Septembre 1356; il passa en Espagne avec EDOUARD, Prince de Galles, surnommé *le Noir*, selon

ſelon l'Auteur de l'Hiſtoire de CHARLES V, p. 918 ; lequel rapporte les noms des Seigneurs qui accompagnerent le Prince de Galles en ce voyage l'an 1369 ; ces Seigneurs étoient *le Captal de Buch, les Sires de Pons & de Parthenay, les Comtes d'Armagnac, de Périgord & de Mucidan ; le Sire d'Albret, le Seigneur de Pommiers, & ſes freres, dits Achards*, ceux de l'Eſparre & de Curton ; on lui donne pour femme *Livie*, fille du Seigneur de Fronſac.

V. CHARLES ACHARD, Seigneur de Pommiers, fils de LOUIS ACHARD, fit hommage de ſa Seigneurie de Pommiers, à EDOUARD, Prince de Galles, comme Duc de Guyenne en 1373. Il accompagna le Roi CHARLES VI au voyage de Flandres, & fut l'un des Chevaliers qui reſterent auprès de ce Prince pour ſa garde pendant la bataille donnée à Roſebecq, entre Ypres & Courtray, le 27 Novembre 1382, où les Flamands, qui s'étoient revoltés contre leur Comte, furent défaits par les François. L'Abbé le Laboureur dans ſon hiſtoire de CHARLES VI, p. 60, dit qu'il ne reſta auprès de la perſonne du Roi, pour ſa garde, que l'élite des plus braves, & des plus renommés Chevaliers de ce tems ; ſçavoir, Meſſire *Raoul* de Renneval, le Begue de Villaines, le Sire de Pommiers, le Vicomte d'Acy, Meſſire *Guy* le Baveux, & Meſſire *Enguerrand* de Heudin, tout le reſte de l'armée ayant mis pied à terre. La femme de CHARLES ACHARD fut, ſelon un mémoire domeſtique, une Demoiſelle de la Maiſon de Cadillac, laquelle le rendit pere de

1. PIERRE ACHARD, Co-Seigneur de Pommiers, Auteur des Seigneurs de Verac, qui ſubſiſtent encore.

2. Et de JACQUES ACHARD, auſſi Co-Seigneur de Pommiers, qui ſuit ;

VI. JACQUES ACHARD, Co-Seigneur, ou Seigneur en partie de Pommiers, ſervit utilement dans les guerres de ſon tems. Il ſe trouva au ſiége d'Orléans ſous le Comte de Dunois, & il y périt malheureuſement ſous le pont de cette Ville, où il ſe noya dans une ſortie que ce Comte fit ſur les Anglois le 6 Mai 1429. Dès l'an 1415, il avoit été marié avec *Jeanne Joumart*, Dame de Sufferte, iſſue d'une ancienne Maiſon, ſœur & héritiere d'*Audouin Joumart*, Seigneur de Sufferte, & d'*Yvonne de Creyſſac*.

VII. AUDOUIN JOUMART ſe voyant ſans enfans, fit ſon teſtament le 20 Décembre 1441 en faveur de ſa ſœur, & l'inſtitua ſon héritiere dans tous ſes biens, & lui ſubſtitua AUDOUIN ACHARD, ſon neveu & filleul, à condition de prendre le nom & les armes de Joumart, leſquelles étoient d'*azur à trois annelets d'or, poſés* 2 & 1 ; & à ſon défaut, PIERRE ſon frere aîné. Il paroît que de ce mariage il n'y eut que ces deux enfans :

1. PIERRE ACHARD, qui étoit l'aîné, continua la poſtérité des Seigneurs de Pommiers en partie, d'où ſont ſortis les Seigneurs des Augiers, qui ſubſiſtent encore dans le Bordelois.

2. AUDOUIN ACHARD, ſurnommé JOUMART, qui continua la poſtérité ſous le nom de JOUMART.

VIII. AUDOUIN ACHARD, Damoiſeau, prit le nom & les armes de Joumart, en vertu de la ſubſtitution de ſon oncle, & fut Seigneur de

Sufferte, de la Borde, de Légé, & de la Brangelie. Il fut présenté par sa mere au Sire de Pons, *Jacques*, Seigneur de Pons & de Riberac, pour son vassal, le 12 Août 1446. Le Roi CHARLES VI, & PIERRE, II du nom, Duc de Bretagne, ayant confisqué les biens d'AUDOUIN JOUMART, son oncle maternel, lui donnerent, & à JEANNE JOUMART sa mere, la confiscation de ces biens en 1451; & le 8 Août 1452, il fit hommage le 5 Mars 1464 à *Alain*, Sire d'Albret, pour l'hôtel noble situé au Bourg de Vaussing, & qu'il tenoit de lui sous le titre d'achat d'une paire de gants blancs, & le 14 Octobre suivant il eut souffrance d'un an pour faire les foi & hommage qu'il lui devoit pour ce qu'il tenoit de lui en fief, à cause de sa Châtellenie de Montpaon.

AUDOUIN ACHARD-JOUMART avoit épousé, le 10 Octobre 1450, Noble *Agnès Jaubert*, fille de Noble *Bernard Jaubert*, Damoiseau, Seigneur de Montagrier, d'Allemans & Montardy. Il mourut avant le 6 Mai 1492; les enfans sortis de cette alliance furent,

1. BERNARD JOUMART-ACHARD, dit *le vieux*, Seigneur de Sufferte, qui a continué la postérité.

2. BERNARD JOUMART-ACHARD, surnommé *le jeune*, Seigneur de Sufferte en partie, qui transigea le 6 Décembre 1513 sur le partage des successious de ses pere & mere avec CHARLES JOUMART, son frere.

3. CHARLES JOUMART-ACHARD, Seigneur de Fargès, vivant en 1513.

4. PIERRE JOUMART-ACHARD, Ecclésiastique, présent aux articles du mariage de JACQUES JOUMART, son neveu, le 12 Décembre 1510.

5. MARIE JOUMART-ACHARD, Dame en partie de Sufferte, mariée, avant le 28 Août 1487, avec *Jean Gombaut*, Ecuyer, Seigneur de l'Escardiere en Fronsadois, & qui vivoit encore avec lui le 23 Mai 1501.

6. Et JEANNE JOUMART-ACHARD, vivante le 23 Mai 1501, & morte avant le 6 Décembre 1513.

IX. BERNARD JOUMART, surnommé *le vieux*, Damoiseau, Seigneur de Sufferte, de Chournia & de la Brangelie, fit un accord le 21 Mai 1488 avec MARIE JOUMART, sa sœur aînée; transigea avec sa mere & avec ses freres & sœurs au sujet de la succession paternelle le 6 Mai 1492; fit son testament le 20 Décembre 1507, & assista au contrat de mariage de *Jean de la Cropte*, Seigneur de Chassaignes. Il fut marié deux fois; la premiere, par contrat du 22 Septembre 1477, avec *Françoise de la Porte*, morte sans enfans, fille d'*Alain*, Ecuyer, Seigneur de Luzignac en Périgord, & d'*Agnès de Plederan*, Dame de Champnieres en Limousin; la seconde, par autre contrat du 4 Avril 1479, avec *Catherine d'Ayts*, fille de *Bertrand*, Seigneur de la Feuillade, & de *Louise Dumesnil*. De ce second mariage sortirent:

1. JACQUES JOUMART, Ecuyer, Seigneur de Sufferte, de Loirat, & de Fougerat, Auteur de la branche des Seigneurs de Sufferte, & des Marquis d'Argence, substitués au nom de Tison-d'Argence, qui existent encore.

2. JEAN JOUMART-ACHARD, Ecclésiastique;

3. JEAN JOUMART-DES-ACHARDS, Seigneur de la Brangelie, qui suit;

4. Armoise Joumart, femme de *Jean de Montferrand*, Seigneur de Bellegarde.

5. Et Morelle Joumart, morte ſans enfans du Seigneur de *Puy-regnier* ſon mari.

X. Jean Joumart-des-Achards, Seigneur de la Brangelie, de Sufferte en partie, de la Double, & des Houlmes, partagea le premier Dimanche du mois de Juin 1511, avec Jacques Joumart, Seigneur de Sufferte, ſon frere aîné; fit ſon teſtament le 14 Avril 1534, & mourut le 28 Avril 1542. Il avoit été marié en premieres noces, par contrat du 27 Avril 1516, avec *Gilberte de la Cropte-de-Languais*, ~~vivante en 1527~~, fille puînée de *François de la Cropte*, Vicomte de Languais, & de *Marguerite de Roffignac*; *Gilberte de la Cropte-de-Languais* étoit de la même maiſon, & parente, du quatrieme au neuvieme dégré, d'*Uranie de la Cropte-de-Beauvais*, Comteſſe de Marennes en Saintonge; mariée le 17 Décembre 1682 à *Louis-Thomas de Savoye*, Comte de Soiſſons, Duc de Carignan. Jean Joumart-des-Achards épouſa en ſecondes noces *Marguerite de Vaux*, Dame des Houlmes, morte avant le 2 Octobre 1533. Du premier mariage vint,

1. Jacques Joumart-des-Achards, Seigneur de Sufferte, qui a continué la poſtérité.

Et du ſecond mariage ſortirent:

2. François Joumart-des-Achards, Seigneur de Champagné & de la Gellerie, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui de ſon mariage avec *Marguerite Jaubert de Cumont*, ~~laquelle étoit veuve le 5 Octobre 1583~~, laiſſa,

Marguerite Joumart-des-Achards, mariée par contrat du 5 Octobre 1583 à *Jean Bouchard*, Ecuyer, Seigneur de Plauſſons, qui fit ſon teſtament le 12 Juin 1621.

3. Annet Joumart-des-Achards, Ecuyer, Seigneur des Houlmes, vivant le 23 Mars 1561. Il épouſa *Louiſe de la Place-de-Torſac*, & en eut,

Gaspard Joumart-des-Achards, Ecuyer, Seigneur des Houlmes, de Maſpoitevin, & en partie de Saint-Méard, de Drouné & de Sallebeuf, vivant le 5 Octobre 1583; de *Michelle Bouchard d'Aubeterre*, ſa femme, fille de *Mery Bouchard d'Aubeterre*, Seigneur de Monchaude, & de *Renée Gillier*, il laiſſa,

Philippe Joumart-des-Achards, mariée par contrat du 24 Août 1588, à *Antoine de Chabans*, Seigneur de Chabans, de Menesplez, & de la Chapelle-Fauchier, lequel teſta le 15 Mai 1608.

4 ~~Et~~ Honorette Joumart-des-Achards, vivante le 2 Octobre 1533.

XI. Jacques Joumart-des-Achards, Ecuyer, Seigneur de Sufferte, de la Brangelie & de Légé, épouſa par contrat du 25 Novembre 1544, *Catherine de Montardy*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Laſcoux, Co-Seigneur de Montagrier, & de *Marguerite de Salagnac*; & fit ſon teſtament le 8 Janvier 1554. Il avoit eu de *Catherine de Montardy*, ſa femme,

1. Poncet Joumart-des-Achards, Seigneur de Sufferte, qui ſuit;
2. Nicolas Joumart-des-Achards.

3. Et MARGUERITE JOUMART-DES-ACHARDS.

XII. PONCET JOUMART-DES-ACHARDS, Ecuyer, Seigneur de Sufferte & de la Brangelie, Vicomte de la Double, de Loirat, & de Fougerat; Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur du Château-Trompette de Bordeaux, fut institué héritier de son pere par son testament du 8 Janvier 1554. Il signala sa valeur à la bataille de Coutras le 20 Octobre 1587, pour le parti Catholique contre les Huguenots; fit son testament le 11 Avril 1590, & fut fait Gouverneur du Château-Trompette le premier Octobre suivant. Il avoit épousé, par contrat du premier Octobre 1574, *Louise de Chabans*, fille de *Pierre de Chabans*, Seigneur de Menesplez, de Lavignac, & en partie de la Chapelle-Fauchier; Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie de cinquante Hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majesté, commandée par M. de *Sanssac*, son beau-frere, & de *Louise Prévôt de Sanssac*; de cette alliance il avoit eu,

1. ANTOINE JOUMART-DES-ACHARDS, Seigneur de la Brangelie, qui suit;

2. FRANÇOIS JOUMART-DES-ACHARDS;

3. LOUISE JOUMARDS-DES-ACHARDS;

4. Et CATHERINE JOUMART-DES-ACHARDS, tous nommés dans le testament de leur pere, du 11 Avril 1590.

XIII. ANTOINE JOUMART-DES-ACHARDS, Chevalier, Seigneur de la Brangelie, Vicomte de Légé & de la Double, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, épousa, par contrat du 16 Février 1616, *Louise Pasquier*, fille de *Nicolas Pasquier*, Ecuyer, Seigneur de la Prévôté de Mincy, de Gemus, & de la Madelene, près de Paris, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi; & de *Susanne de Brémont d'Ars*, Dame de la Baronnie de Balenzac en Saintonge; & il avoit eu de cette alliance :

1. GASPARD JOUMART-DES-ACHARDS, Seigneur & Vicomte de Légé, Maréchal de Camp des Armées du Roi, tué à l'affaire de Castel-Jaloux.

2. NICOLAS JOUMART-DES-ACHARDS, Seigneur de la Brangelie, qui suit;

3. ANTOINE JOUMART-DES-ACHARDS, Vicomte de Légé, tué au Mas d'Agénois.

4. HENRIETTE JOUMART-DES-ACHARDS, Abbesse de l'Abbaye d'Aubeterre en Angoumois, de l'Ordre de Cîteaux.

5. Et JEANNE JOUMART-DES-ACHARDS, mariée, par contrat du 24 Février 1642, avec *Jean-François de Beyrac*, Seigneur de Tayac, de Malmoissons & de la Pomarede, fils de *Claude de Beynac*, Co-Seigneur de Tayac, de Castels, & de Meirals; & de *Catherine de Saillans.* Il fit son testament le 9 Août 1661, & *Jeanne Joumart* étoit veuve de lui le 15 Mars 1668.

XIV. NICOLAS JOUMART-DES-ACHARDS, Chevalier, Seigneur de la Brangelie, de Légé, de Mesne, de la Borde, & de Balauzac; Vicomte de la Double; fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie, par commission

du 23 Mai 1646; fit son testament le 30 Mai 1674. Il avoit épousé, par contrat du 14 Septembre 1639, *Claire de Chabans*, fille de *Louis de Chabans*, Chevalier, Baron de Chabans & de Mesne, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, Gouverneur de la Ville de Sainte-Foy, & Ambassadeur à Venise; & de *Susanne Guillard de l'Epicheliere;* elle tiroit son extraction par *Marie de Bethune*, sa bisayeule maternelle, des Maisons les plus illustres d'Angleterre & de France : il en eut,

1. ANTOINE-HENRI JOUMART-DES-ACHARDS, Vicomte de la Brangelie, qui a continué la postérité.

2. HENRI JOUMART-DES-ACHARDS, Chevalier, Seigneur de Légé, mort après le 30 Mai 1674 dans l'Isle de la Martinique, servant en qualité d'Officier dans la Marine.

3. GÉOFFROY JOUMART-DES-ACHARDS, Vicomte de Légé, marié à *Marguerite de Fayolles de Mellet*, fille de *Philippe de Fayolles de Mellet*, Marquis de Neuvie, & de *Louise de Taillefer-de-Barriere-de-Mauriac*, dont les Vicomtes de ce nom qui existent encore; & dont est sortie MARIE-ANTOINETTE JOUMART-DES-ACHARDS, veuve de *Fraušois-Isaac de la Cropte*, Marquis de Bourzac depuis le 31 Juillet 1758, frere aîné de feu *Jean-François de la Cropte de Bourzac*, Evêque de Noyon, Comte & Pair de France.

4. PIERRE JOUMART-DES-ACHARDS;

5. FRANÇOIS JOUMART-DES-ACHARDS;

6. LOUIS JOUMART-DES-ACHARDS, tous nommés dans le testament de leur pere, du 30 Mai 1674.

7. Et JULIE JOUMART-DES-ACHARDS, Religieuse de l'Ordre de Cîteaux dans l'Abbaye d'Aubeterre en Angoumois.

XV. ANTOINE-HENRI JOUMART-DES-ACHARDS, Vicomte de la Brangelie, de Balauzac, de Légé, de Remignac & de Papalis, servit pendant l'espace de vingt-deux ans en qualité de Colonel, & fit son testament en 1701. Il avoit été marié par contrat du 1 Août 1667, avec *Angelique de Taillefer-de-Barriere*, fille de *François de Taillefer-de-Barriere*, Chevalier, Seigneur de Mauriac, & de *Marie du Marcheis :* elle étoit tante de *Marguerite de Taillefer*, femme de *Gabriel de Taleyrand de Perigord*, & ayeule de *Gabriel-Marie*, Comte de Taleyrand, Prince de Chalais, Grand d'Espagne de la premiere classe. ANTOINE JOUMART-DES-ACHARDS eut de son mariage,

1. HÉLIE-FRANÇOIS JOUMART-DES-ACHARDS, Comte de la Brangelie, Baron de Balauzac, marié avec *Hippolyte-Angele de Beaumont-Gibaud*, sœur de feu *Léon-de-Beaumont*, Evêque de Saintes, & cinquieme fille de *Henri de Beaumont-Gibaud*, Seigneur de Saint-Germain-du-Sault, de Juignac, de la Brissetiere & d'Eschillais, Maréchal des Camps & Armées du Roi; & de *Marie de Salignac*, sœur de feu M. l'Archevêque de Cambrai, & fille de *Pons de Salignac*, Comte de Fénelon; & d'*Ysabeau d'Esparbez*, fille de *François d'Esparbez-Bouchard-d'Aubeterre*, Marquis d'Aubeterre, Maréchal de France, dont la postérité est éteinte.

2. RENÉ JOUMART-DES ACHARDS, Ecclésiastique;

3. Louis Joumart-des-Achards, Baron de Balauzac, dont la postérite existe;

4. Jean Joumart-des-Achards, Vicomte de la Brangelie, qui suit;

5. Gabriel Joumart-des-Achards, Ecclésiastique;

6. Et Louise Joumart-des-Achards, morte fille.

XVI. Jean Joumart-des-Achards, Chevalier, Seigneur, Vicomte de la Brangelie, Capitaine au Régiment de Normandie, épousa par contrat du 8 Juin 1715, *Marie-Charlotte de Villars*, Baronne de la Motte-Landeron, fille de *Pierre de Villars*, Chevalier, Seigneur de Soudet & de la Faucherie; & de *Marie-Anne de Saint Jean-de-la-Fillolie*: elle tiroit son extraction par *Jean-Louis*, dernier Marquis de Saluces, son quatrieme ayeul maternel, des Maisons d'Auvergne, de Bar, de Bourgogne-Palatin, Châlon de Savoye, de Sicile, & autres Maisons des plus illustres. Jean Joumart-des-Achards transigea, le 4 Novembre 1716, au sujet de la succession de son beau-pere, & le 7 Avril 1729 au sujet de celle de sa belle-mere, avec *Nicolas de Villars*, Chevalier, Seigneur de la Fillolie, & avec *Gabriel de Villars*, Ecuyer, Prêtre & Docteur en Théologie, ses beaux-freres. Les enfans nés de ce mariage étoient,

1. Louis Joumart-des-Achards, mort à l'âge de dix-sept ans, étant dans la Marine.

2. Joseph Joumart-des-Achards, qui servit dans le Régiment de Vexin, sous le Comte de Raymond, son parent, & mourut aussi à l'âge de dix-sept ans.

3. Angélique-Gabrielle Joumart-des-Achards, Baronne de la Motte-Landeron, mariée, par contrat du 18 Février 1738, & veuve de *François-Alexandre de Galard de Béarn*, Chevalier, Seigneur de Nadaillac, d'Argentines & de Soudet. *Voyez* à Galard de Béarn, de Brassac, sa postérité.

4. Louise Joumart-des-Achards, morte ayant le voile blanc.

5. Marie-Louise Joumart-des-Achards,

6. Et Anne-Françoise Joumart-des-Achards, toutes deux Religieuses à la Visitation de la Rochefoucauld, où cette derniere est Supérieure depuis 1761.

Achard porte: *coupé, le chef d'argent, à trois doubles triangles de sable, posés deux & un; & la pointe aussi d'argent, à trois fasces de gueules.*

Et Joumart-des-Achards-la-Brangelie, *écartelé, au 1 & 4, d'azur, à trois étoiles d'or, posées deux & une, au 2 & 3 d'azur, à trois besans d'or, posés deux & un.*

Achard-Dupin, Sieur d'Hautenoë & des Aulnis; famille de Normandie, Généralité d'Alençon maintenue dans sa noblesse le 2 Août 1666.

Regnon Achard épousa en 1477 *Jaquette de Lezay.*

François Achard, Sieur Dupin, fut reçu Chevalier de Malte le 17 Décembre 1647.

Les armes, *d'azur au lion d'argent à deux fasces de gueules alaisées, brochant sur le tout.*

R. ACHÉ DE MARBŒUF, en Normandie.

I. EUDES D'ACHÉ, Seigneur de Beuzeval, épousa *Jeanne Mauvoisin*, laquelle étant veuve de lui au mois de Juillet 1423, fournit au Roi son aveu de la Terre & Seigneurie de Serquigny, qui lui étoit échue par la mort de *Guillaume Mauvoisin*, & *d'Isabelle de Harcourt*, ses pere & mere. refait pour le supplément

II. JEAN D'ACHÉ, I du nom, leur fils, Ecuyer, Seigneur de Beuzeval, a eu de *Marie de Tournebu*, Dame de Marbœuf, près d'Evreux, son épouse,

III. SIMON D'ACHÉ, Ecuyer, Seigneur de Serquigny & de Beuzeval, marié l'an 1466 avec *Catherine de Courtenai*, fille de *Jean de Courtenai*, Seigneur de Bléneau, de Champignelle, &c. & de *Catherine de l'Hôpital*, dont s/

IV. JEAN D'ACHÉ, II du nom, Seigneur de Serquigny & de Marbœuf, qui épousa, le 24 Septembre 1489, *Louise de Dreux*, fille de Noble Seigneur *Gauvain de Dreux*, Chevalier, Seigneur de Muzi, &c. & de *Marguerite de Fourneaux*.

JEAN II fit hommage au Roi en sa Chambre des Comptes de Paris, le 25 Mai 1487, tant à cause des Fiefs, Terres & Seigneuries de Marbœuf, de Fumechon & de la Barre, mouvantes du Comté de Beaumont-le-Roger, que pour la Seigneurie de Villequier, mouvante du Comté de Caudebec, & pour celle de Bliquetuit, mouvante du Comté de Pont-Audemer. Il obtint des Lettres Royaux le 22 Juin 1496 pour rentrer par droit de lignage dans la possession de la Châtellenie de Beaumesnil, que JEAN de Tournebu, son grand oncle, avoit donnée l'an 1448 à *Jean* de Lorraine, pour l'unir à perpétuité à son Comté de Harcourt, contre laquelle convention son neveu l'avoit transportée à *Jean* Bâtard de Vaudemont, son oncle, pour le prix de deux mille écus d'or. vic/ vic/ s/

V. CHARLES D'ACHÉ, fils du précédent, Chevalier, Seigneur de Serquigny, &c. fut Pannetier du Roi FRANÇOIS I. De *Marguerite de Vassi*, qu'il épousa le 22 Avril 1524, fille de *Philippe de Vassi*, Vicomte héréditai de Fontenai-le-Marmion, Seigneur de la Quaise, &c. & de *Jeanne de Rupierre*, il eut,

VI. JEAN, III du nom, Seigneur de Serquigny, &c. Ecuyer ordinaire de l'Ecurie du Roi, par Lettres du 27 Mai 1562; Capitaine du Château de Tancarville l'an 1590, marié le 19 Février 1546 avec *Renée le Comte*, fille de Noble & puissant Seigneur *Charles le Comte*, Seigneur & Baron de Nonant, & de *Catherine d'Amfreville*: de ce mariage, 7/ n/

VIII. GILLES D'ACHÉ, Seigneur de Fontenai & d'Azeville, Lieutenant de la Compagnie des Gens d'Armes du Seigneur de Fervaques l'an 1594, qui épousa le 17 Juillet 1583 *Madelene de Mailloc*, fille & héritiere de Noble & puissant Seigneur *Jacques de Mailloc*, Seigneur du Mont-de-la-Vigne, & de *Françoise de Créquy*. De ce mariage vinrent

1. JACQUES D'ACHÉ, qui suit;
2. FRANÇOIS D'ACHÉ, Seigneur du Hommet,
3. Et ROBERT D'ACHÉ, Seigneur de Fontenai.

VIII. JACQUES D'ACHÉ, Ecuyer, Seigneur de Marbœuf, épousa, le

14 Juin 1616, *Marguerite de la Luzerne*, fille de *Pierre de la Luzerne*, Ecuyer, Seigneur de Brevant, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur du Mont Saint-Michel.

IX. Gabriel d'Aché, I du nom, leur fils, Ecuyer, Seigneur de Saint Aubin & de Marbœuf, ſe maria le 6 Septembre 1667 avec *Catherine de Baudry*, fille de *Hamon de Baudry*, Ecuyer, Seigneur de Peincourt, & de *Charlotte de la Motte*; ils eurent entr'autres enfans,

X. Pierre-François-Placide d'Aché, Ecuyer, Seigneur de Marbœuf, reçu Page du Roi dans la grande Ecurie le 1 Avril 1694, qui épouſa *Anne du Roulet* le 20 Mai 1680. +

+ De cette famille, est N... d'Aché de Marbœuf, commandant, chef d'Escadre de la promotion de 1756, en prenant le commandement de l'Escadre qui a été aux Indes; Lieutenant-Général des armées navales en 1761; Grand-Croix de St Louis en 1766. il a pour neveu le Marquis de Marbœuf, marié avec enfans à Mlle Michel, fille de M. Michel, l'un des Directeurs de la Compagnie des Indes.

Les armes : *chevronné d'or & de gueules de ſix piéces.*

* ACHERES : Seigneurie dans le Gâtinois François, unie à la Baronnie de Rougemont, ſous le nom de Baronnie d'Acheres, par Lettres-Patentes du 28 Juillet 1626, regiſtrées le 8 Novembre ſuivant. Il y eut dans la ſuite une autre union de la même Baronnie d'Acheres, à la Baronnie de la Chapelle-la-Reine, ſous le titre de Marquiſat, par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1680, regiſtrées le 18 Décembre ſuivant, en faveur de *Jean-Pierre d'Argouges*. Voyez ARGOUGES. relevé

ACHEY : Maiſon connue, il y a plus de 500 ans, au Comté de Bourgogne. Elle eſt une des plus illuſtrées par ſes alliances avec les Maiſons de Vienne, de Beauffremont, de Gramont, de Poitiers, &c. & par les premieres dignités de l'Egliſe & de l'épée. *Voyez*, pour la généalogie, l'*Hiſtoire du Comté de Bourgogne* par M. Dunod. page 207 et suivantes

Marguerite-Etiennette d'Achey, Dame & Comteſſe de Remiremont, fut mariée le 30 Avril 1701 avec *Etienne Damas*, Chevalier, Seigneur, Comte de Crux en Nivernois, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, étranger, dont elle eſt reſtée veuve depuis le 29 du mois de Juin 1721. Elle mourut le 2 Avril 1743, âgée de 63 ans, laiſſant deux garçons & deux filles. *Voy.* le *Mercure de France du mois de Juin* 1743, *pages* 1238 & 1239.

Les armes, *de gueules à deux haches d'armes d'or, miſes en pal, & adoſſées.*

* ACHY, Terre qui eſt un Fief qui releve de l'Evêché de Beauvais, qui vaut environ 7000 livres de rentes. Il eſt ſitué à deux lieues & demie de Beauvais ſur la riviere du Terrai.

* ACIER en Querci : une branche de Ricard-Gourdon qui avoit la Seigneurie d'*Acier*, portoit pour armes, *écartelé, au* 1 & 4, *d'azur, à trois étoiles d'or miſes en pal; au* 2 & 3, *d'or à trois bandes de gueules*, qui eſt Ricard. relevé

La Terre d'*Acier* appartenoit depuis long-tems à la Maiſon de Ricard, une des plus anciennes du Languedoc.

Jean Ricard, troiſieme fils de Pierre Ricard, Seigneur de Gourdon, fit la branche d'Acier, en épouſant *Catherine du Bos*, Dame d'*Acier*, fille d'*Auger du Bos*, Seigneur d'Acier en Querci.

Jacques

JACQUES RICARD, fils aîné de JEAN, fut grand Ecuyer de France. Il n'eut point d'enfans de sa premiere femme *Catherine d'Archiac*; & de sa seconde *Françoise de la Queille*, il eut FRANÇOIS, mort sans postérité, des blessures qu'il reçut à la bataille de Cerisolles en 1544. Il avoit épousé *Louise d'Estampes*, Dame de la Ferté-Nabert, fille unique de *Claude d'Estampes* & d'*Anne Robertet*.

JEANNE, sa sœur, devenue héritiere de son frere, en épousant *Charles de Crussol*, Vicomte d'Uzès, lui apporta la Terre d'Acier qui resta aux enfans qu'elle eut de ce premier mariage; car après la mort du Vicomte d'Uzès, elle se remaria à *Jean-Philippe Rhingrave*. Voy. le P. Anselme, Tom. III. p. 768.

R. * ACIGNÉ : Terre en Bretagne que JUDITH, Dame d'Acigné, porta à son mari *Charles II de Cossé*, Maréchal de France. Elle fut le partage de leur second fils *Charles*, en faveur duquel elle fut érigée en Marquisat par Lettres du mois de Juillet 1609, enregistrées le 7 Juin suivant. *Charles* étant mort sans postérité, ce Marquisat retourna à son frere *François*, Duc de Brissac. *Voy.* COSSÉ. relevé

* ACQUEST : c'est une des premieres Seigneuries de la Maison de Montmorenci. *Pierre de Montmorenci*, septieme fils de *Jean de Montmorenci-Bours*, donna à sa branche le nom d'ACQUEST de Montmorenci, vers l'an 1569; & quelques cadets de cette branche porterent le nom de Villeroi. *Voyez* MONTMORENCI.

+ —ACQUEVILLE : Famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 17 Juin 1666.

Les armes, *d'argent, au gonfanon d'azur frangé de ....*

Voyez Desacres.

ACRES (DES), ~~dont les Seigneurs & les Barons de l'Aigle en Normandie, Généralité de Rouen.~~ ~~Il y a la Généalogie entiere de cette maison, au mot~~ Desacres.

SÉBASTIEN DES ACRES, Seigneur de la Chapel-Vieil & de la Manceliere, épousa *Marie d'Aubrai* en 1587, qui lui porta en dot la Baronnie de l'*Aigle*. Il étoit fils de FLORENTIN DES ACRES, Ecuyer, Seigneur de la Manceliere, & petit-fils de JEAN DES ACRES, Ecuyer, qui vivoit en 1491. *Marie d'Aubrai*, son épouse, fut mere de

NICOLAS DES ACRES, Baron de l'Aigle, mort au siége de la Rochelle, où se signala son frere JEAN DES ACRES, Chevalier de Malte, qui y commandoit un Vaisseau de Roi. Le Baron de l'Aigle avoit épousé, le 12 Mai 1612, *Genevieve de Vipart-de-Silli*, dont naquit

JACQUES DES ACRES, Baron, puis Marquis de l'Aigle, en faveur duquel, en considération des services de ses ancêtres, la Baronnie de l'Aigle fut érigée en Marquisat par Lettres du mois d'Avril 1650, enregistrées en la Chambre des Comptes de Rouen le 19 Décembre 1654. Il avoit épousé, le 10 Novembre 1640, *Marie de Briançon*, Dame de la Saludie, mere de 6/3

LOUIS DES ACRES, second Marquis de l'Aigle, Baron du Lac & de

la Saludie, Lieutenant du Roi en la Province de Normandie. Louis, décédé le 21 Mars 1717, avoit épousé, le 7 Avril 1669, *Marie-Charlotte de Lancy-Razai*, morte le 27 Août 1724 : leur fils

JACQUES-LOUIS, Marquis de l'Aigle, Lieutenant du Roi en la Province de Normandie, Brigadier des Armées du Roi le 26 Avril 1704, a épousé en premieres noces en 1698 *Marie Chopin*, décédée en 1723; en secondes, en 1732, *Gabrielle-Françoise de Château-Thierri*, veuve du Baron de Rai, pere de la Dame Dupleix de Bacquancourt. Ses enfans du premier lit sont,

1. LOUIS-GABRIEL DES ACRES, ~~Comte~~ Marquis de l'Aigle, fait en 1748 Lieutenant Général des Armées du Roi, marié 1°. en 1735, à *Anne Petit de Villeneuve*, morte sans postérité la même année, laquelle étoit lors veuve, du 21 Octobre 1734, de *Jean-Baptiste-Maximilien le Féron*, Chevalier, Seigneur du Plessis-aux-Bois, de Villoyer, d'Iverny, & Cuisy; Conseiller du Roi au Parlement de Paris, & Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel; & fille de *Nicolas Petit*, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, Passy, &c. Conseiller, puis Président de la Cour des Aydes de Paris, & de *Marie-Anne Neyret*. 2°. en 1740, à *Françoise* ou *Therese-Gillette Loquet*, fille de *Charles Loquet*, Armateur de Saint-Malo, du même nom, & niéce de la Maréchale de Broglie, décédé le 6 Septembre 1750, & son fils au mois d'Avril 1751. 3°. le 19 Mai 1756, à *Anne-Salomé-Josephine de Waës*, fille de feu *Jean-Guillaume-Anne*, Baron de Waës, & de *Catherine de Limingue*, dont un fils né à Paris Paroisse Saint-Sulpice le 27 Mars 1758.

Ce Louis-Gabriel des Acres, Marquis de l'Aigle Lieutent. Gén. des arm. du Roi et Lieut. pour le Roi en Normandie, est mort en févr. 1774 âgé de 69 ans. il avoit épousé 1°. &c. Gaz. de fr. N°. 10. févr. 1774.

2. MARIE DE L'AIGLE, née le 19 Mai 1700, mariée le 11 Mai 1724 avec *Parfait de Prunelé*, Seigneur de Thignonville, né le 13 Décembre 1695; morte le 22 Décembre 1762. *Voyez* PRUNELÉ.

3. MARIE-THERESE, née le 16 Avril 1702, mariée le 2 Décembre 1720 à *Jacques-Adrien-Alexandre du Bosc de Marchainville*, & veuve depuis 1747, avec une fille non mariée.

4. ANGELIQUE-CHARLOTTE, décédée en Février 1740, mariée en Avril 1736 à *Louis de Karuel-Merci*, mort en 1744, son fils mort en 1747, & sa fille mariée en 1745 à *N..... de Boisgarein.*

5. ANGELIQUE, dite *Demoiselle de l'Aigle*, née le 18 Juin 1704, morte fille à Paris en 1746.

Du second lit, N..... DES ACRES-DE-L'AIGLE, Chevalier de Malte, Enseigne dans le Régiment des Gardes-Françoises, a obtenu un Guidon de Gendarmerie en 1747; a quitté la Croix de Malte, & s'appelle le Comte de l'Aigle depuis son mariage le 3 Mars 1763 avec *Anne-Esperance Chauvelin*, née le 8 Décembre 1725, veuve sans enfans du 30 Janvier 1748 de *Henri Colbert-Maulevrier*, & fille de l'ancien Garde des Sceaux & d'*Anne Cahouet de Beauvais*. Le Comte de l'Aigle, Mestre de Camp du Régiment des Cuirassiers, a un fils né le 3 Août 1764.

Les armes de *des Acres-de-l'Aigle* sont *d'argent à trois aigles de sable*.

~~Voyez la Généalogie entiere de cette Maison, au mot [illegible].~~

AÇUMAR : la branche des Comtes d'*Açumar* tire son origine de celle de *Ferreira*, si connue tant par ses ancêtres, d'où sont sortis les der-

niers Rois de Portugal, que par ses descendans, qui ont formé plusieurs branches illustres.

CONSTANTIN, quatrieme fils de FRANÇOIS DE PORTUGAL-LEMOS, Marquis de Ferreira, & d'*Eugénie de Bragance*, reçut en partage le Comté d'*Açumar.* Il n'eut point d'enfans de *Marie de Mendosa*, sa premiere femme; mais de sa seconde *Béatrix de Silveira-Castro*, il eut 1. FRANÇOIS; 2. JEAN, Religieux Carme; 3. ALVARE, Chevalier de Malte. FRANÇOIS fut fort considéré à la Cour, & parvint aux premieres dignités. Nommé Général d'Armée, il gagna la bataille de Honnecourt en 1642. De son épouse *Antoinette de Villena-Sousa*, neuvieme fille de *Henri de Sousa*, Comte de Miranda, il eut GASPARDE-CONSTANTINE-BÉATRIX, MENCIE, MARIE-THERESE, toutes trois mariées & mortes sans postérité, ainsi que GASPARD-CONSTANTIN, leur frere, qui n'eut point d'enfans d'*Antoinette Henriquez-de-Ribéra*, son épouse. Le Comté d'Açumar à sa mort est rentré dans la Maison de Ferreira. Cependant GASPARD-CONSTANTIN eut de *Marie Ruis*, sa concubine, *Joseph-François de Lémos*, à qui il laissa le Marquisat de Villescas, qui lui fut disputé par le Duc de Cadaval; mais ce Duc perdit son procès en 1685.

Les armes, *d'argent au sautoir de gueules, chargé de cinq écussons de Portugal.*

ADAM-DE-MORCHE-BOSC-FONTAINE : Famille de Normandie, Election de Coutance.

THOMAS ADAM, Ecuyer, eut une fille qui fut mariée en 1496 à *Guillaume-Michel de Cambernon.*

FRANÇOIS ADAM, Seigneur de Morche-Bosc, fut présent à un Traité fait avec *Pierre de Harcourt* le 28 Février 1578.

GUILLAUME ADAM, Ecuyer, épousa en 1495 *Jeanne Murdiac*, dont naquit JEAN ADAM, Ecuyer. *Voyez* d'Hozier, La Roque, & histoire de Harcourt, pag. 1416.

Porte, *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

ADAM : Sieur d'Orville, ancienne noblesse, Election de Carantan; porte, *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

ADAM : autre famille de Normandie, Généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 10 Mai 1670, qui subsiste en deux branches.

Porte, *d'azur à trois maillets d'argent, surmontés chacun d'une rose d'or.*

ADAOUST : on trouve, dit le nouvel Armorial de Provence, dans un registre des archives de la Cour des Comptes d'Aix, un Jugement rendu en 1664 par les Commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres de Noblesse, qui confirme la famille d'ADAOUST dans la qualité de Nobles que ses auteurs prenoient.

I. LAURENT D'ADAOUST acquit un Office de Grand Audiencier &

de Sécrétaire en la Chancellerie de Provence, par Lettres-Patentes, le 16 Juin 1654. Il exerça cet Office pendant six mois, & laissa deux fils, JEAN & BARTHELEMY D'ADAOUST, qui ont fait chacun une branche.

PREMIERE BRANCHE.

II. JEAN D'ADAOUST épousa par contrat passé le 22 Mai 1677, *Louise d'Azan*, fille de *Pierre d'Azan*, Avocat Général au Parlement, de laquelle il eut

PIERRE-FRANÇOIS D'ADAOUST, qui suit;

Et THERESE D'ADAOUST, mariée en premieres noces à Noble *François de Martins-Puilobier*, & en secondes à Noble *André Tressemanes-Brunet*.

III. PIERRE-FRANÇOIS D'ADAOUST fit alliance avec *Jeanne Corbille*, par contrat du 29 Juin 1734. Il a eu de cette alliance,

1. LAURENT-MARIE-PIERRE D'ADAOUST;

2. JEAN-JOSEPH-CORNEILLE D'ADAOUST, Garde de la Marine au Département de Toulon.

3. MARIE D'ADAOUST, non mariée en 1757.

SECONDE BRANCHE.

II. BARTHELEMY D'ADAOUST, deuxieme fils de LAURENT, fut pourvu de l'Office d'Avocat du Roi au Bureau des Présidens & Trésoriers de France à Aix en Provence. Il épousa par contrat du premier Janvier 1684, *Anne de Ravel*, des Seigneurs d'Esclapon; de laquelle il a deux fils qui suivent:

1. JEAN-BAPTISTE D'ADAOUST, pourvu de l'Office de son pere, mort sans enfans;

2. PIERRE, qui suit;

III. PIERRE D'ADAOUST, marié par contrat du 10 Novembre 1745, avec *Catherine de Gastaud*, fille d'*Ignace de Gastaud*, Conseiller en la Cour des Comptes; dont il a deux fils, qui sont

JEAN-BAPTISTE-LAURENT D'ADAOUST,

Et IGNACE-PIERRE-AUGUSTE D'ADAOUST.

LAURENT D'ADAOUST, neveu germain de LAURENT, Grand Audiencier, avoit fait une troisieme branche. Il est mort Conseiller en la Cour des Comptes de Provence, laissant ELISABETH D'ADAOUST, femme d'*Ignace de Gastaud*, Conseiller en la même Cour; & ROSE D'ADAOUST, mariée à *Joseph Raymond de France*, Conseiller au Parlement de Provence.

JEAN-JOSEPH D'ADAOUST, dont l'ayeul, BARTHELEMY D'ADAOUST, étoit Sécretaire du Roi, fait une quatrieme branche à Pertuis; les deux premieres branches sont établies à Aix.

Les armes, *d'azur au chevron d'or, chargé d'un lion de même en abîme, & surmonté en chef d'argent à trois étoiles de gueules.*

—ADHEMAR. On ne se propose point ici de rapporter ce qu'on sçait depuis long-tems sur l'ancienneté & l'illustration de la Maison d'ADHEMAR ou AZEMAR. On trouve dans la Provence & dans l'Albigeois, & chez tous les Ecrivains des XIIIe, XIVe & XVe siécles, des preuves évidentes de sa grandeur. Si l'on en croit un ancien poëme Italien sur la conquête de la Corse, intitulé *Adhémaro*, on verra qu'un ADHEMAR, désigné parent de CHARLEMAGNE, après avoir conquis Gènes & la Corse, en a été le premier Souverain. Tous les Auteurs anciens ont eu la même opinion sur cette origine.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que cette Maison a donné les Comtes d'Orange de la premiere race, des Vicomtes de Marseille ; & qu'elle a possédé en souveraineté, par une filiation prouvée depuis le Xe siécle, des terres considérables entre le Rhône & la Mer, dont la plûpart se nomment encore aujourd'hui *terres franches*.

La Maison d'ADHEMAR fut maintenue dans ses droits de souveraineté par une ratification de l'Empereur FRÉDÉRIC I. La charte scellée en lacs de soie rouge, & de la bulle d'or de l'Empereur, se conserve dans les archives du Château de Grignan.

La ville de Montelimar en Dauphiné, qui porte encore de nos jours le nom de *Montivelven Adhemarii*, est une des anciennes possessions des branches de la Maison d'ADHEMAR, si puissante en Provence & en Dauphiné. On ne parlera ici d'aucune de ces branches éteintes ; l'extrait généalogique que nous allons donner, commence à la séparation de la branche qui s'est établie en Albigeois. Il a pour objet de faire connoître les rameaux existans qui, sortant de cette branche, se sont étendus dans le Languedoc & le Rouergue. Avant que d'en donner la filiation, on croit devoir prévenir que le nom d'*Azémar* a été dans les premiers siécles de cette Maison aussi souvent porté que celui d'*Adhémar*; vérité constatée par tous les sceaux & les titres anciens; vérité connue de tous ceux qui ont travaillé sur la Maison d'Adhémar, & que M. d'*Hozier* de Sérigny a certifiée au Roi, d'après l'ordre qu'il avoit reçu de Sa Majesté d'examiner les pieces originales, & de lui en rendre compte. *Voyez* de plus le nouveau Traité de Diplomatique, où vous trouverez de ces variations d'orthographe, sur toutes les anciennes Maisons de France.

I. LAMBERT D'ADHEMAR ou AZEMAR, fils de GUILLAUME-HUGUES, & de *Laure de Genève*, vivoit en 1170. Il fut déshérité par son pere (disent les archives du Château de la Garde; & l'Abbé *Pithoncurt*, Tom. III, p. 42) pour l'avoir attaqué dans son Château de la Garde. L'Empereur FRÉDÉRIC I approuva, le 20 Août 1178, cet acte de sévérité & de justice. Ce LAMBERT MONTEIL-ADHEMAR, si cruel dans sa famille, passa avec GIRAUD ADHEMAR, Seigneur de Monteil & de Grignan, une transaction authentique, qui constate les droits des habitans de la ville de Montelimar; il n'y a pas long-tems qu'elle étoit encore enchâssée dans les murs de cette ville sur une plaque de bronze.

Il y a un traité passé le 8 des calendes de Février 1280, entre Noble Messire A. de Poitiers, Comte de Valentinois, d'une part, & Messire

Lambert, Seigneur de Monteil-Adhémar, & Hugues Adzemarii, ſon fils, Seigneur de la Garde, d'autre part; par lequel ils promettent de ſe donner mutuellement ſecours pour la défenſe de leurs biens, terres, hommes, &c. & pour agir contre leurs ennemis, exceptant du dit traité le Roi de France & le Dauphin Viennois, le Seigneur de Montlaur, & Meſſire *Bertrand*, Seigneur de Baux, Comte d'Avelino, &c. L'original de cet acte en parchemin eſt ſcellé des ſceaux deſdites Parties, & ſe trouve au Château de Panat.

Ce même Lambert fut marié avec *Tiburge de Baux*, fille de *Bertrand*, Sire de Baux, & de *Tiburge de Montpellier-Omelas*, Princeſſe d'Orange. L'acte de ce mariage de 1237 eſt aux archives du Château de Panat; & l'Abbé *Pithoncurt*, dans *ſon Hiſtoire du Comtat Venaiſſin*, en parle, *Tom. IV. p. 23.* Quant à la Maiſon de Baux, *Bouche* dit, dans ſon hiſtoire de Provence, *in-folio*, *Sect. IX*, *p. 911*, qu'elle étoit une des plus puiſſantes de l'Europe, qu'elle avoit porté le titre de Roi d'Arles, & même encore celui d'Empereur de Conſtantinople.

Pour faire connoître quelle étoit la conſiſtance de la Maiſon d'*Adhémar* dans ces tems reculés, il eſt bon de faire remarquer que Béatrix de Sicile, petite-fille de Louis VIII, Roi de France (ſuivant la généalogie des Rois de France par le Pere *Anſelme*, Tom. I, p. 194) épouſa *Bertrand de Baux*, & que *Tiburge de Baux* épouſa Lambert de Monteil-Adhemar, duquel mariage ſont provenus trois fils & une fille; ſçavoir,

1. Hugues d'Adhemar, auteur de la branche des Co-Seigneurs de *Monteil-Adhémar*, Barons de la Garde, éteinte dans laperſonne d'Antoine de Monteil-Adhemar;

2. Lambert d'Adhemar, chef de la branche établie en Languedoc, rapportée ci-aprés;

3. Bertrand d'Adhemar, ſurnommé de Clarensayes, Evêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux, vivant encore en 1288. Voyez *Gallia Chriſtiana*, *fol. 717*, *Tom. I.*

4. Briande de Monteil-Adhemar, mariée, 1°. à *Lambert de Thurcy*, Chevalier François, à qui *Simon*, Comte de Montfort, de Narbonne & de Toulouſe, avoit donné en fief la Baronnie de Lombers en Albigeois, qui avoit anciennement appartenu à la Maiſon d'Adhémar, & que ledit *Simon* avoit uſurpée, lors de la conquête de cette Province. La Terre de Lombers revint à ſes premiers maîtres par la donnation que *Lambert de Thurey*, mort ſans enfans, en fit à ſa femme, qui en jouit quelque tems. Briande de Monteil-Adhemar ſe remaria en ſecondes noces avec *Guy de Montfort*, Seigneur de la Ferté-Alais en Beauce, frere de ce fameux *Simon*, Comte de Montfort, cité ci-deſſus. Il fut tué au ſiége de Vareilles en 1228, laiſſant un fils nommé *Guy II de Montfort*, qui mourut ſans poſtérité en 1254.

II. Lambert de Monteil-Adhemar ou Azemar, Chef de la branche établie en Languedoc, & ſecond fils de Lambert, II du nom, & de *Tiburge de Baux*, eſt rappellé, dans le teſtament de Hugues, ſon frere

aîné, fait le 6 des calendes de Février 1237, dont l'original en parchemin se trouve dans les archives du Château de Panat. Ce LAMBERT DE MONTEIL-ADHEMAR, qualifié de Seigneur & Baron de Lombers en Albigeois, profita de l'absence de Philippe de Montfort, qui étoit outremer, pour se faire donner la garde de cette Baronnie, qu'on avoit mise sous la main du Roi S. LOUIS, & que la Reine BLANCHE, sa mere, adjugea audit LAMBERT, comme oncle maternel de *Guy de Montfort*, II du nom. Il succéda en 1254 dans la Baronnie de Lombers. *Voy.* l'Histoire de Languedoc, Tom. III, p. 479. Mais ceci se trouve plus amplement expliqué dans les Articles donnés en 1293 par HUGUES D'ADHEMAR, son fils, par les réponses auxdits Articles, par plusieurs lettres du Roi SAINT LOUIS & du Roi PHILIPPE, déposées dans les archives de la Chambre des Comptes de Montpellier. Au retour de Philippe de Montfort, le procès recommença, ainsi que nous le verrons.

LAMBERT D'ADHEMAR, Seigneur de Lombers, passa un accord avec HUGUES, son frere aîné, Seigneur de Monteil-Adhémar & de la Garde, le 17 des calendes d'Octobre 1237, par lequel son dit frere lui donna en fief pour lui, ses enfans & ses descendans mâles à l'infini, tout ce que LAMBERT, leur pere, avoit tenu dans le Château de Clarensayes, &c. sous la condition que ses seuls descendans mâles lui succéderoient, lui rendroient hommage (à lui HUGUES), & que lui LAMBERT renonceroit à tous ses droits sur la succession paternelle, maternelle, &c.

Cet acte de séparation, original en parchemin, scellé des deux sceaux des Parties contractantes, est très-important, & mérite la plus grande attention. C'est l'effet de la renonciation qui y est stipulée, qui a laissé les branches de Languedoc dans la médiocrité, quand celle de Grignan faisoit passer sa fortune dans une Maison étrangère, par le mariage de BLANCHE D'ADHEMAR avec *N. de Castellanne*, Baron d'Entre-Casteaux, mariée en 1559. *Voy.* ENTRE-CASTEAUX. Cet acte de 1237 est le nœud qui lie les branches de Provence & de Languedoc. On verra dans la suite GUIGUES, petit-fils de HUGUES, Seigneur de la Garde, demander à un autre HUGUES, fils de LAMBERT, Seigneur de Lombers, l'hommage qu'il lui doit, en vertu des conditions stipulées dans le présent accord de 1237, passé entre les deux freres. De plus, on voit dans les deux sceaux attachés au corps du parchemin les noms d'*Adhemar* & d'*Azemar*, lesquels sont employés avec cette variété d'orthographe dans tout le cours de l'acte. Enfin, c'est une piéce qui fait connoître tout à la fois les branches de Languedoc & de Provence, & qui fixe l'époque de leur séparation, ainsi que le nom & les armes de chacune d'icelles.

LAMBERT DE MONTEIL-ADHEMAR rendit volontairement hommage de la Terre de Clarensayes à BERTRAND, son oncle, surnommé DE CLARENSAYES, Evêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux. HUGUES & BRIAND, ses deux fils, ratifierent ce qu'il avoit fait le 2 Novembre 1274. Il est nommé dans le testament fait le 6 des calendes de Février 1237 par HUGUES ADHEMARI, Seigneur de Montelimar, son frere, qui mit sa Terre & ses enfans sous sa défense. Il est encore nommé dans l'accord passé,

aux nones de Mars 1240, entre *Alazie*, sa belle-sœur, veuve de Hugues Adhemari, Seigneur de Monteil, son frere, &c. Tous ces titres se trouvent dans les archives du Château de Panat, dans celles de M. le Marquis de Castellanne au Château de la Garde en Dauphiné.

Enfin, Messire Lambert de Monteil-Adhemar, Chevalier, Seigneur, Baron de Lombers, fut caution d'*Aimar* de Poitiers, Comte de Valentinois, lorsqu'il promit de payer à Alphonse, Comte de Poitiers & de Toulouse, fils du Roi de France Louis VIII, la somme de deux mille livres tournois; & lui Lambert scella de son sceau les dites lettres d'obligation le Vendredi d'après la fête de S. Pierre & de S. Paul l'an 1270. Il en est parlé dans les preuves de l'histoire de Languedoc, T. III, p. 596. Ce feu Messire Lambert de Monteil-Adhemar, Seigneur de Lombers, est nommé dans une quittance donnée, aux nones de Décembre 1302, par Tiburge de Clarensayes, sa fille. L'original de cette quittance en parchemin, avec le sceau de ladite Tiburge en cire verte (brisé), est dans les archives du Château de Panat. Il eut de son mariage avec *Berengere*, cinq enfans; sçavoir,

1. Hugues de Monteil-Adhemar ou Azemar, mort en 1307, lequel eut une fille unique, nommée Marguerite, qui par son contrat de mariage de l'an 1309, où elle est dite fille de feu Hugues, porta les biens de la Maison d'Adhémar dans celle de Cominges; c'est sans doute ce qui a fait croire que cette branche du Languedoc étoit éteinte, ne pensant point aux oncles de ladite Marguerite, qu'on va faire connoître d'une maniere non équivoque.

Noble & puissant homme Messire Hugues Adhemari, Chevalier, Seigneur de Lombers, transigea, le Jeudi veille de la Circoncision de N. S. l'an 1304, avec noble & puissante Dame *Aliénore de Montfort*, Comtesse de Vendôme: voulant terminer les procès qui depuis long-tems causoient des brigues & des dissensions, ils se jurerent une paix perpétuelle, & convinrent par cette transaction que Marguerite, fille unique dudit Seigneur de Lombers, & de feu Dame *Helise*, épouseroit un des fils de la Comtesse de Vendôme, & du feu Comte *Jean*.

Cette transaction en original, qui est dans les archives de la Chambre des Comptes de Montpellier, liasse des titres de Lombers, fait connoître *Agnès de Penna*, seconde femme de Hugues, rappellée dans le contrat de mariage de Marguerite, sa fille, qui épousa, comme on l'a dit, le 8 des ides de Janvier 1309, Noble homme *Guy de Cominges*, fils de magnifique homme & puissant Seigneur *Bernard*, *par la grace de Dieu*, Comte de Cominges; ladite Demoiselle future épouse, stipulant en présence, & du consentement d'*Agnès de Penna*, sa belle-mere, & d'Adhemar de-Clarensayes, son cousin germain paternel, *consanguinei mei germani*. L'original est en parchemin dans les archives du Roi, au Château de Foix, & se trouve en copie légale dans les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, *vol.* 38, *fol.* 140.

On n'a rapporté ici le contrat de mariage de Marguerite, que pour

pour faire connoître son cousin, fils de BRIAND, qui suit, qui a continué la lignée.

2. BRIAND, qui suit, second fils de HUGUES, & oncle de MARGUERITE.

3. N...... ADHEMAR, mort sans postérité.

4. TIBURGE ADHEMAR, nommé dans l'accord cité ci-dessus, passé entre son pere & son oncle le 17 des calendes d'Octobre 1237, & dans la quittance qu'elle fit à GIRAUD ADZEMARII, Seigneur de Monteil, & non dans les articles donnés par HUGUES, où il est dit que son pere LAMBERT mourut laissant quatre enfans, HUGUES, BRIANDUS, ADHEMARII & VACQUERIA.

5. Et Demoiselle VACQUERIE-DE-MONTILIO, mariée, 1°. avec *Pierre*, Vicomte de Lautrec, mort sans enfans en 1270; (ce premier contrat de mariage se trouve dans les manuscrits de la Bibliothéque du Roi, *Vol.* 39, *fol.* 194). Cette Dame VACQUERIA ADHEMARII, sœur de HUGUES & de BRIAND, épousa en secondes noces *Jourdain de Lisle*, Chevalier, dit *le vieux*. Ils étoient morts tous les deux au mois d'Août 1332, que leurs enfans furent condamnés par Arrêt de la Cour du Roi (qui se trouve dans les archives de Montpellier) à rendre à *Aliénore de Montfort*, Comtesse de Vendôme, ce qui étoit convenu par la transaction passée entr'elle & Messire ADHEMARII, Chevalier, Seigneur de Lombers. Les enfans du second mariage de VACQUERIE avec *Jourdain de Lisle*, furent trois filles mariées dans les Maisons de *Narbonne*, d'*Astarac*, & de *Colonne* en Italie.

HUGUES, Seigneur de Lombers, ne forma point de degrés. On vient de voir que sa postérité finit dans la personne de MARGUERITE, sa fille. On en parlera cependant encore, parce qu'il fut l'aîné des enfans de LAMBERT DE MONTEIL, qu'il soutint lui seul le procès sur la Baronnie de Lombers, & qu'enfin il a fait connoître son frere cadet, BRIAND D'ADHEMAR, lequel a continué la branche du Languedoc, & se trouve nommé dans tous les actes qui ont rapport à HUGUES, son frere.

HUGUES, Seigneur de Lombers, fils aîné de LAMBERT DE MONTEIL, fut sommé par GUIGUES, Seigneur de la Garde, de lui rendre hommage pour la Terre de Clarensayes, conformément aux conditions stipulées dans l'accord passé le 17 des calendes d'Octobre 1237 entre HUGUES, Seigneur de la Garde, Grand-pere du demandeur, & LAMBERT DE MONTEIL, son frere, pere du défendeur. L'acte fut passé le Jeudi d'après la fête de Saint Michel de l'an 1292, dont l'original en parchemin est aux archives du Château de Panat.

Dans une transaction passée le 22 Juillet 1305, en présence d'illustre *Aimar* de Poitiers, Comte de Valentinois, entre magnifique & puissant Seigneur Messire ADHEMARII, son petit-fils (*nepos*), Seigneur de *Montilio-Adhemarii*, Baron de la Garde d'une part, & puissant Seigneur GIRAUD ADHEMARII DE MONTILIO, Seigneur & Baron des Baronnies de Grignan, son cousin; il est stipulé que l'on donnera la Baronnie de *Monte-Albano*, possedée par HUGUES ADHEMARII, Baron de la Garde,

à magnifique & puiſſant homme Meſſire HUGUES ADHEMARII-MONTILIO, Seigneur, Baron de Lombers, ſon couſin (*conſanguineus*), pour toutes ſes prétentions ſur la Maiſon de Monteil de la Garde-Adhemar. Ainſi cette Baronnie fut tranſportée, du conſentement des Parties contractantes, & de celui dudit Seigneur Comte de Valentinois. Cette tranſaction eſt en original dans les archives du Château de Panat. C'eſt pour la ſeconde fois que la branche du Languedoc à renoncé à la ſucceſſion des branches de Provence & du Dauphiné.

HUGUES, Seigneur de Lombers, paſſa un bail à fief, ſous le ſeul nom d'AZEMAR à Albi, le Vendredi avant la Tranſlation de S. Martin de l'an 1306. Cet acte ſe trouve dans les archives des manuſcrits de la Bibliothéque du Roi, *Vol. in-folio*, *no*. 108, *p.* 176, en copie légale, tirée de ſon original en parchemin, qui ſe trouve dans les archives de l'Egliſe Cathédrale de Sainte-Cécile d'Albi.

Le même HUGUES ſoutint, pour lui & pour ſes freres, la fameuſe querelle mue entre les Adhemar & les Montfort, prouvée par ce qui eſt dit dans les Regiſtres du Parlement, nommés *olim*, qui ſont les plus anciens Regiſtres, [c'eſt le 3e, *folio* 28] & par le Mémoire que lui HUGUES donna au Parlement d'hyver, ſéant à Paris en 1293. Ce titre déja cité pluſieurs fois ſous le nom d'*Articles*, eſt un rouleau de parchemin immenſe qui jette un très-grand jour ſur ces degrés. Il y eſt dit, entr'autres choſes :

[Article 85.] *Que ledit Seigneur LAMBERT, Baron de Lombers, mourut laiſſant après lui leſdits Seigneurs HUGUES, BRIAND, ADHEMAR, & Dame VACQUERIE, ſes enfans.*

[Article 86.] *Que ledit Seigneur HUGUES ſe mit dans le droit & place de BRIAND & d'ADHEMAR, ſes freres, qui prêterent hommage audit Seigneur PHILIPPE, pere du Roi vivant.*

Que Philippe de Montfort, le jeune, voulant le troubler dans ſa poſſeſſion, aſſembla une armée pour le dépoſſeder à force ouverte ; qu'en ayant porté ſa plainte au Roi LOUIS, Philippe de Montfort lui en fit réparation, & promit, en ſa préſence, de reſtituer tout ce qu'il avoit uſurpé ſur le Lomberrois, &c. &c. &c.

Cependant il perdit ſon procès, comme nous le verrons dans la ſuite. HUGUES fut de plus condamné avec ſon frere BRIAND, à rendre hommage à *Begue* de la Barriere, pour la Terre de Villelongue, autrefois nommée Malemort, ſituée au Diocèſe de Rhodès ; hommage qu'ils vouloient bien rendre à *Alphonſe*, Comte de Poitiers & de Toulouſe, mais non à ceux qui en avoient acheté la Terre. Les Parties ayant comparu devant le Sénéchal de Rhodès, BRIAND appella de ſa condamnation au Jugement du Roi : la Sentence du Sénéchal fut confirmée par Arrêt rendu en ladite Cour du Roi, au mois d'Août 1278. Cet acte en parchemin, ſcellé d'un grand ſceau en cire verte, ſur lacs de ſoie verte, eſt dans les archives du Château de Panat.

Comment a-t-on pu ignorer cette poſtérité, qui eſt ſi évidemment annoncée dans des titres conſervés à la Chambre des Comptes de Mont-

pellier, & dont tout le monde pourroit avoir connoiſſance ?

III. Briand de Monteil-Adhemar, ſecond fils de Lambert, & pere d'Adhemar-de Clarensayes, qui ſuit, étant mort avant Hugues, ſon frere, il lui laiſſa ſes droits ſur la Terre de Lombers à ſoutenir. Hugues, dans tout le cours du procès, parle de Briand Adhemar, ſon frere. Briand eſt qualifié Chevalier, Damoiſeau, Co-Seigneur de Lombers, de Clarenſayes, & de Villelongue, aliàs *de Malâ-morte*, comme on l'a vu ci-deſſus; lui Briand eſt rappellé dans l'hommage que Lambert, leur pere, rendit volontairement à ſon frere Bertrand de Clarensayes, Evêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux. Il eſt nommé dans le nombre des enfans que Lambert Monteil laiſſa. *Voy.* les articles donnés par Hugues en 1293, l'Hiſtoire de Saint-Pol-Trois-Châteaux, & les Manuſcrits de la Bibliothéque d'Aubezaſes.

Briand fut condamné avec ſon frere aîné Hugues, comme nous venons de le dire, par des Lettres à grand ſceau, émanées de la Cour du Roi. On verra au Ve degré, que cette condamnation oblige Galvan Adhemar, leur petit-fils, à rendre hommage de la Terre de Villelongue.

Feu noble homme Briand Adhemarii eſt nommé avec feu Hugues Adhemarii dans une quittance donnée le 27 Août 1255, au ſujet d'un legs pie qu'Adhemar de Clarensayes, fils de Briand, avoit fait à l'intention de tous les morts de ſa Maiſon (*de genere ſuo*); Hugues & Briand ſont rappellés dans le contrat de mariage de Vacquerie, leur ſœur.

Enfin, dans une requête, préſentée au Sénéchal de Carcaſſonne par les héritiers de Montfort, contre Meſſire Hugues Adhemar, Chevalier, Briand, Damoiſeau, ſon frere, & Dame Vacquerie, ſa ſœur; il eſt dit que leſdits Hugues, Briand & Vacquerie tiennent injuſtement leſdites Ville & Château de Lombers. Cette requête eſt énoncée à la tête d'un Arrêt qui fut rendu en conſéquence au mois d'Août 1332, où il eſt dit que la ſuſdite requête avoit été préſentée, il y a long-tems (*dudùm*); & effectivement elle doit être antérieure à l'année 1278, puiſque Briand Adhemar n'y eſt qualifié que *Damoiſeau*, & qu'il eſt qualifié *Chevalier* dans les Lettres à grand ſceau de cette année, rapportées ci-deſſus.

Nous nous ſommes étendus ſur les preuves de ces deux degrés; 1°. ils ſont l'époque de la ſéparation des branches de Provence & de Languedoc; 2°. il nous a paru que les Auteurs qui ont écrit de la Maiſon d'Adhémar, n'avoient pas ſuffiſamment connu ce Briand, frere de Hugues, Seigneur de Lombers, & pere de tous les Adhemars qui exiſtent aujourd'hui dans le Rouergue & le Languedoc. Les preuves de ſa filiation ſont dans les archives publiques de Montpellier, de Paris & du Château de Foix, où tout le monde peut les vérifier. Il étoit mort avant 1293, & il laiſſa de ſon mariage avec N..... Adhemar de Clarensayes ou Clairansac, qui vit terminer à ſon déſavantage la querelle de ſes peres,

IV. Adhemar ou Azemar de Clarensayes, en latin *Clarenſayis*,

fut, ainsi que BRIAND son pere, & HUGUES son oncle, Co-Seigneur de Villelongue, autrefois nommée Malemort. On ne voit point qu'il ait pris la qualité de Co-Seigneur de Lombers : à peine eut-il le tems d'établir ses prétentions sur cette Terre, dont MARGUERITE, sa cousine germaine, avoit porté les droits à la Maison de Cominges, ainsi qu'il est prouvé par son contrat de mariage de 1309, auquel nous avons dit qu'ADHEMAR DE CLARENSAYES signa.

On trouve des Lettres-Patentes du Roi PHILIPPE V, données en son Parlement le 5 Juin 1318, dans lesquelles il est dit que procès s'étant mû au sujet de la Baronnie de Lombers entre HUGUES ADHEMARII, &c. *Guy de Cominges* plaidant pour une part, demanda un ajournement des héritiers dudit HUGUES, ce qui lui fut accordé; & en effet, il fit ajourner *Jeanne de Narbonne*, *Gaucerande de Colonnes*, & ADHEMAR DE CLARENSAYES, qui se dit cousin germain & le plus proche héritier de MARGUERITE D'ADHEMAR, fille unique dudit HUGUES ADHEMARII, son oncle, &c. L'original en parchemin est dans les archives de Montpellier.

On retrouve dans un autre acte, à la suite de ces Lettres du Roi, *toute la longue histoire du procès de la Baronnie de Lombers, & la maniere dont il fut suivi, jusqu'à la mort de ladite MARGUERITE ADHEMAR; que la Dame de Narbonne & sa sœur, ses cousines germaines d'une part, & ADHEMAR DE CLARENSAYES, son cousin germain, comme mâle & héritier plus prochain, & institué par le testament de la même MARGUERITE D'ADHEMAR, d'autre part, se porterent pour ses héritiers devant le Sénéchal de la Cour du Roi à Carcassonne*, &c. Original tiré des archives de Montpellier, *armoire des titres de Castres*, *liasse des* Lombers, *n°. 20.*

Guy de Cominges se fondoit sur ce qu'il avoit été mari de MARGUERITE, & sur une cession à lui faite par ADHEMAR DE CLARENSAYES. *Voy.* les archives de Montpellier.

Enfin, la Cour du Roi rendit un dernier Arrêt à Paris au mois d'Août 1332, dans lequel il est dit : *vû que la Comtesse de Vendôme a mieux prouvé son droit, toutes les parties de la Baronnie de Lombers lui sont adjugées*, &c.

C'est à la perte de ce grand procès, qu'on peut fixer l'époque du peu d'aisance & de l'oubli de cette branche du Languedoc. La Baronnie de Lombers comportoit plus de trente villes ou villages.

Il ne resta à ADHEMAR DE CLARENSAYES, que la Seigneurie de Villelongue, & sans doute aussi sa Terre de Clarensayes; fondé sur la donation qui en fut faite à LAMBERT, son grand-pere, pour lui & ses enfans mâles à l'infini. Acte de 1237 motivé entre les deux freres, & dont voici le passage littéral : *Notum sit omnibus hominibus, modernis hominibus & futuris, quòd ego HUGO ADZEMARIUS, Dominus Montilii, filius quondam Domini LAMBERTI, Domini Montilii, dono, concedo & trado per me & successores meos tibi LAMBERTO, fratri meo, & filiis tuis masculis, qui de te ex legitimo matrimonio fuerint procreati; & filiis masculis qui ex filiis tuis masculis fuerint de legitimo matrimonio procreati usque in*

infinitum, in feudum, salvis conditionibus infrà scriptis omnibus, quidquid Dominus LAMBERTUS, *pater meus & tuus, habebat vel alius, vel alii pro eo, in Castro de Clarensayis*, &c. &c. &c.

S'il ne posséda pas cette Terre, du moins il en porta le nom; ce nom de CLARENSAYES n'étoit pas nouveau dans sa famille. LAMBERT, son grand-pere, le prit souvent : BERTRAND, Evêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux, son grand-oncle, & TIBURGE, sa tante, n'en porterent jamais d'autre. Il signa sous ce nom au mariage de MARGUERITE ADHEMAR, qui contracta en présence & du consentement d'ADHEMAR-DE-CLARENSAYES, son cousin germain (*consanguinei mei germani*); (c'est elle qui parle). Le Notaire se sert dans le même acte du terme de *consobrinus*, pour exprimer la qualité de cousin maternel, que la future épouse, fille d'*Helis de Lautrec*, y donne à *Guillaume*, Vicomte de Lautrec. Ceux qui voudront juger par eux-mêmes, trouveront ce contrat de mariage en forme légale dans les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, *Vol.* 38, *fol.* 240. l'original est au Château de Foix.

Feu (*quondam*) ADHEMAR-DE-CLARENSAYES, Seigneur en partie (*Domini parcelarii*) du Château de Villelongue, est nommé dans la quittance donnée en l'an 1355 à Noble Dame *Fines Rattier*, sa femme, tutrice de GALVAN ADHEMAR, son fils, qui suit; cette quittance a pour objet un legs pie qu'ADHEMAR DE-CLARENSAYES fit dans son testament à l'intention que Dieu lui remît ses péchés, ceux de BRIAND, HUGUES, & tous autres morts de sa lignée (*de genere suo*). Il mourut avant l'an 1355, laissant de *Fines Rattier*, sa femme,

V. GALVAN D'ADHEMAR ou AZEMAR, mineur lors du décès de son pere, fut, comme lui, Co-Seigneur du Château *de Villâ-longâ*, aliàs *Malâ-morte*. Il y a une réquisition faite en 1384, par GALVAN D'ADHEMAR, appellé quelquefois AZEMAR, à LAMBERT ADHEMAR, Seigneur de la Garde-Monteil, &c. des biens & terres qu'ADHEMAR-DE-CLARENSAYES, son pere, avoit dû posseder dans ce pays-là; sans doute qu'il ne fut pas plus heureux que l'avoit été son pere dans ses prétentions sur la Baronnie de Lombers; du moins l'on n'entend plus parler de la Terre de Clarensayes, qu'il redemandoit par cet acte de 1384. Il assista, comme témoin, au contrat de mariage passé le 10 Juillet 1396, devant *Guillaume Guiberti*, Notaire, entre Noble *Geraud de Barreria*, Seigneur de Firmy, *de Firminio*, & Noble Marquise de Servieyra.

GALVAN D'ADHEMAR, fils de feu (*quondam*) DE CLARENSAYES, Seigneur parcelier du Château de Villelongue au Diocèse de Rhodès, fit hommage le Lundi 14 Juillet 1399 à Noble *Guillaume Barreria*, Seigneur de Châteauneuf-de-Perrelezio, de ce qu'il tenoit dans ledit Château de Villelongue, en exécution de l'Arrêt [ou Lettres de la Cour du Roi] rendu en 1278 contre HUGUES, son grand-oncle, & BRIAND, son grand-pere, dont on a parlé ci-dessus. Cette Terre de Villelongue, appellée autrefois *Malemort*, vint en entier à GALVAN, par son mariage avec *Hélene Berenguieres*, Dame du Château de Malemort; mais comme ils n'eurent point de postérité, elle retourna aux héritiers de cette Dame,

à la suite d'un grand procès, qui fut intenté en 1419 contre RIGAL D'ADHEMAR, qui suit, fils & héritier du susdit GALVAN & d'HELIPSE D'ADHEMAR, avec laquelle ledit GALVAN s'étoit remarié en secondes noces. Ladite HELIPSE fit donation de tous ses biens à RIGAL D'ADHEMAR, son fils, en l'an 1424 : acte original au Château de Panat.

Comme les degrés suivans, depuis la Baronnie de Lombers, n'offrent plus que la décadence d'une Maison jadis puissante, nous en abrégerons l'histoire.

VI. RIGAL D'ADHEMAR, fils de GALVAN & d'HELIPSE D'ADHEMAR, Seigneur, ainsi que le fut son pere, de Villelongue & de la Rocque-Rocozel en Albigeois, de Ponts, & de quelques autres Terres, fit hommage le 23 Février 1420 des Château & Forteresse de Villelongue, avec ses Fauxbourgs (*suburbanis*), Ville (*villâ*), Mandemens, dépendances, &c.

RIGAL ADHEMAR, qualifié noble & puissant homme (*nobilis & potens vir*, ratifia, le 22 Février 1428, une donation de quelques piéces de terre) faite à HUGUES & à JEAN de Cossinhiegres. Il est encore nommé dans une donation qui lui fut faite, le 2 Janvier 1424, par HELIPSE D'ADHEMAR, sa mere, veuve (*relicta*) de GALVAN D'ADHEMAR. Le même RIGAL D'ADHEMAR, nommé AZEMAR dans un acte qui se trouve dans les archives de Villelongue, & ADHEMAR dans tous les autres, soutint un procès considérable contre les héritiers de sa belle-mere, qui redemanderent la Terre de Villelongue, portée à GALVAN, son pere, par *Helene Berenguieres*, Dame de Malemort, décédée sans postérité. La perte de ce procès & la très-nombreuse famille que RIGAL laissa, ne contribuerent pas peu à appauvrir ses descendans. Il épousa, par contrat passé le 15 Août 1411, Noble *Célébie de Barreria*, petite-niéce du Révérendissime Seigneur *Pierre de la Barriere*, Cardinal, Evêque d'Autun, vivant en l'an 1283; ce qui se prouve par une réquisition de RIGAL AZEMAR, (qui est dans les archives du Château de Firmy en Rouergue) à l'effet de faire exécuter l'accord ancien, passé entre les Sieurs de Barriere, pour raison de la Terre de Firmy, qui revenoit à sa femme. Cette Terre avoit été donnée à son grand-pere maternel en 1283 par le Révérendissime Seigneur *Pierre de la Barriere*, Cardinal, Evêque d'Autun.

RIGAL D'ADHEMAR testa le 12 Mai 1473; il fit une fondation remarquable dans une Chapelle de l'Eglise Paroissiale de Trebas, pour la rédemption de tous ses péchés, & de ceux de Noble *Fines Rattier*, son ayeule. En suivant le testament, l'on trouve : *Plus, ledit Pierre, un de ses enfans*, (son légataire universel) *sera tenu de faire transporter les ossemens de Noble Fines, son ayeule, enterrée dans le cimetiere de N. D. de Cabres, dans le tombeau de la Maison.* Titre important, qui fait une nouvelle preuve pour le IVe degré & le suivant, puisqu'il nous fait connoître la femme d'ADHEMAR-DE-CLARENSAYES, & la mere de GALVAN ADHEMAR. *Cébélie de la Barriere*, Dame de Firmy, testa le 11 Décembre 1461, & laissa de son mariage avec RIGAL D'ADHEMAR, douze enfans; entr'autres,

1. JEAN D'ADHEMAR, qualifié *haut & puissant Seigneur, Chevalier*, Seigneur de Firmy, marié à *Borguine d'Herail-de-Lugan*. Il fut pere de

Gaspard, Chevalier, Seigneur du même lieu, marié 1°. avec Noble *Marguerite d'Hebrard-de-Saint-Sulpice*, dont il n'eut point d'enfans, & en secondes noces avec Demoiselle *Delphine de Durfort*, laquelle attira dans sa Maison les biens de Jean, son fils unique, mort sans postérité, & qui fit sa mere son héritiere.

2. Pierre, qui eut la Terre de la Rocque-Rocozel, & dont la postérité finit dans la personne d'Isabeau d'Azemar, laquelle épousa en 1582, Noble *Jean-Pierre de Montazet*, Seigneur de la Motte, à qui elle donna ses biens, que ses descendans possedent encore aujourd'hui.

3. Guillaume, qui suit ;

4. Un autre Pierre, dont la postérité subsiste dans les personnes de Messieurs d'Adhemar-de-Cransac, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Lorraine, & d'Adhemar-de-Lantagnac, Capitaine dans celui de Flandres.

Ces Adhemar-Lantagnac ont plusieurs alliances avec les Voisin & les Rigaud-Vaudreuil, dont l'ancienneté est conservée par une chanson connue de toute la Province, & déja rapportée ci-dessus :

Les Rigauds & les Voisins
Ont chassé les Sarrazins.
Les Voisins & les Rigauds
Ont chassé les Visigoths.

Les autres enfans de Rigal d'Adhemar & de *Cébélie de la Barriere*, sont morts sans postérité.

VII. Guillaume d'Adhemar ou Azemar, troisieme fils de Rigal, fut institué légataire de la Barriere par le testament de *Cebélie* de la Barriere, sa mere, du 11 Décembre 1461, & par celui de son pere du 12 Mai 1473. Il épousa par contrat de mariage du 29 Décembre 1475, *Souveraine de Salgues*, fille de *Jean*, Seigneur de Salgues, & Dame de la Garinie, Terre, qui, par ce mariage, est entrée dans la Maison d'Adhémar. La minute originale de ce contrat est dans les archives du Château de Panat. De ce mariage vinrent ;

1. Raymond, qui suit ;

2. Marc d'Azemar, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, lequel dans son certificat de noblesse, donné par la vénérable Langue en 1506, & déposé dans les archives d'Arles en Provence, est reconnu de très-ancienne Maison. Lui Marc Azemar fit une donation à Raymond d'Adhemar, son frere, le 4 Mai 1506, à condition de payer son passage, & de lui fournir les vêtemens & harnois nécessaires, un hoqueton, appellé soubreveste, de satin cramoisi, avec ses manipules pour l'ornement des Chevaliers (*ad decorem militum*) ; il fut reçu Chevalier sous le nom d'Azemar, tandis que son frere se maria sous celui d'Adhemar. L'original en parchemin de la donation de Marc d'Azemar est dans les archives du Château de Panat.

VIII. Raymond d'Adhemar, Seigneur de la Garinie, prit, ainsi que ses ancêtres, le nom d'Adhémar dans son premier contrat de mariage

avec *Claire de Peyrusse*, du 23 Novembre 1491 : l'original de ce contrat est dans les archives des Prêtres de Peyrusse en Rouergue; mais dans le testament qu'il fit le 4 Mai 1506, & qui se trouve dans les archives du Château de Panat, il changea l'orthographe de ce nom en celui d'*Azémar*, que ses descendans ont plus particulierement adopté depuis, variation fréquente dans les branches de Montelimar, de Grignan, de la Garde, dans les sceaux & les anciens titres, où, comme on l'a déja dit, les noms des anciennes Maisons se trouvent écrits dans la même page de deux & trois façons différentes Voy. *le nouveau Traité de Diplomatique*, *Tom. IV*, *p. 503*. RAYMOND n'eut point d'enfans avec *Claire de Peyrusse*. Il laissa d'*Hélix de Seguy*, sa seconde femme, un fils nommé BALTHAZARD, qui suit; la grosse de son testament, en parchemin, du 12 Mars 1542, est dans les archives du Château de Panat.

IX. BALTHAZARD D'AZEMAR, Seigneur, ainsi que le fut son pere, du Château de la Garinie, de la Rocque-Rocozel en Albigeois, de Ponts, &c. transigea pour lui & pour Dame *Hélix de Seguy*, sa mere, & pour la Dame *de Glandieres*, sa femme, le 14 Avril 1538, avec Dame *Delphine de Durfort*, veuve de GASPARD ADHEMAR, Seigneur de Firmy, pour raison de la substitution des biens de RIGAUD D'AZEMAR, &c. La grosse de cette transaction, en parchemin, signée du Notaire recevant, est dans les archives du Château de Panat. BALTHAZARD épousa, par contrat du 21 Juin 1526 (il se trouve dans les mêmes archives) *Catherine de Glandieres*, fille d'*Antoine de Glandieres*, Seigneur de Prades & de Balzac. Il fit son testament au Château de la Garinie, le 1 Mai 1553, dans lequel on reconnoît neuf enfans, dont cinq filles & quatre garçons; trois moururent à la guerre sans postérité, servant avec le Duc de Genevois, & resta MARC, qui suit;

X. MARC D'AZEMAR, institué héritier universel par le testament de Dame *Catherine de Glandieres*, sa mere, le 21 Février 1571, (déposé aux mêmes archives du Château de Panat) laquelle avoit survécu à BALTHAZARD, son mari, fut, ainsi que ses ayeux, Seigneur du Château de la Garinie & autres Terres. Il épousa, par contrat passé le 6 Novembre 1572 (déposé dans les mêmes archives) Demoiselle *Françoise de Narbonne*, fille de feu *Balthazard de Narbonne*, Seigneur & Baron de Puylones, & de Demoiselle de *Saint-Gerry*, sa femme. Il étoit mort le 5 Décembre 1592, que ladite Demoiselle de *Narbonne*, administratrice de la personne de JEAN, leur fils unique, qui suit, fit une donation de cinq cents livres, insinuée le 20 Février 1593 en la Sénéchaussée de Rouergue. Cet acte de donation se trouve dans les archives du Château de Panat, ainsi que tous les contrats.

XI. JEAN D'AZEMAR, Seigneur de la Garinie, fils de MARC & de *Françoise de Narbonne*, se maria en 1603 avec *Isabeau de la Garde-de-Sagues*; il en eut quatre fils, sçavoir,

1. PIERRE, qui suit;

2. RENÉ-MARC, Chef de la branche des Seigneurs de Panat, dont la postérité sera rapportée ci-après;

3 & 4. N..... & N..... morts à la guerre ſans poſtérité.

XII. Pierre d'Azemar, Seigneur de la Garinie & de Montfalcon, Gouverneur pour Sa Majeſté de la Citadelle de Perpignan en *1662*, épouſa, le 21 Septembre *1642*, *Dorothée de Thubieres-de-Caylus*, fille de *Jean de Thubieres*, tige de la branche des Comtes de Caylus. Il en eut deux garçons, ſçavoir,

1. René d'Azemar, Seigneur de la Garinie, qui ſuit;

2. Et Balthazard, Auteur de la branche du Vicomte d'Adhemar, rapportée ci-après.

XIII. René d'Azemar, Seigneur de la Garinie, par ſon mariage avec *Jeanne de Seguy* fit les branches de la Garinie & de la Bourreſie. Il eut entr'autres enfans,

1. Noble Pierre d'Azemar, auteur de la branche des Seigneurs de la Garinie, qui ſuit;

2. Et Balthazard, auteur de la branche de la Bourreſie, rapportée ci-après.

XIV. Noble Pierre d'Azemar, Seigneur de la Garinie, né environ l'an *1676*, a ſervi en qualité de Capitaine d'Infanterie, & ſe retira du ſervice pour épouſer, le 7 Juillet 1719, Demoiſelle *Anne de Bonnes*, née le *26* Août *1691*, fille de feu Noble *Sébaſtien de Bonnes*, Seigneur de Ronel, & de Demoiſelle *Marie-Madelene de Penel-de-Parlan*. Il eſt mort le 2 Décembre 1744, & a laiſſé de ſon mariage,

1. Louis, qui ſuit;

2. Joseph d'Azemar, né le premier Avril 1730, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Rhodès;

3. Pierre, né le 7 Juin 1731, Volontaire au Régiment de Bourbonnois;

4. Marie-Anne d'Azemar-de-la Garinie, née le 18 Mai 1720, mariée à N.....

5. Louise d'Azemar-de-la-Garinie, née le 19 Mai *1726*, non mariée;

6. Jeanne d'Azemar-de-la-Garinie, née le 20 Décembre 1732, mariée à Noble *François d'Orſal*, Seigneur de la Souliere;

7. Et Catherine d'Azemar-de-la-Garinie, née le 29 Avril 1734, Religieuſe à l'Abbaye du Buis, près Aurillac.

XV. Louis d'Adhemar, fils de Pierre d'Azemar, Seigneur & Propriétaire des Fiefs & Terres de la Garinie & de Montfalcon, chef des nom & armes d'Adhemar, eſt entré au ſervice âgé de 20 ans, en 1745, s'eſt trouvé à la bataille de Fontenoy, eſt entré au mois d'Octobre de la même année dans les Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de *Noailles*, où il ſert depuis ce tems, & a fait toutes les campagnes depuis 1745 : il eſt connu dans ce Corps ſous le nom de *Montfalcon*.

XIV. Balthazard d'Azemar, ſecond fils de René & de *Marie de Seguy*, auteur de la branche de la Bourreſie, épouſa, par contrat du 6 Février 1723, *Louiſe de Sauſoſ-de-Montblanc*, née le 21 Juin 1695, fille de *Jacques* & de *Gabrielle Fabret*. Il a laiſſé, étant mort le 9 Mars 1744, & elle le 12 Juin de la même année,

Se/ l/ + de la Gasquie.

+ Chevalier, seigr de la Bourezie, co-seigr de Druthe, en Rouergue (8)

1. François, né & baptisé le 26 Décembre 1723, + qui sert dans les Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de *Noailles* depuis 17..... +

2. Louis, mort Volontaire dans le Régiment d'Aubigny, Dragons; il étoit né le 20 Septembre 1728;

3. Marc-Antoine, Major dans le Régiment de Chartres, Infanterie, né le 23 Juillet 1730;

4. Et Antoine, qui sert dans les Gardes-du-Corps du Roi, aussi Compagnie de *Noailles* depuis 17..... né le 8 Août 1733.

BRANCHE DU VICOMTE D'ADHÉMAR.

XIII. Balthazard d'Adhemar, Seigneur de Montfalcon, second fils de Pierre d'Azemar & de *Dorothée de Thubieres-de-Caylus*, servit le Roi pendant plus de 75 ans, & mourut âgé de 97 ans, commandant les Ville & Château de Nîmes, où il a établi sa postérité. Il fut pere de huit enfans, dont trois filles reçues à Saint-Cyr, sur les preuves de leur noblesse, & cinq garçons, dont un mort Ecclésiastique, deux morts au service du Roi, le quatrieme, nommé François d'Azemar-de-la-Borie, ancien Exempt des Gardes-du-Corps, vit sans postérité dans ses terres en Languedoc: il est le cadet de feu Balthazard, qui suit;

XIV. Balthazard d'Azemar-de-Montfalcon, Seigneur de Vaquerolles & la Barbin, qu'avoit acquis Balthazard d'Azemar, son pere, lui succéda, comme aîné, dans tous ses biens. Il eut de son premier mariage, avec Mademoiselle *du Bousquet*, un fils tué à la bataille de Rosbac. Il mourut en 1761, après avoir servi le Roi plus de 50 ans. Il avoit épousé en secondes noces en 1735 Demoiselle *Marie de Cambis*, fille de *Louis de Cambis*, Baron de Fons, issu d'une des meilleures Maisons du Languedoc, originaire d'Italie, dont Jean-Balthazard, qui suit;

XV. Jean-Balthazard d'Adhemar-de-Montfalcon, Seigneur de Vaquerolles & la Barbin, institué aux biens de son pere, par testament du mois de Janvier 1758; Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie. C'est lui qui, pour monter dans les carrosses du Roi, a établi (d'après les titres originaux que nous avons cités) sa descendance de l'ancienne Maison d'Adhemar, dont il ne portoit pas le nom, par un usage dont il n'y a que trop d'exemples en France. *Voyez* la *Gazette de France* du 8 Mars de l'année 1765 à l'article de Versailles. Cette branche, toujours sans fortune, & plus connue par la continuité de ses services, que par des illustrations, porte en effet pour devise: *plus d'honneur que d'honneurs*.

Comme on n'avoit pour objet dans cette généalogie que la filiation, on n'a parlé ni des alliances, ni des grandes Charges, ni des Chevaliers de l'Ordre, que la Maison d'Adhemar a fournis.

Elle porte pour armes: *d'or à trois bandes d'azur, sur mi-parti de France & de Toulouse, ainsi que le portoit au XIII*e *siecle Lambert de Monteil-Adhemar ou Azemar, Baron de Lombers, treizieme ayeul du Vicomte d'Adhemar, & Chef des branches établies en Languedoc.* Voyez son sceau au 5e volume de l'Histoire du Languedoc: il est conservé en original dans le trésor des chartes de Toulouse, ce qui est une piece non moins curieuse qu'honorable pour la Maison d'Adhemar.

Il a épousé par contrat du 2. Mars 1767. Demoiselle Anne-Louise de Bessonies, fille de
René, Chev.er Seig.r de Bessonies, S.t Hilaire &c. et de Dame Anne de Furrauste

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PANAT.

XII. René-Marc d'Azemar, second fils de Jean & d'*Isabeau de la Garde-de Sagnes*, fut Aide-de-Camp des Armées du Roi, ensuite Lieutenant-Colonel du Régiment de Vaillac, après avoir fait vingt-deux campagnes en qualité de Capitaine, pour avoir défendu Villefranche contre les *Croquans*, & lui avoir maintenu cette Place sous son obéissance. Il avoit épousé en 1648 *Delphine de Fontanges*, fille de Noble *Pierre-Jean de Fontanges-d'Aubrogues*, Seigneur de Panat & de Cap-de-Naguet. Il en eut six garçons, dont quatre sont morts sans postérité au service du Roi. Le troisieme, nommé Pierre d'Azemar, Seigneur de la Sere, lequel servoit dans le même Régiment que ses freres, avoit formé un rameau éteint dans la personne du feu Comte de la Sere, Lieutenant Géneral des Armées du Roi, Inspecteur Général d'Infanterie, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Gouverneur des Invalides.

Le premier des enfans de René-Marc d'Azemar & de *Delphine de Fontanges*, est Pierre-Jean d'Azemar, qui suit;

XIII. Pierre-Jean d'Azemar, Seigneur de Panat, Cap-de-Naguet, Bruejouls, fut Major d'Infanterie, & épousa, le 29 Novembre 1680, *Marie*, fille de Messire *François de Sennecterre*, dont quatre garçons,

1. René-Marc, qui suit;
2. Charles d'Azemar, dit le *Chevalier de Panat*, Capitaine au Régiment du Roi, Dragons, mort sans postérité;
3. Pierre-Jean d'Azemar, décédé jeune;
4. Et Louis d'Azemar, Prieur Commendataire de Saint-Pantaléon, & Chanoine de Rhodès, vivant en 1769.

XIV. René-Marc d'Azemar, fils aîné de Pierre-Jean & de *Marie de Sennecterre*, qualifié, ainsi que son pere, Chevalier & Seigneur de Panat, Cap-de-Naguet & Bruejouls, fut Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie, & ensuite Capitaine au Régiment de *Gondrin*, ci-devant *Crussol*, dans lequel cinq de ses oncles, dont trois étoient morts les armes à la main, avoient servi en qualité de Capitaines. Il épousa, le 27 Février 1713, *Claudine*, fille de Messire *Jean-François d'Albignac*, Marquis de Triadou & de Saint Gervais, Gouverneur pour Sa Majesté de la Ville de Meyruès en Languedoc, & de *Lucrece de Lastic de-Saint-Jal*. Il est mort en 1751, laissant de son mariage quatre enfans, sçavoir,

1. Pierre-Jean d'Azemar, qui suit;
2. François-Louis, dit le *Chevalier de Panat*, élevé Page du Roi dans sa grande Ecurie, successivement Cornette, Lieutenant, Aide-Major, Capitaine d'un Régiment de Cavalerie, aujourd'hui Royal-Navarre; Lieutenant-Colonel par commission du mois de Mai 1748; nommé par Sa Majesté, au mois de Juillet 1764, Commandant en Chef de l'Ecole de Cavalerie établie à Metz; Lieutenant-Colonel du Régiment Royal, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi;

3. René-François, Prêtre & Docteur de Sorbonne, Aumônier de Madame Adelaïde, & Abbé de l'Abbaye Royale & Séculiere de Sainte-Foy-de-Conques;

4. Et Elizabeth, Religieuse Bénédictine à l'Abbaye Royale de Saint-Cernin près Rhodès.

XV. Pierre-Jean d'Adhemar, qualifié Chevalier, Comte de Panat, Seigneur de Bruejouls, Saint-Georges-de-Grandval, Pradels, Abbas, Savignac, Saint-Christophe, Cap-de-Naguet, le Caillaret, & autres lieux, a été élevé Page du Roi dans sa grande Ecurie, & a servi dans le Régiment d'Infanterie de Monseigneur le Dauphin; s'est marié, le 6 Juillet 1737, avec *Marie-Jeanne-Félice*, fille de *Louis-Arnaud de Corn*, Chevalier, Marquis d'Ampare, Baron de Lieucamp, la Chapelle-Saint-Gerand, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, & de Dame *Anne-Françoise de Bar*, Marquise d'Ampare. Le Comte de Panat a été pourvu successivement de la Charge de Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, de celle de Commissaire de la Noblesse en Rouergue. Il a de son mariage, pour fils unique,

Louis-Elizabeth d'Adhemar, d'abord Page du Roi dans sa petite Ecurie, & ensuite Mousquetaire dans la seconde Compagnie.

Généalogie dressée sur un Mémoire imprimé, & d'après les titres originaux. Toutes les branches connues de la Maison d'ADHEMAR, sont rapportées dans cette Généalogie.

ADONVILLE; famille noble de la Beauce.

I. Jean d'Adonville, Ecuyer, Seigneur de la Barte & de Jonville-Bertrand près Epernon, avoit pour femme *Hardouine de Fougerais*, devenue veuve en 1507; dont trois enfans, qui partagerent la succession de leurs pere & mere, devant *Berault*, Notaire & Tabellion à Epernon, le 28 Décembre 1519, sçavoir:

1. Jean mort sans postérité.

2. Louis, qui suit.

3. Marguerite, qui épousa, par contrat passé pardevant Guyamet, Notaire à Epernon, le 12 Juillet 1507, *Jean d'Averton*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe.

II. Louis d'Adonville, Ecuyer, Seigneur de la Barte & de Teseux, avoit pour femme, *Yvonne Martin*: l'un & l'autre moururent avant 1581, ils eurent Jacques, qui continue la postérité, &

Charles, Seigneur de la Barte, qui acquit devant *Renard*, Notaire à Epernon, le 16 Janvier 1581, les droits successifs de son frere Jacques, Seigneur de Reseux; il fit, conjointement avec *Louise Loriflan* sa femme, son testament devant ledit *Renard*, le 29 Mars 1589.

III. Jacques d'Adonville, Ecuyer, Seigneur de Reseux, fut nommé tuteur des enfans de *Noël Bardin*, Ecuyer, par Sentence du 17 Mars 1581, rendue au Bailliage d'Etampes, & transigea devant *Truants*, Notaire Royal à Sermaise, le 2 Novembre 1596, *Philippe Bardin*, sa femme, étant présente; de laquelle il eut, entr'autres enfans:

IV. Jean d'Adonville, II du nom, Ecuyer, Seigneur, de Reseux, qui partagea les successions de ses pere & mere devant ledit *Truants*, Notaire, le 8 Février 1643; il épousa, par contrat passé devant *Bachelet*, Notaire Royal à Rouville, le 16 Juillet 1643, *Antoinette de Marcheville*, de laquelle il eut :

V. Pierre d'Adonville, Chevalier, Seigneur des Vaux & de Nangeville en partie, né le 30 Juillet 1646, mort le 23 Février 1717, maintenu dans sa noblesse sur le vû des titres, par Jugement de M. de *Bouville*, Intendant d'Orléans, du 26 Août 1709; il avoit épousé, par contrat passé devant *Mibault*, Notaire Royal à Prasville, le 6 Juillet 1694, *Jacqueline de Frétard*, née le 3 Novembre 1653, fille de *Louis de Frétard*, Chevalier, Seigneur de Rocheux, & de *Jacqueline de Croix*; dont Marie-Madelene, née le 24 Juillet 1700, élevée dans la Maison Royale de Saint-Cyr, morte sans alliance; & François, qui suit;

VI. François d'Adonville, I du nom, Chevalier, Seigneur de Roinvilliers, au Bailliage d'Etampes & de Nangeville en partie, né à Prasville en 1695, fut maintenu dans sa noblesse par Sentence de l'Election de Chartres, du 19 Septembre 1719; il a épousé, par contrat passé devant *Colleau*, Notaire Royal à Sermieuse en Beauce, le 26 Juillet 1717, *Claude de Vidal*, fille d'*André de Vidal*, Chevalier, Seigneur d'Ezerville, & de *Claude de Vigny*, dont est issu :

VII. François d'Adonville, II du nom, Chevalier, Seigneur de Tourneville, né en 1723, Lieutenant au Régiment de Rohan, Infanterie, qui se trouva à la bataille Dettingen en 1743, & fit les campagnes suivantes jusqu'à la paix; il épousa dans l'Eglise de Roinvilliers, le 18 Février 1749, en vertu d'une dispense de Rome, *Marie-Anne-Françoise de Vidal*, sa cousine germaine, née en 1721, fille de *Guy de Vidal*, Chevalier, Seigneur en partie de Moulineux; & de *Marie-Anne de Sainxe-d'Ormeville*, dont sont issus :

1. François-Frédéric, né le 17 Mai 1750.
2. Louis-Victor-Amédée, né le 1 Octobre 1752.
3. Léon, né le 4 Septembre 1754.
4. Et Madelene-Julie-Victoire, née le 29 Juillet 1751.

Extrait tiré sur les titres & mémoires de famille, & envoyé par M. le Marquis de Prunelé.

Les armes : *d'azur à six Annelets d'or*, 3, 2, & 1.

—ADOUE-DE-SAILHAS; dans le Comté de Cominge, ancienne Noblesse de nom & d'armes. Généalogie dressée sur les titres, & jugée véritable par le Juge des lieux, *Jean-François de Palissard*, Conseiller du Roi, Juge en chef, civil & criminel, de partie du Comté de Cominge, au Siége & Châtellenie de l'Isle & Dodon, & à laquelle M. de *Lartigue*, Ecuyer, Conseiller du Roi, Juge-Mage, Lieutenant-Général-né en la Sénéchaussée & Siége Présidial de la ville de Toulouse, a apposé le sceau de ses armes, & signé que les trente-huit signatures au bas des pages sont les véritables de M. *Jean-François de Palissard*, à qui les titres de cette Maison

relevé

ont été communiqués. L'origine de cette Maison remonte à

I. Bernard Adoue-de-Sailhas, Seigneur de Sailhas & de Mirepeix. Il fut un des grands Seigneurs du Pays de Cominge, sous le regne de Philippe III, Roi de France. Il est qualifié de *Chevalier* dans l'hommage qu'il rendit à *Bernard* Comte *de Cominge*, l'an 1276, de la Seigneurie, Château & Forteresse de Mirepeix. Il peut être pere de

II. Sicard Adoue-de-Sailhas, Damoiseau, Seigneur de Sailhas & de Mirepeix. Il fut témoin à une concession le 15 Janvier 1352, en présence de très-illustre Prince, *Pierre-Raimond*, par la grace de Dieu, Comte de Cominge. Il servit dans la guerre de Gascogne, & fut du nombre des deux cents hommes d'armes des Ordonnances du Roi, menés par le Comte de Foix en 1339, au Mont-de-Marsan, contre les Anglois; l'histoire générale du Languedoc par Dom *Claude de Vic* & Dom *Vaissette*, Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur, en fait mention. Il fut pere de

III. Roger Adoue-de-Sailhas, qualifié *Damoiseau*, Seigneur de Sailhas & de Mirepeix, qui testa le 8 Août 1412, en faveur de Bernard, II du nom, son fils aîné qui suit, laissa la jouissance de certains biens à *Seguine de Paramiers*, sa femme, & ordonna qu'il fût enterré honorablement.

IV. Bernard Adoue de-Sailhas, II du nom, épousa, par contrat du 6 Février 1486, *Marguerite de Luscan*, fille du Seigneur de Luscan, Chevalier; testa le 20 Septembre 1542, en faveur de son fils aîné qui suit, nomma pour exécuteurs testamentaires *Jean* & *Savari d'Aure*, Vicomtes de Larboust, choisit sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Marcet, & mourut peu de tems après. Il laissa sa femme jouir de ses biens. Ses enfans furent:

1. Raymond, qui suit.

2. Guillaume Adoue-de-Sailhas, qui embrassa l'état Ecclésiastique.

3. Un autre Guillaume Adoue-de-Sailhas, homme d'Armes des Ordonnances du Roi, qui, suivant deux actes, des 27 Mai 1606 & 25 Juillet 1621, épousa *Isabeau d'Orbessan*, fille de *Roger*, Seigneur de Sainte-Foi.

V. Raymond Adoue de Sailhas, Seigneur de Sailhas, Saint-Marcet & Lalouret, fut institué héritier universel, par le testament de son pere. Il épousa, 1°. par contrat du 27 Octobre 1557, *Jeanne de Gestas*, fille légitime de *Pierre de Gestas*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marcet & de Flauran. Elle eut en dot la Seigneurie de Saint-Marcet, outre les *accoutremens nuptiaux*, *joyaux de noces & ornemens de tête*. *Jean d'Aure*, Vicomte de Larboust, & plusieurs autres Seigneurs signerent ce contrat de mariage. Elle mourut sans enfans peu de temps après, & son mari fut son héritier universel.

Il épousa, 2°. par contrat du 8 Octobre 1564, *Madelene*, Vicomtesse *d'Aure*, proche parente de *Ménaud-d'Aure*, Vicomte d'Asté, fille légitime du Vicomte *d'aure-de-Larboust*, issue par femmes, des anciens

Ducs d'Aquitaine & de Gaſcogne, & par mâles, des premiers Comtes de Cominge. Elle eut, par voie de ſucceſſion, la Terre & Seigneurie de Lalouret, qu'elle aliéna peu de tems après à *François*, Vicomte d'*Aure*. De ce mariage nâquirent :

1. PIERRE, qui ſuit.

2. MARGUERITE ADOUE-DE-SAILHAS, mariée, 1°. avec *N... Jacques de Laloubatere*; & 2°. avec *Jean de Bobene*, duquel elle eut *Jean-Louis de Bobene*, Chevalier, Seigneur de Foſſat, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

3. Et ISABEAU ADOUE-DE-SAILHAS, mariée à *Jean de Foix*, Seigneur de la Bonelliſſent, de la famille de Foix-Candale, Barons de Doazit en Béarn. Elle donna quittance, le 26 Mars 1607, d'une partie de ſa dot.

Une tranſaction du 15 Mai 1617 prouve les alliances de MARGUERITE & d'ISABEAU D'ADOUE-DE-SAILHAS.

VI. PIERRE ADOUE-DE SAILHAS, Seigneur de Sailhas & de Saint-Marcet, fut, par le teſtament de ſon pere, héritier d'une partie de ſes biens, & eut la Seigneurie de Sailhas. Il épouſa, par contrat paſſé le 9 Décembre 1586, *Iſabelle*, Comteſſe de *Cominge*, de la maiſon des premiers Comtes de *Cominge*, & fille légitime de *Nicolas*, Comte de *Cominge*, Seigneur de Mancieux, & de *Françoiſe de Montpezat*. *Roger*, Comte de *Cominge*, Baron de Peguilhan, ſon oncle, & pluſieurs autres grands Seigneurs ſignerent à ſon contrat de mariage. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit.

2. ODET ADOUE-DE-SAILHAS, qui épouſa *Marguerite d'Eſpagne*. Il paroît qu'elle fut veuve le 24 Juin 1617, & l'on croit qu'ils n'eurent aucune poſtérité.

VII. JEAN ADOUE-DE-SAILHAS, épouſa, par contrat du 1 Février 1613, *Bernarde de Baiſſe*. Il mourut à Saint-Marcet le 27 Juillet 1654, & fut inhumé dans l'Egliſe dudit lieu au tombeau de ſes ancêtres, ayant par ſon teſtament fait pluſieurs legs pieux. Il laiſſa de ſon mariage,

1. CHARLES, qui ſuit.

2. Et JEAN ADOUE-DE-SAILHAS : on ignore ce qu'il eſt devenu.

VIII. CHARLES ADOUE-DE-SAILHAS, né le 12 Mai 1620, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marcet, par engagement du Domaine; il en fut enſuite évincé par Sentence du Sénéchal de Toulouſe, du 17 Décembre de l'année 1641, confirmée par tranſaction du 15 Mars de l'année ſuivante; ſon pere l'inſtitua ſon héritier univerſel. Il eut acte, le 1 Juin 1667, de la repréſentation de ſes titres de Nobleſſe, de l'Intendant de Guyenne, Commiſſaire député du Roi, qui le maintint dans ſa Nobleſſe, par ſon Ordonnance de la même année. Il eut ordre du Roi le 6 Juillet 1674, de ſe rendre aux frontieres d'Eſpagne, pour ſervir dans la convocation de la Nobleſſe auprès du Maréchal d'*Albret*, Gouverneur pour le Roi en Guyenne. Il fut pourvu l'année ſuivante du Commandement de la Vicomté de Nebouzan, pour y convoquer & commander la Nobleſſe pour la ſûreté & garde du Pays, & ſoutenir la guerre que LOUIS XIV avoit contre l'Eſpagne. Il mourut le 9 Juin 1694, âgé de 74 ans, & fut inhumé le ſoir ſuivant dans l'Egliſe de Saint-Marcel, au tombeau de ſes ancêtres. Il

avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé au Château de Tailhebourg, Diocèſe de Cominge, le 27 Août 1692, *Marie de Sentérame*, fille légitime de *Nicolas de Sentérame*, ſieur de Guierlas, & de *Marguerite d'Eſpagne*; elle renonça, par ſon contrat de mariage, aux prétentions qu'elle avoit ſur les biens de *Bernard d'Eſpagne* & de *Marie-Paule d'Antist*, ſes ayeux. Elle teſta le 30 Décembre 1665, en faveur de ſon mari, & mourut ſans enfans, le même jour, après avoir nommé pour ſon exécuteur teſtamentaire le Seigneur de Montpezat.

Et 2°. par contrat paſſé au Château de Pomarede, Diocèſe de Cominge, le 17 Mai 1678, *Angelique de Caſtaigner*, fille légitime de *Pierre Corbeyran-de-Caſtaigner*, Seigneur de Pomarede, & de *Léonore de Saint-Paſtor*, fille de *François de Saint-Paſtor*, Seigneur de Salerm, & de *Paule-Marguerite de Pechepeyrou-de-Beaucaire*; dont,

1. Jean-Guillaume, qui ſuit:
2. Jean-Bertrand, rapporté après ſon frere aîné.

IX. Jean-Guillaume Adoue-de-Sailhas, né à Saint-Marcet le 7 Février 1684, fait Lieutenant au Régiment de Guyenne, Dragons, par brevet du 21 Juillet 1711, quitta le ſervice & épouſa, par contrat paſſé au Château de Beaumont, Diocèſe de Toulouſe, le 27 Décembre 1714, *Catherine de Bertier*, de l'ancienne famille des *Bertier* de Toulouſe, niéce d'*Antoine-François de Bertier*, Evêque de Rieux, & fille de *François de Bertier*, Vicomte de Chateleux, Marquis de Pinſaguel, Seigneur de Pouze, Mourvilles, Jantes, & autres places, & de *Jeanne d'Anglar de Roche-d'Agoult*, Vicomteſſe de Chateleux. De ce mariage ſont nés:

1. Adrien Adoue-de-Sailhas, mort âgé de 25 ans ſans poſtérité.
2. Et Anne Adoue-de-Sailhas, morte jeune en 1719. Leurs pere & mere, qui teſterent les 10 Mars 1744 & 10 Septembre 1754, ſont morts au Château de Garravet en Septembre 1754, & ont été inhumés dans l'Egliſe du même lieu.

IX. Jean-Bertrand Adoue-de-Sailhas, qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, Baron de Garravet, Seigneur de Salerm, Chevalier de Saint Louis, ſecond fils de Charles & d'*Angelique de Caſtagner*, né & baptiſé à Saint-Marcet le 6 Mai 1686, prit la tonſure en 1695, & ſe deſtina dès ſa jeuneſſe à l'état eccléſiaſtique, qu'il quitta pour embraſſer le parti des armes. Il fut d'abord Lieutenant au Régiment d'Infanterie, aujourd'hui Béarn, par commiſſion du Roi du 23 Septembre 1710 & du 4 Juillet 1720, Capitaine au même Régiment le 5 Mai 1739, premier Capitaine de Grenadiers en 1736, Chevalier de Saint Louis le 8 Mars 1738, avec une penſion de 500 livres ſur le Tréſor Royal. Il rendit hommage au Roi de ſa Baronnie de Garravet & Seigneurie de Salerm, & autres biens nobles & féodeaux, pardevant les Tréſoriers de France le 7 Janvier 1755. Il mourut au Château de Garravet le 13 Janvier 1762, âgé de 75 ans, 8 mois & 7 jours, & a été enterré dans le Chœur du même lieu. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au Château d'Aujean, Diocèſe d'Auch, le 4 Novembre 1739, avec diſpenſe du Pape de la même année, ſur le

ſecond

Dans les plus anciens titres de cette famille les noms y sont écrits Adoe, Adon, A
Adone, de Salias, Salbas, Sailhas, seigneur de Salias, Salbas et Sailhas. La Caus
cette variation vient sans doute de la corruption du langage du pays de Cominge,
anciennement conquis par diverses nations étrangeres : aussi tous les actes de ces Te
sont moitié Latin, gascon corrompu, moitié Espagnol et anglois. Tous les actes
anciennes familles, dans cette province, sont dans le même cas de ceux qui établisse
filiation bien suivie de cette Noblesse. Malgré cette variation Sicard de Salias
l'histoire générale du Languedoc du nombre des 200. Gentilshommes d'armes, tou
premiere naissance, n'y est désigné que sous le nom de Sicard de Salias ; mai
l'acte de concession en présence du Comte de Cominge du 15. janvier 1352. l'on
qu'il prend le nom d'Adon de Salias, seigneur de Salias et de Mirepeix ; ce qui
que c'est le même Sicard de Salias du nombre des 200. Gentilshommes d'armes,
la montre énoncée dans cette histoire générale du Languedoc par Dom Claude
et Dom Vaissette, Bénédictins de la Congrégation de St. Maur.

second au troisieme degré de parenté, *Marie-Angélique de Laforgue*, fille d'*André de Laforgue*, Ecuyer, Seigneur de Pommarede, Anjean & Vianzam, & de *Françoise de Mont-d'Eaux*; dont,

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;

2. JEAN-JOSEPH, né & baptisé à Salerm le 19 Mars 1742, mort à Salerm le 1 Septembre 1744;

3. BERTRAND-ALBERT-CLAUDE, né à Garravet le 4 Mars 1749, & mort le 2 Mai 1755;

4. Et JEANNE-THERESE, née à Salerm le 30 Juillet 1744, & morte l'année suivante.

XI. JEAN-BAPTISTE ADOUE-DE-SAILHAS, qualifié haut & puissant Seigneur, Baron de Garravet, Seigneur de Salerm, né à Salerm le 24 Mars 1741, a été reconnu le 12 Octobre 1766 & le 7 Octobre 1768, par les Consuls & la Communauté de Garravet, pour seul Seigneur, & Baron-Justicier, haut, moyen & bas Foncier, dans toute l'étendue de cette Baronnie; il y perçoit les lods & ventes, & enfin tous les autres droits utiles & honorifiques, spécifiés dans ses titres. Il a fait hommage au Roi le 7 Avril 1769 de sa Baronnie de Garravet, Seigneurie-Dîme inféodée à Salerm, & autres biens nobles & féodaux. Il a épousé, par contrat du 6 Août 1768, *Jeanne Bergé*, fille unique de *Bertrand Bergé*. Il n'y a jusqu'à présent, de ce mariage, que BERTRAND-MARIE-ANGELIQUE ADOUE-DE-SAILHAS, né le 4 Juin 1769.

Les armes, *au 1 & 4 d'or, à une levrette de gueules accollée, & bouclée de sable, à une bordure de sable, chargée de huit bezans d'or*, qui est des anciens Comtes d'Aure: *au 2 & 3 de gueules, à quatre otelles d'argent*, qui est des premiers Comtes de Cominge; sur le tout, *de gueules, à la face ondée d'or, chargée d'une tourterelle d'azur, becquée & membrée d'argent*, qui est d'ADOUE-DE-SAILHAS.

* ADRETS (DES): Terre & Baronnie en Dauphiné, Diocèse de Grenoble, qui appartenoit vers l'an 1562 à *François de Beaumont*, Gentilhomme du Dauphiné; elle appartient encore à la même Maison. *Voyez* BEAUMONT.

* ADUISART-DE-LA-CHAPELLE: Famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 6 Septembre 1666.

Les armes, *de gueules, au chevron d'argent.*

—AFFAGARD, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 6 Mars 1667. *La Rocque*, dans son Traité des Bans & Arriere-Bans, parle d'un ROBERT AFFAGARD, & d'un *Guillaume de Hestroy*, Chevaliers, qui servoient l'an 1271 pour *Robert d'Estouteville*, qui devoit service de deux Chevaliers & demi par quarante jours. Le *même*, dans son Histoire de *Harcourt*, p. 1858, parle de MICHELLE AFFAGARD, mariée vers l'an 1480 avec *Thomas Duval-de-Beaumontel*. Dans la montre de l'an 1470, Vicomté de Montivilliers, comparut,

ſuivant le même Hiſtorien, GUILLAUME AFFAGARD, armé de brigandines, ſallades, gantelets & javelines.

C'eſt tout ce que nous ſçavons de cette famille, dont les armes ſont *de gueules, à trois diamans d'argent, poſés 2 & 1.*

—AFFRY : le nom primitif de cette Maiſon, l'une des plus illuſtres & anciennes de la Suiſſe, étoit d'AVRIL, d'AVRIE, d'AVRY, & en latin *de Aprili.* Ce ne fut que vers le milieu du XVI[e] ſiécle que ce nom fut changé en celui d'AFRI, d'AFFRI, & d'AFFRY, pour remplacer, dans l'Idiôme François, par la lettre F, l'V que l'on prononce en Allemand dans bien des endroits, comme la lettre F.

Jean Sibenmacher, qui publia à Nuremberg, en 1605, l'armorial général de l'Empire, y comprit, à l'article de la Suiſſe, les armes des Nobles VON AVRY, en françois D'AVRY; ce ſont les mêmes armes que cette Maiſon porte aujourd'hui, qui ſont; *d'argent, à trois chevrons de ſable, caſque couronné & réhauſſé d'un bonnet pyramidal d'argent, chargé de trois chevrons de ſable, la pointe du bonnet ſurmontée d'une houppe de plumes mêlées de ſable & d'argent, lambrequins d'argent & de ſable.*

Ces armes avoient été gravées en 1585 à la tête d'une Epître dédicatoire. *Sébaſtien Werro*, Curé de la ville de Fribourg en Uchtlandt, dédia, cette année, la traduction Allemande du Traité du Jéſuite Ecoſſois, *Jean Hayum*, contre les Proteſtans, à Noble Seigneur LOUIS VON AFRY, Avoyer de la Ville de Fribourg en Suiſſe. Il plaça au-deſſus de l'écu d'AFRY, *Invia virtuti nulla eſt via* : c'eſt-à-dire en françois, *Il n'eſt pas de chemin inacceſſible pour la vertu.* On lit auſſi les vers ſuivans au bas des mêmes armes :

Si genus à Proavis longum deducere claris
Eſt minus; at magnum eſt factis extendere famam :
Nobilitate potens AFRINUS, pectore major
Magnanimo, nactus quùm conſilioque manuque
Sit decus & laudem, laus illi à numine ſumma
Perdurans eſt priſca patrum pietaſque fideſque.

Nous obſerverons encore que les armes de la Maiſon d'AFFRY, telles qu'elle les porte aujourd'hui, ſont ſculptées aux quatre coins de la tombe de PIERRE D'AVRIE, Abbé de Hauterive, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Lauſanne, mort le 2 Novembre 1449 dans ſon Abbaye.

Il y a dans le Canton de Fribourg deux villages du nom d'*Avry*, l'un dit *Avry* devant *Pont*, l'autre dit *Avry-ſur-Matran.* Le premier, qui eſt ſitué dans le Bailliage de Pont, comprend dans la banlieue de ſa Paroiſſe le château & le village de Pont, qu'on nomme auſſi Pont-en-Ogoz. L'autre village d'*Avry* dépend de la Paroiſſe de Matran, dans l'ancien territoire de la ville de Fribourg.

L'ingénieux M. *Bochat*, dans ſes Mémoires critiques pour ſervir d'éclairciſſemens ſur divers points de l'Hiſtoire ancienne de la Suiſſe, fait

dériver le nom du village d'*Affry* de la langue celtique *Affon-Ry*, qui vouloit dire le courant de l'eau. Il prétend qu'on en a formé le nom de ce village qui est sur la riviere; c'est apparemment d'Avry-sur-Glane (*Glana*) dont il veut parler.

Ce qui est certain, par les plus anciennes chartes de l'Abbaye de Hauterive, c'est que la Maison d'AFFRY possédoit des droits Seigneuriaux dans ce village; mais on ne sçait si elle leur a donné son nom, où si elle le leur doit primitivement: telle est l'ancienne preuve de la noblesse de nom & d'armes de la Maison d'AFFRY.

M. Leu, Bourguemaître de la République de Zurich, & M. le Baron d'Alt, Avoyer de celle de Fribourg, ont donné des extraits généalogiques de la Maison d'AFFRY. Le plus ancien titre qui en fait mention, est du XII[e] siécle; on le trouve dans le recueil des actes de l'Abbaye de Hauterive (*liber donationum*) qui est conservé dans ce Monastere.

Jacques Carmentran, Notaire & Commissaire, dressa ce recueil le 12 Février 1468; la plupart des titres qui y sont rapportés, existent encore dans les archives de Hauterive. Dans leur nombre il en est un qui dit que ~~*Guillelmus, Miles, de Aprilis*,~~ GUILLAUME D'AVRIL, Chevalier; Marion de Treyvaux ou Troisvaux, Chevalier, (*Mario, Miles, de Tribus Vallibus*), & Ulric D'Ecuvillens, Chevalier, furent témoins de la donation faite à Hauterive entre les mains de GUILLAUME, Abbé de ce Monastere, par *Hugues de Spindes*, Chevalier. Cet acte est sans date; mais comme il se trouve dans le recueil de *Carmentran*, entre les chartes depuis 1173 jusqu'en 1209, on peut raisonnablement déterminer le tems où vivoit GUILLAUME D'AVRIL ou D'APVRIL, Chevalier.

Cette charte parle aussi du Chevalier *Guy D'Espindes*, de *Conrad D'Espindes*, Religieux de Hauterive, de *Cono*, Prêtre de Saydors, & de *Pierre*, Juge principal (*Minister*) d'Arconcié. Ce dernier se trouve nommé dans quatre autres actes de Hauterive, des années 1162, 1172 & 1173. *Cono*, Prêtre de Saydors, paroît dans un acte de la même Abbaye de 1169. *Henri*, fils de *Burchard de Spindes*, avoit fait une donation à ce Monastere, dès l'an 1142, en présence de *Pierre & Hugues de Spindis*. *Ulric D'Ecuvillens*, & *Cono*, Prêtre de Saydors, sont nommés dans un acte de Landric, Evêque de Lausanne, en faveur du Monastere de Hauterive.

~~*Willelmus, Miles, de Avril*,~~ GUILLAUME D'AVRIL, Chevalier, assista, avec *Guillaume*, Seigneur de *Pont*, & *Otton de Pont*, frere de ce dernier, à la donation que *Pierre & Rodolf*, Comtes de Gruieres, freres, firent des dixmes d'Unens au Monastere de Hauterive; cet acte est de l'an 1171. Unens ou Onnens est un grand village du Canton de Fribourg dans l'ancien territoire de cette ville. La collation de la Cure de ce village dépend de l'Abbaye de Hauterive.

Guibert, Seigneur de Rivoria (Ruéres), GUILLAUME D'AVRIL, *Garnier de Dreitlar*, *Pierre*, son neveu, fils de *Rodolf*, *Rodolf de Saint-Pierre*, & *Pierre*, son frere, *Hugues*, Chevalier D'Espindes, *Rodolf de*

Selon la tradition les nobles d'affry ont donné les premiers ornemens à l'Eglise Collégiale de fribourg, qui est sous l'invocation de St. Nicolas. ~~Cette Eglise~~ fut bâtie, en 1178, par Bertold, Duc de Zeringen, fondateur de la ville de fribourg, sur un terrain dont la 4e partie appartenoit au Monastere de Payerne, auquel il donna cette Eglise.

Praroman, *Bertold de Marlie*, *&c.* furent témoins de la donation faite au Monastere de Hauterive par *Jordan de Gregnegles*. Cette donation consistoit en des biens situés à Neurvoz, autrement Neiruz, village considérable, dont l'Abbaye de Hauterive a encore aujourd'hui la basse Jurisdiction. Ce village est dans la paroisse de Matran, & dans l'ancien territoire de la ville de Fribourg. Cette donation doit être antérieure à l'année 1161. Guillaume d'Avril n'y est pas encore qualifié de Chevalier, ainsi qu'il en prend le titre dans l'acte de 1171.

L'Abbaye de Hauterive (en latin *Alta Ripa*) fondée en 1137 par *Guillaume*, Seigneur de Glane, compte parmi ses bienfaiteurs les Nobles d'Avril, & ils y ont leur sépulture dans la Chapelle de Saint Nicolas. Nous allons rapporter quelques-unes des donations faites à cette Abbaye par les Nobles de cette Maison, rassemblées dans un recueil par Dom *Bernard de Lenzbourg*, Abbé de ce Monastere, & d'une ancienne noblesse [de la République de fribourg], ~~dont nous donnerons la généalogie dans son rang~~.

Herbert d'Avril donna au Monastere de Hauterive une pose de terre de son alleu de *Magnoldens*, aujourd'hui *Magnudens* ou *Magnedens*, village dans la Seigneurie d'Illens, Paroisse d'Escuvillens, éloignée à une petite lieue de l'Abbaye de Hauterive. Cette donation est de la fin du douziéme siécle, et est rapportée au fol. 31. de ce Recueil.

Berot d'Avrie, c'est-à-dire Pierre, en patois Perot d'Avrie, fut témoin de ~~l'insinuation~~ [la délimitation] du *Mas du Dessalay*. Radulphe d'Avril, Religieux de Tela, fut témoin de la donation faite au Monastere de Hauterive par *Huet de Posdor*, au sujet des dixmes de Rupa. Ulric d'Avril, Religieux de Hauterive, fut témoin de la confirmation que *Conon de Prez* fit de la donation que son pere *Boson* & sa mere Dame *Floreta* avoient faite au Monastere de Hauterive, d'un bois situé à Chavanie. Le même Ulric d'Avril avoit aussi été présent, en automne 1209, à un acte, par lequel *Borcard de Chebri*, Chevalier, conclut son accommodement avec le Monastere de Hauterive, au sujet de quelques dixmes.

Girold (Geraud) d'Avrie, [et ses] freres ~~du susdit Ulric, fut~~ [furent] présents à l'acte daté de Matran, par lequel *Guillaume de Nurvoz*, sa femme *Agnès*, leur fils *Pierre*, & *Guibert*, frere de *Guillaume Guerpirunt*, donnerent au Monastere de Hauterive une garantie pour quelques fonds de terre, situés à Chavanei. ~~Un acte dont nous allons bientôt parler, & qui est de 1282, fait mention de *Pierre de Nyrvez*.~~ Guillaume, Jean & Bovon, tous trois fils d'Aleyson d'Avrie, & non encore mariés, reconnurent, en 1260, tenir de l'Abbaye de Hauterive quelques terres jointes à leurs alleus d'Avrie.† Le même Bovon, fils d'Aleyson d'Avrie, & son neveu Guillaume reconnurent, en 1283, tenir de la même Abbaye quelques fonds de terre annexés à leurs biens allodiaux situés à Avrie.

Jean d'Avrie, fils de Guillaume, dit *de Nyrvez*, donna, en Février 1293, en aumône perpétuelle (*in perpetuam eleemosynam*) pour le salut de son ame, & celui de ses ancêtres, au Monastere de Hauterive, tout son alleu & héritage qu'il possédoit dans le territoire d'Avrie, tant en terres, prés, bois, &c. que cens, avoyeries, services, avec tout do-

Renvoi

† W. et W. d'avrie, freres, apparemment nommés tous deux Willelmus ou Guillaume, furent témoins acte du 24. juin 1282, scellé du sceau de Gui, abbé de hauterive, par lequel Pierre et Jocelin de Nyrvez fils de défunt Conon, dit de Praroman, vendirent du consentement de leur sœur Perrette, et de leur femme annette et Sibilette, à leurs oncles Ulric et Guillaume de Nyrvez, tout ce qu'ils possédoient dans les Villages de Nyrvez et d'avrie.

addition à la page 61. du Tome 1.

alinéa de Guillaume d'arrie après ces mots de ses ancêtres et bienfaiteurs.

+ ~~il paroit~~ par deux actes datés du mois d'avril 1299, et scellés du Sceau de l'abbé d'humilimont, il p
que Guillaume d'arrie avoit ~~été~~ surnommé Enceller et qu'il avoit eu pour femme agnès, qui, devant re
reconnut tenir du monastère d'hauterive en abergement, un tenement riere arrie. [Guillaume d'arrie,
Lovens, qui avoit pour mere annette de Lovens, vendit au mois de févr.er 1308, du consentement de sa f.e annette
jacques, son fils, à Conon de Cottyon, tout cequ'il possédoit à Lovens en terres, prés, bois, Cens &c. avec t
-diction: cet acte, qui est scellé des Sceaux de l'abbé d'hauterive, et de Lambert, Curé de Matran, fait me
d'anselm de Lovens, et de jean d'illens Damoiseau. [Willerm d'arrie, Bourgeois de fribourg, acquit, pa
du 3. août 1317, (scellé des Sceaux des abbés d'hauterive et d'humilimont) d'agnès, Dame d'illens et d'arconc
nicolas d'Englisperg, Chev.er seig.r d'illens et d'arconcié, tutrice et ayeule de Marmet et Marguerite, enfan
son fils jean d'Englisperg, 4. liv. 17. sols 4. den. de cens direct sur des biens riere Lovens et Cossery et sur
du bois de la Buchille avec jurisdiction, Domaine et avoyeries: auquel acte consentirent les deux filles de lad. D.
d'illens. [Cette vente fut ratifiée au mois de juin 1322, par jeanne, f.e de jean d'Englisperg, Damoiseau, seig.r d'arconcié et d'il[lens], [fille de G]uillaume d'Englis[perg], son fils.] [Marion d'arrie, fille de feu Guillaume d'arrie, Bourgeois de fribourg, autorisée de jacques le Riche, son
fit, par acte du mois d'Octobre 1320, donation à ses freres Guillaume et jacques d'arrie, tous deux Religieu[x]
-terive, de tout cequ'il lui appartenoit de la succ.on paternelle riere les Villages et territoires de Galteren, M
Luchisrwile et Lovens, de plusieurs tenemens à arrie, plus de 12. sols de cens annuel sur la maison de Pierre
sise à fribourg, ensemble de sa maison à ladite Ville située dans le quartier de l'hôpital neuf, entre la
des freres de Cormanon et celle d'Ulric d'arrie; et sa part ou la moitié de trois granges avec un jardin s[ur]
places de fribourg (in plateis de fribargo) avec plein domaine et entiere jurisdiction &c. L'abbaye
conserve une copie qui fut vidimée le lundi avant la fête S.t Luc (qui arrive le 18. 8.bre) 1343; alle[...]
du Sceau du Doyen de fribourg. Ladite Marion d'arrie donna, du consentement de son tuteur, par acte du mois d'a[...]
au Monastere d'hauterive en dotation de la Chapelle que feu Guillaume d'arrie, son pere, avoit fondé
construire en ladite abbaye en l'honneur de S.t Nicolas, Evêque, savoir 12. liv. 17. sols 2. deniers de cens d[...]
certaines terres et tenemens sis à arrie, à Cottens, à Lovens et à Corserey, pour pur et franc alleu a[...]
jurisd.on et domaine: cet acte est scellé des Sceaux du Doyenné de fribourg et de l'abbé d'humilimont
passa au mois de X.bre de la même année, un acte en explication de cette fondation. Cette Chapelle
depuis le lieu de la sépulture des Nobles d'arrie. ~~au mois de mai 1327~~ par acte latin, daté de fribou[rg]
mois de Mai 1327, elle quitta l'abbaye d'hauterive du cens annuel de 6. muids de Vin, mesure de cett[e]
Elle mourut ayant fait son testament, et fut inhumée dans la Chapelle S.t Nicolas en l'abbaye d'h[auterive].
jacques d'arrie, Religieux d'hauterive, ~~donna~~, comme Exécuteur de la volonté de lad. feu Marion d'a[rrie]
sa soeur, donna, par acte du 4. juillet 1354, à jacques, Abbé et à son Monastere, la somme de[...]
Lausannoises, qui furent placées sur certaines possessions sises à Chamblioux, (Prone d[...]
Paroisse de Givisiez) pour pension viagere applicable au profit dudit jacques d'arrie, et dont
-pital devoit être reversible après sa mort au d.t Monastere ~~d'hauterive~~, pour la fondation de
anniversaires perpétuels; l'un, pour le salut de Marion d'arrie et de ses ancêtres; et l'a[utre]
pour celui d'agnès, mere dudit jacques d'arrie; et pour le salut de son frere Guillaume
mort Religieux d'hauterive.

Selon le Catalogue des Religieux d'hauterive ~~place~~ Pierre d'arrie fut Cellérier en 1337. — jean d'a[rrie]
élu abbé en 1389, mort en 1394, après avoir gouverné avec beaucoup de sagesse ce Monastere p[endant]
quatre ans et quelques mois, y fut enterré dans la Chapelle des Nobles d'arrie. — Pierre d'arrie
abbé en 1405, ~~qui~~ obtint du Pape

maine & toute jurisdiction quelconque, *cum pleno dominio & omnimodâ jurisdictione*. Le même JEAN D'AVRIE, excité par le même motif que celui de ses ancêtres, pour le salut de son ame, donna en Février même année 1293 au Monastere de Hauterive, *tout ce qu'il possédoit encore dans certaines piéces & ténemens, riere le territoire d'Avrie, avec tout domaine*, aussi-bien que tous les biens-immeubles. Ces deux actes prouvent les droits seigneuriaux dont jouissoit alors la Maison d'AVRIE, & font entendre qu'elle étoit une branche de celle de *Nyrvez*, qui, suivant un acte de 1282, dérivoit de celle de *Praroman*. Il peut se faire que ces trois Maisons ayent eu une même & commune origine, & qu'elles fussent partagées en plusieurs branches.

On croit que la Maison de *Nyrvez* s'éteignit dans celles d'AVRIE & de *Praroman*. Celle de *Praroman*, qui fit des donations considérables au Monastere de Hauterive dans les XIIe & XIIIe siécles, jouissoit des droits seigneuriaux dans le village de Praroman, (en latin *Pratum-romanum*)

PERRETTE D'AVRIE, veuve d'*Humbert de Lovens*, donna, en Avril 1293, en aumône au Monastere de Hauterive, tout l'alleu de Lovens, avec les terres, cens, & tout ce que son mari pouvoit y avoir, en exécution de sa derniere volonté. Parmi les témoins de cette donation, étoit GUILLAUME D'AVRIE, pere de la veuve de Lovens, Bourgeois de Fribourg. C'est la plus ancienne date du droit de Bourgeoisie que la Maison d'AFFRY ait eue dans la ville de Fribourg.

La tradition veut que les d'AFFRY aient donné les premiers ornemens à l'Eglise Collégiale de Fribourg, qui est sous l'invocation de Saint Nicolas. Cette Eglise fut bâtie en 1178 par *Bertold*, Duc de Zeringen, Fondateur de la ville de Fribourg.

GUILLAUME D'AVRIE, Bourgeois de Fribourg, dès l'an 1293, ne vivoit plus en Juin 1295. Un acte de cette année porte qu'ULRIC D'AVRIE, fils de ce GUILLAUME, & ses sœurs PERETTE, MARGUERITE & BÉATRIX confirmerent au Monastere de Hauterive douze deniers de cens, que leur pere avoit légués à ce Monastere, pour le salut de son ame, & celui de ses ancêtres.

Plusieurs de cette Maison ont été Abbés du Monastere de Hauterive, entr'autres JEAN D'AVRIE en 1389, mort en 1394, enterré à Hauterive dans la Chapelle des Nobles d'AVRIE. PIERRE, élu Abbé en 1405, mort le 2 Novembre 1449 avec une haute réputation, après avoir reçu du Pape MARTIN V, le 23 Juin 1416, par une Bulle datée de Genève, la premiere année de son Pontificat, pour lui & ses successeurs, le droit de porter les ornemens Pontificaux, la mître & l'anneau. Il avoit assisté au Concile de Bâle. Il augmenta les rentes de son Abbaye, bâtit à neuf la maison que ce Monastere avoit anciennement dans Fribourg; on voit son tombeau dans la chapelle de ses ancêtres. C'est une pierre aux quatre coins de laquelle on remarque un écu aux armes d'AVRIE, telles que cette Maison les porte aujourd'hui. La filiation que nous en allons donner depuis JEAN, qui vivoit en 1380, est prouvée par les registres & actes de la République de Fribourg, par les registres de l'Eglise Parois-

fiale de cette ville, par un grand nombre de titres, comme contrats de mariage, testamens, acquêts, ventes, brevets militaires, épitaphes, & par le témoignage de plusieurs Historiens.

I. JEAN D'AVRIE, I du nom, qui vivoit en 1380, eut de son mariage avec *Marguerite N.*

JEAN, qui suit.

II. JEAN D'AVRIE, II du nom, paroît par l'acte du renouvellement de Bourgeoisie à Fribourg, passé en 1409, être fils de Noble JEAN D'AVRIE, I du nom. Il épousa en 1425 *Isabelle*, fille de Noble *Jacques de Praroman*, dont il eut

GUILLAUME, qui suit.

III. GUILLAUME D'AVRY, I du nom, étoit mineur à la mort de son pere, suivant un acte du 8 Mai 1437, qui nous apprend le second mariage de sa mere *Isabelle* avec Noble *Pierre de Foucigny*, d'une des plus nobles familles de la ville de Fribourg. GUILLAUME D'AVRY renouvella en 1446 sa Bourgeoisie de Fribourg; il fut élu du Conseil des Soixante en 1459, Banneret en 1470; Conseiller d'Etat en 1472; Baillif ou Gouverneur de Pont-en-Ogoz en 1487 & 1488. Il étoit en même tems Conseiller d'Etat, & mourut en 1493. Il avoit épousé, par contrat du 23 Mars 1457, Noble Dame *Jacquette*, veuve de Noble *Jacques d'Endlisperg*: cet acte est souscrit par Noble *Petermann Pavillard*, Conseiller d'Etat de Fribourg, ce qui fait présumer que l'épouse de GUILLAUME D'AVRY, au nom de laquelle *Petermann Pavillard* signa, étoit née *Pavillard*, d'une Maison illustre dans les fastes de Fribourg. GUILLAUME D'AVRY avoit commandé en 1476 dans Morat le contingent des troupes que Fribourg avoit envoyées pour la défense de cette Place, contre CHARLES, Duc de Bourgogne; il s'y acquit une gloire immortelle avec *Adrien de Bubenberg*, qui commandoit 2000 Bernois dans la même ville. *Bubenberg* & d'AVRY la défendirent avec tant de bravoure, qu'ils donnerent aux secours des Cantons le tems d'arriver. Les Suisses remporterent une victoire complette sur les Bourguignons devant Morat, le 10 Juin 1476, & le Duc CHARLES fut forcé d'en lever honteusement le siége. GUILLAUME D'AVRY écrivit une relation de la guerre de Bourgogne, qui doit être d'autant plus curieuse, que son auteur avoit été témoin d'une partie des événemens dont il parle. Cette relation a passé dans les mains d'une branche de la noble famille de *Fegelin*.

GUILLAUME D'AVRY fut Baillif de Granson en 1476, après la bataille de Morat; il obtint en 1482 le Bailliage de Morat, après *Gilian de Rumlingen*, de Berne. Il fut en 1491 l'un des Députés du Canton de Fribourg avec *Thierry d'Endlisperg*, pour pacifier le différend survenu entre Berne & les habitans de Sanen. Ils le terminerent amiablement.

On ignore de quelle branche étoit JEAN D'AVRY, qui travailla en Août 1450 avec *Guillaume de Felga*, *Pierre de Corbieres*, & plusieurs autres dans la Diette de Berne, à rétablir la paix entre Fribourg & les mécontens de cette ville. ULMAN D'AVRY étoit en 1472 du Petit-Con-

seil de Fribourg. Guillaume d'Avry laissa de son mariage Louis, qui suit;

IV. Louis d'Avry, I du nom, fut du Conseil Souverain de Fribourg en 1487, du Conseil des Soixante en 1490, Baillif de Pont-en-Ogoz depuis 1494 jusqu'en 1496; Baillif de Chenaux, aujourd'hui Estavayé, depuis 1499 jusqu'en 1501; Baillif d'Illens depuis 1506 jusqu'en 1508. Il mourut en 1513, & avoit épousé en premieres noces, le 19 Décembre 1486, *Catherine de Vullierens*, fille de Noble *Othon d'Avanche*, d'une ancienne Maison, dont la noblesse remontoit à l'antiquité la plus reculée; en secondes noces, le 23 Novembre 1494, *Elizabeth-Catherine*, fille de Noble *Henri Matter*, Conseiller d'Etat de Berne, dont il eut François, qui suit;

V. François d'Avry, ou d'Affry, I du nom, porta en 1536 l'un des deux drapeaux de la levée de 1000 à 1200 hommes que le Canton de Fribourg avoit accordés cette année à François I, Roi de France, sous le commandement des Capitaines *Caspar Werli* ou *Verli*, *Rodolf Lowenstein*, & *Ulric Koënig*. Cette levée servit en partie dans la Provence. Il fut élu Conseiller de Fribourg en 1541, Bourguemaître de cette Ville en 1543, Conseiller d'Etat en 1547. Il mourut entre la Saint-Jean de 1570 à celle de 1571. Il avoit épousé *Catherine de Clery* ou *Cleri*, fille de Noble *Louis de Clery*, d'une famille noble, établie à Fribourg, & originaire du Pays de Vaud, & de Noble Dame *Agnès de Wippingen* ou *Wippens*. Il eut de ce mariage :

1. Louis, qui suit,
2. Elisabeth, mariée à Noble *Pierre de Grissach* ou *Cressier*.

VI. Louis d'Affry, II du nom, Seigneur de Givisiez, élu du Conseil Souverain de Fribourg en 1560, fut au service de Charles IX, Roi de France, & combattit en 1562, à la bataille de Dreux, autrement dite bataille de Blainville. Les Suisses contribuerent le plus, par leur valeur, au gain de cette bataille, qui fut donnée le 19 Décembre, surveille de Saint-Thomas Apôtre; & leurs Capitaines imaginerent d'établir entr'eux un Ordre de Chevalerie, & pour perpétuer le souvenir de leurs services rendus, & pour augmenter l'ardeur de leurs compatriotes au service du Roi. C'est une médaille d'or, qui est entre les mains de M. le Comte d'Affry. Elle est attachée à une chainette d'or; sa forme est ovale; on y voit d'un côté l'Apôtre Saint Thomas, mettant un doigt dans la plaie du Sauveur, & de l'autre on lit ces mots :

Superstites Helvet. Legion. Duces superatis in vigilia D. Thomæ apud Druidas hostibus hanc societatem instituerunt, 1567

Ce monument prouve le zele de Louis d'Affry & des autres Capitaines Suisses, pour le service du Roi Charles IX. Ce zéle éclata sous ce regne en plusieurs autres occasions, comme à la retraite de Meaux, aux batailles de Saint-Denis, Jarnac, Moncontour, & au siége de la Rochelle. Louis d'Affry fut élu à Fribourg du Conseil des Soixante en 1564, & il se distingua encore en 1567 (qui est la date de la médaille ci-dessus rapportée), par son attachement pour le Roi Charles IX. Ce fut lui qui fut envoyé à Lyon à la tête des Suisses de la Garde du Roi, pour y pacifier les

troubles qui s'y étoient élevés. Il fut fait Conseiller d'Etat de Fribourg en 1571, & obtint en 1572 la premiere dignité de cette République, qui est celle d'*Avoyer*. Ses infirmités l'obligerent de se démettre de cette charge en 1601, & il mourut le 14 Février 1608, laissant d'*Ursule de Praroman*, fille de Noble *Guillaume de Praroman*, & de Noble Dame *N..... de Garmisweil*,

1. François, qui suit.

2. Et Catherine-Anne, mariée à Noble *Nicolas-Jean d'Alex*, fils de Noble *Antoine d'Alex*, & de Noble Dame *Anne Fégelin*.

VII. François d'Affry, II du nom, du Conseil Souverain de Fribourg en 1611, du Conseil des Soixante en 1616, Conseiller d'Etat en 1618, Bourguemaître & Conseiller de la Guerre en 1619; fut créé Lieutenant des cent Suisses de la Garde ordinaire du Corps du Roi Louis XIII en Mai 1624, à la mort du Colonel *Jacques Fégelin*, & posséda cette charge jusqu'en 1645. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes du Régiment Suisse d'Am-Rhyn, depuis 1625 jusqu'à la réforme de ce corps le 12 Mars 1627. Il leva, le 28 Mars 1630, un Régiment Suisse de son nom au service de la France: ce Régiment, composé de 3000 hommes, servit sur la frontiere de la Lorraine, dans l'armée du Maréchal de Marillac, & fut reformé en Septembre 1630, les motifs de crainte qu'on avoit du côté de l'Allemagne ayant cessé. D'Affry leva un nouveau Régiment Suisse de son nom, composé de 3000 hommes, en Août 1635: ce Régiment servit en Picardie dans l'Armée du Maréchal de Châtillon, il fut réformé au commencement de 1637. François d'Affry fut fait Statthalter, ou second Chef de la République de Fribourg en 1630, & Envoyé de ce Canton en 1644. Il assista à plusieurs Diettes ordinaires & extraordinaires du Corps Helvétique en 1627, 1629, 1633, 1639 & 1644. Et au milieu des divisions qui partagerent les esprits entre le service de France & celui d'Espagne, il continua de s'attacher à celui qu'il croyoit le plus utile & le plus honorable pour la Suisse en général. Le Duc de Longueville, Souverain de Neuchâtel & de Valengin, le nomma en 1628, Gouverneur de ces Comtés. Ce Gouvernement ne l'empêcha pas de remplir les premieres charges de l'Etat de Fribourg, ni même de servir à la tête de son Régiment en France. Il conserva ce Gouvernement jusqu'à sa mort. Des infirmités l'obligerent en 1645, de prendre les eaux de Bourbon; mais au lieu d'y trouver sa guérison, il y trouva le terme de sa vie. Il mourut à Moulins en Bourbonnois, le 5 Mai de cette année, & l'on voit son Epitaphe sur une pierre en relief dans l'Eglise Royale, Collégiale & Paroissiale de cette ville. Il avoit épousé *Anne de Diesbach*, fille de Noble *Roch de Diesbach*, Baron de Grandcourt, & de Noble Dame *Marie de Messelo* ou *Messello*, & petite-fille de *George de Diesbach* & de *Marguerite Verli*. Voyez Diesbach. Il en eut:

1. Jean-Louis, qui suit.

2. Et François-Pierre, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

VIII. Jean-Louis d'Affry, Conseiller d'Etat de la République de Fribourg,

Fribourg, Capitaine dans le Régiment Suisse de Wolffgang Greder en France, au mois de Mai 1635, servit dans la Valteline, sous le commandement du Duc de Rohan; se distingua le 10 Novembre de cette année au combat de Morbegno, où ce Général remporta la victoire sur les Espagnols. *Voyez* l'Histoire Militaire des Suisses, par le Baron de *Zur-Lauben*, *T. II*, & *T. VI*. Le Régiment de Greder fut réformé en Avril 1637, & d'Affry fut fait Lieutenant de la Compagnie de son pere au Régiment des Gardes Suisses en Avril 1639. Il l'obtint au commencement de 1643, par la démission de son pere, & la posséda entiere jusqu'en 1650, qu'une moitié en fut réformée; celle qui lui fut conservée resta couplée avec la demie-Compagnie de Fégelin, depuis le 27 Novembre 1650, jusqu'au 16 Juin 1668, que l'une & l'autre furent licenciées. D'Affry avoit servi à la tête de sa Compagnie aux Gardes, en Juin 1645, au siége de la Mothe en Lorraine; en 1646, à celui de Longwy; en 1647, 1648 & 1649, à Piombino en Toscane; en 1650, le 27 Novembre, sa demi-Compagnie aux Gardes, couplée avec celle de *Pierre Fégelin*, étoit à Paris; en 1655 il la commandoit aux siéges de Landrecies & de Condé; en 1658, au siége de Gravelines; & en 1667, à celui de Lille. Il avoit aussi levé, en 1641, une Compagnie dans le Régiment Suisse de Praroman, qui servit dans la Catalogne & dans le Roussillon. Cette Compagnie fut réformée en Novembre 1650; elle étoit alors dans le Régiment de Reynold, cidevant Praroman. *Il avoit épousé*

~~Jean-Louis d'Affry épousa~~ *Françoise de Roussel* ou *Roucelz*, née le 7 Juillet 1620, d'une Maison illuste de ~~la~~ Lorraine, établie à Metz, fille de *Nicolas de Roussel*, Seigneur de Vernivelle & Vany, *et d'Ide de Manteville*. De ce mariage vinrent:

~~1.~~ N..... d'Affry, qui suit.

~~2.~~ Et Marie-Marguerite, mariée à *Georges de Diesbach*, fils de *Jost de Diesbach*, & de *Madelene Manuel*. ~~Voyez Diesbach.~~

IX. N..... d'Affry, eut de son mariage avec *N.....* trois fils & une fille; *un de ces* ~~le~~ fils se nomme Jean-Pierre-Nicolas d'Affry-de-Vany: cette branche est prête à s'éteindre.

On ne sçait de quelle branche étoient Jacques d'Affry, Bailli ou Gouverneur de Morat en 1665—1669; & N..... d'Affry, Religieux de l'Abbaye de Wettingen, Ordre de Cîteaux, dont on voit le tombeau avec l'écusson de ses armes dans l'Eglise de l'Abbaye des Religieuses de Frauenthal, même Ordre de Cîteaux, Canton de Zug.

SECONDE BRANCHE.

VIII. François-Pierre d'Affry, *Chevalier*, ~~III du nom~~, fils puîné de François II, Avoyer de la République de Fribourg, & d'*Anne de Diesbach*; *fut* du Conseil Souverain de Fribourg en 1644; du Conseil des Soixante en 1647; Gouverneur des Comtés de Neuchâtel & de Valengin, au nom du Duc de Longueville en 1671; Conseiller du Conseil d'Etat de Fribourg, en 1683; & Conseiller de la Guerre en 1688; ~~il mourut le 14 Mai~~

1689, ayant résigné, à cause de son âge avancé, le Gouvernement & la Charge de Lieutenant-Général des Comtés de Neuchâtel & Vallengin, le 18 Juillet 1686. Etant Lieutenant aux Gardes Suisses, il combattit vaillamment comme Volontaire en 1652, à la défaite de 400 Espagnols près du Catelet, par le Marquis de Saint-Geniés & le Gouverneur d'Arras. Il obtint en 1659 la moitié de la Compagnie de *François-Pierre de Praroman*, dans le Régiment des Gardes Suisses; & en 1666, il leva une Compagnie franche, laquelle, à sa mort, passa à son fils aîné, qui la fit entrer dans le nouveau Régiment du jeune *Stuppa*. Il laissa de son épouse *Marie-Otile*, fille de *Nicolas de Praroman*, Seigneur de Wevy, Colonel d'un Régiment Suisse de son nom au service de France, & Capitaine au Régiment des Gardes Suisses, & de Noble Dame *Elisabeth de Wallier-Saint-Albin*;

— 1. JOSEPH-NICOLAS, qui suit.

— 2. Et FRANÇOIS, rapporté après son frere aîné.

IX. JOSEPH-NICOLAS D'AFFRY, Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment Suisse du jeune Stuppa en 1679 & 1681, & Capitaine d'une demi-Compagnie franche Suisse; Chevalier de Saint Louis en 1703; fut nommé Gouverneur & Lieutenant-Général des Comtés souverains de Neuchâtel & Vallengin, le 18 Juillet 1686, par LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé, & HENRI-JULES DE BOURBON, Duc d'Enghien, Curateurs honoraires du Duc de LONGUEVILLE, leur neveu. A la mort du dernier Duc de LONGUEVILLE en 1694, d'AFFRY favorisa les prétentions du Prince de CONTI. La Duchesse de Nemours, qui avoit été reconnue par les Etats de Neuchâtel, Souveraine de Neuchâtel & de Vallengin, destitua d'AFFRY de son Gouvernement. Il se retira à Fribourg, y fut fait Conseiller d'Etat, & Général d'Artillerie au nom du Corps Helvétique. Il mourut à Fribourg en Mars 1729, ayant eu de son mariage avec *Ursule Wild*, d'une ancienne famille Patricienne de la République de Fribourg, trois filles, sçavoir:

— 1. URSULE-LAURE, mariée à *Rodolf de Castella*, mort sans enfans à Paris le 28 Février 1743, Commandeur de l'ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Maréchal-de-Camp dans les Armées du Roi, & Colonel du Régiment des Gardes Suisses de S. M.

— 2. MARIE-MARGUERITE.

— 3. Et MARIE-OTHILE.

IX. FRANÇOIS D'AFFRY, IV du nom, baptisé le 6 Mai 1667, Enseigne dans le Régiment Suisse du jeune Stuppa, aujourd'hui Jenner; obtint le 25 Octobre 1686 une Compagnie vacante dans le même Régiment par la démission de son frere aîné, qui avoit été nommé Gouverneur de Neuchâtel. Il fut créé Major du Régiment Suisse de Surbeck en 1693. Ce fut lui qui à la bataille de Nerwinde, en 1693, indiqua à la Cavalerie un endroit pour passer un ravin sous le feu des Brigades de Surbeck & de Zur-Lauben. On peut lire dans l'histoire Militaire des Suisses, Tome III, les efforts extraordinaires que firent ces Brigades, pour fixer la victoire dans cette mémorable journée. D'AFFRY obtint du Roi, en Mars 1698, la distinction de sa Compagnie de deux cents hommes dans

le Régiment de Brendlé, qui lui fut conservée entiere à la réforme qui suivit la paix de Riswick dans les troupes Suisses. Il fut nommé Lieutenant Colonel du Régiment de Brendlé, le 10 Février 1701; obtint commission de Colonel d'Infanterie, le 29 Mai 1702, & une moitié de la Compagnie de Wagner aux Gardes Suisses, le 25 Juin de la même année. Il conserva cette troupe jusqu'à sa mort. Il fut créé Chevalier de Saint Louis le 1 Janvier 1705; Brigadier le 18 Juin 1709; Aide-de-Camp de M. le Duc de Bourgogne le 8 Mai 1708. Il se jetta en 1711 dans Bouchain, pour défendre cette place avec M. de Ravignan, contre les Alliés qui l'assiégeoient. Il eut une pension de quinze cents livres le 12 Août 1714; fut nommé, le 22 Décembre de la même année, Colonel du Régiment Suisse de Greder, aujourd'hui Waldener, sans perdre son rang de Capitaine aux Gardes Suisses; Maréchal-de-Camp le 1 Février 1719. Le Roi le choisit, le 4 Octobre 1733, pour aller servir comme Maréchal-de-Camp à l'Armée qui s'assembloit du côté des Alpes. S. M. le nomma, le 6 Octobre de la même année, Maréchal-de-Camp dans l'Armée d'Italie, dont elle avoit donné le commandement au Maréchal de Villars, sous les ordres du Roi de Sardaigne. Il fut fait Lieutenant-Général le 20 Février 1734; servit aux siéges de Gerra-d'Adda, de Novarre & du Château de Tortone, & de Colorno; & il se trouva au combat de Parme: il fut tué le 19 Septembre 1734 à la bataille de Guastalla, en combattant à la tête du Régiment du Roi Infanterie, & fut enterré dans la ville de Guastalla. Cet Officier Général s'étoit acquis une grande réputation dans cette campagne & dans les guerres de Louis XIV. Il avoit épousé, le 31 Juillet 1700, *Marie-Madelene de Diesbach*, fille de *Jean-Fréderic de Diesbach*, Seigneur de Heitenriet, & de *Marie-Elisabeth de Steinbrougg*, morte à Fribourg le 27 Mars 1752. De ce mariage sont nés:

— 1. N....., mort en son bas âge.

— 2. Louis-Auguste-Augustin, qui suit.

— 3. Othile, née en 1701, mariée à Noble *Constantin* de *Maillardor*, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes Suisses. *Voyez* Maillardor.

— 4. Marie-Elisabeth, née en 1705, reçue Chanoinesse à Lons-le-Saulnier en Franche-Comté.

— 5. Et Marie-Anne-Thérese, reçue aussi Chanoinesse du Noble Chapitre de Lons-le-Saulnier, le 16 Mai 1729, après avoir fait preuve de trente-deux quartiers paternels & maternels. Cette Dame est aujourd'hui Religieuse à Mondorge, Diocèse de Lausanne, Canton de Fribourg.

X. Louis-Auguste-Augustin, Comte d'Affry, Seigneur de Prévondavaux, Saint Barthelemi, Biolley, & de Melani, né à Versailles le 28 Août 1713, Cadet dans la Compagnie de son pere aux Gardes Suisses, le 15 Avril 1725; Enseigne le 14 Août 1729; Capitaine commandant la Compagnie Colonelle du Régiment Suisse de son pere, le 25 Février 1733; Capitaine-Commandant de la demi-Compagnie de son pere aux Gardes Suisses le 21 Janvier 1734, Capitaine en titre le 13 Octobre de la même année, Chevalier de Saint Louis le 29 Mai 1740; Brigadier

le 2 Mai 1744; Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes Suiffes le 11 Avril 1746; Maréchal de Camp le 1 Janvier 1748; obtint, le 30 Novembre 1749, une feconde demi-Compagnie aux Gardes. ~~Il avoit auffi obtenu, en Octobre 1734, la Compagnie de fon pere dans le Régiment de Wittmer.~~ Il fut créé Lieutenant Général des Armées du Roi le 1 Mai 1758, & Colonel du Régiment des Gardes Suiffes le 26 Août 1767. Le Roi lui a accordé les entrées de fa chambre le 5 Octobre de la même année.

— Il s'eft trouvé en 1734 en Italie aux combats de Colorno & de Parme, & à la bataille de Guaftalla; ~~il~~ a fait en 1743, avec le Régiment des Gardes Suiffes, la campagne fur le Rhin; il le commandoit à la bataille de Fontenoi & au fiége de la Ville & Citadelle de Tournay en 1745; aux batailles de Raucoux & de Lawfeld, & au fiége de Maftricht en 1746, 1747 & 1748. Le Roi l'a nommé en 1755 fon Miniftre Plénipotentiaire, & en 1760 fon Ambaffadeur près des Etats-Généraux. Après avoir rempli pendant plufieurs années cette dignité, avec l'applaudiffement général de la France & de la Hollande, il a fervi comme Lieutenant-Général en 1762 à l'armée du Roi en Weftphalie & dans la Heffe. Le Canton de Fribourg lui a donné en 1756, par une diftinction toute particuliere, la dignité ~~honoraire~~ honoraire de Confeiller d'Etat & de Guerre. †°

— Il a époufé, le 2 Juillet 1738, *Marie-Elizabeth*, † fille unique de *Protais-Jofeph d'Alt*, Baron du Saint Empire Romain, Seigneur de Prevondavaux, Saint-Barthelemi, de Biolley & Melany, Colonel au fervice du Roi de Sardaigne, mort le 10 Janvier 1741. De ce mariage font nés,

(marge : † morte à fribourg en Suisse le 19. Xbre 1777.)

— 1. Louis-Auguste, Philippe-frederic-françois, Comte d'Affry, baptifé à Fribourg en Suiffe le 6 Avril 1744, Officier aux Gardes Suiffes en 1758, Aide-Major de ce Régiment, & aujourd'hui Capitaine-Commandant de la Compagnie de fon pere dans le même Régiment des Gardes Suiffes, depuis 1766.

— 2. Jean-Pierre-Nicolas-Charles-Joseph, appellé le Chevalier d'Affry, fecond Sous-Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment des Gardes Suiffes, depuis 1766.

— 3. Et Madelene, Comteffe d'Affry, nommée Dame de l'Ordre de la Croix étoilée par l'Imperatrice, Reine de Hongrie & de Bohême, Marie-Therese d'Autriche, le 3 Mai 1764; mariée le 21 Septembre 1762 à *François*, Comte de *Diesbach-Torny*.

Voyez l'explication des armes de cette Maifon au commencement de cette généalogie.

* AGAR, ancien nom de la Terre & Duché de Saint-Aignan en Berry. *Voyez* SAINT-AIGNAN.

* AGARD-DE-MAUPAS. Les Terres & Seigneuries de *Morogues*, de *Maupas* & de *Paraffis*, fituées en Berry, furent unies & érigées en *Marquifat* fous le nom de Marquifat de *Maupas*, par Lettres du mois de Mars 1725, enregiftrées au Parlement le 3 Décembre fuivant; & en la Chambre des Comptes de Paris, & au Bureau des Finances de Bourges les 13 & 28 Mars 1726, en faveur & en confidération des fervices

†° Le Roi l'a nommé le 21. févr. 1779, Commandeur de l'ordre de St. Louis dans le service de terre, et l'a reçu le 24. Grand Croix dud. ordre le 25. aout 1779; ~~Le Comte d'affry~~ et enfin Chevalier des ordres à la promotion du 1er janvier 1784. Le Comte d'affry

▽ fait Chevalier de St. Louis le .... 17..; et Maréchal de Camp le 1er janvier 1784

de Pierre-Antoine Agard-de-Morogues, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie, fils d'Antoine Agard, Ecuyer, Seigneur de Morogues, & d'*Anne Turpin-de-Lincham*; & petit-fils de Clément Agard, Ecuyer, Seigneur de *Rosiers* & de *Bourgneur*, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Catherine le Large*. Le Marquis de Maupas a épousé, le 30 Août 1716, *Catherine-Madelene Bougard-de-Villedart*. De ce mariage sont nés,

1. Pierre-Marie Agard, Marquis de Maupas, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, qui a épousé, le 4 Avril 1748, *Agnès Cailleteau-de-la-Chapelloire*, mere de Jerôme-Antoine-Clément Agard, né le 10 Avril 1750;

2. Louis-Vincent Agard-des-Morogues, Docteur de Sorbonne, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Bourges.

Clément Agard, Seigneur de Rosiers, avoit pour frere Antoine Agard, Ecuyer, Sieur des Turaux, pere de Joseph Agard, Sieur des Turaux, qui a laissé de *Madelene Sabathier*, son épouse;

1. Jean-Baptiste Agard-des-Turaux, Docteur de la Maison de Sorbonne, Doyen de l'Eglise de Bourges;

2. Clément Agard, Sieur des Turaux, ancien Capitaine des Grenadiers dans le Régiment de la Vieille-Marine, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis;

3. Et Marie-Madelene Agard.

Les armes d'Agard-de-Maupas sont, *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'une tête de Léopard de même.*

Il y a en Provence une autre Maison du nom d'Agard, dont les armes sont, *de gueules, à un molette d'éperon d'argent, au chef cousu d'azur, chargé d'une croix fleuronée d'or.*

AGAY (d') : ancienne noblesse de Franche-Comté, subsistante aujourd'hui dans la branche ~~des Seigneurs de la Tour-de-Laubespin, & celle des Seigneurs de Myon.~~ Elle s'est toujours distinguée & soutenue avec éclat dans l'épée & la robe. Cette Maison ~~a toujours été &~~ est ~~encore~~ admise dans les Chapitres nobles de cette Province, où l'on exige la preuve de seize quartiers. ~~Nous n'en commencerons la généalogie qu'à~~

I. Hugues d'Agay, Ecuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubespin, Officier de Philippe, dit *le Bon*, Duc de Bourgogne en 1463, fut nommé du Conseil de ce même Duc par Lettres du 3 Juin de la même année. Il avoit épousé *Sibille Vincent*, fille de *Jean Vincent*, Maître des Requêtes des Ducs de Bourgogne; dont

1. Jean, I du nom, qui suit;

2. Autre Jean, pourvu de la dignité d'Aumônier au Chapitre noble de Gigny en Franche-Comté en 1474.

3. Et Henri, reçu en 1509 Conseiller au Parlement de Franche-Comté, marié, & mort sans postérité.

II. Jean d'Agay, I du nom, Ecuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubespin, épousa *Louise Annol*, dont,

1. Jean, II du nom, qui suit;

2. Pierre, mort sans postérité,

3. Et Denise, mariée à *Renaud de Faulquier.*

III. Jean d'Agay, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubespin, épousa *Charlotte de Cizé*, dont

1. Guillaume, qui suit;

2. Jean, III du nom, marié avec *Jeanne du Tartre*, de laquelle il eut Simon d'Agay, mort sans postérité de *Françoise de Vésoul*, sa femme.

IV. Guillaume d'Agay, Ecuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubespin, épousa *Barbe du Tartre*, sœur de *Jeanne du Tartre*, mariée à Jean d'Agay, III du nom, son frere. Il eut de ce mariage,

1. Bonaventure, I du nom, qui suit;

2. Et Claudine, mariée à *Guillaume de Sarrazin*, Seigneur de Saint-Martin.

V. Bonaventure d'Agay, I du nom, Ecuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubespin, fut nommé en 1619 Gouverneur du Château de Grimont-sur-Poligny, pour les Archiducs Albert & Isabelle, & épousa *Philiberte Sordet*, dont il eut

1. Etienne, qui suit;

2. Antoine, Capitaine d'une Compagnie d'hommes-d'Armes au service du Roi d'Espagne, tué sur la breche de Venlo, dans les Pays-Bas, en 1637.

3. Et Charlotte, mariée à *Philibert de Bauthoin.*

VI. Etienne d'Agay, Ecuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubespin, fut reçu en 1636 Auditeur-Général des Armées du Roi d'Espagne en Bourgogne, & en 1655 Procureur-Général du Parlement de Franche-Comté. Il avoit épousé en 1627 *Barbe-Angele de Froissard*, dont il eut

1. Bonaventure, II du nom, qui suit;

2. Philippe-Charles, Prieur de Clairveaux & Chanoine de Poligny.

3. François-Nicolas, Prieur de Rey, & Chanoine d'Arbois,

4. Antoine, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebusiers à cheval, tué au siége de Salins en 1674.

5. Ferdinand, auteur de la branche des Seigneurs de *Myon*, rapportée ci-après;

6. Jeanne Philiberte, mariée à *Claude de Gillaboz*, Ecuyer.

7. Et Jeanne-Guillemette, mariée à *Hugues de Gabriel*, Chevalier. 181

| V | VII. Bonaventure d'Agay, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Tour-de-Laubespin, nommé en 1653 Gouverneur du Château de Grimont, & en 1676 Conseiller au Parlement de Franche-Comté, épousa

|5| *Therese-Louise de Laborey*, Dame de Byarnez, dont

1. Philippe-Joseph-Ignace, qui suit;

2. Et Etiennette-Françoise, mariée à *Denis-Grégoire de Pétremand*, Conseiller au Parlement de Franche-Comté.

VIII. Philippe-Joseph-Ignace d'Agay, ~~Seigneur de la Tour-de-Laubespin, & de Byarnez~~, reçu Conseiller à la Chambre des Comptes 181

|8|

de Franche-Comté ; il épousa en 1690 *Jeanne-Madelene Mairot-de-Mutigney*, dont,

1. PHILIPPE-CHARLES, Chevalier, Commandant de Bataillon au Régiment de Champagne, Chevalier de Saint Louis, mort sans alliance en 1765 ;

2. JEAN-PROSPER, qui suit ;

3 & 4. BARBE-THERESE, ANTOINETTE-FRANÇOISE,

5 & 6. ANNE-JEANNE, & JEANNE-MADELENE, mortes toutes deux Chanoinesses de l'Abbaye noble de Sainte-Claire-de-Montigny en Dauphiné.

IX. JEAN-PROSPER D'AGAY, Chevalier, ~~Seigneur de la Tour-de-Laubespin, & de Byarnez~~, Chevalier de Saint Louis, a épousé en 1766 *Anne-Josephe de Montgenet*, dont une fille née en avril 1770.

81 — 1er Seigneur de Byarnez

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MYON,

Issue de celle des Seigneurs de la Tour-de-Laubespin.

VII. FERDINAND D'AGAY, Chevalier, fils puîné d'ETIENNE, Seigneur de la Tour-de-Laubespin, & de *Barbe-Angele de Froissard* ; reçu Conseiller au Parlement de Franche-Comté en 1691, mort en 1731, avoit épousé *Jeanne-Marie Mercier*, qui lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Myon. Il a laissé de son mariage,

1. ANTOINE-PHILIBERT, qui suit,

2. CHARLES-DENIS-FRANÇOIS, Abbé-Commendataire de l'Abbaye de Sorèze, Vicaire-Général & Archidiacre d'Orléans, & ensuite Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Besançon ;

3. PHILIPPE-CHARLES, dit *M. de Myon*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Blaisois, Infanterie, en 1746 ; & en 1748 Lieutenant de Roi au Fort Griffon de Besançon, & Chevalier de Saint Louis ;

4. JEAN-CLAUDE, dit *M. de Montsaugeon*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de Saint Louis,

5. LUC, dit *le Chevalier* D'AGAY, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de Guyenne, Infanterie, & Major de la Ville de Colmar en 1752 ;

6 & 7. N..... & N..... toutes deux Religieuses.

VIII. ANTOINE-PHILIBERT D'AGAY, Chevalier, Seigneur de Myon, &, du chef de sa femme, de Villers, Mutigney, Bay, Bémont, &c. fut reçu d'abord Conseiller au Parlement de Franche-Comté, puis Président-à-Mortier au même Parlement en 1744 ; il est mort en 1766. Il avoit épousé *Anne-Ignace de Boitouset-d'Epernay* ; de laquelle sont nés,

1. MARIE-FRANÇOIS-BRUNO, qui suit ;

2. PHILIPPE-JOSEPH FRANÇOIS, Prieur-Commendataire des Prieurés de Heauville & de Clairveaux, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Besançon ;

3. JEAN-GABRIEL, Chanoine du Chapitre noble & Cathédrale de

Saint-Claude, & Vicaire-Général du Diocèse d'Autun. +

+ nommé par le Roi Coadjuteur de l'Evêché de Perpignan le 28 juillet 1779. et le 1. Août de cette année Abbé Commendataire de l'Abbaye de Sorèze, ord. de St Ben. Dioc. de Lavaur.

4. MARGUERITE-FRANÇOISE-BERNARDINE, mariée en 1748 à *Claude-François-Joseph de Montgenet*, Chevalier, Seigneur de la Roche, Montaigu, Colombier, &c.

5 & 6. LOUISE-FERDINANDE & JEANNE-FRANÇOISE-URSULE, mortes toutes deux Chanoinesses de Lons-le-Saulnier, la derniere en 1740.

IX. MARIE-FRANÇOIS-BRUNO D'AGAY, Chevalier, créé Comte d'AGAY par Lettres-Patentes de l'an 1766; Seigneur de Myon, de Villers & de Mutigney; reçu d'abord Avocat-Général au Parlement de Franche-Comté en 1749, Maître des Requêtes en 1759, Président au Grand-Conseil en 1765, & Intendant de Bretagne en 1767. Il a épousé *Charlotte le Bas-du-Plessis*, dont

1. ANTOINE-FRANÇOIS-IGNACE, ~~Chevalier~~;
2. ANTOINE-THERESE-JOSEPH, ~~Chevalier~~; Mousquetaire de la 1re Comp
3. ANNE-CHARLOTTE-JOSEPHINE;
4. Et MARGUERITE-FRANÇOISE-NICOLE.

Généalogie dressée sur un Mémoire envoyé, et dont les titres nous ont + depuis communiqués.

Les armes sont, *d'or, au lion de gueules armé & rampant; au chef d'azur.* Support, *deux lions de gueules.* Cimier, *un lion de même issant du casque, avec une couronne de Marquis.*

AGE (DE L'). Cette Maison, très ancienne en Berri, est devenue illustre par ses alliances & ses emplois à la Cour; elle portoit pour armes, *d'or, à la croix de gueules, brisée d'un lambel.* Elle a fourni dix degrés. GUILLAUME DE L'AGE, Lieutenant-Capitaine de la Tour de Vincennes en 1369, fut pere d'ADAM DE L'AGE, Seigneur de Chazelet en Berri, marié à *Jeanne du Gué*, qui eut pour enfans, RENIER, JACQUES, JACQUETTE & JEANNE. RENIER, Seigneur de Chazelet & de Chaulmet, avoit pour armes, *d'or, à la croix de gueules.* Son fils JEAN I, eut d'un second mariage, en 1488, avec *Gabrielle de Laval*, JEAN II, Chevalier, Seigneur de Tendu en Berri, qui marié en 1507 à *Anne Berruyer*, en eut RENÉ DE L'AGE, qui échangea en 1540 ses Terres du Chazelet & de Tendu, pour celle de Puy-Laurens. Il épousa en 1529 *Gilberte Savary-Lancosme*, & en eut HONORÉ DE L'AGE, RENÉ, JEAN, GUY, qui furent hommes-d'Armes sous le Chevalier d'Angoulême en 1572, & une fille nommée MARIE, mariée à *Jean de Chabannes.* HONORÉ, Seigneur de l'Age & de Puy-Laurens, Chambellan du Duc d'Anjou, Gentilhomme de sa Chambre, eut de son mariage, en 1561, avec *Anne d'Aubusson*, fille puînée de *Jean d'Aubusson II*, Seigneur de la Feuillade, RENÉ, Seigneur DE L'AGE, FRANÇOIS, GUILLAUME, JACQUELINE, GILBERTE, & FRANÇOISE. RENÉ fut Conseiller, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Sous Gouverneur de GASTON-JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, Duc d'Orléans, &c. marié en 1602 avec *Jeanne Pot*, fille puînée de *Guillaume Pot*, Seigneur de Rhodes, Prevôt & Maître de Cérémonies des Ordres du Roi, &c. dont,

1. ANTOINE DE L'AGE, qui suit.
2. ANNE, Supérieure de Sainte Marie à Bourges.

3. MADELENE

3. Madelene, Religieuſe à l'Annonciade de Bourges.

4. Et Louise, Religieuſe à Sainte Claire de Limoges.

Antoine fut élevé Enfant d'honneur de Gaston de France, Duc d'Orléans, juſqu'à l'âge de vingt ans ; ce qui le fit monter aux plus hautes dignités dans la maiſon de ce Prince. Le Duché-Pairie d'Aiguillon en Guyenne étant éteint en 1621, par la mort de *Henri de Lorraine*, fils de *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne ; Louis XIII, à la recommandation de ſon frere Gaston de France, érigea ce Duché ſous le nom de Duché-Pairie de *Puy-Laurens* en 1634, en faveur de cet Antoine de l'Age. Il n'en profita pas long-tems ; le Roi le fit arrêter en 1537 & conduire à Vincennes, où il mourut ſans enfans cinq mois après : ainſi ce Duché s'éteignit une ſeconde fois avec la maiſon de l'Age. *Marguerite-Philippe de Cambout*, ſa veuve, niéce du Cardinal de Richelieu, & fille puînée de *Charles de Cambout*, Baron de Pont-Château, & de *Philippe de Beurges* ſa premiere femme, ſe remaria en 1539 à *Henri de Lorraine*, Comte de Harcourt, ſecond fils de *Charles de Lorraine*, I du nom, Duc d'Elbeuf. Voyez *P. Anſelme, T. IV, p.* 284.

* AGÉNOIS. C'eſt un Comté que Louis XIII engagea au Cardinal de Richelieu : les héritiers de ce Miniſtre en jouiſſent aujourd'hui ſous ce titre. *Emmanuel-Armand de Vignerot-du-Pleſſis*, né le 31 Juillet 1720, par la démiſſion d'*Armand-Louis* ſon pere, a porté pendant quelque tems le nom de *Duc d'Agénois*. L'Evêque d'Agen prend la qualité de *Seigneur & Comte d'Agen*, depuis que *Gombault*, fils de *Garcias*, Duc de Gaſcogne, & ſon fils *Hugues*, tous deux Seigneurs & Comtes d'Agen, en ont été ſucceſſivement Evêques. Néanmoins ce Prélat n'a aucune Juriſdiction ſur la ville. *Voyez* AIGUILLON.

AGIMON. *Voyez* LOOS.

—AGNEAUX. Il eſt conſtant que la Maiſon d'Agneaux tire ſon origine des Bailliages de Caen ou du Cotentin ; mais nous n'avons pas aſſez de preuves de cette Famille pour décider de celui dont elle eſt ſortie.

Il y a un titre de l'an 1228, qui parle de Meſſire Philippe d'Agneaux, Chevalier Banneret.

Les mémoires de M. *Bigot-ſous-Meſnil*, Conſeiller en la Cour des Aides de Normandie, font mention du même Philippe d'Agneaux, Chevalier, & de Guillaume, Seigneur d'Agneaux, en 1223.

Parmi ceux qui accompagnerent *Jean de Harcourt*, Amiral de France, au voyage qu'il fit ſur Mer l'an 1295, eſt nommé Monſieur Jean d'Agneaux, Chevalier.

L'armorial dreſſé par le commandement du Roi Charles V, l'an 1368, fait mention de Fouques d'Agneaux, Chevalier.

Guillaume d'Agneaux épouſa *Catherine de Fontaines* en 1373, dont ſortit, entr'autres enfans, Jeanne d'Agneaux, femme d'*Alexandre de Nolent*, Seigneur de Saint-Conteſt.

Guillaume d'Agneaux, Chevalier, épousa *Jeanne d'Escageul.*

Les armes sont, *d'or, à deux fasces de sinople, accompagnées de sept merlettes de gueules, & mises en orle.*

— Agricourt: voy. addition de ce Vol. p. 626.

AGOULT. Maison ancienne & originaire de Provence. Guillaume d'Agoult, Seigneur d'Apt, vivoit en 1008. Raymbauld d'Agoult, un de ses descendans au quatriéme degré, mort en 1113, eut de *Sance*, héritiere de la Maison de *Simiane*, deux fils : l'aîné, nommé Guiraud, prit le surnom de *Simiane. Voyez* Simiane. Le cadet, Bertrand Raymbauld, Seigneur de Sault, continua (suivant le P. *Jean Colomby*, Jésuite; *Guy Alard*; le P. *Dominique*; le P. *Briaçon*, Dominicain, & d'autres écrivains), la lignée du surnom d'Agoult, qui se partagea en plusieurs branches, dont une produisit plusieurs rameaux, tant en Provence qu'en Dauphiné, où quelques-uns subsistent encore. Foulques d'Agoult, un des arriere-petits-fils de Bertrand Raymbauld, quitta le nom d'Agoult, quoiqu'il fût l'aîné de sa Maison, & prit les nom & armes de Pontevez, écartela seulement d'Agoult *au 2 & 3.* Il en usa ainsi à cause de sa mere, héritiere de sa Maison; & c'est de lui que sortirent les Seigneurs de Pontevez, Comtes de Carces, qui dans le dix-septiéme siécle sont confondus dans les *Simiane*, Marquis de Gordes. Une sœur de ce Fouques épousa *Burgundion de Trets*, souche des Barons d'Olieres, qui prirent le surnom d'Agoult, & dont je parlerai plus bas. Quant à la Terre & Seigneurie de *Sault*, qui fut le partage d'un frere puîné de Foulques-d'Agoult *dit* Pontevez, elle se conserva dans les descendans, dont, faute d'hoirs mâles, elle passa en 1394 dans une branche cadette d'Agoult, Seigneur de Mison; elle en sortit aussi faute de mâles, & entra, par une Louise d'Agoult, dans la Maison de *Montauban*, laquelle prit les surnom & armes d'Agoult. Ce fut pour l'un d'eux que la Terre de *Sault* fut érigée en Comté l'an 1561. Mais Louis d'Agoult-de-Montauban, Comte de Sault, fils aîné d'un autre Louis d'Agoult-de-Montauban, Comte de Sault, mourant sans enfans, institua pour son héritiere *Chrétienne d'Aguerre*, sa mere. Jeanne d'Agoult, sœur du testateur, & femme de *Claude-François de la Baume*, Comte de Montrevel, contesta en vain ce testament: le Comté de Sault fut adjugé à *Chrétienne d'Aguerre*, qui se rendit célèbre en Provence pour le parti de la Ligue : elle donna ce Comté à *Charles de Créqui*, Duc de Lesdiguieres, Pair & Maréchal de France, son fils du premier lit : ce Comté a passé dans la Maison de Villeroy. On peut voir pour la généalogie de la Maison d'Agoult, *Allard, des Mazures*, part. II, ~~p. [illegible]~~ part *le Laboureur*, p. ~~[illegible]~~ 9, & suivantes. Quant à la branche aînée d'Agoult, qui a changé ce nom en celui de Simiane, *voyez* SIMIANE.

Burgundion, dit *de Trets*, Vicomte titulaire de Marseille, épousa en secondes noces Mabile d'Agoult-d'Entrevenes, de laquelle il eut Isnard, à qui la Seigneurie de d'Olieres tomba en partage. La postérité d'Isnard a pris & conservé le nom d'Olieres; il est le sixiéme ayeul de Louis d'Agoult, Baron d'Olieres, mari de *Dauslne de Villeneuve*, dont

Addition à la page 75. du Tome I.

J. Chevalier d'Agoult, brigadier des armées du Roi, ancien Lieutenant-Colonel du de Clermont-Prince, Cavalerie, est mort en Dauphiné le 27. octobre 1777 au Châte Beauplan dans la 72.e année de son âge.

Addition à l'article d'Agoult-Montmaur.

+ La Marquise d'Agoult-de Montmaur, veuve du Marquis de Torignan et belle-mère Duc de Montpezat, est morte en sa terre de Vensobre en Dauphiné au commencement de fév.er 1778, âgée de 82. ans.

Agoult. Le Chevalier d'Agoult a été reçu le 20. juillet 1779 par Monsieur Cheva ordres Royaux, milit. & hospitaliers de N. D. du Mont-Carmel & de St. Lazare de Gaz. de fr. No. 58. art. Paris dud. jour.

les deux fils, BALTHAZARD & PIERRE, partagerent la Baronnie d'Olieres: la postérité du premier subsiste dans les enfans de BALTHAZARD IV, Baron d'Olieres.

PIERRE D'AGOULT, deuxiéme fils de LOUIS, fut pere d'ANTOINE, marié à *Eléonore de Valavoire*, mere de PIERRE, qui épousa *Marguerite de Forbin-de-Solieres*, & fut pere de JOSEPH, qui obtint l'érection d'Olieres en Marquisat, par lettres du mois de Mars 1689, enregistrées à Aix le même mois. Il a eu de sa femme *Françoise de Glandevez* :

1. AUGUSTE D'AGOULT, Marquis d'Olieres.

2. GASPARD D'AGOULT, reçu Chevalier de Malte en 1688, devenu depuis Baron & Marquis d'Olieres, & marié à *Anne-Marguerite de Fortia-de-Piles*; de ce mariage est né

JOSEPH-GABRIEL-GASPARD-ANNE D'AGOULT, des Vicomtes de Marseille, Chevalier, Baron & Marquis d'Olieres, marié le 27 Juin 1752 à *Marie-Anne de Lanion*, fille unique de *Jean-Baptiste-Pierre-Joseph*, Marquis *de Lanion*, Maréchal de Camp, & de *Marthe Ksulques*; il a pour sœur CATHERINE D'AGOULT, mariée à *N..... de Raousset*, Marquis de Seillons, dont il a trois garçons & trois filles.

—AGOULT-DE-MONTMAUR, en Dauphiné. HECTOR-SAMSON D'AGOULT, Baron de Montmaur, n'a eu de son mariage avec *Marie Françoise Amieu de-Fautrieu*, Dame en partie du Comté de Vinssobres en Dauphiné, qu'une fille unique :

MARIE-JUSTINE-ESPÉRANCE D'AGOULT, mariée avec *Jean-Joseph-Paul-Antoine Montpezat-Tremoletti-de-Bucelli*, Marquis, puis Duc de Montpezat, Lieutenant de Roi du Languedoc, aujourd'hui Baron de Montmaur.

Les armes d'AGOULT en Dauphiné sont, *d'or, au loup ravissant d'azur, armé & lampassé de gueules.*

—AGOULT. Autre famille qui subsiste en Provence, & qui a pour tige:

I. FOUQUET D'AGOULT, Seigneur des Terres de Rogne, Valonne, Angles, Verguons & Saint-Auban, dont il prêta hommage au Roi le 19 Mai 1489. Il est qualifié *Chevalier* dans cet hommage, & *magnifique Seigneur* dans plusieurs reconnoissances de ses Vassaux. Il fit son testament reçu, (par *Maliverni*, Notaire à Aix) le 6 Août 1526, & laissa d'*Anne de Bouic*, qu'il avoit épousée à Arles en 1490, (*Donil*, Notaire), HONORÉ, RAYMOND, FRANÇOIS & ARNAUD, qui suivent:

II. HONORÉ fut chef de la branche des Seigneurs de Rogne, terminée en la personne de JULIE D'AGOULT, mariée l'an 1597 avec *Henry de Raffelis*, Seigneur de Courmes, auquel elle apporta la Seigneurie que ses descendans possedent encore.

II. RAYMOND, Seigneur de Saint-Auban, avoit épousé *Antoinette de Raymond* des Seigneurs d'Eoux. Il n'en eut qu'une fille, mariée à *Jean Flotte*, dont les descendans ont pris le nom de FLOTTE-D'AGOULT.

II. ARNAUD D'AGOULT, Seigneur de Mauriès, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa *Lucrece de Gerente-Cabanes*, de laquelle il eut,

1. François, Seigneur de Mauriès.

2. Et Balthazard, mort Grand-Prieur de Saint-Gilles: cette branche est encore éteinte.

II. François d'Agoult, Seigneur d'Angles, Saint-Laurent, & Saint-Jurs, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de deux cents hommes d'armes, se maria avec *Françoise de Castelane*, des Seigneurs de Montmeyan, par contrat passé devant *Minuti*, Notaire à Moustiers, le dernier Novembre 1578, & fit son testament, reçu par le même Notaire, le 24 Novembre 1586; il eut entr'autres enfans:

1. Balthazard, qui suit.

2. Et Rolland, reçu Chevalier de Malte, mort Commandeur de Gap.

III. Balthazard, II du nom, Seigneur d'Angles, Saint-Jurs & Saint-Laurent, s'allia avec *Anne d'Aguillery de Lespeoux*, le 25 Avril 1594, (*Chaussegros*, Notaire à Saint-Jurs), & laissa de son mariage:

1. Jean, qui suit.

2. Rolland, Chevalier de Malte.

3. Et Claude-Jean, qui fit une branche éteinte depuis peu par la mort de Louis d'Agoult, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment des Landes.

IV. Jean d'Agoult, Seigneur des susdits lieux, épousa *Melchione de Marin*; (*Jacques*, Notaire à Saint-Michel, le 3 Mars 1633); il fit son testament le 29 Mai 1671, (*Perrimond*, Notaire à Quinson); & eut de son mariage:

1. Antoine, qui suit.

2. Annibal, Chevalier de Malte.

3. Et Jean, Prieur de Deuil.

V. Antoine d'Agoult, Seigneur d'Angles & de Saint-Laurent, épousa *Madelene de Desidery*, le 2 Novembre 1683, (*Giraud*, Notaire à Quinson). Il testa à Saint-Michel le 20 Juillet 1724, & laisse de ce mariage trois fils encore vivans:

1. André, qui suit.

2. Jean-Antoine, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Paris, Abbé de N. D. de Bonneval, Diocèse de Rhodez.

3. Et Louis-Annibal-François, Mestre-de-Camp au Régiment de Conti, Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre de Saint Louis.

VI. André d'Agoult, Seigneur, Baron de Saint-Michel, Capitaine au Régiment de Toulouse, Infanterie, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Syndic de la Noblesse en 1746, & ensuite Procureur-Joint, a épousé *Madelene Daunet*, par contrat passé à Marseille le 22 Février 1727; leurs enfans sont:

1. Louis Fouquet, Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises.

2 & 3. Charles-César & Jean-Antoine, Gardes de la Marine.

4. François-Auguste.

5. Louis-Annibal, qui est à l'Ecole Militaire.

6. LOUISE-MARGUERITE-ANTOINETTE.

7. MADELENE-ALEXANDRE, mariée à *Louis de Saint-Chamas*, Capitaine dans le Régiment de Médoc.

8. Et MARIE-ANNE-ANGELIQUE.

Les armes : *d'or, au loup d'azur raviſſant*, qui ſont les même qu'AGOULT-MONTMAUR en Dauphiné.

—AGUENIN, en Bourgogne.

GUY AGUENIN, natif de la ville de Tonnerre en Bourgogne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de *Jean* Duc de Bourgogne en 1360, épouſa *Catherine de la Baume* ; dont il laiſſa :

1. JEAN, qui ſuit.

2. PIERRE AGUENIN, Chanoine de Sens.

3. Et JACQUES AGUENIN, mort ſans hoirs.

JEAN AGUENIN, fut premierement Procureur Général, puis ſecond Préſident du Parlement de Paris l'an 1417. Il épouſa *Jeanne de la Porte*, de laquelle il eut :

1. PIERRE, mentionné ci-après.

2. JEAN AGUENIN, Chanoine de Notre-Dame, & Conſeiller au Parlement, mort l'an 1472.

3. ANDRÉ AGUENIN, Chanoine de Saint-Méderic, & Chapelain de Saint-Bon, mort l'an 1483.

4. GUY AGUENIN, Conſeiller au Châtelet, mort l'an 1463, ſans laiſſer d'enfans de *Jeanne de Cornillan* ſon épouſe.

5. PHILIPPE AGUENIN, femme de *Jean de Longuejoue*, Avocat du Roi au Châtelet.

6. Et JEANNE AGUENIN, femme de *Nicolas de Longueuil*, Seigneur de Biſtelles, Avocat du Roi au Châtelet.

PIERRE AGUENIN, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, & depuis Conſeiller en icelui, prit pour femme *Marguerite le Duc*, fille de *Guillaume le Duc*, Seigneur de Villevaudé, Préſident au Parlement, & de *Jeanne Porcher* ſon épouſe. Il mourut à 28 ans, l'an 1433, laiſſant un ſeul fils :

GUILLAUME AGUENIN, Conſeiller au Parlement, qui fut marié deux fois : 1°. avec *Girarde de Longueuil*, fille de *Jean de Longueuil*, III du nom, Seigneur de Maiſons, Lieutenant Civil de Paris ; & de *Marie de Morvillers* ſon épouſe. 2°. Avec *Joſſine Sanguin*. Il mourut en 1508. Il eut des enfans de ſes deux mariages.

Du premier lit :

1. PIERRE, qui ſuit.

2. JEAN AGUENIN, Chanoine de Saint-Méderic.

3. MARIE AGUENIN, mariée, l'an 1462, à *Robert Lotin*, Conſeiller au Parlement.

4. MARGUERITE AGUENIN, femme de *Jean Beauliard*, Avocat du Roi en la Chambre des Comptes.

5. JEANNE AGUENIN, Religieuſe à Longchamp.

Du second lit :

6. Guillaume Aguenin, mort l'an 1476.

7. Yvonne Aguenin, femme de *Jean de Livres*, Maître des Requêtes.

8. Et Claude Aguenin, femme de *Jean Bloſſet*, Seigneur de Saint-Main.

Pierre Aguenin, Seigneur de Villevaudé, Conſeiller-Auditeur en la Chambre des Comptes, épouſa, l'an 1487, *Catherine le Cocq*, fille de *Girard le Cocq*, Seigneur d'Eſgrenay, Conſeiller en la Cour des Aides, & de *Marguerite Culdoë* ſon épouſe; dont il eut:

1. Jean, qui ſuit.

2. Guillaume, rapporté après ſon frere aîné.

3. Jeanne Aguenin, femme de *Jean des Landes*, Seigneur de Magnanville.

4. Marie Aguenin, femme de *Jean Hutin*, Seigneur de Bonville en Gâtinois.

5. Girarde Aguenin, femme d'*Antoine Vachot*, Seigneur du Pleſſis-Pommeray, Auditeur des Comptes.

6. Marguerite Aguenin, femme de *François Ravaut*, Procureur du Roi à Montargis.

7. Madelene Aguenin, Religieuſe à Pont-aux-Dames.

8. Catherine Aguenin, Religieuſe à Gerſy, morte en 1572.

9. Et Antoinette Aguenin, femme de *Robert Fuſée*, Seigneur de Voiſenon.

Jean Aguenin, Conſeiller du Roi en ſa Cour des Aides de Paris, épouſa *Marie Thibaut*, dont il eut :

1. Marie Aguenin, femme de *Jacques de Nogental*, Vicomte de Troly en Picardie;

2. Et Justine Aguenin, femme de *Jean Matthieu*, Seigneur de Belon, Maître des Requêtes.

Guillaume Aguenin, Seigneur de Faverieux, deuxieme fils de Pierre Aguenin, Seigneur de Villevaudé, & de *Catherine le Cocq*, ſon épouſe, prit pour femme, le 1 Décembre 1544, *Marie le Berruyer*, fille de *Jean le Berruyer*, Seigneur de Moüy, & mourut le 3 Octobre 1569, laiſſant :

1. Pierre, qui ſuit;

2. Nicolas Aguenin, Chevalier de Malte;

3. François Aguenin, Seigneur de Faverieux, qui eut pour femme *Lucrece de Selve*, dont ſortit une fille Marie Aguenin, née l'an 1586;

4. Et Marie Aguenin, femme de *Gabriel le Sueur*, Seigneur de Puyſieux-en-Mulcien.

Pierre Aguenin, Seigneur de Villevaudé, épouſa, le 15 Août 1578, *Marguerite Matthieu*, fille de *Jean Matthieu*, Seigneur de Belon, Maître des Requêtes, & de Justine Aguenin, ſon épouſe. De ce mariage vinrent:

1. Guillaume, mentionné ci-après;

2. Jean Aguenin, Conseiller au Parlement, & Aumônier du Roi, Prieur de Saint-Pere;

3. François Aguenin, Chanoine de l'Eglise de Sens;

4. Pierre Aguenin, Chevalier de Malte;

5. Marie Aguenin, femme de *Jean Aurillot*, Seigneur du Perray;

6. Et Justine Aguenin, morte sans alliance.

Guillaume Aguenin, Seigneur de Villevaudé & de Faverieux, épousa, le 28 Février 1618, *Elizabeth Millot*, fille de *Nicolas Millot*, Ecuyer, & d'*Elizabeth de Creil*, son épouse; dont sont sortis :

1. Louis, duquel nous allons parler;

2. Jean Aguenin, Religieux de la Sainte-Trinité;

3. François Aguenin, Religieux à Sainte-Geneviéve de Paris;

4. Nicolas Aguenin, Seigneur de Faverieux;

5. Et Elizabeth Aguenin.

Louis Aguenin, Seigneur de Villevaudé & de Puysieux, Conseiller au Grand-Conseil, épousa, le 16 Juillet 1645, *Marguerite de Pleure*, fille de *Claude de Pleure*, Conseiller au Parlement, & de *Jeanne Vialard*; dont il eut plusieurs enfans.

Les armes sont, *de gueules, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois bezans de même, deux en chef & l'autre en pointe.*

—AGUERRE. Guillenton d'Aguerre, Seigneur de Marquigny-au-Bois, épousa *Madelene de la Fontaine*, Dame de Ruffieu; dont il eut,

1. Helene d'Aguerre, femme en 1568 de *François de Chabeu*, Seigneur de Feillens, fils de *Humbert de Chabeu*, Seigneur du même lieu, & de *Catherine de Monspey*;

2. Jacqueline d'Aguerre, femme de *Georges de Lyobard*, Seigneur du Chastelard, veuf de *Guillemette de Chevriers*, & fils de *Claude Lyobard*, Seigneur du Chastelard, & d'*Isabeau de Châteauneuf-de-Lascaris*, son épouse; puis en secondes noces, du Sieur *de Sennemond*, Gentilhomme du Duc de Nemours;

3. Guillemette d'Aguerre, Dame de Marquigny-au-Bois.

Gratian d'Aguerre, Baron de Vienne, épousa *Madelene de Castres*; dont il eut,

Jean d'Aguerre, Baron de Vienne, qui prit pour femme *Jacqueline de Lenoncourt*, fille de *Thierry*, Seigneur de *Lenoncourt*, & de *Jeanne de Ville*; dont sortit,

Claude d'Aguerre, Baron de Vienne, Grand-Maître de Lorraine. Il épousa *Jeanne de Hangest*, Dame de Moyencourt, fille de *Joachim de Hangest*, Seigneur de Moyencourt, & de *Marie de Moüy*, son épouse; dont il eut,

Chrétienne d'Aguerre, femme en premieres noces d'*Antoine*, Sire *de Créquy & de Canaples*, Prince *de Poix*, fils de *Gilbert de Blanchefort*, Seigneur de Saint-Janvrin, & de *Marie*, Dame *de Créquy & de Canaples*, son épouse, pere & mere du Maréchal *de Créquy*, tué à Brême; puis en secondes noces de *François-Louis d'Agoult*, Comte de Sault, fils de

François d'Agoult, Comte de Sault, & de *Jeanne de Vesc*, son épouse, dont sortit le dernier Comte de Sault.

Les armes, *d'argent, à trois corbeaux de sable, 2 & 1.*

AGUESSEAU (D'). HENRI-FRANÇOIS D'AGUESSEAU, Seigneur de Fresnes, né le 26 Novembre 1668, Chevalier, Chancelier de France honoraire, Commandeur des Ordres du Roi, mourut à Paris le 9 Février 1751, âgé de 82 ans & deux mois, & a été inhumé dans le cimetiere d'Auteuil, où est sa sépulture. Il a rempli la Charge d'Avocat-Général à vingt-deux ans, & celle de Procureur-Général à trente-deux : les lumieres que ce sçavant Magistrat y fit paroître, lui mériterent la place de Chancelier à sa quarante-huitiéme année. Il a commencé à l'occuper le 22 Février 1717, & l'a quittée à cause de ses infirmités le 28 Novembre 1750, qu'il fit remettre les Sceaux à Sa Majesté. Il étoit fils de HENRI D'AGUESSEAU, Conseiller d'Etat ordinaire, & au Conseil Royal des Finances, & de *Claire-Eugénie le Picart-de-Perigny*. Il avoit épousé, le 4 Octobre 1694, *Anne Lefevre d'Ormesson*, morte à Auteuil près Paris le 1 Décembre 1735, âgée de 57 ans, fille d'*André Lefevre d'Ormesson*, Seigneur d'Amboile, Maître des Requêtes, Intendant à Lyon, & d'*Eléonore le Maître-de-Belle-Jamme.* Comme il est fait mention de cette famille dans plusieurs Auteurs, & que nous n'en avons pas la généalogie; pour la satisfaction du Public, voici l'état actuel de la postérité de feu M. le Chancelier d'AGUESSEAU.

1. HENRI-FRANÇOIS-DE-PAULE D'AGUESSEAU, Conseiller d'Etat ordinaire, né le ..... marié le 4 Avril 1729 à *Françoise-Marthe-Angélique de Nolent*, mort le 31 Décembre 1764;

2. JEAN-BAPTISTE-PAULIN D'AGUESSEAU-DE-FRESNE, Comte de Compans & de Maligny, Conseiller d'Etat ordinaire, né le 25 Juin 1702; marié 1°. le 1 Mars 1736, à *Anne-Louise-Françoise Dupré*, Dame *de la Grange-Bléneau*, décédée le 13 Février 1737, dont est née, le 12 dudit mois,

HENRIETTE ANNE-LOUISE, Dame de la Principauté *de Tingri*, Comtesse d'Ayen, mariée le 4 Février 1755, mere du Marquis de *Noailles*, né le 17 Septembre 1756. *Voyez* NOAILLES.

M. DE FRESNE s'est remarié le 16 Août 1741 à *Marie-Geneviéve-Rosalie le Bret*, fille du Premier Président de Provence, dont il reste

ANGELIQUE-FRANÇOISE-ROSALIE, née le 20 Septembre 1745,

Et CLAIRE GENEVIÉVE-PAULINE, née le 26 Août 1747; *voyez* au mot CHASTELUS pour M^e^. la Comtesse *de Chastelus*, fille de feu M. le Chancelier.

Le Cardinal *de Tavannes*, Archevêque de Rouen, étoit neveu de M. le Chancelier; & M. *de Vienne*, de la premiere Maison de Bourgogne, a épousé sa petite-niéce.

Voyez, sur cette Maison, l'Histoire de Saintonge, donnée par *Armand Maichin*, l'an 1671, page 134.

Les armes, *d'azur, à deux fasces d'or, accompagnées de six coquilles d'argent, posées trois en chef, deux entre les deux fasces, & une en pointe de l'écu.*

AGUILLINQUI

AGUILLINQUI, en Provence. L'Auteur du Nobiliaire de Provence, dit qu'il y avoit deux familles de ce nom; celle dont PIERRE D'AGUILLINQUI, Seigneur de Châteaufort, annobli en 1608, étoit auteur, n'existe plus depuis 1722 : l'autre est plus ancienne. GUILLAUME D'AGUILLINQUI étoit Consul d'Aix en 1522; il eut pour fils GASPARD pere de NICOLAS, qui alla s'établir à Sisteron. Cette ville ayant été ravagée en 1564, & les Lettres-Patentes de ses Priviléges ayant été brûlées, NICOLAS fut député auprès du Roi CHARLES IX, qui passoit par Arles, pour en obtenir de nouvelles, que ce Prince lui accorda avec bonté, après lui avoir donné des marques de sa protection. Ledit NICOLAS mourut en 1612, laissant GASPARD, II du nom, marié avec *Jeanne d'Audifred*, de la ville de Manosque, par contrat du 4 Avril 1624. Il en eut plusieurs enfans, dont deux embrasserent l'état ecclésiastique.

L'aîné, ALEXANDRE D'AGUILLINQUI, fit alliance avec Demoiselle *l'Evêque*, des Seigneurs de Saint-Etienne, de laquelle il laissa

PAUL D'AGUILLINQUI, aujourd'hui Chef de cette famille.

Les armes, *fascé de six piéces, argent & sable, au chef de gueules chargé d'un lion d'or passant*

AGUT, en Provence. BARTHELEMY D'AGUT, originaire de Martigues, acquit dans Aix, où il vint s'établir, un office de Conseiller en la Chambre des Comptes le 27 Octobre 1569.

Son fils HONORÉ, habile Jurisconsulte, fut Assesseur-Procureur du Pays, & reçu en 1603 Conseiller au Parlement. Il épousa en 1590 *Marguerite Blégiers*, dont il eut

JEAN-BARTHELEMY D'AGUT, qui succéda à l'office de son pere en 1631, & fut marié avec *Isabeau de Toron*. De ce mariage nâquirent :

1, JEAN D'AGUT, auteur d'une branche éteinte;

2. PIERRE, qui suit;

3. Et CATHERINE, mariée en 1648 avec *Henri des Laurens*, Seigneur de Saint-MARTIN, Conseiller au Parlement de Provence.

PIERRE D'AGUT fut pourvu de la charge de Conseiller, que son pere & son ayeul avoient exercée. Il épousa *Anne du Perrier*, fille de *François du Perrier*, & de *Marguerite de Duranti-Saint-Louis*.

JOSEPH SCIPION, leur fils, Seigneur en partie de Porcieux, fut reçu Président en la Cour des Comptes, le 10 Février 1693. Il épousa *Claire de Viany*, fille unique de *Jacques de Viany*, Conseiller en la même Cour.

JEAN-BAPTISTE D'AGUT, issu de ce mariage, a été second Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1740, & marié en 1716 avec *Marie-Marguerite de Grimaldi-de-Beuil*, de laquelle il a eu un fils décédé sans alliance.

Les armes, *d'azur, à trois fléches d'or, posées en pal & en sautoir, les pointes en bas.*

Devise : *Sagittæ potentis acutæ.*

* AJAC, Château & Terre dans le Périgord, tombés en partage à

François d'Hautefort, troisième fils de René d'Hautefort, Seigneur de Marqueſſac, de Buzac & d'Ajac, qui épouſa *Jeanne de Marqueſſac.*

François s'allia en 1718 avec *Jeanne d'Abzac-de-la-Douze*, dont il a eu,

Bernard-Jean-Louis, dit le Comte d'Hautefort-Bozein, premier Ecuyer de M. le Comte *de Toulouſe* en 1727, mort ſans poſtérité.

Marie d'Hautefort, mariée à *Jean du Cheſne*, Marquis de Montréal.

Jeanne, femme d'*Antoine de Biron-Montferrant*, & Capitaine dans le Régiment de Toulouſe.

Et Jeanne, alliée à *Jean de Sanzillen*, Seigneur de Douillac.

Bernard d'Hautefort, dit le Marquis d'*Ajac*, a épouſé *Marie-Jeanne de Monteſquiou-Fages*, dont eſt ſorti

François-Joseph d'Hautefort, Marquis d'Ajac, Capitaine de Cavalerie. *Voyez* HAUTEFORT.

AIDIE, *voyez* AYDIE.

* AIGLE (l') : Ville & ancienne Baronnie de Normandie, la premiere du Duché d'Alençon. Ses anciens Seigneurs, connus dès le règne du Duc *Raoul*, avoient ſéance à l'Echiquier d'Alençon, avant tous les autres Seigneurs.

Angenoul, I du nom, Seigneur de l'Aigle, qui fut tué en 1086 à la bataille gagnée par *Güillaume le conquérant*, contre le Duc *Harald*, fonda le Prieuré de Saint-Sulpice de l'Aigle.

La Baronnie de l'Aigle paſſa ſur la fin du douzieme ſiécle dans la Maiſon de *Harcourt*. *Jeanne de Harcourt*, fille du Maréchal *Jean*, Sire de *Harcourt*, la porta dans celle d'*Avaugour*, par ſon mariage avec *Henri*, IV du nom, Seigneur d'*Avaugour.*

Leur fille aînée, *Jeanne d'Avaugour*, la porta à ſon mari *Guy de Bretagne*, Comte de Penthiévre. Leur fille, *Jeanne de Bretagne*, la porta en 1337 à *Charles de Blois-Châtillon*, Duc de Bretagne du chef de ſa femme.

Ce Prince la donna en 1351 à ſa fille *Marguerite*, en la mariant à *Charles d'Eſpagne*, Comte d'Angoulême, Connétable de France, que Charles *le mauvais*, Roi de Navarre, fit aſſaſſiner le 6 Janvier 1364, dans la ville de l'*Aigle.*

Marguerite de Bretagne-de-Blois n'ayant point eu d'enfans, cette Baronnie retourna à ſon frere *Jean de Blois*, Comte de Penthiévre, dont le fils *Charles* laiſſa pour fille unique & héritiere,

Nicole de Blois, dite *de Bretagne*, Comteſſe de Penthiévre, Vicomteſſe de Limoges, Dame de l'Aigle, mariée en 1437 à *Jean de Broſſe*, II du nom, Vicomte de Bridiers, auquel le Roi fit don de la baſſe Juſtice de l'Aigle, par Lettres du mois de Février 1474. Son petit-fils *René de Broſſe*, dit *de Bretagne*, ayant quitté le ſervice du Roi, & ſuivi en Italie le Connétable de Bourbon, ſes biens furent confiſqués.

François I, dans ſa détention à Madrid, après la perte de la bataille de Pavie, donna la Baronnie de l'Aigle à *Aimée Motier-de-la-Fayette*, femme de *François de Silly*, Baron de Lonrai.

addition au mot aigle, pp. 82. du tome 1.

il Signa comme témoin en 1066. à une charte donnée pour le Prieuré de Meulan. il eut pour enfans: -1.
icher, qui suit; -2. Gilbert, Chevalier, qui fut Général de l'armée du Duc Guillaume le Conquérant en 1084;
& Louise de l'Aigle, femme de Robert, Seigneur d'Achey, et fils de Richard, Seigneur d'Achey, et de
rette de Ferrieres.
Richer, Baron de l'Aigle, fut tué au fort de Bugey l'an 1084. Son corps fut raporté en Normandie
nterré par Gilbert, Evêque d'Evreux. il eut pour fils
Guillebert ou Engilbert, Baron de l'aigle en 1090, qui signa à une charte de 1098. il eut pour
fans: -1. Richer, qui suit; -2. et 3. Godefroy et Engenouf, Chevaliers.
Richer, Baron de l'aigle, II. du nom, signa à la confirmation des privilèges de la ville de
uen accordés par Henri I, Roi d'Angleterre, en 1108, contre lequel il se révolta dans la suite
rcequ ce Prince vouloit que Godefroy et Engenouf de l'aigle, ses freres, partageassent avec lui
l laissa: -1. Richer, Baron de l'aigle, III. du nom, mort sans hoirs en 1173; -2. & Alix de l'Aigle,
ritiere de son frere, laquelle épousa Richard, Vicomte de Beaumont.
il y a une charte pour l'abbaye de fecamp, de l'an 1066. où signent Gilbert de l'Aigle, Robert
Hugues de Neufchâtel.
Richard Fresnel, Baron de la ferté, fils de ~~Richard~~ Guillaume, et d'Alix de Marnefy, épousa vers
n 1130. la fille du Baron de l'aigle, et Guillebert de l'aigle est nommé parmi les
hevaliers Bannerets sous le Roi Philippe-Auguste en 1205. Manuscrit de Piganiol de la force.

En 1555 cette Baronnie fut vendue à *François d'Aubrai*, Baron de Bruyeres-le-Châtel, Gentilhomme de FRANÇOIS de France, Duc d'Alençon; qui de *Catherine Pretesecelles* eut, entr'autres enfans, *Nicolas Aubrai*, Baron de l'Aigle, marié à *Jeanne de Godefroi*, & qui en eut trois filles.

Marie Aubrai, l'aînée porta en 1587 la Baronnie de l'Aigle à *Sebastien des Acres*, encore aujourd'hui possédée par sa postérité. *Voy.* ACRES.

AIGREFEUILLE, famille originaire du Languedoc. PIERRE D'AIGREFEUILLE, marié à *Jeanne d'Agier-de-la-Bastide*, étoit Conseiller en la Chambre des Comptes de Montpellier en 1636.

PIERRE D'AIGREFEUILLE son fils, mort Sous-Doyen des Conseillers de cette Chambre des Comptes, le 2 Octobre 1695, a eu de *Marie-Hiacinthe de Cœur-de-Chêne*, JEAN-PIERRE D'AIGREFEUILLE, Seigneur de Caunelles, Lafosse, &c. Président à la même Chambre, le 20 Janvier 1705, puis Conseiller d'Etat, par brevet du 22 Janvier 1736. Il a eu *Louise-Marie Duché-de-Caunelles* :

FULERAND-JEAN-JOSEPH-HIACINTHE D'AIGREFEUILLE, Chevalier, Seigneur de Caunelles, la Fosse, &c. reçu premier Président de la Chambre des Comptes de Montpellier, le 16 Janvier 1755. Il est né le 26 Février 1700, avoit été reçu, le 28 Septembre 1720, Président en la même Chambre, en survivance de son pere, sur la démission duquel il entra en exercice au mois de Juillet 1724. Il a épousé le 6 Juin 1746, *Pauline d'Arcussia*, fille de *Charles-Michel*, Marquis d'*Arcussia*, Seigneur de Fos, &c. & de *Madelene Liste*. Il a de ce Mariage :

1. CHARLES-JEAN-LOUIS-TOUSSAINT D'AIGREFEUILLE, né le 1 Novembre 1747.

2. FRANÇOISE-ANTOINETTE D'AIGREFEUILLE, encore fille.

3. MARIE D'AIGREFEUILLE, mariée le 9 Décembre 1728, à *Joseph de Flogergues*, Conseiller en la Chambre des Comptes; dont plusieurs enfans.

Cette famille est divisée en plusieurs branches établies en différentes Provinces. Elle a donné un grand nombre de sujets recommandables dans l'Eglise & dans l'Épée, avant qu'elle entrât dans la Magistrature.

Les armes : *d'azur, à trois étoiles d'or de six raies, posées deux & une, au chef cousu de gueules.*

+ * AIGREMONT; ULRIC, Seigneur d'*Aigremont*, fondateur de l'Abbaye de Morimont, vivoit en 1102, avec *Adelnie de Choiseul* sa femme. La Maison de *Choiseul* portoit anciennement *au* 1 & 4 de Choiseul, *au* 2 & 3 *de gueules au Lion couronné d'or*, qui est *Aigremont*, avant l'an 1247, depuis l'alliance d'ALIX, Dame d'AIGREMONT, avec *Jean* Sire de *Choiseul*, fils d'*Alix-de-Dreux*, Princesse du Sang. Relevé.

REGNIER DE CHOISEUL, fils puîné de JEAN, II du nom, eut la Seigneurie d'*Aigremont* par le partage du 24 Juin 1310.

Cette branche, après avoir formé sept dégrés, s'est éteinte en la personne de GILLEQUIN DE CHOISEUL, Seigneur d'*Aigremont*, & de Rissecourt, pere de MARIE DE CHOISEUL, qui porta en dot la Terre de Ris-

faucourt, à *François d'Anglure*, l'an 1490; & après la mort de GILLEQUIN son pere, sans enfans mâles, la Terre d'*Aigremont* passa aux Seigneurs du Fremoy, vers l'an 1491, du même nom de CHOISEUL, dont toutes les branches qui existent actuellement sont issues.

Le dernier Luxembourg Duc, né le 11 Octobre 1563, mort le 23 Mai 1616, est qualifié Souverain de la même Terre d'*Aigremont*. Voyez *Tom. III*, *p.* 832, *des Grands Officiers de la Couronne*. Et de cette branche de *Choiseul-Aigremont* étoit issue celle d'*Isché*, dont il n'est resté que la Comtesse de *Gonzague*, mariée en 1702, & la Baronne de *Haneff*, mere de la Marquise d'*Olonde*, mariée le 26 Novembre 1740, au Chef du nom de *Harcourt*; dont deux fils. *Voyez* CHOISEUL.

—AIGUEBONNE : c'étoit une des branches les plus distinguées de la Maison d'Urre, dans le Diocèse de Valence. Le Comte d'AIGUEBONNE mérita d'être nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit; il ne fut point reçu, étant mort en 1654. Il avoit un fils nommé le Baron d'AIGUEBONNE, qui avoit un Régiment de Cavalerie, à la tête duquel il se distingua beaucoup au combat de Pro dans le Milanez, après le passage de la Mora, où le Prince THOMAS DE SAVOYE battit le Marquis de Velada, Gouverneur du Milanez, le 19 Octobre 1645. *Voyez* URRE.

* AIGUILLON. Les Baronnies d'*Aiguillon*, Montpezat, Sainte-Livrade & d'Olmerac, furent érigées en Duché-Pairie par HENRI IV, en 1599, en faveur de *Henri de Lorraine*, fils aîné de *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne. Mais ce Duché s'éteignit par sa mort sans enfans mâles, l'an 1621. LOUIS XIII. l'érigea de nouveau en 1634, sous le nom de Puylaurens, en faveur de l'*Age*, & s'éteignit également. Enfin le même Prince l'érigea encore en 1638, en faveur de *Marie-Madelene Vignerot*, niéce du Cardinal de Richelieu, laquelle testa en faveur de sa niéce *Marie-Thérese de Vignerot*, morte Religieuse Carmelite en 1705. Il a passé à *Louis-François-Armand de Vignerot* son neveu, fils de *Jean-Baptiste-Amador*, Marquis de Richelieu, institué héritier du Duché d'*Aiguillon*, par sa tante, mais non reçu, & qui est mort le 22 Octobre 1730.

ARMAND-LOUIS, son fils, d'abord appellé Comte d'Agénois, créé de nouveau Duc & Pair d'Aiguillon, reçu le 10 Mai 1731, avec rang de ce jour, né en Octobre 1683, épousa le 12 Août 1718, *Anne-Charlotte de Crussol-Florensac*; & est mort le 31 Janvier 1750.

EMMANUEL-ARMAND, son fils unique, né le 31 Juillet 1720, a été d'abord Comte d'Agénois, fait Colonel du Régiment de Brie, Infanterie, en 1739; puis Duc, par démission ou par brevet, en Janvier 1740, & appellé Duc d'Agénois, fait Brigadier le 2 Mai 1744, Maréchal-de-Camp le 1 Janvier 1748, déclaré Noble Génois, avec le Maréchal Duc de Richelieu, & inscrit au Livre d'Or le 17 Octobre de la même année, est devenu *Duc d'Aiguillon* le 31 Javier 1750, par la mort d'*Armand-Louis de Vignerot-du-Plessis-Richelieu*, Duc d'*Aiguillon*, son pere, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des armées, & ci-devant au Gouvernement du Comté de Nantes, Commandant en chef de la Pro-

vince de Bretagne, premier Commissaire du Roi aux Etats de cette Province, Gouverneur de la Fere en Picardie, puis d'Alsace, le 7 Mai 1762; Capitaine-Commandant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, après la mort du Duc de Chaulnes, arrivée en Septembre 1769; a été marié le 4 Février 1740, à *Louise-Félicité de Bréhant*, fille unique de *Louis-Robert-Hippolite*, appellé Comte de *Plelo*, Ambassadeur de France en Danemarck, & d'une sœur du Comte de *Saint-Florentin*, nommée Dame du Palais de la feu Reine en 1748; dont, pour enfans vivans, un garçon & une fille mariée le 18 Novembre 1766, avec le Comte de *Chabrillant*. *Voyez* pour les armes à la branche de *Richelieu*, au mot PLESSIS-RICHELIEU.

\+ * AILESBURI, en Angleterre. La Maison de BRUCE tiroit son origine des Lords de Skletond ou Cleveland, dans la Province d'Yorck, où elle s'est distinguée pendant un long espace de tems. Cette famille vint s'établir en Angleterre vers l'an 1598: Elle y posséda les premieres dignités de la Cour. On trouve de cette Maison un Pair d'Angleterre, un Garde des Registres de la Chancellerie, plusieurs Chambellans, plusieurs Comtes & Marquis, des alliances avec les plus grandes Maisons de ce Royaume, même avec MARIE, sœur de HENRI VIII, & Reine de France. ROBERT BRUCE, fut créé Comte d'*Ailesburi*, le 18 Mars 1664. Son arriere-petit-fils ROBERT est né en 1707, de CHARLES & d'*Anne Sackville*, de la Maison d'*Halifax*. R.

R. AILHAUD-DE-MÉOUILLE, anciennement AILLY: en Provence, originaire de Picardie, où elle portoit le nom d'AILLY.

Le plus ancien titre que l'on trouve de cette famille est une transaction du 5 Mars 1215, par laquelle PIERRE & GUY D'AILLY ont partagé les biens de feu leur pere qui possédoit à Bargols la Terre de Calion, & où il y est dit que cette Terre appartenoit à leurs ancêtres.

I. GUY D'AILLY épousa le 10 Mars 1216 SIBILE AILHAUT, qui lui porta en mariage les Terres d'Arlan & de Mus, & qui testa en faveur de FOUQUET leur fils qui suit:

II. FOUQUET AILHAUD, Seigneur & Damoiseau d'Arlan & de Mus, prit le nom de sa mere, en vertu de son testament fait l'an 1245, (*Giraud*, Notaire) il se retira en Provence, où il épousa, par contrat passé devant *Tornatori*, Notaire à Sisteron, en 1248, *Anne d'Agoult*. De ce mariage il eut deux fils:

1. JEAN, qui suit.

2 ANTOINE, qui accompagna CHARLES D'ANJOU à la conquête de Naples en 1264.

III. JEAN AILHAUD, Seigneur d'Arlan & de Mus, épousa *Lucis de Lascaris*, par contrat du 10 Octobre 1278, dans lequel il se dit fils de magnifique FOUQUET. Il eut de son mariage:

1. PIERRE, qui suit.

2. JACQUES, qui prit le parti de l'Eglise: il se fit d'abord Moine, puis il fut Evêque de Glandève, comme il est prouvé par une transaction qu'il

fit faire à ses deux neveux, Guy & Jean, le 29 Avril 1333.

IV. Pierre Ailhaud, fit alliance le 7 Septembre 1312 (*Reclus*, Notaire) avec *Cecile de Podio*, de laquelle naquit :

1. Guy Ailhaud, qui s'attacha aux Princes de Savoye. De lui est descendu au troisiéme dégré Thomas Ailhaud, Gentilhomme du Prince de Piémont, Duc de Savoye; qui fut pere de Catherine Ailhaud, mariée, par contrat du 15 Juin 1549, à *Jean Mengin*, II du nom, Ecuyer. *Voyez* MENGIN. On ignore la destinée de cette premiere branche.

2. Jean, qui suit.

V. Jean Ailhaud, Coseigneur de Méouille, passa une transanction avec Guy son frere, le 29 Avril 1333, dans laquelle ils se disent fils de Noble & généreux Pierre Ailhaud; le sujet de cette transaction a donné lieu à une autre que nous citerons ci-après. Ledit Jean, dont on ignore l'alliance, fut pere de

VI. Blaise Ailhaud, Ecuyer, Coseigneur de Méouille, qui fut pere de Jacques, qui suit.

VII. Jacques Ailhaud, Ecuyer, Coseigneur de Méouille, passa une transaction le 23 Avril 1423 avec la Communauté de Méouille, au sujet d'une difficulté qui duroit depuis plus de quarante ans avec le sieur Durfort de la Grave. Il est dit dans cette transaction qu'elle avoit été commencée par feu Noble & généreux Jean Ailhaud, Coseigneur de Méouille, & avoit continué pendant la vie de Noble & généreux Blaise, fils de Jean. Ledit Jacques eut pour fils, Guillaume, qui suit, & Etienne.

IX. Guillaume Ailhaud, Ecuyer, succéda à Jacques son pere, ainsi qu'il est justifié par une donation du 7 Septembre 1484, que ledit Guillaume fait à son frere, où ils se disent fils de Noble Jacques, Ecuyer.

X. Pierre Ailhaud, Seigneur de Cheiron, fils de Guillaume, servit sous le Roi Louis XII, & continua son service pendant le regne de François I, se trouva à la journée des Eperons & à plusieurs autres rencontres. Il avoit épousé *Fréméſie Ambroisie*, dont il eut Laurent, & Jean qui suit, en faveur duquel il fit son testament le 4 Juillet 1540, où il se dit fils de Noble Guillaume, & institue son héritier Jean son fils.

XI. Jean Ailhaud, Ecuyer, Seigneur de Cheiron, fut marié à *Catherine d'Arbaud*, fille de Noble *Jacques d'Arbaud*, Seigneur de Pourchiery, dont il eut :

1. Jean, Capitaine d'une Compagnie de cent cinquante hommes de guerre, tué au siége de la Rochelle, mis devant cette ville par Henri III.

2. Claude, qui suit.

3. Antoine, Conseiller au Parlement d'Aix en 1592.

4. Pierre, qui prit le parti des armes & servit long-tems avec distinction. Ses Lettres de service lui furent données à Saint-Germain-en-Laye. Le Roi lui accorda d'autres lettres portant droit de cens pour une partie de la Terre de Méouille, de la vente faite ou à faire de cette Seigneurie. Sa Majesté s'exprime en ces termes :

Désirant gratifier & traiter favorablement notre cher & bien aimé PIERRE *AILHAUD, Ecuyer, pour les bons & recommandables services qu'il nous a rendus, & ses peres, lui donner moyen de continuer, &c. Données à Melun le* 17 *Février* 1600, & enregistrées à la Cour des Comptes d'Aix en Provence.

XII. CLAUDE AILHAUD, Ecuyer, épousa, par contrat du 15 Mars 1587, (*Rasqui*, Notaire à Draguignan) *Catherine de Rascas*, fille de Noble *Jacques*. Il eut de ce mariage :

1. JEAN-HONORÉ, qui suit.

2. JEAN, Capitaine d'Infanterie, mort à Méouille en langueur des blessures qu'il avoit reçues à la guerre.

XIII. JEAN-HONORÉ D'AILHAUD, épousa 1°. *Catherine de Demandols*, dont il n'eut point d'enfans ; 2°. par contrat passé devant *Barenne*, Notaire à Châteauneuf, le 6 Février 1617, *Jeanne de Lascaris*, des Comtes de Vintimille, fille d'*Augustin*, niéce du Grand-Maître. Ledit JEAN-HONORÉ marcha au ban & arriere-ban. Il eut de son second mariage, parmi plusieurs enfans mâles morts au service du Roi :

1. ANTOINE, qui suit.

2. Et PIERRE, Capitaine d'Infanterie, tué au siége de Leras en 1640.

XIV. ANTOINE AILHAUD, Seigneur de Méouille, d'Angles & de Gheiron, marcha au ban & arriere-ban à la prise d'Orange. Il épousa le 6 Février 1652, (Martin, Notaire à Castellane) *Claire de Martini*, des Seigneurs de Brénon & de Saint-Jean ; dont il eut :

1. PAUL, qui suit.

2. JOSEPH, mort Lieutenant d'Infanterie à Metz.

3. ANTOINE, mort Prêtre, Docteur en Droit Civil & Canon.

XV. PAUL AILHAUD, Seigneur de Méouille, d'Angles, & autres lieux, fut confirmé dans sa Noblesse par Ordonnance de M. le Bret en 1710. Il avoit fait la Campagne en qualité de Lieutenant-d'Infanterie, & quitta le service après la mort de son frere : il épousa, le 3 Juin 1693, (*Gal*, Notaire à Rians) *Marie de Desidery*, dont il eut :

1. ANTOINE, qui suit.

2. JEAN-FRANÇOIS.

3. JEAN-JOSEPH.

4. JEAN-BAPTISTE.

XVI. ANTOINE AILHAUD, Seigneur du Villars & de Méouille, a servi en qualité de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Luc ; à la derniere paix de LOUIS XIV, il passa dans celui de Luynes, puis il fut réformé avec pension. Du tems de la derniere peste de Provence en 1720, il eut le commandement de la ligne qui s'étendoit depuis Vinon jusqu'à Castellane ; après quoi le Roi lui donna une gratification. Il avoit eté employé quelquefois par les Ministres du Roi, pour des négociations ou affaires de Sa Majesté. Lorsque l'armée de la Reine de Hongrie passa le Var en 1746, M. le Maréchal de Maillebois donna commission à ANTOINE AILHAUD de lever une milice dans la Viguerie de Castellane, avec la per-

miſſion de choiſir les Officiers qui devoient commander ſous ſes ordres. Il eſt mort ſans teſter le 12 Févier 1750. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 10 Février 1733, (*Garnier*, Notaire à Montferrat) *Marie-Anne du Perrier-la-Garde*, dont il eut :

1. FRANÇOIS AILHAUD, né le 24 Février 1749.

2. & 3. MARIE-ANNE-CLOTILDE, & ANNE-ELISABETH AILHAUD.

Les armes, *écartelé au 1 & 4 de ſable, à trois têtes de lion d'or, au chef de gueules, chargé d'un ſoleil d'or; au 2 & 3 de gueules, à trois bandes d'or.*

L'Auteur du *uouveau Nobiliaire de Provence*, donne l'état actuel d'une famille du nom d'AILHAUD, dont eſt chef JEAN-GASPARD AILHAUD, Seigneur de Vitrole, Caſtelet, & Montjuſtin, marié avec *Anne-Luce Icard*, de laquelle il a poſtérité. Il eſt fils de JEAN AILHAUD, qui avoit été Seigneur des mêmes Terres, & d'*Anne Bacquet* ſa femme. Celui-ci fut pourvu en 1745 d'un Office de Secrétaire du Roi. Il acquit une réputation peu commune par les heureuſes découvertes qu'il fit dans la ſcience de la Médecine. Il remontoit (dit le même Auteur) par différens dégrés, ſelon les piéces qu'on lui a préſentées, ſignées des Notaires, &c. juſqu'à LAURENT, fils de PIERRE AILHAUD, & de *Fréméſie Ambroiſie*, ainſi qu'il conſte par le teſtament dudit PIERRE, viſé dans l'Ordonnance de M. *le Bret*, de 1710. Ses autres fils ſont DENIS & LOUIS AILHAUD, Eccléſiaſtiques. Son couſin LOUIS d'AILHAUD, Conſeiller au Siége d'Aix, fut marié avec *Lucrece le Brun*, de laquelle il n'eut qu'un fils, qui n'a point de poſtérité de ſon mariage avec *Jeanne-Françoiſe-Scolaſtique d'Honoré.*

Les armes de cette branche ſont : *de gueules, à trois têtes de lion d'or arrachées, au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or.*

\+ * AILLECOURT : Seigneurie qui appartient à la Maiſon de *Choiſeul*, & dont une branche a porté le nom. *Voyez* CHOISEUL.

AILLY : le nom de cette Maiſon s'écrit indifféramment, d'AILLY ou d'ALLY, & plus ancienement, d'ARLY. On voit auſſi les mêmes différences dans les anciens titres latins : *de AILLIACO, de ALLIACO.* Les armes, *des gueules à deux branches d'alizier d'argent, paſſées en double ſautoir au chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits.*

La Terre d'*Ailly-haut-Clocher* en Picardie, a donné le nom à la Maiſon d'AILLY, qui eſt une des plus anciennes & des plus grandes de Picardie, comme on le voit par les regiſtres du Parlement.

On lit dans ces regiſtres du Parlement de l'an 1442, JEAN D'ARLY, ſieur d'Areſnes, eſt de fort noble lignée, & des plus anciennes de Picardie; ſon pere fut Chambellan du Roi, Bailli de Ponthieu, & Capitaine d'Abbeville.

Et dans un Arrêt du même Parlement, du 5 Juin 1501, on lit : *Domui d'AILLY ex Patriæ Picardiæ antiquioribus & majoribus domibus exiſtenti complures, magnates & principes, & potentiſſimùm defunctus cariſſimus conſanguineus noſter Dux Brabantii, alligati & confederati exiſterant.*

Cette

Cette Maiſon a l'honneur d'être alliée à la Maiſon de France, par le mariage de Jacqueline d'Ailly, fille de Raoul d'Ailly, Vidame d'Amiens, & de *Jacqueline de Bethune*, avec Jean de Bourgogne, Comte de Nevers, Duc de Brabant, arriere-petit-fils du Roi Jean.

Elle a pris alliance avec celles de Lannoi, Péquigni, Auxi, Anglure, Reinneval, Créqui, Eſtourmel, Clermont-Neſle, Boufflers, Harcourt, Bethune, Mailly, Hénin-Liétard, Halluin, Bournonville, Melun, Roye, Rouvroy-Saint-Simon, Epinai-Saint-Luc, Eſtampes, Beuil, Batarnai, Longueval, Mouchi, Humieres, Laval, Riencourt, Coligni, Cambray, Albert, Vieuxpont, Rambures, Gouffier, Beauvau, &c.

Robert III d'Ailly, Seigneur de Boubers & de Fontaines, connu ſous le nom de Sire d'Arly, deſcendant au neuviéme degré de Robert d'Ailly, vivant en 1090, épouſa, 1°. la Dame *du Bruc*, en Flandres, dont il eut un fils, pere de Catherine d'Ailly, mariée à *Jean de Foſſeux*, dont la poſtérité eſt paſſée dans la Maiſon de Montmorency; 2°. En 1342, *Marguerite de Péquigni* : par ce mariage, la Terre de Péquigni & le Vidamé d'Amiens paſſerent dans la maiſon d'Ailly; &en 1620 dans celle d'Albert, par le mariage de Charlotte-Eugenie d'Ailly, héritiere de la branche aînée de la Maiſon d'Ailly. *Voyez* ALBERT-DE-CHAULNES.

Outre la branche des Vidames d'Amiens, cette Maiſon en a formé pluſieurs autres, entre leſquelles ſont les branches de Varenne, de Sains, d'Ignaucourt, de Bellonne, d'Areſne, de la Mairie, d'Anneri & de Montgerout.

La branche d'Ailly-de-la-Mairie, qui eſt la ſeule en France dont la poſtérité ſubſiſte aujourd'hui, ſe partage en deux autres branches par les enfans de Charles d'Ailly, Seigneur de la Mairie, fils de Waleran d'Ailly, Ecuyer, Seigneur de Brach, Quiri-le-Verd, Malnart, Cateux & Neuvi-le-Roi, demeurant à Pierre-Pont près Montdidier, en 1470, avec *Nicole de Saint-Quentin* ſa femme; & à Brai-ſur-Somme en 1497.

Charles d'Ailly, leur fils, Ecuyer, Seigneur de la Mairie, demeurant à Montdidier, fut, dans une aſſemblée de parens du Vidame d'Amiens, élu tuteur de Jean d'Ailly, Seigneur de Bellonne Il épouſa, 1°. *Michelle de Mailli*, morte en couches en 1500; 2°. *Perrette Coſſart*, fille de *Jean Coſſart*, Ecuyer, Seigneur d'Eſpiés & d'Anneri, & de *Catherine Dampont*.

Du premier lit il eut Antoine d'Ailly, Chevalier, Seigneur de la Mairie, filleul d'Antoine d'Ailly, Vidame d'Amiens, ſuivant les regiſtres de l'Hôtel-de-Ville de Montdidier, du 3 Juin 1557. Il s'offre de s'enfermer dans la ville, avec M. de Morville, M. le Baron de Magnac, M. de Brouilly & M. de Saillant, le cas advenant qu'il en fût beſoin; ſans qu'aucun de la ville les eût priés, mais ſeulement de leur propre volonté, & pour faire ſervice au Roi & aider ceux de la ville. Antoine eut de ſa femme *Charlotte de Famechon*, fille d'*Yvain de Famechon*, Ecuyer,

Chef du Conseil de Malines, & d'*Antoinette Thory*, HECTOR D'AILLY, Seigneur de la Mairie, & d'Hardinval près Dourlens, mort sans enfans de sa femme *Catherine de Longueval*, veuve de *Guillaume* Baron de *Maubec*, & de *Jacques*, Seigneur de *Monceaux*; & deux filles, l'une desquelles épousa *Nicolas de Massue*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, ayeul de *Henri de Massue*, Marquis de Ruvigni, Seigneur de Rainneval, réfugié en Angleterre avec Milord *Gallowai* son fils. CHARLES D'AILLY eut de son second mariage, avec *Perrette Cossart-d'Espiés*:

1. JEANNE D'AILLY, mariée à *Jean de Launoy*, Ecuyer, Seigneur d'Ichandung, en Champagne, dont postérité.

Elle est rappellée dans le Codicile de JACQUELINE D'AILLY, fille de RAOUL D'AILLY, de la branche d'Aresnes, passé à Brach, Prevôté de Montdidier, le 13 Février 1513, par lequel ladite JACQUELINE D'AILLY laissa cent livres à JEANNE D'AILLY, Fille de CHARLES D'AILLY, son cousin.

2. HUGUES D'AILLY, qui a formé la branche d'Anneri, &c.

3. Et CLAUDE D'AILLY, Chevalier, Seigneur de Montgerout, Lannoi, Clerson, Montcornel, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de M. d'Estouteville-de-Villebon, un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Chevalier de l'Ordre, Gentilhomme d'honneur de la Reine. Il épousa, 1°. *Jeanne de Joigni-Blondel*, veuve de *Martin de Bournonville*, Chevalier, Seigneur de Château-Renaud; 2°. le 12 Juin 1579, *Catherine de Graveron*, fille de *Robert*, Seigneur de Gondreville, & de *Nicole de la Haie*.

ANNE D'AILLY sa fille fut mariée à *Nicolas de Riencourt*, Chevalier, Seigneur de Tilloloi; & FRANÇOISE D'AILLY, sa petite fille, le fut à *Etienne de Roussé*, Chevalier, Baron de Wabent, ils ont laissé postérité.

Celle de CLAUDE D'AILLY, est éteinte dans ANTOINE D'AILLY, Seigneur de Tilloloi; son arriere-petit-fils, qui n'eut qu'une fille de *Marie de Rambures*, qu'il avoit épousée le 3 Juillet 1658.

HUGUES D'AILLY, Chevalier, Seigneur de Louville & d'Anneri, frere aîné de CLAUDE, Seigneur de Montgerout, dont on vient de parler, & fils du second mariage de CHARLES D'AILLY, Seigneur de la Mairie, quitta la Picardie où il demeuroit encore en 1565, & vint s'établir à Anneri près Pontoise, qui lui étoit échu du chef de sa mere; il étoit en 1567 & 1569, homme d'armes de la Compagnie de M. de Sainte-Maure, Marquis de Nesle, puis Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de M. d'Estouteville de Villebon. Il eut de son mariage avec *Madelene d'Auvergne*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Gagin, & de *Marie de Sailly*; entr'autres enfans, MARIE D'AILLY, qui épousa *Emmanuel de Joigni-Blondel-de-Bellebrune*; ils eurent plusieurs enfans, dont deux Chevaliers de Malte. Dans deux Enquêtes faites en 1611 & 1618, pour la réception de ces deux Chevaliers, huit Gentilshommes attestent que *René & François de Joigni* étoient fils de Demoiselle MARIE D'AILLY, qu'elle est sortie de noble race de nom & d'armes, qu'ils ont connu le

pere de ladite Demoiselle, qu'on l'appelloit HUGUES D'AILLY, Ecuyer, Seigneur d'Anneri & Montgerout, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de M. de Villebon, qu'il étoit Gentilhomme de nom & d'armes, issu de la Maison des Vidames d'Amiens; qu'ils ont trouvé à la grande porte du lieu Seigneurial d'Anneri & dans le Chœur de l'Eglise dudit village, au-dessus du grand-Autel, proche le contre-table, les armes figurées d'un *échiquier*, *un lion au milieu*, qui sont les armes de la Maison du Vidame d'Amiens & de la Maison de Dampont.

Dans la seconde Enquête de Malte, de 1618, les Gentilshommes attestent que Demoiselle MARIE D'AILLY, mere de *François de Joigny*, étoit Demoiselle de nom & d'armes, de bonne & ancienne race, portant en ses armes un *échiquier d'argent & de bleu*, & *deux branches d'alisier au-dessous*.

C'est le *chef échiqueté* qui de tout tems a fait les armes distinctives de la Maison d'AILLY. Les branches d'*alisier* ont été ajoûtées dans la suite, & depuis qu'on a commencé à les prendre, les Vidames d'Amiens les ont prises & supprimées indifféremment dans leurs sceaux. Les Seigneurs d'Anneri ont également pris & supprimé les branches d'*alisier* dans leurs armes, comme on le voit dens le Nobiliaire de Champagne de M. Caumartin, généalogie de *Lannoi*; & dans celui de Picardie de M. Bignon, généalogie de Roussé. HUGUES D'AILLY, Seigneur d'Anneri, & CLAUDE D'AILLY, Seigneur de Montgerout, son frere, pour distinguer leurs armes de celles des autres branches, portoient souvent (comme on le voit dans la premiere Enquête de Malte 1611, dans les titres scellés de Gagnieres à la Bibliotheque du Roi, & Cabinet de M. de Baujon) sur le tout des armes d'AILLY, l'*écusson* de *Dampont*, leur grand'mere : entre plusieurs exemples semblables, ou en trouve un dans les armes de *Jacqueline de Béthune*, femme de RAOUL D'AILLY, Vidame d'Amiens; elle portoit sur le tout de *Béthune*, l'écusson de la Maison de *Ghistelles*, dont étoit sa mere.

CHARLES II D'AILLY, Chevalier, Seigneur de Louville & d'Anneri, servit sous la Cornette-Blanche devant Amiens, en 1597; épousa le 27 Août 1595, *Genevieve Testu-de-Balincourt*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Balincourt & Margicourt, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Genevieve le Sueur*; dont, entr'autres enfans, GENEVIEVE, mariée à *André de Cleri*, Chevalier, Seigneur de Serans, &c.

CHARLES III D'AILLY, Chevalier, Baron d'Anneri, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Maréchal-de-Camp, Conseiller d'Etat, épousa le 23 Janvier 1539, *Renée de Vieuxpont*, Fille-d'honneur de la Reine, fille de *Pierre de Vieuxpont*, Seigneur de Fatouville, & d'*Esther de Poix*; dont :

JACQUES D'AILLY, Chevalier, Marquis d'Annebaut, Comte de Pont-Audemer & de Ponteautou, Vicomté de Verneuil, Seigneur d'Anneri, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-légers, servit en 1674, en qualité d'Aide-de-Camp du Roi : il épousa, 1°. *Marie-Thérese de Châtel-*

de-Saint-Aignan, fille de *Charles*, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Piombino, en Italie, & de *Marguerite de Damiette-de-Béthencourt*; 2°. le 8 Novembre 1682, *Françoise-Josephine de Gouffier*, fille de *Maximilien*, Marquis d'Epagni, Maréchal-de-Camp, & de *Renée de la Roche-Cousin*. Il eut du second lit, PHILIPPE, Chevalier d'AILLY, Maréchal-de-Camp, & plusieurs filles, dont une morte Chanoinesse d'Avesne, & une mariée à *Claude Amable*, Chevalier d'Enfernet, dont la Comtesse d'Aubeterre, veuve du Marquis de Bouillé, & la Marquise de Néry, mere du Marquis de Rarai, Enseigne de Gendarmerie, marié à *Isabelle de Bazan-de-Flamanville*. Du premier lit il eut PIERRE-LOUIS, Comte d'AILLY, Marquis de Senecei, Baron de Layves, Marnai, & Chassant, premier Capitaine de Grenadiers dans le Régiment du Roi, Infanterie, mort le 7 Août 1741; marié le 4 Août 1733, à *Marie-Louise-Madelene de Beauvau*, fille de *Gabriel-Henri de Beauvau*, Marquis de Montgauger, & de *Marie-Madelene de Brancas*, morte en 17...; dont LOUIS-JOSEPH, Comte d'AILLY, Marquis de Senecei, Baron de Layves, Marnai & Chassant, ~~non encore marié en 1770.~~ Chevalier de St Louis, colonel du régt provincial de Sens, marié contrat signé par le Roi et la famille + royale en janvier 1774 avec N... le Camus. Gaz. de fr. No 9.

~~* AILLY. Il y a eu des Seigneuries de ce nom, dont une branche de l'ancienne & illustre Maison de Clermont en Beauvoisis, éteinte dans le XIVe siécle, portoit le nom. *Voyez* CLERMONT en Beauvoisis.~~

AIMAR, en Provence: cette famille se trouve divisée en deux branches. Il est dit dans le *Nobiliaire* de Provence qu'elles ont une tige commune.

PREMIERE BRANCHE.

I. GUILLAUME D'AIMAR, de la ville de Perthuis, fut pourvu de l'Office de Conseiller au Parlement de Provence en 1554, & mourut Doyen du même Parlement, après avoir plusieurs fois exposé sa vie pour le service du Roi à l'occasion des guerres de la Ligue. Il avoit épousé *Antoinette d'Etienne*, dont il eut,

1. JOSEPH D'AIMAR, Seigneur de Montlaux, reçu Procureur-Général au Parlement d'Aix en 1587, & Président-à-Mortier l'an 1604. Il épousa *Marguerite de Mistral-Montdragon*, de laquelle il n'eut que des filles.

2. HONORÉ, Seigneur de Montsalier, fut d'abord Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & ensuite reçu Président au Parlement d'Aix en 1610. Il n'eut d'*Eléonore de Forbin*, sa femme, qu'une fille, mariée au Seigneur *de la Valette*, fils naturel du Duc *d'Epernon*.

3. JEAN-ANDRÉ D'AIMAR, d'abord Conseiller au Parlement de Toulouse, fut ensuite reçu en survivance de l'Office de son pere l'an 1588. Il vécut plus en solitaire qu'en homme du monde: sa façon de vivre lui fit donner le surnom d'*Hermite*. Il ne se maria pas, & laissa ses biens aux Chartreux d'Aix, pour la construction de leur Monastere.

4. SILVY D'AIMAR, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, épousa

Jeanne de Forbin, de la branche des Seigneurs *de la Barbent.* Il n'en eut qu'une fille, mariée à *Claude d'Aube*, Marquis de Roque-Martine.

5. Et François, qui suit.

II. François d'Aimar, après avoir exercé l'Office de Lieutenant-Particulier au Siége d'Aix, fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes de Provence l'an 1614, & pourvu d'un Office de Président en la même Cour l'an 1624. Il eut de sa femme *Anne d'Albi*, Dame de Brés :

1. Jean-François, qui suit;
2. Joseph d'Aimar, ci-après;
3. François d'Aimar, Capitaine au Régiment Royal, un des Gentilshommes de l'Académie d'Arles. Il fut plusieurs fois député en la Cour pour les affaires de ce Corps, dont on peut dire qu'il faisoit le principal ornement;
4. Et Françoise d'Aimar, mariée avec *Jacques Grillet-de-Brissac*, Seigneur d'Aubres & de Cazillac, Gentilhomme de la ville d'Avignon.

III. Jean-François d'Aimar, Baron de Châteaurenard, & Conseiller au Parlement en 1634, épousa *Anne de Grollée*, des Seigneurs *de Vireville*; dont

IV. François d'Aimar, Baron de Châteaurenard, Seigneur de Brés, qui de *Catherine de Morel-Volonne*, sa femme, eut, entr'autres enfans :

V. Joseph d'Aimar, Baron de Châteaurenard, élu premier Consul d'Aix, Procureur du Pays aux années 1709 & 1740. Il n'a laissé de son mariage avec Demoiselle *de Tonduty*, fille de *Pierre-François*, Baron de Malijay, qu'une fille unique, mariée avec le Vicomte *de Reillane*, de la Maison *de Thomassin.*

III. Joseph d'Aimar, Seigneur de Montsalier, second fils de François, Président en la Cour des Comptes, & d'*Anne d'Albi-de-Brest*, fut reçu Conseiller en la même Cour l'an 1650, & marié avec Demoiselle *de Villardy*, des Seigneurs *de Quinson* : ses descendans sont établis en Languedoc.

Les armes de cette branche sont, *de gueules, à une colombe essorante d'argent, tenant à son bec un rameau d'olivier, d'or, & au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PIERRERUE.

I. Jean d'Aimar étoit Viguier de la ville de Perthuis au milieu du seizieme siécle. Il épousa *Anne d'Etienne*, dont il eut :

II. Antoine d'Aimar, qui vint s'établir à Aix, où il fut pourvu d'un Office de Conseiller en la Cour des Comptes le 20 Novembre 1580, & reçu le 14 Juin 1583. Il épousa, par contrat du 20 Septembre 1587, *Bernardine de Durand*, dont il eut, entr'autres enfans :

1. Jean-Bernard, qui suit;
2. Et Gaspard, qui a formé le rameau ci-après.

III. Jean-Bernard succéda à l'Office de son pere, dans lequel il

fut reçu le 23 Mai 1615. Il épousa *Honorade de Coriolis*, des Seigneurs *de la Bastide* & *de Limaye*, & mourut Doyen de la Cour. Il laissa :

1. Louis, qui suit;

2. Honoré, qui épousa *Catherine de Galifet*, dont il eut Pierre d'Aimar, qui a été second Consul d'Aix, Procureur du Pays;

3. Et une fille, mariée à *Sextius d'Arlatan*, Conseiller au Parlement de Provence.

IV. Louis d'Aimar, Seigneur de Pierrerue, Conseiller en la Cour des Comptes, épousa *Catherine d'Audifret*, par contrat du 14 Juin 1648, dont :

V. Louis, II du nom, Conseiller en la Cour des Comptes, marié à *Suzanne de Seguiran*, de laquelle il n'eut point de postérité.

III. Gaspard d'Aimar, second fils d'Antoine, servit d'abord pendant quelques années en qualité de Capitaine d'Infanterie. Il fut ensuite reçu Trésorier-Général de France l'an 1647, & marié le 3 Mai 1633, avec *Gabrielle de Veteris*, Dame en partie de la Terre de Puymichel, dont il fit hommage au Roi le 9 Octobre 1664. De ce mariage naquirent, entr'autres enfans :

1. Jean-François, Seigneur de Puymichel, qui fut reçu Trésorier-Général de France le 12 Mars 1685. Il n'eut point d'enfans d'*Anne d'Arbaud*, sa femme;

2. Et Pierre, qui suit.

IV. Pierre d'Aimar épousa *Anne Gautier*, dont,

V. François d'Aimar, qui succéda à l'Office de son oncle en 1713. Il épousa *Catherine d'Arnaud*, fille d'*Ignace*, Sécretaire du Roi, dont

1. Jean-Baptiste-Alexandre,

2 & 3. César & Esprit-Louis, Officiers dans les Armées du Roi.

4 & 5. Deux filles, Religieuses dans le Monastere Royal de Nazareth dans la ville d'Aix.

Cette branche porte, *d'azur, au chevron accompagné de trois dauphins, le tout d'or, & au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

AIMINI, en Provence : noblesse connue depuis le treiziéme siécle.

Bertrand Aimini, Prevôt de l'Eglise Cathédrale d'Avignon en 1295, est le premier de cette Maison dont on ait connoissance. Il fut élu Evêque de la même ville vers l'an 1300, & rendit hommage pour les Châteaux de Noves, Barbantane, Verquieres & Airagues, à Robert d'Anjou, Roi de Naples & Comte de Provence, & à Charles, Duc de Calabre, son fils aîné, au Palais d'Aix le 3 Décembre 1309. Il mourut peu de jours après.

I. François-Bertrand Aimini, son frere, étoit Général des troupes du Roi Robert; il eut pour fils :

II. Pierre Aimini, Seigneur en partie d'Ainac, de Feissal, d'Auribeau & de Lambert, qui fut pere de

III. Giraud Aimini, Seigneur de Saint-Jurs; lequel rendit hommage au nom de son pere, pour les Seigneuries susdites, au Roi Robert en

1345, ainsi qu'il appert aux archives du Roi à Aix, regiſtre *Trioleti*, *fol.* 198, arm. *A.* Quoique ſa famille jouît des priviléges des Nobles, il obtint des Lettres de Nobleſſe de RENÉ, Roi de Naples & Comte de Provence, données à Marſeille le 9 Avril 1470, enregiſtrées aux archives du Roi à Aix le 27 Janvier 1477, regiſtre *Aquila*, arm. *A. fol.* 56. Il fit ſon teſtament reçu par *Pauloni*, Notaire à Digne, le 27 Décembre 1496, en faveur de LOUIS, FAULQUET, ANTOINE & JEAN AIMINI, ſes quatre fils.

FAULQUET fut auteur de la branche des Seigneurs de Masblanc à Taraſcon, terminée en la perſonne de MARGUERITE AIMINI, mariée à *Guillaume de l'Eſtang-Parade* de la ville d'Arles. On ignore la deſtinée de JEAN & d'ANTOINE.

IV. LOUIS AIMINI, Seigneur en partie de Saint-Jurs, Viguier de la ville d'Arles en 1476, accepta pour ſon pere une obligation de 25 florins d'or de *Monet d'Ozal*, devant *Bricy*, Notaire à Puymichel, le 30 Septembre 1462. Il fut pere de

1. ANTOINE, qui ſuit.
2. Et ETIENNE, qui épouſa par contrat paſſé devant *Bricy*, Notaire, le 25 Mars 1477, *Dauphine Nadal*, ſans enfans.

V. ANTOINE AIMINI, Co-Seigneur de Saint-Jurs & de Saint-Julien-d'Aſſe, fut Capitaine de quatre Compagnies d'Ordonnance, & marié 1°. le 28 Décembre 1516, (*Pechelini*, Notaire à Riez) avec *Paſquette Blanqui*, 2°. avec *Madelene le Grars*, ſans poſtérité. Il eut de ſon premier mariage, entre pluſieurs enfans,

1. MAXIME, qui ſuit;
2. Et JEAN AIMINI, Abbé de Lure, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Siſteron.

VI. MAXIME AIMINI épouſa 1°. à Valenſole le 6 Février 1545, *Melchionne Britton*, fille de *Géoffroy* & de *Brienne Serve*, 2°. *Helene de Saſalin*, d'une famille noble de Manoſque, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il laiſſa de ſon premier mariage :

ANTOINE AIMINI, & ANNIBAL, qui fut Aumônier de la Reine MARGUERITE, & Abbé de Lure après le décès de ſon oncle.

VII. ANTOINE AIMINI étoit Gouverneur du Château de Lure en 1579. Il fut tué devant Gènes à la tête de pluſieurs Compagnies qu'il commandoit. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Ferrand*, Notaire à Manoſque, le 19 Mai 1566, *Jeanne Roſtang*, fille de *Jean* & de *Louiſe de Vacheres*, de laquelle il eut :

1. ANDRÉ, qui ſuit;
2. Et PONS AIMINI, Prieur de Pierrevert.

VIII. ANDRÉ AIMINI, au rapport du Pere *Colomby*, donna des preuves de ſa bravoure aux ſiéges de la Rochelle & de Montauban, auxquels il ſe trouva parmi les Volontaires. Il ſe maria à Marſeille avec *Françoiſe Rebut*, fille de *Jean* & de *Marguerite du Chemin*, & devint pere de pluſieurs enfans, en faveur deſquels il fit ſon teſtament, reçu par *Peſſaire*, Notaire à Manoſque, le 2 Janvier 1622. Ces enfans ſont :

1. HONORÉ, qui ſuit;

2. Pierre, Archidiacre de Riez;

3. Et Catherine Aimini, qui eut un legs de son pere, qu'elle exigea avec la dot que la ville de Tarascon étoit tenue de lui donner en exécution du restament de Louis Aimini, Archidiacre de Nîmes.

IX. Honoré Aimini fit alliance le 8 Avril 1646, (*Chatelinat*, Notaire à Manosque) avec *Sibile Figuiere*, fille de *Paul* & de *Claire Faucher*, & fut maintenu dans sa noblesse par les Commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres de noblesse, le 11 Janvier 1668. Il laissa,

1. Joseph Aimini, qui suit;

2. Paul, Co-Seigneur de Puymichel, Prieur du Castelet & d'Entrevènes;

3. Félix Aimini, Archidiacre de l'Eglise de Riez;

4. Et une fille non mariée.

X. Joseph Aimini épousa, le 25 Avril 1677, *Marie Richieud*, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur d'Argent, & d'*Anne Fresse-de-Montval*, & fut maintenu dans sa noblesse par Jugement de M. *le Bret*, Intendant de Provence, le 6 Avril 1710. Il eut de son mariage,

XI. Pierre Aimini, Officier de Vaisseaux au Département de Toulon, qui s'allia en 1714 avec *Thérese de Sabran*, fille de *Jean-Louis*, Seigneur de Chanterene & d'Aiguine, & de *Françoise de Demandols*. Leurs enfans furent,

1. Honoré, qui suit;

2. Et Jean-Baptiste, Archidiacre de l'Eglise Cathédrale de Riez.

XII. Honoré Aimini, Seigneur en partie de Puymichel & d'Hauteval, Chevalier des Ordres Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel, & de Saint-Lazare de Jérusalem, & Sénéchal de Digne par provisions du Roi, données à Versailles le 15 Mars 1729, se maria le 7 Septembre 1726 (*Cheris*, Notaire à Castellane) avec *Marguerite de Raymond*, fille de *César*, Seigneur d'Eoulx & de Thorene, & de *Rosaline de Villeneuve-la-Gaude*, de laquelle il a postérité.

Il y a une branche de cette famille établie à Tarascon, de laquelle il y a un Officier de Vaisseau.

Consultez, sur cette famille, *Nostradamus*, *Jean Colombi*, Jésuite, dans ses Opuscules, liv. 1, p. 98, *GalliaChristiana*, le Nobiliaire du Comtat Venaissin, archives du Roi à Aix, armoire *A*, regist. *Trioleti*, *fol.* 199, & le Nobiliaire de Provence, *Tom. I*, *p. 15*.

Les armes d'Aimini sont, *échiqueté de douze piéces, sable & or, 3 3 3 3, les six de sable chargées chacune d'un bezan d'or.*

+ AINARD : ancienne Maison du Dauphiné, qui date dès l'an 965, & qui dans le quinzieme siécle a pris le nom de Montainard, sous lequel elle est connue aujourd'hui. *Voyez* MONTAINARD.

Voy. Althan p. 214. de ce Volume

+ —AINODS & OSSLAWEN, en Allemagne. Les Seigneurs de cette Maison descendent de celle d'Althan, par Guillaume, I du nom, des fils de Wolffgang, Baron de Murstetten, & ont eux-mêmes donné naissance à d'autres branches.

Christophe,

Christophe, Baron d'Althan, Seigneur d'Ainods & d'Osslawen, fut fait Conseiller de l'Empereur Maximilien, II du nom. Son mérite l'éleva, sous Rodolphe II, à la dignité de Président de la Chambre Impériale.

Michel-Adolphe, son fils, soutint la réputation de ses ancêtres. Son mérite distingué l'éleva à la dignité de Général, & à celle de Feld-Maréchal, & de Membre du Conseil de Guerre. Sa valeur le rendit recommandable auprès de l'Empereur Rodolphe II, qui, pour récompenser ses services, érigea en sa faveur la Baronnie d'Althan en Comté, dont ses descendans ont pris le nom.

Michel-Jean, son fils aîné, Comte d'Althan, Baron de Murstetten, &c. fut Chambellan de l'Empereur Ferdinand III, & ensuite Colonel de mille Chevaux.

Michel-Vinceslas-François, son second fils, fut Conseiller Intime de l'Empereur, & son Ambassadeur en Suede.

Michel-Jean eut de son épouse *Marguerite*, fille de *Jean-Ulric*, Prince d'Eggenberg & Duc de Crumlan, plusieurs enfans, dont entr'autres :

Michel-Jean, Comte d'Althan après lui, qui eut de son mariage avec *Therese-Marie*, fille de *Hartmann*, Prince de Lichtenstein,

Michel-Jean, né en 1679. Celui-ci fut Conseiller Intime & Grand-Maître des Ecuries de Sa Majesté Impériale, & honoré du Collier de l'Ordre de la Toison-d'Or. Il épousa en 1709 *Marie-Anne*, de la Maison de *Pignatelli* à Naples, de laquelle sont sortis :

1. Michel-Jean, né à Barcelonne en 1710.
2. Michel-Borromée, né en 1715.
3. Michel-Antoine-Ignace, né en 1716.
4. Et Marie-Therese, née en 1711.

Quintin, Comte d'Althan, né en 1577, cinquieme fils de Christophe, Baron d'Althan, & Seigneur d'Ainods & d'Osslawen, a commencé la branche *Quintilienne*. Il eut de sa troisieme femme :

François-Richard, Chambellan de l'Empereur, qui, marié deux fois, ne laissa que deux filles.

Christophe-Jean, Comte d'Althan, né en 1633, Chambellan & Grand Veneur de l'Empereur, fut employé dans les affaires les plus importantes, & envoyé plusieurs fois en ambassade, où son mérite le distingua.

Gundaker-Louis, l'aîné de ses enfans, lui succéda dans tous ses honneurs, biens & dignités, & fut fait Général, Feld-Maréchal & Gouverneur de Raab en 1706. Il a eu de sa femme *Elizabeth*, Comtesse *de Wratislaw*,

1. Joseph-Antoine, né en 1709.
2. Et Jean-Venceslas, né en 1710.

Les armes, *d'azur à la fasce d'argent, chargée d'un* A *de sable.*

AJON : cette famille, suivant un mémoire envoyé, est originaire

d'Allemagne, & est venue s'établir en basse Normandie, dans le tems de l'inondation des Normands, qui vinrent ravager une partie de la France.

Alexandre d'Ajon, le premier dont il soit fait mention, prit possession en 1312 d'une Terre auprès de Vire dans la basse Normandie, Bailliage de Condé, à laquelle il donna son nom. Il épousa en 1318 *Judith de Matignon*, dont vint,

Robert-Maurice, Chevalier, Seigneur d'Ajon, de Grand-Champ, la Garenne, &c. né en 1320. Il épousa en 1343 *Jeanne Duthizac*, dont il eut,

Charlemagne, Chevalier, Seigneur d'Ajon, de Grand-Champ, la Garenne, &c. né en 1347. Il se maria en 1372 avec *Charlotte de Viesville*, de laquelle vint,

Henri, Chevalier, Seigneur d'Ajon, du Mesnil, &c. né en 1374, & marié en 1397 à *Susanne d'Elbœuf*, de laquelle est issu,

Jean-Bonaventure, né en 1397, qui se maria en 1424 à *Jeanne de Lis*, elle fut mere de

Gabriel-Toussaint, Chevalier, Seigneur d'Ajon & de Lauzen, né en 1450, lequel épousa en 1471 *Helene Brunel-de-Grandsée*, dont est issu,

Jerôme, Chevalier, Seigneur d'Ajon & autres lieux, né en 1473. Il s'allia en 1501 avec *Henriette de Boutteville*, dont est sorti,

Tristan, Chevalier, Seigneur d'Ajon, & autres lieux, né en 1503, qui eut pour femme en 1529 *Catherine de Pignerol*, mere de

Daniel, Chevalier, Seigneur desdits lieux, né en 1531, & marié en 1556 à *Claire de Cajeux*; il en eut,

Daniel, II du nom, né en 1567, lequel épousa en 1590 *Louise-Elisabeth d'Aguay*, dont est issu,

Etienne, Chevalier, Seigneur de Grand-Champ, né en 1592. Il se maria en 1611 à *Mathurine Darcy*, & en eut,

Guillaume, Chevalier, Seigneur d'Ajon, &c. né en 1614.

Ce Guillaume fut maintenu dans les droits & priviléges de la Noblesse, par Sentence du 10 Juillet 1534, rendue en l'Election de Caen, sur les preuves par lui faites pour satisfaire à l'Edit du Roi, donné contre les usurpateurs des titres de la Noblesse. Il épousa en 1635 *Bonne de Quetissens*, mere de

Bénédic, Chevalier, Seigneur d'Ajon, &c. né en 1636, & marié en 1656 à *Elizabeth de Luxbois*, de laquelle sont issus plusieurs enfans mâles, dont deux ont été tués à la bateille de Ramillies : il n'est resté de ce mariage que

Jean, Chevalier, Seigneur d'Ajon & de Bugny, Capitaine d'Infanterie au Régiment Dauphin, né en 1672, & marié en 1698 à *Marie-Madelene de Gueldrap-d'Honnecourt*, qui descendoit, dit le mémoire domestique de la famille, des Princes de Gueldres. Il a eu de ce mariage :

Jean-Charles, Chevalier, Seigneur d'Ajon, Sommette, Tris, la Chapelle, Nacre, Bray, Saltibray, Thillancourt, le Puchot & Bugny; ancien Capitaine d'Infanterie, né le 15 Février 1710, & marié le 11

Juin 1734 à *Jeanne-Elisabeth-Ursule Tondu-d'Heronval*, dont plusieurs enfans, sçavoir :

1. JEANNE-ELISABETH-URSULE DE SOMMETTE, née le 24 Mai 1735.

2. MARIE-VICTOIRE-URSULE-AMÉLIE DE THILLANCOURT, née le 25 Mai 1744.

3. JEAN-CHARLES-MARIE-MAURICE D'HONNECOURT, né le 22 Septembre 1753.

4. Et LOUISE-AGNÈS-GABRIELLE DE MAUCOURT, née le 9 Juillet 1756.

Les armes, *d'or, à l'aigle de sable éployée, abaissée, surmontée d'une trangle de gueules, chargée de trois étoiles d'argent au chef dénué.*

* AIRAGUES ou EYRAGUES : Terre & Seigneurie en Provence, Diocèse d'Avignon, acquise du Marquis *de Trans*, le 17 Novembre 1628, par *François Bionneau.* Elle est aujourd'hui possédée par *Etienne Joachim de Bionneau*, fils de *Jean-Baptiste*, & issu au cinquieme degré de *Jean Bionneau*, fils d'*André*, originaire du Poitou, & de *Perette Chesnier.* Ce *Jean de Bionneau* suivit le Baron de la Garde, Général des Galères de France, & s'établit à Marseille, où il se maria avec *Douce Gantelme*, par contrat du 28 Décembre 1555. Il fut reçu Sécretaire de la Chambre du Roi en 1590, & testa en 1600. relevé

* AIX-DE-MESMI-DE-LA-VILLEDIEU. La Villedieu-de-Comblé, Châtellenie dans le Bailliage de Saint-Maixant, qui fut érigée en Marquisat par Lettres du mois d'Avril 1689, en faveur & en récompense des services de JEAN D'AIX-DE-MESMI, Chevalier, Seigneur de Villedieu, &c. & de ceux que ses ancêtres avoient rendus aux Rois, prédécesseurs de Sa Majesté, & notamment MICHEL D'AIX, son pere, Seigneur de la Cuillotiere ; lequel, après avoir été successivement Colonel d'Infanterie, & de Cavalerie, Gouverneur de Mardick & de Landrecy, Sergent de Bataille, Maréchal-de-Camp, & Conseiller d'Etat, périt par accident sur mer, au retour de Gigeri, où il avoit été envoyé pour servir dans cette expédition en qualité de Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté.

* ALAIS. La Ville d'*Alais*, Capitale des Cevenes en Languedoc, étoit possédée aussi-bien que celle d'*Anduse* & plusieurs autres, avant le tems de Saint Louis, par la Maison *de Bermond*, l'une des plus anciennes & autrefois des plus puissantes du Languedoc. C'est de cette Maison que Saint Louis acquit *Alais* & *Anduse* en 1243. Ces deux Places furent possédées par les Rois de France jusques vers l'an 1345, que PHILIPPE DE VALOIS les donna à *Humbert*, Dauphin de Viennois, par acte du 21 Juillet 1347 ; ce dernier les vendit pour la somme de trente mille livres parisis à *Guillaume Roger I*, Seigneur de Beaufort, frere du Pape CLÉMENT VI, mort avant le 24 Juillet 1383. *Raimond-Louis*, son petit-fils, testa le 5 Juillet 1399 en faveur d'*Antoinette de Beaufort*, sa fille unique. C'est en faveur de ce *Raimond-Louis* que la Seigneurie d'Alais fut érigée en Comté vers l'an 1396. A *Antoinette de Beaufort* succéda dans relevé

le Comté d'Alais & la Baronnie d'Andufe, *Louis de Beaufort*, Seigneur de Canillac, fils de *Marquès de Beaufort*, & petit-fils de *Guillaume Roger I.* Ce *Louis de Beaufort*, Comte d'Alais, mourut le 14 Juillet 1455; il eût pour fucceffeur *Charles de Beaufort*, fon fils, mort avant l'an 1494. *Jacques de Beaufort*, frere de *Charles*, lui fuccéda, & inftitua héritier fon neveu *Jacques de Montboiffier*, fils de fa fœur *Ifabeau*, & le même qui mourut vers l'an 1577.

Jean de Montboiffier, fils de *Jacques*, céda en 1584 le Comté d'Alais à *Henri*, Duc *de Montmorenci*, qui lui donna Saint-Ciergues & autres Terres en Auvergne. *Henri*, Duc *de Montmorenci*, donna en 1591 le Comté d'Alais à fa fille *Charlotte*, mariée avec Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. Louis-Emmanuel de Valois, fils de Charles & de *Charlotte de Montmorenci*, étant mort fans poftérité le 13 Novembre 1653, le Comté d'Alais échut aux enfans de *Charlotte de Montmorenci*, Princeffe de Condé, & fut donné en partage à Armand de Bourbon, Prince de Conti, bifayeul de Louis-François de Bourbon, Prince de Conti, Comte d'Alais, Grand-Prieur de France, &c. né le 13 Août 1717. *Voyez* CONTI.

Outre le Comté d'Alais, il y a la Baronnie d'Alais, que *Dominique de Cambi* ou *Cambis*, fils de *Luc* & de *Marie de Pazzi*, acheta de la famille de *Pelet-Narbonne*. Cette Baronnie a été érigée en Vicomté au mois de Décembre 1574 par Henri III, en faveur de *François de Cambis*, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, & Chevalier de fon Ordre. *Voyez*, pour les Lettres de cette érection, dans le Tome I du Dict. des Gaules, art. *Alais*, p. 84. *Ifabelle de Cambis*, fille aînée de *Jacques*, Vicomte d'Alais, mariée avec *Jacques de Berard*, Seigneur de Montalet; & *Anne de Cambis*, fa fœur cadette, mariée le 11 Avril 1655 à *Jean-François de la Fare*, Baron de la Salle, partagerent entr'elles le Vicomté d'Alais, & porterent chacune leur part dans les Maifons de *Montalet* & de *la Fare*.

* ALBAROUX ou AUBEROUX, dans le Comtat-Venaiffin, Diocèfe de Vaifon : Fief avec haute, moyenne & baffe Juftice, dans la mouvance du Roi, qui a été poffédé anciennement par la famille des *Baux*, & enfuite par celle de *Budes*, & fucceffivement par celles de *Peyre*, *de Pelletier*, de *Gigondas* & *Pannis*.

ALBENAS (d') Albenacii; Nobleffe établie à Sommieres en Languedoc, depuis 1608, originaire de Nîmes, Seigneurs de Gajan depuis 1524.

I. Raimond d'Albenas, Profeffeur-ès-Loix, fervoit le Roi en 1349, dans la Cavalerie, pour lors appellée Gendarmes ou Chevaux-légers. Il étoit au combat qui fut donné en Gafcogne entre les Anglois & les François l'an 1351, rapporté par le *P. Daniel*, tom. 5, p. 6. Les François commandés par *Guy de Nefle*, Seigneur d'Offemont, Maréchal de France, furent taillés en piéces; premiere époque de ce grade dans l'*Hiftoire du Languedoc par* Dom *Vaiffette*, *tom.* 4, *p.* 274. L'on voit que l'Archevê-

que d'Auch, Commandant dans la Province du Languedoc, convoqua la Noblesse de la Sénéchaussée, avec ordre de se trouver à Toulouse le 1 Janvier 1350 : il donna des lettres de répi, le 4 Décembre 1349, à Noble Raimond d'Albenas, Professeur-ès-Loix, qui étoit actuellement en armes au service du Roi dans la présente guerre en Gascogne, à la suite de *Bernard de Perme*, Seigneur de la Guépie, pour ne pas se trouver à cette assemblée des Nobles de la Sénéchaussée.

L'on trouve dans un livre manuscrit de l'ancienne Bibliothèque de Harlay, intitulé, *Registre du Parlement de Paris, cotté N° 7, fol. 523*, déposé dans la Bibliothèque des Bénédictins de l'Abbaye Royale de Saint-Germain-des-Prés à Paris, non-seulement la Lettre de répi, mais encore le certificat de ses services, donné par *Bernard de Perme*, sous les ordres duquel Raimond d'Albenas servoit, adressé au Parlement, daté du 16 Décembre 1349; & la lettre du Roi Philippe de Valois, à son Parlement de Paris, du 18 Janvier 1350, qui ordonne l'enregistrement de cette lettre de répi, ce qui fut exécuté le 8 Avril 1350.

Il y est qualifié de Noble, & de Professeur-ès-Loix, qualité distinguée que prenoit la Noblesse qui composoit les Parlemens, & qui jugeoit les peuples.

L'on voit dans les actes du Procès de Philippe-le-Bel, en 1303, contre le Pape Boniface VIII, que les Chevaliers *Pierre Flotte*, *Duplessis*, *Guillaume de Nogaret*, prennent cette qualité de Professeur-ès-Loix.

Raimond d'Albenas épousa, en 1360, *Garice Azat.*

II. Emilie d'Albenas épousa, en 1387, *Anne de Gondrin.*

III. Paul épousa, en 1430, *Gillette Ponchut*, fille de *Claude Ponchut*, & de *Julie d'Arennes*, connu dans l'histoire de Nîmes. Il fut élu premier Consul de cette ville en 1454; il étoit Docteur-ès-Loix, Lieutenant du Sénéchal de cette ville en 1462, au rapport de *Ménard, hist. de Nîmes, tom. 6, p. 7 & 24, & au tom. 4, p. 385.*

Il est compris dans le Rôle de la représentation des Nobles de la Sénéchaussée de Beaucaire & Nîmes, pour le service du ban & arriere-ban. Ces Rôles qui existent encore aux archives du Domaine de Montpellier, Sénéchaussée de Nîmes en général, premiere liasse, N° 3, sont rapportés par Dom *Vaissete, hist. de Languedoc, tom. 5, p. 18, & aux preuves, p. 15.*

Par son testament du 16 Mars 1464, reçu par *Genian Denidis*, Notaire de Nîmes, il fait héritier Louis son fils aîné, legue à Claude qui mourut sans postérité.

Selon *Ménard, hist. de Nîmes, tom. 3, p. 53, & aux preuves, p. 327*, le Roi de Portugal Alphonse V logea chez lui le 3 Septembre 1475 : la preuve citée ci-dessus est un compte rendu par les Consuls, de leur administration & de la dépense qu'ils firent pour la réception du Roi.

IV. Louis, Docteur-ès-Loix, épousa en 1475, le 14 Novembre, *Marguerite de Bordes*, fille de *Gaspard de Bordes*, Seigneur de Vendargues : il testa le 4 Mars 1572. Par son testament reçu par *Costa*, Notaire à Nîmes, il fait Jean son héritier; il legue à Jacques son autre fils

Ce Jacques, premier Conſul de Nîmes en 1520, épouſa *Louiſe Gerarde*; il a formé une autre branche à Nîmes qui a continué juſqu'en 1753, dont la ſuite eſt établie à Lauzanne en Suiſſe.

V. Jean I, Seigneur de Gajan, épouſa en 1510, *Catherine d'Anduſe*, fille de *Pierre d'Anduſe*, & de *Jeanne Ardouin*; il fut premier Conſul de Nîmes en 1516, Lieutenant du Sénéchal de cette ville en 1522, teſta le 11 Janvier 1541. Par ſon teſtament reçu par *Jean Ducroſe*, Notaire de Nîmes, il donna à Jean ſon fils cadet, ſa charge & ſes biens ſitués à Nîmes. Ce Jean reçut des lettres de Henri III, datées d'Avignon le 8 Janvier 1575, pour être Préſident du Sénéchal-Préſidial de Montpellier. Sa branche finit à Louise d'Albenas, qui avoit épouſé *Henri de Porcelet*, Marquis du Baye, 14 Avril 1640.

Jean I fit pluſieurs legs à ſes autres enfans, & donna ſa Terre de Gajan, ſituée dans le Diocèſe d'Uzès, à Jacques ſon fils aîné.

VI. Jacques I, Seigneur de Gajan, épouſa le 30 Février 1540, *Jeanne de Treize-Emines*, fille de Noble *Barthelemi de Treize-Emines*, Conſeiller au Préſidial de Nîmes, & de *Jeanne d'Ortobanque*. Il fut premier Conſul de Nîmes en 1538. Par ſon teſtament, du 3 Août 1552, reçu par *Jean Urſi*, Notaire de Nîmes, il fait des legs à Guidon, à Jacques, & à pluſieurs filles; ſubſtitue ſes biens à ſes enfans de l'un à l'autre. Il eut une commiſſion datée du 26 Septembre 1542, pour commander une Compagnie de 400 hommes de pied que François I fit joindre à l'Armée de Monſeigneur le Dauphin, qui faiſoit le ſiége de Perpignan.

VII. Jacques II, Seigneur de Gajan, épouſa le 4 Octobre 1570, *Claude Comte*, fille de *Paul Comte*, & de *Toinette Freſſieux*, (acte reçu par *Raimond Paul*, Notaire de Pons): il teſta le 24 Mars 1586, legue à pluſieurs enfans, fait héritier Jean ſon fils aîné; il a ſervi long-tems, & fut tué à la bataille de Coutras en Guyenne, l'an 1587, Lieutenant dans la Compagnie des Chevaux-légers, commandée par *Charles de Vaux*.

VIII. Jean II, Seigneur de Gajan, épouſa le 2 Novembre 1608, *Suſanne du Verger*, (contrat reçu par *Pierre Rozel*, Notaire de Nîmes) fille de *Daniel du Verger*, Seigneur de Rozieres, & de *Suſanne de Vilage*; teſta le 22 Décembre 1654, (*Perſin*, Notaire de Sommieres); legue à pluſieurs enfans, fait héritier Jean ſon fils aîné, ſubſtitué à Jacques puîné, à ſes enfans & autres enfans de ſes enfans: ſes deſcendans étant morts ſans poſtérité, la ſubſtitution a été ouverte en faveur de celle de Jacques, en 1739. Jean II eut une Commiſſion du Roi de Sardaigne, du 16 Juillet 1616, avec la permiſſion du Roi, pour lever une Compagnie de cent hommes à pied dans le Régiment du Baron de Montpezat, & la conduiſit dans le Milanez. Il fut auſſi Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Magaloti en 1640.

IX. Jacques III, Seigneur, de Gajan, épouſa le 14 Mars 1662, *Suſanne Roſiere*, fille de *Pierre Roſiere*, & de *Marguerite Boſanquet*; teſta le 10. Août 1690, (*Perſin*, Notaire de Sommieres); fait héritier Jean-Joseph

X. Jean-Joseph, Seigneur de Gajan, épousa, le 19 Juillet 1704, *Marie de Rosset*, fille de *Jean de Rosset*, Conseiller au Sénéchal de Montpellier, & de *Susanne de Rozel*; (acte reçu par *Chrétien*, Notaire de Sommieres); testa le 3 Juin 1710 (acte reçu par le même) en faveur de François-Alexandrin.

XI. François-Alexandrin d'Albenas, Seigneur de Gajan & de Picbouquet, épousa le 23 Avril 1739, *Charlotte-Philiberte de Montlaur*, fille de *Charles-Philibert de Montlaur*, Marquis de Murles, & de *Lucrece Michel* (acte reçu par *Bellonet*, Notaire de Montpellier). De ce mariage il reste trois garçons:

XII. François-Laurent, né le 6 Août 1758; Jean-Joseph, né le 19 Mars 1761; & Louis-Victoire, né le 20 Décembre 1762.

Les armes: *de gueules, à un demi-vol d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef & une en pointe.*

ALBERT-DE-LUYNES. La Maison d'Alberti, ou d'Albert, titrée de Luynes, est une branche de l'ancienne & illustre Maison des Alberti, Seigneurs de Catenaïa, qui étoit des plus puissantes de la République de Florence, & non moins célèbre par les fiefs de l'Empire qu'elle possédoit dès le onziéme siécle, que par ses services dans les armées & dans le gouvernement de cette République. Elle y a rempli onze fois la charge suprême de Gonfalonnier de Justice, & quarante-neuf celle de Prieur de la Liberté. Elle a donné à l'Eglise des Cardinaux & des Evêques illustres; à l'Etat, des Ambassadeurs & un grand nombre d'Officiers morts au service de leur Patrie. Elle demeuroit à Arezzo, ville de Toscane, avant quelle s'établît à Florence. On apprend de *Nicolo Pallanti*, qui en compulsa les registres en 1349, (cop. auth. & d'*Ammirato*, p. 149) qu'avant Fabiano, Seigneur de Catenaïa, elle étoit divisée en trois branches distinguées par les fiefs de Catenaïa, de Talla & de Montégiové *ou* Montegiobbio, & si éloignées de leur souche commune, qu'elles pouvoient, sans dispense d'affinité, contracter alliance entr'elles.

De celle de Montégiové descendent les Alberti, Comtes de Mongoïé, de Prato, &c. Alberto Alberti, fils de Tancrede Alberti, Comte de Montégiové, fut fait Prince de l'Empire par l'Empereur Fréderic I, en 1164. Quelques historiens remontent l'origine de cette Maison aux anciens Marquis Souverains de Toscane; mais nous bornant ici à ce qui est prouvé par des actes authentiques, nous ne commencerons cette généalogie qu'à Fabiano, Seigneur de Catenaïa, & nous ne suivrons, de sa postérité, que la filiation de la Maison Alberti ou d'Albert-de-Luynes, & celle des branches qu'elle a faites en France, indiquant seulement les auteurs de celles qui ont été formées en Italie.

I. Fabiano Alberti, Seigneur de Caténaïa, fils de Domicio, surnommé de Grinti, naquit à Arezzo, ville de Toscane, vers la fin du dixiéme siécle. On trouve sa postérité dans les tables généalogiques que *Benevenuti*, Généalogiste & Historiographe de Ferdinand, Grand-Duc de Toscane, dressa sur titres en travaillant, par ordre de ce Prince, sur

les principales Maisons de Toscane. On a conservé à Florence, dans un dépôt des archives du Grand-Duc, des copies ou des extraits des titres de la Noblesse. A Naples, à Capoue, & dans plusieurs autres villes d'Italie, on s'y borne à faire inscrire le nom des enfans des Nobles sur des registres conservés dans un lieu appellé le *Nido*, ou le siége de la Noblesse: c'est une précaution sage que le Gouvernement y prend contre les accidens qui dispersent ou détruisent les titres. *Benevenuti* y a suivi les descendans qui regardent l'article des ALBERTI, jusqu'à THOMAS II, qui y est qualifié *Viddrio Regio della citta del Ponte di Santo-Spirito*, 1416. Ceux qui ont rempli cette place après lui, ont continué son ouvage & , appuyés sur des titres du Comtat-Venaissin & de France, ils l'ont étendu jusqu'à MARIE-CHARLES-LOUIS ALBERTI ou ALBERT, Duc de Luynes & de Chevreuse. FABIANO fut marié trois fois: il épousa, 1°. *N..... de Pallanti*, de la ville d'Arezzo, & héritiere de son pere & de son oncle; 2°. *N..... de Tarlati*, des Seigneurs de *Petra-Mala*; 3°. & de *N..... de Bezzi*, des Seigneurs de *Valdarno*.

Il eut de son premier mariage:

— 1. ARRIGUCIO, auteur d'une branche.

Du second lit:

— 2. RUSTICO, qui suit.

Et du troisiéme il eut;

— 3. BARTHOLOMEO, surnommé MALANCA, auteur d'une branche.

II. RUSTICO ALBERTI fit un accord avec les héritiers de BARTHOLOMEO son frere. Il s'établit à Florence, & y épousa *N.... Malespini*, de la Maison de *Malespini* de cette ville, dont il eut GIUDICÉ, qui suit.

III. GIUDICÉ ALBERTI est le premier de cette branche, qui naquit à Florence. Le nom de GIUDICÉ, qui lui étoit propre, a distingué ses descendans qui se sont qualifiés ALBERTI-DEL-GIUDICÉ. Il fit son testament dans le *Sestier* de Sainte Lucie en 1142; & un codicille la même année, par lequel il laissa à Madona *Andrea de Pallanti* une pension de 150 florins, réversible apres sa mort à ses fils qui furent:

— 1. ORLANDINO, auteur d'une branche.

— 2. BENCI, qui suit.

IV. BENCI ALBERTI partagea avec son frere ORLANDINO la pension que leur pere avoit donnée à Madona *Andrea de Pallanti*, par son codicille de 1142; il eut:

— 1. ORLANDINO, auteur d'une branche.

— 2. JACOPO, qui suit.

— 3. ALBERTO, auteur d'une branche: son fils CENNI étoit Gonfalonnier en 1303; son petit-fils BARTHOLINO étoit au combat de Mont-Accianico en 1306; & en 1315, à celui du Mont-Catini, où CIPRIANI & VANNI-ALBERTI furent tués.

V. JACOPO ALBERTI étoit marié en 1258 avec *Ravenna*, dont il eut:

— 1. ALBERTO, auteur d'une branche: il fut plusieurs fois des Prieurs de la Liberté, & Gonfalonnier en 1316.

2. LAPO

— 2. Lapo, qui suit.
— 3. Neri, qui fut des Prieurs de la Liberté, & auteur d'une branche. Son fils Agnolo, étant Chevalier, fut fait Gonfalonier en 1346, & fit son testament en 1348.

VI. Lapo Alberti, fut Ambassadeur à Pistoïa en 1298; il fit en 1306 & 1307, des actes de partage avec ses freres; ils y sont qualifiés fils de Messer Jacopo Alberti-del-Giudicé. Il fut marié deux fois: 1°. avec *Giovanna*; & 2°. avec *Bicé.*

Il eut de son premier mariage:
— 1. Cipriano, tué en 1315 au combat de Monté-Catini.
— 2. Caroccio, qui suit.
— 3. Duccio, mort à Venise pendant son Ambassade, le 30 Octobre 1336: il y fut inhumé dans l'Eglise de Sainte Marie-di-Frari, où l'on voit un beau mausolée qui lui fut élevé; c'est de lui que descend au troisieme degré Alberto, qui, étant Evêque de Camerino, fut fait Cardinal au Concile de Florence, par le Pape Eugene IV, le 18 Décembre 1439. Il mourut en 1445, & fut inhumé dans l'Eglise de Sainte-Croix de Florence, où est son mausolée.

Lapo eut de son second mariage:
— 4. Alberto, qui laissa, par son testament du 9 Juillet 1348, une somme pour faire bâtir une Chapelle dans l'Eglise de Sainte-Croix de Florence. Il fonda une Chapellenie dans l'Hôpital de Saint-Onufre, & fut auteur d'une branche.

VII. Caroccio Alberti: c'est à lui que se réunissent la branche des Alberti qui existe encore à Florence, & celle des Alberti, titrés Ducs de Luynes, de Chevreuse, & de Chaulnes, qui est en France. Il étoit des Prieurs de la Liberté en 1327; son épitaphe porte, que Caroccio, fils de Lapo Alberti-del-Giudicé, mourut le 23 Juillet 1347. Il eut de *Sandra Gherardini*, sa femme, qui mourut le 16 Juin 1348:
— 1. Jacopo, Chevalier, & des Prieurs de la Liberté en 1365, qui fut auteur d'une branche, & eut plusieurs enfans, dont Paolo, son troisieme fils, fut Evêque d'Ascoli en 1422, & mourut en 1438.
— 2. Bartholommeo, qui épousa *Avegnente*, fille du Chevalier *Bindaccio Ricasoli*; il fut des Prieurs de la Liberté en 1371, & mourut en 1374.
De lui descendent Gio-Giorgio, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Florence, & Prevôt de Prato, & son frere Gio-Vincenzio, Comte de Catenaïa, né le 28 Avril 1715, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne, Comte du Saint-Empire Romain, du Conseil de Régence de Toscane, Conseiller intime & actuel de Sa Majesté Impériale; & marié en 1758, à la Baronne *Thérese de Furthner*, née Comtesse de Spauer, & nommée par l'Impératrice Reine Marie-Thérese, le 10 Mai 1769, Dame de la Croix étoilée.
— 3. Tommaso, qui suit, duquel descendent les Alberti ou d'Albert, Ducs de Luynes, rapportés ci-après.
— 4. Duccio, qui eut plusieurs enfans, dont Caroccio, son fils aîné, mourut à Avignon.

— 5. GIOVANNA, mariée à *Agnolo Frescobaldi.*
— 6. BANDECCA, mariée à *Giovanni Peruzzi*, dont la famille, qui passa à Avignon, y subsiste encore; étant devenue veuve, elle se remaria à *Nastagio.*
— 7. Et MARGHERITA, mariée à *Tano Magaloti;* elle en devint veuve, & se remaria à *Lionardo Strozzi.*

VIII. TOMMASO ou THOMAS ALBERTI, I du nom, fut envoyé en Ambassade vers *Mastino della Scala*, Seigneur de Veronne, en 1344; fit son testament le 16 Octobre 1374; & mourut le 18 du même mois, laissant de sa femme *Margherita Gianfigliazzi :*
— 1. GIANNOZZO ou JEAN.
— 2. ANTONIO ou ANTOINE.
— 3. LUIGI ou LOUIS, qui suit.
Chevalier. — 4. FILIPPO ou PHILIPPE, Les deux premiers se retirerent à Venise, & les deux autres dans le Comtat-Venaissin, pendant l'exil qui fit sortir, en 1400, les ALBERTI de Florence.
— 5. Et AGNEZA, mariée à *Nicolo Cavalcanti.*

IX. LUIGI ou LOUIS ALBERTI, Chevalier, compris dans l'exil de sa maison, se retira avec son frere PHILIPPE, & plusieurs autres de sa famille, dans le Comtat-Venaissin. On apprend du Nécrologe de *Francesco di Bivigliano, degli* ALBERTI, que CAROCCIO, fils de DUCCIO, mourut à Avignon; NICOLAÏO à Montpellier, en 1420; ALBERTO, fils de BERNARD, à Viviers, en 1405; que DIAMANTÉ, CALCIDONIO & ALTOBIANCO, fils de NICCOLO ALBERTI, Gonfalonnier en 1363, moururent à Paris; le premier en 1409; le second en 1414; & le troisieme en 1417.

Il y a dans le Chapitre des Grands-Augustins de Paris, à gauche de l'Autel, deux grandes tombes des ALBERTI, sur l'une desquelles on lit cette épitaphe : *Hîc jacet corpus DIAMANTI, filii quondàm egregii Militis Domini NICOLAI DE ALBERTIS, de Florentiâ, qui obiit Parisiis anno à Nativitate Domini millesimo quadringentesimo nono, die vigesima nonâ Martii; cujus anima requiescat in pace.* Amen.

Plusieurs familles, qui eurent, à Florence, le même sort que les ALBERTI, se retirerent aussi dans le Comtat-Venaissin. Les Historiens Florentins, & singulierement *Machiavel*, dans son Histoire de Florence, *Livre III*, placent cet événement en 1400, & l'attribuent à la jalousie que la Maison ALBERTI avoit excitée contr'elle, dont *Mazzo Albizzi* profita pour la rendre suspecte au Gouvernement. La Seigneurie ayant été avertie en 1411, que quelques-uns des ALBERTI, qui étoient restés en Italie, fomentoient, par leurs correspondances, un soulevement dans la Ville, fit, la même année, un décret qui les déclara rebelles; &, par un autre décret de 1412, il fut défendu, aux Sujets de la République, d'avoir aucune correspondance avec les ALBERTI. LOUIS, & ses freres, qui n'étoient pas entrés dans ce complot, demanderent à la Seigneurie de n'être pas compris dans cette défense générale, par une Requête, dans laquelle ils se disent fils de THOMAS, & petit-fils de CAROCCIO, & déclarent qu'ils se sont retirés; sçavoir, JEAN & ANTOINE à Venise, LOUIS &

Philippe dans le Comtat-Venaissin : ce qu'ils obtinrent par une délibération générale du 26 Avril 1413. Les Loix contre les Alberti ne furent révoquées que le 31 Octobre 1428. Louis fut marié deux fois; il eut de *Sandra Ricci*, sa premiere femme :

— 1. Alberto;

— 2. Thommaso, qui suit;

— 3. Giuliano;

Et de *Lisa*, sa seconde femme :

— 4. Tommaso, le jeune;

— 5. Giovanni;

— 6. Antonia;

— 7. Nera;

— 8. Mattea;

— 9. Et Vaggia.

X. Tommaso ou Thomas Alberti, II du nom, ou d'Albert, (~~suivant~~ (Selon) la prononciation françoise, que nous suivrons ~~dans la suite de cet article~~ dans cette Généalogie), Seigr. de Boussarguès, Pannetier du Roi Charles VII, et son Bailli d'Epée du Vivarais et du Valentinois, ayant reçu de son pere ce qu'il avoit à prétendre de son bien, & de la dot de *Sandra Ricci*, sa mere, renonça à tous ses droits par acte passé à Carpentras dans le Comtat-Venaissin, le 15 Avril 1409. Par ce même acte il vendit à son oncle Philippe, certains biens de la dot de sa mere, situés en Italie, & qui lui avoient été cédés; il en reçut en paiement un billet sur *Bindaccio Altoviti*, Banquier d'Avignon. Il s'attacha à la France, & obtint pour ses services, le 13 Janvier 1415, la charge de Viguier Royal de la ville du Pont-Saint-Esprit; il en prend la qualité dans le contrat de mariage de son cousin, passé à Carpentras le 14 Juin 1416. *Inter Nobilem JOANNEM ALBERTI, filium Nobilis PHILIPPI, Militis, de Florentiâ, &c. præsentibus Nobilibus viris LUDOVICO ALBERTI, Milite Florentino, & THOMASSIO ALBERTI, ejus filio, de Florentiâ, Viguerio pro Rege Villæ Santi-Saturnini de Portu*, aliàs *Pontis-Sancti-Spiritûs, dicti PHILIPPI respectivè fratre & nepote*, &c.

Le 27 Juin de la même année, Pierre Alberti passa avec les héritiers de *Bindaccio Altoviti*, une transaction au nom de Thomas Alberti, où il prend les mêmes qualifications. Il se distingua en 1418 à la défense de Beaucaire. Ayant cessé d'être Viguier de la ville du Pont-Saint-Esprit, il obtint la charge de Viguier de la ville de Bagnols, par Lettres du 24 Avril 1420. Au mois de Mai suivant, le Dauphin ayant repris la ville du Pont-Saint-Esprit, lui en donna le commandement, & *il servit ce Prince avec une Compagnie d'Ecuyers, tant à la garde, sûreté & défense du Pays & de la Sénéchaussée de Beaucaire & de la ville du Pont-Saint-Esprit, que pour maintenir ledit Pays en la bonne & vraie obéissance du Roi & de Monsieur le Régent, & par-tout où il plaira à iceux Seigneurs ordonner, en la Compagnie de* Guillaume de Meouillon, *Chevalier, Sénéchal de Beaucaire*. Ce Prince étant monté sur le Thrône sous le nom de Charles VII, le fit son Pannetier. On lui en donne la qualité dans les Statuts municipaux, que les habitans de la ville de Bagnols firent le 9 Juillet 1429, & dans plusieurs autres actes. Il acquit, le 4 Avril 1442,

la Terre, Tour & Forteresse de Boussargues, de *Jean-Henri*, Seigneur de Saint-Privas; & obtint, le 17 Mars 1446, la charge de Bailly d'épée du Vivarais & du Valentinois, dont il prit possession le 26 Juillet 1447. Le 18 Juin 1448, les habitans de la ville du Pont-Saint-Esprit lui remirent, par une délibération générale, écrite en latin, reçue par *Raimond Daude*, Notaire, une somme qu'il devoit à leur Ville, & l'exempterent de quelques impositions, en considération des grands services qu'il leur avoit rendus. *Considerantes & perpendentes quamplurima beneplacita servitia, amparamenta & defensiones de & pro universitate prædictâ fecisse, & quæ quotidiè incessanter facere & impendere non cessat nec desinit, & ipsam universitatem à quamplurimis damnis, gravaminibus & oppressionibus preservasse & amparasse & defendisse; & plura alia commoda & servitia diversis modis eidem universitati fecisse & impendisse.* Il fit son testament le 10 Novembre 1454, & mourut le 28 Août 1455, ayant été marié trois fois. Il avoit épousé 1°. *Renaude Felix*; 2°. *Armandete d'Auvergne*; & 3°. *Panitte Champelles*.

Il eut de son premier mariage;

— 1. Hugues, qui suit.

— 2. Jean, *le vieux*, auteur de la branche des Seigneurs de Boussargues, de Saint-André, & de Montdragon, rapportée ci-après.

— 3. Jean, *le jeune*, Baron de Montclus, Chevalier, ensuite Prevôt & Maître des cérémonies de l'Ordre de Saint-Michel. Etant Ecuyer du Roi Louis XI, il obtint le Gouvernement de la ville du Pont-Saint-Esprit, dont il prit possession le 15 Novembre 1467, & mourut sans enfans le 6 Juin 1499.

(l'art. LXIX. des Statuts de cet ordre, porte que nul ne pourra être élu pour remplir cette place s'il n'est chevalier, prudent, et expérimenté.)

— 4. Jacques, qui fut d'abord Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Viviers ~~depuis~~ en 1445, & ensuite nommé à la dignité de Sacristain de la même Eglise en 1476; Il mourut en 1505.

— 5. Catherine, mariée le 25 Septembre 1435 à *Géoffroi* (*Godefredus*) *de Bondillon*.

— 6. ~~Et~~ Louise, mariée à *Jean Clari*. Elle testa le 15 Octobre 1454, & mourut sans enfans.

Du second lit il eut;

— 7. Pierre, mort sans alliance.

— 8. Claude, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Viviers.

— 9. Charles, Religieux de Cluny, & Sacristain de Tulette, qui permuta son Prieuré de Rousset pour celui de Gigorno, le 22 Juillet 1455. Hugues d'Albert, son frere, le nomma son exécuteur testamentaire.

— 10. Et Delphine, mariée le 12 Septembre 1453 à *Pierre de Maroani*.

Thomas d'Albert n'eut point d'enfans de sa troisiéme femme, mais il eut une fille naturelle, nommée *Sibile*, mariée à *Jean Ruffi*.

Ses armes étoient un *écusson d'azur, à quatre chaînes d'argent en sautoir, aboutissant en cœur à un anneau d'argent, sur le tout un écusson d'or au lion couronné & lampassé de gueules*. Ses descendans ont séparé les deux *écussons*, & les portent ou *écartelé* ou *parti*.

XI. Hugues d'Albert, Seigneur de Sagriès, &c. épousa, le 10 Décembre 1451, *Catherine de Malingris*, fille de *Jean*, Seigneur de Gaujac,

& de feu *Antoinette de Caires.* Il fit son testament le 7 Juin 1479. Ses enfans furent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, légataire de son pere.

XII. JACQUES D'ALBERT, Seigneur de Sagriès, donna conjointement avec *Pierre du Guasc*, mari d'*Aragonde de Bondillon*, le 5 Mai 1484, une procuration à PIERRE D'ALBERT, leur oncle, pour terminer une contestation qu'ils avoient avec JEAN D'ALBERT, Baron de Montclus, aussi leur oncle. Il fit son testament le 27 Mars 1528. Il avoit épousé, le 21 Octobre 1492, *Doulce de Sarrats*, fille de *Jacques*, Seigneur de Fontareches, & de *Marie de Piboliers*, sa premiere femme, dont il eut :

1. LÉON, qui suit ;
2. LOUIS, qui mourut sans alliance, ayant institué pour son héritier, par son testament du 15 Juin 1544, HONORÉ D'ALBERT-DE-LUYNES, son neveu, & fait un legs à LOUISE D'ALBERT, sa cousine, femme d'*André de Ragouse*, Chevalier, Seigneur de Com, & en partie de Saint-Jean-d'Aiguise.
3. Et ANTOINETTE, mariée, le 21 Août 1531, à *Jean de Brignac*, Baron de Montarnaud.

XIII. LÉON D'ALBERT, Seigneur en partie de Luynes, épousa *Jeanne de Ségur*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Ribes, & de *Jeanne de Glandevès*, le 21 Septembre 1535. *Louise de Ségur*, tante de *Jeanne*, leur céda tous les droits qu'elle avoit sur la Seigneurie de Luynes. Il servit en qualité de Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied François, avec PAUL D'ALBERT-DE-MONTDRAGON, son cousin, dans l'Armée envoyée en Piémond, aux Ordres du Duc d'Enghien. Il avoit fait, avant son départ, l'obligation d'une somme, qui fut acquittée le 15 Novembre 1565, par HONORÉ D'ALBERT, son fils. Il fit son testament au camp de Carmagnoles, le 22 Mars 1544, & fut tué à la bataille de Cérizolles, donnée quelques jours après. Il eut, ~~entr'autres enfans~~, de son mariage, HONORÉ, qui suit.

XIV. HONORÉ D'ALBERT, Seigneur de Luynes, de Cadenet, de Brantes & de Mornas, au Comtat Venaissin, se rendit célébre dans les guerres de son tems, sous le nom de *Capitaine Luynes*. Il commença à servir pour le Roi sous les ordres de M. *de Thermes*, en 1553. Il étoit Capitaine en 1562, étant Gentilhomme servant du Roi ; il passa, en la même qualité de Capitaine, dans le Régiment de *Sarlabos* en 1565 ; fut Gouverneur de Beaucaire en 1568 ; Chevalier de l'Ordre du Roi en 1569 ; nommé Gouverneur de Château-Dauphin en 1571, pour remplacer, en cas de mort, *du Puy-Saint-Martin*, qui étoit dangereusement malade. Etant Colonel des Bandes Françoises, il obtint, en 1575, du Maréchal de Damville, Gouverneur du Languedoc, la Charge de Sur-Intendant & Commandant Général de l'Artillerie en Languedoc & en Provence. CHARLES DE FRANCE, Duc d'Alençon, puis Duc d'Anjou, frere du Roi, le fit son Chambellan, le 17 Février 1576. Il se batrit la même année en champ clos au bois de Vincennes, en présence du Roi & de toute la Cour, contre le Capitaine *Panier*, Exempt de la Compagnie des Gardes-

du-Corps-Ecossois, qui lui avoit reproché le soupçon que la Cour avoit eu contre lui, d'avoir voulu favoriser en 1574 l'évasion du Duc d'Alençon & du Roi de Navarre, qui vouloient se mettre à la tête du parti des *Politiques*. Il tua son accusateur, & eut toute la gloire de ce combat, qui est le dernier que nos Rois aient autorisé. Il s'empara, par ordre du Roi, des villes du Pont-Saint-Esprit & Bourg-Saint-Andéol; & Sa Majesté lui accorda, par Lettres datées de Blois du mois de Mars 1577, *non-seulement le gouvernement de la ville du Pont-Saint-Esprit, mais de Bourg-Saint-Andéol, & autres lieux, Bourgs & Places qui ont été fraîchement & seront par lui remises en mon obéissance dans les Diocèses de Viviers & d'Usez*. Le Sieur *de Bigordon* s'étant emparé du Château Saint-Julien, Sa Majesté l'exhorte à le bien garder, par sa lettre datée de Chenonceaux, le 11 Mai 1577: *Vous conduisant*, dit le Roi, *& gouvernant, ainsi qu'il vous sera ordonné de ma part, par le Sieur de Luynes, Chevalier de mon Ordre, suivant l'autorité que je lui ai donnée de ce côté-là*. Le Roi lui fit divers dons en considération de ses services; & il ordonna, en 1587, qu'outre une pension de deux mille livres qu'il lui accorda, ses chevaux & tous ses bagages passassent & séjournassent le long de la riviere du Rhône & par terre, tant de montée que descente, franchement & sans rien payer. — Le Cardinal d'Armagnac, Vice-Légat d'Avignon, lui donna, le 5 Février 1589, le commandement de la ville de Boulenne, dans le Comtat-Venaissin. Il mourut à Melun en revenant de la Cour, après avoir fait un second testament, le 6 Février 1592. Il avoit épousé, le 6 Mars 1573, *Anne de Rodulf*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Limans, &c. & de *Louise de Benaud-de-Villeneuve*, de laquelle il eut:

— 1. François, mort jeune;

— 2. Charles, Connétable de France, qui suit;

— 3. Honoré, auteur de la premiere branche des Ducs de Chaulnes, rapportée ci-après;

— 4. Léon, auteur de la branche des Ducs de Luxembourg, rapportée ci-après.

— 5. Marie, qui épousa à Mornas, le 12 Juillet 1599, *Claude de Grimoard-de-Beauvoir-du-Roure*, Seigneur de Bonneval & de Combalet, dont elle eut *Anne*, femme de *Charles de Créquy*, Comte de Canaples, & mere des Duc, & Maréchal *de Créquy*, & du Duc *de Lesdiguieres*.

— 6. Antoinette, mariée à Mornas, le 12 Juin 1605, à *Barthelemi de Vernet*. Elle fut nommée Dame-d'Atours de la Reine en 1619. Etant devenue veuve, elle se remaria, le 14 Avril 1628, avec *Henri-Robert de la Marck*, Prince de Sedan, Comte de Braine, Capitaine des Cent-Suisses de la Garde ordinaire du Roi.

— 7. Louise, baptisée en 1578, qui eut pour parrein Paul d'Albert-de-Montdragon, son oncle, & fut mariée, le 21 Juillet 1616, avec *Antoine de Villeneuve*, Seigneur de Mons, &c.

— 8. Et Anne, Supérieure du Monastere des Ursulines de la ville du Pont-Saint-Esprit. Elle refusa l'Abbaye de Maubuisson, & obtint pour son Monastere tous les priviléges des fondations royales, & mourut le 27 Décembre 1623.

XV. Charles d'Albert, Duc de Luynes, Pair, Grand-Fauconnier, Garde-des-Sceaux & Connétable de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur d'Amboise, l'Isle-de-France, Normandie, Picardie, &c. naquit à Mornas, dans le Comtat-Venaissin, en 1577, & ne fut baptisé qu'en 1592, dans l'Eglise de Saint-Denis en France. Il eut pour parrein le Roi Henri IV, qui, n'étant pas encore réconcilié à l'Eglise, le fit présenter au baptême par le Cardinal de Bourbon & par le Baron *de Thermes*, depuis Duc de Bellegarde, son Grand Ecuyer. Le Roi, qui l'avoit reçu au nombre de ses Pages de la Chambre, fut si content de sa conduite, qu'il l'attacha dans la suite au Dauphin; il en gagna les bonnes graces & la confiance. Ce Prince étant monté sur le Thrône en 1610, le combla d'honneurs & de biens. Luynes étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, lorsqu'il obtint, le 1 Mars 1615, le Gouvernement d'Amboise. Il fut fait Grand-Fauconnier de France, le 7 Novembre 1616, premier Gentilhomme de la Chambre, le 25 Avril 1617, & Capitaine de cent hommes-d'armes des Ordonnances du Roi, le 16 Mai de la même année. Etant nommé Chevalier des Ordres du Roi, la vérification de ses titres de noblesse, depuis Thomas II, Viguier pour le Roi de la ville du Pont Saint-Esprit en 1415, & qui s'établit le premier dans le Comtat-Venaissin, où sa postérité étoit toujours restée jusqu'alors, se fit en la ville du Pont-Saint-Esprit, en présence du Procureur du Roi & des Notaires, par *Rostain d'Ancesune*, Baron de Thor & de Caderousse, & par *Rostain de la Baume*, Comte de Suze, Commissaires du Roi, dont procès-verbal du 17 Septembre 1618. Les titres rassemblés furent ensuite produits par-devant M. *de Liancourt*, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, qui en fit la vérification.

Le Comté de *Maillé* fut érigé en Duché-Pairie, sous le nom de *Luynes*, au mois d'Août 1619. Le Roi lui déclara qu'en considération du zèle & de l'affection qu'il lui avoit témoigné dans ses plus grandes affaires, & dans l'espérance qu'il continueroit à le bien servir, il lui donnoit l'Office de Connétable de France. Il fut reçu le 2 Avril suivant, avec les mêmes cérémonies qui avoient été pratiquées, lorsque Charles VI donna l'épée de Connétable à Charles d'Albret. Il mourut après la prise de Monheurt, au Château de Longuetille, suivant son épitaphe, le 12 Décembre 1621. Son corps fut porté & inhumé dans une Eglise de son Duché de Luynes.

Il épousa, le 11 Septembre 1617, *Marie de Rohan*, fille aînée de *Hercule de Rohan*, Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France, & de *Madeléne de Lenoncourt*, sa premiere femme; comme il n'étoit pas encore Duc, il obtint, qu'avant son mariage, elle seroit assise chez la Reine, qu'après son mariage, elle continueroit à jouir des mêmes honneurs; elle fut nommée en 1619, Surintendante Générale de la Maison & finances de la Reine. Il en eut :

1. Louis-Charles, qui suit.
2. Anne-Marie, promise en mariage à *Charles-Louis de Lorraine*,

Duc de Joyeuse, né le 15 Juillet 1618. On fit lecture au Roi, le 25 Janvier 1620, des articles du contrat de mariage; mais la célébration fut remise au tems qu'ils auroient l'âge requis. Elle n'eut pas lieu, le Duc de Joyeuse étant mort à Florence, le 15 Mars 1637. Elle mourut sans alliance, à Paris, le 21 Septembre 1646.

— 3. Et N.... morte le 10 Mai 1630, auquel tems ses biens furent partagés entre sa mere, son frere & sa sœur.

Marie de Rohan, étant devenue veuve, se remaria le 19 Avril 1622, avec *Claude de Lorraine*, Prince de Joinville, Duc de Chevreuse; elle mourut le 12 Août 1679, dans la maison du Prieuré de Saint-Fiacre, appellée la Maison-Rouge, Paroisse de Gagny, à trois lieues de Paris, & fut inhumée dans l'Eglise Paroissiale de ce lieu.

XVI. Louis-Charles d'Albert, Duc de Luynes, Pair de France, Marquis d'Albert, Comte de Tours, né le 25 Décembre 1620, obtint, par brevet du 15 Mai 1623, la survivance du Gouvernement de Picardie, qu'avoit le Duc de Lesdiguieres, Connétable de France; fut reçu au Parlement en qualité de Pair, le 24 Novembre 1639; pourvu le 6 Janvier 1643, de la charge de Grand Fauconnier de France, sur la démission du Prince *Claude de Lorraine*, Duc de Chevreuse, son beau-pere, qui l'avoit obtenue à la mort du Connétable de Luynes, pour la remettre à son fils, quand il auroit vingt ans. Il fut reçu Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1661. Etant Mestre-de-Camp d'un Régiment, il se distingua à la défense du Camp devant Arras, attaqué par les Espagnols, le 2 Août 1640, & en plusieurs autres occasions. Il mourut à Paris, le 10 Octobre 1690, & son corps fut transporté & inhumé dans l'Eglise de l'Hôpital de Luynes, qu'il avoit fondé. Il épousa 1°. le 23 Septembre 1641, *Louise-Marie Séguier*, fille de *Pierre Séguier*, Marquis d'O, Comte de Sorel, & de *Marguerite de la Guesle*. Elle mourut le 13 Septembre 1651, & fut inhumée dans l'Eglise de Port-Royal-des-Champs, avec les deux jumeaux qu'elle eut de sa derniere couche; leurs corps en furent exhumés le premier Décembre 1711, & réinhumés dans l'Eglise Paroissiale de Saint-André-des-Arcs à Paris; 2°. par dispense du Pape en 1661, *Anne de Rohan*, fille de *Hercule de Rohan*, Duc de Montbazon, Pair de France, & de *Marie de Bretagne-d'Avaugour*, morte le 29 Octobre 1684. Son corps fut d'abord déposé dans le tombeau de ses ancêtres, d'où il fut levé six ans après, & transporté, comme elle l'avoit ordonné, dans l'Eglise de l'Hôpital de Luynes, où il fut inhumé, le 23 Octobre 1690; & 3°. *Marguerite d'Aligre*, veuve de *Charles-Bonaventure*, Marquis de *Manneville*, & fille d'*Etienne d'Aligre*, III du nom, Chancelier de France, & de *Jeanne l'Huillier-d'Interville*, sa premiere femme; morte sans enfans, à Paris, le 26 Septembre 1722, âgée de quatre-vingt-un an, & inhumée aux Incurables.

Il eut de son premier mariage :

— 1. Hercule-Louis, mort en 1645, & inhumé à Lesigny.

— 2. & 3. Deux enfans morts jeunes.

— 4. Charles-Honoré, qui suit.

5. Marie-Louise,

— 5. Marie-Louise, Religieuse Bénédictine en l'Abbaye de Jouarre, depuis Prieure perpétuelle des Bénédictines de Torcy.

— 6. Henriette-Thérese, Religieuse en l'Abbaye de Jouarre, morte à Torcy, où elle avoit suivi sa sœur.

— 7. Françoise-Paule-Charlotte, mariée, le 3 Février 1667, avec *Henri-Charles de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Chevalier des Ordres du Roi.

— 8 & 9. Félix-Paul, & Thérese, jumeaux, morts après avoir reçu le Baptême.

De son second mariage, avec *Anne de Rohan*, vinrent :

— 10. Louis-Joseph, Prince de Grimberghen, Prince du Saint-Empire Romain, Conseiller d'Etat Impérial, Intime, actuel & privé, Colonel des Gardes à pied, feld-Maréchal des Armées, & Ambassadeur extraordinaire de l'Empereur Charles VII, Electeur de Baviere, à la Cour de France; né le premier Avril 1672, marié le 17 Mars 1715, à *Madelène-Marie-Honorine-Charlotte de Berghes*, née Princesse de Berghes, dont il eut deux fils, morts jeunes, & Thérese-Pélagie, mariée à Marie-Charles-Louis d'Albert, Duc de Chevreuse. Le Prince de Grimberghen est mort à Paris le 8 Novembre 1758.

né le 1.er avril 1672, &

& mort à Paris le 8. 9.bre 1758. il avoit épousé,

&

— 11. Charles-Hercule, né le 8 Mai 1674, & reçu de minorité dans l'Ordre de Malte, le 3 Février 1688; Capitaine de Vaisseau, en 1692; Commandant la Compagnie des Gardes du Pavillon Amiral, en 1716; Chef d'Escadre, le 19 Mai 1722; mort le 31 Janvier 1734.

— 12. Marie-Anne, mariée, le premier Février 1678, à *Charles de Rohan*, Prince de Guémené, puis Duc de Montbazon; morte à Paris, le 21 Août 1679, & inhumée dans le Chœur de l'Eglise de Saint-Magloire.

— 13. Charlotte-Victoire, mariée, le 29 Août 1682, à *Alexandre-Albert-François-Barthelemi*, Prince de Bournonville, morte à Paris le 22 Mai 1701.

— 14 Catherine-Angélique, mariée le 23 Janvier 1694, à *Charles-Antoine de Gouffier*, Marquis d'Heilly, morte le 12 Septembre 1746.

— 15. Jeanne-Baptiste, mariée, le 25 Août 1683, à *Joseph-Ignace-Auguste-Mainfroy-Jerôme Scaglia*, Comte de Verrue, en Piémont, Maréchal-de-Camp, & Commissaire général de l'Artillerie, tué à la bataille d'Hocstet en 1704.

— 16. Et Jeanne-Thérese-Pélagie, mariée, le 16 Mars 1698, à *Louis de Guillem-de-Castelnau*, Comte de Clermont-Lodeve, Marquis de Saissac, morte à Paris le 14 Janvier 1756.

XVII. Charles-Honoré d'Albert, Duc de Luynes, de Chevreuse & de Chaulnes, Pair de France, Comte de Montfort & de Tours, né le 7 Octobre 1646, & connu sous le nom de Duc de Chevreuse, successivement Colonel du Régiment d'Auvergne, Infanterie, Lieutenant de la Compagnie de deux cents Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, par commission du 7 Août 1670, reçu au Parlement en qualité de Duc & Pair, le 31 Décembre 1688; nommé le 2 Décembre de la même année Chevalier des Ordres du Roi, & reçu le premier Janvier

1694, *Marie-Anne-Jeanne de Courcillon*, fille unique de *Philippe de Courcillon*, Marquis de Dangeau, Gouverneur de la Province de Touraine, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller d'Etat d'Épée, Chevalier d'Honneur de Madame la Dauphine, puis de Madame la Duchesse de Bourgogne, Grand-Maître des Ordres de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de *Françoise Morin*, sa premiere femme; elle mourut le 28 Juin 1718, & eut de son mariage :

— 1. CHARLES-PHILIPPE, qui suit.

— 2. PAUL, appellé le *Comte de Montfort*, né le 5 Février 1703, d'abord Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, le 6 Mars 1719; ayant ensuite embrassé l'Etat Ecclésiastique, il a été nommé à l'Evêché de Bayeux en 1729, reçu à l'Académie Françoise en 1743; premier Aumônier de Madame la Dauphine, Princesse de Saxe, le 14 Janvier 1747; Archevêque de Sens, le 9 Août 1753; de l'Académie des Sciences en 1755; Cardinal-Prêtre, du titre de Saint-Thomas *in Parione*, en 1756; Prélat-Commandeur des Ordres, le premier Janvier 1759; il a assisté au Conclave pour l'Election du Pape CLEMENT XIII, en 1758; & en 1769, pour celle du Pape CLÉMENT XIV. L'Académie des Belles-Lettres de Caen lui doit son rétablissement, & l'Université de la même ville sa Bibliothéque, qu'il a beaucoup augmentée, & rendue publique trois fois la semaine. ~~C'est~~ un Prélat respectable pour ses grandes connoissances dans les Sciences & les Belles-Lettres, & plus encore par son aménité, sa bienfaisance, son zèle & la science de son état, dont il fait toujours sa principale occupation. le cardinal de Luynes est mort à Paris le 22 janvier 1788 ~~à Paris~~, et a été transporté à Sens, où il a été inhumé. C'étoit

— 3. CHARLOTTE-MÉLANIE, née le 10 Septembre 1696, morte Prieure perpétuelle des Bénédictines de Montargis, le 12 Avril 1761.

— 4. Et MARGUERITE-EUSTOCHIE, née le 2 Octobre 1697, Religieuse Bénédictine à Montargis, morte le 11 Mars 1736.

XIX. CHARLES-PHILIPPE D'ALBERT, Duc de Luynes & de Chevreuse, Pair de France, Comte de Montfort & de Tours, né le 30 juillet 1695, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, le 25 Juillet 1717, & connu sous le nom de *Duc de Luynes*, ~~né le 30 Juillet 1695~~, reçu au Parlement en qualité de Pair, le 26 Janvier 1723, fit avec le Duc de Chaulnes, depuis Maréchal de France, une substitution de mâles en mâles, graduelle & perpétuelle des Duchés de Luynes, de Chevreuse & de Chaulnes, par contrat du 18 Juin 1732, confirmée par Lettres-Patentes du mois de Mars 1733, registrées au Parlement, &c. Elles portent qu'elles sont « pour la conservation d'une maison, qui » depuis plus de trois cens ans qu'elle a passé dans notre Royaume, après avoir » tenu les premiers rangs dans la *Toscane*, où elle possédoit des fiefs de l'Em- » pire dès le onzieme siécle, n'a cessé de donner des preuves d'un attache- » ment inviolable aux Rois nos prédécesseurs, par les grands & recom- » mandables services que les ancêtres de nos cousins les Ducs de *Luynes* & » de *Chaulnes* ont rendus dans les armées contre les ennemis de l'Etat, dès » le tems de leur établissement en *France*, sous les regnes de CHARLES VI » & de CHARLES VII, qui les ont honorés de charges & emplois considéra- » bles; que ceux, qui ont suivi, n'ont pas fait paroître moins de zèle & de » courage à s'acquitter de leurs emplois, plusieurs ayant généreusement

» sacrifié leur vie à la défense de notre Couronne, &c ». Il fut nommé Chevalier des Ordres du Roi, le premier Janvier, & reçu le 2 Février 1748. Il mourut dans son Château de Dampiere, le 2 Novembre 1758; son corps fut transporté & inhumé le 6 du même mois dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Sulpice, à Paris. Il épousa, 1°. le 10 Février 1710, *Louise-Léontine-Jacqueline de Bourbon-Soissons*, Princesse de Neufchâtel, née le 24 Octobre 1696, fille aînée de *Louis-Henri*, légitimé de Bourbon-Soissons, Prince de Neufchâtel & de Wallengin, en Suisse, connu sous le nom de *Prince de Neufchâtel*, & d'*Angélique-Cunegonde de Montmorency-Luxembourg*, qui avoit été Abbesse du Chapitre des Chanoinesses de Poussay. Elle mourut le 11 Janvier 1721, & fut inhumée dans la Paroisse de Saint-Sulpice. 2°. Le 13 Janvier 1732, avec *Marie Brulart*, veuve de *Louis-Joseph de Bethune*, Marquis de Charost, Brigadier des Armées du Roi, tué à la bataille de Malplaquet, le 11 Septembre 1709; & fille de *Nicolas Brulart*, Marquis de la Borde, premier Président du Parlement de Bourgogne, & de *Marie Bouthilier-de-Chavigny*, depuis Duchesse de *Choiseul*. Elle fut reçue Dame d'Honneur de la Reine, le 18 Octobre 1735, & mourut à Versailles, le 11 Septembre 1763, n'ayant point eu d'enfans.

CHARLES-PHILIPPE D'ALBERT, Duc de Luynes, eut de son premier mariage :

— 1. MARIE-CHARLES-LOUIS, qui suit.

— 2. ELIZABETH-ANGÉLIQUE, née le 28 Juillet 1715, morte le 2 Février 1722.

— 3. Et MARIE-CHARLOTTE, née le 21 Septembre 1719, morte le 11 Août 1721.

XX. MARIE-CHARLES-LOUIS D'ALBERT, Duc de Luynes & de Chevreuse, Pair de France, Prince de Neufchâtel & Wallengin, en Suisse, & d'Orange, connu d'abord sous le nom de *Duc de Montfort*, ensuite sous celui de *Duc de Chevreuse*, né le 24 Avril 1717, Capitaine dans le Régiment de Luynes, Cavalerie, le 12 Mars 1732; Mestre-de-Camp de ce Régiment, le 6 Juillet suivant; pourvu de la Charge de Mestre-de-Camp général des Dragons, le 9 Juin 1736; &, par brevet du même jour, fait Brigadier; Maréchal-de-Camp, le 20 Février 1743; Lieutenant-Général des Armées du Roi, le premier Janvier 1748; Colonel-Général des Dragons, le 24 Janvier 1754; Gouverneur de la Ville, Prevôté & Vicomté de Paris, le 22 Septembre 1757; Chevalier des Ordres, le premier Janvier, & reçu le 2 Février 1759. Il a toujours servi avec la plus grande distinction : Il étoit à la tête des Dragons qui, joints au Corps des Carabiniers, battirent à Sahai, en 1742, les Cuirassiers de l'Empereur, qui étoient supérieurs en nombre de plus du double; il reçut dans cette action trois coups de feu, l'un à la joue, l'autre à la poitrine, le troisieme au travers du talon; de plus, un coup de sabre aux lévres, & un cheval fut blessé sous lui. Il se trouva la même année à la défense de Prague; & lorsque les troupes dûrent sortir de la Ville, il vendit sa vaisselle pour remonter les Dragons. Pendant la retraite de Bohême en 1743, il fit presque toujours l'ar-

riere-garde : lorſque l'armée fut ſéparée, il en commanda une diviſion, qu'il ramena en France. Cette même année, il reçut deux coups de feu ſur ſes armes à la bataille d'Ettingen. Il ſe trouva, en 1744, aux ſiéges de Menin, Ypres, Furnes & Tournai; fut à la bataille de Fontenoi & à l'eſcalade de Gand en 1745, à celle de Raucoux, & aux ſiéges de Namur & de Bruxelles en 1746, à celui de Berg-op-Zoom, ayant été chargé particuliérement de garder le poſte de Voude, par où les ennemis pouvoient venir attaquer notre armée, il fit échouer la tentative qu'ils en firent la nuit du 9 au 10 Août 1747. La guerre qui finit par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748, ayant recommencé, il ſervit dans l'armée de Weſtphalie, & ſe trouva à la bataille d'Haſtembeck le 26 Juillet, s'empara d'Hanover le 9 Août, fut nommé Gouverneur de Paris le 22 Septembre, & inſtalé en cette qualité le 31 Décembre 1757, à l'Hôtel-de-Ville, avec beaucoup d'éclat & de magnificence. En paſſant avec ſon cortége devant les priſons, il délivra trente priſonniers, dont il avoit payé les dettes. L'année ſuivante il ſe trouva, le 23 Juin 1758, à la bataille de Crevelt; à Soëſt, étant à cinq lieues en avant de notre armée, avec un corps de 3500 hommes, il fit échouer le projet du Prince FERDINAND, qui, ayant décampé la nuit, le fit attaquer le 18 Octobre à la pointe du jour par ſon avant-garde, compoſée de 14000 hommes, ſuivis de toute l'armée, dans l'eſpérance d'enlever ce petit corps, d'empêcher la jonction des deux autres que Meſſieurs de *Fitz-james* & de *Chevert* amenoient, & de pénétrer juſqu'à notre armée. Le Duc de *Chevreuſe*, à la premiere nouvelle qu'il eut de ce mouvement, renvoya les bagages, avertit les corps avec leſquels il étoit en correſpondance, & en ſe retirant devant des forces trop ſupérieures, il prit des meſures ſi ſages, qu'il arrêta l'impétuoſité des ennemis. Il avoit bloqué Lipſtat en 1759, avec un corps de 4000 hommes, lorſqu'ayant fait une marche forcée de huit lieues en avant, le 1 Août, il apprit à Brackvede, la perte de la bataille de Minden, donnée le même jour; ſur cette nouvelle, il fit évacuer les Hôpitaux de Billefelt & de Ridberg, en fit tranſporter les magaſins & les effets; & comme cette opération lui prit trois heures, il refit la même marche forcée, qui déroba aux ennemis le corps qu'il commandoit, & le mit à portée de joindre le lendemain à Paderborn le Marquis d'*Armentieres*. Il a été marié deux fois : 1°. le 22 Janvier 1735, par diſpenſe du Pape, avec THÉRESE-PÉLAGIE D'ALBERT-DE-GRIMBERGHEN, âgée de 16 ans, fille de LOUIS-JOSEPH D'ALBERT, Prince de Grimberghen, & de *Madelene-Marie-Honorine-Charlotte de Berghes*, morte à Surenne le 5 Juillet 1736; & 2°. le 27 Avril 1738, avec *Henriette-Nicole d'Egmont-Pignatelli*, née le 19 Avril 1719, fille de *Procope-Marie-Antonin-Philippe-Charles-Nicolas-Auguſtin d'Egmont-Pignatelli*, Duc de Gueldres & de Juſſliers, *par la grace de Dieu*, Duc de Bizache, Prince de Gavre & du Saint-Empire, Comte d'Egmont, Grand d'Eſpagne de la premiere claſſe & de la premiere création, & d'*Henriette-Julie de Durfort-de-Duras*. Elle a été nommée Dame d'honneur de la Reine, en ſurvivance de la Ducheſſe de Luynes, ſa belle-mere, le 12 Février 1751, & elle a donné ſa démiſſion, le 15 Avril 1761.

Il a eu de ſon premier mariage ;

1. N... né le 14 Octobre 1735, mort peu de tems après ſa naiſſance.

Et du ſecond :

2. CHARLES-MARIE-LÉOPOLD, appellé le *Comte de Dunois*, né le 23 Mai 1740, Meſtre-de-Camp, Lieutenant en ſecond du Régiment Colonel-Général des Dragons, le 26 Décembre 1755 ; mort à Ruremonde le 12 Avril 1758 ; ſon corps fut inhumé dans l'Egliſe Cathédrale de cette Ville, & ſon cœur fut porté à Paris dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Sulpice.

3. LOUIS-JOSEPH CHARLES-AMABLE, qui ſuit.

4. CHARLES-CASIMIR-JOSEPH, Comte de Montfort, né le 5 Février 1754, mort peu de tems après ſa naiſſance.

5. HENRIETTE-CHARLOTTE, née le 23 Mars 1739, morte le 25 Mars 1744.

6. MARIE-PAULE-ANGÉLIQUE, née le 7 Septembre 1744, mariée à Dampierre le 23 Mai 1758, avec MARIE-JOSEPH-LOUIS D'ALBERT D'AILLY, Vidame d'Amiens, rapporté ci-après.

7. Et PAULINE-SOPHIE, née le 16 Décembre 1756, appellée *Mademoiſelle d'Albert*.

XXI. LOUIS-JOSEPH-CHARLES-AMABLE D'ALBERT, connu d'abord ſous le nom de *Comte d'Albert*, puis ſous celui de *Duc de Luynes*, né le 4 Novembre 1748 ; Sous-Lieutenant du Régiment Colonel-Général des Dragons, le 4 Novembre 1764 ; Capitaine le 28 Mars 1766 ; Meſtre-de-Camp-Lieutenant du même Régiment le 24 Mars 1769 ; a épouſé, le 19 Avril 1768, *Guyonne-Eliſabeth-Joſephe de Laval-Montmorency*, née le 14 Février 1755, fille de *Guy-André-Pierre*, Duc de Laval, Lieutenant-Général des armées du Roi, & de *Jacqueline-Hortenſe de Bullion-Fervaques*. De ce mariage est née une fille en août 1774.

Les armes d'ALBERT-DE-LUYNES ſont : *un écu* écartelé ; *au 1 & 4, d'azur à quatre chaînes d'argent en ſautoir, aboutiſſantes en cœur à un anneau d'argent ; au 2 & 3, d'or au Lion de gueules couronné, armé & lampaſſé de même ; & ſur le tout de* Neufchâtel *qui eſt d'or, au pal de gueules, chargé de trois chevrons d'argent.*

Seconde branche des Ducs DE CHAULNES *ſortis de la Maiſon D'ALBERT-DE-LUYNES.*

XVIII. LOUIS-AUGUSTE D'ALBERT-D'AILLY, cinquieme fils de CHARLES HONORÉ, Duc de Luynes & de Chevreuſe, & de *Jeanne-Marie Colbert*, né le 22 Décembre 1676. Etant devenu, par la mort de deux de ſes freres, le ſecond fils, fut ſubſtitué au Duc de Chevreuſe, ſon pere, dans la ſucceſſion de CHARLES D'ALBERT D'AILLY, dernier Duc de Chaulnes de la branche rapportée ci-après, couſin-germain de ſon ayeul, avec la condition, pour lui & ſes deſcendans, de porter les nom, armes & cri de cette ancienne Maiſon ; il prit le titre de *Vidame d'Amiens*. Le Régiment d'Infanterie dont il étoit Colonel, ayant été réformé, il obtint celui de Dragons, qu'avoit ſon frere le Chevalier d'ALBERT, tué au combat de Carpi le 9 Juillet 1701 ; il fut pourvu le 2 Novembre 1704, de la Charge de Lieu-

tenant de la Compagnie des deux cents Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, vacante par la mort de son frere aîné le Duc de Montfort, tué près de Bellikeṛh, fut reçu au Parlement en qualité de Pair le 1 Décembre 1711, nommé Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1724, Maréchal de France le 11 Février 1741, & mourut le 7 Novembre 1744. Il avoit épousé, le 22 Janvier 1704, *Marie-Anne Romaine de Beaumanoir*, fille de *Henri-Charles*, Sire *de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Gouverneur de Bretagne, Ambassadeur extraordinaire à la Cour de Rome, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne-Louise-Marie de Noailles*, sa seconde femme; il en eut :

— 1. Louis-Marie, né le 31 Juillet 1705, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, en survivance de son pere, le 20 Mai 1717, mort à Chaulnes ~~âgé de 7 ans~~, le 23 Novembre 1724.

— 2. Charles-François, Comte, puis Duc de Pecquigny, né le 6 Septembre 1707, qui fut le 6 Décembre 1721, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, sur la démission du Comte de Montfort, depuis Cardinal de Luynes, & Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, en survivance de son pere, le 8 Janvier 1729. Il mourut le 14 Juillet 1731, n'ayant eu qu'une fille, morte en bas âge, de *Marie-Sophie de Courcillon*, fille unique de *Philippe-Egon de Courcillon*, Marquis de Dangeau, & de *Françoise*, héritiere de *Pompadour*, Dame du Duché de la Valette, qu'il avoit épousée le 17 Janvier 1729. Etant devenue veuve, elle se remaria avec *Hercule-Meriadec de Rohan*, Prince de Rohan & de Soubise, & mourut au mois d'Avril 1756.

— 3. Louis-Joseph, né en 1713, mort en 1714.

— 4. Michel-Ferdinand, qui suit.

— 5. Marie-Thérese, née le 10 Février 1709, mariée, le 21 Janvier 1722, avec *Louis de Rougé*, Marquis du Plessis-Belliere, dont elle devint veuve le 24 Juin 1732, en ayant eu deux garçons, morts en bas âge; elle est morte le 11 Juillet 1765.

— 6. Marie-Françoise-de-Sales, née le 4 Août 1710, morte Religieuse Bénédictine à Montargis le 14 Janvier 1749.

— 7. Et Marie-Thérese, née en 1711, & morte en 1714.

XIX. Michel-Ferdinand d'Albert-d'Ailly, né le 31 Décembre 1714, fut reçu à l'âge de 7 ans Chanoine de Strasbourg. Après la mort de ses freres, ayant quitté l'état ecclésiastique, il prit le titre de *Vidame d'Amiens*, ensuite celui de *Duc de Pecquigny*; fut pourvu de la Charge de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, le 25 Février 1735; eut une des places d'Honoraire de l'Académie des Sciences en 1743; fut fait, le 14 Mai de la même année, Maréchal-de-Camp; après la mort de son pere, il prit le titre de *Duc de Chaulnes*, fut reçu au Parlement en qualité de Pair, le 8 Avril 1745; fait Lieutenant-Général en la Province de Bretagne le 1 Juillet 1747; eut, le 27 Septembre 1750, une commission pour commander en chef dans cette Province, en l'absence du Duc de Penthiévre, Gouverneur-Général;

Duc de Chaulnes, Pair de france, Cher. des ordres &c.

fut nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Janvier 1748; Chevalier de fes Ordres le 1 Janvier 1751; pourvu, le 1 Janvier 1752, de la Charge de Gouverneur & Lieutenant-Général des Provinces de Picardie & d'Artois. Il a fervi aux fiéges de Kell en 1733, de Philisbourg en 1734, a fait la campagne de 1735, celle de Bohême en qualité de Volontaire en 1742, fe trouva au fiége de Prague; il reçut deux coups de feu à la bataille d'Ettingen en 1743; il étoit aux fiéges de Menin, Ypres, Furnes & Fribourg en 1744, en qualité d'Aide-de-Camp du Roi; & eut l'honneur de fuivre Sa Majefté dans toutes les campagnes; s'eft trouvé aux batailles de Raucoux & de Lawfeld, au fiége de Namur, & autres expéditions des campagnes de cette guerre en Flandres; il étoit à la bataille d'Haftembeck en 1757; & eft mort à Paris le 23 Septembre 1769. Il avoit époufé, le 23 Février 1734, *Anne-Jofephe Bonnier-de-la-Moffon*, fille de *Jofeph*, Baron de la Moffon, Tréforier-Général des Etats de Languedoc, & d'*Anne Melon*, dont il a eu MARIE-JOSEPH-LOUIS, qui fuit.

XX. MARIE-JOSEPH-LOUIS D'ALBERT-D'AILLY, né le 24 Novembre 1741, connu d'abord fous le nom de *Vidame d'Amiens*, enfuite fous celui de *Duc de Pecquigny*, & fous celui de *Duc de Chaulnes* après la mort de fon pere; il a été pourvu d'un brevet de Cornette furnuméraire de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, avec commiffion de Meftre-de-Camp le 19 Juin 1756, dont il a donné fa démiffion fur la fin de l'année 1769. Il a été marié à Dampierre, le 23 Mai 1758, avec MARIE-PAULE-ANGÉLIQUE D'ALBERT, née le 7 Septembre 1744, fille de MARIE-CHARLES-LOUIS D'ALBERT, Duc de Chevreufe, Gouverneur de Paris, & d'*Henriette Nicole d'Egmont-Pignatelli*; elle a été nommée Dame du Palais de la feue Reine, le 29 Janvier 1766: & nommée par le Roi, en Mai 1770, une des Dames pour aller recevoir Madame LA DAUPHINE, à Strafbourg.

Les armes de cette branche font, *de gueules, à deux branches d'alifier d'argent, paffées en double fautoir, au chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits*, qui eft d'AILLY; *fur le tout d'azur, à quatre chaînes d'argent en fautoir, aboutiffantes en cœur à un anneau d'argent; parti d'or, au Lion couronné, lampaffé & armé de gueules*, qui eft d'ALBERT.

Premiere branche des Ducs DE CHAULNES, *fortis d'un frere du Connétable* DE LUYNES.

XV. HONORÉ D'ALBERT, Seigneur de Cadenet, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de fes Ordres, puis Duc de Chaulnes, Pair & Maréchal de France, né à Mornas dans le Comtat-Venaiffin en 1581, frere du Connétable DE LUYNES, & fils d'HONORÉ D'ALBERT, Seigneur de Luynes, &c. & d'*Anne de Rodulph*, fut fait Meftre-de-Camp du Régiment de Normandie, le 16 Mai 1617; Confeiller du Roi en fes Confeils d'Etat & Privé, le 23 Juillet de la même année, enfuite Capitaine de cent hommes d'Armes des Ordonnances du Roi; fait Maréchal

Maréchal de France, le 6 Décembre 1619; le 31 du même mois, reçu Chevalier des Ordres du Roi; il alla en Angleterre, sur la fin de Décembre 1620, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire; il réussit dans sa commission, & le Roi lui accorda, sur la fin de Janvier 1621, l'érection du Comté de Chaulnes, en Duché-Pairie; il fut reçu au Parlement en qualité de Duc & Pair, le 9 Mars suivant. Après la mort du Connétable DE LUYNES, arrivée le 12 Décembre 1621, il fut pourvu, le 1 Janvier 1622, du Gouvernement des Ville & Château d'Amiens; fut Conseiller ordinaire au Conseil d'Etat & Privé, le 1 Novembre 1629; Gouverneur & Lieutenant-Général en la Province de Picardie, Boulonnois & Pays reconquis, le 5 Juin 1633; il commanda un Corps de Troupes en 1635, & une des Armées du Roi les années suivantes. Etant nommé Gouverneur de la haute & basse Auvergne, il fit en cette qualité son entrée à Riom, le 11 Janvier 1646. Il étoit le plus ancien des Maréchaux de France, lorsqu'il mourut à Paris, le 30 Octobre 1649. La Reine fit l'honneur à la Duchesse de Chaulnes d'aller chez elle pour la consoler. Il devoit épouser ELÉONORE DE BOURBON, fille de HENRI I, Prince de Condé, & de *Catherine de la Trémoille*, & veuve de *Philippe-Guillaume*, Prince d'Orange; mais étant morte en 1619, lorsqu'elle venoit à Paris pour accomplir le mariage, il épousa, le 13 Janvier 1620, *Charlotte-Eugénie d'Ailly*, Comtesse de Chaulnes, Menine de l'Archiduchesse, Gouvernante des Pays Bas, fille unique & héritiere de *Philibert-Emmanuel d'Ailly*, Baron de Pecquigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louise d'Ognies*, Comtesse de Chaulnes; à la charge de porter les noms, armes & cri de cette ancienne Maison. Il eut de ce mariage :

— 1. HENRI-LOUIS, qui suit.

— 2. CHARLES, dit le *Marquis de Renneval*, tué au service du Roi en 1647.

— 3. Un autre CHARLES, Chevalier de Malte, puis Duc de Chaulnes, rapporté après son frere aîné.

— 4. ARMAND, dit l'*Abbé de Chaulnes*, pourvu, en 1652, de l'Abbaye du Gard, en Commende, mort âgé de 21 ans, le 29 Avril 1656.

— 5 ANNE, baptisée à Amiens le 15 Juin 1625, ayant eu pour parrein *Monsieur*, frere du Roi, & pour marreine la *Reine*, qui étoit alors à Amiens; elle fut pourvue de l'Abbaye de Saint-Pierre de Lyon, en 1648, & mourut le 4 Février 1672.

— 6. MARIE MADELENE-URBAINE-THÉRESE, Coadjutrice de l'Abbaye-aux Bois de Paris, depuis 1656, en devint Abbesse, & fut bénite en cette qualité le 8 Janvier 1685; elle mourut en 1687.

— 7. CHARLOTTE, qui étoit Religieuse à l'Abbaye-aux-bois de Paris, lorsqu'elle fut nommée, par brevet du Roi, au Prieuré Royal & Conventuel de Poissy. La Reine lui fit l'honneur de l'y conduire dans son carrosse, accompagnée de MADAME, de Mademoiselle d'ORLÉANS, & de Madame DE GUISE; elle y fut installée le 21 Décembre 1669, & mourut en 1707.

— 8. Et ANTOINETTE, Abbesse de Saint-Pierre de Lyon, après la mort de sa sœur, en 1672, où elle mourut en 1708.

XVI HENRI-LOUIS D'ALBERT-D'AILLY, Duc de Chaulnes, Pair de France, Gouverneur de la haute & basse Auvergne, &c. étant âgé de quatre ans, fut baptisé à Amiens, le 15 Juin 1625, eut pour parrein le Roi, qui étoit à Compiegne, & qui fut représenté par le Duc de Chevreuse, & pour marreine la Reine-mere, qui étoit alors à Amiens avec la Reine régnante, &c. qui accompagnoit, jusqu'à la frontiere du Royaume, HENRIETTE de France, sa fille, Reine d'Angleterre, qui s'en alloit dans les Etats du Roi CHARLES I, son mari. Il porta d'abord le titre de *Vidame d'Amiens*, obtint la survivance du Gouvernement de cette Ville en 1632, en fut pourvu, sur la démission de son pere, par Lettres du 2 Juin 1643, qui, rappellant ses services, portent que » le Vidame d'Amiens, commandant un Régiment d'Infanterie, avoit donné des marques de sa valeur » aux siéges d'Hesdin & d'Arras, à l'attaque des Fauxbourgs de Lille, au » siége de Perpignan, & à la bataille de Rocroy ». Le 3 Octobre suivant, il fut fait Lieutenant-Général de la Province de Picardie, Boulonnois & Pays reconquis; obtint, le 20 Septembre 1649, le Gouvernement d'Auvergne en survivance de son pere; fut Bailli d'Amiens, le 15 Juillet 1650, après la mort de son pere; fut reçu au Parlement, en qualité de Pair, le 17 Mars 1651; servit en qualité de Lieutenant-Général sous le Maréchal du *Plessis-Praslin*, dans l'Armée de Flandres, en 1650, & en 1651 sous le Maréchal d'*Aumont*; & mourut à Chaulnes, le 21 Mars 1653. Il avoit épousé, le 2 Mai 1646, *Françoise de Neuville*, veuve de *Just-Louis*, Comte *de Tournon*, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général aux Gouvernemens de Dauphiné & de Languedoc, & fille de *Nicolas de Neuville*, Duc de Villeroy, Maréchal de France, Gouverneur de la personne du Roi, & de ses Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & de *Madeléne de Crequy*: étant encore devenue veuve, elle se remaria avec *Abel-Jean Vignier*, Marquis d'Hauterive, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Reine ANNE D'AUTRICHE; et ~~elle~~ mourut le 11 Mai 1701, âgée de soixante-seize ans. Les enfans qu'en eut ~~HENRI-LOUIS, sont~~: Furent: Le Duc de Chaulnes

— 1. MADELÉNE-CHARLOTTE, mariée le 6 Janvier 1664 à *Jean-Baptiste-Gaston-de-Foix-de-Candale*, Duc de Randan, Pair de France, Comte d'Astarac, fils de *Gaston-de-Foix*, Comte de Fleix, & de *Marie-Claire de Beaufremont*, Dame de Randan, Marquise de Senecey: elle mourut en couches, le 3 Août 1665, & fut inhumée à Sainte Geneviéve.

— 2. CATHERINE, morte jeune, en 1662.

— 3. Et N... d'Albert-d'Ailly, morte le 10 Février 1649.

XVI. CHARLES D'ALBERT-D'AILLY, (frere puîné de HENRI-LOUIS), Duc de Chaulnes, Pair de france, Chev.er des Ordres &c. né à Amiens, le 19 Mars 1625, baptisé le 15 Juin même année, par l'Evêque d'Amiens, eut pour parrein CHARLES I, Roi d'Angleterre, représenté par les Ducs de Chevreuse & de Buckingham, & pour marreine HENRIETTE DE FRANCE, Reine d'Angleterre, qui étoit alors à Amiens. Il fut d'abord Chevalier de Malte, obtint, en 1642, l'Abbaye du Gard, en Commende, quitta cet Ordre, & devint *Duc de Chaulnes* par la mort de ses deux freres aînés; il étoit Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, lorsqu'il fut fait Sergent de Bataille des Armées, le

6 Mai 1651, fut Maréchal-de-Camp, le 11 Septembre même année, & Lieutenant-Général en l'Armée de Picardie, pour commander sous le Duc d'*Elbeuf* & le Maréchal d'*Aumont*, par Lettres du 14 Juillet 1653, & en 1654, dans l'Armée de Flandres, sous les ordres du Vicomte de *Turenne*, Maréchal de France; fut reçu au Parlement, en qualité de Duc & Pair, le 27 Février 1655; Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1661; obtint la charge de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, le 30 Juillet 1664; fut envoyé trois fois Ambassadeur Extraordinaire à Rome pour l'élection des Papes CLÉMENT IX, en 1667, CLÉMENT X, en 1670, & ALEXANDRE VIII, en 1689; obtint pendant sa premiere ambassade une Bulle du Pape, portant ampliation de l'*Indult* en faveur du Parlement, qui, toutes les Chambres assemblées, arrêta, le 14 Décembre 1668, que le Duc de Chaulnes seroit remercié d'avoir procuré cette Bulle; ce qui fut exécuté par le Premier Président, dans une Séance publique, le 14 Février 1669; fut pourvu du Gouvernement & de la Lieutenance-Générale de la Province de Bretagne, le 24 Juillet 1670; ~~fut~~ nommé Plénipotentiaire pour la paix dans l'Assemblée qui se fit à Cologne, en 1673; ~~obtint le Gouvernement de la Province de Guyenne, le 26 Mars 1695. Il avoit~~ détermina, par ses sages négociations, le Pape INNOCENT XII, à faire satisfaction au Roi en 1690, & Sa Majesté rendit à Sa Sainteté le Comtat-Venaissin & la Ville d'Avignon, qui avoient été réunis à la Couronne, par Arrêt du Parlement, du 7 Octobre 1688; mourut le 4 Septembre 1698. Les services importans qu'il avoit rendus en plusieurs occasions à la Bretagne, porterent les Etats de cette Province à lui élever un monument dans l'Hôpital-Général de Rennes, où son cœur fut déposé; & le Parlement de Paris, en considération de ceux qu'il avoit reçus, envoya témoigner de sa part, par un Sécretaire de la Cour, ses regrets à la Duchesse de Chaulnes sur la perte du Duc ~~de Chaulnes~~ son mari; cette démarche du Parlement étoit alors sans exemple. Il avoit épousé, le 11 Avril 1655, *Elizabeth le Féron*, veuve de *Jacques de Stuert-de-Caussade*, Marquis de Saint Maigrin, Lieutenant-Général des Armées du Roi, tué en sa trente-neuvieme année, le 2 Juillet 1652, au combat de la Porte Saint-Antoine à Paris, qui, la veille de cette sanglante journée, avoit été déclaré Maréchal de France, & fut inhumé par ordre de Sa Majesté dans le Tombeau des Rois, à Saint-Denis; fille & unique héritiere de *Dreux le Féron*, Chevalier, Seigneur de Savigny & de Lormoy, Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire de la premiere Chambre des Requêtes du Palais, & de *Barbe Servien-de-Montigny*, remariée en secondes noces à *Pierre de Gruel*, Marquis de la Frette, Gouverneur de Chartres, Pays Chartrain & Pont-Saint-Esprit, pere des Seigneurs de la Frette, célébres par leur duel contre le Prince de Chalais & autres; & niéce d'*Oudard le Féron*, I du nom, & de *Jerôme le Féron*, I du nom, tous les deux Chevaliers, Seigneurs d'Orville & de Louvres, en Parisis, Conseillers d'Etat, Présidents au Parlement de Paris, & Prevôts des Marchands. Elle mourut le 6 Janvier 1699, n'ayant point eu d'enfans, & fut inhumée à côté du feu Duc de Chaulnes, son mari, en l'Eglise du Château de Pecquigny.

de sorte que

fait Gouvern.r de la Province de Guyenne, le 26. Mars 1695; &

Branche des Ducs DE LUXEMBOURG *&* DE PINEY, *sortis de la Maison* D'ALBERT.

XV. LÉON D'ALBERT, Seigneur de Brantes, au Comtat-Venaissin, Conseiller d'Etat d'épée, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de ses Ordres, ensuite Duc de Luxembourg, Prince de Tingry, Gouverneur de Blayes, &c. né à Mornas, en 1582, frere du Connétable DE LUYNES, & fils d'HONORÉ D'ALBERT, Seigneur de Luynes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel des Bandes Françoises, &c. & d'*Anne de Rodulf*; fut Capitaine d'une Compagnie au Régiment des Gardes en 1617; il en prend la qualité dans le contrat de mariage de CHARLES D'ALBERT, son frere. Il eut la charge de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, lorsqu'il fut reçu Chevalier de ses Ordres, le 31 Décembre 1619; peu de tems après il obtint le Gouvernement de Blayes, se distingua à l'attaque de Clerac en 1620, à la journée du Pas-de-Suze en 1639, & mourut à Paris le 25 Novembre 1630; son corps fut porté & inhumé aux Célestins d'Avignon, ses entrailles aux Célestins de Paris, dans la Chapelle de Luxembourg, & son cœur à Ligny. Il avoit épousé, le 5 Juillet 1620, *Marguerite-Charlotte*, Duchesse de Luxembourg & de Piney, fille de *Henri de Luxembourg*, Duc de Piney, Pair de France, & de *Madelene de Montmorency*, Dame de Thoré, à la charge de porter le nom & les armes de cette ancienne Maison. Le Roi renouvella en sa faveur le titre de *Duc de Luxembourg*, par Lettres du 10 du même mois. Sa veuve se remaria avec *Charles-Henri de Clermont-Tonnerre*, & mourut à Ligny, au mois de Novembre 1680. Les enfans de LÉON furent :

— 1. HENRI-LÉON, qui suit.

— 2. Et MARIE-LOUISE-CLAIRE, née en 1623, destinée à être Religieuse; elle fit profession en l'Abbaye-aux-Bois de Paris, fut ensuite nommée à la Coadjutorerie de l'Abbaye du Chapitre des Chanoinesses de Poussay, fit ses preuves, & fut reçue en 1665; dans la suite, s'étant fait relever de ses vœux, elle devint Dame du Palais de la Reine, sous le nom de *Princesse de Tingry*; donna, le 18 Mars 1699, sa démission de la Coadjutorerie en faveur de sa niéce *Angélique-Cunegonde de Montmorency-Luxembourg*, qui fut reçue Abbesse la même année, & qui quitta ensuite cette Abbaye, & épousa le Prince *de Neufchâtel*. La Princesse de Tingry mourut à Versailles, en 1706, & fut inhumée dans l'Eglise des Capucines de Paris.

XVI. HENRI-LÉON D'ALBERT, Duc de Luxembourg & de Piney, Pair de France, né le 5 Août 1630, trois mois & demi avant la mort de son pere, destiné à l'Etat Ecclésiastique, entra dans les Ordres Sacrés, fut connu sous le nom d'*Abbé de Luxembourg*, céda son Duché & tous ses biens à sa sœur utérine *Madelene-Charlotte-Bonne de Clermont-Tonnerre*, en considération de son mariage avec *Henri de Montmorency*, Comte de Boutteville, depuis Duc de Luxembourg, & Maréchal de

France. Il mourut le 19 Février 1697, & fut inhumé aux Céleſtins de Paris, dans la Chapelle des *Luxembourg*.

Branche des Seigneurs DE BOUSSARGUES, *Barons* DE MONTCLUS, *ſortis de la Maiſon* D'ALBERT.

XI. JEAN D'ALBERT, dit *le vieux* (*ſenior*), ſecond fils de THOMAS II, Pannetier du Roi CHARLES VII, & ſon Bailli d'épée du Vivarais & du Valentinois, & de *Raimaude Felix*, ſa premiere femme, Seigneur de Bouſſargues, Viguier pour le Roi des Villes & Baronie de Bagnols, ſur la démiſſion de ſon pere, le 17 Mars 1446, en prit poſſeſſion le 21 Juillet 1447, & épouſa, le 20 Février 1452, *Catherine de Beziers*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Julien, Viguier Royal de la ville du Pont-Saint-Eſprit, & de Noble *Jeannette Rochi*, dont il eut :

1. THOMAS III, qui ſuit.

2. Et THIBAUT, auteur de la branche des *Barons de Montclus*, Seigneurs de *Saint-André* & de *Montdragon*.

XII. THOMAS D'ALBERT, III du nom, Seigneur de Bouſſargues, rendit hommage au Roi pour cette Seigneurie, le 8 Avril 1499; après la mort de JEAN D'ALBERT, ſon oncle, Prevôt & Maître des cérémonies de l'Ordre du Roi, il eut, dans le partage de ſes biens, la Baronie de Montclus, qu'il céda enſuite à ſon frere THIBAUT; il fit ſon teſtament le 24 Janvier 1518, & fut marié trois fois, 1°. le 7 Février 1486, avec *Catherine Ebrard*, veuve de *Simon de Valaurie*, & fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Julien-de-Peyrolas, & d'*Armande Corderii*; 2°. le 30 Novembre 1503, avec *Marthe de Porcelet*, fille d'*André*, Seigneur de Maillane, Fos, &c. & de *Raimonde de Boche*; & 3°. avec *Alix d'Urre*, fille de *Jean*, Seigneur de Teſſieres & de Venterol, & de *Mainardé de Sainte Jalle*. Il lui donna, par ſon teſtament, l'uſufruit & l'adminiſtration de tous ſes biens.

Les enfans du premier lit ſont :

1. ARMANDE, mariée à *Jean Petiti*, qui fut Juge de la ville de Bagnols, & dont le frere *Guillaume Petiti* fut Confeſſeur & Prédicateur du Roi FRANÇOIS I, & depuis Evêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux en 1532.

2. CATHERINE, mariée à *Pierre d'Agrain*, dit *de Bagnols*; elle en étoit veuve le 19 Avril 1537.

3. CLAUDE, mariée le 28 Novembre 1518, à *François de Fienne*.

Du ſecond lit il eut :

4. GABRIELLE, mariée le 21 Février 1523, à *Antoine de Banne*, Seigneur d'Avejan : le Comte d'*Avejan*, Commandant des Mouſquetaires Gris, étoit de leurs deſcendans.

Et du troiſieme lit :

5. ANTOINETTE, inſtituée héritiere par le teſtament de ſon pere, avec ſubſtitution à LOUISE, ſa ſœur, en cas de mort ſans enfans; elle mourut ſans alliance.

6. LOUISE, qui ſuit.

— 7. Et JEANNE, mariée, le 20 Novembre 1531, à *Antoine de Vezenobres*, Seigneur de Ferrieres, Viguier de Sauve, dans le Diocèse de Nîmes.

Il eut une bâtarde, nommée *Toinette*, rappellée dans le testament de son pere.

XIII. LOUISE D'ALBERT, Dame de Boussargues, substituée à sa sœur ANTOINETTE par le testament de son pere, est rappellée dans celui de LOUIS D'ALBERT, son cousin, du 15 Juin 1544. Elle fut mariée deux fois : elle épousa, 1°. le 18 Septembre 1531, *Jean de Montfaucon*, Seigneur de Conilhac, fils de *Guerin*, Seigneur de Roquetaillade. De ce mariage elle eut un fils, nommé *Jean*, à qui elle donna, le 9 Mai 1569, la Seigneurie de Boussargues, qui fut ensuite portée dans la famille de *Volgué*, par le mariage de *Dorothée de Montfaucon*, fille de *Jean*, avec *Melchior de Volgué*. LOUISE, étant devenue veuve, se remaria, le 3 Novembre 1542, avec *André de Ragouse*, Chevalier, Seigneur de Com, & en partie de Saint-Jean-d'Aiguise, en Champagne, Lieutenant de Haroncourt, au Gouvernement de la Chapelle, en Thiérache, & Enseigne de la Compagnie du Duc d'Estampes.

Branche des Barons DE MONTCLUS, Seigneurs de Saint-André, & de Montdragon, sortis de la Maison D'ALBERT.

XII. THIBAUT (*Theobaldus*) D'ALBERT, dit *de Bagnols*, Baron de Montclus, Seigneur de Saint-André-d'Oleyrargues, second fils de JEAN-D'ALBERT, dit *le vieux*, Seigneur de Boussargues, & de *Catherine de Béziers*, accepta, le 17 Novembre 1496, la déclaration des biens d'un de ses vassaux, conjointement avec *Antoine de Bagnols*, son beau-pere, dans laquelle ils se disent Seigneurs de Saint Michel-d'Euzet, de Saint Gervais & de Saint-André-d'Oleyrargues. Il rendit hommage au Roi, & reconnut tenir de lui les censives qu'il prend dans la ville de Bagnols. Il est dit Seigneur du Pin, de Saint-André-d'Oleyrargues, de Gabrieres, & Coseigneur de Sabran, dans un acte de vente du 25 Septembre 1510; il fit son testament le 29 Janvier 1526, & fut marié deux fois : 1°. le 23 Novembre 1486, avec *Michelette de Bagnols*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Michel-d'Euzet, Coseigneur de Saint-Laurent-de-Cornols, Saint-Gervais, la Roque, Cocols, & d'*Armande Rainaud-de-Dieu* (*de Deo*), dont il eut deux fils, morts en bas âges; & 2°. avec *Gabrielle*, fille d'*Etienne*, Seigneur de *Montdragon*, de l'ancienne Maison de *Montdragon*, & de *Louise de la Baume-Suze*. Il l'établit, par son testament du 29 Janvier 1526, tutrice & administratrice de ses enfans, qui furent :

— 1. PAUL, qui suit.

— 2. EDOUARD, dont il sera parlé après son frere aîné.

— 3. MARGUERITE, qui se fit Religieuse, & passa le 24 Avril 1565 un bail à ferme, où elle est dite *Prieure de Notre-Dame de Valsauve-lez-Verdfeuil, & du Monastere de Saint-Denis de la ville de Bagnols* : elle avoit été faite Prieure perpétuelle de ce Monastere après *Anne de Montdragon*, sa tante maternelle. Elle fut nommée, en 1566, à l'Abbaye de

Saint Pierre-du-Puy, de la ville d'Orange, & de Sainte-Marie-des-Plans, dont elle donna sa démission en faveur de sa sœur, en 1591. — 4. Louise, mariée en premieres noces à *Jean-Pierre de Sades*, Baron de Romanil & de la Goy; & en secondes noces, le 6 Janvier 1555, à *François de Mistral*, Baron de Dons & de Croze, Seigneur de Mirabel. — 5. Et Anne, dite *Mademoiselle de Saint-André*, qui fut d'abord Religieuse au Monastere de Valsauve-lez-Verfeuille; suivit ensuite sa sœur dans celui de la ville d'Orange, dont elle fut Abbesse, en 1591, sur sa démission.

XIII. Paul d'Albert, dit de Montdragon, suivant l'obligation de porter le nom & les armes de cette ancienne Maison, que lui imposa *Amauri de Montdragon*, oncle maternel, en l'instituant son héritier par son testament du 19 Mai 1541, fut Seigneur de Montdragon, de Barbantanne, de Darboux, &c. Il servit avec son cousin Léon d'Albert, Seigneur de Luynes, dans l'armée qu'on envoya en Piémont; donna, en 1544, à la bataille de Cérisolles, où son cousin fut tué, des preuves d'une grande valeur, qu'il a soutenue dans les guerres du Comtat-Venaissin, de Languedoc & de Provence; se trouva au combat donné près Louveze, à celui de Vauréas, & avec le Capitaine Saint-André, son frere, à celui de Saint-Gilles, en 1562; à la prise de plusieurs places & postes, que les Huguenots défendirent avec la plus grande opiniâtreté. Le Maréchal de la *Vieilleville* s'étant rendu à Avignon, en 1563, pour traiter de la paix, Montdragon, dit *Peruzzi* dans ses mémoires, fut un des Seigneurs qu'il nomma pour en régler les articles dans l'assemblée qui fut tenue dans le Palais d'Avignon. Charles IX ayant égard *aux bons & grands services que son amé & féal Paul de Montdragon avoit ci-devant faits aux feus Rois, ses prédécesseurs & à lui, à son avenement à la Couronne, ainsi qu'il fait & continue encore; desirant iceux reconnoître envers ledit Seigneur, & l'approcher de sa personne avec état & qualités honorables, & correspondantes à ses vertus & mérites, le retient en l'état de Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, par lettres du 21 Décembre 1564.* Il fut nommé Chevalier de l'Ordre du Roi, en 1568; fit son testament le 9 Novembre 1592: il y est qualifié de *puissant Seigneur Paul de Montdragon*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes-d'armes des Ordonnances du Roi, Seigneur de Montdragon & de Barbantanne. Il fit un legs à *Jeanne de Tende*, son épouse, dont il n'avoit point d'enfans; & institua pour son héritier, Paul de Mistral, Baron de Dons, son neveu, fils de sa sœur Louise d'Albert.

XIII. Edouard d'Albert, dit de Saint-André, frere de Paul d'Albert-de-Montdragon, lui fut substitué par le testament de son pere; il étoit Seigneur de Saint-André, Coseigneur du Pin, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Aigues-Mortes, & Capitaine de la Tour de la Carbonniere, sur la révocation du Capitaine *Pierre d'Aise*, par lettres du 7 Mars 1560. Il fut mis en possession de cette charge, par lettres de commission du Vicomte de *Joyeuse*, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, du 22 Mars; & le 23 Mars 1566, il obtint la charge de Capitaine d'une bande de cinquante hommes de pied

Arquebusiers, pour tenir garnison dans la ville & château d'Aigues-Mortes. Il servit dans les guerres du Comtat-Venaissin, de Languedoc & de Provence. Il se trouva, en 1568, au siége de Mornas, qui fut emporté d'assaut. Il y étoit avec le Capitaine Luynes, son neveu, qui, la même année, fut fait Gouverneur de Beaucaire. En 1569, il battit plusieurs fois les partis des ennemis qui dévastoient les avenues & les territoires de Lunel, de Montpellier, &c. contribua à la levée du siége d'Alais, & ravitailla ensuite cette place. Avec un camp volant de quatre mille hommes & trois cens chevaux, & avec l'artillerie qu'il fit venir d'Aigues-Mortes, il attaqua Combas, & l'emporta d'assaut. Il donna une commission, le 12 Janvier 1569, à *Erasme du Rahous*, Enseigne de la Compagnie de Saint-André; il y est qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi*, Commandant au Bas Languedoc, en l'absence du Vicomte de *Joyeuse*: Cette Commission est scellée de ses armes qui sont *un Lion, avec deux burelles pour brisure*; il fut tué au mois de Novembre 1569, étant venu pour défendre la ville de Nîmes, que les Protestans avoient surprise. Il avoit épousé, le 29 Juin 1564, *Marguerite de Bourdicq*, fille de *Pierre*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Saint-Montan, Capitaine du Château de Moulins, & Gouverneur de Montpellier, & de *Françoise de Gaudete-des-Urcieres*, dont il eut Marguerite, qui suit.

XIV. Marguerite d'Albert, Dame de Saint-André, est qualifiée dans son contrat de mariage, du 10 Janvier 1588, fille de puissant Seigneur feu Edouard d'Albert, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Aigues-Mortes, &c. & de Dame *Marguerite de Bourdicq*. Elle épousa *Charles d'Audibert*, fils de puissant Seigneur *Gabriel d'Audibert*, Seigneur de Lussan; ~~leurs enfans furent~~ en eut un fils et deux filles.

1. Jacques, qui suit:
2. Madelene, mariée à *Denis de Barjac*, Seigneur de Rochegune.
3. Et Gabrielle, mariée le 1 Juin 1612, avec *Jacques II*, Baron de *la Fare*, bisayeul du Maréchal de la Fare, Chevalier des Ordres du Roi, & Chevalier d'honneur de feu Madame la Dauphine, Princesse de Saxe.

Jacques d'Audibert, I du nom, Comte de Lussan, épousa, le 20 Juillet 1628, *Jeanne de Grimoard-de-Beauvoir-du-Roure*, dont plusieurs enfans, & entr'autres, Jean, qui suit:

Jean d'Audibert, fut premier Gentilhomme de la Chambre du Prince de Condé, Chevalier des Ordres du Roi, en 1688, & marié à *Marie-Françoise de Raimond-de-Brignon*, dont il n'eut qu'une fille.

Marie-Gabrielle d'Audibert, mariée, 1°. sans enfans, en 1700, à *Henri de Fitz-James*, Duc d'Albermale, fils naturel de Jacques II, Roi d'Angleterre, & frere du Maréchal de Barwick; et 2°. avec Milord *Jean Drummond*, Duc de Melfort, Ecossois, dont elle a eu:

1. Jacques, Duc de Melfort, Comte de Lussan, marié à *N... Bérenger*.
2. Louis, Comte de Melfort, Colonel du Régiment Royal-Ecossois, & Maréchal-de-Camp, en 1761.
3. Et Jean, Comte de Melfort, Capitaine des Gardes de la Couronne de Pologne.

Généalogie dressée sur les titres communiqués.

ALBERT

ALBERT ou ALBERTI : famille originaire de Nice, qui a toujours été mise au nombre des plus illustres de cette ville. Elle a pour auteur, Guy ou Guido Alberti, Seigneur de Thou, qui vivoit en 1362, sous le regne de la Reine Jeanne. Cette famille subsiste dans les enfans de Michel, Seigneur de Montravail & de Saint-Hippolite, Conseiller en la Cour des Comptes de Provence, qui sont trois fils, dont un Chanoine de Saint-Victor de Marseille; & l'aîné, nommé Antoine, Seigneur de Montravail & de Saint-Hippolite, marié en 1747 à *Thérese d'Isoard-de-Chenerilles*, dont il a postérité.

Les armes: *de gueules à trois croissans d'or.*

Il y a encore deux familles nobles en Provence du nom d'Albert.

La premiere est celle des Seigneurs de Seillans, habituée à Barjols, qui tire son origine d'Antoine d'Albert, Contrôleur-Général des Finances, qui acquit la terre de Regusse en 1564. Sa postérité subsiste dans Louis-François d'Albert, Officier des Vaisseaux du Roi, marié en 1742, à *Louise-Elizabeth de Seytres-de-Caumont*, dont il a trois filles en bas âge.

Les armes : *échiqueté d'or & d'azur, au chef d'argent, chargé de trois demi-vols de sable.*

La seconde, originaire d'Aubagne, y subsiste encore aujourd'hui: elle a pour tige Joseph d'Albert, marié en 1558, à *Marguerite de Bausset.* Il fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; en 1610 il fit ériger en arriere-fief une maison de Campagne qu'il avoit au terroir d'Aubagne, sous le nom de Roquevaux. *Nouvel armorial de Provence, Tom. I.*

Les armes d'Albert, Seigneur de Roquevaux, sont : *d'azur, à quatre chaînes d'or, mouvantes des quatre angles de l'écu, & liées en cœur à un anneau d'argent.*

ALBERTAS ou ALBERTAZZO : Maison originaire d'Italie, que *Léandre Alberti* & *Equicola* font descendre des Princes souverains de Luques, Parme & Régio, comme l'a observé *Tristan l'Hermite.*

Pour ne rien dire sur cette maison qui ne soit certain, nous n'en commencerons la généalogie qu'à Antoine qui suit :

I. Antoine Albertas, pour se soustraire aux violences qu'exerçoient en Italie les Guelphes & les Gibelins, qui étoient continuellement en guerre, vint s'établir en France l'an 1360, au tems que le Pape Innocent VI siégeoit à Avignon, & sous le regne de le Reine Jeanne de Naples, comme l'a remarqué *Nostradamus*, dans son histoire de Provence. Antoine Albertas avoit pris pour sa devise particuliere, ces paroles de Virgile : *fata viam invenient.* Il fixa son séjour à Apt, où il fit bâtir une maison que ses descendans ont vendue (*a*). Il épousa, le 16 Février 1365,

(*a*) Au bout d'une galerie il avoit fait graver l'inscription suivante : *Antonius Albertazzius, natione Italus patriâ, Albensis, ex Nobilibus Albertasiis, Montis-Lupi Dominis, ortus, has Ædes erexit; primusque Albertassiam gentem ex Italiâ in Provinciam traduxit, anno Domini 1360.* Lorsqu'il fallut rebâtir cette maison en 1693, on fit, le 12 Août de la même année, une enquête qui constate que l'inscription qu'on vient de rapporter, subsistoit dans son entier.

Allacette de Simiane, issue des anciens Souverains de Forcalquier. Il mourut sans enfans en 1422, & par son testament du 29 Avril 1415, il institua son héritier JEAN, qui suit, fils de son frere ALBERT ALBERTAS.

II. JEAN ALBERTAS, héritier & neveu d'ANTOINE, épousa, le 28 Avril 1406, *Catherine*, fille de *Louis de la Roque*. Peu de tems après il quitta Apt, & vint s'établir à Marseille, où il mourut en 1455, laissant de son mariage, entr'autres enfans :

1. ANTOINE, qui suit.

2. SUFFREN, tige de la branche des Seigneurs de Villecroze, éteinte au huitiéme degré dans les enfans de JEAN-AUGUSTIN D'ALBERTAS, qui furent VICTOIRE, mariée à *César de Sabran*, Seigneur de Chantereine; & GASPARD, Chevalier de Malte. Leur mere étoit *Julienne de Forbin*, des Seigneurs de Solliers.

3. BAUDET, qui prit la Tonsure à Apt en 1433.

4. ISNARD.

5. Et BAUDOUIN, auteur de la branche de Géménos, qui subsiste & est rapportée ci-après.

III. ANTOINE, II du nom, épousa, le 4 Mars 1458, *Jeanne*, fille de *Baudet de Salle*, Seigneur d'Eyguieres. Il eut de ce mariage :

1. COLIN, qui suit.

2. HONORADE, Abbesse du Monastere Royal de Sainte-Croix d'Apt, morte en 1518.

3. Et ANNE, mariée à *Nicolas des Rolland*, Seigneur de Réauville.

IV. COLIN D'ALBERTAS, épousa *Hélene de Sade*, sa parente, de laquelle il eut, entr'autres enfans, CLAUDE, qui suit :

V. CLAUDE D'ALBERTAS, épousa *Madelene*, fille d'*Eléonor de Côme*, Seigneur d'Auribeau, & eut, entr'autres enfans :

VI. GASPARD D'ALBERTAS, qui épousa, le 13 Février 1615, *Felice de la Broca*, dont il eut huit enfans, tous morts sans postérité.

Branche des Seigneurs DE *GÉMÉNOS.*

III. BAUDOUIN, cinquiéme fils de JEAN ALBERTAS, épousa le 19 Février 1452, *Billone de la Cépède*; il en eut :

1. SURLÉONS D'ALBERTAS, qui, s'étant signalé dans le service du Roi & dans celui du Saint-Siége, obtint d'ALEXANDRE VI une Bulle confirmée par le Pape LÉON X, tant pour lui que pour sa famille, qui leur donne pouvoir de choisir un Prêtre ou Religieux pour les absoudre de leurs péchés, même des cas réservés, de manger de la viande les jours d'abstinence, & d'avoir un Autel portatif; cette Bulle est datée du 8 Mars 1495. SURLÉONS fit entrer son frere ANTOINE dans le dessein d'aller à la conquête de Naples; ils armerent deux Gallions, & SURLÉONS, ayant été tué dans cette expédition, fit son frere son héritier, par testament du 2 Juin 1502.

2. ANTOINE, qui suit.

3. CATHERINE, mariée le 16 Juin 1488, à *Jacques d'Escales*, Seigneur de Bras, ayeul du premier Président de Provence.

IV. Antoine d'Albertas fut fait premier Consul de Marseille en 1511. La prudence avec laquelle il se conduisit dans cet emploi, engagea Louis XII à lui donner une galere entretenue qu'il posséda jusqu'à sa mort. Il eut de son mariage avec *Aimare de la Cépède*, qu'il épousa sur une dispense donnée par le Vice-Légat d'Avignon en 1506:

1. Pierre, qui suit.

2. George, qui, ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut pourvu de plusieurs Bénéfices, & mourut à Reims chez le Cardinal de Lorraine.

3. Henriette, mariée à *Vincent de Forbin*, Seigneur de la Fare.

4. Et Louis d'Albertas.

V. Pierre d'Albertas fut premier Consul de Marseille en 1542. Le Roi Charles IX, ayant une confiance particuliere en sa fidélité, lui donna le Gouvernement des affaires les plus importantes de la ville de Marseille. Il mourut le 16 Décembre 1584, laissant de *Marquise de Vinto*, qu'il avoit épousée le 31 Mai 1554:

1. Antoine-Nicolas, qui suit.

2. Et Aimare, mariée en premieres noces à *François de Jarente*, Baron de Senas, le 6 Octobre 1570; & en secondes noces, le 26 Juillet 1579, à *Jean de Castellanne*, Seigneur de Saint-Julien-d'Esparron.

VI. Antoine-Nicolas d'Albertas, commença de porter les armes de bonne heure. Son esprit éclairé le fit entrer dans les négociations les plus importantes de sa Province. Il fut député de la Noblesse de Marseille aux États de Blois tenus en 1588. Le Roi, congédiant tous les députés du Royaume, après la mort du Duc de Guise, lui commanda de suivre la Cour. Il se trouva à Saint-Cloud lors du siége de Paris, & ne quitta point le service de ce Prince que pour entrer dans celui de Henri-le-Grand en 1595; il fut pourvu d'une charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & eut commission la même année de lever une Compagnie de deux cents hommes-d'Armes au service du Roi. Il fut cinq ou six ans Syndic de la Noblesse, & plusieurs fois député en Cour. Il mourut le 25 Février 1611, laissant de son Mariage avec *Marguerite de Riqueti-Mirabeau*, qu'il avoit épousée le 10 Novembre 1596, entr'autres enfans:

1. Pierre, Seigneur de Géménos, Villegénie, &c. lequel, après avoir servi dès l'âge de quinze ans & s'être signalé dans les guerres de Languedoc & d'Italie, acheta une Charge de Maître des Requêtes. Il épousa, 1°. *Elizabeth de Vendestraden*, d'une très-illustre famille de Flandres, de laquelle il eut Thomas, mort sans enfans; 2°. le 17 Octobre 1683, *Jeanne de Rhodis*, dont il n'eut point d'enfans, & décéda en 1684.

2. Charles, mort sans enfans.

3. Sébastien, Conseiller au Parlement d'Aix, mort en 1651, ayant laissé un fils nommé Jean-Baptiste, mort sans enfans.

4. Surléons, Chevalier de Malte, lequel quitta la Croix & se maria avec *Françoise Dumas-de-Castellanne*, & forma par ce mariage la branche des Seigneurs d'Albertas de-Jouques, divisée à Marseille & à Aubagne, ci-après rapportée.

R ij

5. ANTOINE, qui suit.

6. MARGUERITE, mariée à *Alphonse du Rouve.*

7. MARQUISE, alliée à *Louis de Berton-de-Crillon.*

8. Et GENEVIEVE, Religieuse au Monastere d'Hyeres.

VII. ANTOINE D'ALBERTAS, Seigneur de Saint-Maime, après avoir long-tems servi dans les armées, se retira en Provence, où il épousa, le 23 Juillet, 1638, *Marquise de Vento.* Il fut Syndic de la Noblesse en 1639, & eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. PIERRE, reçu Chevalier de Malte en 1682, Commandeur de Saint-Felix, & Grand-Bailli de Manosque, mort Grand-Prieur de Saint-Gilles, le 4 Avril 1750.

2. FRANÇOIS, aussi Chevalier de Malte, qui fut tué sur une des Galeres du Roi.

3. SURLÉONS, qui épousa, en 1672, *Madelene Humbert*, de laquelle il n'eut qu'une fille, mariée à *Joseph-François de Glandeves*, Seigneur de Cuges, le 28 Octobre 1691.

4. MARC-ANTOINE, qui suit.

5. THÉRESE, mariée le 8 Mars 1670, au Baron de *Bras* & d'*Ausonis.*

6. Et JEANNE, Religieuse à Hyeres.

VIII. MARC-ANTOINE D'ALBERTAS, reçu Lieutenant des Vaisseaux du Roi, par brevet du 19 Janvier 1669, marié le 3 Août 1673 à *Madelene de Séguiran*, est mort Capitaine des Vaisseaux du Roi. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. ANTOINE, surnommé le Chevalier de Dauphin, reçu Chevalier de Malte en 1690, qui a servi sur les Vaisseaux du Roi en qualité de Lieutenant ; en 1752 Grand-Commandeur & Économe de l'Ordre de Malte.

2. HENRI-RAYNAULD, qui suit.

3. Et GABRIELLE, veuve de *Gaspard de Lombard-de-Castellet*, second Président en la Cour des Comptes de Provence.

IX. HENRI-RAYNAULD D'ALBERTAS, né le 22 Mai 1674, reçu premier Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 13 Février 1708. Il avoit épousé, le 10 Août 1715, *Louise de Coret-de-Marignane*, fille de *Joseph-Gaspard de Coset*, Marquis de Marignane, Gouverneur des Isles Port-Cros, & de *Diane-Marie de Crussol-d'Uzès-de-Saint-Sulpice.* Sa femme est morte le 14 Août 1722, & lui décédé le 28 Janvier 1746, laissant pour enfans :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit.

2. JOSEPH-MARIE-PIERRE-MARGUERITE, Chevalier de Malte & ancien Lieutenant aux Gardes-Françoises.

3. Et NICOLAS-PIERRE-GABRIEL, aussi Chevalier de Malte & Capitaine dans le Régiment de Rouergue, encore vivant.

X. JEAN BAPTISTE D'ALBERTAS, Chevalier, Marquis de Boue, Baron de Dauphin & de Saint-Maime, Comte de Ness, Seigneur de Péchauris, Géménos, Cousonoves, & autres lieux, fut reçu Conseiller

en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 12 Octobre 1737, & premier Président de la même Cour le 11 Mars 1745. Il a épousé, le 28 Avril de la même année, *Marguerite-Françoise de Montullé*, fille de *Jean-Baptiste de Montullé*, Conseiller au Parlement de Paris. Il a actuellement de ce Mariage :

1. JEAN-BAPTISTE-SUZANNE, qui a eu l'agrément du Roi pour la même place de premier Président en la Cour des Comptes, aides et finances de Provence, le 28. Mars 1775.
2. Et JEANNE-CHARLOTTE.

Branche des Seigneurs DE JOUQUES, *divisée à Marseille & à Aubagne.*

VII. SURLÉONS D'ALBERTAS, quatriéme fils d'ANTOINE NICOLAS, & de *Marguerite de Riqueti-Mirabeau*, après avoir quitté la Croix de Malte, se maria le 7 de Juin 1636, à *Françoise Dumas-de-Castellanne*. Il eut entr'autres enfans :

1. JEAN-LOUIS-BACQUI-PIERRE, Seigneur de Péchauris, mort sans enfans.
2. JOSEPH-ANTOINE-MARGUERITE.
3. SURLÉONS, qui a formé la branche des Seigneurs de Jouques, établie à Aubagne.
4. Et MICHEL-JULES, qui suit.

VIII. MICHEL-JULES D'ALBERTAS fut reçu Chevalier de Malte le 3 Avril 1658 : il quitta la Croix & se maria le 25 Novembre 1691, à *Aymare de Villages*. Il eut de son mariage :

1. PIERRE L'ANGE, reçu Chevalier de Malte le 11 Avril 1712.
2. Et MICHEL-GASPARD, qui suit.

IX. MICHEL-GASPARD, se maria le 25 Novembre 1716, à *Claire de Candole*. Il a de ce mariage :

1. THERESE-PIERRE-POMPONNE, Chevalier de Malte, reçu le 15 Mars 1728.
2. LOUIS-CHARLES.
3. ALFONSE-RODOLPHE, reçu Chevalier de Malte le 26 Août 1751. Ils sont tous trois employés au service de la Marine.
4. MICHEL-GASPARD, Chanoine de l'Abbaye Saint-Victor de Marseille.
5. AIMARE-BIBIANNE-MARIANNE, alliée avec *François-Xavier de Fontierme*, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence.

Les armes de la Maison d'ALBERTAS sont : *de gueules, au loup ravissant d'or*; cimier, *deux chiens courans, issans & affrontés au naturel*; supports, *deux chiens de même*; devise, *deux flambeaux posés en sautoir, tortillés de méches allumées*, avec ces paroles : *talis noster amor*. Ces armes sont écartelées des Maisons de *Simiane*, *Castellanne*, *Forcalquier*, & *Glandeves*, dans lesquelles cette famille a fait alliance. *Nouvel Armorial de Provence, par* Artefeuil & Moreri, *édition de 1759.*

—ALBON, dans le Lyonnois : ancienne Maison qui subsiste encore en différentes branches.

I. ANDRÉ D'ALBON, Seigneur de Curis au Mont-d'Or près de Lyon, vivoit en 1250 & 1290. Il épousa, 1°. *Sibille*, fille de *Pierre*, Seigneur de Moissons ou Moiffons (*Moreri* écrit l'un & l'autre) en Dauphiné, & d'*Anne de Vassalieu*; 2°. *Marguerite de Sur*, dont il eut un fils posthume. Ses enfans du premier lit furent :

1. GUY, qui suit.

2. GUILLAUME, qui fit la tige des Seigneurs de *Baignols*, rapportée ci-après.

3. Et HENRI, qui fit la branche des Seigneurs de *Pouillenai*, aussi mentionnée ci-après.

II. GUY D'ALBON, Seigneur de Curis, *Courier* ou *Juge* de la ville de Lyon, vivoit encore en 1331. Il épousa, le 28 Décembre 1288, du vivant de son pere, *Marguerite d'Yoing*, Dame de Saint-Forgeux & de Saint-Romain, fille d'*Etienne*, Seigneur de Châtillon-d'Azergues, de Baignols, Saint-Forgeux, &c. & d'*Artaude de Roussillon*, dont il eut :

1. JEAN, Camérier de l'Eglise de Saint-Paul de Lyon.

2. HENRI, qui suit.

3. LOUIS, Chanoine de Troyes.

4. GUY, Chevalier de Rhodes.

5. AGNÈS, mariée en 1303 à *Jean d'Azergues*, dit *de Faverges*.

6. SIBILLE, alliée en 1305 à *Guichard*, Seigneur de Montaigni.

7. Et CHARLOTTE, qui épousa en 1313 *Gaudemar de Revois*, Seigneur de Rail.

III. HENRI D'ALBON, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, Capitaine de Penne d'Agénois en 1343, fit son testament le 11 Août 1361 en allant à l'armée. Il épousa, par contrat du 21 Novembre 1327, *Blanche Richarde-de-Saint-Priest*, veuve d'*Amé*, Seigneur de Laire, & fille de *Gilles Richard*, Seigneur de Saint-Priest en Dauphiné, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui suit.

2. HENRI, Religieux de l'Abbaye de l'Isle-Barbe.

3. GILLES, Chanoine & Sacristain de l'Eglise de Lyon pendant 40 ans, mort en 1427.

4. AYNARDE, alliée à *Hugues*, Seigneur de Trazette en Beaujolois.

5. Et AGNÈS, mariée en 1349 à *Mathieu de Talaru*, Seigneur de la Grange & de Nouailli.

IV. GUILLAUME D'ALBON, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, fit son testament l'an 1404. Il épousa, l'an 1373, *Alix*, fille de *Hugues*, Seigneur de l'Espinasse & de Saint-André près de Roanne, à condition que le second fils de son mariage porteroit le nom de *l'Espinasse*, & seroit Seigneur de Saint-André. Il laissa de ce mariage :

1. GUICHARD, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, qui servit l'an 1413 en l'armée levée contre le Duc de Bourgogne, & fut l'un des députés que le Roi envoya à Chambéri en 1423 pour traiter de la paix avec le Duc de Bourgogne. Il épousa, l'an 1400, *Philiberte de Sémur*, Dame d'Oulches, fille de *Gauvignon*, Seigneur d'Oulches, & de *Jeanne de Cerci*, Dame de Savigni, dont il eut vingt enfans, morts au berceau,

ce qui l'engagea à marier ses neveux, & à leur partager ses biens l'an 1440

2. JEAN, qui suit.

3. GUILLAUME, Prieur de Montrotier, Abbé de Savigni en 1415, mort l'an 1455.

4. HENRI, Chantre & Chanoine de Lyon, député au Concile de Constance.

5. RENAUD, Chanoine & Camérier de l'Eglise de Lyon.

6. BLANCHE, Prieure de Saint-Simphorien de Nevers.

7. PERRONNE, Abbesse de Saint-Pierre de Lyon en 1435.

8. MARGUERITE, Religieuse à Saint-Pierre de Lyon, & Prieure d'Arendon, morte le 18 Juin 1429.

9. CATHERINE, morte jeune.

10. ALIX, mariée à *Antoine de Talaru*, Seigneur de la Grange & de Nouailli.

11 & 12 JEANNE & JEANNETTE, mortes jeunes.

V. JEAN D'ALBON, dit *de l'Espinasse*, Seigneur de Saint-André, &c. né en 1374, fut obligé de prendre ce nom comme second fils de ses pere & mere; ce qui avoit été stipulé par leur contrat de mariage. Il fut Capitaine-Châtelain de Bressenai, & servit dans l'armée du Roi contre les Anglois & les Bourguignons, desquels il demeura prisonnier en 1417. Pendant sa prison, le Chapitre de Lyon l'élut en 1420 Bailli & Gouverneur de toutes les terres de l'Eglise de Lyon; il tint ce Bailliage & Gouvernement jusqu'à sa mort, & fit son testament le 22 Septembre 1442. Il épousa *Guillemette de Laire*, fille de *Rodolphe de Laire*, & de *Béatrix de Balzac*, Dame de Cerzieu, dont il eut:

1. GUILLAUME, II du nom, qui suit.

2. GUICHARD, Chanoine & Comte de Lyon en 1443, & Chantre en 1461.

3. JEAN, Abbé de Savigni après la mort de son oncle, en 1455.

4. GILLES, qui fit la branche des Seigneurs *de Saint-André*, rapportée ci-après.

5. Et GUICHARDE, Abbesse de Saint-Pierre de Lyon.

VI. GUILLAUME D'ALBON, II du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, &c. né en 1418, fit son testament en 1488. Il épousa, le 21 Février 1436, *Marie de la Palisse*, Dame de Chazeul, fille aînée d'*Antoine*, Seigneur de Chazeul, & d'*Annette de Chauvigni*, dont il eut:

1. GUILLAUME D'ALBON, III du nom, Seigneur de Curis & d'Oulches, mort en 1471 sans enfans de *Marguerite de Lévis*, fille d'*Eustache*, Seigneur de Quélus, & d'*Alix*, Dame de Cousan, qu'il avoit épousée en 1471.

2. HENRI, II du nom, qui suit.

3. FRANÇOIS, Abbé de Savigni en 1493, mort en 1520.

4. ANTOINE, Religieux de Savigni, Prieur de Saint-Clément.

5. Et CATHERINE, née en 1424, mariée 1°. en 1463 à *Claude de Lavieu*, Seigneur de Porcins; 2°. à *Jean de Bourguignon*, Sécretaire du Chapitre de Lyon.

VII. HENRI D'ALBON, II du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, de Curis, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, né le 23 Juin 1447, servit le Roi dans les guerres du Comté de Bourgogne en 1479, & mourut en 1502. Il épousa, du vivant de son pere, le 28 Décembre 1475, *Anne de Montmorin*, fille de *Charles*, Seigneur de *Montmorin*, & de *Philippe de l'Espinasse*, dont il eut :

1. JEAN, mort jeune.

2. GUILLAUME, IV du nom, qui suit.

3. ANTOINE, Chanoine, puis Prevôt & Doyen de l'Eglise de Lyon, & Abbé de l'Isle-Barbe, mort en 1525.

4 & 5. SIBILE & MARIE, Religieuses à Saint Pierre de Lyon.

6. GUILLEMETTE, mariée à *Israël de la Tour*, Seigneur de Saint-Vidal.

7. Et GUICHARDE, alliée l'an 1500 à *François de Sassenage*, Seigneur du Pont-du-Royans, mort en 1523.

VIII. GUILLAUME D'ALBON, IV du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, de Curis, de Chazeul, &c. Gentilhomme de la Maison du Roi, & Lieutenant des cents Gentilshommes en 1555, fit son testament en 1560. Il épousa, par contrat du dernier Août 1505, *Gabrielle de Saint-Priest*, fille de *Jean*, Baron de Saint-Chamond, & de *Jeanne de Tournon*, dont il eut :

1. ANTOINE D'ALBON, Archevêque d'Arles, puis de Lyon, mort le 24 Septembre 1574.

2. CLAUDE, qui suit.

3. HENRI, Chanoine & Camérier de l'Eglise de Lyon, Prevôt de l'Isle-Barbe, & Abbé de Saint-Sauveur de Lodève.

4. RENÉ, Chanoine & Comte de Lyon.

5. BERTRAND, qui a fait la branche des Comtes de Saint-Forgeux, rapporté ci-après.

6. ANNE, mariée 1°. en 1526 à *Hector l'Hermite*, Seigneur de la Faye; 2°. à *Jean Maréchal*, Seigneur de Fourchaut; 3°. à *Jean de Marconnay*, Seigneur de Montare.

7. GUICHARDE, alliée à *Pierre d'Espinac*, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Bourgogne.

8. FRANÇOISE, qui épousa *Antoine de la Tour*, Seigneur de Saint-Vidal.

9. Et GABRIELLE, mariée 1°. à *Amblard de Chalus*, Seigneur de Cordaix; 2°. à *René de Brou*, Seigneur de la Liegue.

IX. CLAUDE D'ALBON, Seigneur de Chazeul, commanda une Compagnie de deux cents Chevaux-Légers au voyage d'Écosse, & fut tué dans un combat donné contre le Marquis de Brandebourg au siége de Metz l'an 1552. Il épousa, du vivant de son pere, le 14 Mars 1548, *Françoise*, Dame *de Sugny*, fille de *Mathieu*, Seigneur *de Sugny*, & d'*Antoinette de Marconnai*, dont il eut pour fils unique

GUILLAUME, V du nom, qui suit.

X. GUILLAUME D'ALBON, V du nom, Seigneur de Chazeul, Sugny, Gregnieu,

Gregnieu & Paniffieu, né poſthume, Capitaine de cinquante hommes-d'armes, ne ſuccéda point à ſon ayeul, contre le teſtament duquel il voulut ſe pourvoir, par lequel il donnoit tous ſes biens à BERTRAND D'ALBON, ſon dernier fils, & ne laiſſoit que cent écus d'or, une fois payés, à ſon petit-fils; mais ce fut inutilement, le teſtament ayant été confirmé en 1580. Il s'attacha à la fortune de l'Archevêque de Lyon, ſon parent, après la diſgrace duquel il ſe retira en ſa maiſon de Chazeul, où il fit ſon teſtament le 22 Avril 1622, laiſſant de *Catherine Roybons*, fille d'*Etienne*, Seigneur de la Gorge, & de *Madelene Montmajour* :

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. GUILLAUME, qui a fait la branche des Seigneurs *de Montaut*, rapportée ci-après.

3. PIERRE, mort ſans alliance.

4 & 5. CLAUDE & BALTHAZARD, Chevaliers de Malte.

6. DIANE, Prieure de la Voire-près-Marigné.

7. ISABELLE, mariée 1°. à *Claude Popillon*, Seigneur d'Avrilli; 2°. à *François de Chantelot*, Seigneur de Beaupoirier.

8. Et MARIE, alliée à *N.*.... Comte de Copoli-Florentin.

XI. FRANÇOIS D'ALBON, Seigneur de Chazeul, Sugny, &c. Lieutenant des Gens-d'armes du Marquis d'Alincourt, Gouverneur du Lyonnois, mourut avant le mois d'Août 1644. Il épouſa, par contrat du 14 Décembre 1609, ratifié le 10 Décembre 1613, *Antoinette de Bigni*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ainai, & d'*Antoinette Popillon-du-Ruau*, dont il eut :

1. GILBERT-ANTOINE, qui ſuit.

2. FRANÇOIS, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Mauzac, mort en Mars 1705.

3. PERRONELLE-CLAUDE, mariée en 1642 à *Albert de Grillet*, Comte de Saint-Trivier, puis Religieuſe à la Viſitation de Mâcon.

4. Et MARIE, alliée en 1628 à *Philibert de Rébé*.

XII. GILBERT-ANTOINE D'ALBON, Comte de Chazeul, &c. Chevalier-d'honneur de la Ducheſſe d'Orléans, mort en 1680, avoit épouſé, le 2 Août 1644, *Claude Bouthillier*, veuve de *René d'Averton*, Comte de Belin, & fille de *Denis*, Seigneur de Rancé, &c. Sécretaire des Commandemens de la Reine MARIE DE MÉDICIS, dont il eut :

1. CATHERINE, mariée à *François-Chriſtophe*, Seigneur de la Barge.

2. HENRIETTE, Religieuſe à la Viſitation de Tours.

3. Et CLAIRE, alliée à *Louis de Houſtun*, dit *de Gadagne*, Comte de Verdun, Baron de Bothéon, Seigneur de Meix, Mirabel, &c.

Seigneurs DE *MONTAUT*.

XI. GUILLAUME D'ALBON, VI du nom, ſecond fils de GUILLAUME D'ALBON, V du nom, Seigneur de Chazeul, & de *Catherine Roybons*, fut deſtiné à l'Egliſe, & pourvu du Prieuré de Nouailli, qu'il quitta pour épouſer *Charlotte le Brun*, Dame de Saint-Dizier, dont il eut :

1. N.... Chanoine & Comte de Lyon.

2. Et BALTHAZARD, qui suit.

XII. BALTHAZARD D'ALBON, Seigneur de Montaut, chef de la Maison d'ALBON, a épousé *Claude d'Apchon*, dont des enfans.

Seigneurs DE *SAINT-FORGEUX.*

IX. BERTRAND D'ALBON, dernier des enfans mâles de GUILLAUME D'ALBON, IV du nom, & de *Gabrielle de Saint-Prieſt-de-Saint-Chamond*, fut Seigneur de Saint-Forgeux, ayant été inſtitué héritier univerſel de ſon pere après la mort de ſon frere aîné, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Enſeigne de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Savoye. Il tint conſtamment le parti du Roi contre la Ligue au Pays de Lyonnois, étant demeuré ſeul de la Province fidèle à ſon Prince, qui le fit Chevalier de ſon Ordre, & il contribua beaucoup à la réduction de la ville de Lyon en 1594. Il épouſa, le 2 Novembre 1572, *Antoinette de Galles*, fille unique & héritiere de *Claude*, Seigneur de Saint-Marcel, & d'*Anne de Bron-de-la-Liegue*, dont il eut :

1. PIERRE, qui ſuit.

2. FRANÇOIS, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Savigny en 1623.

3. CLAUDE, qui a fait la branche des Seigneurs de Saint-Marcel, rapportée ci-après.

4. GUILLAUME, Chanoine, Comte & Doyen de l'Egliſe de Lyon, & Prieur de Tarrare.

5. BERTRAND, Chevalier de Malte, Meſtre-de-Camp en France, en Italie, & en Lorraine, où il fut tué en 1636.

6, 7 & 8. GABRIELLE, ANNE & FRANÇOISE, mortes ſans alliance.

9. GUICHARDE, mariée à *Pierre*, Seigneur d'Eſpinac.

10. CLAUDINE, alliée en 1598 à *Renaud de Nanton*, dit *de Sainte-Colombe*, Seigneur de Piſei en Beaujolois.

11. CATHERINE, Prieure de Leignieu en Forez.

12. MARGUERITE, qui épouſa *Chriſtophe de Foudras*, Seigneur de Contenſon.

13. ISABELLE, mariée à *Hugues de Rougemont*, Seigneur de Pierre-Clos & de Buſſieres, morte en 1671.

14. Et ANNE, Religieuſe à Leignieu.

X. PIERRE D'ALBON, Seigneur de Saint-Forgeux, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Savoye, mort en 1635, épouſa, 1°. *Anne de Gadagne*, fille de *Guillaume*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de Sugni*; 2°. le 3 Septembre 1620 *Marthe de Saſſenage*, fille d'*Antoine*, Baron de Saſſenage, & de *Louiſe de la Beaume-Suſe*. Du premier mariage vinrent :

1. ANTOINETTE, mariée 1°. en 1626 à *Géoffroi de la Guiche*, Seigneur de Chitain, tué en duel en 1628; 2°. à *François*, Baron de Saſſenage, Marquis du Pont-de-Royans.

2. HILAIRE, alliée par contrat du 17 Juillet 1630 à *Gaſpard de Vichi*, Comte de Champrond, Gouverneur du Pont-Saint-Eſprit.

Du second lit sortirent :

3. Gaspard, qui suit.

4. Claude, Chanoine & Comte de Lyon, & Abbé de Savigni.

5. Et Susanne, mariée en 1646 à *François de Sainte-Colombe*, Baron de Laubépin.

XI. Gaspard d'Albon, Marquis de Saint-Forgeux, Seigneur d'Avanges, &c. épousa, par contrat du 17 Janvier 1646, *Françoise de Damas*, fille de *Charles*, Comte de Thiange, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de la Chanebre*, dont il eut :

1. Claude-Joseph, Prieur de Montrotier, Archidiacre & Comte de Lyon.

2. Camille, qui suit.

3. Claude, mort jeune.

4. Bertrand-Antoine.

5. Jeanne, mariée à *Jeanne d'Amanzé*, Seigneur de Choffailles.

6. Marthe, alliée à *Joachim de la Baume*, Comte de Suse.

7 & 8. Hilaire & Antoinette.

XII. Camille d'Albon, Marquis de Saint-Forgeux, &c. épousa *Françoise-Julie de Crevant*, Princesse Souveraine d'Yvetot, morte le 23 Novembre 1698, âgée de 28 ans, ayant eu

1 & 2. Louis, mort jeune, & Françoise d'Albon.

Seigneurs DE SAINT-MARCEL.

X. Claude d'Albon, troisieme fils de Bertrand d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux, & d'*Antoinette de Galles*, Dame de Saint-Marcel, fut Seigneur de Saint-Marcel & de Curis, & fit son testament le 6 Janvier 1635. Il épousa, le 2 Mars 1619, *Bénigne de Damas*, fille de *François*, Seigneur de la Bastie, & de *Melcnionne Nagu*, dont il eut :

1. Jean-Pierre, qui suit.

2. Et Marie, alliée à *Thomas Meschatain*, Seigneur de la Faye en Bourbonnois.

XI. Jean Pierre d'Albon, Seigneur de Saint-Marcel, & de Curis qu'il vendit, fit son testament le 24 Février 1661, & laissa de *Charlotte de Nami*, fille de *Claude*, Seigneur de la Forez-Nami, près Thisi, & de *N..... de Damas*,

1. Thomas, qui suit.

2. Claude, Prieur de Sal en Forez.

3. Gaspard, Chevalier de Malte.

4. Raimond, Chanoine de Brioude.

5. Claude, Chevalier de Malte.

6. Alexandre, Prieur de Crouzieu.

7 & 8. Agathe & Marthe, Religieuses à Leignieu.

9. Bénigne, mariée à *Salomon de Digoine*.

10. Et Marie, Religieuse à Marcigni.

XII. Thomas d'Albon, Seigneur de Saint-Marcel, Capitaine de Chevaux-Légers.

Seigneurs DE *SAINT-ANDRÉ.*

VI. GILLES D'ALBON, fils puîné de JEAN D'ALBON, dit DE L'ESPINASSE, & de *Guillemette de Loire*, fut Seigneur de Saint-André & d'Oulches, & mourut avant l'an 1480. Il épousa, le 21 Février 1436, *Jeanne de la Palisse*, fille puînée d'*Antoine*, Seigneur de Chazeul, & d'*Annette de Chauvigny*, dont la fille aînée, *Marie de la Palisse*, Dame de Chazeul, épousa le même jour GUILLAUME D'ALBON, II du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, frere aîné de GILLES. De son mariage vinrent:

1. GUICHARD, qui suit.
2. PHILIBERT, Chanoine & Comte da Lyon.
3. JEAN, Sacristain de l'Abbaye de Savigny.
4. JEAN D'ALBON, le jeune, Prieur de Tarrare.
5. ANTOINE, Camérier de l'Abbaye de Savigni, Abbé de l'Isle-Barbe & de Saint-Jean-au-Mont, près Thérouanne.
6. ROBINET, Prieur de Mornan, mort l'an 1502.
7. LOUIS, Chanoine de Thérouanne, puis Chanoine & Comte de Lyon en 1491.
8. GUI, Chanoine & Comte de Lyon.
9. GUILLEMETTE, Abbesse de Saint-Pierre de Lyon en 1484, morte le 10 Juin 1503.
10. Et MARGUERITE, alliée, 1°. à *Louis de Ryvoire*, Seigneur de Gerbais; 2°. à *Jean d'Urfé*, Baron d'Aurose.

VII. GUICHARD D'ALBON, Seigneur de Saint-André, d'Oulches, &c. fut élevé auprès du Sire de Beaujeu, depuis Duc de Bourbon, dans l'esprit duquel il se mit si bien, qu'il lui donna la Lieutenance de sa Compagnie d'Ordonnance, & lui procura le Gouvernement du Pays de Roannois, & la place de Châtelain de Bourbon-Lanci. Ayant été envoyé en Guyenne, il y réduisit sous l'obéissance du Roi plusieurs places qui favorisoient le parti du Duc d'Orléans; puis étant passé en Bretagne avec les troupes qu'il commandoit, il se joignit à l'armée du Roi, commandée par le Sire de la Tremoille, & se trouva à la journée de Saint-Aubin-de-Cormier. Après la paix il se retira auprès du Duc de Bourbon, Gouverneur du Languedoc, & surprit la ville de Salces en Roussillon, sur le Roi d'Arragon; il mourut en 1502. Il épousa, 1°. *Anne de Saint-Nectaire*; 2°. *Catherine de Talaru*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de la premiere furent:

1. LOUIS, mort sans alliance.
2. JEAN, qui suit.
3. GUI, Chanoine & Comte de Lyon.
4. CLAUDE, mort jeune.
5. JEANNE, mariée à *Guillaume de Laire*, Seigneur de Cornillon.
6. Et FRANÇOISE, alliée à *Artaud*, Seigneur de Sainte-Colombe & de la Garde-d'Aupins.

VIII. JEAN D'ALBON, Seigneur de Saint-André, d'Oulches, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Cheva-

lier d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, Bailli de Mâcon, Gouverneur du Lyonnois, Bourbonnois, haute & baſſe Marche, & Pays de Combraille, ſuivit en Italie le Sire de la Tremoille, l'an 1512; & l'Amiral Bonivet au ſiége de Fontarabie en 1521. Deux ans après, étant paſſé en Picardie, il défendit la ville de Saint-Quentin des attaques des Anglois, & en obtint le Gouvernement avec le collier de l'Ordre. Il fut député en 1537, avec d'autres Seigneurs, pour traiter de la paix avec les Impériaux qui aſſiégeoient Thérouanne; & mourut en Août 1550. Il épouſa, du vivant de ſon pere, *Charlotte de la Roche*, fille unique de *Jean*, Sire de Tournouelles, & de *Françoiſe Dubois*, dont-il eut:

1. JACQUES, qui ſuit.
2. Et MARGUERITE, alliée à *Artaud de Saint-Germain*, Baron d'Apchon, &c. laquelle devint héritiere de ſon frere.

IX. JACQUES D'ALBON, Marquis de Fronſac, Seigneur de Saint-André, Chevalier des Ordres de Saint-Michel & de la Jarretiere, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur du Lyonnois & Maréchal de France, eſt connu ſous le nom de Maréchal de Saint-André, & s'eſt rendu célèbre par ſa naiſſance, par ſes exploits, par la faveur du Roi HENRI II, & pour avoir été un des plus grands Capitaines de ſon tems. Il étoit brave, bien fait, magnifique, & avoit un eſprit adroit, civil & inſinuant, qualités qui lui acquirent la faveur du Dauphin, lequel étant devenu Roi (ſous le nom de HENRI II) combla ce favori d'honneurs & de bienfaits. *Saint-André* avoit déjà donné des preuves de ſon courage à la bataille de Cériſoles, & au ſiége de Boulogne, pendant lequel il fit tous ſes efforts pour ſe jetter dans la place. HENRI II, en 1547, l'honora de la Charge de Maréchal de France, puis de celle de premier Gentilhomme de ſa Chambre. Au Sacre du Roi, *Saint-André* avoit fait l'Office de Grand-Maître de France; & en 1549, il fut un des tenants au célébre Tournois qu'on fit à Paris. L'année ſuivante le Roi le choiſit pour porter le collier de ſon Ordre au Roi d'Angleterre, qui honora le Maréchal de *Saint-André* de celui de la Jarretiere. A ſon retour il eut le Commandement de l'armée de Champagne en 1552; & en 1554 il contribua beaucoup à la priſe de Marienbourg, ville des Pays-Bas. L'année ſuivante il ruina le Câteau-Cambréſis, & acquit une grande gloire à la retraite du Queſnoi. Il ſe trouva depuis à la Bataille de Renti & à celle de Saint-Quentin, où il fut fait priſonnier en 1557. Deux ans après il fut un de ceux qui travaillerent le plus à la paix de Câteau-Cambréſis, qui fut ſuivie d'un évenement funeſte pour la France, & pour le Maréchal de *Saint-André;* ce fut la mort de HENRI II. Au Sacre de CHARLES IX, ce Maréchal fit encore l'office de Grand-Maître de France. Il avoit déjà embraſſé le parti de Meſſieurs de *Guiſe* qui l'eſtimoient beaucoup, & qui avoient même réſolu le mariage du Prince *Henri de Guiſe*, qui fut depuis tué à Blois, avec CATHERINE, fille unique du Maréchal de *Saint-André;* la mort de *Henri de Guiſe* rompit toutes les meſures. Il ſe trouva en 1562, à la Bataille de Dreux, où il agit avec ſa conduite & ſa bravoure ordinaire, & où il fut tué par Robigni de Mezieres d'un coup de piſtolet.

C'étoit un Gentilhomme Huguenot, dit *Brantôme*, à qui le Maréchal avoit fait autrefois déplaisir. Le même auteur dit que les Huguenots ne l'aimoient point & qu'ils l'appelloient Arquebusier du Ponant. Voici comme il parle du pressentiment que *Saint-André* eut de sa mort : le matin avant la bataille, il vint trouver le Duc de *Guise* dans sa Chambre, qu'il n'étoit pas encore jour, & en entrant il demanda au jeune Tranchelian, brave Gentilhomme qui en sortoit, ce que M. de *Guise* faisoit. Il lui dit qu'il venoit d'ouïr la Messe & de faire ses Pâques, & qu'il vouloit déjeûner pour monter à cheval. *Ah! Dieu! ce dit-il*, (car je l'ouis & y étois) *je suis bien malheureux que je n'en aie autant fait, & ne me sois mieux préparé; car le cœur me dit que j'aurai aujourd'hui je ne sçais quoi*, &c. Il épousa *Marguerite de Lustrac*, laquelle se remaria à *Geoffroi*, Baron de Caumont, & mourut en Octobre 1568; ayant eu de son premier mariage CATHERINE D'ALBON, Fille d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, morte fort jeune au Monastere de Long-Champ, du poison que lui fit donner sa mere, dans l'espérance d'épouser le Prince de CONDÉ, auquel elle donna sa Terre de Valleri, avec tous les riches & précieux meubles dont ce Château étoit garni.

Seigneurs DE *BAIGNOLS.*

II. GUILLAUME D'ALBON, second fils d'ANDRÉ, Seigneur de Curis, & de *Sibille de Moissons*, fut Seigneur de Bagnols & de Châtillon-d'Azergue, par le mariage qu'il contracta le même jour que son frere en 1288, avec *Eléonore d'Yoing*, fille puînée d'*Etienne*, Seigneur de Saint-Forgeux, &c. & d'*Artaude de Roussillon*, dont il eut :

1. ETIENNE, qui suit.
2. Et GUI, vivant en 1309.

III. ETIENNE d'Albon, Seigneur de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, vivoit en 1309, & laissa de *Jacqueline de Saint-Germain*, fille d'*Artaud*, Seigneur de Mont-Rond :

1. JEAN, qui suit.
2. THIBAUD, qui continua la postérité.
3. ETIENNE, Camérier de l'Abbaye de Savigni, Prieur de Mouvans, vivant en 1369.
4. Et JACQUETTE, Religieuse de Saint-Pierre de Lyon.

IV. JEAN D'ALBON, Seigneurs de Bagnols, &c. mort avant l'an 1361, laissa de *Marguerite*, fille de *Gui*, Seigneur d'Yoing, & de *Fleur-de-Lys-Varei*, ETIENNE D'ALBON, qui demeura sous la tutelle du Seigneur de Saint-Forgeux; ce qui causa plusieurs différens qui furent terminés par sa mort, arrivée en 1370.

IV. THIBAUD D'ALBON, frere de JEAN, Seigneur de Baignols, fut Seigneur de Bagermont & Coseigneur de Châtillon-d'Azergues, & mourut en 1399. On lui donne pour femme, *N.... de Thélis*, & pour enfans :

1. THIBAUD, II du nom, qui suit.
2. BERTRAND.
3. ETIENNE.

4. Théode.

5. Hugues, Prevôt de Saint-Jean.

6. Et Jacques.

V. Thibaud d'Albon, II du nom, Seigneur de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, fit son testament en 1416, & laissa de *Catherine de Varei* :

1. Guichard, qui fut déshérité par son pere, & plaidoit contre ses neveux en 1418 & 1434.

2. Amédée, qui suit.

3. Et Guillaume, Religieux de Savigny.

VI. Amédée d'Albon mourut du vivant de son pere, à la bataille d'Azincourt en 1415, laissant de *N*..... sa femme, dont le nom est ignoré :

1. Antoine, qui suit.

2. Et Guillaume, âgé de quatre ans en 1417, vivant en 1434.

VII. Antoine d'Albon, Seigneur de Baignols, &c. fut institué héritier de Thibaud, II du nom, son ayeul, par son testament, au préjudice de Guichard son oncle, qui vivoit en 1464. Il épousa *N*.... dont le nom est inconnu; il en eut Jeanne d'Albon, Dame de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, mariée à *Roffec*, Seigneur de Balsac, Chambellan du Roi, Sénéchal de Beaucaire, duquel elle étoit veuve en 1474.

Seigneurs DE POUILLENAI.

II. Henri d'Albon, troisiéme fils d'André d'Albon, Seigneur de Curis, & de *Sibille de Moissons*, traita de ses droits avec Guillaume son frere, acheta la Terre de Pouillenai, & laissa de *Marguerite de Fuer* sa femme :

1. Simon, mort sans enfans.

2. Humbert, qui suit.

3. Nicolas, Chanoine de Saint-Nizier de Lyon.

4. Louis, qui laissa de *Marguerite de Mauber*, Humbert, vivant en 1346.

5. Et Blanche, mariée à *Artaud Nespo*, Seigneur de Chalumon.

III. Humberd d'Albon, Seigneur de Pouillenai, se trouva à la bataille de Poitiers, à celle de Briguais, & à la prise de la ville d'Ance; demeura prisonnier en ces trois rencontres, & pour avoir fourni des vivres aux ennemis en paiement de ses rançons, il obtint rémission par lettres confirmées au mois de Juin 1368, & laissa de *N*..... sa femme, dont le nom est inconnu, Humbert d'Albon, qui vendit la Terre de Pouillenai à *Claude de Pompierre*. Cette Généalogie est extraite de *Moreri*, & comme nons n'avons point reçu de mémoire particulier sur cette ancienne Maison, nous ne connoissons que l'état actuel de Camille d'Albon marié à *Jacqueline Olivier*, qui a pour enfans les trois suivans :

1. Claude-François, né le 13 Juillet 1751.

2. Antoine-Suzanne, né le 15 Mai 1760.

3. Et une fille, SUZANNE-CHRISTOPHE, née le 28 Avril 1761.

Voyez, sur la Maison d'ALBON : *le Laboureur*, Mazures de l'Isle-Barbe; le *P. Anselme*, Hist. des grands Off. de la Couronne ; & sur ce qui regarde le Maréchal de *Saint-André*, *Brantôme*, Vie des Hommes illustres : *Davila*, *Mezerai*, *Daniel*, Hist. de France, *in*-4°. 1722, & *Moreri*.

Les armes des Seigneurs d'ALBON, sont : *de sable à une croix d'or*.

DU BUISSON, en son armorial les écartèle au 1 & 4, *de sable à la croix d'or*, qui est ALBON moderne ; au 2 & 3 *d'or*, *au Dauphin d'azur*, *crêté & oreillé de gueules*, qui est ALBON ancien.

Relevé * ALBRET : ancienne Vicomté dont les Seigneurs préféroient souvent la qualité de *Sire* à celle de *Vicomte*. FRANÇOIS I érigea en 1550 la Sirie ou Vicomté d'Albret, en Duché en faveur de HENRI I, Sire d'Albret, qui avoit épousé MARGUERITE DE VALOIS, sœur de ce Monarque. JEANNE D'ALBRET, leur fille unique, épousa en 1548 ANTOINE DE BOURBON, Duc de Vendôme, Prince du Sang, & elle mourut en 1572. De ce mariage naquit HENRI IV, qui réunit le Duché d'Albret à la Couronne en 1589. LOUIS XIV l'en démembra en 1652, & le donna avec ses dépendances au Duc de Bouillon, en échange des Principautés de Sedan & de Raucourt, mais à la charge que le Duc d'Albret n'auroit rang & séance que du 20 Février 1652.

L'ancienne Maison d'ALBRET éteinte, une des plus nobles & des plus anciennes de la France, tire son origine de

I. AMANIEU, Sire d'Albret, qui vivoit l'an 1050, que l'on croit pere d'AMANIEU, II du nom, qui suit.

II. AMANIEU, II du nom, Sire d'Albret, fit le voyage de la Terre-Sainte avec GODEFROI DE BOUILLON, l'an 1096, & fut pere d'AMANIEU, III du nom, qui suit.

III. AMANIEU, III du nom, vivoit en 1130, & laissa pour fils BERNARD, qui suit.

IV. BERNARD, Sire d'Albret, vivoit en 1140, & on le croit pere d'AMANIEU IV, qui suit.

V. AMANIEU, IV du nom, Sire d'Albret, fit son testament l'an 1209, & laissa *d'Almodie* sa femme, que l'on croit fille de *Guillaume IV*, Comte d'Angoulême,

1. AMANIEU, V du nom, qui suit.

2. N........, mariée à *Roger-Bernard*, Comte *de Fezenzac*.

3. Et MARTHE D'ALBRET, alliée à *Raymond-Bernard*, Vicomte *de Tartas*.

VI. AMANIEU, V du nom, Sire d'Albret, mourut avant l'an 1255, laissant d'*Assalide de Tartas*, fille de *Dicque*, Vicomte de *Tartas*, AMANIEU VI, qui suit.

VII. AMANIEU, VI du nom, Sire d'Albret, qui vivoit en 1272; il épousa *Marthe de Bordevrux*, fille de *Pierre de Bordevrux*, Seigneur de Puiguilhem; vivante en 1281, dont il eut :

1. BERNARD-EZI, I du nom, qui suit.

2. AMANIEU, VII du nom, qui continua la postérité rapportée après celle de son frere aîné.

3. ARNAUD-AMANIEU, qui fut d'Eglise.

4. MATHE, alliée à *Guillaume Seguin*, Seigneur d'Arions.

5. Et ASSALIDE D'ALBRET, mariée, par contrat du premier Mai 1278, à *Centule*, III du nom, Comte d'Astarrac.

VIII. BERNARD-EZI, I du nom, Sire d'Albret, vivoit en 1289, & épousa *Jeanne de Lezignan*, fille de *Hugues*, Comte de la Marche & d'Angoulême, & de *Jeanne*, Dame de Fougeres, dont il eut:

1. MATHE, Dame d'Albret, Vicomtesse de Tartas, morte sans lignée.

2. Et ELIZABETH, Dame d'Albret, morte sans enfans de *Bernard*, VI du nom, Comte d'Armagnac.

VIII. AMANIEU D'ALBRET, VII du nom, puîné d'AMANIEU VI, Sire d'Albret, Seigneur de Varennes, devint Sire d'Albret après la mort de la Comtesse d'Armagnac sa niéce, & vivoit en 1324; il épousa, en 1288, *Rose du Bourg*, Dame de Verteuil & de Veyres, fille de *Gerard*, Seigneur de Verteuil, & de *Thomasse Gombaut*, Dame de Veyres, dont il eut:

1. AMANIEU, mort l'an 1309.

2. BERNARD-EZI II, qui suit.

3. GUITARD, Seigneur de Verteuil, Vicomte de Tartas, qui épousa, l'an 1321, *Mascarose d'Armagnac*, fille de *Gaston*, Vicomte de Fezenzaguet.

4. ARTAUD, pere d'AMANIEU, Vicomte de Tartas, mort sans postérité.

5. BERNARD, qui fit la branche des Seigneurs de Verteuil.

6. ASSALIDE, mariée le 11 Août 1323, à *Raymond*, Seigneur de Fronsac.

7. MATHE, alliée, 1°. l'an 1308, à *Arnaud Raymond*, III du nom, Vicomte de Tartas; 2°. l'an 1314, à *Renaud Rudel-de-Pons*, Seigneur de Bragerac; vivante en 1338.

8. THOAMASSE, qui épousa *Guillaume Maingos*, VII du nom, Seigneur de Surgeres.

9. MARGUERITE, dont l'alliance est ignorée.

10. Et JEANNE D'ALBRET, mariée l'an 1319 à *Renaud*, V du nom, Sire de Pons.

IX. BERNARD-EZI, II du nom, Sire d'Albret, Vicomte de Tartas, &c. mourut en 1358; il épousa, 1.° l'an 1318, *Isabelle de Gironde*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Gironde; & de *Talasse de Caumont*, morte sans enfans; 2°. l'an 1321, *Mathe d'Armagnac*, fille de *Bernard*, VI du nom, Comte d'Armagnac, & de *Cécile*, Comtesse de Rodez, dont il eut:

1. ARNAUD AMANIEU VIII, qui suit.

2. BERNARD, qui se rendit Cordelier.

3. BERARD, Seigneur de Sainte-Bazeille, qui épousa, l'an 1357,

Helene de Caumont, Dame de Sainte-Bazeille, dont il eut François d'Albret, Seigneur de Sainte-Bazeille, mort sans postérité, l'an 1435.

4 & 5. Geraud & Guitard, dont on ne trouve que les noms.

6. Rose, mariée à *Jean*, IV du nom, Seigneur de Grailli & Captal de Buch, morte sans enfans.

7. Souveraine, alliée à *Jean de Pommiers*, Seigneur de Lescun.

8. Jeanne, qui épousa, le 8 Juillet 1350, *Jean*, I du nom, Comte de l'Isle-en-Jourdain.

9 & 10. Marguerite & Cise, Religieuses de l'Ordre de Sainte Claire.

11. Taladie, mariée, le 7 Mars 1362, à *Barthelemi*, Seigneur de Piis, vivante en 1410.

12. Et Gerarde d'Albret, alliée en 1372 à *Bertrand*, Seigneur de la Mothe.

X. Arnaud Amanieu, VIII du nom, Sire d'Albret, Vicomte de Tartas, &c. Grand-Chambellan de France, se trouva engagé dans le parti d'Edouard, III du nom, Roi d'Angleterre, après la mort de son pere: mais le Roi Charles V trouva moyen de l'en retirer, en lui faisant épouser la sœur de la Reine sa femme. Il se trouva à la bataille de Rosebecque contre les Flamands en 1382, fut nommé Grand-Chambellan de France la même année, & mourut en 1401. Il épousa, par contrat du 4 Mai 1368, *Marguerite de Bourbon*, fille de *Pierre*, Duc de Bourbon; & d'*Isabelle de Valois*, dont il eut:

1. Charles I, qui suit.

2. Louis, mort jeune.

3. Et Marguerite d'Albret, alliée par contrat du 10 Avril 1410, à *Gaston de Foix*, Captal de Buch, Comte de Benauges, dont il eut des enfans.

XI. Charles, I du nom, Sire d'Albret, Comte de Dreux, Vicomte de Tartas, Connétable de France, &c. obtint du Roi Charles VI, son cousin, en 1389, permission pour lui & pour ses descendans, d'*Ecarteler ses armes de celles de France*. L'année suivante il accompagna Louis II, Duc de Bourbon, au voyage d'Afrique & se trouva au siége de Thunis. En 1402 il fut nommé Connétable de France, dont il fut démis en 1411, n'étant pas agréable à la faction de Bourgogne: mais il y fut rétabli en 1413, & fut tué le 14 Octobre 1415, à la bataille d'Azincourt, donnée contre les Anglois, où il commandoit l'avant-garde de l'armée Françoise. Il épousa, le 27 Janvier 1400, *Marie*, Dame de Sulli & de Craon, veuve de *Guy*, Sire de la Tremoille, & fille unique de *Louis*, Sire de Sulli, & d'*Isabelle*, Dame de Craon, dont il eut:

1. Charles II, qui suit.

2. Guillaume, Seigneur d'Orval, tué au combat de Rouvroi en 1419.

3. Jeanne, seconde femme de *Jean*, Comte de Foix.

4. Et Catherine d'Albret, mariée à *Charles de Montagu*, Seigneur de Montagu, Vidame de Laonnois.

XII. CHARLES, II du nom, Sire d'Albret, Comte de Dreux, Vicomte de Tartas, &c. mourut en 1471, ayant eu d'*Anne d'Armagnac*, seconde fille de *Bernard*, VII du nom, Comte d'Armagnac, Connétable de France, & de *Bonne de Berri*, qu'il avoit épousée le 28 Octobre 1417 :

1. JEAN, qui suit.

2. LOUIS.

3. ARNAUD AMANIEU, qui fit la branche des Seigneurs d'Orval, rapportée ci-après.

4. CHARLES, Seigneur de Sainte-Bazeille, qui eut la tête tranchée à Poitiers le 7 Avril 1473, pour avoir trahi *Pierre de Bourbon*, Sire de Beaujeu, & l'avoir livré ès mains du Comte d'Armagnac.

5. MARIE D'ALBRET, Comtesse de Dreux, alliée en 1456 à *Charles de Bourgogne*, Comte de Nevers.

6. Et JEANNE D'ALBRET, mariée en Juillet 1442, à *Artus de Bretagne*, Comte de Richemont, Connétable de France, morte en 1444. Il eut aussi pour fils naturel, GILLES, Seigneur de Castelmoron, mort avant son pere, laissant un fils nommé ETIENNE.

XIII. JEAN D'ALBRET, Vicomte de Tartas, mourut avant son pere, laissant de *Catherine de Rohan*, veuve de *Jacques de Dinan*, Baron de Château-Briant, & fille d'*Alain*, IX du nom, Vicomte de Rohan, & de *Marguerite de Bretagne*, sa premiere femme :

1. ALAIN, qui suit.

2. LOUIS, que l'on dit avoir été créé Cardinal en 1473, par le Pape SIXTE IV, mais sans preuve.

3. MARIE, alliée en 1480, à *Bonfile de Juge*, Comte de Castres, Chambellan du Roi, qui donna ce Comté à ALAIN D'ALBRET, son beau-frere, en 1494.

4 Et LOUISE D'ALBRET, mariée en 1480, à *Jacques*, Sire d'Estouteville, Comte de Tamerville.

XIV. ALAIN, Sire d'Albret, surnommé le Grand, Comte de Gaure, de Perigord & de Castres, Vicomte de Limoges & de Tartas, vivoit en 1527. Il épousa en 1470, *Françoise de Bretagne*, Comtesse de Périgord, Vicomtesse de Limoges, Dame d'Avesnes, fille aînée & héritiere de *Guillaume de Châtillon*, dit *de Bretagne*, Vicomte de Limoges; & d'*Elizabeth de la Tour*; dont il eut :

1. JEAN, qui suit.

2. AMANIEU.

3. PIERRE, Comte de Périgord, mort sans alliance.

4. GABRIEL, Seigneur d'Avesnes, Viceroi de Navarre, qui vivoit en 1503.

5. LOUISE, mariée le 9 Décembre à *Charles de Croi*, Prince de Chimai.

6. ISABELLE, alliée en 1494 à *Gaston de Foix*, II du nom, Comte de Candal, Captal de Buch, Vicomte des Benauges.

7. CHARLOTTE, mariée à *César Borgia*, Duc de Valentinois, vivante en 1513.

8. Et ANNE D'ALBRET, nommée dans le testament de sa mere.

XV. JEAN, Sire d'Albret, fut Roi de Navarre & Comte de Foix, à cause de sa femme, & mourut le 17 Juin 1516; il épousa, par contrat du mois de Janvier 1484, *Catherine de Foix*, Reine de Navarre, fille de *Gaston*, Prince de Viane, & de *Madelene de France*, morte de tristesse de la perte de son Royaume, le 12 Février 1517; dont il eut:

1, 2 & 3. JEAN-ANDRÉ-PHŒBUS, MARTIN-PHŒBUS, & BONAVENTURE, morts jeunes.

4. HENRI, qui suit.

5. CHARLES-PIERRE DE NAVARRE, mort au siége de Naples en 1528, sans alliance.

6. ANNE, mariée à *Jean de Foix-Candale*, Comte d'Astarac, morte sans postérité.

7. ISABELLE, alliée en 1536 à *René*, I du nom, Vicomte de Rohan.

8. CATHERINE, Abbesse de la Trinité de Caen, morte en Novembre 1532.

9. QUITTERIE, Prieure de Prouille en Languedoc.

10. Et MADELENE D'ALBRET, Religieuse.

XVI. HENRI D'ALBRET, II. du nom, Roi de Navarre, Prince de Béarn, Comte de Foix, &c. né en Avril 1503, & mort le 25 Mai 1555; épousa, le 3 Janvier 1526, *Marguerite d'Orléans-Angoulême*, sœur de FRANÇOIS, I du nom, Roi de France, dont il eut:

1. JEAN, mort jeune.

2. Et JEANNE, qui suit.

XVII. JEANNE D'ALBRET, Reine de Navarre, &c. épousa le 20 Octobre 1548, ANTOINE DE BOURBON, Duc de Vendôme, qui fut, à cause d'elle, Roi de Navarre, & mourut de la blessure qu'il reçut au siége de Rouen, le 17 Novembre 1562. La Reine sa veuve, qui embrassa la Religion & le parti des Huguenots, mourut le 9 Juin 1572, en sa quarante-quatriéme année, ayant eu entr'autres enfans HENRI, IV du nom, Roi de France & de Navarre, qui a transmis ce dernier Royaume à ses successeurs Rois de France.

Seigneurs D'ORVAL.

XIII. ARNAUD-AMANIEU D'ALBRET, troisiéme fils de CHARLES, II du nom, Sire d'Albret, & de *Marie d'Armagnac*, fut Seigneur d'Orval & des Châteaux de Bruyeres, Espineul, Château-Méliand, Saint-Amand, Laillier, Monrond, Boisbelle, &c. Lieutenant-Général pour le Roi en Roussillon, & mourut en 1463. Il épousa le 25 Novembre 1457, *Isabeau de la Tour*, fille de *Bertrand de la Tour*, Comte de Bologne & d'Auvergne, dont il eut:

1. JEAN, qui suit.

2. GABRIEL, Baron de l'Esparre, Lieutenant Général pour le Roi au Royaume de Naples, & Gouverneur du Limousin, &c. mort sans alliance.

3. Et FRANÇOISE D'ALBRET, mariée en Mars 1479, à *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, dont elle fut la troisiéme femme, morte le 6 Mars 1521.

XIV. Jean d'Albret, Sire d'Orval, &c. fut Gouverneur de Champagne, & mourut le 10 Mai 1524. Il épouſa, le 25 Avril 1486, *Charlotte de Bourgogne*, Comteſſe de Rhétel, ſeconde fille de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers; & de *Paule de Broſſe*, ſa ſeconde femme, dont il eut :

1. Marie-d'Albret, Comteſſe de Rhétel, mariée le 25 Janvier 1504, à *Charles de Cleves*, Comte de Nevers, ſon couſin germain.
2. Charlotte, alliée à *Odet de Foix*, Vicomte de Lautrec.
3. Et Helene d'Albret, accordée à *Louis de Cleves*, Comte d'Auxerre, morte avant l'accompliſſement du mariage. Il eut auſſi pour fils naturel, Jacques, Evêque d'Auxerre, mort le 12 Février 1559.

Comtes DE MIOSSANS.

Les Comtes de Miossans qui étoient de la Maiſon d'Albret, & en portoient le nom & les armes, deſcendoient de

I. Etienne, ~~bâtard~~ d'Albret, + premier Sénéchal de Foix, premier Chambellan de Jean d'Albret Roi de Navarre, qui épouſa *Françoiſe de Béarn*, Dame de Mioſſans, fille & héritiere de *Pierre*, Baron de Mioſſans, dont il eut Jean, qui ſuit : 8/ + fils de Charles, et de Jeanne d'Aiguillon,

II. Jean d'Albret, Baron de Mioſſans, Lieutenant Général de Henri d'Albret, Roi de Navarre, en ſon Royaume de Navarre, Souveraineté de Béarn, & Comté de Foix, épouſa *Suzanne de Bourbon*, Gouvernante de la perſonne de Henri IV, Roi de France & de Navarre, fille de *Pierre*, bâtard de Bourbon, Seigneur de Buſſet, & de *Marguerite d'Alegre*, dont il eut :

1. Henri, I du nom, qui ſuit.
2. Et Anne, mariée à *Joſeph de Cochefilet*.

III. Henri d'Albret, I du nom, Baron de Mioſſans, de Coaraſe, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant d'une Compagnie de deux cents Hommes-d'armes, épouſa *Antoinette*, Dame de Pons, fille aînée & héritiere d'*Antoine*, Sire de Pons, Comte de Marennes, & de *Marie de Monchenu* ſa ſeconde femme, dont il eut :

1. Henri II, qui ſuit.
2. Et Appollon, Protonotaire du Saint-Siége.

IV. Henri d'Albret, II du nom, Baron de Pons & de Mioſſans, Comte de Marennes, épouſa, par contrat du 3 Janvier 1611, *Anne de Gondrin*, fille d'*Antoine-Artaud*, Seigneur de Gondrin & de Pardaillan, Marquis de Monteſpan, Capitaine des Gardes-du-Corps, & Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie du Maine* ſa premiere femme, dont il eut :

1. François-Alexandre, qui ſuit.
2. César-Phœbus, qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frere aîné.
3. François-Amanieu, Comte de Mioſſans, Seigneur d'Ambleville, tué en duel en 1672, ſans laiſſer de poſtérité d'*Elizabeth de Pons-du-Bourg*, morte le 23 Février 1714.

4. ANTOINETTE D'ALBRET l'aînée, mariée le 6 Avril 1637, à *René Gruel-de-la-Frette*, Marquis de Lonzac en Xaintonge.

5. DIANE, Abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, morte en Octobre 1680.

6. PAULE, Prieure de Notre-Dame de Passy, morte le 28 Février 1683.

7. ANTOINETTE D'ALBRET, la jeune, Prieure de Prouille en Languedoc, morte en Décembre 1682.

8. JEANNE, mariée à *Claude*, Marquis de Rebé, Baron d'Arques & de Cornusson.

9. Et FRANÇOISE, alliée à *Henri-Bernard de Mioſſans*, Comte de Saussons & de Sadirac.

V. FRANÇOIS-ALEXANDRE D'ALBRET, Sire de Pons, Comte de Marennes, mourut en 1648. Il épousa le 16 Octobre 1644, *Anne Poussard*, fille de *François*, Marquis de Fort, Seigneur de Vigean, dont il eut, pour fils unique, CHARLES-AMANIEU D'ALBRET, Sire de Pons, Comte de Marennes, *dit* le Marquis d'Albret, Mestre-de-Camp du Régiment de Navarre, tué au Château de Pinon en Picardie, le 5 ou 6 Août 1678, sans laisser de postérité de MARIE D'ALBRET sa cousine, fille de CÉSAR-PHŒBUS, Maréchal de France.

VI CÉSAR-PHŒBUS D'ALBRET, fils puîné de HENRI D'ALBRET, II du nom, Baron de Pons & de Miossans, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de Guyenne, mourut le 13 Septembre 1676, âgé de soixante-deux ans. Il épousa, le 6 Février 1645, *Madelene de Guenegaud*, fille puînée de *Gabriel de Guenegaud*, Seigneur de Plessis-Belleville, Trésorier de l'Epargne; & de *Marie de la Croix*, Vicomtesse de Semoine; dont il eut, pour fille unique, MARIE D'ALBRET, Dame de Pons, Princesse de Mortagne, Souveraine de Bédeille, & mariée, 1°. le 2 Mars 1662, à CHARLES-AMANIEU D'ALBRET son cousin germain; 2°. en Mars 1683, à *Charles de Lorraine*, Comte de Marsan, Chevalier des Ordres du Roi; morte le 13 Juin 1692, âgée de quarante-deux-ans, sans postérité.

Les armes d'ALBRET sont: *de gueules plein, écartelé au 1 & 4 de France, au 2 & 3 d'Albret.* MORERI.

ALDART, anciennement ELDERT: JOSEPH D'ALDART, Chevalier Seigneur de Châtre, Mignieres & de Bernardiere, Chevalier-Baronnet d'Angleterre, Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Aide-Major & Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, mourut le 18 Décembre 1750. Il avoit épousé le 1 Février 1712, *Anne-Françoise Picot*, fille d'*Achile-Alexandre Picot*, Seigneur de Lavau, &c. Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & de *Françoise-Hodoard de Vaujouan.* De cette alliance sont issus:

1. LOUIS-JOSEPH D'ALDART-DE-MINIERES, né le 7 Avril 1727, Lieutenant des Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoises, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis; qui épousa, au mois de Mars 1748, *Marie de Resé*, dont il a un fils & une fille.

2. Anne-Elizabeth d'Aldart, née le 2 Juillet 1720, mariée, au mois de Juin 1733, à *Louis de Machault*, Seigneur de la Motte & autres Lieux.

3. Louise-Françoise d'Aldart, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie de la ville de Montargis.

Joseph d'Aldart a pour frere Alexandre-Jacques d'Aldart de Melleville, Seigneur de la Salle, de Mareau & de Montpoulin, qualifié aussi du titre de Chevalier-Baronnet d'Angleterre, lequel a épousé, le 14 Novembre 1718, *Marie-Françoise d'Autri*, fille de *François-Gaston d'Autri*, Ecuyer, Seigneur de la Mivoye, & d'*Elizabeth de Menou*, dont il a eu, entr autres enfans, Elizabeth-Marie Anne d'Aldart de Melleville, née le premier Juillet 1723, & reçue à Saint-Cyr le 16 Septembre 1734, sur les titres qui ont été produits, & qui justifient sa filiation depuis Jean Aldart, son trisayeul, Gentilhomme Ecossois, Archer de la Manche dans la Compagnie de la Garde Ecossoise du Roi Henri IV, l'an 1591, lequel épousa, le 22 Septembre 1599, *Jeanne de Voyer*, fille de *Jean de Voyer*, Ecuyer, Seigneur de Bénion, & d'*Emée de Corquilleray*. *Voyez* le Mercure de France du mois d'Avril 1751.

Les armes : *d'argent à une fasce cablée de gueules & de sinople, accompagnée en chef de deux étoiles de gueules, & en pointe d'un croissant de même, & sur le tout un écusson d'argent, chargé d'une main gauche, apaumée & posée en pal.*

—ALEGRE : illustre & ancienne Maison d'Auvergne, qui n'est pas moins distinguée par ses alliances que par les grands hommes qu'elle a produits; elle descend

d'Asailli, Seigneur de Tourzel, qui vivoit en 1364, & servit aux guerres de Guyenne & d'Auvergne, sous le Maréchal de Sancerre, en 1386. il épousa *Marquise d'Espinchal*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Espinchal, dont il eut :

1. Morinot, qui suit.

2. & 3. Cécile, & Isabelle de Tourzel.

II. Morinot, Seigneur de Tourzel, Baron d'Alegre, &c. fut Conseiller & Chambellan du Roi, & de Jean, Duc de Berri, duquel il fut d'abord Echanson, & qui lui procura de grands biens. Ce Prince lui ayant cédé tous les droits qu'il avoit aux Châteaux, Terres & Seigneuries d'Alegre, de Chamels, Saint-Just, Auzelles & dépendances, il acquit depuis ceux qu'y avoit le Comte d'Armagnac, dont il obtint confirmation du Roi; il acquit aussi de Jean, Comte de Boulogne & d'Auvergne les Terres de Millaut, de Viveros & de Livrados; servit au voyage que le Roi fit en Allemagne en 1338, fut présent le 5 Juin de l'année suivante au mariage du Duc de Berri, avec *Jeanne*, Comtesse de Boulogne & d'Auvergne, & le Roi le retint de son Conseil en 1407. Il est dit dans un Arrêt que les Officiers du Duc de Berri, ayant conçu haine & jalousie contre lui, le firent constituer prisonnier à la Conciergerie, d'où il fut mené à l'Hôtel de Nesle & de-là à Dourdan; mais qu'il

fut mis en liberté par la Duchesse de Berri. Il mourut l'an 1418, & eut de *Smaragde de Vichi*, Dame de Busset, Puissagut & de Saint-Priest, fille & héritiere de *Guillaume*, Seigneur de Vichi, &c. & d'*Isabelle de Saligni*, qu'il avoit épousée l'an 1387 :

1. YVES, qui suit.

2. ANTOINETTE, mariée, 1°. à *Jean*, Seigneur d'Apchon; 2°. à *Guillaume de Tinieres*, Seigneur de Mardoigne.

3. Et PIERRE TOURZEL, Seigneur de Préci, qui servit sous le Duc de Bourbon au voyage du Roi en Picardie l'an 1413. Il épousa, l'an 1400, *Isabelle*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Tremoille, & de *Marie de Sulli*, dont il eut pour fille unique, CLAUDE DE TOURZEL, Dame de Préci, mariée à *Claude*, Seigneur d'Apcher.

III. YVES DE TOURZEL, Baron d'Alegre, mourut à la bataille de Tartas, donnée contre les Anglois en 1442; il épousa *Marguerite d'Apcher*, fille de *Bernard*, Seigneur d'Apcher; & d'*Anne de la Gorce*, dont il eut :

1. JACQUES, qui suit.

2. GABRIEL, Chanoine de Clermont.

3. CHRISTOPHE, Chanoine du Puy.

4. MARIE, qui épousa l'an 1448, *Gilles Brachet*, Baron de Magnac.

5. ANNE, mariée en 1452 à *Antoine de la Roche*, Seigneur de Châteauneuf & de Miremont.

6. LOUISE, alliée en 1459, à *Pierre*, Seigneur de Dinteville.

7. ANTOINETTE, qui épousa en 1465, *Pierre de la Gorce*, Seigneur de la Londe & de Taillac.

8. Et BERTRAND DE TOURZEL, dit D'ALEGRE, qui étoit le second fils, qui fut Baron de Busset, de Puissagut, du Temple & de Saint-Priest, & Chambellan du Roi en 1474; & épousa, 1°. *Jeanne*, fille de *Pierre de la Tartiere*, de laquelle il n'eut point d'enfans; 2°. *Jeanne de Lévis*, fille d'*Eustache*, Seigneur de Florensac, & d'*Alis de Cousan*, dont il eut :

1. MARGUERITE, Dame de Busset, mariée, 1°. en 1493, à *Claude*, Seigneur de Lénoncourt; 2°. à *Pierre de Bourbon*, fils naturel de l'Evêque de Liége, dont sont descendus les Comtes de Busset.

2. CATHERINE, mariée par contrat du 18 Avril 1493, à *Charles de Bourbon*, Seigneur de Carenci.

3. Et ANNE D'ALEGRE, Religieuse.

IV. JACQUES, Baron d'Alegre, &c. & Chambellan du Roi, vivoit en 1508, & épousa, 1°. *Gabrielle*, fille de *Draginet*, Seigneur de Lastic, & de *Gabrielle de Peyrol*; 2°. *Isabelle de Foix*, fille de *Jean*, Seigneur de Rabat, & de *Léonore de Comminges*. Du second lit sortirent :

1. MORINOT, mort sans enfans.

2. Et FRANÇOISE D'ALEGRE, alliée, 1°. à *Charles de la Perouse*, Seigneur de Posols; 2° à *Pierre de Rohanne*. Du premier lit vinrent :

1. YVES, II du nom, qui suit.

2. GUILLAUME, Protonotaire.

3. ANNE

3. ANNE, alliée à *Triſtan de Langheac.*

4. MARIE, qui épouſa *Antoine de Saint-Nectaire.*

5. Et FRANÇOIS D'ALEGRE, Comte de Joigni, Baron de Viteaux, Seigneur de Préci, Vicomte de Beaumont-le-Roger & d'Arques, Chambellan du Roi & Grand-Maître Réformateur général des Eaux & Forêts de France, qui fut l'un des principaux Seigneurs qui accompagnerent le Roi CHARLES VIII, à la conquête du Royaume de Naples, où il fut commis avec ſon frere au Gouvernement de la Baſilicate, & mourut avant le mois d'Octobre 1525. Il épouſa, 1°. *Jeanne Malet*, fille de *Jean*, Seigneur de Graville, & de *Marie de Montauſan*, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Charlotte de Châlons*, Comteſſe de Joigni, Dame de Viteaux, veuve d'*Adrien de Saint-Maure*, Comte de Néelle, fille de *Charles de Châlons*, Comte de Joigni, &c. & de *Jeanne de Banquetin*, dont il eut:

1. ANNE D'ALEGRE, Dame de Viteaux & de Préci, mariée 1°. le 30 Novembre 1527, à *Antoine Duprat*, Seigneur de Nantouillet, Prevôt de Paris; 2°. à *Georges de Clermont*, Seigneur de Gallerande, avec lequel elle vivoit en 1566.

2. Et AVOYE D'ALEGRE, mariée le 8 Août 1531, à *Jean de la Baume*, Comte de Montrevel, morte en 1534.

V. YVES, II du nom, Baron d'Alegre, Conſeiller & Chambellan de CHARLES D'ANJOU, Roi de Naples & de Sicile, ſuivit à la conquête du Royaume de Naples le Roi CHARLES VIII, qui le fit Gouverneur de la Baſilicate, & le Roi LOUIS XII, qui lui donna le Gouvernement du Duché de Milan. Il accompagna auſſi le Duc de Nemours, lorſqu'il alla en Italie faire la guerre au Pape JULES II; fut Gouverneur de Boulogne en 1512, & mourut la même année après avoir eu la meilleure part à la victoire de Ravenne. Il épouſa en 1474 *Jeanne de Chabannes*, fille de *Géoffroi*, Seigneur de la Palice, & de *Charlotte de Prie*, dont il eut:

1. JACQUES D'ALEGRE, Seigneur de Viveros, tué à la vue de ſon pere, à la bataille de Ravenne, l'an 1512.

2. GABRIEL, qui ſuit:

3. Et CRISTOPHE, dont deſcendent les Seigneurs de Viveros & de Beauvoir, rapportés ci-après.

VI. GABRIEL, Baron d'Alegre, Seigneur de Saint-Juſt & de Millaut, Chambellan du Roi LOUIS XII, étoit Maître des Requêtes en 1509, Prevôt de Paris en 1513, & Bailli de Caën, où il reçut le Roi FRANÇOIS I, en 1532. Il épouſa en 1513, *Marie d'Eſtouteville*, Dame de Mainville, d'Oiſal, de Marcilli, &c. fille de *Jacques*, Baron de Beine, Prevôt de Paris, & de *Gillette de Coétivi.* Elle prit une ſeconde alliance avec *Jean de Fages*, Seigneur du Boucher, ayant eu de ſon premier mariage:

1. FRANÇOIS, Baron d'Alegre, Seigneur d'Oiſeri, qui fut tué en 1542, à l'âge de vingt-ſept ans, ſans laiſſer d'enfans de *Madelene de Miolans*, Comteſſe de Montmajour.

2. GILBERT, Baron d'Alegre après ſon frere, mort en 1552, à l'âge de 30 ans, ſans alliance.

3. YVES, Baron d'Alegre, en faveur duquel cette Baronnie fut éri-

gée en Marquisat en 1576, pour récompense des services qu'il avoit rendus aux Rois HENRI II, CHARLES IX, & HENRI III. Ce Prince le choisit, avec le Comte d'Escars, pour aller tenir ôtage en Allemagne des sommes promises au Comte Palatin pour ses troupes qu'il lui avoit amenées; mais n'ayant pu faire le voyage à cause de son âge, il subrogea à sa place le Baron de Millaut son neveu, qu'il adopta & institua son héritier en 1577. Il fut tué la même année par ses ennemis particuliers, ne laissant point d'enfans de *Jacqueline d'Aumont*, fille de *Pierre*, Comte de Châteauroux, & de *Françoise de Sulli*,

4. CHRISTOPHE, qui suit.

5. ANTOINE, Baron de Millaut, qui servit le Roi CHARLES IX & le Duc d'Anjou en plusieurs occasions. Il se trouva à la bataille de Montcontour, & étant sur le point de partir pour accompagner HENRI, Duc d'Anjou, élu Roi de Pologne, il fut tué à Paris en 1573, âgé de 43 ans, par *Guillaume du Prat*, Baron de Vitaux, son parent. Il avoit épousé *Françoise de Mailli*, fille de *René*, Baron de Mailli, & de *Françoise d'Hangest*, dont il eut:

1. ISABELLE, mariée à *Gabriel du Quesnel*, Seigneur de Coupigni, qui prit la qualité de Marquis d'Alegre après la mort de son beau-frere.

2. RENÉE-ANGELIQUE, qui épousa *Georges de Beaufremont*, Comte de Crusilles.

3. JEANNE, dont l'alliance est ignorée.

4. Et YVES D'ALEGRE, Baron de Millaut, puis Marquis d'Alegre, par adoption de son oncle, lequel fut donné en ôtage au Prince JEAN-CASIMIR, Comte Palatin, avec le jeune Comte d'Escars, pour assurance des sommes promises aux Reitres, qui, offensés de n'être point payés, l'emprisonnerent au Château d'Heidelberg, où il demeura jusqu'en 1580, & étant de retour, il plaida contre ses cousins, se fit adjuger le Marquisat d'Alegre & tous les biens desquels YVES, Marquis d'Alegre son oncle, avoit pu disposer en sa faveur. Pendant la ligue il tua *Guillaume du Prat*, Baron de Vitaux son parent, en vengeance de la mort de son pere. Le Roi HENRI IV lui ayant donné le Gouvernement d'Issoire, il fut tué dans une sédition populaire en 1592, sans laisser de postérité.

VII. CHRISTOPHE D'ALEGRE, Seigneur de Saint-Just & d'Oiseri, prétendit le Marquisat d'Alegre contre son neveu, en vertu des substitutions de ses prédécesseurs, & mourut à Rome en 1580, âgé de 55 ans. Il épousa *Antoinette du Prat*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Nantouillet, & d'*Anne d'Alegre*, Baronne de Vitaux, morte en 1598, dont il eut:

1. CHRISTOPHE, qui suit.

2. ANNE, mariée, 1°. par contrat du 1 Septembre 1583, à *Paul de Coigni*, dit *Gui*, XIX du nom, Comte de Laval; 2°. en 1599, à *Guillaume de Hautemer*, Seigneur de Fervaques, Maréchal de France.

3. MARIE, alliée, 1°. à *Jerôme d'Arcona*; 2°. à *Jean de Sabrevois*, Baron de Bethomas; 3°. en Novembre 1608, à *Philippe de Bethune*, Comte de Selles & de Charost.

4. Madelene, qui épousa FRANÇOIS D'ALEGRE, Seigneur de Viveros & de Beauvoir, son cousin.

5. Et MARGUERITE, alliée à *Georges Dufai*, Seigneur de la Mesaugere, Vicomte de Pont-Audemer.

VIII. CHRISTOPHE, Marquis d'Alegre, II du nom, Baron de Saint-Just : ayant tué le Seigneur de Hallot, en 1593, il se retira vers le Duc de Mayenne, puis en Italie, d'où étant de retour, il épousa *Louise de Flageac*, fille de *Pierre*, Baron de Flageac, de Tourcieux, Saint-Romain-le-Bois, &c. & de *Marguerite de Rostaing*, dont il eut :

1. CLAUDE-YVES, qui suit.

2. PIERRE, Jésuite.

3. LOUIS, Seigneur d'Oiseri, mort sans alliance en la guerre de Lorraine.

4. CLAUDE-CHRISTOPHE, Comte d'Alegre, Seigneur de Ferrieres, &c. mort sans alliance le 29 Avril 1677.

5. EMMANUEL, qui continua la Postérité rapportée après celle de son frere aîné.

6. ANNE, mariée à *Aimé de la Roche-Aymon*, Marquis de Saint-Maixant.

7. Et MARGUERITE, qui épousa *Emmanuel de Lascaris-d'Urfé*, Comte de Saint-Just, Marquis de Baugé, morte le 6 Novembre 1683.

IX. CLAUDE-YVES, Marquis d'Alegre, &c. mort le 14 Novembre 1664; épousa, 1°. en 1636, *Louise Echallart*, fille de *Philippe*, Seigneur de la Boulaye & de *Marie Hurault-des-Marais*, dont il n'eut qu'une fille morte jeune; 2°. le 27 Février 1655, *Marguerite-Gilberte de Roquefeuil*, veuve de *Gaspard*, Comte de *Coligni*, Marquis de Dorne, & fille d'*Alexandre*, Marquis de Roquefeuil, morte le 1 Février 1699, dont il eut :

1. N....., morte jeune.

2. Et MARIE-MARGUERITE, Marquise d'Alegre, mariée, par contrat du 8 Février 1672, à *Jean-Baptiste Colbert*, Marquis de Seignelai, Secrétaire d'Etat, Commandeur & Grand-Trésorier des Ordres du Roi; morte le 16 Mars 1678, laissant pour fille unique, *Marie-Jeanne Colbert*, Marquise d'Alegre, morte le 14 Avril 1680.

IX. EMMANUEL, Vicomte d'Alegre, fils puîné de CHRISTOPHE, II du nom, Marquis d'Alegre, succéda à la Marquise de Seignelai sa niéce, aux Marquisat d'Alegre, Seigneuries de Blainville, Oiseri, Flageac, Aurouse, Lodieres, &c. Il épousa *Marie de Remond-de-Modene*, veuve de *Jean-Gabriel Motiers*, Seigneur de Champertiers, & fille de *François de Remond*, Baron de Modene, Grand-Prevôt de France, morte le 16 Janvier 1689, dont il eut :

1. YVES, qui suit.

2. Et LOUISE-MARIE, alliée en 1683 à *Pierre de Cambout*, Marquis, puis Duc de Coislin, Pair de France; morte sans postérité le 15 Septembre 1692.

X. YVES, Marquis d'Alegre, Lieutenant-Général des armées du Roi, Gouverneur de Saint-Omer & Lieutenant-Général du Haut-Languedoc,

a épousé, en 1679, *Jeanne-Françoise de Garaud de Caminade*, fille de *Jean-Georges de Garaud*, Seigneur de Doneville, Marquis de Miremont, Baron de Mauvesin, Président au Parlement de Toulouse, & de *Marthe de Caminade*, dont il a eu :

1. Yves-Emmanuel, Comte d'Alegre, Colonel du Régiment Royal des Cravates, Cavalerie, mort sans alliance, le 9 Mai 1705, âgé de dix neuf ans.

2. Marie-Thérese-Delphine-Eustochie, alliée, le 11 Janvier 1696, à *Louis-François-Marie le Tellier*, Marquis de Barbesieux, Ministre & Secrétaire d'Etat, Chancelier des Ordres du Roi ; morte le 29 Octobre 1706, âgée de 26 ans.

3. Marie-Marguerite, qui épousa, le 25 Janvier 1705, *Philippe-Eugene-François-Joseph de Boulogne*, Baron de Liegues, Comte de Rupermonde en Flandres.

4. Marie, alliée le 26 Janvier 1713, à *Jean-Baptiste-François Desmarets*, Marquis de Maillebois, Maître de la Garderobe du Roi, &c.

5. Emmanuel.

6. Et Marguerite-Therese.

Seigneurs de Viveros & de Beauvoir.

VI. Christophe d'Alegre, troisiéme fils d'Yves, II du nom, Baron d'Alegre, Seigneur de Viveros, épousa *Madelene Loup*, fille d'*Alain Loup*, Seigneur de Beauvoir & de Pierrebrune, & de *Paule Dupui*, dont il eut Gaspard, qui suit.

VII. Gaspard d'Alegre, Seigneur de Viveros, Beauvoir, Bastie, Saint-Marcel, Saint-Désiré, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1559, épousa *Charlotte de Beaucaire*, Dame de Puy-Gaillon-de-la-Creste, de Saint-Désiré & de Chaumedies ; fille de *Jean de Beaucaire*, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Maître-d'Hôtel de la Reine, & de *Guyonne du Breuil*, Dame d'Atours de la Reine ; dont il eut :

1. François, qui suit.

2. Marie, alliée à *Claude de la Fayette*, Seigneur de Hautefeuille.

3. Gabrielle, mariée à *Charles Caponi*, Seigneur d'Amblerieux, Chevalier de l'Ordre du Roi.

4. Guyotine, qui épousa *Jean de Chauvigni-de-Blot*, Seigneur de Vivier.

5. Louise, mariée à *Louis de Rollat*, Seigneur de Thouri.

6. Et Marguerite, alliée, 1°. à *Isaac de Beaucaire*, Seigneur de Liesse ; 2°. à *Gilbert de Rollat*, Seigneur de Brughat.

VIII. François d'Alegre, Seigneur de Viveros, de Beaucaire, &c. épousa, par contrat du 27 Août 1610, Madelene d'Alegre sa parente, fille de Christophe, Seigneur de Saint-Just, & d'*Antoinette du Prat* ; dont il eut :

1. Gaspard, II du nom, qui suit.

2. Et Claude, mariée, 1°. à *Gilbert de Beaufort*, Vicomte de

la Mothe-Canillac; 2°. à *Jacques le Groing*, Vicomte de Montmartin, neveu du Maréchal d'Effiat.

IX. GASPARD D'ALEGRE, II du nom, Seigneur de Beauvoir, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, épousa, 1°. *Madelene de Tournon*, fille de *Just-Louis*, Sire de Tournon, & de *Madelene de la Rochefoucauld*, dont il n'eut point d'enfans; 2°. par contrat du 6 Mars 1628, *Marie d'Estaing*, fille de *Jean*, Vicomte d'Estaing, & de *Catherine de la Rochefoucauld*; dont il eut:

1. CLAUDE, qui suit.

2. Et MARIE, alliée à *Philippe de Canillac-Mont-Boissier*, Comte de Dienne.

X. CLAUDE D'ALEGRE, Marquis de Beauvoir, Comte de la Creste, &c. Grand-Sénéchal d'Auvergne, Gouverneur de la ville & Château de Montaigu-les-Combrailles, épousa, par contrat du 30 Août 1654, *Marie Ligondez*, fille de *Jean*, Comte de Rochefort près Riom, & de *N...... Rouvignac*, dont il eut:

1. JEAN, qui suit.

2 & 3. N....., fils. Et N....., mariée en 1690, à *Timoléon Damoresan*, Seigneur de Précigni, Conseiller au Parlement.

XI. JEAN D'ALEGRE, Marquis de Beauvoir, Comte de la Creste, &c. mort le 31 Janvier 1692, avoit épousé en Juillet 1680, *Marie-Madelene-Françoise Dufresnoi*, fille d'*Hélie Dufresnoi*, premier Commis des Marquis de Louvois & de Barbesieux, Ministres & Secrétaires d'Etat; dont il a eu: CLAUDE-CATHERINE D'ALEGRE, mariée le 23 Décembre 1710, avec *Henri de Boulainvilliers*, Comte de Saint-Saire, Sire de Léon, Seigneur de Beaubourg-la-Ville & de Nesle, veuve de *Marie-Anne Hurault-des-Marais*. Il est connu par le grand nombre de ses ouvrages. Il mourut le 23 Janvier 1722, & sa femme le 1 Septembre 1723, âgée de quarante-deux ans.

Cette Noblesse subsiste dans JOSEPH, Comte d'Alegre, né en 1702, Exempt des Gardes-du-Corps, marié le 15 Février 1737, à *Madelene-Genevieve*, fille de *Louis-Henri*, Marquis de *Sainte-Hermine*, & de *Marie-Marguerite Morel-de-Putange*, dont:

YVES-CHALES-GODEFROI, né le 17 Novembre 1741.

Les armes: *de gueules, à la tour quarrée d'argent, accostée de six fleurs de lys d'or en flanc, posées trois de chaque côté en pal.*

ALEN-DE-SAINT-WOLSEN: famille noble d'Irlande. *Voy.* SAINT-WOLSEN.

TONS

* ALENC: c'est une Terre qui fut acquise par *Jacques de Renaud*, qui testa en 1469, & la laissa à son fils *Nicolas IV*, ayeul de *César de Renaud*, Chevalier, en faveur duquel elle fut érigée en Marquisat par Lettres du mois de Mars 1691, enregistrées à Aix. Il est pere de *Philippe-Emmanuel de Renaud*.

relevé

ALENCASTRO, *voyez* ABRANTES.

Relevé

* ALENÇON : ce qu'on appelle aujourd'hui le Duché d'*Alençon*, étoit autrefois possédé par les Seigneurs de Bellême, qui se qualifierent dans la suite Comtes du Perche, & enfin Comtes d'Alençon, lorsqu'ils eurent établi leur demeure au Château d'Alençon, situé sur la riviere de Sarte.

Saint Louis, au mois de Mars 1268, donna à Pierre de France, son cinquieme fils, les Seigneuries de Mortaigne & de Bellême, & tout ce qu'il possedoit dans le Comté d'Alençon & du Perche, pour en jouir en apanage & en Pairie, à la charge de réversion à la Couronne, au défaut d'hoirs mâles; ce qui arriva par sa mort le 6 Avril 1283.

Charles de France, fils puîné de Philippe *le hardi*, fut Comte de Valois & d'Alençon. Charles de Valois, II du nom, son second fils, eut en partage, le 3 Avril 1326, les Comtés du Perche & d'Alençon. Le Vicomté de Domfront fut uni au Comté d'Alençon le 13 Septembre 1367 en faveur de Pierre, Comte d'Alençon, fils de Charles, Comte d'Alençon, petit-fils de Charles de Valois, fils du Roi Philippe *le hardi.*

Le Comté d'Alençon fut érigé en Duché-Pairie, le 1 Janvier 1414, en faveur de Jean II, petit-fils de Charles II. Il fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Il laissa Jean III, son successeur, qui mourut en prison à Paris en 1476, âgé de 67 ans. René, Duc d'Alençon, son fils, mourut sans postérité; & Marguerite d'Orléans, sa veuve, eut la jouissance de ce Duché. Après sa mort il fut réuni à la Couronne.

Henri II en accorda la jouissance, le 10 Décembre 1559, à Catherine de Médicis. François de France, fils puîné du Roi Henri II, reçut, le 8 Février 1566, du Roi Charles IX, son frere, & du consentement de leur mere, le Duché d'Alençon en apanage.

Il échut à Gaston de France, Duc d'Orléans, frere de Louis XIII. Sa fille Elisabeth d'Orléans, femme de *Louis-Joseph*, Duc de Guise, en jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1696. Ce Duché devint partie de l'apanage de Charles de France, Duc de Berry, au mois de Juin 1710, & fut de nouveau réuni à la Couronne par sa mort, sans enfans, arrivée le 4 Mars 1714.

Alençon ancien portoit, *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

Alençon de France portoit, *semé de France, à la bordure de gueules, chargée de huit bezans d'argent; puis d'azur à trois fleurs-de-lys d'or, à la même bordure.*

—ALENÇON, Sieur de Survie, de Serrant & de Sacy, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse le 6 Avril 1666.

Charles d'Alençon, Sieur de Survie & de Serrant, eut pour fille Catherine d'Alençon, mariée à *Pierre de Sarcilly*, Sieur d'Ermes, vers 1640.

C'est tout ce que nous sçavons sur cette famille, qui porte, *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois aigles de sable, deux en chef, & une en pointe.*

contracta alliance le 13 Septembre 1643 avec *Marguerite de Vers*, fille de *Pierre Merceret*, dit *de Vers*, Ecuyer, Seigneur de Montmarlon, & de *Catherine Fauche.* Il fut convoqué en 1656 & 1666 aux États du Comté de Bourgogne, & laissa pour fils,

1. Joachim, Seigneur de Saint-Anatoile.

2. Et Pierre-Hippolite, qui suit.

Pierre Hippolite de Vaux, dit d'Alepy, Ecuyer, Seigneur de Paroy & de Montmarlon, épousa, par contrat du 11 Mai 1688, *Anne-Nicole-Françoise de Saint-Mauris*, fille de *Claude-Antoine de Saint-Mauris*, Seigneur de Faletans & Malange, & d'*Antoinette-Philippe Jaquinot-de-Goux*. De ce mariage sortirent,

1. Ferdinand-Eléonore, Seigneur de Paroy & de Montmarlon, mort sans alliance en 1731.

2. Jeanne-Bernardine, mariée, par contrat du 20 Août 1714, à *Constance de Marenches*, Ecuyer, Seigneur de Chassey.

3. Et Jeanne, épouse de *François-Emmanuel Colin.*

Les armes : *d'argent, au pin de sinople, chargé de fruits de pourpre ; écartelé, 2 & 3*, des armes de Vaux, qui sont, *d'azur, à trois bonnets d'Albanois d'or.*

—ALÈS-DE-CORBET, en Touraine. On lit dans *Moreri*, édition de 1759, que cette Maison, aussi recommandable par son ancienneté que par ses alliances, passe pour être issue de celle de même nom en Irlande, dont de sçavans Auteurs remontent la filiation dans les siécles les plus reculés. Ils lui donnent une origine commune avec les *O-Brien*, les *O-Neille*, les *O-Carolles*, les *Mac*, les *Géogéghan*, les *O-Donnel*, les *Maccarti-More*, &c..... La tradition de la Maison d'Alès en France est même conforme en ce point avec celles des d'Alès, O-d'Alès ou O-d'Ali d'Irlande. Les Auteurs Généalogiques de Touraine & de Picardie rendent témoignage à cette tradition, qui a été examinée & adoptée, il y a plus d'un siecle, par les Commissaires de l'Ordre de Malte, pour les preuves d'*Octave de Brisay-Dénonville*, dont la mere étoit d'Alès-de Corbet. Les Irlandois ajoûtent que deux cadets de cette Maison, étant passés en France, il y a plusieurs siecles, y ont formé deux branches différentes, l'une dans le cœur du Royaume, l'autre dans les Provinces de Flandres. Il est certain que le nom d'Alès y est fort ancien, sur-tout en Touraine où est la Terre de Corbet, qui a donné le nom distinctif à la branche qui y subsiste, & dont nous allons parler.

Branche des Barons DE SAINT-CHRISTOPHE & DES CHATEAUX.

I. Hugues d'Alès, le premier qui soit connu, signa en 978 une charte de la Comtesse *de Leutgarde-de-Vermandois*, veuve de *Thibaut le Tricheur*, Comte de Champagne, pour une donation à l'Abbaye de Saint-Pere de Chartres, dans les archives de laquelle cette charte est en original. On croit qu'il étoit Seigneur d'Ievre-le-Châtel, & frere du fameux *Arnoul*, Evêque d'Orléans. Si son origine étoit Irlandoise, son pere avoit pu passer

en

en France avec *Tertullus*, Comte d'Anjou ; il y a même lieu de croire qu'il y avoit entr'eux beaucoup d'affinité, puisqu'on va voir les descendans de HUGUES I parmi les plus grands Seigneurs d'Anjou & de Touraine, dès que ceux de *Tertullus* posséderent ces Provinces. L'Histoire nous apprend que vers ce tems-là il y avoit une grande correspondance entre le Royaume de France & d'Irlande, & que CHARLES *le chauve* attiroit le plus qu'il pouvoit de la bonne Noblesse de ce pays-là, & se l'attachoit par de grands fiefs.

II. HUGUES II, Baron de Saint-Christophe en Touraine, fut, selon les anciennes chroniques, un des principaux favoris de *Foulques III*, dit *Nerra*, Comte d'Anjou. Il l'accompagnoit dans toutes ses guerres, & le recevoit dans son château lorsqu'il traversoit la Touraine pour aller d'Angers à Amboise. Outre HUGUES, qui suit, on trouve JEAN D'ALÈS, du Diocèse de Tours, qui passa un acte avec *Guillot Daen* en 1061 ; LANFROY D'ALÈS, qui, conjointement avec ASCELIN, son neveu, passa un acte avec les Religieux de Chalmousei en 1090 ; & WALTERIUS ou GAULTIER D'ALÈS, nommé, dans un acte de 1069, frere de HUGUES, mari de *Richilde*.

III. De HUGUES III, Baron de Saint-Christophe, on a différentes chartes conservées dans plusieurs Abbayes, telles que Saint-Florent de Saumur, la Trinité de Vendôme, &c. Il épousa *Richilde*, fille de *Geoffroi*, Doyen laïc de Saint-Martin de Tours, & Baron de Châteaux, du chef de laquelle il eut cette Baronnie. Ses enfans sont, entr'autres :

1. JEAN, qui suit.

2. HUGUES D'ALÈS, que *Carreau* dit s'être trouvé en 1115 avec JEAN, son frere aîné, à la bataille de Scès. Il épousa, vers 1120, *Mathilde*, veuve de *Païen du Bois*, dans le Pays Chartrain.

3. GEOFFROI D'ALÈS, nommé dans une charte de Saint-Florent de Saumur de 1122, avec JEAN, son frere aîné, & ANDRÉ, son neveu.

4. Et ADÉLAÏS D'ALÈS, mariée vers 1100 à *Gui Trousseau* ou *de Trosselle*, Seigneur de Mont-le-Hery, & qui donna son nom à la ville de la Ferté-Alès, près d'Etampes, qui s'appelloit auparavant *Feritas-Balduini*.

IV. JEAN I, Baron de Saint-Christophe & de Châteaux, accompagna *Foulques V*, dit *le jeune*, Comte d'Anjou, à la bataille de Scès l'an 1115, avec HUGUES, son frere, & servit utilement le Seigneur d'Amboise dans la guerre qu'il eut avec *Geoffroi de Preuilli*, Comte de Vendôme. Il fit aussi plusieurs donations dont on a les chartes, & eut de *N.... de Semblançay*, fille de *Robert II*, Baron de Semblançay, entr'autres enfans,

V. HUGUES, IV du nom, qui, selon l'Historien *Carreau*, fut un des plus considérables Barons du Royaume. Il passa en Angleterre avec les troupes que LOUIS *le jeune*, Roi de France, envoyoit au secours des Rebelles d'Angleterre contre le Roi ; mais l'Armée, conduite par *Robert*, Comte de Leicestre, fut défaite l'an 1173 : & HUGUES D'ALÈS, pris prisonnier avec *Robert* & plusieurs autres Seigneurs, qui furent menés au Château de Falaise, & depuis délivrés moyennant une légere rançon, se croisa pour la Terre-Sainte, & épousa ensuite *Guiburge de Sourches*, dont il eut, entr'autres enfans,

VI. André, I du nom, Baron de Saint-Christophe & de Châteaux: il épousa *Elisabeth d'Amboise*, fille de *Sulpice II*, & d'*Agnès de Donzi*, de la Maison de *Nevers* & de *Bourgogne*. Elle mourut d'une phthisie, & fut enterrée à l'Abbaye de Pont-Levoy, près Blois, laissant plusieurs enfans, entr'autres,

1. Hugues, qui suit.

2. Et Jean, auteur de la branche d'Alès-de-Corbet en Touraine, rapportée ci-après.

VII. Hugues, V du nom, Baron de Saint-Christophe & de Châteaux, succéda, dit *Carreau*, à son pere en tous ses États, & eut pour fils,

VIII. Jean II, Baron de Saint-Christophe & de Châteaux, nommé entre les principaux Seigneurs du Royaume qui portoient bannieres sous le règne de Philippe-Auguste en 1214. Il fit plusieurs dons à l'Abbaye de la Clarté, où il est enterré, & où l'on voit encore son mausolée, dont *Carreau* & le Chevalier *l'Hermite* ont donné la description. On lui donne pour fils, Hugues, qui suit.

IX. Hugues, VI du nom, Baron de Saint-Christophe & de Châteaux, fit aussi des dons à l'Abbaye de la Clarté. Il épousa *Aalire*, & en eut quatre filles, dont plusieurs furent mariées; entr'autres Marguerite, qui suit. Il se croisa, & fut enterré comme son pere à l'Abbaye de la Clarté, où l'on voit encore son mausolée. Il y a lieu de présumer que Hugues VI a été le dernier mâle de cette branche.

X. Marguerite d'Alès, l'aînée des quatre filles de Hugues VI, épousa *Rotrou de Montfort*, II du nom, Seigneur de Semblançay, fils de *Rotrou I*, & de *N.... de Perrenay*, Dame de Semblançay, d'où *Jeanne de Montfort*, mariée à *Guillaume l'Archevêque*, Sire de Parthenay, Maison issue de celle de *Lusignan*, & fondue dans celles de *Melun-Tancarville*, de *Longueville*, de *Harcourt de Lorraine*, & la derniere branche dans celle de *Rohan*, à qui elle a apporté la Principauté de Soubise. Pour un plus long détail sur cette branche, consultez *Moreri*, Edition de 1759, Tom. I, pag. 327 & 328.

Branche des Seigneurs d'Alès-de-Corbet en Touraine.

L'Éditeur du Livre que nous venons de citer, dit que la filiation de quelques-uns des premiers de cette branche n'étant pas prouvée à la rigueur, on y a suppléé en rangeant tous ceux dont on a pu avoir connoissance, suivant l'ordre qui a paru le plus vraisemblable. Les preuves qu'on donne de l'existence de tous ceux qu'on va nommer, pourront toujours servir de guide à ceux qui voudroient faire de nouvelles recherches sur cette ancienne Maison, sans que l'ordre dans lequel on a cru devoir les placer puisse nuire aux nouvelles découvertes qu'on pourra faire par la suite.

VII. Jean d'Alès, I du nom de sa branche, dont on a parlé à l'article d'André, & qu'on présume frere de Hugues V, quoique bien des raisons puissent le faire croire son pere, eut pour enfans Pierre, qui suit, & Hugues.

VIII. Pierre, I du nom, est nommé dans une charte de l'Abbaye de la Clarté de 1225, avec Jean d'Alès, son pere, & Hugues, son frere;

on lui donne pour fils, JEAN, qui ſuit, & GIRARD D'ALÈS, mis au nombre des Vaſſaux de l'Egliſe de Chartres en 1229.

IX. JEAN, II du nom, Ecuyer, eſt cité avec les autres Nobles du Royaume, au ban convoqué à Tours en 1272, dit *la Roque*, p. 65.

X. BAUDOUIN, Ecuyer, vivoit en 1292, ſuivant le compte de *Pierre de Hangeſt*, Bailli d'Amiens, & un Extrait du Cabinet de M. *de Clérambaut*.

XI. PIERRE II, du Bailliage d'Orléans, donna quittance à Amiens le 18 Septembre 1338, de partie de ſes gages, & de ceux d'un Ecuyer de ſa Compagnie. Cabinet de M. *de Clérambaut*.

XII. JEAN III, Ecuyer, étoit en 1349 & 1350 Gendarme de la Compagnie de *Jean de Fricamps*, Capitaine d'Angoulême. Outre CHARLES, qui ſuit, on trouve encore JEAN, qui ſervoit, auſſi-bien que CHARLES, en Guyenne, dans la même Compagnie que lui; & COLIN, l'un des treize Archers de la Compagnie de *Jean de Saint-Ron* en 1380, & Ecuyer de la Compagnie de Meſſire *Guillaume Aux-Epaules* en 1385. On préſume que c'eſt le même, quoique ſon nom ſoit orthographié de trois façons différentes, ſçavoir, ALÈS, AALÈS & ALLÈS.

XIII. CHARLES I, dont on vient de parler, & JEAN, ſon frere, Ecuyer, ſervoient en Guyenne dans la Compagnie de Meſſire *Renaut de Pont*, Seigneur de Montfort en 1350 & 1353.

XIV. JEAN, IV du nom, Gendarme ſous *Valleran de Luxembourg*, Comte de Ligny & de Saint-Paul, Commandant pour le Roi dans le Pays de Gènes en 1386. On voit encore JEAN, Ecuyer de la Compagnie de *Thomas Fortin*, qui parut à une montre à Paris en 1415, & étoit, le 1 Juillet 1416, Ecuyer de la Compagnie d'*Olivier Païen*.

XV. JEAN, V du nom, l'un des treize Ecuyers de la Montre de *François Leſcarabis* en 1420. C'eſt celui par lequel le Chevalier *l'Hermite-Souliers*, qui n'a pas connu les degrés intermédiaires qu'on vient d'énoncer, commence la généalogie de la Maiſon d'ALÈS, quoiqu'il la reconnoiſſe pour être iſſue des Seigneurs de Saint-Chriſtophe.

Ce JEAN D'ALÈS, Ecuyer & Homme-d'armes en 1452, ſuivant un titre du 6 Juin, étoit vieux alors, & marié avec *Antoinette du Meſnil*, fille de *Georges*, & de *Catherine de Préaux*. Il en eut LOUIS, qui ſuit.

XVI. LOUIS, I du nom. *L'Hermite Souliers* paſſe tout de ſuite de JEAN à CHARLES, qu'il ſuppoſe ſon fils, & le même ordre a été ſuivi dans pluſieurs preuves pour l'Ordre de Malte & pour Saint-Cyr, &c. Cependant tous les titres produits dans ces occaſions, prouvent bien la parenté de JEAN avec CHARLES; mais aucun n'établit cette filiation immédiate: la raiſon eſt qu'on ſautoit un dégré; c'eſt celui de LOUIS I, Ecuyer, fils de JEAN & d'*Antoinette du Meſnil*; lequel épouſa, le 13 Avril 1447, *Madelene de Préaux*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Préaux, & de *Marie de Harcourt*.

XVII. CHARLES I, Ecuyer, Seigneur de Corbet, l'un des cent Archers de la Compagnie de cinquante lances des Ordonnances du Roi, ſous *Raimond de Cadillac* en 1491, épouſa, le 16 Août 1492, *Madelene du Saix*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Dureſtal, & de *N.... d'Azai*, Maiſon illuſtre dont *Guichenon* a dreſſé la généalogie. Les enfans de CHARLES ſont,

1. François, qui suit.

2. Isabeau, femme de *N. H. Fr. de Bisac*, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, le 29 Août 1525.

3. Marie, femme de *Jean de Choisy*, Seigneur de Montubois, le 15 Juillet 1534.

4. Jeanne, femme de *Gabriel de l'Homme*, dit *de l'Isle*, Ecuyer, Seigneur de la Flovieres, le 17 Mars 1536.

5. Isabeau, femme d'*Antoine de Medes*, Ecuyer, Seigneur de Gresves, le 3 Novembre 1538.

6. Et Renée, femme de *N. H.* Messire *Jean de Lyon*, Chevalier, Seigneur de Lussac en Périgord, le 14 Novembre 1547.

XVIII. François, I du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, par titres des 15 Mars 1548 & 26 Février 1551, dans l'un desquels le Roi dit qu'il l'a choisi à cause de sa noblesse, épousa Demoiselle *Françoise de la Roque*, fille de *Gabriel*, Seigneur du Rogier, & de Dame *Françoise d'Allemagne*. Ses enfans furent,

1. René, qui suit.

2. Et Hubert, Homme-d'armes de la Compagnie du Comte *du Bouchage*, marié le 15 Mars 1583 à *Renée de Bolac*, fille de *Charles*, & de *Françoise de Gersolles*, dont Marguerite d'Alès, mariée le 2 Juin 1614 à Messire *Edme d'Aubusson*, Chevalier, Seigneur de Buré.

XIX. René, I du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet, d'abord Lieutenant de la Compagnie de 50 Hommes-d'armes du Seigneur d'Armentieres, puis Capitaine de 100 Hommes-d'armes, armés & montés à la légere, ainsi que le porte la commission de Henri-le-Grand, du dernier Septembre 1590. Ce grand homme, (comme l'appelle le Chevalier *l'Hermite*) en combattant contre la Ligue, fut tué à la tête de sa Compagnie, & d'un corps d'armée que lui avoit confié le Maréchal de Cossé. Il fut enterré à Béziers. Il fut marié deux fois, 1°. avec *Gabrielle Couaigne*, fille de *René*, Seigneur de Marteau & de la Roche-Couaigne, & de *Marguerite de Sulli*, par contrat du 3 Juillet 1582; & 2°. avec *Gabrielle de Château-Châlons*, issue, selon *l'Hermite*, des Princes Ducs de Bourgogne & Comtes de Châlons. Il eut de la premiere, entr'autres,

1. René, qui suit.

2. Et François, qui a formé la branche qui subsiste en Picardie, rapportée ci-après.

XX. René, II du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet, Capitaine de cent Chevaux-Légers après le décès de son pere, fut aussi Capitaine & Gouverneur du Château de Chambord, Ecuyer de la Petite Ecurie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château de Châteaudun, & du Dunois. Il épousa, 1°. *Marguerite Musset*; & 2°. le 13 Octobre 1602, *Louise Hatte*, fille *d'Euverte*, Seigneur du Noisement (maintenant Corbet en Dunois) Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de Demoiselle *Marie de Mareau*, belle-sœur de *Horace de Saint-Severin*,

fils de *Bernardin*, Duc de Somme, & dont la mere *Anne Testu* a été grande-tante du feu Maréchal de Balincourt. Les enfans de RENÉ II, sont:

1. PIERRE, qui suit.

2. EUVERTE, Chevalier, Capitaine au Régiment de Champagne, tué dans une attaque près Sainte-Marie-Querque.

3. JOACHIM, Maréchal des Camps & Armées du Roi, chargé par le Maréchal de Marsin, du siége de Tortoze, le jour même que la ville fut prise, fut emporté avec 400 hommes par un magasin à poudre, auquel le feu prit; il avoit alors à peine 30 ans. Il avoit été Page du Roi en 1636, Capitaine au Régiment de Bellefonds en 1637, gratifié ensuite d'une pension de 3000 liv. & fait Maréchal-de-Bataille, &c.

4. LOUISE, mariée à *Pierre de Brisay*, Chevalier, Seigneur de Dénonville, d'où M. *de Brisay* d'aujourd'hui & beaucoup de filles mariées dans les Maisons de Rogres-de-Champignelles, de Picot-de-Dampierre, de Guion-de-Diziers, de Languedoue-de-la-Villeneuve, de la Barre-d'Auvillars, de Courtin-d'Ussy, &c.

5. Et GENEVIEVE, mariée à *Pierre des Bans*, Seigneur de Mareuill, Maréchal des Camps & Armées du Roi, premier Lieutenant de Messieurs les Maréchaux de France dans le Blaisois; dont *François-Marie des Bans-de-Mareuill*, mort en 1721, Bailli de la Morée & grand Trésorier de l'Ordre de Malte.

XXI. PIERRE, III du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet en Dunois, (l'autre Terre de Corbet en Touraine ayant passé, par mariage, dans la Maison de Mareuill) Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & son Maître-d'Hôtel ordinaire; épousa, le 25 Avril 1636, Demoiselle *Marie Musset*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Pré, issu par sa mere de la Maison de Salviati, & de *Marie Arnauld-Pomponne*, belle-sœur du fameux Marquis de *Feuquieres*. *Marie de Musset* fut une des Dames d'honneur de la Reine-Mere, ANNE-d'AUTRICHE, par brevet du 10 Avril 1654. Leurs enfans furent:

1. JACQUES, qui suit.

2. ALEXANDRE, dit le Chevalier de Corbet, qui servit trente-trois ans dans le Régiment Royal, où il fit des actions d'une valeur éclatante, auxquelles M. le Maréchal d'Alegre rendit des témoignages honorables, & fut ensuite placé Major du vieux-Brisack. Il épousa, le 11 Octobre 1708, *Marie-Charlotte de Ruest*, fille de *Fréderic-Guillaume*, & de *Marie-Ursule de Wapnerin*, & mourut à Colmar en 1722.

3. Et MARIE, qui épousa, le 26 Juillet 1666, *Michel de Percy-Northumberland*, Chevalier, Seigneur de Loché en Touraine; dont: 1. N.... DE PERCY, Chevalier de Malte en 1703; mort en 1744, Commandeur de Castelnaudari en Languedoc & d'Aartins, près Vendôme. 2. Et N.... DE PERCY, d'abord Chanoine de la Cathédrale de Chartres, & ensuite de celle d'Agde.

XXII. JACQUES, I du nom, né en 1640, fut fait à douze ans Capitaine de l'ancienne Compagnie de cent Carabins, mise d'abord sur pied

par *Isaac Arnauld*, Mestre-de-Camp-Général des Carabins, son grand-oncle. Le brevet d'assurance est du 20 Septembre 1652, & la Commission du 26 Février 1653. Il servit avec honneur sous le Vicomte de Turenne. Il étoit Chevalier de Saint-Lazare; &, le 1 Juin 1666, il fut député par le Chapitre général de l'Ordre pour faire la visite des Commanderies. Le 3 Février 1682 le Roi le nomma pour assister & présider, en son nom, à l'assemblée provinciale que les Calvinistes du Gouvernement d'Orléans desiroient faire à Mer, pour qu'il ne s'y pasSât rien de contraire à son service, à la tranquillité de l'Etat, & au bien de la Religion Catholique. Il avoit fait de bonnes études chez les Jésuites de Paris, & étoit aussi instruit que zelé, de sorte qu'il eut le bonheur, en répondant à la confiance du Roi, de captiver celle des principaux de l'assemblée, & de contribuer à la conversion de plusieurs par des conférences & des écrits qui ont mérité les éloges de MM. Bossuet & Pélisson. Le 12 Novembre 1665 il avoit épousé *Louise-Aimée de Pathay*, fille de *Henri*, Seigneur de Pathay, Baron de Claireau, & de *Marie du Val*. Les enfans de JACQUES I, sont:

1. PIERRE, qui suit.
2. MARIE, reçue à Saint-Cyr en 1689, morte à l'Abbaye de Juvigny.
3. Et LOUISE, Dame de Membrolles, & de la Cigognoles, vivante.

XXIII. PIERRE, IV du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet en Dunois, né en 1688, fut d'abord Page de M. le Duc du Maine. La Maison de *Bans-des-Mareuill* s'étant éteinte, il rentra dans la possession de la Terre de Corbet de Touraine, qu'il vendit ensuite. Le 13 Avril 1711 il épousa *Françoise Le Breton*, fille de *Claude-François*, Seigneur de Bordages, Valet-de-Chambre de la Reine-Mere, & de *Marie Courtarvel-Pezé*, après la mort de laquelle il a embrassé l'état ecclésiastique, & a été nommé par le Roi, Chanoine de la Cathédrale de Blois. Il a eu onze enfans dont cinq morts en bas âge, les autres sont:

6. PIERRE ALEXANDRE, qui suit.
7. RENÉ-ALEXANDRE, Chevalier de Corbet, Lieutenant au Régiment de la Marine en 1735, puis Capitaine, Aide-Major-Général du corps que commandoit feu M. *de Chevert* pour la prise des Isles de Sainte-Marguerite, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis en 1747, avant son rang, par ses bons services. Il est mort le 23 Décembre 1748. Le 11 Mars précédent il avoit épousé *Marie-Thérese de Perrot*, fille de *Jean-Joseph*, Seigneur d'Avayes, & de *Marguerite de Lombard*, de la ville de Draguignan; dont LOUISE D'ALÈS, née le 20 Décembre 1748.
8. N..... D'ALÈS, morte Carmelite à Tours.
9. N..... D'ALÈS, morte à la Fontenelle.
10. MARIE, Dame de Richeville, vivante.
11. Et GENEVIEVE, Dame du Lude, aussi vivante.

XXIV. PIERRE-ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur de Corbet, né le 17 Avril 1715, reçu Mousquetaire en 1732, entra dans l'Ecole d'Artillerie de Strasbourg, où il servit au siége de Kell en 1733, puis fut fait Lieutenant au Régiment de la Marine, & il a continué d'y servir d'une

façon dont on a rendu les témoignages les plus honorables, jusqu'en 1741, que sa mauvaise santé l'obligea de se retirer. MM. les Maréchaux de France le nommerent, le 27 Avril 1747, Juge du point d'honneur & leur Lieutenant dans le Blaisois, la Sologne, une partie du Berri & du Pays Chartrain. Il a épousé, le 13 Mai 1743, Demoiselle *Marie-Anne Daguet*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Beauvoir, ancien Capitaine au Régiment de......., & de *Marie-Anne de Courtarvel-Pezé* sa parente. De ce mariage naquirent six enfans, dont quatre morts en bas âge, & les autres sont :

5. Pierre-Louis-Hugues, né & baptisé le 2 Février 1755, sur la Paroisse Saint-Eustache à Paris.

6. Et N..... d'Alès.

Branche des Seigneurs d'Alès *en Picardie.*

XX. François d'Alès, second fils de René I du nom, & de *Gabrielle Couaigne*, d'abord Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Marquis d'Armentieres, puis Gouverneur de Saint-Quentin, épousa, le 21 de Septembre 1606, *Jeanne de Mailli*, fille de *Charles*, Seigneur de Fontaines, Sénéchal du Vermandois, & de *Catherine de Créci*. Leurs enfans furent :

1. Eustache, Seigneur d'Holnon, d'abord Lieutenant au Régiment de Châtelierbalot, puis premier Capitaine & Major du Régiment de Lusignac, marié le 1 Novembre 1644, à *Catherine d'Hedouville*, fille de *François*, Chevalier des Ordres du Roi, & Maître-d'Hôtel de sa Maison, & de *Nicole de Creil*; dont : Catherine d'Alès, alliée le 1 Février 1633, à *Charles de Folleville*, Seigneur de Beaumartin.

2. Claude, d'abord Lieutenant au Régiment du Vidame d'Amiens, puis premier Capitaine au Régiment d'Espagni, & Sénéchal du Vermandois, tué au service du Roi, dans les guerres de Paris

3. Henri, qui suit.

4. Charles, d'abord Page du Comte de Saint-Aignan, ensuite Officier & successivement Lieutenant & Capitaine au Régiment d'Estrées, puis premier Capitaine & Major au Régiment d'Humieres, Cavalerie ; mort en 1662, des maladies que lui causoient les blessures qu'il avoit reçues au service du Roi pendant vingt-deux campagnes, laissant une fille de son mariage avec Demoiselle *Marie Cagnet*.

5. François, mort jeune.

6. René, tué en duel a l'âge de douze ans.

7. Isabelle, morte Religieuse à Fervaque.

8. Françoise, mariée à *Siméon le Sart*, Chevalier, Seigneur d'Hourdain.

9. Charlotte, morte jeune.

10. Et Agnès, mariée à *N..... de Lendisi*.

XXI. Henri d'Alès, Chevalier, Seigneur de Corbet, d'Holnon, de Janville, de Taille-Fontaine, & autres lieux, Sénéchal du Vermandois, Lieutenant, puis Capitaine de Cavalerie, par commission du Roi,

du 15 Juillet 1646, fait Sergent-de-Bataille, le 13 Mai 1651, puis Maréchal-de-Bataille en 1652; avoit obtenu du Roi, le 13 Janvier 1653, un brevet de 2000 livres de pension, dans lequel il est qualifié *premier Capitaine & Major-Commandant* du Régiment de Cavalerie du Marquis *d'Humieres*. Il épousa, par contrat du 18 Mars 1653, *Marguerite le Féron*, veuve en premieres noces de Messire *René de Broully*, Chevalier, fille & troisiéme enfant de *César le Féron*, Ecuyer, & de *Radegonde de Charmoluë*, & sœur de *Louis le Féron*, Ecuyer Seigneur de la Tour, Fontenay, Braine, la Motte, &, pour moitié, des fiefs de l'Exemption, & de Jean-Héron, l'un des huit Pairs & Barons Fieffés de l'Abbaye Royale de Saint-Corneille de Compiegne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant-Criminel & Prevôt de Maréchaussée de l'Isle-de-France à la résidence de Compiegne, qui, n'ayant point d'enfans de son mariage avec *Marthe Sublet* sa femme, l'institua, en faveur de ce mariage, son unique héritière. Il fut maintenu en sa noblesse par Arrêt contradictoire du Conseil d'Etat du Roi, du 12 Janvier 1668; se présenta à la Justice Royale de Saint-Corneille de Compiegne, pour faire la foi & hommage, & donner le dénombrement des fiefs de la Motte, de l'Exemption & de Jean-Héron, le Vendredi 23 Juin 1679; & vendit, conjointement avec sa femme, avant le 22 Octobre 1683, la Terre & Seigneurie d'Holnon. Il eut de ce mariage :

1. LOUIS, qui suit.

2. FRANÇOIS, rapporté après son frere, qui a continué la postérité.

3. Et ANNE-THÉRESE, mariée à *Louis Dennet*, Ecuyer, Seigneur de Mesbrecourt & de Charlet, dont elle n'eut qu'une fille, nommée MARIE-FRANÇOISE, mariée à *Claude-Hyacinthe Copin*, Seigneur de la Cour, ancien Capitaine d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis.

XXII. LOUIS, fils aîné de HENRI & de *Marguerite le Féron*, Chevalier, Seigneur de Corbet, Janville & de Rétheuil en Valois, Officier, & successivement Lieutenant-Colonel du Régiment de Locmaria, Cavalerie; épousa à Valenciennes, le 4 Février 1690, *Alexandrine-Norbertine de Harchies*, fille de *Guillaume-François*, Chevalier, Seigneur de Molain, de la Tourelle, &c. & de *Marie Charlotte de la Rue*, dont elle étoit seule héritiere, ainsi que de Dame *Catherine de la Marck* sa tante, Baronne d'Hautec au Pays de Liége; de ce mariage il n'y a eu que deux filles :

1. ALEXANDRINE D'ALÈS, Dame de Rétheuil en Valois, mariée le 28 Janvier 1713, à *Jean de Pujol*, Baron de la Grave, Seigneur d'Étampes en Languedoc, fut fait Chevalier de Saint-Louis le 23 Mars 1707, Gouverneur de la Ville & Château de Puymirol en Guyenne, par lettres du 12 Août 1711, renouvellées le 3 Février 1717, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Exempt des Gardes-du-Corps; dont 7 enfans, sçavoir : *Augustin-Abel de Pujol*, Chevalier, Vicomte de Créci-au-Mont, Chef de Brigade des Gardes-du-Corps, Brigadier des Armées du Roi, marié

à

à *Marie Françoise de Pipemont*, fille de *N.....*, Marquis de Couvron, & de *N.....*, *de Blanc-Buisson-de-Longueval*, dont plusieurs enfans : un fils Colonel des Carabiniers & Chevalier de Saint-Louis ; deux autres fils morts jeunes au Château de Compiegne par accident de feu ; N..... DE PUJOL, Abbé, Prêtre & Vicaire-Général du Diocèse de Blois ; & trois filles mariées, l'une près N. D. de Liesse ; l'autre, appellée Mademoiselle de Kalistots, à *N.....* ; & la derniere, à *Jacques de la Fond*, Chevalier, Seigneur de Coucy & de Saint-Algy, Lieutenant, & successivement Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Maître particulier des Eaux & Forêts dudit Coucy.

2. AIMÉE-MARIE-LOUISE D'ALÈS, mariée le 29 Mars 1636, & veuve de *Daniel*, Chevalier, Marquis de Joyeuse & de Ville-sur-Tourbe, Baron de Cernay en Dormois, Seigneur de Melzicourt, Berzieux, Virgini, Massiges, Muyaucourt, Wargemoulin, Val-Saint-Jean-sur-Tourbe, Somme-Tourbe, Tahure, Rouvray, & autres lieux ; Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, & Mestre-de-Camp de Cavalerie, aîné de cette Maison, & héritier du dernier Maréchal de Joyeuse, dont elle avoit eu un fils mort en bas âge.

XXII. FRANÇOIS, II du nom, Chevalier, Seigneur d'Oignies, épousa, par contrat du 22 Octobre 1683, *Marguerite Couturier*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Doublet, de Gillocourt, de Bellival, de Cathénon, & autres lieux, Commissaire des Guerres, & de *Henriette Marie* sa femme, qui donnerent à leur fille, en faveur de ce mariage, la Terre & Seigneurie de Cathénon près Thionville. Il eut,

1. JACQUES, qui suit.
2. LOUIS-FRANÇOIS, mort jeune.
3. MARGUERITE-FRANÇOISE, morte sans alliance.
4. Et ALEXANDRINE-NORBERTINE, qui n'a pas été mariée.

XXIII. JACQUES D'ALÈS, Chevalier, Seigneur de Corbet, Janville, & d'Oignies près Villers-Cotterets, Capitaine au Régiment de Clermont-Tonnerre, par commission du 9 Juin 1703, puis en 1705 dans celui d'Agenois ; Commissaire des guerres en exercice à Avesnes, par Lettres-patentes du 11 Juin 1711, a épousé, 1°. le 3 Février 1726, *Madelene-Elizabeth de Lizi*, fille de *Henri*, Ecuyer, Seigneur de Poplicourt, & de *Marie-Elizabeth de Bernadoue* ; & 2°. le 12 Décembre 1748, *Louise-Françoise-Colombe de Foi*, fille de *Louis-Auguste*, Lieutenant d'Artillerie au Département de Peronne, & de *Marie-Catherine de Barellier*. MORERI.

Les armes des ALÈS de France & celles des ALÈS d'Irlande, sont : + ~~de gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois merlettes de même, sans bec ni pattes.~~

+ d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de 3 merlettes de sable, 2 en chef et une en pointe.

ALEXANDRE-D'HAMACHE, famille noble du Beauvoisis. LOUIS ALEXANDRE, Ecuyer, Seigneur d'Hamache, vivoit l'an 1501. Il étoit sixiéme ayeul de HUGUES ALEXANDRE, Ecuyer, Seigneur de la Motte-d'Hamache, de Pomereu & de Fontenelle, suivant les titres que ce dernier a fait voir pour justifier de sa noblesse.

Hugues fut d'abord Page de Madame la Ducheſſe d'Orléans, puis Lieutenant dans le Régiment de Montrevel, Cavalerie, & enſuite Capitaine de Dragons dans le Régiment de Châtillon. De *Marie-Pierrette Légier*, ſon épouſe, il a eu, entr'autres enfans, Henriette-Suzanne Alexandrine-d'Hamache, reçue à Saint-Cyr le 18 Décembre 1711. *Voyez* l'armorial de France, Tom. I, p. 1, & p. 10.

bon

C'est a dire ce n'est pas la famille d'Hamache

Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de gueules, à deux têtes, becquée & onglée d'or.*

+ —ALICHAMP en Champagne : François-Honoré d'Alichamp, Ecuyer, Seigneur d'Epaigne, a juſtifié par titres de ſa nobleſſe depuis Jean d'Alichamp, ſon cinquieme ayeul, Ecuyer, Seigneur de Brielle, de Flamicourt & de Saint-Aubin, vivant l'an 1501, & dont les armoiries ſont gravées ſur ſa tombe que l'on voit encore dans l'Egliſe de Brielle au Diocèſe de Reims. Arm. de France, Tom. I, p. 1.

Les armes, *d'azur, à un chevron d'or accompagné de trois roſes de même, poſées deux en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

R. —ALIGRE ou HALIGRE, ſelon le Pere *Anſelme*, Maiſon originaire de la ville de Chartres en Beauce, qui a donné deux Chanceliers de France, & pluſieurs autres perſonnages diſtingués, tant dans la robe que dans l'épée; & dont eſt le Premier Préſident actuel du Parlement de Paris.

I. Suivant l'Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne, elle a pour auteur, Etienne d'Aligre, I du nom, qui eut pour enfans,

1. Raoul, qui ſuit.

2. Jean, Seigneur de la Broſſe, l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, marié à *Marie d'Auvergne*, fille de *N.... d'Auvergne*, Sieur de Dampont, qui eut N.... d'Aligre, Seigneur de la Broſſe, & Jeanne d'Aligre, mariée le 28 Février 1585 à *Jean de Longueil*, Vicomte d'Argeville, Baron d'Eriſſé, Maître des Requêtes, fils puîné de *Charles de Longueil*, Seigneur de la Grange, & d'*Iſabelle Hubert*, Dame de la Nouë.

3. Et Denise, mariée à *Guillaume Rubantel*, Seigneur de Maudetour.

II Raoul d'Aligre, Seigneur de la Riviere, Chouvilliers, épouſa *Jeanne Lambert*, & eut pour enfans,

1. Etienne, qui ſuit.

2. Et Marie, femme de *Louis Mineray*, Préſident à Chartres.

III. Etienne d'Aligre, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Riviere & de Chouvilliers, fut d'abord Préſident au Siége Préſidial de Chartres, & prêta ſerment pour cette Charge au Parlement de Paris le 4 Septembre 1587. Il fut enſuite Conſeiller au Grand-Conſeil, & Intendant de la Maiſon de Charles de Bourbon, Comte de Soiſſons, qui le nomma Tuteur honoraire de Louis, ſon fils. Les grands ſervices qu'Etienne d'Aligre avoit rendus à l'Etat, & la réputation qu'il avoit d'être l'un des plus ſçavans & des plus hommes de bien de la robe, l'avoient fait deſtiner par le Roi Henri IV pour remplir un Office de Préſident au Parlement de Bretagne; mais il fut depuis retenu par Louis XIII pour exercer une charge de Conſeiller ordinaire dans ſes Conſeils d'Etat & des

1. Louis, Marquis d'Aligre, qui, après avoir été Abbé de Saint-Jacques de Provins, prit le parti des armes. Il fut d'abord Colonel de Cavalerie, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi en Catalogne en 1652, & mourut le 12 Août 1654, âgé de 73 ans sans alliance.

2. N...... mort jeune.

3. François, né le 24 Décembre 1620, fit profession le 27 Décembre de l'année 1636 chez les Chanoines Réguliers de l'Ordre de Saint Augustin de la Congrégation de France. Il obtint le 12 Février 1643, sur la démission de Michel d'Aligre, son frere, l'Abbaye de Saint-Jacques de Provins, Diocèse de Sens, qu'il posseda en régle. Il fut nommé en 1668 à l'Evêché d'Avranches, mais il ne voulut point l'accepter. En 1672, son pere ayant été fait Garde-des-Sceaux, & ensuite Chancelier de France, il sortit de sa retraite pour venir le soulager, & faire sous lui les fonctions de cette Charge. Il donna dans cette occasion des preuves de sa capacité & de son zèle pour la justice. Après la mort du Chancelier, son pere, il retourna dans son Abbaye, où, après avoir vécu dans une grande austérité & occupé de toutes sortes de bonnes œuvres, il mourut le 21 Janvier 1712 dans la quatre-vingt-douzieme année de son âge. Il avoit fait plusieurs fondations pour le soulagement des Pauvres & pour la commodité publique de la Ville de Provins. Son Oraison funèbre fut prononcée dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint-Jacques le 19 Avril 1712, par le R. P. *Lenet*, Chanoine Régulier, alors Professeur en Théologie de la même Maison; & elle fut imprimée à Paris, la même année, *in-4°*. Une piété solide & une éloquence noble & digne du sujet, caractérisent ce beau discours. On a aussi sur la vie & la mort de M. d'Aligre une lettre fort édifiante, écrite de Provins, & imprimée à Paris, en 1712, *in-4°*.

4. Michel, qui suit.

5. Etienne, Chevalier de Malte, tué le 28 Septembre 1644 à la prise du Gallion de la Sultane-mere.

6. Charles, Abbé de Saint-Riquier en Ponthieu, Diocèse d'Amiens, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 21 Mai 1660. Il fut fait Conseiller d'Etat ordinaire en 1672, & Conseiller d'honneur au Parlement, lorsque son pere fut nommé Garde-des-Sceaux. Il mourut le 20 Mai 1695 âgé d'environ 65 ans, & fut inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois, dans la sépulture de sa famille. Il avoit abandonné les revenus de son Abbaye de Saint-Riquier, de la valeur de 20000 liv. aux Moines de cette Maison, qui bâtirent une belle Eglise, & il n'en exigeoit seulement que sa nourriture, quand il alloit sur les lieux; ce qui arrivoit une fois l'an.

7. Jean, Chevalier de Malte, Commandeur de Beauvoir-lez-Abbeville, mort le 15 Octobre 1710, âgé de 78 ans, étant né le 1 Mai 1632.

8. Marie, née à Venise.

9. Elizabeth, aussi née à Venise, Abbesse de Saint-Cyr près Versailles.

10. Anne, Religieuse à Fontevrault, puis Coadjutrice de Saint-Cyr, morte le 1 Avril 1669.

11. Marie, mariée 1°. à *Michel de Verthamon*, Seigneur de Bréau,

Marquis de Manœuvre, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat; & 2°. en 1679, à *Godefroi*, Comte d'Estrades, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France. Elle est morte le 2 Février 1724, âgée de 91 ans. Elle eut du premier lit *François-Michel de Verthamon*, Premier Président du Grand-Conseil, mort le 2 Janvier 1738, ancien Secrétaire des Ordres du Roi.

12. HÉLENE, alliée le 4 Février 1655 à *Claude de Laubespine*, Marquis de Verderonne en Beauce, & morte le 16 Mars 1712, a été la grand-mere de la Comtesse Douairiere de Pontchartrain, mere de la Duchesse de Nivernois.

13. FRANÇOISE, Coadjutrice, puis Abbesse de Saint-Cyr, morte le 3 Février 1719, âgée de 85 ans.

14 & 15. SUSANNE & GENEVIÉVE.

16 & 17. N..... & N..... D'ALIGRE, mortes jeunes.

18. Et MARGUERITE D'ALIGRE, alliée, 1°. en 1658, à *Charles-Bonaventure*, Marquis de Manneville au pays de Caux; & 2°. à *Charles-Louis d'Albert*, Duc de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & bisayeul du Duc de Luynes dernier mort, dont elle fut la troisieme femme, & n'eut point d'enfans. De son premier mariage elle eut pour fils le grand-pere de *Charlotte-Natalie de Manneville*, aujourd'hui Duchesse de Rochechouart. Elle est morte le 26 Septembre 1722, âgée de 81 ans.

V. MICHEL D'ALIGRE, Seigneur de Villenesle, Boislandry, &c. quatrieme fils d'ETIENNE, II du nom, Chancelier de France, & de *Jeanne l'Huillier*, sa premiere femme; fut Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, & Intendant d'Alençon. Il fut marié trois fois, 1°. en Mars 1651 à *Catherine de Machault*, décédée le 10 Juillet suivant; 2°. à *Marie Arragonet*, fille d'*Antoine*, Trésorier des Gardes-Françoises, & de *Jeanne le Gendre*, morte le 16 Mars 1657; 3°. & à *Madelene Blondeau*, fille de *Gilles*, Président en la Chambre des Comptes, & de *Madelene le Boults*. Il mourut le 10 Août 1661, & sa femme le 12 Juillet 1696. Du second lit naquit:

1. N..... D'ALIGRE, mort jeune.

Et du troisieme lit il laissa deux fils;

2. ETIENNE, qui suit.

3. Et GILLES, Seigneur de Boislandry, Conseiller au Parlement, mort le 12 Avril 1711. Il avoit épousé, en Août 1686, *Catherine Turgot-de-Saint-Clair*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Clair, Maître des Requêtes, dont il a eu JEANNE-ELIZABETH D'ALIGRE, née le 21 Septembre 1691, morte le 2 Avril 1692.

VI. ETIENNE D'ALIGRE, III du nom, second fils de MICHEL & de *Madelene Blondeau*, sa troisieme femme, Seigneur de la Riviere, la Forêt, le Favril, Boislandry, Frétigny, Vieux-Château, &c. fut reçu Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Palais le 7 Mai 1683, Maître des Requêtes le 10 Avril 1688, Conseiller d'honneur au Parlement en 1689, & enfin Président-à-Mortier le 18 Novembre 1701.

Il avoit épousé, 1°. le 3 Avril 1684, *Marie-Madelene le Pelletier*, fille de *Claude*, Ministre d'État, Surintendant des Postes, Contrôleur-Général des Finances, & depuis Président-à-Mortier au Parlement de Paris, & de *Marie-Madelene Fleuriau*, morte le 19 Septembre 1702, âgée de 32 ans; 2°. le 6 Août 1708, *Marie-Anne-Fontaine Desmontées*, morte en couches le 1 Juin 1711, âgée de 31 ans: elle étoit sœur d'*Antoine*, Sieur de Desmontées, Evêque de Nevers; 3°. &, le 17 Septembre 1711, *Madelene-Catherine de Boivin*, fille de feu *Jean-Baptiste*, Seigneur de Bonnetot & de l'ancien Comté de Baqueville, Premier Président en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Normandie, & de *Jeanne-Marie-Mallet*, vivante en 1769. Elle est veuve du 15 Juin 1715.

Du premier mariage il a eu:

1. ETIENNE, mort jeune.

2. ETIENNE-CLAUDE, qui suit.

3. MADELENE FRANÇOISE, née le 2 Avril 1690, Abbesse de Saint-Cyr, morte à la Ville-l'Evêque âgée de 60 ans.

4. MARIE-MADELENE-GENEVIÉVE, née le 19 Mars 1693, Religieuse de Sainte-Marie.

5. Et MADELENE-LOUISE, née le 23 Juillet 1697, mariée le 14 Septembre 1711 à *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur de Blancménil, ancien Chancelier de France, morte le 8 Janvier 1714.

Du second mariage vint,

6. MARIE-ANNE, morte douze jours après sa mere.

Du troisieme lit sont issus:

7. ETIENNE-JEAN-FRANÇOIS-MARIE D'ALIGRE-DE-BOISLANDRY, né le 19 Janvier 1717, Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant de Pau, puis de Picardie, Maître des Requêtes honoraire, marié le 10 Mai 1757 à *N..... Masson*. Il est mort le 4 Septembre de la même année sans enfans.

8. JEANNE-MADELENE-CATHERINE, née le 18 Octobre 1712, morte à Paris le 14 Avril 1738 dans la vingt-sixieme année de son âge, ayant épousé, le 15 Juin 1735, *Henri-François de Bretagne*, Baron d'Avaugour, premier Baron de Bretagne, Comte de Vertus & de Goello, par la mort de son frere aîné, né le 17 Juin 1685, ancien Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

9. Et MARIE-CATHERINE, née le 30 Décembre 1713, mariée le 21 Février 1735, & aujourd'hui veuve de *Louis-Michel-Robert le Pelletier-de-Saint-Fargeau*, Maître des Requêtes; fils de *Michel-Robert le Pelletier-des-Forts*, Ministre d'État, Contrôleur-Général des Finances, & de *Marie-Louise de Lamoignon*, dont deux enfans, sçavoir, le Président-à-Mortier du Parlement de Paris, ci-devant Avocat-Général, & la Princesse *de Chimay*.

VII. ETIENNE-CLAUDE D'ALIGRE, Seigneur de la Riviere au pays du Perche, de la Forêt, le Favril, la Lande, le Plessis, Comte de Maran, Pays d'Aunis, &c. né le 26 Mai 1694, mort le 8 Juillet 1752, enterré

à Saint-Germain-l'Auxerrois dans la Chapelle de la Maison d'ALIGRE ; il fut reçu Conseiller au Parlement, & Commissaire aux Requêtes du Palais le 30 Décembre 1716. Il obtint, au mois d'Août 1724, la survivance de la Charge de Président-à-Mortier, dont son pere étoit revêtu ; fut reçu en cette qualité le 29 Novembre suivant, & prit séance au mois de Juin 1725. Il épousa, 1°. le 21 Février 1726, *Marie-Louise Adélaïde Durey*, fille de *Jean-Baptiste Durey-de-Vieuxcourt*, Président au Grand-Conseil, & ci-devant Trésorier de l'État des Guerres, & de *Louise le Gendre* ; 2°. en 174..... *Geneviéve Parent*, fille de *N.....* *Parent*, Conseiller au Parlement, dont il a eû une fille, morte en bas âge. De son premier mariage il avoit eu cinq enfans, sçavoir :

1. ETIENNE-FRANÇOIS, qui suit.
2. ETIENNE-JEAN-BAPTISTE, né le 16 Août 1729, mort à onze ans.
3. MARIE-MADELENE, née le 27 Août 1731, mariée le 26 Février 1748 à *Charles-Jean-Baptiste des Galloys-de-la-Tour*, Chevalier, Vicomte de Glené, Premier Président du Parlement d'Aix, & Intendant de Provence, fils de *Jean-Charles*, aussi Président & Intendant de Provence, & de *Jeanne-Charlotte du Pré-de-la-Grange*, dont plusieurs enfans.

4 & 5. Deux filles, mortes sans alliance.

VIII. ETIENNE-FRANÇOIS D'ALIGRE, Comte de Maran, Seigneur de la Riviere, la Forêt, le Favril, Boislandry, la Lande, le Plessis, &c. né le 17 Juillet 1727, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 5 Septembre 1745, puis dans la charge de Président-à-Mortier, dans l'exercice de laquelle il est entré le 27 Juillet 1752 ; a été nommé en Septembre 1768 Premier Président du même Parlement. Il est veuf sans enfans depuis le 9 Décembre 1767 de *Françoise-Madelene Talon*, fille unique de *Denis-Omer*, Président-à-Mortier, morte âgée de 37 ans, & est remarié en secondes noces depuis 1768 avec......

SECONDE BRANCHE.

ETIENNE, II du nom, Chancelier de France, avoit pour cousin-germain JEAN D'ALIGRE, Valet-de-Chambre du Roi, lequel de *Catherine Trouillard*, sa seconde femme, eut, entr'autres enfans,

IV. MICHEL, Baron de Saint-Lié, successivement Trésorier-Général des Menus-Plaisirs du Roi, Intendant de Justice, Police & Finances en Catalogne & Roussillon en 1651, puis en Alsace en 1653, Intendant des Finances, & Général des vivres en Allemagne, & Conseiller d'Etat, mourut en 1675. Il avoit épousé, par contrat du 17 Septembre 1639, Demoiselle *Marie Perou*. Il en eut :

1. PHILIPPE-FRANÇOIS, Capitaine de Vaisseaux, commandant la Marine à Toulon, puis Lieutenant-Général des Armées Navales, & Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, mort sans alliance en 1719, âgé de 80 ans.
2. ETIENNE-ARMAND, qui suit.
3. Et MARIE-THÉRESE, mariée, le 15 Juin 1697, à *Claude-Louis*-

Hyacinthe Ploumier, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, Commiſſaire-Ordonnateur de la Marine.

V. ETIENNE-ARMAND D'ALIGRE, Chevalier, Baron de Saint-Lié, a ſervi dans la Marine. Il a été Lieutenant de Vaiſſeaux, & eſt mort en 1724. Il avoit épouſé en 1693 *Marie Gauvriet*, dont il a eu, entr'autres enfans,

1. MICHEL-CÉSAR, qui ſuit.

2. RENÉ-PIERRE, Chevalier d'Aligre, né en Avril 1712, marié en Septembre 1756 à *N.... Théard-du-Bordage.*

3. GUI, dit *l'Abbé d'Aligre*, né le 2 Février 1718, Prieur de Foſſe-Bellay & de Mouſſi le Neuf.

VI. MICHEL-CÉSAR, Marquis d'Aligre, né le 7 Août 1711, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie par brevet du 2 Février 1757, Exempt des Gardes-du-Corps dans la Compagnie de *Noailles*, ~~a~~ épouſé en premieres noces *Madelene-Catherine-Françoiſe de Rouſſiac*, & en ſecondes, le 12 Février 1754, *Philiberte-Catherine Baudry*, fille d'*André Baudry*, Conſeiller au Parlement, & Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Artois & Pays conquis, & de *Catherine Lorancher.*

+ & Brigadier des armées du Roi, est mort à Paris le 8. Mars 1776, âgé de 63. ans. il avoit

Les armes : *burelé d'or & d'azur, de dix piéces, au chef d'azur chargé de trois ſoleils d'or.* Voy. P. Anſelme, *Tom. VI, p. 550 & ſuiv.* Moreri, *Edition de 1759*, & Mercure de France, *Juin 1725, p. 1455.*

ALION : c'eſt une branche de la Maiſon d'USSON-BONAC. LOUIS D'USSON, Comte d'Alion, né le 7 Janvier 1705, eſt couſin au ſixiéme degré du Marquis de BONAC, ci-devant Ambaſſadeur auprès des Etats généraux des Provinces-Unies. Le Comte d'Alion a été nommé, en 1724, Commiſſaire médiateur du Roi, pour le partage des limites en Perſe, entre les Turcs & les Ruſſes, Miniſtre plénipotentiaire de France à Péterſbourg, en 1742, pour la ſeconde fois en 1744, & il y a demeuré juſqu'en 1748. Il a épouſé, en 1750, *Louiſe-Elizabeth Choart*, fille unique de feu *Guillaume*, Seigneur de Buzenval, en la Paroiſſe de Ruel près Paris; mort Brigadier de Cavalerie, ancien Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine, appellé le Marquis de Buzenval.

Les armes d'USSON-D'ALION DE BONAC, ſont : *de gueules, au lion d'argent.* Voyez BONAC.

—ALIX : famille noble de Salins, éteinte, & qui remonte à CLAUDE ALIX, convoqué à l'arriere-ban des Nobles du Bailliage d'Aval en 1551 & 1561. PIERRE ALIX, Chanoine de Beſançon, Prieur de Sainte-Madelene de Salins, nommé par le Pape à l'Abbaye de Saint-Paul de Beſançon en 1632, mourut en l'an 1676, laiſſant une hiſtoire manuſcrite de ſon Abbaye qu'il avoit gouvernée pendant quarante-quatre ans.

ALLAMANON : famille noble, qui tire ſon nom de la Terre & Seigneurie d'ALLAMANON qu'elle poſſédoit dans le onziéme ſiécle. JEAN & ALBERT D'ALLAMANON embraſſerent le parti du Comte de Provence en

1150.

1150, dans la fameuse guerre qu'eut ce Prince contre *Etiennette des Baux.* BERTRAND D'ALLAMANON suivit celui de la Princesse. ALBERT étoit du nombre des Barons qui firent hommage à *Bérenger* dans la ville de Tarascon, l'an 1146.

On trouve dans le douziéme siécle un autre BERTRAND D'ALLAMANON, qui se distingua par sa bravoure & par son sçavoir; il étoit du nombre des fameux Poëtes Provençaux, auxquels on avoit donné le nom de *Troubadours.* Il fut présent au traité de paix qui se fit entre *Bérenger* & les Génois, lorsque ceux-ci se mirent sous la protection de ce dernier Comte de Provence de la Maison de Barcelonne. *Bérenger*, charmé du mérite de BERTRAND, lui fit présent de 2000 sols à prendre sur le péage d'Arles.

BERTRAND, II du nom, Seigneur de Rognes, accompagna CHARLES D'ANJOU, lorsqu'il alla faire la conquête du Royaume de Naples, l'an 1264.

IMBERT D'ALLAMANON, son fils, Seigneur d'Aurielle, suivit la Cour de CHARLES II en l'année 1293, & son frere AICARD D'ALLAMANON, Seigneur de Rognes, fut Amiral de Provence en 1297.

PIERRE D'ALLAMANON, Seigneur d'Allamanon & Lambesc, fit hommage de ses Terres en l'année 1330 & en 1341.

Un second AICARD D'ALLAMANON, Seigneur d'Allamanon, testa en faveur de

FLORIMONT D'ALLAMANON son fils, qui fit aussi son testament le 19 Juin 1524. Il fut pere de

JEAN D'ALLAMANON, marié avec *Melchiore de Portanier.* Leur contrat de mariage est du 13 Janvier 1545. Ils eurent, parmi plusieurs enfans, HONORÉ, JOSEPH, & PIERRE.

HONORÉ, étoit premier Procureur du Pays en 1591. Il immortalisa son nom dans les guerres civiles de la ligue, auxquelles il eut beaucoup de part. Il se noya en voulant passer à gué la riviere d'Argens. JOSEPH & PIERRE, ses freres, partagerent son héritage & firent tige.

PIERRE se retira à Brignoles où il fut Chef d'une branche éteinte de nos jours.

JOSEPH, après avoir vendu la part qu'il avoit à la Terre d'Allamanon, alla s'établir à Salon où il forma aussi une branche dont il ne reste plus que deux freres fort âgés, vivans sans alliance en 1757, l'un à Nevers, & l'autre à Salon. *Arm. de Prov. Tom. I, p. 33.*

Les armes : *tranché d'argent sur sable, diapré de l'un en l'autre.*

— ALLARD (d'): ancienne noblesse établie en Vivarais, en Dauphiné et dans l'Isle de France. Elle est connue dès le XIV. siècle a donné un Evêque du Puy et a doté de la Baronnie de Mezinc la Chartreuse de Bonnefoy en Vivarais, dont ~~, en Dauphiné. La généalogie de cette famille noble commence dans l'Armorial de France, Reg. second, premiere partie, à~~

III. Noble GABRIEL d'ALLARD, Ecuyer, ~~demeurant à~~ Sieur de Montvendre, au Diocèse de Valence. ~~Il~~ épousa, 1°. le 20 Janvier 1517, Demoiselle *Cécile du Perrier*; & 2°. le 25 Février 1527, Demoiselle *Blanche d'Urre.* Il testa ~~en~~ 1548, & laissa du premier lit :

— 1. GASPARD, qui suit.

Christophe d'Allard, dit l'Hermite fut le bienfaiteur. Depuis la Généalogie imprimée dans l'Armorial de france, Registre second, 1ere partie, cette famille a recouvré deux [titres qui] remontent la filiation à Jacques, qui suit, ayeul de Noble Gabriel d'Allard, Ecuyer, par lequel M. d'Hozier [commence].

[Jacqu]es d'Allard, Ecuyer, Seigneur de Chaneac et de Mesillac en Vivarais, fit son testament le 4. 7bre 1458 [dans lequ]el il rappella Marguerite de Sainte-Colombe, sa femme, et institua son héritier, Pierre, leur fils, qui [suit].

[Pi]erre d'Allard, Ecuyer, épousa Madeleine de Villemaure, qu'il nomme dans le testament qu'il fit le [...] 1504, par lequel il donne ses biens situés à Montvendre en Dauphiné, à Noble Gabriel [d'Allard], son fils, qui suit.

[G]abriel d'Allard, Ecuyer, Sieur de Montvendre au Diocèse de Valence, Epousa (&c. come ci-dessus)

— 2. Jean, Seigneur de Beauchêne, commandant une Compagnie de gens de pied pour le ſervice du Roi en 1584.

— Et du ſecond lit:

— 3. Balthazard, auteur de la ſeconde Branche rapportée ci-après.

IV. Gaspard Allard, Sieur de Montvendre en 1542, eut, entr'autres enfans, de Démoiſelle *Marguerite Maſuere* ſon épouſe :

— 1. Charles,

— 2. Guillaume, qui ſuit.

— 3. & 4. Blanche, & Louise.

V. ~~III.~~ Guillaume Allard, ~~demeurant au Lieu de Chantemerle, Diocèſe de Vienne~~, épouſa, par contrat du 26 Octobre 1587, Démoiſelle *Gilberte de Boſt*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Moulin, au Diocèſe de Mâcon, & de *Françoiſe de Rochefort-~~de~~-la-Valette*. Il mourut au mois d'Octobre 1604. ~~Il eut~~ de ſon mariage:

— 1. Eustache.

— 2. Jean, qui ſuit.

— 3. & 4. Catherine, & Gasparde.

VI. Jean Allard, ſervit en 1636 dans l'armée de Picardie, & au ſiége de Corbie. ~~Dans deux actes, l'un~~ du 31 Janvier 1637, l'autre du 29 Juillet 1649, il eſt qualifié Lieutenant pour le Roi aux Iſles de Porquerolles. Il épouſa, le 24 Janvier 1635, *Marguerite de la Faye*, fille de *Louis de la Faye-de-Lantofat*, Juge de la Baronnie d'Aubenas, dont:

1. Jean-Baptiste, qui ſuit.

2. & 3. Louis & Joseph.

4. Et Françoise, femme de *Jean de Faucon-Saint-Laurent*.

VII. Jean-Baptiste Allard, Maire perpétuel de la ville d'Aubenas, & du Comté de Montlor, fut déchargé de la contribution au ban & arriere-ban, par Sentence du 9 Mai 1690, attendu qu'il avoit un fils au ſervice de S. M. ~~Il~~ fut maintenu dans ſon ancienne Nobleſſe, le 28 Janvier 1698, par ordonnance de M. de Lamoignon-de-Courſon, Intendant ~~du~~ Languedoc. ~~Il mourut~~ le 2 Octobre 1710. Il avoit épouſé, 1°. le 26 Avril 1664, *Louiſe du Chier*, fille de *Jean*, & de *Suſanne Montagne*; 2°. *Jeanne de Borne*. Il eut du premier lit:

— 1. Louis, qui ſuit.

— 2. Et Marie, femme de *Pierre Aymard*, Conſeiller, Procureur du Roi en la Juriſdiction de *Pierre-Latte*.

VIII. Louis Allard, légataire univerſel de *Marguerite de la Faye* ſon ayeule paternelle, par le teſtament qu'elle fit le 19 Décembre 1688, ~~Il~~ épouſa, le 17 Avril 1700, *Anne Chaſtanſier*, dont

IX. ~~VII.~~ Pierre Allard, né le 21 Janvier 1706, ~~marié~~ le 18 Février 1730, ~~avec~~ *Marguerite du Faur-de-Montjeau*, fille de *François*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine-Major au Régiment de Périgord, & de *Thérèſe Drival*.

SECONDE BRANCHE.

IV. Balthazard Allard, I du nom, fils du ſecond lit de Gabriel

addition à la page 178. Tome I.

Degré VII, ou plutôt IX. à la fin après ces mots et de Thérese Drivet ajoutés : dont il eut de ce mariage sept issus : — 1. Louis-Victoire, qui suit ; — 2. Louis-Joseph, mort à St. Domingue Amérique, étant Major du Régiment du Cap ; — 3. Pierre-Elzear d'allard, Ecuyer, capitaine Commandant au Régiment de Poitou infanterie, marié à Plaisance dans le Saint-Domingue en amérique, au mois de Mars 1774, avec Damoiselle Thérese-Louise La Touradais.

Louis-Victoire d'allard, Ecuyer, Chever. de St. Louis, a servi 30. ans dans le Régiment de la Marche Province et a épousé le 11. 9bre 1767 Damoiselle Marie-Louise-Rosalie de Serre, fille de Messire Joseph-Sébastien de Serre, Chever. de St. Louis, Marquis de Gras, Baron de Violes, Grand Bailli d'Epée du Vivarais et Commandant pour le Roi audit pays, dont il a : — André-François-Xavier-Paul-Emile-Dominique d'allard, Ecuyer, né le 30. avril 1778.

& de *Blanche d'Urre*, Coseigneur de Mayn, de Montvendre, &c. & Commandant d'une Compagnie de gens de pied pour le service du Roi. Il épousa, 1°. le 18 Avril 1565, *Sibille Gigou*, fille de *Bernardin Gigou*, de la ville de Romans; 2°. le 6 Mars 1572, Dame *Caroline de Doncieu*. Il testa le 5 Août 1582. *Caroline de Doncieu* resta tutrice de ses enfans, qui furent entr'autres:

— 1. ANNET ALLARD, Ecuyer.

— 2. Et PIERRE, qui suit.

V. PIERRE ALLARD, né posthume, épousa, le 13 Avril 1612, *Hélene Serret*, fille de *Pierre*, Secrétaire de la Chambre du Roi; il en eut:

— 1. LAURENT D'ALLARD, maintenu avec ses freres & sœurs dans la possession de leur Noblesse, par l'Ordonnance de M. de Sève, Intendant du Dauphiné, datée du 22 Janvier 1643.

— 2. BALTHAZARD, qui suit.

— 3. & 4. PIERRE & ANDRÉ.

— 5. & 6. CATHERINE, & JEANNE.

VI. BALTHAZARD D'ALLARD, II du nom, Capitaine dans le Régiment du Duc de Modene, testa le 12 Décembre 1656, & vivoit encore en 1670. Il eut de son mariage accordé le 4 Octobre 1653, avec *Charlotte de Blanchard-de-Savinhac*, fille de Noble *Anne de Blanchard-de-Savinhac*, Sieur de Carricy, & de *Spirite de Baratier*:

— 1. LAURENT, qui suit.

— 2. GABRIELLE.

VII. LAURENT D'ALLARD, Ecuyer, Seigneur de Montaille du Cros, & de la Crouzilliere, en Touraine, Commissaire & Lieutenant-Provincial de l'Artillerie de France, Chevalier de Saint-Louis, épousa le 27 Février 1697, *Marie Charlotte de Rostaing*, fille de *Jean*, Sieur de Champhérier, & de *Claudine le Bon*. Il testa le 1 octobre 1735, & laissa pour enfans:

— 1. MARC-ANTOINE-LAURENT, qui suit.

— 2. CLAUDE, Lieutenant, puis Commissaire-Provincial d'Artillerie & Chevalier de Saint-Louis.

— 3. HUGUES-CHARLES, rapporté après son aîné.

— 4. LOUIS, né au mois de Juillet 1713.

— 5. MARIE-MADELENE, femme d'*Alexandre Lancelin*, Ecuyer, Seigneur de la Roliere.

VIII. MARC-ANTOINE-LAURENT D'ALLARD, reçu Chevalier des Ordres de N. D. de Mont-Carmel & de Saint-Lazare, en Février 1723; Ecuyer du Roi, Gentilhomme de M. le Duc d'ORLÉANS, successivement Capitaine réformé, à la suite du Régiment Royal des Vaisseaux, Infanterie; Exempt de la Compagnie des Gardes de feu M. le Duc d'ORLÉANS; Capitaine en pied en 1729 dans le Régiment de Limousin, Infanterie, a eu de son mariage accordé le 16 Septembre 1728, avec *Marie-Madelene du Fresne*:

— 1. LAURENT-GASPARD D'ALLARD, né le 6 Juillet 1729.

— 2. Marie-Louise, née le 17 Décembre 1733.
— 3. Antoinette-Charlotte, née le 1 Décembre 1737.
— 4. Et Marie-Louise-Angelique, née le 17 Juin 1739.

TROISIEME BRANCHE.

VIII. Hugues-Charles d'Allard, Ecuyer, Commissaire d'Artillerie, frere puîné de Marc-Antoine-Laurent; a épousé, le 18 Décembre 1729, *Marie Montchenu*, fille de *Louis*, Seigneur & Baron de Thodure, & de *Louise de Lemps*. De ce mariage il a eu, entr'autres enfans:

Marie-Madelene, née le 16 Octobre 1731, reçue à Saint-Cyr le 2 Mars 1739.

Les armes: *d'or, à un chevron de sable, accompagné de trois étoiles d'azur, rangées en chef, & d'un croissant de gueules, posé à la pointe de l'écu.*

— ALLARD, en Provence. I. Balthazard Allard, de la Ville de Brignoles, fut annobli par Lettres-patentes du Roi Louis XIV., en l'année 1654. Ces Lettres furent enregistrées en la Cour des Comptes d'Aix, le 16 Novembre 1655, Registre *afflictio Provinciæ*, arm. B. fol. 68. Il avoit été marié à Brignoles en 1609, (*Taneron* Notaire) avec *Marguerite Martin*, dont il eut quatre enfans:

1. & 2. Jean & Balthazard, II du nom.
3. André, qui suit:
4. Et Elizabeth Allard, mariée le 4 Juillet 1656, avec *Lazarin Doria*, Seigneur de Saturnon.

II. André d'Allard, acquit la terre de Néoules en 1657, & fut pere de

III. Louis d'Allard, Seigneur de Néoules, marié avec *Catherine de Gantès*, par contrat du 2 Octobre 1720. De cette alliance sont issus, entr'autres enfans, deux fils, dont l'aîné,

IV. Jean-François-Louis d'Allard, Seigneur de Néoules, Conseiller au Parlement de Provence, a épousé Demoiselle *Dauphine de Bausset-de-Roquefort*, niéce de l'Evêque de Béziers, de laquelle il a des enfans, le cadet vit sans alliance.

Les armes: *d'azur, trois barres d'argent, supportant une trangle d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or, au chef de gueules, chargé de deux demi-vols d'argent, surmontés d'un vol de même.* Nouveau Nobiliaire de Provence, p. 34.

— ALLARD, Sieur de la Houssaye en Normandie, Généralité d'Alençon. *La Roque*, dans son traité des bans & arriere-bans, dit qu'en la montre de 1470, Comté de Longueville, *Audon-Lenfant* présenta pour lui, Noel Allard, Archer, armé de brigandine, sallade, arquetrousse, pour se un Archer. C'est tout ce que nous sçavons de cette famille dont les armes sont: *d'azur, à trois étoiles d'or, posées 2 & 1, la derniere accompagnée de 3 croissans d'argent, 1 & 2.*

* ALLASSAT: Seigneurie qui appartient en partie à l'Evêque de Li-

moges, & en partie au Marquis de Rastignac. On prétend que cette Seigneurie est la plus ancienne du Limousin.

— ALLEAUME, en Normandie, Bailliage d'Alençon, Sieur de la Ramée & du Bois. *La Roque*, dans son traité des bans & arriere-bans, dit qu'en la montre de l'an 1470, Vicomté d'Arc, pour *Nicolas Gallopin*, se présenta JEAN ALLEAUME, armé de brigandine, sallade, & avec lui un Page portant une javeline pour se vouger. *Masseville*, dans son histoire de Normandie, parle d'un GUILLAUME D'ALLEAUME, nommé à l'Evêché de Lisieux en 1622.

RAOULIN D'ALLEAUME, Ecuyer, Sieur de la Ramée, épousa *Gueranne Patrice*, dont une fille, & PHILIPPE, qui suit.

PHILIPPE D'ALLEAUME, Seigneur de la Ramée, marié par contrat du 7 Janvier 1567, à *Madelene Barbier*, fille de *Noël Barbier*, Seigneur de Pelleus, & de *Susanne Gerveseaux*, dont GILLES, & CHARLES, qui suit.

CHARLES D'ALLEAUME, Ecuyer, Seigneur de Beaupréau, Conseiller au Parlement de Rouen, & Président aux Requêtes du Palais, se maria, par contrat du 13 Septembre 1617, à *Anne Besnard*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Lépinay, &c. & de *Claire de Quesade*, dont CLAIRE D'ALLEAUME, mariée, en 1652, à *André de Mercastel*, Ecuyer, Seigneur de Mercastel, &c. & CHARLES, qui suit.

CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Trefforest, &c. épousa, par contrat du 9 Avril 1667, *Marie de Galentine*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & Audiencier en la Chancellerie de Normandie, & d'*Anne Brice*, dont.

1. FRANÇOIS D'ALLEAUME, Prieur de l'Abbaye du Parc.
2. BRICE D'ALLEAUME, Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Rouen.
3. MARIE, Prieure de l'Abbaye Royale de Saint-Amand.
4. Et BARTHELEMI, qui suit.

BARTHELEMI D'ALLEAUME, Chevalier, Seigneur & Patron honoraire de Trefforest, Passy, & autres lieux, premier Avocat Général en la Cour des Aides de Normandie, épousa, par contrat du 2 Juillet 1701, *Catherine Davoult*, fille de *Jacques*, & de *Michelle Ugo*; dont:

ANDRÉ-JOSEPH D'ALLEAUME, Chevalier, Seigneur & Patron honoraire de Trefforest, Passy, Baudribose, Grandpré & Sonmelle, Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie; marié le 27 Mars 1737, à *N.... Midy*, dont deux filles Religieuses à l'Abbaye de Saint-Amand, & un fils, qui suit.

BARTHELEMI D'ALLEAUME, Chevalier, Seigneur & Patron honoraire de Trefforest, Passy, Baudribose & Sonmelle, Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie; marié, par contrat du 8 Octobre 1744, à *Anne Marie-Thérese-Françoise-Genevieve du Mesnil*, Marquise de Sommery, fille d'*Antoine-Nicolas du Mesnil*, Marquis de Sommery, Chevalier, Seigneur & Patron des Paroisses de Sommery & de Sainte-Genevieve, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, & de *Jeanne-Thérese Carel*, dont:

1. Pierre-Barthelemi-François, né le 8 Novembre 1748.
2. Jacques-Charles, né le 25 Septembre 1749.
3. Augustin-Etienne, né le 11 Novembre 1751.
4. Anne Marie-Augustin, né le 27 Novembre 1753.
5. Anne-Catherine-Louise, née le 27 Août 1746.
6. Et Angelique-Thérese, née le 29 Septembre 1747.

Les armes : *d'azur, au Chevron d'or, accompagne en chef de deux roses, & en pointe d'un oiseau, la tête contournée, surmontée d'une étoile, le tout de même.*

ALLEMAGNE, autrefois Germanie : elle est, depuis le regne de Charlemagne, divisée en haute & basse. L'Empereur Maximilien, en 1512, divisa l'Empire d'Allemagne en dix Cercles.

Le premier, le Cercle d'Autriche, qui comprend L'Archiduché d'Autriche, la Stirie, la Carniole, le Windismarck, la Carinthie, le Tirol, & les Evêchés de Trente & de Brixen.

Le second, le Cercle de Baviere, qui comprend les Etats Séculiers & les Etats Ecclésiastiques.

Le troisiéme, le Cercle de Souabe, qui comprend divers Etats Séculiers & Ecclésiastiques, & quelques Villes Impériales.

Le quatriéme, le Cercle de Franconie, qui contient les Evêchés de Bamberg, de Wirtsbourg, & d'Aichter, la Principauté du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, &c.

Le cinquiéme, le Cercle de la Haute-Saxe, qui comprend l'Electorat de Brandebourg, le Duché de Poméranie, &c.

Le sixiéme, le Cercle de la Basse-Saxe, qui comprend les Duchés de Mekelbourg, Saxe-Lawembourg, Brunswick, Lunebourg, Alsace, Holstein, &c.

Le septiéme, le Cercle de Westphalie, qui comprend Munster, Paderborn, Osnabruk, &c.

Le huitiéme, le Cercle du Bas-Rhin, qui comprend les Electorats de Mayence, de Treves, & de Cologne.

Le neuviéme, le Cercle du Haut-Rhin, ou Cercle d'Alsace, qui comprend Wormes, Spire, Francfort, Haguenay, Wessembourg, &c.

Le dixiéme, le Cercle de Bourgogne, qui ne contient à présent, dans les Pays-Bas, que les Etats qui appartiennent à l'Impératrice Reine.

Il y a des Villes Impériales hors des Cercles, comme Prague, Dantzich, Marienbourg, Thorn, Culm, Elbing, &c.

Mayence, Cologne, Treves, Saltzbourg, Magdebourg, Konisberg, Revel & Derpt, sont des Villes Impériales hors des dix Cercles.

L'Empire d'Allemagne est un corps dont l'Empereur est le Chef, & dont les membres sont les Etats de l'Empire, divisés en trois classes : sçavoir, le Collége des Princes Ecclésiastiques, celui des Princes Séculiers, & le Collége des Villes Impériales, qui entrent dans les Diètes ou assemblées générales.

Sur l'élection & le couronnement de l'Empereur, sur son pouvoir; son Domaine, ses Conseils; sur les Colléges de l'Empire, l'assemblée des Electeurs pour l'élection de l'Empereur, les Princes de l'Empire, les Princes souverains d'Allemagne, le Collége des Villes Impériales, les Diètes Impériales, les Cercles de l'Empire, les Tribunaux de la Justice de l'Empire, la Noblesse libre de l'Empire, &c. voyez *Moreri*. *Heiss*, entre les modernes, a le mieux écrit de l'Allemagne : l'Empereur regnant est le cinquante-neuviéme Empereur, depuis Charlemagne.

Le premier établissement du dernier Empire des Romains, ou d'Occident, est en la personne de CHARLEMAGNE, Roi de France, le 25 Décembre 800, suivant notre maniere de compter. La premiere possession de l'Empire par des Princes Allemands, est en Février 962. La premiere élévation de la Maison d'Autriche sur le Trône, en la personne de RODOLPHE, Comte d'Hapsbourg, est en Octobre 1273. La possession non interrompue du Trône Impérial par la Maison d'Autriche, est depuis le mois de Juin 1438, jusqu'en Octobre 1740. *Voyez* AUTRICHE.

— ALLEMAND : cette Maison, comptée aujourd'hui parmi celles du Dauphiné, descend de RAOUL ALLEMAND, VI[e] fils de RAOUL, Prince de Faucigny, qui vivoit l'an 1125; & l'héritiere du Faucigny, AGNÈS Allemand, épousa PIERRE, Comte de Savoye. (Voyez l'histoire de Savoye, second volume, tab. 19, art *Faucigny*, page 1171). Cette Maison ayant jusqu'à vingt branches; le plus grand nombre d'elles s'est établi en Dauphiné, d'autres en Bugey, sous le nom d'ALLEMAND, Seigneurs d'Arbent & de Mornay, & d'autres en Franche-Comté, sous le nom d'ALLEMAND, Seigneurs de Montjeffon. En 1455, il y eut un Concordat fait entre 15 branches de la Maison ALLEMAND, en présence de SIBOUD ALLEMAND, Evêque & Prince de Grenoble, leur oncle & cousin commun, par lequel les ALLEMANDS se promettent de s'aider de biens & d'armes dans leurs affaires, & de juger entr'eux les différends qui pourroient survenir dans leur Maison, & de traiter de concert du mariage de leurs filles; ils promettent, pour cela faire, de se rassembler tous les ans le 1 de Mai, dans une Chapelle fondée par SIBOUD ALLEMAND, Evêque de Grenoble, ou autre Chapelle qu'ils choisiront à leur gré, & où ils promettent d'entretenir un luminaire à certaines fêtes & à certains jours à l'honneur du bienheureux Cardinal LOUIS ALLEMAND, du titre de Latran, Archevêque d'Arles & Comte de Lyon, béatifié par le Pape CLÉMENT VII, le 9 Avril 1527, 70 ans après sa mort. Ce Cardinal, né en 1392, fut d'abord Comte de Lyon, par la résignation de GALOIS ALLEMAND, son frere aîné; ensuite il fut Abbé de Tournus-sur-Saône, puis Evêque de Maguelonne; de-là il fut appellé à l'Archevêché d'Arles; &, le 24 Mai 1426, il fut fait Cardinal par le Pape MARTIN III. Avant d'être Cardinal, le même Pape l'avoit pourvu de la charge de Vice-Camerlingue de l'Eglise, & député à la République de *Sienne*, pour la tenue du Concile qui y avoit été transféré de Pavie. Il

fut après cela Légat de Boulogne, & réforma la police des villes d'Ymola & de Forly. Il obtint de Louis III, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, la confirmation des priviléges & immunités accordés à son Eglise d'Arles, par les Empereurs & les Rois d'Arles & de Provence. Quelque tems après, le Concile de Pavie ayant été convoqué à Bâle, arriva la mort du Pape Martin III, & l'élection d'Eugene IV, que le Cardinal Allemand ne favorisa pas; de sorte qu'à sa persuasion le Concile fut continué à Bâle, malgré les défenses d'Eugene. Ce Concile où le Cardinal Allemand présidoit, ne voulant point reconnoître Eugene pour Pape, nomma pour l'être, Amé, VII du nom, premier Duc de Savoye, qui prit le nom de Felix V; ce qui fit qu'Eugene refusa à Louis Allemand le titre de Cardinal, accordé par son prédécesseur, tandis que Félix, qui le maintenoit, l'envoya, comme son Légat, auprès de l'Empereur Fréderic, à l'assemblée de Francfort. Cependant Félix, ayant cédé le Pontificat à Nicolas V, élu Pape après la mort d'Eugene, Nicolas V confirma à Louis Allemand son ancienne dignité de Cardinal, & le fit aussi Légat dans l'Allemagne inférieure. Enfin ce Prélat se retira à Arles, son Archevêché, & il mourut à Salon le 16 Septembre 1450. Il n'avoit que cinquante-huit ans. On lit cette épitaphe au dessus de sa tombe dans l'Eglise d'Arles :

Omnia sunt hominum tenui pendentia filo,
Et subito casu, quæ valuêre, ruunt.

Il fut reconnu que le Cardinal Allemand n'avoit agi que par zèle pour l'Eglise, dans toutes les affaires où il s'étoit trouvé, & ce fut à sa persuasion que Félix V se démit de son Pontificat. Pie II lui écrivit une lettre fort honorable. Sa probité, ses vertus, la piété dont il étoit rempli, le firent canoniser par Clément VII, le 9 Avril 1527. Voyez *la Bulle de sa Béatification dans l'histoire de Bresse par* Guichenon.

Quinze branches, du nom de ce Cardinal, & de ses parens assemblés, comme on a dit ci-dessus, statuerent en 1455, par un Concordat entre elles, en présence de l'Evêque de Grenoble, qui étoit aussi de cette Maison, de mettre le portrait du Cardinal dans une Chapelle où chacun devoit se rendre tous les ans pour se maintenir mutuellement. On voit dans ce Concordat que les Allemands vouent obéissance & service au *Dauphin* de Viennois & au *Duc* de Savoye, dans l'espérance d'en être aidés & défendus, vu la consanguinité & les affinités contractées d'ancienneté entr'eux & les ancêtres desdits Princes. Par ce même Concordat, les Allemands, dont chaque branche avoit des armes différentes, s'accordent tous à prendre ou à ajouter aux leurs celles de la branche de Valboney qui étoit l'aînée. Les armes de la branche de Valboney, sont : *de gueules, semé de fleurs de lys d'or sans nombre, à la bande d'argent brochant sur le tout.* Ce Concordat est autorisé par Louis, Duc de Savoye, qui y a signé & fait signer son approbation par ses Officiers.

I. François Allemand, Seigneur d'Uriage, avoit épousé *Giraudette Ademar*, fille de *Giraud Ademar*, & de *Tiburge Amy*, l'an 1279. Il eut deux fils :

1. JEAN, qui suit.

2. Et AYMOND, qui fut Religieux de l'Isle-Barbe, & qui vivoit dès 1292.

II. JEAN ALLEMAND, I du nom, Seigneur d'Uriage, laissa deux fils & une fille :

1. ODO, mort sans postérité.

2. SIBOUD, qui suit.

3. Et ALEXIS, femme de *Louis de la Poype*, Seigneur de Saint-Jullin, fils de *Guillaume de la Poype*, Seigneur de ce lieu, & de *Béatrix de Palagnin.*

III. SIBOUD ALLEMAND, Seigneur d'Uriage, rendit hommage de la Seigneurie d'Uriage à HUMBERT, dernier du nom, Dauphin de Viennois, l'an 1345. L'on voit par les preuves faites par BONIFACE ALLEMAND, pour entrer dans l'Eglise de Saint-Jean de Lyon, que la femme de SIBOUD, bisayeule de BONIFACE, s'appelloit *Jourdaine Morges*, de laquelle il eut :

1. GUIGUES, qui suit.

2. FRANÇOIS, Religieux de Saint-Antoine.

3. JEAN, Seigneur de Revel.

4. & 5. ISABEAU & FRANÇOISE.

IV. GUIGUES ALLEMAND, Seigneur d'Uriage, eut pour femme, *Agnès de Châteauneuf*, fille de *Bertrand de Châteauneuf*, & d'une fille de la Maison de *Clermont*, qui lui donna :

1. JEAN, II du nom, qui suit.

2. GUIGUES.

3. Et GUIGONNE, femme d'*Antoine de Chandieu.*

V. JEAN ALLEMAND, II du nom, Seigneur d'Uriage, fut marié deux fois. En premieres noces il épousa *Bonne de Chalant*, fille de *Boniface de Chalant*, Chevalier, Seigneur de Fénis, & de *Françoise de Roussillon*, fille de *Jacques de Roussillon*, Seigneur de Tullins. *Chalant* porte : *d'argent au chef de gueules, à la cotice de sable brochant sur le tout.* En secondes noces, JEAN ALLEMAND épousa *Catherine de Savoye*, fille de *Humbert de Savoye*, Seigneur d'Arvillars, d'Eclose, des Moulettes & de Lormes, Gouverneur de Faucigny; & de *Catherine de Clef*, le 8 Décembre 1422. *Savoye-Arvillars* porte : *de Savoye brisé sur la croix de 5 têtes de léopard de sable.* Il fit son testament en 1446, & eut pour enfans :

1. GUI, fils unique du premier lit, mort en bas âge.

2. GUIGUES, aîné du second lit, qui suit.

3. BONIFACE, pourvu d'une place de Chanoine & reçu Comte de Lyon, ayant au préalable fait ses preuves de noblesse selon l'usage. Ensuite il changea d'état, se maria & eut cinq filles, toutes cinq mortes en bas âge. Il porta la qualité de Seigneur de Châteauneuf, & selon les mémoires domestiques, il fut Gouverneur du Dauphiné.

4. SOFFREY, co-Seigneur de Châteauneuf, mourut avant ses freres; BONIFACE lui succéda en la part qu'il avoit sur Châteauneuf, & GUIGUES à BONIFACE.

5. AIMOND, Seigneur de Revel, & selon *Guichenon*, d'Uriage.

6. SIBOUD.

7. Françoise, femme de François de Villette, Seigneur de Chevron.

8. Et Guigonne.

VI. Guigues Allemand, Seigneur d'Uriage, de Molaret, de Châteauneuf, Conseiller & Chambellan de Louis XI, se trouva à la bataille de Mont-le-Héri & s'y distingua. *Marie de Grinde* lui apporta la Terre de Molar. Les armoiries de *Grinde-Molar* sont : *d'azur, à la bande componnée d'or & d'argent, à trois croissans de même, deux dessus & un dessous.* Guigues Allemand testa en 1496, & eut pour enfans :

1. Soffrey, qui suit.

2. Felix, rapporté après son frere

3. Louis, Ecclésiastique, qui n'est point le même que Louis Allemand, Cardinal, mort, comme on l'a dit, dès l'an 1450, qui n'étoit pas, comme on le voit, de cette branche ; différent encore d'un Louis Allemand, Chevalier, Seigneur d'Arbent, de Mornay, de Coisselet, & de la Marche, homme aussi fameux dans le Militaire, que Louis Allemand, Cardinal, l'avoit été dans l'Eglise. Ce Louis, Chevalier, est ce Seigneur d'Arbent, que *Philippe de Commines* qualifie *d'homme vaillant & expérimenté, sur-tout en armée de Mer.* Après avoir servi pendant long-tems le Duc de Bourgogne, dont il fut fort estimé, ce Seigneur ayant été tué à la bataille de Nancy, il se saisit du Château de Lon en Bourgogne-Comté, & l'armée de Louis XI, victorieuse du Duc de Bourgogne, l'y assiégea ; il ne rendit la place que le 27 Avril 1480, capitulation faite auparavant avec le Seigneur d'Andelot que le Roi lui avoit envoyé. Il fut présent au serment que *Philippe de Savoye*, Comte de Provence, prêta en 1484, de tenir le scellé donné à *Charles*, Duc de Savoye. Sur ce qu'en dit *Mathieu*, en l'histoire de Louis XI, il paroît que le Roi Charles VIII & le Prince d'Orange, le considérerent beaucoup, car ils l'emmenerent avec eux à la conquête de Naples en 1494, en qualité de Lieutenant de la Compagnie d'hommes-d'Armes du Prince d'Orange. De retour de Naples, il fut au siége de Tuscanelle, où *Gabriel de Saint-Julien*, de la Maison de Baleurre, son allié, fut tué. En 1495 le Roi de France Charles VIII lui donna la conduite d'une armée navale, composée de deux mille homme Suisses & Gascons. Il avoit pris pour femme, *Jeanne du Châtelet*, Dame de la Marche, fille de *Philibert du Châtelet*, & de *Louise de Grandson.* En lui finit la Branche des Allemand, Seigneurs d'Arbent.

4. Guigonne, Abbesse des Ayes.

5. Marie, épouse de Humbert Allemand, Seigneur d'Aillieres.

6 Et Claudine.

VII. Soffrey Allemand, dit *le Capitaine Molar*, Lieutenant du Roi au Gouvernement de Dauphiné, fidele compagnon du Chevalier sans peur & sans reproche (*Pierre du Terrail*), fut un des braves hommes de son siécle. A l'attaque de Gènes, sous Louis XII, il commandoit trois mille hommes ; cette ville fut prise & il y eut bonne part. Il fit des merveilles à la prise de Bresse par le Duc de Nemours, où il se trouva ; & le Roi, qui connoissoit sa vertu & son courage, l'ayant envoyé au secours du Duc de Ferrare, il défit dans un combat naval l'Armée Vénitienne,

prit quinze galères & en coula une à fond. *Arnoul le Ferron*, qui rapporte cette action dans son histoire du Chevalier *Bayard*, cite le Poëte *Cœlius Caleagninus*, à cause de la description qu'il en a faite en fort beaux vers. Enfin le Capitaine *Molar* montra sa bravoure encore à la bataille de Ravenne, où il mourut victorieux avec son Général. Il avoit épousé *Richarde de Saint-Prix* en Dauphiné ; il en eut :

1. Guillaume, mort sans enfans.
2. Philibert, mort sans alliance.
3. Et Marguerite, femme de *Jacques de Sassenage*, fils de *Louis*, Baron de Sassenage, & d'*Anne de Montlaur.*

VII. Felix Allemand, fils de Guigues, puîné de Soffrey, & Seigneur de Montlaur, recueillit tous les biens de sa Maison, & eut pour femme, *Marguerite de Bouilliers*, dont :

VIII. Gaspard Allemand, fils unique, marié à *N.*..... Il eut pour enfans :

1. Louis, mort jeune.
2. Antoine, mort jeune.
3. Jean-Claude qui fut marié : mais se voyant hors d'espoir d'avoir des enfans, il institua héritiere Françoise Allemand sa sœur.
4. & 5. Louise & Mérite.
6. Et Françoise, qui épousa Claude, fils d'Aymar Allemand, Co-seigneur de Chattes, & de *Madelene de Laire-de-Glandages*, le 17 Janvier 1572.

Branche des ALLEMAND, Seigneurs de la Rochechinard, issue de celle des ALLEMAND-D'URIAGE.

I. Aymar Allemand, Seigneur de la Rochechinard, fut pere d'un fils qui suit.

II. Jean Allemand, épousa une Dame nommée *Falconne.* C'est peut-être celui qui servit le Roi Jean, sous le Comte de Valentinois, & qui passa à la montre à Lyon, lui & sept Ecuyers de sa compagnie, le 8 Août 1356 ; il laissa un fils qui suit.

III. Albert Allemand ; tout ce que l'on sçait de ce Gentilhomme est qu'il fut marié & qu'il laissa deux fils :

1. Jean, qui suit.
2. Et Claude, mort sans postérité.

IV. Jean Allemand, II du nom, épousa *Margaronne Dumas*, de laquelle il eut cinq fils, il testa en 1466 ; ses enfans furent :

1. Aymar, qui suit.
2. Antoine, I du nom, Evêque de Cahors. *Voyez* l'histoire des Evêques de Cahors.
3. Charles, Chevalier de Rhodes, Grand-Prieur de Saint-Gilles, qui s'est acquis une louange immortelle, par les biens immenses qu'il a faits à son Ordre en général, & en particulier à l'Eglise de son Prieuré de Saint-Gilles. Ce fut lui qui amena en France le Prince Zizime, frere du Sultan Selim, Empereur des Turcs, lequel il présenta au Roi Charles VIII.

4. & 5. JEAN & PIERRE.

V. AYMAR ALLEMAND, Seigneurde la Rochechinar, fut marié à *Jeanne de Bosczozel*, fille de *Gui de Bosczozel*, Seigneur d'Eclose & de Mont-Martin; il mourut sans tester, laissant huit fils vivans, qui eurent tant de respect pour *Jeanne de Bosczozel* leur mere, qu'ils lui déférerent le droit de choisir un héritier; ce qu'elle accepta, & nomma l'aîné, BARRACHIN ALLEMAND, qui fut reconnu & considéré par ses freres comme le maître, chef & gouverneur de toute la maison; aussi en usa-t-il bien, les ayant tous pourvus, chacun selon son inclination.

1. BARRACHIN, fils aîné, déclaré héritier par sa mere, ne se maria point pour vaquer avec plus de liberté au gouvernement de sa famille, ce qui ne l'empêcha pas de servir le Roi aux occasions qui se présenterent. En effet, le Roi CHARLES VIII ayant formé le dessein de la conquête de Naples, BARRACHIN ALLEMAND partit avec le Duc D'ORLÉANS, lequel ayant pris Novarre, qui fut depuis assiégé par *Louis Sforce*, il s'enferma dans cette place avec lui, & y mourut en 1492. Il avoit fait son testament, par lequel il laissa la Rochechinard à son frere ANNEQUIN, Chattes à CLAUDE, & divers legs à tous les autres, qui étoient Ecclésiastiques.

2. ANNEQUIN continua la lignée.

3. CLAUDE, Seigneur de Chates, qui a fait la branche de Pavelin.

4. ANTOINE, Evêque de Cahors, que l'on a confondu avec son oncle ANTOINE, Evêque de la même ville, qui fonda 8 Chapelains, pour 2 Chapelles par lui édifiées dans son Eglise, auxquels il assigna à chacun 60 liv. tournois de rente, à prendre sur le Commun de la ville de Gènes qui les devoit payer à Lyon; donna la Collation de ces Prébendes à ses successeurs Evêques de Cahors. Il fonda aussi une aumône journaliere de trente pains qui devoient être distribués aux pauvres, en mémoire des trente deniers de la Passion. Toutes lesquelles choses furent homologuées à Rome par des Bulles du Pape INNOCENT VIII, l'an 1491, reçues & agréées par le Corps de la Ville, deux ans après, qui fut le tems de sa mort, marquée dans le Calendrier de la ville en ces termes: *l'an 1493 reddet l'esprit à Dieu, Moussen ANTONE ALLEMANDI, à la Ville de St-Nazari el Pays de Dauphina, & l'ay ensevelit son corps.* De maniere qu'il fut seize ans Evêque, à compter depuis 1476, premiere année de son Episcopat, jusqu'en 1493.

5. ANTOINE, Archidiacre de Cahors.

6. TALEBAR, Archidiacre de la même Eglise.

7. CHARLES, Chanoine de Gap, & non Evêque de Cahors, comme on a dit.

8. JACQUES, Chanoine de Romans.

9. AYMAR, Religieux, mort avant son pere.

10. Et EUNEMONDE, femme de *Hugues de Maubec*, III du nom, Seigneur de Roche en Dauphiné, de Châteauneuf & du Monestier en Vivarais, fils de *Hugues II*, & de *Jeanne de Montlaur*.

VI. ANNEQUIN ALLEMAND, Seigneur de la Rochechinard & d'En-

tezieux, épousa *Catherine de Clermont*, fille d'*Antoine de Clermont*, Seigneur de Montoison, & de *Jeanne de Groslée*, le 10 Septembre 1473. *Clermont* porte : *de gueules, à deux clefs d'argent en sautoir. Voyez* les mémoires de la Maison de Montoison. Il eut entr'autres enfans :

1. FALQUE, qui suit.
2. Et AYMAR.

VII. FALQUE ALLEMAND, Chevalier, Seigneur de la Rochechinard & d'Entezieux, épousa l'an 1508, *Françoise de Saint-Priest*, fille de *Gabriel*, Baron de Saint-Priest en Forez, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de Dame *Anne de la Roue*. Elle survéquit à son mari qui mourut l'an 1525, & se remaria avec *Claude de Mareste*, Seigneur de Prissat, dont elle eut un fils, *Claude de Mareste*. Ceux de son premier mariage furent :

1. GABRIEL, qui suit.
2. GASPARD, héritier de sa mere avec ANTOINE son frere, qui a eu postérité.
3. Et ANTOINE, co-héritier de sa mere avec GASPARD.

VIII. GABRIEL ALLEMAND, ainsi nommé en mémoire de son ayeule maternelle, fut Seigneur de la Rochechinard & d'Entezieux. Il épousa *Antoinette de Torchefelon*, le 10 Janvier 1529; dont il eut :

1. GEORGES, Seigneur de Vercheres en Dauphiné.
2. Et GASPARD, qui suit.

IX. GASPARD ALLEMAND, Seigneur d'Entezieux, Montcarra, Renevie, Crassieux & Crappe, épousa *Francoise de Montreux*, le 25 Décembre 1558. Il testa le 11 Février 1601, laissant :

1. PIERRE, Seigneur d'Entezieux, qui suit.
2. Et VINCENT, mort du vivant de son pere, sans postérité de son mariage avec *Marguerite de Poisieux*.

X. PIERRE ALLEMAND, Seigneur d'Entezieux, épousa l'an 1607, *Marie de Dorne*, fille de *N*** Dorne*, Président au Parlement de Grenoble, dont :

XI. CLAUDE ALLEMAND, Capitaine de Cavalerie, Seigneur d'Entezieux, de Montcarra, l'an 1639, épousa *Marguerite de Seve*, fille de *Pierre de Seve*, Seigneur de Saint-Geniès-Laval, premier Président au Parlement de Dombes & au Présidial de Lyon, & d'*Hélene de Villars*, dont :

XII. PIERRE ALLEMAND, Seigneur d'Entezieux, Saint-Savin & le Colombier, qui eut pour femme, le 11 Août 1663, *Eléonore de Bernard*, fille unique de *Melchior de Bernard*, Seigneur du Bourg-de-Cize.

Branche des ALLEMAND-DE-MONTMARTIN & DE CHAMPIER, issue de celle des ALLEMAND-DE-LA-ROCHECHINARD.

VIII. GASPARD ALLEMAND, fils puîné de FALQUE ALLEMAND, Seigneur de la Rochechinard, & de *Françoise de Saint-Priest*, épousa, le 9 Août 1556, *Jeanne de Vercors*, dont :

1. GASPARD, II du nom, qui suit.
2. PIERRE, Seigneur de Laval, qui eut pour femme *Claudine de Tho-*

lose, dont il eut ANTOINE, qui de *N. Michallon* a laissé ANNE ALLEMAND, femme de *Jean de Menon*, Seigneur d'Almoslieres.

3. DIANE, femme de *Georges de Garcin*, puis de *Geoffroi de Bruniere*.

4. & 5. JEANNE & BONNE, Religieuses.

IX. GASPARD ALLEMAND, II du nom, Seigneur de Mont-Martin, épousa *Jeanne de Champier*, fille de *Vincent de Champier*, Seigneur des Curées, & d'*Antoinette de Longecombe*. Il testa en 1606, & eut pour enfans :

1. GASPARD III, qui suit :
2. Et MADELENE, mariée à *Claude de Fenoil*.

X. GASPARD ALLEMAND, III du nom, Seigneur de Mont-Martin, fut marié le 27 Janvier 1615, avec *Jeanne de Loras*, fille d'*Abel de Loras*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Montplaisant, & de *Marguerite Duprey*. Il testa, l'an 1639, & laissa pour enfans mâles :

1. GASPARD, IV du nom, Seigneur de Mont-Martin, marié & ayeul de feu Mesdames la Maréchale de *Balincourt*, & la Marquise d'*Ally-Rochefort-de-Saint-Point*.
2. Et CLAUDE-JERÔME, qui suit.

XI CLAUDE-JERÔME ALLEMAND, Seigneur de Champier, Capitaine de Cavalerie, épousa, le 12 Septembre 1648, *Jeanne de Chapponay*, & en eut.

1. ABEL, qui suit.
2. MARGUERITE, femme de *François Raynaud*, Conseiller à Lyon
3. & 4. JEANNE & CLAUDINE, Religieuses.

XII. ABEL ALLEMAND, Capitaine au Régiment de Saulx, épousa, le 22 Mai 1692, *Jeanne-Marie de Beaumont*, dont il eut :

1. JEAN-PIERRE, qui suit.
2. PIERRE, Chanoine & Comte de Lyon, reçu en 1739
3. MELCHIOR, Chanoine & Sacristain de Saint-Chef.
4. FRANÇOIS, Chevalier de Malte.
5. Et JOSEPH-ABEL, Camerier, Comte de Lyon, reçu en 1733.

XIII. JEAN-PIERRE ALLEMAND, épousa le 5 Décembre 1730, *Jeanne de Bosrozel-de-Mont-Gonthier*, dont :

XIV. PIERRE-FRANÇOIS ALLEMAND, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Roussillon, le seul, à ce qu'on croit, qui reste de la Maison des ALLEMAND. Il épousa, le 17 Février 1765, *Marie-Madelene-Judith Fyot-de-la-Marche*, fille de *Jacques-Philippe Fyot-de-la-Marche*, Comte de Neuilly, ancien Ministre plénipotentiaire près de la République de Gènes, & de *Judith Thomas*, l'un & l'autre d'une ancienne Maison de Bourgogne. Il a pour sœur :

FRANÇOISE-MARIE ALLEMAND, Chanoinesse d'Alix. *Mémoire envoyé.*

Les armes de la Maison ALLEMAND, sont, comme on l'a déjà dit : *de gueules, semé de fleurs de lys d'or sans nombre, à la bande d'argent brochant sur le tout. Voyez* l'histoire de Bresse par *Guichenon*, & les titres de la Chambre des Comptes de Grenoble.

—ALLEMEND, ou AN-DER-ALLMEND : famille illuſtre & patricienne de la République & Canton de Lucerne en Suiſſe. Suivant une généalogie manuſcrite, dreſſée d'après les titres, qui nous a été adreſſée,

I. NICOLAS, I du nom, AN-DER-ALLMEND, eut de ſon mariage avec *Idde de Werten* (en allemand *Am-Werten*) JACQUES, qui ſuit.

II. JACQUES AN-DER-ALLMEND, du Grand-Conſeil de la République de Lucerne en 1517, Bailli ou Gouverneur de Kriens en 1547, eut de ſon mariage avec *Cécile Haas*, JEAN, qui ſuit;

III. JEAN AN-DER-ALLMEND, I du nom, du Grand-Conſeil de la République de Lucerne, Bailli de Kriens en 1541, Sénateur du Petit-Conſeil en 1543, & Banneret de la ville de Lucerne en 1548; épouſa, 1°. *Dorothée Hug*, 2°. *Marguerite de Mettenweil.*

Il eut du premier lit,

1. JEAN, qui ſuit.

Et du ſecond,

2. MAURICE, auteur de la ſixieme branche, rapportée ci-après.

IV. JEAN AN-DER-ALLMEND, II du nom, du Petit-Sénat Souverain de la République de Lucerne en 1575, & Banneret de la ville de ce nom en 1589, laiſſa de ſon mariage avec *Catherine Helmlin-de-Pfefficken*,

1. JEAN, qui ſuit.

2. JODOC, auteur de la quatrieme branche, rapportée ci-après.

3. Et BARBE, mariée avec le Chevalier *Pfiffer.*

V. JEAN AN-DER-ALLMEND, III du nom, du Grand-Conſeil de la République de Lucerne, Capitaine-Général de Vyl en 1614, Sénateur du Petit-Conſeil de Lucerne en 1617, Bailli de Munſter en 1621, & du Comté de Roſtembourg en 1625, Bailli ou Gouverneur du Landgraviat de Turgovie en 1632; eut de ſon mariage avec *Marguerite d'Orer de Bade* :

1. MAURICE, Prevôt du Chapitre noble de Munſter en Argeu en 1674, & mort en 1688. Il eſt Auteur d'une hiſtoire manuſcrite de ſon Chapitre.

2. JEAN, qui ſuit.

3. JACQUES, mort Enſeigne au ſervice de France.

4. WALTHER ou WAUTIER, auteur de la troiſieme branche rapportée ci-après.

5. BARBE, mariée avec *Melchior Schuomacher*, Banneret de la ville de Lucerne.

6. CATHERINE, mariée en premieres noces avec *Jean-Rodolphe Spengler*, de Lucerne, Bailli de Kriens; & en ſecondes noces, avec *Joſt-Renouard Hartmann.*

7. Et MARIE-JACOBÉE, mariée avec *Jean-Baptiſte Bircher.*

VI. JEAN AN-DER-ALLMEND, IV du nom, du Petit-Conſeil de la République de Lucerne en 1656, élu Stathouder de ce Canton en 1685, & Banneret en 1687; épouſa en premieres noces *Catherine Bircher*, & en ſecondes *Eliſabeth de Sonnenberg.*

Il eut du premier lit,

1. MAURICE, Chanoine du Chapitre de Munſter, puis de celui de Saint-Léger de Lucerne, Chevalier de l'Éperon-d'Or, & Protonotaire Apoſtolique.

2. JEAN-JODOC, Doyen du Chapitre de Surſée.

3. ADRIEN, Capucin.

4. JEAN-LOUIS, qui ſuit.

5. MARGUERITE, mariée avec *Jean-Jodoc Ruttimann*, de Lucerne.

6. MARIE-CATHERINE.

7. DOROTHÉE, mariée 1°. avec *Melchior Pfiffer*, & 2°. avec *N.... Puntiner*, de Braunberg.

8. SALOMÉE, mariée à *Jodoc-Bernard Haas*, de Lucerne.

9. MARIE-ANNE.

10. Et JEANNE, mariée en premieres noces avec *Antoine-Marie Zelger*, & en ſecondes noces avec *Alphonſe de Sonnenberg*, Stathouder de la République de Lucerne.

Et du ſecond lit, FRANÇOIS-IGNACE, rapporté ci-après.

VII. JEAN-LOUIS AN-DER-ALLMEND, du Grand-Conſeil de la République de Lucerne, Bailli de Buren en 1703 & 1704, n'a point laiſſé d'enfans de ſon mariage avec *Lucie Leuw*.

SECONDE BRANCHE.

VII. FRANÇOIS-IGNACE AN-DER-ALLMEND, fils de JEAN IV, & d'*Elizabeth de Sonnenberg*, a eu de ſon mariage avec *Dorothée ~~de~~ Goeldin*, FRANÇOIS AN-DER-ALLMEND.

TROISIEME BRANCHE.

VI. WALTER ou WAUTHIER AN-DER-ALLMEND, fils puîné de JEAN III, & de *Marguerite Dorer*, Capitaine des Lucernois, ſe diſtingua en 1656 à la bataille de Vilmergen contre les Bernois. Il fut élu Sénateur du Petit-Conſeil de Lucerne en 1687. Il épouſa en premieres noces *Dorothée de Cloos*, & en ſecondes *Catherine Harder*.

Il eut du premier lit,

1. MARIE-ELIZABETH, mariée à *Léger Schuomacher*.

2. DOROTHÉE, Religieuſe de l'Abbaye de Gnadenthal, Ordre de Cîteaux.

3. N...... Religieuſe à Lucerne, dans le Couvent de Sainte-Anne.

4. Et N..... Religieuſe à l'Abbaye d'Eſchenbach, Ordre de Cîteaux.

Du ſecond lit il eut :

5. JOSEPH, Chanoine du Chapitre de Munſter en Argeu.

6. SALOMÉE, mariée à *Charles Durler*, de Lucerne.

7. FRANÇOISE, mariée à *Antoine Studer*, de Lucerne.

8. Et CATHERINE, mariée à *Joſeph Hartmann*, de Lucerne.

QUATRIEME BRANCHE.

V. JODOC AN-DER-ALLMEND, ſecond fils de JEAN II, & de *Catherine Helifflin*, du Grand-Conſeil de la République de Lucerne, eut de ſon mariage avec *Jacobé Segeſſer*, de Braunegg.

1. JODOC,

1. Jodoc.

2. Rodolf, Jésuite.

3. Meinrad, Bénédictin de l'Abbaye de Muri.

4. Jean-Roch, Chanoine du noble Chapitre de Munster, Protonotaire Apostolique, & Docteur en Théologie & des deux Droits.

5. Joseph, qui suit.

6. Louis, Doyen du Chapitre de Willisau.

7. Charles, auteur de la cinquieme branche, rapportée ci-après.

8. Guillaume, Enseigne lors de l'expédition de Portugal, puis Capitaine-Lieutenant en France, où il mourut.

9. Et Marie Béatrix, mariée à *Jacques de Sonnenberg.*

VI. Joseph An-der-Allmend, Capitaine des Lucernois à la bataille de Villmergen en 1656, élu Sénateur du Petit-Conseil d'Etat en 1665, Bailli de Ruswyl en 1669, & de Rotenbourg en 1677, Banneret de la ville de Lucerne en 1693, mourut en 1695. Il avoit épousé en premieres noces *Catherine de Sonnenberg*, & en secondes noces *Marie-Elisabeth Hartmann.*

Il eut du premier lit,

1. François, du Grand-Conseil de Lucerne, mort sans alliance.

2. Catherine, mariée à *Charles Pfyffer*, d'Alishoffen.

3. Marie-Anne, morte sans alliance.

Et du second lit,

4. Jean-Baptiste.

5. Ignace, Capucin.

6. Et Marie-Barbe, mariée avec *François-Joseph Meyer*, de Lucerne.

CINQUIEME BRANCHE.

VI. Charles An-der-Allmend, fils puîné de Jodoc & de Jacobé Segesser, de Brunegg, Sénateur du Grand-Conseil de la République de Lucerne, Bailli de Malters en 1675, épousa, en premieres noces, *Marie-Jacobé Hartmann*; & en secondes noces, *Dorothée Pfyffer*, d'Alishoffen.

Du second lit vinrent :

1. François-Roch, du Grand-Conseil de Lucerne en 1690, du Petit-Conseil de ce Canton en 1709, mort la même année, sans enfans de son mariage avec *Anastasie Pfyffer.*

2. Et Joseph-Christophe, qui suit.

VII. Joseph-Christophe An-der-Allmend, du Grand-Conseil de Lucerne en 1696, Bailli de Knutwyl en 1697, de Malters & Littau en 1707, élu Sénateur du Petit-Conseil d'Etat en 1715, est mort en 1733, & avoit épousé en premieres noces *Marie-Elizabeth Segesser*, de Brunegg, & en secondes noces *Marie-Elizabeth Schuomacher.* Il a eu du second lit,

VIII. Joseph-Ignace An-der-Allmend, du Petit-Conseil d'Etat de Lucerne jusqu'en 1737.

SIXIEME BRANCHE.

IV. Maurice An-der-Allmend, fils de Jean I, & de *Marguerite*

Mettenweil, d'une illustre & ancienne Maison de Lucerne, présentement éteinte, fut élu Sénateur du Petit-Conseil de la République de Lucerne en 1606, Avoyer ou Chef de ce Canton en 1629, & en même tems Banneret de la ville. Il épousa en premieres noces *Catherine Holdermeyer-de-Beinweil*, & en secondes noces *Marie Helmlin-de-Pfefficken*, illustres familles de Lucerne, présentement éteintes.

Il eut du premier lit,

1. Jacques, Enseigne au service de France, mort sans enfans de son mariage avec *Anne Zimmermann*.

Il eut du second lit,

2. Jean-Jacques, Chanoine du Chapitre de Munster.

3. Malachie, Religieux de l'Abbaye de Saint-Urbain, Ordre de Cîteaux.

4. Martin, Capitaine dans le Milanès, & auparavant Lieutenant de la Garde Suisse de Lucques, marié en premieres noces avec *Elizabeth Goeldlin-de-Tieffenau*; en secondes noces avec *Marie Madelene Moersler*, & en troisiemes noces avec *Claire de Klageneck*.

5. Nicolas, qui suit.

6. Charles, mort sans alliance.

7. Catherine, mariée avec *Jean-Jacques Burgisser*.

8. Et Anne, mariée avec *Balthazard Kundig*.

V. Nicolas An-der-Allmend, II du nom, du Grand-Conseil de la République de Lucerne, Lieutenant de la Garde Suisse du Duc de Lorraine, Capitaine des Lucernois à la bataille de Villmergen en 1656, épousa en premieres noces *Madelene Schulthess-Ipschopff*, & en secondes *Marguerite de Moitemont*.

Il eut du premier lit,

1. Jean-Jacques, du Grand-Conseil de Lucerne, mort sans enfans de son mariage avec *Marguerite de Hertenstein*.

Et du second lit,

2. Jean-Albert, Lieutenant de Cavalerie au service du Prince d'Orange.

3. Jacques-Maurice, Chanoine du Chapitre de Munster en Argeu, Chevalier de l'Eperon-d'Or, & Aumônier du Duc de Lorraine.

4. Marie-Béatrix, mariée à *Jodoc-Charles Rutimann*, de Lucerne.

5. Anne-Marie, mariée avec *Sébastien Capeller*, de Lucerne.

6. Jean Caspard, qui suit.

7. Et Jean-Thuring, Curé de Russwyl dans le Canton de Lucerne, Bénéfice qui vaut par an dix mille livres de France.

VI. Jean-Caspard An-der-Allmend, du Grand-Conseil de Lucerne, Lieutenant, puis Capitaine de la Garde Suisse du Duc de Lorraine, épousa *Jacobé de Cysat*. Le 20 Juin 1625, Léopold, Duc de Lorraine, gratifia Jean-Caspard d'Allmend, Capitaine des cent-Suisses de sa Garde, & Conseiller du Canton de Lucerne, & les deux enfans qu'il eut de son mariage, leurs hoirs & ayant cause, *de la Seigneurie de Baldegg*, située dans le Comté de Rottenbourg, Canton de Lucerne. Son Altesse Royale venoit

de rembourser le prix de cette Terre à *Ferdinand*, Marquis de Lunaty-Viscomti, Colonel des cent-Suisses de sa Garde, & son Chambellan, lequel avoit acheté en 1717 le Château & la Seigneurie de Baldegg, de *Jean-Rodolf Meyer-de-Baldegg*, Bailli de Habspourg, dans le Canton de Lucerne.

Le descendant de JEAN-CASPARD AN-DER-ALLMEND, MELCHIOR-GEORGES-JOSEPH AN-DER-ALLMEND, né en 1748, est aujourd'hui Seigneur de Baldegg, & a été élu Sénateur du Grand-Conseil de Lucerne en 1765.

Les armes : *de gueules, à l'arbre de Sinople, tigé & arraché d'or, l'écu bordé d'or; casque de Chevalier, au bourlet de Sinople & d'argent, rehaussé d'un demi-vol de gueules, chargé d'un arbre de Sinople, tigé & arraché d'or. Lambrequins de Sinople.* /. L'écu timbré d'un

* ALLEMOGNE : Terre & Marquisat dans le Pays de Gex, qui a été possedée long-tems par la Maison *de Livron*. *Marguerite*, fille & héritiere d'*André-Gaspard de Livron*, Marquis d'Allemogne, & de *Raymondine de Choisy*, porta ce Marquisat, ainsi que le Comté de Choisy & autres Terres, à *Édouard de Conzié*, II du nom, qu'elle épousa en 1696. *Voyez* CONZIÉ. Relevé.

* ALLEVARD : Terre & Seigneurie du Dauphiné, érigée en titre de Comté en faveur de *Jean-Baptiste-François Barral-de-Clermont*, Président-à-Mortier au Parlement de Dauphiné. Le nom d'*Allevard* a été commué en celui de *Barral* par Lettres-Patentes du mois de Mars 1753, regiſtrées en la Chambre des Comptes & au Parlement de Grenoble les 14 Avril & 25 Juin suivant, en récompense des services que la famille *de Barral* a anciennement rendus à l'Etat, entr'autres de ceux rendus aux Rois, prédécesseurs de Sa Majesté, par *Guillaume de Barral*, Grand-Prieur d'Ainay en 1520, par *Claude*, *Louis*, *Edmont* & *Pierre-Romain de Barral*, tués au service du Roi. *Voyez* BARRAL. Relevé.

+ ALLEURS-PUCHOT. ROLLAND PUCHOT-DES-ALLEURS, ancien Capitaine dans le Régiment des Gardes-Françoises, ci devant appellé Chevalier, depuis nommé Comte DES ALLEURS, né en..... a été d'abord Envoyé extraordinaire auprès du Roi & de la République Royale de Pologne en 1741, & nommé Ambassadeur à Constantinople en Février 1747; il épousa, à Dresde en 1744, MARIE, née Princesse de Lubomirski, fille de GEORGES, Prince de Lubomirski, de laquelle il a eu des fils & des filles. Il est mort à Constantinople en Janvier 1755. Pour la lettre D.

Le feu Comte DES ALLEURS avoit pour sœur MARIE-SOPHIE, mariée en 1728 à *Louis-Auguste Sonning*, ancien Receveur-Général des Finances de la Généralité de Paris, oncle maternel de la Comtesse *de Grammont*.

Le Comte DES ALLEURS étoit cousin-germain de FRANÇOIS PUCHOT, Seigneur des Alleurs près Rouen, mort Capitaine dans le Régiment des Gardes-Françoises, aussi appellé Comte DES ALLEURS; celui-ci a laissé pour héritiers deux freres, qui possédent aujourd'hui la Terre des Alleurs.

Les armes de PUCHOT-DES-ALLEURS-DE-GUERPONVILLE ſont : *d'azur, à l'aigle éployée d'or ; au chef* ~~*couſu de même*~~ aussi d'or.

ALLINGTON, famille noble des plus conſidérables d'Angleterre. Elle eſt en poſſeſſion depuis très-long-tems du droit d'être Échanſon du Roi le jour de ſon couronnement. Ce droit appartenoit autrefois à la Maiſon d'*Argenton*, éteinte ſous le règne de HENRI VI. Il a paſſé dans celle D'ALLINGTON par le mariage d'*Elizabeth d'Argenton* avec GUILLAUME D'ALLINGTON, qui le poſſéde aujourd'hui. *Voyez* Imhoff. *Hiſt. des Pairs d'Angleterre.*

*—ALLONVILLE, terre en Beauce, relevant de l'Évêché de Chartres, qui a donné ſon nom à une ancienne famille, dont on remonte l'origine à GEOFFROI, Seigneur d'Allonville, qualifié de *Chevalier*, dès l'an 1370. Son arriere-petit-fils CHARLES D'ALLONVILLE, Seigneur dudit lieu, & Maître-d'Hôtel du Roi LOUIS XI, devint Seigneur d'Oiſonville, en vertu du don porté par ſon premier contrat de mariage avec *Marguerite de Croſne*, qui étoit encore ſa femme en 1457, & petite-fille d'*Adam de Croſne*, Chevalier, Seigneur d'Oiſonville en 1386. Il étoit veuf & ſans enfans, lorſqu'il épouſa en ſecondes noces *Bertrande de Richebourg-d'Orral*, fille de *Jean de Richebourg*, Écuyer, Seigneur d'Orral. C'eſt de ce CHARLES que deſcendent les Seigneurs d'Arnancourt, en Champagne, dont étoit EDME D'ALLONVILLE, Chevalier, Seigneur d'Arnancourt, qui juſtifia de ſa nobleſſe devant M. de *Caumartin*, Intendant de Champagne en 1668, laiſſant d'*Antoinette d'Hériſſon*, ſa femme, FRANÇOIS-CHARLES D'ALLONVILLE, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Beſons, marié en 1695 à *N... d'Amboiſe*, mere d'un fils poſthume, marié en 1728. Et les Seigneurs du Pleſſis-Saint-Benoît ſubſiſtent dans JACQUES D'ALLONVILLE, Chevalier, Seigneur du Pleſſis, qui a des enfans de *Marie-Charlotte Guyonnet*, ſa femme, Dame de la Broſſe-Vertron, entr'autres LOUIS-FRANÇOIS-MARIE D'ALLONVILLE, né audit la Broſſe, le 9 Novembre 1736.

La branche des Seigneurs de Louville eſt préſentement éteinte, elle a commencé par *Pierre*, frere puîné du ſuſdit, que *Jeanne* de *Languedoue*, ſa femme, rendit pere de JEAN D'ALLONVILLE, Seigneur de Louville, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Chambellan, en faveur duquel LOUIS XI, par des Lettres du 7 Août 1481, attacha la haute, moyenne & baſſe Juſtice à ſa terre de Louville. Il avoit pour femme *Madelene de Prunelé*, Dame du Pouſſier, en Dunois, fille d'HUGUES, II du nom, Seigneur de la Porte, Guillerval, Gaudreville, &c. & de *Guillemette de Tuſſay*. Le dernier de cette branche a été CHARLES-AUGUSTE D'ALLONVILLE, dit *le Marquis de Louville*, mort dans ſon Château de Louville, qu'il avoit rebâti ſur le modele de l'Hôtel d'Humieres, à Paris, le 20 Août 1731. Il avoit laiſſé d'*Hiacynthe-Sophie-Bechameil-Nointel*, ſa femme, morte en Février 1757, *Angélique-Louiſe-Sophie* D'ALLONVILLE, Dame de Louville, née le 10 Février 1710, & morte en Septembre 1756, qui avoit été mariée, le 10 Juin 1733, à *Pierre-François-Marie Baglion*, dit le *Marquis de Baglion*, Capitaine aux Gardes-

Françoiſes, en 1754, dont *Françoiſe-Sophie-Scholaſtique de Baglion*, héritiere de Louville, née le... & mariée le 24 Janvier 1759 au Comte du *Roure*, légataire de la Ducheſſe de la *Force*.

Les armes ſont : *d'argent, à deux faſces de ſable.*

—ALLORGE, Sieur de Seineville, de la Herape, Méville, Brémont, Malicorne, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 10 Août 1666. On lit dans l'Hiſtoire de Rouen que ROBERT D'ALLORGE fut Maire de la ville de Rouen en 1349 : que N... D'ALLORGE, Abbé de Lyre, fut excommunié en 1392; & que GUILLAUME ALLORGE fut Échevin de la même ville de Rouen, en 1394.

Le P. *Anſelme* fait mention de JEAN D'ALLORGE, marié à *Elizabeth du Boſc*, qui mourut en 1406. Suivant l'Armorial de France de MM. d'Hozier EDMOND D'ALLORGE, Écuyer, Sieur du *Havart*, épouſa, le 21 Mars 1688, *Elizabeth de Guiſſencourt*; & MADELENE D'ALLORGE-DE-SEINEVILLE, leur fille, fut reçue à Saint Cyr en Décembre 1702. Il juſtifia la poſſeſſion de ſa nobleſſe depuis ROBERT D'ALLORGE, ſon ſixieme ayeul, Écuyer, Seigneur de Seineville & du Châtellier, l'an 1486.

Suivant un titre de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Paris, c'eſt GUILLAUME D'ALLORGE qui fut annobli en 1395.

Les armes : *de gueules, à trois gerbes de bled d'or, liées de même, poſées deux & une, & accompagnées de ſept molettes d'éperon, auſſi d'or, poſées trois en chef, une au milieu de l'écu, & trois en pointe, deux & une.*

* ALLUYE, dans le Perche-Gouet, & qui eſt une des cinq Baronnies de cette Contrée. Ces Baronnies ne furent déſunies qu'après la confiſcation qui en fut faite ſur le Connétable de Luxembourg, Comte de Saint-Pol, décapité à Paris, le 19 Décembre 1475. Les Baronnies d'*Alluye* & de *Brou* furent enſuite données à *Florimond Robertel*; un de ſes deſcendans étant mort ſans enfans de *Madelene Brulard*, la Baronnie d'*Alluye* échut à *François d'Eſcoubleau*, Marquis de Sourdis, du chef de ſa femme *Iſabeau Babou-de-la-Bourdaiſiere*, qui avoit pour mere *Françoiſe Robertel*, fille de *Florimond*. C'eſt en faveur de ce même *François d'Eſcoubleau* que la Baronnie d'*Alluye* fut érigée en Marquiſat, & après avoir été poſſédée plus de cent ans par ſes deſcendans, elle a été vendue par décret à *Jean*, Marquis de *Gaſſion*, dont la fille aînée, Comteſſe de Peyre, poſſéde aujourd'hui le Marquiſat d'*Alluye*. Voyez GASSION.

—ALMADA, Maiſon illuſtre & ancienne de Portugal, qui tire ſon origine d'un Chevalier Anglois, qui étoit Colonel de *Guillaume-Longue-Epée* : il vint au ſecours D'ALPHONSE HENRIQUÈS I, Roi de Portugal, lorſqu'il prit Liſbonne ſur les Maures. JEAN-EAUNES D'ALMADA, dit *le Grand*, à cauſe de ſes belles actions, vivoit vers l'an 1340. ALVAR-VAS D'ALMADA, ſon arriere-petit-fils, fut créé *Comte d'Avranches*, par CHARLES VII, Roi de France. Il ſuivit l'Empereur SIGISMOND contre les Turcs. FRANÇOIS D'ALMADA, Provéditeur du Bureau des Indes, premier Maître-d'Hôtel de la Reine de Portugal, femme de JEAN V,

mourut en 1739, & laissa, entr'autres enfans, BERNARD D'ALMADA, Provéditeur du Bureau des Indes. *Voyez* MORERI.

ALMEIDA, Maison des plus illustres de Portugal, qui a produit de grands Hommes. Frere *Bernard de Brito*, Auteur Portugais, la fait remonter à PELAYO D'ALMEIDA, de la Maison de *Coelho*, qui vivoit du tems de HENRI DE BOURGOGNE, Comte de Portugal, mort l'an 1112. La branche aînée de cette Maison a fini à CHRISTOPHE D'ALMEIDA, marié, âgé de quatre-vingt-trois ans, à *Louise de Tavora*, qui avoit déja été mariée deux fois.

Les autres branches sont :

1°. Celle D'ALMEIDA-CONTADOR, ou chef de la branche des Comtes, dont le dernier, D. ANTOINE D'ALMEIDA, est mort sans postérité.

2°. Celle des Comtes d'*Abrantes*, qui a donné un Gouverneur de Dio, aux Indes Orientales; un premier Vice-Roi des mêmes Indes, un Grand-Prieur de Crato, dans l'Ordre de de Saint-Jean de Jérusalem, qui fut deux fois au secours de l'isle de Rhodes.

3°. Celle d'*Avintes*, de laquelle est sorti un Amiral des Indes Orientales, un Commandeur de Saint-Martin de Soulheira & de Bemposta, dans l'Ordre de Christ; un Gouverneur de Rio-de-Janeiro; un Gouverneur de la Province de Tras-dos-Montes; un Grand Ecuyer & premier Gentilhomme de l'Infant Dom FRANÇOIS, frere puîné du Roi JEAN V; un Gouverneur & Capitaine-Général des Indes Orientales; un Gouverneur de Fernambuc, & des Mines d'or, au Brésil.

4°. Celle d'ALMEIDA-LANCASTRE, qui a donné un Gouverneur de Ceuta, en Afrique.

5°. Et Celle des Seigneurs d'*Assumar*, parmi lesquels on trouve un Chef du Sénat, ou Maison de Ville de Lisbonne; des premiers Maîtres-d'Hôtel du Roi; un Gouverneur des Mines du Brésil; des Ambassadeurs; un Amiral des Armées Navales aux Indes Orientales.

D. FRANÇOIS D'ALMEIDA, le premier Vice-Roi des Indes, étoit un des plus grands hommes que cette Maison ait fournis : il fut tué le premier Mars 1509, âgé de soixante ans. *Voyez la généalogie de cette Maison, dans* MORERI.

Les armes. . . . .

—ALMERAS : GUILLAUME D'ALMERAS, Viguier du Roi en la Ville de Bagnols, fut pere d'ANTOINE D'ALMERAS, Conseiller du Roi, aussi Viguier de Bagnols, qui eut de FRANÇOISE D'ALMERAS, son épouse, ANTOINE D'ALMERAS, Seigneur de Mirevaux, institué héritier universel de GUILLAUME D'ALMERAS, son oncle, Seigneur de Mirevaux par testament du 11 Janvier de l'année 1676.

JEAN-GUILLAUME D'ALMERAS, fils d'ANTOINE, Seigneur de Mirvaux, de Goure & de Bossuge, Conseiller du Roi en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, pourvu par Lettres du 29 Décembre 1718, épousa, le 31 Août précédent, *Catherine Chicoineau*, fille de noble *François Chicoineau*, Conseiller en ladite Cour des Comptes,

Aides & Finances de Montpellier, & de *Catherine Fournier.*

Les armes : *d'azur, à un lion d'or, langué & onglé de gueules ; au chef d'or, chargé de trois palmes de sinople.*

ALOGNY-DE-ROCHEFORT : Le Chevalier l'*Hermite Souliers*, dans son Histoire Généalogique de Touraine, imprimée à Paris en 1669, fait mention de la Maison d'*Alogny*, qu'il appelle *Alougny*, & la divise en deux branches, l'une appellée *Alogny-Rochefort*, & l'autre *Alogny-de-la-Groye.*

Eglantine de la Trémoille porta le Château de *Rochefort* à PIERRE D'ALOGNY, II du nom, son mari, & elle le donna, par son testament de 1380, à GUILLAUME D'ALOGNY son fils, qui suit.

GUILLAUME D'ALOGNY, II du nom, épousa *Jacquette Couraud*, il en eut :

1. EUSTACHE, mort sans enfans,
2. Et GUILLAUME, qui suit.

GUILLAUME, III du nom, épousa, le 28 Décembre 1442, *Marguerite de la Touche*, dont,

1. FRANÇOIS, qui suit.
2. Et GUILLAUME, IV du nom, qui n'eut que des filles.

FRANÇOIS D'ALOGNY DE ROCHEFORT, épousa, le 20 Octobre 1484, *Catherine Guérin*, il en eut :

RENÉ DE ROCHEFORT, marié le 6 Juillet 1533, à *Gabrielle de la Trémoille* : de ce mariage vint,

PIERRE D'ALOGNY, III du nom, qui fut Enseigne de cent hommes-d'armes, & épousa, le 27 Janvier 1548, *Marguerite de Salignac*, dont,

1. ANTOINE, qui suit.
2. Et GUI, dont la postérité sera rapportée ci-après.

ANTOINE D'ALOGNY, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent hommes-d'armes, épousa *Lucrece de Perion*, & eut pour fils ;

LOUIS D'ALOGNY, Chevalier des Ordres, qui s'allia à *Marie Habert* ; de ce mariage naquirent :

1. HENRI-LOUIS, qui suit.
2. PIERRE, mort dès l'enfance.
3. Et FRANÇOIS-ANNIBAL, mort sans hoirs.

HENRI-LOUIS D'ALOGNY, Capitaine d'une Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de son Ordre, & Maréchal de France, épousa *Madelene de Laval*. Il en eut :

LOUIS D'ALOGNY, II du nom, Marquis de Rochefort, Colonel du Régiment de Bourbonnois, mort garçon.

Le Maréchal D'ALOGNY eut aussi pour fille MARIE-HENRIETTE D'ALOGNY, Comtesse Douairiere de Blanzac, morte le 18 Septembre 1736, dans sa soixante-treizième année : elle avoit épousé 1°. *Louis-Fauste de Brichantau*, son cousin-germain, dont elle a eu un fils ; 2°. en Août 1692, *Charles de Roye-de-la-Rochefoucauld*, Comte de Blanzac, mort le 4 Septembre 1732, dont le Duc *d'Estissac* & deux filles mariées.

GUI D'ALOGNY, fils de PIERRE III, & de *Marguerite de Salignac*, Seigneur de Boismorand, Capitaine des Gardes de M. le Prince de

Condé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, épousa *Renée de la Pouge*, dont,

1. René, II du nom, qui suit.
2. Charles, rapporté après la postérité de son aîné.
3. Et Gui, Chevalier de Malte, mort Grand-Bailli de la Morée.

René d'Alogny, II du nom, eut pour fils,

Honoré d'Alogny, Chevalier, Seigneur de Boismorand, qui n'a eu qu'une fille.

Charles d'Alogny, Chevalier, Seigneur des Bordes, second fils de Gui & de *Renée de la Pouge*, fut Capitaine au Régiment d'Amboise, & se maria, le 26 Avril 1638, avec *Marie Ajasson*. Il fut pere de Charles d'Alogny, seul garçon, qui suit.

Charles d'Alogny, II du nom, épousa, le 20 Juillet 1666, *Gabrielle Clabat*, dont,

Charles d'Alogny, III du nom, marié le 7 Mai 1718, à *Jeanne-Baptiste Goulard-d'Aison*, dont pour fils unique,

N. d'Alogny, qui a fait ses preuves de noblesse devant le Juge-d'Armes de France, en 1735, pour être reçu Page de Sa Majesté. Il réside au Château de la Gosseliniere, près Thouars. *Mémoire envoyé.*

Les armes : *de gueules, à trois fleurs de Lys d'argent, posées deux & une.*

Voyez *la généalogie de cette Maison, dans* Moreri + et l'armorial de france Registre VI.

—ALORGE, famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 12 Août 1666. *Voyez* ci-dessus ALLORGE, page 197.

—ALOUE, famille noble du Diocèse de Luçon en Poitou, dont est François-Hector d'Aloue, Ecuyer, Seigneur des Ajots, residant au Château de Fougeroux, même Diocèse. Il a été reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie en Décembre 1708, & s'est marié, par contrat du 25 Juillet 1719, avec Demoiselle *Renée-Suzanne de Grellier*, fille de *François de Grellier*, Ecuyer, Seigneur des Aspaix, & de *Susanne Regnon*. Sa filiation a été prouvée par titres depuis André d'Aloue, son septieme ayeul, Seigneur des Ajots, vivant avant l'an 1478, dont le fils Clément d'Aloue, Ecuyer, Seigneur des Ajots, fut marié le 11 Octobre 1498 avec *Marie de Saint-Gelais*, fille de *Guyot de Saint-Gelais*, Ecuyer, Seigneur d'Antigni, & d'*Antoinette de Peyre*.

Les armes : *d'argent, à deux chevrons de gueules, posés l'un au-dessus de l'autre, & accompagnés en chef de deux macles de sable.*

+ —ALPHERAN. Claude Alpheran, de la ville d'Aix, obtint des Lettres d'annoblissement dans le mois de Juin 1724; elles furent enregistrées le 21 Avril de l'année suivante, registre *Misericordia*, fol. 105.

Il s'étoit marié avec *Claire de Troussier*, dont il a eu Melchior-Louis-Boniface Alpheran-de-Bussan, Conseiller au Parlement, qui a fait alliance avec *Anne-Henriette-Thérese de Regina*, fille de Noble *Jean-François de Regina*, Greffier en chef au Parlement, & de *Marie-Thérese de Gautier-du-Poët*, dont il a des enfans.

Melchior, oncle de Claude Alpheran, eſt mort Prieur de l'Egliſe de Malte. Il a encore deux freres vivans, Paul, Evêque de Malte, & Melchior, ancien Prieur de Saint-Jean d'Aix, & à préſent Abbé Régulier de Septfons.

Les armes : *écartelé, 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un croiſſant, le tout d'argent; au 2 & 3, de gueules au Léopard d'or paſſant.* Nouveau Nobiliaire, p. 35.

—ALPOZZO. La Maiſon d'Alpozzo eſt une des anciennes & des plus illuſtres du Piémont. Elle remonte juſqu'au douzieme ſiecle, & a fourni grand nombre d'hommes illuſtres dans l'Egliſe, à la Cour, & dans les Armées des Ducs de Savoye, entre leſquels étoient Charles Antoine, Archevêque de Piſe, & Amédée, Marquis de Voghere, Majordome-Major du Duc de Savoye, qui avoit épouſé *N..... de Valpergue*, dont la Maiſon eſt une des quatre premieres du Piémont. Il y a pluſieurs branches de la Maiſon d'Alpozzo établies à Rome, à Florence & à Nice. Elle s'eſt ſouvent alliée aux premieres Maiſons d'Italie, notamment à celles de *Valpergue*, de *Conti*, de *Vaſſala di Fauria*, de *Saluces*, &c.

Jacques d'Alpozzo, un des deſcendans de cette Maiſon, Prince de la Ciſterne, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Gouverneur de la Province de Bielle, & Grand-Ecuyer des derniers Ducs de Savoye, épouſa *Anne Litta-Viſconti*, Dame-d'honneur de la Reine de Sardaigne, mere d'Amédée-Alphonse d'Alpozzo, Prince de la Ciſterne en Piémont, Marquis de Voghere, Grand-Veneur & Grand-Fauconnier du feu Roi de Sardaigne, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté, & Colonel du Régiment de Saluces, marié avec *Henriette-Marie le Hardy-de-la-Trouſſe*, Gouverneur d'Ypres, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, & Commandant en chef celle d'Italie. De ce mariage naquit Jacques-Auguste-Laurent-Ferdinand-Philippe-Marie d'Alpozzo, Marquis de la Trouſſe, marié le 15 Juin 1746 avec *Marie-Anne-Auguſtine de la Vieuville*, fille de *René-Jean Baptiſte*, Marquis *de la Vieuville*, & d'*Anne-Charlotte de Creil*, dont eſt née Marie-Henriette-Augustine-Renée, baptiſée le 13 Février 174.... ſon pere eſt mort à 53 ans le 9 Mars 1750, & ſa mere s'eſt remariée en Mai 1751 à *François-Bruno de la Barandiere*, Comte de la Chauſſée, fils d'*Antoine-Louis*, Comte *de la Gorge*, & de *Marie-Anne-Joſephine de la Chauſſee-d'Eu*.

Les armes d'Alpozzo ſont : *écartelé au 1 & 4 d'or, au puits maçonné de gueules, gardé par deux dragons de ſinople; au 2 & 3 d'or, à l'aigle éployée & couronnée de ſable.*

* ALSACE, Province du Royaume de France, qui paſſa de la domination des Romains ſous celle des Allemands, & qui fit enſuite partie du Royaume d'Auſtraſie. Après la mort de Louis IV, Roi d'Auſtraſie, arrivée en 954, l'Alſace paſſa ſous la domination des Rois & Empereurs d'Allemagne, & fit partie de ce qu'on appelle l'Empire. Vers l'an 1180, & même plutôt, les Empereurs détacherent l'Alſace de la Souabe, & y

établirent des *Landgraves* ou *Comtes Provinciaux*. L'Alsace est divisée en en haute & basse. Par le Traité de Munster de 1648, l'Empereur, l'Empire & la Maison d'Autriche ont cédé l'Alsace à la France, dont Strasbourg est la Capitale, avec tous les droits de souveraineté, seigneurie, féodalité; & le Roi en jouit en véritable Monarque.

Les armes du Landgraviat de la haute Alsace sont, *d'azur, à la bande d'or, accottée de six couronnes de même :* celles du Landgraviat de la basse Alsace sont, *de gueules à une barre dentellée d'or.*

—ALSACE-HENNIN-LIÉTARD : cette Maison, divisée aujourd'hui en quatre branches, comme on le verra ci-après, descend, suivant un Mémoire domestique envoyé, de Simon d'Alsace, deuxieme fils de Thierry d'Alsace. Thierry étoit fils puîné de Théodoric, surnommé *le Vaillant*, Duc de Lorraine; étant devenu Comte de *Flandres*, par son mariage avec *Gertrude*, il céda le Comté de Bitch, qu'il eut pour son apanage, à Simon, son frere aîné, qui succéda à Théodoric. On place la mort de Thierry l'an 1168.

C'est le sentiment de la plûpart des Généalogistes, de *Pontus Hūterus*, Liv. 6. *de Pierre-le-Boucq*, dans l'Histoire de la Vicomté de Sébourg, de *Carpentier*, dans celle du Cambresis, &c. cités par *Charles d'Hozier*, dans les preuves de Jacques-Antoine Hennin-Liétard, Marquis de Saint-Fal & de Blincourt, en Champagne, pour être reçu Page du Roi, l'an 1683. Ce sentiment est appuyé sur une tradition constamment suivie, sur plusieurs titres & monumens authentiques, tels que des inscriptions sur des tombes & mausolées en plusieurs terres & Seigneuries qui ont été possédées en Flandres par les ancêtres de cette ancienne Maison, ou Abbayes dont ils ont été les Fondateurs.

Enfin, ce qui rend ces témoignages incontestables, est un diplôme de l'Empereur Charles VI, en date du 26 Avril 1740, par lequel il accorde au *Haut & bien né Seigneur Comte d'Alsace, avec la Clef d'Or*, le rang de Chambellan Impérial, *en considération de sa fort ancienne & bien méritée famille, & de son extraction des anciens Comtes d'Alsace.* Ces Patentes, munies du sçeau Impérial & signées au bas, le *Comte de Cobenzl*, Conseiller d'État, Chevalier de la Toison d'Or, & grand Chambellan, sont adressées à François, Comte d'Alsace-Hennin-Liétard, Seigneur de Dion-le-Val, de Wavrans, &c. chef de la branche aînée établie en Brabant; mêmes Patentes de Chambellan, avec la Clef d'Or, revêtues de la même forme, adressées, en 1758, au Comte Jean d'Alsace, fils aîné de François, premier Major de Los-Rios, Régiment Wallon, aujourd'hui Lieutenant-Colonel au service de l'Empereur, où il est également qualifié, ainsi que dans plusieurs autres.

I. Simon d'Alsace, second fils de Thierry d'Alsace, & de *Gertrude de Flandres*, épousa peu après la mort de son pere, c'est-à-dire vers l'an 1170, Marguerite, Dame & Comtesse de Hennin-Liétard, dont il eut Baudouin, qui suit.

II. Baudouin d'Alsace, I du nom, se maria à *Isabeau de Hainault*, fille de *Philippe de Hainault* : (plusieurs sont d'opinion que Marguerite de Hennin-Liétard, ci-dessus nommée, sortoit de la même

Maiſon). Quoi qu'il en ſoit, *Iſabeau* porta pour dot à BAUDOUIN D'ALSACE la Vicomté de Sébourg, & les terres d'Angrès & de Fayt. BAUDOUIN, ſurnommé le *Courageux*, Comte de Hainault les avoit cédés à HENRY ſon frere, lequel, de ſon mariage avec *Jeanne de Ciſoins*, avoit eu PHILIPPE, pere, avec *Marie de Ville*, de deux fils & quatre filles: les deux fils étant morts en bas-âge, les filles diviſerent la ſucceſſion, & *Iſabeau*, comme l'aînée, réunit dans ſon partage la Vicomté de Sébourg, & les terres d'Angres & de Fayt; BAUDOUIN D'ALSACE quitta le nom d'*Alſace* pour prendre celui de ſa mere, qui étoit HENNIN-LIÉTARD, & que ſa poſtérité a continué de porter, quoique la terre de *Hennin-Liétard*, ſituée entre Douay & Lens, ne ſoit plus dans cette Maiſon depuis le treiziéme ſiécle, & qu'elle ſoit poſſédée aujourd'hui par celle de *Duras*. Cependant il paroît que les différentes branches dont cette Maiſon eſt compoſée ont repris, depuis un ſiécle ou environ, leur nom primitif, qui eſt inconteſtablement celui d'*Alſace*.

Revenons à BAUDOUIN; il eut d'*Iſabeau* de *Hainault*, ſa femme, BAUDOUIN, Comte de *Hennin-Liétard*, qui ſuit. Il eſt ainſi qualifié ſur une ancienne tombe, dans l'Égliſe de Sébourg, avec ſes armes qui ſont, *de gueules, à la bande d'or.*

III. BAUDOUIN de HENNIN-LIÉTARD, II du nom, Vicomte de Sébourg, Seigneur d'Angres & de Fayt, fit alliance avec *Méhaut*, Dame *de Boſſu* & de Fontaine, que lui céda *Nicolas*, ſon frere, Évêque de Cambray. Ce BAUDOUIN, vers l'an 1220, vendit ſon Comté de *Hennin-Liétard* pour faire le voyage de la Terre-Sainte. De ce mariage ſortit BAUDOUIN DE HENNIN-LIÉTARD, qui ſuit.

IV. BAUDOUIN DE HENNIN-LIÉTARD, III du nom, Seigneur de Sébourg, de Fontaine, & de Boſſu, s'allia à *Méhaut de Bouſies*, fille de *Vatier*, Sire de Bouſies, Pair du Cambréſis, de laquelle il eut:

1. BAUDOUIN, mort ſans avoir été marié.
2. autre BAUDOUIN, qui ſuit.
3. Et ÉLIZABETH, Abbeſſe de Maubenge, l'an 1291.

V. BAUDOUIN DE HENNIN-LIÉTARD IV, Seigneur de Sébourg, de Fontaine & de Boſſu, &c. épouſa *Béatrix de Luxembourg*, Dame de la Marche, fille de *Henry de Luxembourg;* il vivoit l'an 1295. Il eut de ſon mariage BAUDOUIN & JEAN, deux freres jumeaux, qui eurent pour leur partage les terres de Sébourg, Fontaine & la Marche, & JEAN, Pair du Cambréſis, Seigneur de Cuvilers & de Boſſu, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après. Celle des deux jumeaux prit alliance avec les Maiſons d'*Apremont*, de *Melun*, de *Berlaimont*, d'*Ailli*, de *Gavre*, de *Crouy*, de *Lannoy*, de *Hamal*, &c. La terre de Fontaine paſſa dans la Maiſon de *Crouy*, par le mariage de *Jacques* de *Crouy*, Seigneur de Sempi avec ANNE DE HENNIN-LIÉTARD, héritiere de BAUDOUIN & *de Joſſine de Gavre*, ſes pere & mere; & JACQUELINE DE HENNIN LIÉTARD, ſœur de BAUDOUIN, porta la Seigneurie de la Marche à *Jean de Hamal* ſon mari. Quant à la Vicomté de Sébourg, elle fut achetée par *Jean* de *Lannoy*, Chevalier de la Toiſon d'Or.

Cette branche aînée, sortie des deux freres jumeaux, ne nous fournissant plus aucuns descendans, du moins dont on ait pu avoir connoissance, nous passerons à JEAN, troisieme fils de BAUDOUIN & de *Béatrix de Luxembourg*.

VI. JEAN HENNIN-LIÉTARD, I du nom, fils de BAUDOUIN IV & de *Béatrix de Luxembourg*, se maria à *Marie*, Dame *de Blaugies*, dont il eut plusieurs enfans.

1. BAUDOUIN, dit le *Borgne*, Seigneur de Bossu, &c. tué à la Bataille de Courtray, l'an 1302, ayant laissé d'*Alexandrine de Roeux*, sa femme, deux enfans, BAUDOUIN & JEAN, morts sans lignée.

2. JEAN, qui ne fut point marié.

3. NICOLAS, Chanoine de Cambray.

4. VATIER, qui suit.

5. Et MARGUERITE, femme de *Jean*, Seigneur de la *Hamaide*.

VII. VATIER DE HENNIN-LIÉTARD, fils de JEAN & de *Marie de Blaugies*, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers & de Quincy, s'allia à *Jeanne* de *Mouy-de-Vermandois*, laquelle, après la mort de son mari, arrivée vers l'an 1319, se retira près *Jeanne de Valois*, Comtesse de Hainault, sa cousine. VATIER eut de ce mariage,

1. BAUDOUIN, qui suit:

2, 3 & 4. RICHARD, JEAN & VATIER; tous les trois morts sans avoir été mariés.

5. Et JEAN, qui ayant été déclaré héritier de la Seigneurie de Bossu par JEAN son cousin, fils de BAUDOUIN, dit le *Borgne*, & d'*Alexandrine* de *Roeux*, dont il est parlé ci-dessus, est le Chef de la branche des Comtes de Bossu, aujourd'hui Princes de Chimay, & Grands d'Espagne de la premiere Classe, rapportée ci-après.

VIII. BAUDOUIN DE HENNIN-LIÉTARD, V du nom, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers & de Quincy, se maria à *Marguerite de Montigny*, en Ostrevant, dont vinrent, entr'autres, BAUDOUIN, tige de la branche des Comtes d'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, Seigneur de Dion-le-Val, Wavrans, &c. en Brabant, dont on va parler; & JEAN, Chef de celle des Comtes de HENNIN-LIÉTARD, Marquis de Saint-Fal, Seigneurs de Bleincourt, en Champagne, de laquelle branche sortent les Seigneurs de Semides, de Morgny & du Cury, en Thiérache, aussi rapportée ci-après.

Branche des Seigneurs de Dion-le-Val & de Wavrans, &c. en Brabant.

IX. BAUDOUIN DE HENNIN-LIÉTARD, VI du mom, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers, fils aîné de BAUDOUIN V, & de *Marguerite de Montigny*, épousa *Élizabeth*, fille du Seigneur de Beauvoir, en Cambrésis, de laquelle il eut:

1. VATIER, Chanoine de Cambray.

2. Et BAUDOUIN, qui suit.

X. BAUDOUIN DE HENNIN-LIÉTARD, VII du nom, pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers, fut marié à *Marie de Rosois*, fille de JEAN, Seigneur de *Rosois*, dont il eut BAUDOUIN, qui suit.

XI. Baudouin de Hennin-Liétard, VIII du nom, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers, fit alliance avec *Isabeau de Croix*, fille de Jean, Seigneur de Croix, & de *Catherine de la Tannerie*, dont il eut, entr'autres, Jean, qui suit.

XII. Jean de Hennin-Liétard, II du nom, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers, de la Courtré, épousa *Jacqueline d'Estrée*, dont vint,

1. Antoine, qui suit :
2. Et Marie, femme de *Jean de Gonnelieu.*

XIII. Antoine de Hennin-Liétard, I du nom, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers, &c. se maria avec *Antoinette de Méricourt*, qui le rendit pere, entr'autres enfans, de Jean, qui suit.

XIV. Jean de Hennin-Liétard, III du nom, Pair du Cambresis, Seigneur de Cuvilers, épousa en premieres noces, *Anne de Prevost*, dite *de la Basserode.* Il acheta la Baronnie de Fosseux, de la Maison de Montmorency, par droit lignager; & il épousa en secondes noces, *Marie de Lannoy*, dont il eut deux fils & cinq filles, sçavoir :

1. Philippe, tué à la déroute de l'Ecluse en 1573.
2. Louis, qui suit.
3. Éléonore, mariée, 1°. à *Guillaume*, Seigneur de Noireul; & en secondes noces, à *Jean des Waziers*, fils de *Louis*, Seigneur de Gousancourt, de Rebreviette, & de *Michelle de Gonnelieu.*
4. Françoise, mariée à *Philippe de Haynin*, Ecuyer, Seigneur de la Vallée.
5. Anne, Chanoinesse à Maubeuge.
6. Jeanne, femme de *François de Quincy*, Seigneur de Liebersart.
7. Et Antoinette, Chanoinesse à Denain.

XV. Louis de Hennin-Liétard, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers & de Bliquy, Baron de Fosseux, épousa *Françoise-Louise de la Fosse*, Dame d'Ayette-de-Courcelles, fille de *François*, Seigneur d'Ayette, & de *Jacqueline de Hem*, de laquelle il eut :

1. Le Baron de Cuvilers, mort sans lignée, six semaines après son mariage avec *Nicole de Hamal.*
2. Jean, qui suit.
3. Charles, Seigneur de Courcelles, marié à *N. de Glimes.*
4. Et Anne, mariée à *Jean d'Assignies*, Seigneur de la Tourelle.

XVI. Jean de Hennin-Liétard, IV du nom, Baron de Fosseux, de Cuvilers, de Bliquy, fils de Louis & de *Françoise-Louise de la Fosse*, fit alliance avec *Jossine*, Dame de *Dion*, qui lui donna pour fils, Maximilien, qui suit.

XVII. Maximilien d'Alsace Hennin Liétard, Baron de Fosseux, de Cuvilers, fut le premier de cette branche qui reprit le nom d'*Alsace*; il épousa *Françoise de Vignacourt*, dont il eut plusieurs enfans :

1. Alexandre, qui vendit en 1700 la Baronnie de Fosseux en Artois, & qui eut deux filles, l'une & l'autre mariées. La cadette porta la Terre de Cuvilers au sieur de la *Bastide* son mari, ainsi que la Terre de Bliquy en 1717. L'aînée, Elizabeth, Chanoinesse à Nivelle, épousa Messire *Charles de Cotterel.*

2. Philppe-Albert, marié à *Madelene Vilain-de-Gand*, Chanoinesse à Nivelle.

3. Et Théodore, qui suit.

XVIII. Théodore d'Alsace-Hennin-Liétard, titré *Marquis d'Alsace*, & Baron de Fosseux, épousa Dame *Marie de Corniellio*, dont il eut :

1. François, Comte d'Alsace-Hennin-Liétard, qui suit :

2. Et Thérese, morte Prevôte des Dames Chanoinesses de Berlemont.

XIX. François d'Alsace-Hennin-Liétard, titré *Marquis d'Alsace* & Baron de Fosseux, Seigneur de Dion-le-Val & Wavrans, Chambellan de S. M. I. par un Diplôme de Charles VI, du 26 Avril 1740, où il est qualifié *haut & bien né Seigneur*, *Comte d'Alsace*, en considération de son extraction des anciens Comtes d'Alsace, a épousé, le 25 Août 1731, Dame *Marie-Catherine de Partz*, des Marquis de Pressy en Artois, + sœur de l'Evêque de Boulogne, & fille de *François-Joseph de Partz*, Marquis de Pressy, & de *Jeanne-Isabelle de Beaufort-de-Lassus*, dont il a eu :

1. Jean François, qui suit.

2. Thierry.

3. Marie-Françoise, ci-devant Dame-d'honneur de S. M. I. mariée à *Jerôme*, Comte *de Rannuzzy*, Chambellan de S. M. I. & Senateur de Bologne en Italie.

4. Alix, reçue Dame-d'honneur de S. M. I.

5. Et Dorothée, Chanoinesse réguliere de la noble Abbaye d'Avennes.

XX. Jean-François-Joseph d'Alsace-Hennin-Liétard +, Chambellan de S. M. I. & Lieutenant-Colonel à son service, né le 29 Mai 1733 +, a épousé le 19 Mars 1768, *Albertine-Françoise Wandewerve*, fille du Comte de *Vorssellaer*, Membre des Etats Nobles de Brabant. + +

Branche des Marquis de S. Fal, Seigneurs de Bleincourt, &c. en Champagne.

IX. Jean-Hennin-Liétard, dit *de Cuvilers*, frere puîné de Baudouin VI, tige de la branche établie en Brabant, qu'on vient de rapporter, fut Seigneur d'Eppes. Il épousa *Anne de Beaumont*, Châtelaine de Beaumont en Hainault, & Dame de Juvigny. Il est rappellé dans son contrat de mariage, en date de l'an 1450, fils de Baudouin de Hennin Liétard, Pair du Cambresis, Seigneur de Cuvilers & de Quincy, & de *Marguerite de Montigny*, & petit-fils de *Vatier* & de *Jeanne de Mouy-de-Vermandois*. Il rendit foi & hommage le 28 Décembre 1453, à *Jean de Crouy*, Seigneur de Montchavalon, pour la terre de Juvigny, qu'il avoit eue de sa femme. De son mariage avec *Anne de Beaumont*, vinrent :

1. Baudouin, qui suit.

2. Et Jeanne, mariée à *Gerard de Blois*, Seigneur de Bellecourt.

X. Baudouin de Hennin-Liétard, IX du nom, dit *de Cuvilers*, le premier qui s'établit en Champagne, Seigneur d'Eppes en 1467, vendit la Terre de Beaumont, & plusieurs autres en Hainault, & fut marié à *Jeanne d'Orgeaut*, laquelle épousa en secondes noces *Guillaume de Dinteville*, Seigneur de Roche & Spoy. Baudouin eut de ce mariage, entr'autres,

1. Antoine, qui suit.

+ Comté de Bourlemont en Champagne, qu'elle a possédé depuis plusieurs siècles par la Maison d'Anglure

+ morte le 26 août 1741

+ le 3 May 1773

+ Marquis d'Alsace par la mort de son père arrivée en 1776

+ en 1770 il a acquis de la Princesse de Beauffremont le comté de Bourlemont en Champagne

+ Elle a été reçue Dame de l'ordre de la Croix étoilée de l'impératrice Reine, et a de son mariage deux enfans — François-Théodoric d'alsace né le 24 avril 1773 — 2 Pierre-Simon, né le 2 avril 1769 reçu Cher. de Malte de minorité. + offer au Regiment d'alsace jusqu'à allemande en 1782

+ aussi offer au Regiment d'alsace; 3 et Joseph-Antoine Baudouin d'alsace Hennin Liétard né le 5 avril 1781

2. Jean, pere de Jacqueline, mariée à Messire *Claude de Marle.*

3. Et Jean, reçu dans l'Ordre de Malte, mort Commandeur de Soissons.

XI. Antoine de Hennin-Liétard, II du nom, dit *de Cuvilers*, Seigneur d'Eppes, de Semides & de Roche, en l'an 1502, fit alliance avec *Jeanne de Dinteville*, fille de *Guillaume de Dinteville*, & de *Jacqueline d'Inchy*, duquel mariage sortirent :

1. Jacques, Seigneur de Roche, Commandant 500 hommes légionnaires de Champagne, lequel eut de *Jeanne d'Apremont* sa femme, Guilain & Antoine, morts sans postérité.

2. Et Philbert, qui suit.

XII. Philbert de Heninn-Liétard, Seigneur d'Eppes, de Roche & de Semides, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Enseigne de 500 hommes légionnaires de Champagne, en 1550, épousa *Marguerite de Luxembourg*, dont il eut :

1. François, Seigneur du Haut-Châtelet en Ardenne, qui ne laissa point de postérité.

2. Antoine, qui suit.

3. Et Jacques, Seigneur de Semides, qui a formé la branche établie en Thiérache, dont la postérité subsiste aujourd'hui en N. de Hennin-Liétard, Seigneur de Morgny, lequel a pour frere François-Joseph d'Alsace-de-Hennin-Liétard, Seigneur de Cury, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc, reçu dans l'Ordre de Malte ; & Philippe-Louis d'Alsace-Hennin-Liétard, Chevalier Profès dans ledit Ordre.

XIII. Antoine de Hennin-Liétard, III du nom, Seigneur de Roche, de Bleincourt, d'Epagne, Baron de Dienville, &c. épousa *Louise de Semur*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Trémont, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jacqueline de Cercy*, l'an 1589. Il eut de ce mariage :

1. Charles, Seigneur de Roche, Chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne, dont la postérité s'est éteinte en Jean-François-Gabriel d'Alsace-Hennin-Liétard, mort Archevêque d'Embrun, le 26 Avril 1724.

2. Et Antoine, qui suit.

XIV. Antoine de Hennin-Liétard, IV du nom, Seigneur de Bleincourt, de Vaubercey, d'Epagne, & Baron de Dienville, l'an 1633, épousa *Anne le Clerc*, veuve de *Geoffroi de Fontaine*, & fille de *Robert le Clerc*, Seigneur d'Arnonville, & d'*Anne Hennequin* ; de ce mariage vinrent :

1. Gabriel, tué aux lignes d'Arras.

2. Et Antoine, qui suit.

XV. Antoine d'Alsace-Hennin-Liétard, V du nom, reprit le nom d'Alsace en 1660. Il fut Seigneur de Bleincourt, de Vaubercey, d'Epagne, Baron de Dienville, & Marquis de Saint-Fal. Il épousa *Guyonne de Gaune*, fille de *Barthelemi de Gaune*, Baron de Conigi, † reçu dans l'Ordre de Malte, mort Grand-Bailli de la Morée ; dont il a eu : † & Sœur de jean de Gaune, seig.r de Conigi,

1. Jacques-Antoine, qui suit.

2. JEANNE-BAPTISTE, mariée au Marquis de *Sorans* en Franche-Comté.

3. Et ANNE, mariée au Marquis de *Beaurepaire* en Bresse.

XVI. JACQUES-ANTOINE D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, Seigneur de Bleincourt, de Vaubercey, d'Epagne, Baron de Dienville, & Marquis de Saint-Fal, Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, & Mestre-de-Camp de Cavalerie, s'allia, l'an 1697, avec *Anne-Nicole de Belloy*, fille de *N.... de Belloy*, Lieutenant pour le Roi & Commandant à Metz, dont;

1. JEAN-LOUIS, qui suit.

2. PIERRE, reçu dans l'Ordre de Malte, mentionné ci-après.

3. Un autre PIERRE, Chanoine de Baume-les-Messieurs.

4. ANTOINE-DENIS, reçu dans l'Ordre de Malte, aussi rapporté ci-après.

5. CHARLOTTE, Chanoinesse de Château-Châlon.

6. Et DOMINIQUE, Chanoinesse de Lons-le-Saunier.

XVII. JEAN-LOUIS D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, Marquis de Saint-Fal, Seigneur de Bleincourt, de Laigny, de la Rochette, épousa, en 1725, *Marie Elizabeth d'Anglebermer-de-Lagny*, duquel mariage il a eu:

1. ANTOINE-DENIS D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, mort en 1742, âgé de 13 ans, au Collége de Louis-le Grand à Paris.

2. LOUISE-CHARLOTTE, morte jeune.

3. Et MARIE-ELIZABETH-JACQUELINE, devenue héritiere des Terres & Seigneuries de Saint-Fal, de Bleincourt, de Laigny, &c. qu'elle a portées à son mari, *Felix-Tancrede*, Marquis de *Muy*, Comte de Grignant, Lieutenant-Général des armées du Roi, frere du Comte de *Muy*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses armées & Commandant en Flandres. La Marquise *de Muy* est morte le 27 Mai 1764, & n'a laissé qu'une fille.

Il ne reste plus en 1770, de cette branche établie en Champagne, que :

PIERRE D'ALSACE-HENNIN LIÉTARD, Bailli, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur de Laon & de Robécourt, ci-devant Chargé des affaires du Roi à Malte, Ambassadeur extraordinaire de son Ordre en Cour de Rome, Capitaine-Général des escadres de la Religion; & ANTOINE-DENIS D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, Bailli, Grand-Croix du même Ordre, Commandeur d'Abbeville: l'un & l'autre fils de JACQUES-ANTOINE D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, Marquis de Saint-Fal, & d'*Anne-Nicole de Belloy*.

Grand Prieur d'Aquitaine †
Grand Bailli de la Morée † en 1778.

Branche des Princes DE CHIMAY, & du Saint-Empire, Comtes de Bossu, Grands d'Espagne de la premiere classe.

VIII. JEAN DE HENNIN-LIÉTARD, frere de BAUDOUIN, marié à *Marguerite de Montigny*, & fils de VATIER, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers & de Quincy, & de *Jeanne de Mouy-de-Vermandois*, fut déclaré héritier de la Terre de Bossu, par JEAN, son cousin, fils de BAUDOUIN, dit *le Borgne*, & d'*Alexandrine de Roeux*, tué à la bataille de Courtray, l'an

l'an 1302, ainsi qu'il a été rapporté ci-dessus. JEAN mourut en 1379, & laissa de *Jeanne de Rochefort* en Ardenne,

1. VATIER, qui continua la postérité.

2 & 3. THIERRY & JEANNE, morts sans lignée.

4. ISABEAU, mariée au Seigneur *de Clervaux* dans le pays de Luxembourg.

5. Et GILLES, Seigneur de Blangis, mort l'an 1400.

IX. VATIER DE HENNIN-LIÉTARD, Seigneur de Bossu, &c. épousa *Sibille de Berg-Saint-Vinox*, fille du Vicomte *de Berg*, Seigneur de Coupelle, &c. de laquelle il eut:

1. JEAN, Seigneur de Bossu, mentionné ci-après.

2, 3 & 4. JACQUES, VATIER & GERARD, morts jeunes.

5. THIERRY, décédé à Venise l'an 1430, où il fut qualifié *Seigneur vaillant & illustre de noblesse.*

6. ANNE, qui épousa en premieres noces *Guillaume d'Egmond*, Sieur Discelstein; & en secondes noces, *Jacques de Borsele*, Sieur de Brigdam, de Saint-Laurent, Avoué de Mons.

7. Et ISABEAU, mariée à *Siger de Gavre*, dit *d'Hérimés.*

X. JEAN DE HENNIN-LIÉTARD, Seigneur de Bossu, &c. épousa *Catherine de Béthune*, fille aînée de *Jean*, II du nom, Seigneur de Mareuil, & d'*Isabeau d'Estouteville*, Dame d'Autreche, &c. Il mourut l'an 1452, & sa femme l'an 1458. Leurs enfans furent,

1. PIERRE, qui suit.

2. VATIER, Seigneur de Bailly, &c.

3. ISABEAU, qui épousa *Adrien de Blois*, Seigneur de Trelon, &c.

4. Et ANNE, mariée à *Sokier d'Hérimés*, Seigneur de Bangnies.

XI. PIERRE DE HENNIN-LIÉTARD, Seigneur de Bossu, de Gamérages, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or l'an 1481, épousa *Isabeau de Lalain*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Bugnicourt, &c. Il mourut l'an 1490, & laissa,

1. JACQUES, Seigneur de Chavency, tué à la bataille de Nancy, sans enfans de sa femme *Louise d'Inchy.*

2. GERARD, mort aussi sans enfans de *N.... de Luxembourg.*

3. PHILIPPE, qui suit.

4. GUILLEMETTE, femme de *Philippe de Barbançon.*

5. ISABEAU, mariée à *Guillaume de Goux.*

6. GABRIELLE, alliée à *Jean de Barbançon.*

7. Et FRANÇOISE, morte en bas âge.

XII. PHILIPPE DE HENNIN-LIÉTARD, Seigneur de Bossu, Gamerages, &c. épousa *Catherine de Ligne-de-Barbançon.* Il mourut au siége de Venlo l'an 1511. De ce mariage vinrent

JEAN, qui suit.

Et trois filles, dont l'une, nommée YOLANDE, épousa *François de Merode*, Seigneur de Morianméz, &c.

XIII. JEAN DE HENNIN-LIÉTARD, Comte de Bossu, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Grand-Ecuyer de l'Empereur CHARLES V, Colonel de sa Cavalerie légere, bâtit le Château de Bossu en Hainault,

& se qualifioit *Seigneur de Gamerages* & de plusieurs autres Terres, *Grand-Bailli des Eaux & Forêts de Hainault ;* il épousa *Anne de Bourgogne*, veuve de *Jacques*, Comte *de Hormes*, Chevalier de la Toison d'Or, & fille d'*Adolphe de Bourgogne*, Marquis de Laverre, de Bevres, de Flessingue, &c. & d'*Anne de Berg*, fille de *Jean*, Seigneur de Berg-op-Zoom. De ce mariage vinrent :

1. Charles de Hennin-Liétard, Comte de Bossu, décédé sans enfans de *Charlotte de Werchin.*

2. Maximilien, qui ayant recueilli le Comté de Bossu par la mort de son frere aîné, en épousa la veuve, dont vint Pierre, Comte de Bossu, mort sans enfans de *Marguerite de Crouy*, son épouse, fille de *Philippe*, Duc d'Arschot.

3. Antoine, Prevôt d'Utrecht.

4, 5 & 6. Philippe, Jacques & Antoine, morts en bas âge.

7 Jacques, qui suit.

8. Et Eléonore, mariée au Baron *de Roisin.*

XIV. Jacques de Hennin-Liétard, Baron de Hanssy, Marquis de la Verre & de Flessingue, Seigneur de Liédequerque, &c. Gouverneur des Villes d'Alost & de Gand, Grand Bailli des Eaux & Forêts de Hainault, épousa en premieres noces *Marie de Hannart*, fille héritiere de *Charles d'Ideghem*, Baron de Liédequerque, Vicomte de Bruxelles, &c. Il se maria en secondes noces à *Jacqueline de Cotterel*, fille du Seigneur du Bois-Lessines. Il laissa de son premier mariage,

1. Maximilien, qui suit.

2. Marie, qui épousa *Othon-Henri*, Duc de Brunswick & de Lunébourg.

3. Anne, mariée à *Louis de Vélasco*, Comte de Salazart, Grand-Maître de l'Artillerie de Flandres, dont sortit le Comte *de Salazart*, Gouverneur de Cambrai, issu des Connétables de Castille.

4. Jacqueline, alliée à *Maximilien*, Comte *d'Iterstein.*

5. Hélene, mariée à *Inigo de Borgias*, fils du Duc *de Gandie*, Gouverneur d'Anvers.

6. Eléonore, alliée à *Daniel de Hertaing*, Seigneur de Marquette, Lieutenant-Général de la Cavalerie, & Gouverneur d'Ostende pour le service des Provinces-Unies.

7. Et Bonne, Abbesse de la Thure en Hainault.

XV. Maximilien de Hennin-Liétard, devenu Comte de Bossu après la mort de Pierre, son cousin, qui n'avoit point laissé d'enfans de la susdite *Marguerite de Crouy*, Baron de Liédequerque, &c. Chevalier de la Toison d'Or, prit alliance avec *Alexandrine de Gavre*, fille de *Jean*, Comte *de Fresin*, Baron d'Inchy, & de *Françoise de Renty*, dont il eut une nombreuse postérité, entr'autres :

1. Eugene de Hennin-Lietard, Comte de Bossu, marié avec *Anne d'Aremberque*, fille du Prince de Chimay.

2. Albert-Maximilien, qui épousa *Honorine de Berg*, fille du Comte de Grimbergen. Il mourut au siége d'Arras l'an 1640, sans lignée, & sa femme se remaria au Duc *de Guise.*

XVIII. Charles-Joseph d'Alsace-Hennin-Liétard, né le 17 Juin 1744, nommé ci-devant le *Marquis de la Verre*, aujourd'hui le *Prince de Hennin*, a épousé *N. de Montconseil*, fille du Marquis de *Montconseil*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

Cette Maison, depuis un tems immémorial, porte pour armes, *de gueules, à la bande d'or.*

On pourroit observer que ce ne sont pas les véritables armes de l'ancienne Maison d'Alsace; mais ce changement dans les armes n'aura rien de surprenant pour quiconque sera versé dans les anciennes généalogies : on en trouve la preuve dans les augustes Maisons de Lorraine & d'Habspourg, &c.

—ALT, ancienne & illustre famille de la ville de Fribourg, en Suisse: On en trouve un extrait généalogique dans le Dictionnaire historique de la Suisse, par M. *Leu*, Bourgue-mestre de la ville & République de Zurich, *Tom. I, p.* 142 *&* 143, *Zurich* 1747 *in-4°. en Allemand.* Elle est au nombre des quinze familles nobles de la ville de Fribourg, qui font un Corps distinct des autres familles de l'État, & qui, à cause de leur caractere de Nobles, ne peuvent posséder les Charges de *Banneret* & *Secret* de la République. On donne, par distinction, à ces familles le titre allemand de *Juncker*, en françois *Nobles.* Le mot *Juncker* signifie proprement en allemand *jeune Seigneur*, Junf-Herr : on le donnoit anciennement aux fils des Nobles, avant d'être armés Chevaliers; c'est l'équivalent de *Donzel*, *Damoiseau.*

Dans les anciens titres, les Auteurs de cette famille sont nommés Alt, Von-Alt, & en françois *Veillard*, ou *Vieillard*, mot qui signifie en allemand Alt. On trouve Ulric Von-Alt, ou d'Alt, Conseiller de Fribourg en 1300, dans le tems que la Maison d'*Autriche* possédoit encore cette ville.

Son fils Henri fut pere d'Étienne d'Alt, & ayeul de Pierre d'Alt, qui servit en 1468, au siége de Waldshut, comme on le voit par un rôle de signal, dressé cette année par *Pierre Faucon*, des troupes qui furent envoyées, par la ville de Fribourg, en Alsace, au siége de Waldshut.

Jean & Pierre Veillard étoient Conseillers d'État du Canton de Fribourg; le premier en 1504, & le second en 1505.

Sébastien Veillard, ou Alt, remplissoit la même place en 1544. Il étoit en 1548 Bailli ou Gouverneur de Wallenbuch, & en 1564 Bourgue-mestre de la ville de Fribourg.

Pierre Veillard, ou d'Alt, qui avoit été Bailli de Farvarguilsen, en 1509, fut l'un des Commandans du contingent des troupes que les Fribourgeois envoyerent, en 1512, en Italie contre l'armée de France. Il prit Castion, près de Côme, & démolit les châteaux de Lugano, & de Locarno.

Son fils Nicolas d'Alt, porta le drapeau général du Canton de Fribourg en 1531, dans la guerre de Muss. Pierre d'Alt étoit Bailli de Bull en 1628.

La noble famille d'Alt a contracté des alliances avec la maison de *Sales*, dont étoit *Saint François*, Évêque de Geneve, & avec celles d'*Affry*, de *Diesbach*, de *Maillard*, de *Téringin*, de *Ligerz*, de *Manneberg*, de *Meiss*, de *Russ* de Lucerne.

Protais d'Alt, Chevalier, fut Chancelier de la République de Fribourg, depuis 1648, jusqu'en 1680. Il fut envoyé, en 1663, avec le Capitaine *François-Pierre d'Affry*, par le Canton de Fribourg, pour traiter avec le Roi Louis XIV de quelques affaires relatives à ce Canton. Il laissa quatre fils, dont l'aîné,

Jean-Jacques-Joseph d'Alt, Seigneur de Prévondavaux, en allemand *Tieffenthal*, Chevalier de Saint-Maurice & de Saint Lazarre de Savoye, fut Conseiller d'État de Fribourg, Trésorier de cette République en 1705. Il mourut Bailli de Lugano, le 14 Novembre 1716. Il avoit servi en France, Capitaine dans le Régiment de *Pfiffer*, aujourd'hui *Castella*, & il avoit reçu trois blessures, en 1674, à la bataille de Senef; il fut depuis Colonel au service du Duc de Savoye, & il laissa pour fils,

Protais-Joseph d'Alt, Seigneur de Prévondavaux, de Saint Barthelemi, Biolley & de Melani, l'un des soixante du Conseil d'État, Bailli de Corbiere en 1716, & Colonel au service de Savoye. Il mourut le 10 Janvier 1741, & ne laissa qu'une fille,

Marie-Élizabeth, mariée avec *Louis-Augustin d'Affry*, titré *Comte d'Affry*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel du Régiment des Gardes-Suisses, & ci-devant Ambassadeur de Sa Majesté très-Chrétienne en Hollande.

Ce mariage a apporté, dans la maison d'*Affry*, les Seigneuries de Prevondavaux, de Saint-Barthelemi, Biolley & Melani. Celle de Saint-Barthelemi, située dans le Bailliage d'Eschalens, qui appartient par indivis aux Cantons de Berne & de Fribourg, étoit possédée anciennement par les Nobles *Mestral* ou *Mestraul*, en allemand *Ammann*, qui la vendirent dans le dix-huitieme siécle *aux Nobles d'*Alt. Le château & le village de Saint-Barthelemi sont dans la Paroisse d'Assens. On y trouve aussi le village de Biolley. Le village & les Seigneuries de Prévondavaux sont dans la Paroisse & dans le Bailliage de Wuissens, qui sont du Canton de Fribourg.

François-Joseph-Nicolas d'Alt, second fils du Colonel Jean-Jacques-Joseph d'Alt, né le 17 Février 1689, Officier aux Gardes Suisses en France, en 1708, Capitaine au service de l'Empereur Charles VI, en 1713; Bailli de la Comté de Romont, en 1724, Conseiller d'État du Canton de Fribourg, en 1729, élu *Avoyer* en chef de cette République, le 6 Juin 1737, remplit encore cette dignité en 1770. Il est en même tems Commandant-Général du Militaire de son Canton, depuis le 28 Février 1743. Il est l'Auteur d'une Histoire des *Helvétiens*, aujourd'hui connus sous le nom de *Suisses*, en dix volumes *in*-12. On y trouve des morceaux intéressans & neufs sur les Cantons de Berne & de Fribourg. M. l'Avoyer, Baron d'Alt, a un fils qualifié Colonel & Baron d'Alt.

Les autres fils du Colonel Protais d'Alt, qui vivoient encore en 1680, étoient:

Béat, Officier en France, tué en 1674, à la bataille de Seneff.

Antoine, Prevôt du Chapitre de Saint-Nicolas de Fribourg, depuis 1708 jusqu'en 1736, le même qui défendit les droits de son Chapitre contre l'Évêque de Lausanne.

Et Romain Joseph, qui, après avoir servi quinze ans, comme Officier en France, fut fait Bailli ou Gouverneur de la Baronnie de Pont-An-Ogof, Canton de Fribourg, l'an 1738. L'Empereur Leopold accorda, le 21 Mai 1704, à la Noble famille d'Alt de Fribourg, le titre & le rang de Baron d'Alt de Tieffenthal, Baron du Saint-Empire Romain, & des États héréditaires de la Maison d'*Autriche*, en faveur des services du Colonel Jean Jacques-Joseph d'Alt.

Les armes actuelles de cettte ancienne & illustre Maison sont : *écartelé au premier & dernier quartier de gueules, à la roue d'or; au 2 & 3 d'or, au lévrier de sable rampant, accolé & bouclé d'argent; sur le tout, un écussou en cœur, de gueules à la face d'argent, qui est* Autriche; *parti d'or à l'aigle de sable, au chef parti, c'est-à-dire à deux têtes, becqué & membré de gueules, qui est* Empire; *timbré d'un casque grillé & bordé d'or, avec un collier de même, & fourré de gueules mis de front, avec des lambrequins d'or, de sable & de gueules; pour cimier une couronne de Baron, de laquelle sortent sept plumes rangées en demi-cercle, dont la premiere en commençant par la dextre est de gueules; la seconde d'or; la troisieme de gueules; la quatrieme & la plus élevée d'argent, & finissant par la sénestre; la cinquieme d'or; la sixieme de gueules; & la septieme d'or, avec un bras mouvant vers le chef, la main d'azur, le bras vêtu de même, armé d'une badelaise ou épée large, en coutelas, & courbé, à la garde d'or, & lame d'argent prête à frapper, brochant sur le tout; & pour supports deux lévriers d'argent, à la tête contournée, lampassés, accollés de gueules, bordés & bouclés d'or.* C'est ainsi que ces armes sont décrites par M. le Baron d'Alt de Tieffenthal, Avoyer de la République & Canton de Fribourg, dans son Histoire des Suisses, *tom.* VIII. *pages.* 374, 375. *Fribourg* 1752, *in-12.*

—ALTHAN : c'est une famille d'Allemagne, en Souabe, si ancienne qu'on ne peut trouver l'époque certaine de son origine. Quelques-uns prétendent qu'elle descend des Comtes de Than, connus sous Charlemagne : d'autres assurent qu'en l'an 334 les Ducs d'Allemagne firent présent à un certain *Gebhar* de Than, du Château de Waldebourg, dont en effet ces Seigneurs ont été en possession pendant très-long tems. Comme il n'est pas facile de concilier les différens sentimens, les généalogistes fixent l'époque de cette Maison à Conrad, si connu dans l'Histoire, qui vivoit en 1200. Il est cependant certain que cette Maison est plus ancienne, comme on le voit dans *Heiss*, *Moreri*, &c. *Conrad*, Seigneur de Than, quoiqu'avancé en âge, s'engagea dans une croisade pour la Terre-Sainte. Il rendit de grands services au Duc d'*Autriche*, qui, par reconnoissance, l'honora de ses armes ducales, & on y ajoûta un *A*, ce qui a composé le nom d'Althan, que ses descendans ont conservé. Ce Conrad eut de son épouse *Gutte*, Baronne de Neiffen, Henri, Évêque de Constance, &

Conrad, qui servit sous l'Empereur Conrad IV, lorsque ce Prince, en 1248, alla prendre possession de ses Royaumes héréditaires de Naples & de Sicile, & soumettre ces villes qui s'étoient révoltées depuis la mort de Frédéric II, son pere. Jean, Chef des Comtes d'Althan, & fils de Conrad II, laissa Wolffgang-Guillaume, qui eut un fils nommé Wolffgang : de ce Wolffgang sortirent Jean, tué en 1421 au siége de Grenade, Guillaume, & Adolphe, qui continua la postérité. On trouve un Adolphe, fils du précédent, tué dans une bataille contre les Turcs, près de Nicopolis. Son frere Wolffgang-Diecteric, eut pour fils Léonard, Conseiller de Sigismond, Archiduc d'Autriche, mort en 1487, & Guillaume, qui eut d'*Anne Bibra*, sa femme, Wolffgang, Baron de Murstellen. Christophe, son premier fils, fut Chef de la branche d'Ainods & d'Osslawen : Eustache, le second, Chef de Zizersdorff & Wolffgang : Guillaume, de celle de Waltreischs & de Camp. De ces trois branches, il n'y a plus que celle d'Ainods qui subsiste aujourd'hui, les deux autres sont éteintes.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'un* A *de sable, & couronnée d'un chapeau ducal.*

ALTIERI, Famille Romaine, noble & ancienne, qui a porté autrefois le nom de *Parraluci*, comme on le voit par l'épitaphe d'Altieri-de-Parraluchs, mort le 4 Juillet 1431, âgé de 110 ans, laquelle se trouve encore dans l'Eglise de la Minerve à Rome en la Chapelle du Saint-Sacrement. Laurent, son fils, prit le surnom d'Altieri, que sa famille a depuis retenu. Cette Famille Romaine a donné plusieurs Cardinaux & Evêques à l'Eglise, & un Souverain Pontife en la personne de Clément X.

De Gaspard Paluzzi-Altieri, mort à Venise le 9 Avril 1720, & de Laure Altieri, son épouse, niéce du Pape Clément X, morte à Rome au mois de Mars de la même année, sont nés, entr'autres enfans,

1. Emile Altieri, Prince de Monterano, mort à Rome le 6 Août 1721, âgé de 58 ans. Il avoit épousé, au mois d'Avril 1697 *Constance Chigi*, fille d'*Augustin* & de *Marie-Virginie Borghès* : il la laissa veuve, & mere de Marie-Virginie Altieri, mariée à Rome le 6 Juillet 1732 avec *Philippe Lanti-de-la-Rouere.*

2. Roland Altieri, né à Rome le 9 Juin 1671, créé Cardinal-Diacre du titre de Saint-Nicolas *in carcere*, par le Pape Alexandre VIII le 13 Novembre 1690. Il fut déclaré Légat d'Urbin, par le Pape Innocent XII le 26 Septembre 1696. Il laissa la Diaconie de Saint-Nicolas *in carcere*, & passa à celle des Goths le 14 Novembre 1718. Il quitta ce dernier titre, & obtint, le 24 Juillet 1730, celui de Sainte-Marie *in viâ latâ*, le premier de l'Ordre des Cardinaux-Diacres, dont il prit possession le 3 Août suivant.

3. Antoine Altieri, mort jeune.

4. Jean Baptiste Altieri, né à Rome le 6 Août 1673, & fait Président des chemins le 27 Avril 1715. Le Pape Benoît XIII lui donna, à son avénement au Saint-Siége, le titre d'Archevêque de Tyr, qu'il

proposa dans son premier Consistoire le 12 Juin 1724. Ayant été ensuite ordonné Prêtre le 12 Juillet, il fut sacré le 16 du même mois, & il fut déclaré Evêque-Assistant au Trône le 15 Août suivant. Il fut le premier que BENOÎT XIII créa Cardinal, le 11 Septembre de la même année 1724; il lui assigna le titre presbytéral de Saint-Matthieu *in Merulanâ*.

5. Et JERÔME ALTIERI, Prince Romain, auquel Dom ANGE ALTIERI, son ayeul, laissa tous ses biens. Il épousa en 1721 *Marie-Madelene Borromée*, fille de *Charles*, Comte d'Arone, Chevalier de l'Ordre de la Toison-d'Or, Commissaire-Général de l'Empereur en Italie, & ci-devant Viceroi de Naples, & de *Camille Barberin*, sa seconde femme, de laquelle il a eu :

1. EMILE-CHARLES-MARC-FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH-ANGE-PASCAL-GASPARD ALTIERI, baptisé à Rome le 26 Avril 1723.

2. VINCENT-MARIE-FRANÇOIS-JOSEPH-BALTHAZARD ALTIERI, né le 27 Novembre 1724.

3. JEAN-BAPTISTE-ANGE-SILVESTRE ALTIERI, né le 31 Décembre 1725.

4. THÉRESE-MARIE-ANNE-LOUISE-GERTRUDE ALTIERI, née le 14 Octobre 1728.

5. Et MARIE-LOUISE-ANNE-FRANÇOISE-LUTGARDE-GERTRUDE ALTIERI, née le 2 Juin 1731.

Les armes. . . . . .

ALVAIRE, *voyez* SAINT-ALVAIRE.

ALVAREZ, *voyez* TOLEDE.

—AMANZÉ, en Bourgogne. JEAN, I du nom, Sire d'Amanzé au Comté de Mâconnois, eut deux femmes; la premiere, l'an 1323, *Marguerite de la Bussiere*, fille de *Jean de la Bussiere*, Seigneur de la Motte; & la seconde, *Jeanne de Marsilly*, fille d'*Antoine de Marsilly*, Seigneur de Chalmazel. Il laissa de la premiere un fils & une fille :

1. GUILLAUME, qui suit.

2. Et MARGUERITE D'AMANZÉ, seconde femme de *Guillaume de Busseul*, dit *Mouton*, Seigneur de Saint-Saturny.

GUILLAUME, I du nom, Sire d'Amanzé, épousa *Marguerite de Busseul*, dont il eut aussi un fils & une fille :

1. JEAN, mentionné ci-après.

2. Et MARIE, femme de *Jean*, Sire de Chauvirex au Comté de Bourgogne.

JEAN, II du nom, Sire d'Amanzé, eut pour femme *Antoinette de Villon*, fille de *Jacques*, Sire *de Villon*; dont, entr'autres enfans, il eut GUILLAUME, qui suit.

GUILLAUME, II du nom, Sire d'Amanzé, fut conjoint par mariage avec *Marguerite de Semur*, fille de *Gauguin de Semur*, Sire de Seny, dont il eut deux fils :

1. JACQUES, qui suit.

2. GUILLAUME,

2. Guillaume, Chevalier, mort ſans enfans de *Marie Damas* ſon épouſe.

Jacques, dit *Jacquelin*, Sire d'Amanzé, fut marié deux fois, 1°. avec *Etiennette de Chantemerle*, l'an 1468, fille de *Louis de Chantemerle*, Seigneur de la Clayette, & de *Françoiſe de Chaſtelus*, 2°. avec *Philippine de Damas*, de la branche de *Digoine*. Il eut du premier lit :

1. Jean, qui ſuit

2. Françoise, femme de *Jean*, Seigneur de *Chandieu*.

Et du ſecond lit :

3. Et François, Sire de Choffailles, auteur d'une branche rapportée ci-après.

Jean, III du nom, Sire d'Amanzé, eut pour femme, *Béatrix Mitte*, dite *de Chevrieres*, fille de *Jean Mitte*, Seigneur de Chevrieres, & d'*Anne de Layre*, dont ſortirent vingt-deux enfans : ceux qui ſurvéquirent, furent :

1. Jacques d'Amanzé, mort à la bataille de Pavie, ſans être marié, l'an 1525.

2. Claude, Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon, Doyen du Chapitre.

3. Guillaume, mort à la bataille de Renty, l'an 1554, ſans avoir d'enfans.

4. Pierre, qui a continué la poſtérité.

5. Charles, Chevalier de Malte, fait eſclave par les Turcs à la priſe de Gelbes l'an 1560.

6. Jean, Enſeigne de la Colonelle au Régiment de Piémont, mort à la bataille de Saint-Quentin l'an 1557.

7. Jeanne, Abbeſſe de Soyon en Vivarais.

8. Marie, femme de *Charles de Villeneuve*, Sire de Joux-ſur-Tarare.

9. Louise, Abbeſſe de Soyon après ſa ſœur.

10. Marguerite, Abbeſſe de Chazaulx.

11. Marthe, Religieuſe.

12. Catherine, auſſi Religieuſe.

13. Et Bénigne, morte ſans alliance.

Pierre, Sire d'Amanzé, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes des Ordonnances du Roi, ſous *François de Coligny*, Sire d'Andelot, fut marié, le 1 Avril 1555, avec *Antoinette de Coligny*, fille de *Renaud de Coligny*, dit *Lourdin*, Baron de Saligny, & de *Jacqueline de Montboiſſier*; dont il eut un fils & quatre filles :

1. Jean qui ſuit.

2. Louise, femme d'*Antoine*, Sire de Montjournal.

3. Marie, femme de *Claude*, Seigneur de Balorre en Bourbonnois.

4. Isabeau, femme de *François de Bouloigne*, Seigneur de Salles en Dauphiné.

5. Et Esther, femme de *François*, Seigneur de Montcoquier.

Jean, IV du nom, Baron d'Amanzé, Maréchal des Camps & Ar-

mées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château de Bourbon-Lancy, fut marié deux fois, 1°. l'an 1595, avec *Isabeau d'Escars*, Dame de Combles, fille de *Jean d'Escars*, Prince de Carency, Comte de la Vauguyon, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne de Clermont*; 2°. avec *Françoise de l'Aubespin*, fille de *Jean de l'Aubespin*, Seigneur de Chigy, dont il n'eut point d'enfans; de la premiere femme sortirent trois fils:

1. GASPARD, qui suit.
2. ANTOINE, mort jeune.
3. Et FRANÇOIS, mort jeune aussi.

GASPARD, Comte d'Amanzé, Baron de Combles, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, épousa, le 28 Juin 1630, *Françoise-Jacquot de Mypont*, fille de *N.*......., dont il a laissé les enfans qui suivent:

1. HENRI, mort jeune.
2. JEAN-JACQUES, mort jeune aussi.
3, 4 & 5. LOUIS, JOSEPH & BERNARD, morts au berceau.
6. LOUISE, Religieuse.
7. MADELENE.
8. FRANÇOISE, Religieuse.
9. & 10. ANNE & MARIE, aussi Religieuses.
11. CLAUDE-GABRIELLE, morte sans alliance.
12. Et DIANE, morte en bas âge.

Branche des Seigneurs DE CHOFFAILLES.

FRANÇOIS D'AMANZÉ, Sire de Choffailles, fils de JACQUES, dit *Jacquelin*, Sire d'Amanzé, & de *Philippine Damas* sa seconde femme, épousa *Catherine de Semur*, fille de *Louis de Semur*, Sire de Lestang, dont il eut six fils & six filles:

1. FRANÇOIS, qui suit.
2. JEAN, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Saint-Rigaud.
3. CLAUDE, mort à la prise d'Issoire.
4. JEAN, mort, comme son frere, à la prise de la même ville d'Issoire.
5. MARC, Seigneur de Bois-du-Mont, auteur de cette branche rapportée ci-après.
6. JEAN, Chevalier de Malte.
7. FRANÇOISE, femme, en 1563, de *Christophe de Montchanin*, Seigneur de la Garde-Marsat.
8. RENÉE, femme, en 1570, de *Gaspard*, Seigneur du Verney; puis d'*Antoine Racquin*, Sieur des Gouttes.
9. CECILLE, Abbbesse de Chazaulx.
10. MARIE, Religieuse.
11 & 12. JEANNE & MARGUERITE, aussi Religieuses.

GUILLAUME D'AMANZÉ, Seigneur de Choffailles, épousa, en 1578, *Françoise de la Guiche*, fille de *Georges de la Guiche*, Seigneur de Sévignon, & de *Marguerite de Beauvau* son épouse, dont il eut quatre fils & quatre filles:

1. Jean, mort jeune.
2. Claude, Baron de Choffailles, mort ſans avoir été marié.
3. Jacques, Chanoine & Comte de Lyon.
4. Jean-Antoine, qui ſuit.
5. Marguerite, femme de *Claude de Bayard*, Seigneur de Marzat.
6. Gelberge-Françoise, Abbeſſe de Chazaulx à Lyon.
7. Françoise, Religieuſe à Mareigny.
8. Et Léonore, Religieuſe au même lieu.

Jean-Antoine d'Amanzé, Seigneur de Choffailles, fut conjoint par mariage, l'an 1613, avec *Françoiſe Damas*, Dame d'Eſtienges, dont il eut les enfans qui ſuivent:

1. François, Baron de Choffailles, mort au ſiége de Saint-Omer.
2. Jacques, Baron de Choffailles.
3. Jean-Baptiste, mort au ſiége de Lérida.
4. Claude, Baron d'Eſtienges.
5, 6, 7 & 8. Jean, Basile, Robert & autre Basile, morts en bas âge.
9. Françoise, Religieuſe.
10. Une autre Françoise, morte ſans alliance.
11. Léonore, morte jeune.
12. Et Gabrielle. Cette Branche ſubſiſte dans le Marquis d'Amanzé, qui n'eſt point marié. Il a une ſœur mariée à un Gentilhomme du Boulonnois.

Branche des Seigneurs DE *BOIS-DU-MONT.*

Marc d'Amanzé, Seigneur de Bois-du-Mont, cinquiéme fils de François d'Amanzé, II du nom, Sire de Choffailles, ſe retira dans le Gévaudan, où il fut marié deux fois; 1°. avec *N....... de Rocheneuze*, Dame du Bois-du-Mont, dont il eut une fille morte au Berceau; 2°. avec *Antoinette de l'Hobbe*, dont il a laiſſé trois fils:

1. Antoine, qui ſuit.
2. Marc, Seigneur de la Fond, qui épouſa *Louiſe de Marle*, fille de *Mathurin de Marle*, Seigneur de Ragonaul, dont il n'eut point d'enfans.
3. Et Jean, dont on ignore l'alliance.

Antoine d'Amanzé, Seigneur de Thiracou, épouſa *N..... Alart*, dont il laiſſa trois fils.

De la même Maiſon étoit Robert d'Amanzé, Chanoine de Montbriſon, nommé dans un titre de l'an 1298. Il n'en dit pas davantage.

* Il y a la Terre d'*Amanzé* dans le Mâconnois, érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Mai 1617, enregiſtrées au Parlement de Paris le 18 Juillet 1625, & à la Chambre des Comptes de Dijon le 28 Novembre 1644, en faveur de Jean, IV du nom, Baron d'Amanzé, Maréchal-de-Camp, qui d'*Iſabeau d'Eſcars-la-Vauguyon*, eut Gaspard, Comte d'Amanzé, dont le fils Louis n'a laiſſé de *Marie-Louiſe Falſoni* ſon épouſe, que deux filles.

Relevé.

|c|

L'aînée, MARIE-JOSEPHE, Dame d'Amanzé, époufa, le 20 Mars 1706, *Anne-Gilbert de la Queille*, Marquis de Château-Gai & de Vendat, Lieutenant-Général au Duché de Bourgogne, Gouverneur de Bourbon-Lancy, à la charge de porter les nom & armes d'AMANZÉ, qui font: *de gueules, à trois coquilles d'or, pofées 2 & 1.*

—AMAT : famille originaire du Dauphiné, qui vint s'établir en Provence où elle fut connue fous le nom de *Gravefon-du-Poët & de Vaulx*, Terres que ceux de cette famille poffédoient.

I. LOUIS AMAT vivoit en Dauphiné vers le milieu du treiziéme fiécle, & fit fon teftament le 30 Mars 1280, en faveur de

II. BERNARD AMAT fon fils, Seigneur du Puget, qui époufa *Lucrece des Dourbes*, le 19 Janvier 1299.

III. FERAUD AMAT, iffu de ce mariage, fut fon héritier, & marié le 12 Avril 1352, à *Lucrece de Cucuron.* Il fit hommage des Terres de Lauris, Pièverd, la Roque-d'Antheron, & Lambefc, à *Raymond d'Agoult*, Comte de Sault, Gouverneur de Provence, le 9 Mars 1351.

IV. PIERRE AMAT, fils de FERAUD, & fon héritier, époufa en 1421, *Claudine de Cadenet*, dont il eut :

V. ETIENNE AMAT, marié, le 19 Janvier 1459, avec *Anne-Claire d'Agoult*, fille de *Fouquet.*

VI. JACQUES AMAT leur fils, co-Seigneur de Lauris, fit alliance avec *Catherine de Mouftiers*, le 29 Juin 1490, & après avoir prouvé fa nobleffe, il fut exempt des Tailles le 13 Novembre 1510. Il inftitua, par fon teftament du 30 Novembre 1511, fes deux fils PIERRE & ETIENNE héritiers. PIERRE eut les biens de Provence, & ETIENNE ceux de Dauphiné.

VII. ETIENNE fe maria, le 14 Mai 1531, avec *Marguerite de Clary*, dont il laiffa, entr'autres enfans, CLAUDE, qui fuit, & JACQUES, rapporté ci-après.

VIII. CLAUDE AMAT obtint des Lettres de réhabilitation à caufe de quelque dérogeance l'an 1632. Ces Lettres furent vérifiées par Arrêt de la Chambre des Comptes, le 10 Juin 1634. On les trouve au Regiftre *fterilitas, arm. B. No 41, fol. 132.* Il fit fon teftament le 14 Février 1633, & laiffa de *Claudine de Grimaud*, qu'il avoit époufée en 1580:

BENOÎT, Seigneur de Sigoyer, CLAUDE & ANTOINE. Les deux premiers ont fait branche en Dauphiné.

IX. ANTOINE, Seigneur de Gravefon, s'établit à Arles. Il époufa, à Avignon, *Marguerite de Bertons*, des Seigneurs de Crillon, le 14 Février 1652. Cette branche s'eft terminée à une fille mariée dans la Maifon de *Forbin-Sainte-Croix.*

VIII. JACQUES II, fils d'ETIENNE & de *Marguerite Clary*, acquit la Terre de Poët. Il fut Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & Confeiller d'État en 1647; il laiffa de fon mariage avec *Elizabeth de Souchon*, CLAUDE-NOEL, qui fuit, & deux filles mariées dans les Maifons de *Forbin-Solliers*, & de *Valavoire-Vaulx.*

IX. CLAUDE-NOEL, Seigneur du Poët, Château-Renard, Montauquier,

Rabeau & Chaudon, épousa *Catherine le Maire*, de laquelle il eut :

X. Louis-Balthazard, Marquis de Vaulx & du Poët, marié, le 16 Février 1707, à *Louise-Elizabeth Tiremaut*, de la Ville de Paris. De ce mariage sont issus le Marquis de Vaulx, l'Abbé du Poët, Archidiacre d'Arles, & la Marquise de Glandevès-Niozelle. Le Marquis de Vaulx a des enfans de son mariage avec *N.... de Ricous* de la ville de Marseille. Il se trouve dans les actes passés par ceux de cette famille, qu'ils y sont qualifiés de *Nobles* & d'*Ecuyers*, & qu'elle étoit comptée parmi les Maisons Nobles du Dauphiné, lorsque Louis Amat se retira en Provence. *Nouv. Arm. de Prov. tom. 1, pag. 35.*

Les armes : *de gueules, au bras armé d'une épée, mouvant du flanc sénestre de l'écu ; d'argent ; la garde & la poignée, d'or.*

\+ * AMBERT ; famille du Querci. La Terre & Seigneurie de la Tourette en Querci, a été érigée en Marquisat sous le nom de la *Tourette-d'Ambert*, par lettres du mois de Mai 1749, en faveur de Jean-Joseph d'Ambert, Gentilhomme du Querci, Sous-Lieutenant dans les Gardes-Françoises.

\+ —AMBLARD ; Pierre d'Amblard, Seigneur de Maleras en Agénois, fut pere de Robert d'Amblard, Ecuyer, qui acquit la Terre de Las-Martrès, le 29 du mois de Septembre de l'année 1481, par l'échange qu'il fit alors de sa Terre de Campagnac, au Diocèse de Cahors, avec Noble & puissant homme & Baron *Jean de Bonneville*, Seigneur de Bonneville & de Las-Martrès. Il étoit sixiéme ayeul de Frix-Antoine d'Amblard Seigneur de Las-Martrès, Capitaine du Régiment de Dragons de Breteuil, l'an 1701. De son mariage avec *Jeanne-Marguerite Bavelier*, il a laissé plusieurs enfans, entr'autres : Jean d'Amblard, & Ursule d'Amblard-de-Las-Martrès, reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1701. Les preuves de Noblesse qu'elle a faites ont remonté successivement par titres jusqu'à Pierre d'Amblard, son septiéme ayeul mentionné ci-dessus. *Armor. de France.*

Les armes : *d'azur, à une martre d'argent, rampante sur une palme de sinople en pal, le tout mouvant d'une terrasse de même, & un chef de sable, chargé de trois étoiles d'or.*

—AMBLI ; Jean d'Ambli, Seigneur d'Ambli-sur-Bar, ~~vivoit~~ en 1427. Cette Terre lui échut comme héritier de Jean d'Ambli son oncle, Seigneur d'Ambli & de Malmi. Il étoit le 7e ayeul de Louis d'Ambli-d'Esevelles, suivant les preuves de noblesse que ce dernier fit en 1714 devant le Juge-d'Armes de France, par titres, pour être reçu au nombre des Gentilshommes élevés dans le Collége Mazarin, dit *des Quatre-Nations*, à Paris. Celui-ci étoit fils de Philippe-François d'Ambli, Ecuyer, Seigneur d'Esevelles & de Chauvirei +, marié le 23 Février 1693, avec *Marie-Béatrix du Châtelet*, fille de *Daniel du Châtelet*, Ecuyer, Seigneur de Lénoncourt en Lorraine, & d'*Elizabeth de la Fontaine-Verton*, dont il eut plusieurs autres enfans. ~~*Voyez l'*~~*Armorial de France, tome 1, part. 1, pag. 13.*

\+ dem.t dans la paroisse de N. D. de Chauvirei le Châtel, Diocèse de Langres, Baage de Vesoul et Comté de Bourgogne,

Les armes : *d'argent, à trois lions de ſable, langués de gueules, poſés 2 & 1.*

—AMBLIMONT ; CLAUDE-THOMAS RENARD-DE-FUCHSAMBERG, Marquis d'Amblimont, Chef d'Eſcadre des Armées Navales de Sa Majeſté, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, avec la penſion de Commandeur ; en Août 1754, fut marié *à Marguerite-Michelle de Saint-Fort*..... CLAUDE-MARGUERITE-FRANÇOIS RENARD-DE-FUCHSAMBERG, Comte d'Amblimont ſon fils, a épouſé, à Cachan près d'Arcueil, le 17 Juillet 1754, *Marie-Anne de Chaumont-de-Quitri*, fille de feu *Jacques-Antoine de Chaumont*, Marquis de Quitri, Baron d'Orbeck, & de *N*..... *Dufay* ſa ſeconde femme.

* AMBLISE ; c'eſt une Terre ſituée en Hainault, qui fut portée en dot par *Iſabelle*, Dame de Kievrain, à *Geoffroi III*, Sire d'*Apremont*, qualifié *Prince d'Ambliſe* en 1416. AMBLISE a paſſé dans la Maiſon d'*Anglure* par le mariage d'*Antoinette d'Apremont*, ſœur de *Jean II*, mort ſans poſtérité, avec *René d'Anglure*, Seigneur de Bourlemont. *Claude*, ſon petit-fils, vendit AMBLISE à *Florent*, fils de *Lamoral*, créé, en 1602, Prince de Ligne & du Saint-Empire, Grand d'Eſpagne, mort en Avril 1622. *Voyez* LIGNE.

AMBLISE-D'AUBIJOUX, *Voyez* CRUSSOL & AUBIJOUX.

* AMBOISE ; Ville de Touraine ſur la Loire, qui a donné ſon nom à une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons de France, éteinte en 1256, par la mort, ſans enfans mâles, de HUGUES, III du nom, Seigneur d'Amboiſe, de Montrichard, de Chaumont, de Bleré, &c. Ces Seigneuries furent portées dans la Maiſon de *Berry* vers l'an 1200, par le mariage de *Marguerite*, fille unique & héritiere, avec *Renaud*, Seigneur de Berry. Cette Maiſon, enrichie de tant de Seigneuries, devint une des plus puiſſantes & des plus illuſtres par ſes alliances avec les premieres familles du Royaume, par les dignités où elle a été élevée, & les branches qu'elle a formées. La premiere eſt celle de *Chaumont*, qui commença vers l'an 1300, & finit en 1524, par la mort de *Georges*, fils du Maréchal de Chaumont ; la ſeconde, celle de *Buſſy*, qui commença vers l'an 1474, & finit à *Jacques*, tué à la bataille de Marignan en 1515, ſans ſucceſſeurs ; la troiſiéme, celle d'*Aubijoux*, qui commença vers l'an 1480, & finit en 1656, par la mort de *François-Jacques*, Comte d'Aubijoux, ſans enfans mâles. Cette Seigneurie, érigée en Comté en 1665, paſſa dans la Maiſon de *Bermont-du-Caylar-de-Saint-Bonnet*, Marquis de Thoiras, par le mariage d'ELIZABETH D'AMBOISE avec ce Seigneur. Son fils aîné fut Comte d'Aubijoux. Cette illuſtre Maiſon a donné naiſſance au Cardinal *Georges*, ſi connu dans le Miniſtere, de Grands-Maîtres de Saint-Jean-de-Jeruſalem, deux Grand-Prieurs de France, & pluſieurs Chambellans & Maréchaux de France.

Les armes ſont : *pallé d'or & de gueules de 6 piéces.*

AMBOISE-D'AUBIJOUX, *voyez* CRUSSOL & AUBIJOUX.

AMBOISE, *voyez* CLERMONT-D'AMBOISE.

AMBRES-DE-VOISINS. *Voyez* GELAS.

* AMBRIERES; Ville, Château & Baronnie dans le Maine, qui a appartenu au Seigneur de Mayenne. *Guillaume le Conquérant*, pour punir *Geoffroi de Mayenne*, à cause qu'il avoit embrassé le parti *de Geoffroi Martel*, Comte d'Anjou, son ennemi, prit Ambireres de vive force en 1069, & y fit bâtir un Château. Mais *Geoffroi-le-Bel*, étant devenu Duc de Normandie après la mort de *Henry I*, rendit Ambrieres à *Juhel de Mayenne* en 1135. *Artus*, Duc de Bretagne, arriere-petit-fils de *Henri I*, s'étant déclaré Comte des trois Provinces, confirma cette donation, afin de mieux attacher les Seigneurs de Mayenne à son parti. Il ne reste à présent de l'ancien Château que des ruines. Au reste, la Terre & Seigneurie d'Ambrieres appartient à la Maison de *Froulay-Tessé*. Relevé

* AMBRUGEAC; Terre située dans le Diocèse de Limoges, relevant de l'ancien Duché de Ventadour, entrée dans la Maison de BOUCHERON, *aliàs* DE WALLONS, en l'année 1453. *Voyez* au mot BOUCHERON.

+ —— AMÉ: ancienne famille de la ville de Reims en Champagne, qui s'est établie depuis près d'un siécle à Sisteron en Provence: elle a des alliances avec les Maisons les plus considérables de Provence, de Dauphiné & de Champagne. L'aîné de cette famille posséde la Terre de Saint-Didier; il a trois enfans, l'un Commissaire de la Marine; l'autre, Officier d'Artillerie; & le troisiéme, Garde de la Marine. Il a eu & il a encore plusieurs Freres: l'un qui, servoit dans le Régiment Dauphin, a été tué en Italie en 1733; un autre a commandé l'artillerie dans l'Isle de Minorque; & un troisieme, qui est marié à Saint-Chamas en Provence, a plusieurs enfans.

Les armes: *d'or, à trois œillets de gueules, tigés de sinople; au chef d'azur chargé de deux colombes d'argent.*

* AMÉLECOURT: branche cadette de la Maison de *Rennel*, originaire de Picardie, & établie en Lorraine depuis plus de deux siécles. Les Seigneurs d'Amélecourt descendent de JEAN-BAPTISTE-HENRI, Comte de Rennel & du Saint-Empire, Seigneur d'Amélecourt, second fils de FRANÇOIS-DE-RENNEL, & d'*Antoinette le Febvre-d'Anci*. Cette branche subsiste ainsi que celle de l'*Escut*, autre branche de la Maison de *Rennel*. *Voyez* ESCUT & RENNEL.

—AMELOT, famille originaire de la ville d'Orléans, qui a produit un très-grand nombre de Magistrats qui ont exercé avec distinction les Charges dont ils ont été revêtus. Elle a donné un Archevêque à l'Eglise de Tours, & elle s'est alliée non-seulement avec les principales familles de la Robe, mais encore avec quelques-unes des plus grandes du Royaume.

I. JACQUES AMELOT, Seigneur de Carnetin, vint à Paris, où il suivit

né à Orléans,

le barreau en qualité d'Avocat au Parlement, ſous le règne de FRANÇOIS I. Il ſe rendit célebre dans ſa profeſſion, & fut fort employé. *Loiſel* en fait mention dans ſon Dialogue des Avocats, *p. 505 & 522.* Il ne vivoit plus en 1569. Il avoit épouſé *Jeanne Vialart*, ſœur d'*Antoine*, Archevêque de Bourges, & fille de *Jean*, Avocat au Parlement de Paris, puis Préſident au Parlement de Rouen, & de *Jeanne Poncet*, ſa ſeconde femme. Il en eut :

1. JEAN, qui ſuit.
2. JACQUES, Prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris en 1580.
3. Et CHARLES, Avocat au Parlement, ſucceſſivement Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris par Lettres du 26 Juillet 1579, & Maître ordinaire en la même Chambre par d'autres Lettres du 27 Avril 1585. Il mourut le 28 Août 1628, âgé de 78 ans, & fut inhumé à Saint Nicolas-des-Champs. Il avoit épouſé, le 16 Février 1579, *Marie Le Maître*, fille de *Jean Le Maître*, alors Avocat, & depuis Préſident au Parlement de Paris, & de *Nicole Habert*, morte le 16 Janvier 1630, âgée de 69 ans. Il avoit eu d'elle CHARLES AMELOT, Seigneur de Laumoïau, premier Maître d'Hôtel de Sa Majeſté, Grand-Maître des Eaux & Forêts au département de Champagne, mort à Paris le 12 Octobre 1653 : il ne paroît pas qu'il ait laiſſé d'enfans.

II. JEAN AMELOT, Seigneur de Carnetin, Avocat au Parlement de Paris, ſuivit le barreau pendant pluſieurs années. Il fut pourvu ſucceſſivement d'un office de Maître des Requêtes par Lettres du 15 Juillet 1573, & en 1580 de celle de Préſident aux Enquêtes du même Parlement. Il avoit épouſé *Marie de Saint-Germain*, fille de *Jean*, Bourgeois de Paris, & d'*Agnès Hervieu* : elle ſe remaria en 1601 avec *Michel Marillac*, qui fut depuis Garde-des-Sceaux de France. JEAN AMELOT avoit eu d'elle

1. JACQUES, qui ſuit.
2. JEAN, rapporté après ſon frere aîné.
3. DENIS, dont la poſtérité ſera auſſi rapportée après celle de ſes freres.
4. Et N...... mariée avec *Jacques Prevôt*, Seigneur de Saint-Cyr, Maître des Requêtes de l'Hôtel ordinaire du Roi, dont elle fut la premiere femme.

Branche des Seigneurs DE MAUREGARD-AMELOT.

III. JACQUES AMELOT, fils aîné de JEAN & de *Marie de Saint-Germain*, Seigneur de Carnetin, Mauregard-Amelot & le Meſnil, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 17 Décembre 1597, & Préſident en la premiere Chambre des Requêtes du Palais le 19 Mars 1608; fut marié avec *Charlote Girard*, fille de *Nicolas Girard*, Seigneur du Tillay en France, Surintendant général des maiſons & affaires du Connétable de *Montmorenci*, & auparavant Conſeiller du Roi, Tréſorier des Lignes Suiſſes, & de *Lucréce de Merle* ; & en eut,

1. JACQUES, qui ſuit.
2. CHARLES, baptiſé le 20 Août 1614.

3. MARIE,

3. MARIE, baptisée le 5 Février 1609, mariée le 2 Mars 1628 avec *César d'Aumont*, Marquis de Clairvaux & de Nolay, Vicomte de la Guerche, Gouverneur de Touraine, & Sénéchal de Châtelleraud; restée veuve le 20 Avril 1661, morte à Paris le 22 Octobre 1675 dans la soixante-septieme année de son âge.

4. CHARLOTE, baptisée le 31 Octobre 1610, morte en bas âge.

5. Autre CHARLOTE, baptisée le 17 Mai 1612.

6. ELIZABETH, baptisée le 29 Juillet 1613.

7. Et ANNE, baptisée le 4 Septembre 1620, mariée le 8 Mai 1638 avec *Charles Maignart*, Seigneur de Bernieres, &c. Conseiller & Commissaire aux Requêtes du Palais, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & ensuite Conseiller d'Etat ordinaire. Elle mourut à Paris le 12 Juillet 1653, dans la trente-troisieme année de son âge.

IV. JACQUES AMELOT, Seigneur, Marquis de Mauregard-Amelot, le Mesnil-Madame-Rance, la Planchette, Carnetin, Beaulieu, Nanteuil-lez-Meaux, &c. baptisé le 23 Juin 1602, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 2 Juillet 1627, ensuite Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 8 Janvier 1633, aussi Président au Grand-Conseil, & enfin Conseiller ordinaire du Roi en tous ses Conseils, & Premier Président en sa Cour des Aides de Paris le 9 Février 1643, ayant été pourvu de cette Charge par Lettres du 29 Janvier précédent: il résigna cette derniere Charge en faveur de son fils aîné le 29 Février 1668, & mourut à Paris le 11 Avril de la même année dans la soixante-sixieme année de son âge. Il avoit été marié le 29 Avril 1632 avec *Elizabeth du Pré*, fille de *Barthelemi du Pré*, Trésorier-Général de France à Moulins, & d'*Elizabeth Martin*. Elle mourut dans le Couvent des Feuillantines, où elle s'étoit retirée, le 22 Novembre 1690. Leurs enfans furent,

1. JACQUES-CHARLES, Marquis de Mauregard, du Mesnil-Amelot, la Planchette, &c. baptisé le 27 Avril 1633, reçu Conseiller au Grand-Conseil à l'âge de 21 ans, & ensuite pourvû, en survivance de son pere, de l'état & office de Premier Président en la Cour des Aides, par Lettres données à Compiegne le 25 Août 1656; en l'exercice duquel il n'entra que le 29 Février 1668. Il mourut le 6 Janvier 1671, dans la trente-septieme année de son âge, sans avoir été marié.

2. CÉSAR, mort jeune.

3. Et CHARLES, Marquis de Combronde & de Mauregard-Amelot, Baron de Salvert, Seigneur du Mesnil, la Planchette, &c. baptisé le 31 Octobre 1644. Il étoit en 1668 Conseiller-Aumônier du Roi, & Abbé Commendataire de l'Abbaye d'Hermieres, Diocèse de Paris, & fut reçu Conseiller au Parlement de Paris en la troisieme Chambre des Enquêtes, le 17 Février 1673, & Président en la même Chambre le 17 Mars 1687. Il renonça à ses Bénéfices, & se maria, par contrat du 27 Octobre 1692, avec *Antoinette de Brion*, fille de *Jean de Brion*, Marquis de Combronde, Baron de Salvert, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Anne-Marie de la Barde*; mais il mourut sans enfans dans son Château de Salvert en Auvergne, le 5 Novembre 1726, âgé de 82 ans.

Branche des Seigneurs DE GOURNAY & DE NEUVY.

III. JEAN AMELOT, Seigneur de Gournay & de Neuvy, ſecond fils de JEAN & de *Marie de Saint-Germain*, fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 8 Mai 1598, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 4 Juin 1605, & étoit auſſi, en 1610, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & privé, & Préſident en ſon Grand-Conſeil. Il obtint des Lettres de Maître des Requêtes honoraire, le 28 Septembre 1626, & réſigna alors ſa Charge. Il fut inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs, le 19 Octobre 1644. Il avoit épouſé *Catherine de Creil*, inhumée avec lui le 28 Septembre 1647. Elle étoit fille de *Jean de Creil*, Seigneur de Gournay & de Neuvy-ſur-Aronde, & d'*Adrienne Gamin*; de ce mariage vinrent dix enfans, qui ſont :

1. CHARLES, baptiſé le 11 Novembre 1613, mort en bas âge.

2. JEAN, baptiſé le 20 Octobre 1617, mort jeune.

3. CHARLES, qui ſuit.

4 MICHEL, baptiſé le 18 Août 1624, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 17 Janvier 1648, nommé Abbé Commendataire de l'Abbaye du Gay-de-Launay, Diocèſe du Mans, en 1656, pourvû auſſi de celle de Saint-Calès & d'Evron dans le même Diocèſe. Il fut nommé à l'Evêché de Lavaur, le 5 Janvier 1671, & donna alors ſa démiſſion de l'Abbaye de Saint-Calès, & fut transféré à l'Archevêché de Tours, le 14 Janvier 1673. Il y mourut le 17 Février 1687, dans la ſoixante-troizieme année de ſon âge.

5. MARIE, baptiſée le 4 Février 1611, mariée, par contrat du 15 Octobre 1627, avec *Antoine Nicolaï*, Seigneur de Gouſſainville & de S. Victor, premier Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, reſtée veuve le 1 Mars 1656, & morte à Paris le 25 Juin 1683, dans la ſoixante-treizieme année de ſon âge.

6. CATHERINE, baptiſée le 3 Septembre 1612.

7. ANNE, baptiſée le 16 Janvier 1616.

8. MARGUERITE, baptiſée le 23 Janvier 1619, mariée avec *Guillaume Briçonnet*, Seigneur de Milmont, Leveville, Auteuil, &c. ſucceſſivement Conſeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, reſtée veuve le 3 Février 1674, morte le 23 Février 1684, âgée de ſoixante-cinq ans un mois.

9. ELIZABETH, baptiſée le 2 Juin 1623.

10. Et THÉRESE, baptiſée le 5 Octobre 1625.

IV. CHARLES AMELOT, Seigneur de Gournay, de Neuvy, &c. baptiſé le 8 Juin 1620, Conſeiller au Parlement de Paris le 5 Février 1638, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 6 Mars 1645, & depuis Préſident au Grand-Conſeil, obtint ſes lettres d'honneur en qualité de Maître des Requêtes en 1655. Il mourut à Paris le 12 Février 1671, dans la cinquante-unieme année de ſon âge. Il eut de ſon mariage avec *Marie Lyonne*, fille de *Jacques*, grand Audiencier de France, &

de *Marie de Grieu*, morte le 24 Juin 1702, âgée de soixante-dix ans six mois ;

1. MICHEL, qui suit.

2. CHARLES, Abbé & Baron d'Evron, sur la démission de l'Archevêque de Tours son oncle, aussi Conseiller & Aumônier du Roi ; mort à Paris le 10 Mars 1694.

3. JEAN-JACQUES, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem au Grand-Prieuré de France, le 24 Septembre 1668, mort jeune.

4. Et CATHERINE, mariée, le 28 Octobre 1680, avec *Louis-Claude de Haussonville-de-Nettancourt*, Comte de Vaubecourt, dont elle resta veuve sans enfans en 1705. Elle mourut à Paris le 16 Avril 1710, âgée de cinquante-quatre ans, sans postérité ; de Nettancourt de haussonville

V. MICHEL AMELOT, Marquis de Gournay, Baron de Brunelles, Conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, & Président au Bureau du Conseil du Commerce, s'est rendu célebre par les différentes Ambassades qu'il a remplies, dans lesquelles, comme dans tous les autres emplois dont il fut honoré, il a donné des marques & des preuves de sa grande capacité, de son attachement au service de son Prince, & de son zéle pour le bien public. Il mourut le 21 Juin 1724, & eut de son mariage contracté, au mois de Juin 1679, avec *Catherine le Pelletier-de-la-Houssaie*, morte le 16 Mai 1743, dans la quarante-troisieme 83 année de son âge, fille de *Nicolas le Pelletier*, Seigneur de la Houssaie & du Château-Poissy, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & de *Catherine le Picard-de-Perigny* :

1. CHARLES-MICHEL, qui suit.

2. OURS-VICTOR, Seigneur de Brunelles, tué à la chasse le 6 Septembre 1707, à l'âge de seize ans.

3. N..... Religieuse de la Visitation de Sainte-Marie au Fauxbourg Saint-Jacques à Paris.

4. Et MARIE-ANNE URSULE, mariée le 3 Mars 1712, avec *Henri-Charles de Saulx*, Comte de Tavannes, son cousin issu de germain du côté maternel, morte à Dijon le 12 Janvier 1741, âgée de quarante-neuf ans.

VI. CHARLES-MICHEL AMELOT, Marquis de Gournay, fut d'abord Conseiller au Châtelet de Paris, puis reçu au Grand-Conseil en 1703, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 8 Mai 1707, & enfin Président à Mortier au Parlement de Paris le 18 Janvier 1712. Il mourut subitement à Paris le 25 Décembre 1730, âgé d'environ cinquante ans. Il avoit été marié le 25 Octobre 1708, avec *Marguerite-Pélagie Danycan*, fille de *Noël Danycan-de-Lespine*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, Seigneur du Plessis, Silly, Oiseri, &c. & de *Marguerite Chantoiseau*. De ce mariage naquirent :

VII. MICHEL-MARIE-NOEL, né le 12 Décembre 1713, reçu conseiller au parlement de Paris le 20 décembre 1736, maître des requêtes le 30 décembre 1739

2. CHARLES-MARIE-MICHEL, né le 13 Janvier 1715, mort le 19 du même mois.

3. Et MICHELLE-CATHERINE, mariée le 27 Décembre 1725, avec *Joseph-Antoine Crozat*, Marquis de Tugny, Lecteur du Cabinet du Roi, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel de Sa Majesté, puis reçû Président en la quatrieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris.

Branche des Seigneurs DE CHAILLOU.

III. DENIS AMELOT, Seigneur de Chaillou, Beaulieu, &c. troisieme fils de JEAN & de *Marie de Saint-Germain*, fut d'abord Conseiller au Grand-Conseil, puis reçû Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 13 Novembre 1610, envoyé Intendant à Limoges en 1616; &, en 1623, en Saintonge, Aunis, Poitou & la Rochelle. Etant Doyen des Maîtres des Requêtes, il résigna sa Charge en 1651, & fut retenu alors Conseiller d'Etat ordinaire. Il mourut le 7 Février 1655; il avoit été marié, 1°. le 12 Septembre 1604, avec *marguerite du Drac*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Mareuil, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie le Prevôt*; 2°. & avec *Louise de l'Hôpital*, veuve de *Henri de Vaudetar*, Baron de Persan, Seigneur de Pouilly, & fille de *Louis de l'Hôpital*, Marquis de Vitri, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes-du-Corps, & de *Françoise de Brichanteau-de-Nangis*. Il eut de sa premiere femme :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit.

2. JACQUES, dont la postérité sera rapportée après son aîné.

3. Et MARIE, mariée avec *Charles de Beon de Luxembourg*, Marquis de Bouteville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont elle resta veuve en 1671. Elle mourut à Paris, le 15 Janvier 1702, âgée d'environ 99 ans.

IV. JEAN-BAPTISTE AMELOT, Vicomte de Bisseuil, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 22 Novembre 1635, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 21 Février 1642, obtint des Lettres d'Honneur le 8 Avril 1664. Il mourut à Paris le 15 Avril 1688, âgé de soixante-seize ans. Il avoit épousé *Charlotte Brulart*, veuve de *Louis Frere*, premier Président au Parlement de Dauphiné, & fille de *Denis Brulart*, Marquis de la Borde, Baron de Sombernon & de Lantenay, Seigneur de Rouvres-sur-Aube, Président au Parlement de Dijon, & de *Marie Massol*. Elle mourut subitement, le 6 Janvier 1688. De ce mariage vinrent :

1. DENIS-NICOLAS-ANNE, baptisé le 27 Août 1655, mort à onze mois.

2. MARGUERITE, née le 15 Mai 1646.

3. MARIE-JACQUELINE, née le 2 Mars 1649, morte à deux ans & demi.

4. JEANNE, baptisée le 8 Août 1653, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Antoine des Champs, à Paris.

5. MARGUERITE-FRANÇOISE, mariée, au mois de Mai 1676, avec

Charles de Bourgoing, Seigneur, Marquis de Faulin, Coulanges-ſur-Yonne, &c. dont elle reſtá veuve le 14 Juillet 1699.

6. Et CHARLOTTE-ANGÉLIQUE, mariée, le 12 Mai 1687, avec *Jean-Baptiſte du Deffend*, Marquis de la Lande, mort veuf en 1727, dans la ſoixante-dix-ſeptieme année de ſon âge.

IV. JACQUES AMELOT, Seigneur de Chaillou, ſecond fils de *Denis* & de *Marguerite du Drac*, ſa premiere femme, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil au mois de Décembre 1642, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, par la réſignation de ſon pere, le 10 Juillet 1651. Il mourut à Paris, étant Conſeiller d'État ordinaire, & Doyen des Maîtres des Requêtes, le 19 Décembre 1699, âgé de quatre-vingt-deux ans. Il avoit épouſé, le 15 Juin 1655, *Marie-Valence Leſcuyer*, fille unique de *Pierre*, Seigneur de Chaumontel, & de *Louiſe Godefroi*. Elle décéda fort âgée, le 26 Septembre 1714, dans le Couvent des Filles de la Viſitation-Sainte-Marie du Fauxbourg Saint-Jacques, à Paris, où elle s'étoit retirée. De leur mariage naquit DENIS-JEAN-MICHEL, qui ſuit.

V. DENIS-JEAN-MICHEL AMELOT, Seigneur de Chaillou, de Châtillon ſur-Indre, & des Pruneaux, né le 15 Janvier 1666, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, le 11 Avril 1687; puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 10 Avril 1690; fut pourvu, au mois de Mai 1708, d'une des ſix Charges d'Intendant du Commerce, nouvellement créées, & ſupprimées au mois de Décembre 1715. Il avoit été marié, le 21 Avril 1688, avec *Philberte de Barillon d'Amoncourt*, née le premier Novembre 1664, fille aînée de *Paul de Barillon d'Amoncourt*, Conſeiller d'État ordinaire, & Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre, & de *Marie Madelene Mangot*. Il en a eu :

1. JEAN-JACQUES, qui ſuit.
2. MICHEL-DENIS, né le 20 Mai 1696.
3. VALENCE, baptiſée le 22 Septembre 1690, morte le 14 Mai 1694.
4. MARIE-PHILBERTE, née la nuit du 6 au 7 Mars 1692, & mariée au mois d'Octobre 1715, avec *Henri-Hubert d'Eſtampes*, Marquis de Valençay.
5. Et MADELENE-BONNE, née le 5 Juin 1693.

VI. JEAN-JACQUES AMELOT, Seigneur de Chaillou, né le trente Avril 1689, reçu Avocat-Général aux Requêtes de l'Hôtel du Roi au mois de Janvier 1709, puis Maître des Requêtes ordinaire ledix-ſept Décembre 1712, fut nommé, au mois de Juillet 1720, Intendant de la Rochelle, & pourvû, au mois de Juin 1726 d'une Charge d'Intendant des Finances, avec rang de Conſeiller d'Etat ordinaire. Il fut reçu l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, le 25 Août 1727. Il avoit épouſé en premieres noces, au mois de Mai 1716, *Anne-Marie-Pauline-Gertrude Bombarde*, fille de feu *Jean-Paul*, Romain de Nation, Seigneur de Sainte-Gertrude, Machelin, &c. Conſeiller de la Chambre des Finan-

le 30 Septembre 1715

morte le 21 mai 1719, à l'age de 22 ans,

ces, & Tréforier-Général de l'Électeur Duc de Baviere, & de *Gertrude Clootz*, & en fecondes noces, le 25 Février 1726, *Anne de Vougny*, fille de *Jean-Marie*, Confeiller du Roi en fes Confeils, Secrétaire du Confeil-d'État, Directeur des Finances, & d'*Anne Moufle*. Sa premiere femme mourut le 4 Mai 1719, âgée de 22 ans, & lui eft décédé à Paris, le 7 Mai 1749, âgé de 60 ans. Il en a eu une fille, née peu de tems avant la mort de fa mere.

Les armes : *d'azur, à trois cœurs d'or, furmontés d'un foleil de même.*

*AMERMONT, dans le Duché de Bar : Terre unie avec celles de Bouligny, Norroy-le-fec, Dom Remi, Pienne & Abbeville, érigées en *Baronnie*, fous le nom d'AMERMONT, par Lettres du 17 Mai 1725, enregiftrées en la Chambre des Comptes de Bar, le 4 Juin fuivant, en faveur de *Jean-Bapifte Jofeph Bourcier-de-Villers*, Confeiller-d'État & Maître des Requêtes ordinaire du Duc LÉOPOLD, auparavant Avocat-Général en la Cour Souveraine de Nancy; tant en confidération de fes fervices que de ceux rendus au Prince par *Jean-Léonor Bourcier*, oncle de l'Impétrant, premier Préfident de la même Cour.

—AM-RHYN : famille illuftre & Patricienne de Lucerne en Suiffe; *Bucelin* a donné un extrait généalogique des Nobles AM-RHYN, de Lucerne, depuis l'an 1495, & M. *Leu*, Bourgue-meftre de Zurich en a auffi inféré un précis dans fon Dictionnaire Hiftorique de la Suiffe, imprimé à Zurich en 1747.

I. MICHEL AM-RHYN, vint s'établir de Strafbourg à Lucerne, & y obtint le droit de Bourgeoifie, en 1518, le famedi avant la Sainte-Trinité, avec fon fils aîné JODOC, ou JOSSE. Il gît dans l'Églife des Cordeliers, à Lucerne, où il avoit fondé un anniverfaire. On ne connoît pas le nom de fa femme. Ses enfans furent :

1. JODOC, qui fuit.
2. CASPARD, dont on rapportera auffi la poftérité.
3. BALTHAZARD, Enfeigne au Service de France, mort fans alliance.
4. Et URSULE, mariée à *Pierre de Wellemberg*, Seigneur de Pflungen. Les armes de Wellemberg font : *d'or, à deux pattes d'ours entrelaffées de fable.*

II. JODOC ou JOSSE AM-RHYN, I du nom, né en 1495, fut nommé du Grand-Confeil de la République de Lucerne en 1533, le jour de Saint-Jean-Baptifte, Bailli de Krientz & de Horb, en 1557; Sénateur du Petit-Confeil de Lucerne, en 1564; Bailli de Munfter, en 1565; & il mourut en 1569, laiffant de fon mariage avec *Anne de Brifeck* :

1. JOSEPH, qui fuit.
2. JODOC, Enfeigne au fervice de France, où il mourut, en 1576 fans avoir été marié;
3. Et BÉAT, du Grand-Confeil de Lucerne, en 1579, Bailli d'Ebikon la même année, & de Weygis en 1589; Sénateur du Petit-Confeil, la même année; Bailli du Val-Entlibuch, en 1595; Ambaffadeur de fon Canton à Rome, où le Pape le créa Chevalier de l'Éperon d'or; puis

Capitaine de la Ville de Lucerne; Bailli de Rufwil, en 1615; Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare de Savoye; mort le 20 Octobre 1617, sans enfans de son mariage avec *Anne Am-Lehn*, fille de *Nicolas Am-Lehn*, Avoyer ou Chef de la République de Lucerne. Il donna aux Cordeliers de cette ville, pour la fondation de son anniversaire, un bien situé en Am-Burgen, que l'Avoyer WALTER AM-RHYN rédima depuis, par mille florins.

4. ELISABETH;

5. Et MARGUERITE, mariée avec le Capitaine *Chrétien Bircher*, de Lucerne.

III. JOSEPH AM-RHYN, I du nom, succéda à son pere dans le Petit-Conseil de Lucerne, en 1568, fut fait Bailli de Munster en 1575, de la Province libre de l'Argeu en 1579, du Comté de Willisau en 1583, Capitaine au service de Savoye, & Banneret de la République de Lucerne en 1582: il mourut en 1585, laissant de son mariage avec *Barbe Am-Stutz*, Dame d'une piété exemplaire:

1. WALTHER, qui suit.

2. Et ANNE, mariée au Capitaine *Bermond Meyer*, Seigneur de Baldegg.

IV. WALTHER, ou WAUTHIER AM-RHYN, né en 1570, obtint en 1586 la Charge de Sénateur de la République de Lucerne, fut nommé Bailli de Munster en 1604, & de la Province libre de l'Argeu en 1607; Colonel d'un Régiment Suisse de son nom, au service de CHARLES EMMANUEL, Duc de Savoye, I du nom, en 1608; Banneret de la ville de Lucerne, en 1610, Stathalter ou Stathouder en 1622; & Avoyer ou Chef de ce Canton en 1623; il fut Député de son Canton aux Diètes générales du Corps Helvétique, à Baden, en 1605, 1621, 1624, 1626, 1627 & 1629; il leva en 1625 un Régiment Suisse de son nom, au service de LOUIS XIII, Roi de France: Ce Régiment fut envoyé en Picardie pour garder plusieurs Places de cette Province, licentié à Saint-Jean-de-Laune, le 12 Mars 1627, & le Roi donna une Chaîne d'or au Colonel & à chaque Capitaine. AM-RHYN leva encore un autre Régiment Suisse, en 1615, au service de Savoye, contre les Espagnols. CHARLES EMMANUEL, satisfait de ses services, le nomma Chevalier de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, & ayant été réformé à la paix, il retourna en sa Patrie, à laquelle il rendit de grands services jusqu'à sa mort, arrivée à Lucerne le 21 Mars 1635, dans la soixante-cinquieme année de son âge. Il fut enterré dans le charnier de l'Eglise Paroissiale de Lucerne, où il fonda un anniversaire. Il avoit épousé en premieres noces *Jacobée Pfiffer d'Alishoffen*, fille *Léger Pfiffer* & *d'Anne Faber de Randeck*; & en secondes, *Elizabeth Bodmer-de-Waldenfluë*; il n'eut des enfans que du premier lit:

1. JOSEPH, qui suit.

2. LOUIS, dont on rapportera la postérité.

3. JODOC, Conseiller du Grand-Conseil de Lucerne, en 1646, Capitaine au service de France, en 1654, Bailli ou Gouverneur du Comté

de Baden, en 1651, Conseiller du Petit-Conseil, en 1665, & Capitaine de la Garde Suisse du Duc de Savoye, la même année; il se distingua beaucoup par sa valeur à la bataille de Vilmergen, que les Lucernois gagnerent en Janvier 1656 sur les Bernois; il étoit en cette journée Major Général des Troupes de Lucerne; il mourut le 3 Mars 1671, ne laissant point d'enfans de son mariage avec *Marguerite*, fille du Colonel *Nicolas Pfiffer*, de Lucerne.

4. Et CATHERINE, mariée en premieres nôces avec *Christophe Pfiffer de Mayensée*, & en secondes, avec *Jacques de Sonnemberg*, Chevalier, Avoyer de la République de Lucerne.

V. JOSEPH AM-RHYN, II du nom, né à Lucerne, le 9 Septembre 1589, fut Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc de Savoye, & Colonel d'un Régiment Suisse au Service de ce Prince, en 1629; nommé du Grand-Conseil de Lucerne en 1609, Bailli de la Comté de Baden, en 1619, Bailli de Weggis, en 1625, de Buren & de Triengen, en 1633, Conseiller d'État du Petit-Conseil, en 1635; il mourut le 6 Septembre 1645, âgé de cinquante six ans, fut enterré dans l'Église des Cordeliers de Lucerne, où il avoit fondé un anniversaire; il épousa *Susanne Zur-Gilgen*, fille de *Melchior Zur-Gilgen*, Seigneur de Hilficken, & de *Jeanne de Sonnemberg*, dont il eut, entr'autres enfans:

1. VICTOR-AMÉDÉE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare de Savoye, Enseigne en France, où il mourut, non marié.

2. WALTHER, mort en France, Enseigne.

3. JOSEPH, qui suit.

4. JODOC, Jésuite.

5. BÉAT, Jésuite; il publia, en 1616, à Ingolstadt, un Traité de sa composition, qui a pour titre: *Philosophia in obsequium Orthodoxæ Fidei*; & il fut depuis Missionnaire dans la Chine, où il mourut.

6. MARIE JEANNE, mariée au Chevalier *Rodolf Mosr*, Avoyer de Lucerne.

7. JACOBÉE, Religieuse de l'Abbaye d'*Eschembach*, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Constance.

8. Et REINE, Religieuse du Couvent de Sainte-Anne Im-Bruch, à Lucerne.

VI. JOSEPH AM-RHYN, III du nom, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1643, du Petit-Conseil, en 1652; Bailli de Ruswil, en 1653; du Landgraviat de Turgovie, en 1660; du Comté de Rotembourg, en 1669; Capitaine au service du Pape, en 16....; Avoyer de la Ville de Lucerne, en 1673. Et remplit avec beaucoup de gloire cette premiere Charge de l'État, pendant quinze ans; il la résigna, le 20 Décembre 1688, étant devenu perclus par ses différentes attaques d'apoplexie: il mourut le premier Novembre 1692, âgé de soixante-sept ans, & fut enterré à Lucerne, dans l'Église des Cordeliers, où il avoit fondé un anniversaire, & où l'on voit son épitaphe, dans la Chapelle de Notre-Dame.

Il

~~Il fut aussi Chevalier de Saint-Maurice & de Saint-Lazarre de Savoie;~~ ~~il~~ avoit épousé *Sibylle Goeldlin de Tieffenau*, fille de *Jean Renouard Goeldlin*, & de *Marguerite Pfiffer d'Althisoffen*, de laquelle il eut :

1. FRANÇOIS-XAVIER, Jésuite en 1691, Recteur du Collége de Munich, en 1712, puis de celui de Ratisbonne, & en 1719, Provincial de son Ordre dans la haute Allemagne, mort en 1731, à l'âge de soixante-onze ans; on a de lui plusieurs Sermons, imprimés en allemand.

2. CHARLES-ANTOINE, qui suit.

3. IGNACE, né le 5 Août 1662, élu Prevôt du Chapitre de Munsk, en 1707, & mort le 19 Janvier 1746, après avoir rebâti, avec beaucoup de magnificence, l'Église de son Chapitre, & fondé une substitution considérable pour la famille AM-RHYN.

4. JODOC, dont on donnera la postérité.

5. RODOLF.

6. RENOUARD.

7. MARIE-ELIZABETH, Religieuse du Couvent de Sainte-Anne de Lucerne.

8. Et MARIE-URSULE, mariée à *Christophe Pfiffer*, Seigneur d'Alhisoffen.

VII. CHARLES-ANTOINE AM-RHYN, né en 1660, du Grand-Conseil de Lucerne en 1680, Bailli de Knuswil en 1683, Capitaine-général de Wyl en 1686; Capitaine dans le Milanès, au service d'Espagne en 1690; du Petit-Conseil en 1693; Bailli du Landgraviat de Turgovie en 1702; Colonel d'un Régiment Suisse de son nom, au service de PHILIPPE V, Roi d'Espagne, dans le Milanès, en 1703, se trouva à la bataille de Cassano la même année, Ambassadeur des Cantons Catholiques près de la République du Vallais en 1709, à cause des circonstances critiques de la guerre; ~~il~~ fut élevé à la charge d'Avoyer de Lucerne en 1712, ~~&~~ mourut le 16 Juin 1714, âgé de cinquante-quatre ans, ~~il gît~~ dans le Charnier de l'Église Paroissiale de Lucerne, où il avoit fondé un Anniversaire. Il eut de sa femme *Anne-Marie de Sonnenberg*, fille d'*Alphonse*, Avoyer de Lucerne, & de *Catherine de Fleckestein* :

1. JOSEPH-CÉLESTIN, qui suit.

2. SIBYLLE-JEANNE-BARBE, mariée au Major *Béat-Joseph Mohr.*

3. ANNE-MARIE, Religieuse du Couvent im-Bruch.

4. Et MARIE-URSULE-SUZANNE, mariée en premieres noces avec *Joseph-Christophe de Cloos-de-Marensée*, d'une illustre Maison de Lucerne, présentement éteinte; & en secondes noces avec *Léopold-Christophe Féer d'Emmen*, ~~Maison dont la généalogie entrera dans ce Dictionnaire~~.

VIII. JOSEPH-CÉLESTIN AM-RHYN, né le 4 Août 1687, du Grand-Conseil de Lucerne en 1710, Directeur de l'Arsenal en 1714; Administrateur de Saint-Jodoc de Bladten en 1713; du Petit-Conseil en 1714, Bailli de Ruswil en 1717; Colonel Major du Canton de Lucerne, mourut en 1743, âgé de cinquante-six ans, laissant de son mariage avec *Marie-*

Jeanne Meyer, fille de *François-Léonce Meyer*, & d'*Anne-Catherine-de Cloos-de-Mauensée*, entr'autres enfans :

1. WALTHER-LOUIS-LÉONCE, qui suit.

2. Et JOSEPH-FRANÇOIS.

IX. WALTER-LOUIS-LÉONCE AM-RHYN, né en 1716, du Grand-Conseil de Lucerne en 1742, du Petit-Conseil en 1744, aujourd'hui Trésorier de la République de Lucerne, & l'un des plus respectables Magistrats de la Suisse, a de son mariage avec N... *de Durler*, famille illustre & Patricienne de Lucerne, entr'autres enfans :

Un fils, qui est du Grand Conseil de Lucerne.

Et une fille, mariée à *Joseph-Xavier-Thuring Schwytzer*, Seigneur de Buonass, & Sénateur du Petit-Conseil de Lucerne.

SECONDE BRANCHE.

VII. JODOC AM-RHYN, II du nom, fils puîné de l'Avoyer JOSEPH III, & de *Sibylle Goeldlin de Tieffenau*, Capitaine dans le Milanès, au service d'Espagne en 1691 ; du Grand-Conseil de Lucerne en 1693 ; Bailli de Malters en 1699 ; Colonel d'un Régiment Suisse de son nom, au service de PHILIPPE V, Roi d'Espagne, en 1703 ; mort le 28 Avril 1713, âgé de 49 ans, enterré dans l'Église Paroissiale de Lucerne, eut, entr'autres enfans, de son mariage avec *Marie-Catherine Schuomacher*, fille de *Léger Schuomacher*, & *d'Anne-Marie Schnider-de-Wartensée*, illustre famille de Lucerne :

1. JEAN-MARTIN, qui suit.

2. SIBYLLE, Religieuse au Couvent Im-Bruch.

3. Et MARIE-URSULE, mariée à *Aurelien Zur-Gilgen*.

VIII. JEAN-MARTIN AM-RHYN, né le 3 Août 1695, du Grand-Conseil de Lucerne en 1716 ; Administrateur de la Seigneurie de Heidegg en 1718 ; du Petit-Conseil de Lucerne en 1717 ; Bailli du Val-Entlibuch en 1731 ; Bailli de Rusweil la même année ; du Comté de Willisau en 1736, & de Rostenbourg en 1743 ; mort en 1752, avoit épousé *Anne-Barbe-Claire de Hartmann*, fille de *François-Melchior de Hartmann*, & de *Marie-Catherine Pur*, il a laissé :

1. JOSEPH-IRENÉE, qui suit.

2. Et une fille, mariée à N... *de Mohr*, du Petit-Conseil de Lucerne, & Bailli du Val-Entlibuch.

IX. JOSEPH-IRENÉE AM-RHYN, du Petit-Conseil de Lucerne depuis 1752, & aujourd'hui Directeur ou Grand-Maître de l'Arsenal du Canton de Lucerne, a plusieurs enfans de son mariage avec N... *Castoreo*, d'une noble famille originaire de Lugano, en Italie, & établie à Lucerne, où elle a obtenu le droit de Bourgeoisie, habile au Gouvernement.

TROISIEME BRANCHE.

V. LOUIS-AM-RHYN II, fils du Colonel & Avoyer WALTHER AM-RHYN, & de *Jacobé Pfiffer*, Chevalier de Jérusalem, & du Mont-Sainte-

Catherine, où il avoit fait un pélérinage, fut fait du Grand-Conseil de Lucerne en 1646, auparavant Gouverneur du Château de Wiken en 1641, du Petit-Conseil en 1646, Bailli du Val-Entlibuch en 1647; & mourut le 8 Mai 1665, âgé de soixante-douze ans. Il avoit été Lieutenant-Colonel, & Capitaine de la Garde-Suisse du Duc de Savoye. Il laissa des enfans de sa premiere femme *Anastasie Zur-Gilgen*, fille de *Melchior Zur-Gilgen de Hilffincken*, & de *Jeanne de Sonnenberg*, mais il n'eut point d'enfans de son second mariage avec *Anne-Marie Helmlin de Pfeffincken*. Ses enfans du premier lit se nommoient :

1. JODOC-GUALTER-LOUIS, mort sans enfans.

2. MARIE-JACOBÉ, ensuite ANASTASIE, Supérieure du Couvent de Sainte-Anne, à Lucerne.

3. ANNE-MARIE-ELIZABETH, mariée en premieres noces avec *Jost-François Helmlin Pfeffincken*, & en secondes noces avec le Capitaine *Jean Thuring Goeldlin de Tieffenau*.

4. Et JEANNE-BARBE, mariée à *Jean-Baptiste Bircher*, d'une famille Patricienne de Lucerne.

QUATRIEME BRANCHE.

II. CASPARD AM-RHYN, fils de MICHEL, nommé du Grand-Conseil de Lucerne en 1570, mort en 1601, laissant de son mariage avec *Marthe Kung*, BERNARD, qui suit.

III. BERNARD AM-RHYN, du Grand-Conseil de Lucerne en 1605, mort le 25 Avril 1617, laissa de son mariage avec *Marguerite de Schuomacher* de Lucerne :

1. BÉAT, qui suit.

2. ANNE, mariée, 1°. avec *Jean-Jacques Bircher*, 2°. avec *Guillaume Meyer*, & 3°. avec *Louis Meyer*, Statthalter ou Stathouder du Canton de Lucerne.

3. ANNE-MARIE, mariée à *Jean Cysat*.

4. Et MARIE-JACOBÉ, mariée à *Léopold Cysat*.

IV. BÉAT-AM-RHYN, du Grand-Conseil de Lucerne en 1634, Chancelier du Comté de Willisau, nommé du Petit-Conseil de Lucerne en 1654, Bailli de Munster en 1657; Intendant de l'Hôpital Général de la Ville de Lucerne, pendant 10 ans, depuis 1661; mort le 21 Octobre 1669, n'a point eu d'enfans de sa femme *Jocobé Hartmann*.

Les armes : *d'azur, au croissant montant d'or, armé par les deux pointes d'une étoile d'or en pointe : casque d'argent couronné d'or, réhaussé d'un vol sénestre d'azur, chargé d'un croissant montant d'or, armé par les pointes d'une étoile d'or, à l'étoile d'or en pointe : lambrequins d'or & d'azur.*

AMERVAL : famille noble & ancienne du Hainault, que l'on fait descendre de celle de Boulogne.

I. JEAN D'AMERVAL, dit *Maillet*, Seigneur de Parpres, est le premier de cette famille, dont la filiation soit bien prouvée par titres. On lui

donne pour pere ANTOINE, Chevalier, Sieur d'Amerval, vivant vers le quatorziéme siécle, & que l'on trouve qualifié de Gouverneur des Pays-Bas; & pour mere, une Dame de la Maison de *Bossu*. Ce JEAN, dit *Maillet*, eut deux fils du même nom que lui, dont il étoit curateur en 1396. L'aîné fut la tige des Seigneurs d'*Asservilliers*, qui suivent; le second de ceux de *Liancourt*, si connus à la Cour de HENRI IV.

II. JEAN D'AMERVAL, II du Nom, fils aîné de JEAN D'AMERVAL, dit *Maillet*, étoit Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Doingt & de Villiers-Carbonnel, & vivoit ès années 1407, 1416 & 1417; il étoit qualifié de *haut, puissant & rédouté Seigneur*, dans un des actes de 1421, & il y en a encore un de 1454. Il épousa *Marguerite d'Ailly*, qui devint héritiere d'Angivilliers, & qui étoit veuve de lui en 1458, & mere de

1. GILLES, Seigneur de Villiers-Carbonnel, duquel la postérité s'éteignit après quelques générations; il est qualifié de *haut & puissant Seigneur* dans plusieurs actes de 1488 & 1494. Il donna la terre d'Amerval à JACQUES D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur de Cerfontaines son cousin germain, qui sera rapporté ci-après.

2. ANTOINE, qui suit.

3. JEANNE, épouse de *Louis du Hamel*, Chevalier, Seigneur de Bellenglise, par contrat de 1444.

4. Et ANTOINETTE, femme de *Louis de Gomel*, Chevalier, Seigneur de Balagny.

III. ANTOINE D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur d'Asservilliers, &c. acquéreur de la Terre de Fins, comme il paroît dans les titres de 1456 & 1459; épousa, le 19 Mai 1470, *Antoinette de Bayencourt*, fille de *Jean*, Sieur de Bayencourt & de Bouchavannes. Il vivoit en 1497, & fut pere de

1. JEAN, III du nom, Seigneur d'Asservilliers, &c. mort sans avoir eu de postérité de sa femme *Marie de Roussy*, de la Maison de *Sissonne*, qu'il avoit épousée le 15 Juillet 1531.

2. Et PIERRE, qui suit.

IV. PIERRE D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur de Fins, hérita de JEAN III son frere, de la Terre d'Asservilliers, &c. épousa *Jeanne de Gosson*, fille de *Hellin*, dit *Aigneux*, Sieur de Saint-Floris, & de *Marie de Nedonchel*. Elle étoit veuve en 1517, & paroît avec LOUIS, son fils aîné, dans un titre de 1528; ses enfans furent:

1. LOUIS, Seigneur de Fins, &c. qu'il céda, en 1546, à SIMON son frere.

2. Et SIMON, qui suit.

V. SIMON D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur d'Asservilliers, &c. épousa, par contrat du 6 Septembre 1546, *Adrienne de Lameth*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Beaurepaire, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, & d'*Adrienne de Lannoy*; il en eut:

1. JEAN, IV du nom, né en 1553, mort sans postérité de ses deux femmes, *Isabeau de Ravenel*, & *Isabeau Rillette*, Dame de Francieres.

2. Et CHARLES, qui suit

VI. Charles d'Amerval, Chevalier, Sieur de Fins, &c. hérita de ſon frere, des Terres d'Aſſervilliers, de Villiers-Carbonnel, de Villiers-ſous-Ailly, &c. comme il paroît dans des titres de 1606 & 1607; Il épouſa *Barbe du Hamel*, fille de *Philippe*, & de *Jeanne des Eſſarts*, qu'il laiſſa veuve en 1613, & qui ſe remaria avec *Gédéon de Béthiſy*, Sieur de Mézieres, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi; elle eut de ſon premier mariage,

VII. Philippe d'Amerval, Chevalier, Seigneur d'Aſſervilliers, &c. né le 28 Juillet 1601. Il s'allia, le 15 Avril 1622, avec *Louiſe de Longueval*, fille de *Jean*, Chevalier, Sieur de Guiſt, & de *Vulganne des Eſſarts*; & en ſecondes noces, le 13 Août 1628, avec *Marie de Monceau-d'Auxy*, fille de *Claude*, Chevalier, Sieur de la Houſſaye. Du ſecond mariage vint:

VIII. Henri d'Amerval, Chevalier, Seigneur d'Aſſervilliers, &c. né le 9 Mai 1640, qui épouſa, par contrat du 10 Novembre 1658, *Henriette du-Clozel*, fille de *N.... du Clozel*, Chevalier Seigneur de Voiſins, &c. & de *Madelene de Saulthoy*, d'où ſont ſortis;

1. Philippe, qui ſuit.
2. Et Louis, mort au ſervice du Roi, des bleſſures qu'il reçut à Saint-Guillain.

IX. Philippe, II du nom, Chevalier, Seigneur d'Aſſervilliers, &c. Capitaine de Cavalerie en 1688; épouſa, le 21 Septembre 1680, *Suzanne de Boitel*, fille de *Louis*, Ecuyer; d'où ſont nés, entr'autres enfans:

1. Louis-Alexandre-Joseph, qui ſuit.
2. Alexandre, qui ſera rapporté après ſon aîné.
3. Et Louis, tige des Seigneurs d'Applincourt, dont on fera mention ci-après.

X. Louis-Alexandre-Joseph, Seigneur d'Aſſervilliers, de Béthencourt, Capitaine de Dragons, Chevalier de Saint-Louis, connu ſous le nom de *Marquis d'Amerval*; épouſa *Louiſe Charlote de Wingtfeild-de-Montagu*, fille de *Henri-Milon de Wingtfeild-Montagu-de-Lotheringham*, d'une illuſtre Maiſon d'Angleterre. De ce mariage ſont nés pluſieurs enfans, deſquels eſt reſtée héritiere,

XI. Marie-Louise d'Amerval, Dame d'Aſſervilliers, de Bethencourt, &c. ~~Elle a~~ épouſé, en 1749, *Charles-Oudart-Joſeph* ~~de~~ *Couronel*, Chevalier, Seigneur de Vélu, &c. fils de *Louis-Joſeph*, Chevallier Seigneur de Vélu, député auprès du Roi pour le corps de la Nobleſſe d'Artois en 1714, & de *Françoiſe Gertrude de Rietz*, fille de *Jerôme*, Chevalier, Comte de Willerval, &c. & de *Marie-Michelle d'Aouſt*, Dame de Baraſtre. Il a hérité en 1758, du chef de ſa mere, du Comté de Willerval & de la Terre de Baraſtre, par la mort, ſans poſtérité, de *Marie-Helene-Alexandrine-Livine de Rietz*, Marquiſe de Monchi, ſa couſine germaine. *Voyez* WILLERVAL.

Alexandre d'Amerval, ſecond fils de Philippe, II du nom, fut Seigneur de Rouy, *dit* Molineaux, &c. Il épouſa en Lorraine, le 28 Janvier 1716, *Marie-Thérèſe-Reine du Puis*, fille de *François*, Conſeil-

ler d'État de ſon Alteſſe Royale de Lorraine, & de *Catherine de Jobinville*; il en a eu :

1. Gabriel, Comte d'Amerval, Seigneur de Molineaux, &c.

2, 3, 4, & 5. Quatre Demoiſelles.

X. Louis, dit *le Baron d'Amerval*, troiſiéme fils de Philippe, II du nom, fut Seigneur d'Applincourt, proche la ville de Pérone, Capitaine de Dragons, Chevalier de Saint-Louis. Il épouſa, le 28 Février 1725, *Nicole-Louiſe de Récourt*, fille de *François de Récourt*, Chevalier, Seigneur du Sart proche la Fère, de laquelle il a laiſſé :

1. Jean-Louis, appellé *le Baron d'Amerval*, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine au Régiment de Cambis.

2. Antoine, mort au ſervice du Roi, étant Capitaine au Régiment de Guiſe.

3, 4, 5, 6 & 7. Cinq Demoiſelles, dont l'une Religieuſe à Vauville, deux Chanoineſſes à ~~Eſtrem~~ Estrun, & deux dans le monde.

Branche des Seigneurs DE LIANCOURT *& Barons* DE BENAIS, *éteinte.*

II. Jean d'Amerval, ſurnommé *Maillefer*, ſecond fils de Jean, dit *Maillefer*, Seigneur de Parpres, fut Chevalier, Seigneur de Cerfontaines, &c. comme il paroît dans un titre de 1403, & fut pere de

III. Jacques, Chevalier, Seigneur de Cerfontaines & de Rogeris; il devint Seigneur d'Amerval après la mort de ſon couſin germain, ci-devant mentionné, & eut pour fils

IV. Jean, Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Cerfontaines, &c. qui laiſſa de *Claire Harponlieu* ſa femme

V. Philippe, Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Cerfontaines & de Liancourt, comme il paroît dans les titres de 1540 & 1544. Il épouſa *Gabrielle Mouſquet*, fille de *Jean*, Seigneur de Neville, Baron de Benais, & de *Marie de Thumery*; ſes enfans furent :

1. Antoine, qui ſuit.

2. Jeanne, épouſe *d'Antoine d'Hervilly*, Seigneur de Beaumont.

3. Et Claire, femme de *François de la Vieuville*, Baron d'Hervilly.

VI. Antoine, Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Liancourt, de Cerfontaines, Baron de Benais, s'allia avec *Adrienne Cauchon*; il partagea, le 15 Décembre 1558, avec ſa ſœur & ſon beaufrere, les biens de pere & mere. De lui vinrent :

1. Nicolas, Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Liancourt, de Cerfontaines, de Mézieres, &c. Baron de Benais, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Enſeigne d'une Compagnie de cent hommes-d'armes de ſes Ordonnances, Gouverneur & Bailli de Chauny. Il épouſa en premieres noces, le 22 Janvier 1591, *Anne de Gouffier*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Crevecœur, & d'*Anne de Carnazet*; en ſecondes noces, *Gabrielle d'Eſtrées*, ſi connue depuis ſous le nom de *Ducheſſe de Beaufort*, de laquelle il fut ſéparé pour cauſe d'impuiſſance, le 7 Janvier 1593. Il vendit la Terre d'Amerval à

Robert d'Esclaibes, Comte de Clermont, située à quelques lieues de Cambray en Hainault, & possédée actuellement par le Baron de la Torre, du chef de *N..... d'Esclaibes* sa mere.

2. ANTOINE, qui suit.

3. CHARLOTTE, alliée à *Olivier de Longueval*, Seigneur dudit lieu.

4. MARIE, qui épousa en 1612, *Isaac de Saint-Simon*, Vicomte de Clastres.

5. Et ESTHER, femme de *Denis de Rosie*, Vicomte de Voisins.

VII. ANTOINE D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur de Cerfontaines, &c. partagea, en 1584, avec NICOLAS son frere aîné; il épousa, le 22 Décembre 1588, *Antoinette des Fossés*, fille d'*Adrien*, Chevalier, Seigneur de Richemont, &c. & de *Marie d'Oy*, d'où vint,

VIII. HENRI D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur de Fiennes & de Bosqueaux, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, comme il paroît dans un acte de 1633. Il s'allia, le 11 Mars 1634, avec *Angelique de Bouchast*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Valencourt. Il vivoit encore en 1668, & fut pere de,

1. LOUIS, tué à l'attaque d'Ypres, étant Capitaine au Régiment de la Reine.

2. CÉSAR, qui suit.

3. Et ANGELIQUE, Abbesse à Moncel; proche Pont-Sainte-Maxence.

IX. CÉSAR D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur de Richemont, &c. épousa, le 8 Décembre 1684, *Marguerite de Stainville*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Rollancourt, Baron d'Hennecourt, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Gabrielle de Monceaux*. Il n'en eut que deux filles :

1. LOUISE-COLOMBE, Dame de Richemond, qui fut mariée, le 14 Mai 1712, avec *François de la Noüe*, Chevalier, Sieur de Brisset.

2. Et JEANNE, qui s'allia, le 24 du mois de Décembre 1714, avec *César-Alexandre de Bouchart*, Chevalier, Seigneur de Valencourt, de Ravenel, &c. Capitaine de Bombardiers, & Chevalier de Saint-Louis.

Les armes sont : *d'Argent, à trois tourteaux de gueules*, 2 & 1. La devise ou cri, *Boulogne*.

Il y a encore eu plusieurs branches du nom d'AMERVAL, dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes.

Celle des Seigneurs de Biécourt, & celle des Seigneurs de Fanneux portent les mêmes armes.

Celle des Seigneurs de Fresne porte : *d'azur, à trois besans d'argent*.

* —AMFROIPRET : famille de noble extraction, suivant les archives de l'Abbaye de Saint Guilain, en Hainault. Une héritiere de cette Maison, petite-fille de GALGEN-AMFROIPRET, porta dans le troisiéme siécle la terre de ce nom dans celle de Haynin, par son mariage avec *Brougnard*, Sire de Haynin. Voyez HAYNIN.

+ * AMIÉNOIS : pays avec titre de Comté, dans la haute Picardie, qui prend son nom d'Amiens, qui en est la Capitale. Les Comtes d'Amiens Relevé.

relevoient autrefois de l'Évêque de cette Ville. En 1193, ce Prélat céda au Roi de France l'hommage qui lui étoit dû. En 1435 Charles VII engagea au Duc de Bourgogne, pour la ſomme de quatre cent mille écus d'or, toutes les Villes qui étoient ſituées ſur la riviere de Somme. Louis XI les conquit après la mort de Charles *le Téméraire*, arrivée en 1477. Depuis ce tems la Ville d'Amiens n'a point été aliénée, non plus que la Picardie. Par le Traité de Madrid, de l'année 1526, l'Empereur Charles-Quint renonça à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir, tant ſur la Ville d'Amiens que ſur les autres Villes de Picardie. Cette renonciation a été confirmée par le Traité de Cambrai, en 1529, & par celui de Crépi, en 1544.

AMIOT, ou AMYOT, Seigneur d'Inville, de la Barre, famille de Paris, ſur laquelle nous n'avons point reçu de mémoires, & qui porte pour armes : *d'azur, à trois faſces d'or, à la bande d'argent, chargée de 3 mouchetures d'hermines de ſable, poſées dans le ſens de la bande.* Voyez *le Mercure de France, du mois de Juillet 1742.*

—AMIOT, Sieur du Boiſrayer, de la Grandière, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 6 Avril 1666. Dans la montre de l'an 1470, Châtellenie de Vernon, il eſt parlé de Michel Amiot, qui préſenta pour lui *Gervais Rouſſier*, armé de Brigandines, Sallades & Vouges, pour ce un Vouger. C'eſt tout ce que nous ſavons de cette famille, dont les armes ſont : *d'argent à 4 faſces de ſable, au lion de même, brochant ſur le tout.*

—AMONVILLE (d'), Sieur Deſnos, en Normandie, Généralité de Rouen : N... d'Amonville étoit Lieutenant-Général de la Ville de Vernon, conjointement avec *Edme Mordante.* Son fils N... d'Amonville vendit la moitié de ſa Charge au Sieur *Mordante*, & acheta une Charge de Sécretaire du Roi, qui l'annoblit. Il avoit épouſé, vers l'an 1710, Mademoiſelle N... *de Manneville*, dont il eut pluſieurs enfans.

Les armes : *coupé de ſable & d'argent, à la licorne de l'un en l'autre.*

—AMOURS-DE-COUCELLES, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 15 Février 1669, ſelon l'Abbé de *Vertot ;* Augustin d'Amours, demeurant à Paris, fut reçu Chevalier de Malte en 1598 ; &, ſuivant *Chevillard*, Louis d'Amours, Conſeiller au Châtelet, & Échevin de Paris en 1619. Voilà tout ce que nous ſavons ſur cette famille, qui porte pour armes : *d'argent, à 3 clouds de ſable, rangés en face deſſus, un porc de même, ſurmonté d'un lambel de 3 pendans de gueules.*

art. refait aux additions de la lettre A. p. 627. de ce Tome I.

AMPLEMAN : Famille noble & originaire d'Ardres, de la Généralité d'Amiens, établie à Calais, qui remonte à Antoine Ampleman, Ecuyer,

Écuyer, Seigneur d'Éricourt, vivant sous le regne de François I. Il épousa, en 1563, *Marguerite Dodenfort*, fille de *Jean*, Écuyer, Seigneur de Granvillier, de laquelle il eut Pierre, qui suit.

Pierre Ampleman, Écuyer, Seigneur de la Cressonniere, du Blanquart, Coulombier & autres lieux, se maria 1°. en 1609, à *Jeanne Lamirand*, fille de *Jacques*, Écuyer, dont il eut:

1. Philippe, qui suit.

2. Antoine, Chevalier, Seigneur du Blanquart, Capitaine au Régiment de Picardie, marié à *Anne Wasthier*, & mort en 1682, sans postérité.

3. Pierre, Chevalier, Seigneur d'Ericourt, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, mort sans alliance.

4. Claude, Curé de Saint-Jacques-sur-Dernetal, près Rouen.

5. Léonore, mariée à *Joachim de Roubion*, Écuyer, Seigneur de la Haye & du Vord, Capitaine au Régiment du Marquis de Rouville.

6. Et Marguerite, mariée à *Pierre Cavilier*, Seigneur de la Galenne, Saint-Jacques, &c. Lieutenant de Roi de Brouage, & Gouverneur de l'Isle-de-Ré.

Ledit Pierre Ampleman se maria en secondes noces, en 1646, à *Jeanne de la Haye*, fille du Mayeur de Gravelines, dont il eut:

7. Catherine, mariée à *Antoine-François de Berne*, Écuyer, Seigneur de Mecourt, Capitaine au Régiment de la Vieille-Marine, & en secondes noces à *Pierre de Vins*, Chevalier, Seigneur du Manegre, Commandant de Bataillon au Régiment de la Vieille-Marine.

8. Et Léonore, morte sans alliance.

Philippe Ampleman, Chevalier, Seigneur de la Cressonniere, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Duc d'Elbeuf, Gouverneur de la Province de Picardie, épousa, en 1637, *Jeanne du Rozel*, fille de *Georges*, dont:

1. Pierre, qui suit.

2. Antoine, Chevalier, Seigneur d'Ericourt, Capitaine au Régiment d'Anjou, marié à *Marie-Josephe le Mesureur*, en 1682, dont il eut:

1. Jacques, mort sans alliance.

2 & 3. Deux filles, nommées l'une Marie-Josephe-Madelene, morte Religieuse, & l'autre Marie-Thérese, mariée à *Louis de Rogh*, Écuyer, Seigneur de Combremont.

4. Et Léonore, morte sans alliance.

Pierre Ampleman, II du nom, Chevalier, Vicomte d'Olfu, Seigneur de la Cressonniere, Capitaine au Régiment de Rouville, Gouverneur de la Ville & Souveraineté d'Ardres, se maria en 1666, à *Antoinette de Ray*, fille d'*Antoine de Ray*, Écuyer, Seigneur d'Auxy, dont il eut:

Antoine Ampleman, II du nom, Chevalier, Vicomte d'Olfu, Seigneur de la Cressonniere, Noirberne, la Cuve & autres lieux, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, & Capitaine au Régiment de Provence.

Il épousa en premieres noces, en 1699, *Jeanne-Elisabeth le Porcq*, fille de *Philippe*, Écuyer, Seigneur d'Ausque, d'Imbretun & d'Herlen; & en secondes noces, en 1718, *Marie-Elisabeth de Guillebert*. Les enfans de ce second lit sont morts sans alliance, & il n'a eu du premier pour fils unique, que

MARC-ANTOINE AMBLEMAN, Chevalier, Vicomte d'Olfu, Seigneur de la Cressonniere, Noirberne, la Cuve & autres lieux, qui s'est marié deux fois, sçavoir, 1°. en 1729, à *Marie-Françoise-Josephe d'Erigson*, morte sans avoir laissé d'enfans, & 2°. en 1732, à *Marie-Françoise Huguet*, fille de *Pierre Huguet*, de Sémonville, Écuyer, Seigneur de la Motte, Bruneaubois, Dupuis & autres lieux, Conseiller du Roi, Grand-Bailli des Ville & Châtellenie de Tournehan, d'où sont sortis :

1. PIERRE-MARC-ANTOINE-FRANÇOIS, Chevalier, Vicomte d'Olfu, Seigneur de la Cressonniere, Noirberne, la Cuve & autres lieux, Lieutenant au Régiment des Gardes Françoises.

2. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, dit *le Chevalier de la Cressonniere*, Officier de Cavalerie.

3. MARC-ANTOINE, dit *le Chevalier de Noirberne*, âgé de dix-neuf ans, en 1761.

4. Et MARIE-ANNE-GÉNEVIEVE, dite Mademoiselle *de la Cressonniere*.

Ils sont proches parens de Mesdames la Comtesse d'Estrade, la Maréchale Duchesse de Biron, la Duchesse d'Ancenis, & du Duc de Charost. Leur ayeul maternel portoit le même nom & les mêmes armes de la mere de Mesdames de Biron & d'Ancenis, dont il étoit cousin-germain. Ils sont aussi alliés aux Maisons de Choiseul & de la Rochefoucauld. Cette famille a été maintenue dans sa noblesse le 22 Avril 1705. Mémoire envoyé.

Les armes : *d'argent, à trois aigles éployées de sable*; supports, *deux licornes blanches surmontées d'une couronne de Vicomte*. Les cadets de cette famille prennent pour brisure, *un chevron d'azur*.

* AMPLEPUIS, dans le Beaujolois, Diocèse de Lyon, Châtellenie qui fut donnée en 1331, pour appanage, avec Thel, Ranchal & Chavigny-le-Lombard, à *Guillaume*, second fils de *Guichard VI*, Sire de Beaujeu; JACQUES D'AMPLEPUIS, fils de GUILLAUME, fut pere de PHILIBERT, qui épousa *Catherine d'Amboise*, & qui fit avec elle une donation mutuelle. ~~Il mourut en 154....,~~ & *Catherine d'Amboise* épousa en secondes noces *Louis de Cleves*, Duc de Nevers. En vertu des Lettres-Patentes de CHARLES IX, du premier Mars 1556, les Seigneurs de Cleves & de Gonzagues vendirent, en 1578, la Châtellenie d'Amplepuis à *Claude de Rebé*. ~~Voyez REBÉ.~~

— AMPROUX, Seigneur & Comte de la Massais, & de Salletret, en Bretagne.

JEAN AMPROUX, Seigneur de la Massais, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, fut marié deux fois; 1°. avec N . . . . & 2°. avec *Elizabeth de Massane*, de laquelle il eut, entre autres enfans,

Henri Amproux, Seigneur de la Maſſais, & du Parc-de-Soubiſe, qui fut Colonel du Régiment de l'Iſle-de-France, Brigadier des Armées du Roi, Inſpecteur Général d'Infanterie, & Lieutenant-Générnal au Gouvernement du bas-Poitou. Il mourut en Janvier 1701, laiſſant de ſon mariage avec *Marie-Anne Frezon*, entre autres enfans,

Henri-Gabriel Amproux, Comte de la Maſſais, Colonel du Régiment de Piémont, Infanterie, le 15 Mars 1740; Brigadier des Armées du Roi le 23 Février 1746, & Maréchal de Camp le 10 Mai 1748, mort à Paris le 7 Octobre 1764. Il avoit épouſé, le premier Février 1747, à Saint Roch, à Paris, *Anne-Catherine Douet*, fille de *Claude Douet*, Écuyer, Seigneur de Vichy, & de *Catherine Gervais*.

Voilà tout ce que nous ſavons ſur cette famille, dont les armes ſont : *de Sinople, à 3 larmes d'argent, poſées 2 & 1.*

AM-RHYN, en Suiſſe : voy. ci-devant pag. 230 & ſuiv.

* AMY, c'eſt une Seigneurie que *Diane*, fille & héritiere de *Charles de Belloy*, porta en mariage l'an 1659, à *Jean Scarron*, Seigneur de Vaujour, Conſeiller au Parlement, dont elle fut la premiere femme, & en faveur duquel cette Seigneurie fut érigée en Marquiſat, par Lettres du mois de Septembre 1678, enregiſtrées le 30 Décembre ſuivant. ~~*Voyez* BELLOY~~.

—ANCEAU-DE-LA-FORGE, famille de Normandie, Généralité de Rouen, maintenue dans ſa nobleſſe le 6 Février 1668.

On lit dans l'*Hiſtoire de Rouen*, que Guillaume Anceau, Conſeiller du Roi, fut Bailli de Rouen & de Giſors en 1371.

Les armes : *d'azur, à la tour d'or, de laquelle eſt iſſant un lion d'argent tenant une épée.*

—ANCEL, famille de Normandie, dans le Diocèſe de Coutances.

Gilles d'Ancel, Écuyer, Seigneur de Quineville, Diocèſe de Coutances, & d'Andouville, vivoit au mois d'Avril 1574. Il fut annobli pour ſes ſervices en 1579. François d'Ancel, Écuyer, Seigneur de Quineville, un de ſes deſcendans, épouſa *Françoiſe d'Anvirai*, dont il a eu Guillaume-Heliodore d'Ancel, Écuyer, Seigneur & Patron de Quineville & de Videcoville, qui juſtifia ſa nobleſſe par titres, depuis ledit Gilles d'Ancel.

N.... d'Ancel, Sieur de Quineville, fut Page du Roi en ſa petite Ecurie en 1751.

Les armes : *d'argent, à une faſce d'azur, accompagnée en chef d'un lion de gueules naiſſant, & en pointe de trois trefles de ſinople, poſés 2 & 1.*

—ANCENIS, en Bretagne; Geoffroy, Seigneur d'Ancenis, Chevalier, vivant l'an 1269, épouſa *Eléonore de Taillebourg*, dont il eut :

Geoffroy, II du nom, Seigneur d'Ancenis, Chevalier, qui eut deux

femmes, la premiere, dont le nom eſt inconnu; la ſeconde, *Iſabeau de Beaumont.*

Il eut du premier lit :

1. Geoffroy, qui ſuit.

2. Marie, femme en premieres noces de *Renaud de Montrelais*, & en ſecondes noces de *Bonabez-de-Rochefort.*

Et du ſecond lit :

3. Jean, Seigneur de Martigné, qui fit une branche dont nous parlerons ci-après.

4. Et Renaud, Seigneur de l'Iſle d'Aurillé, auſſi Chef d'une branche dont nous parlerons ci-après.

Geoffroi, III du nom, Seigneur d'Ancenis, épouſa, 1°. *Jeanne de Précigny*, fille de *Renaud*, Seigneur de Précigny, & d'*Euſtache de Liſle-Bouchard*, 2°. *Iſabeau d'Avaugour*, fille de *Henry*, IV du nom, Seigneur d'Avaugour, & de *Jeanne de Harcourt.*

Il eut du premier lit :

1. Jeanne, femme en premieres noces de *Guillaume*, Seigneur de *Rochefort*; puis en ſecondes noces de *Charles de Dinam*, Seigneur de Montafilam.

Et du ſecond lit :

2. Et Catherine, Dame d'Eſnaude, femme de *Renaud de Vivonne*, Seigneur de Thors.

Branche des Seigneurs DE *MARTIGNÉ.*

Jean-d'Ancenis, Chevalier, Seigneur de Martigné-le-Bruyant, fils aîné de Geoffroy, II du nom, & d'*Iſabeau de Beaumont*, ſa ſeconde femme, épouſa *Agnès de Graçay*, dont il eut

Jean d'Ancenis, II du nom, Seigneur de Martigné-le-Bruyant, qui épouſa *Iſabeau d'Amboiſe*, fille *d'Ingerger d'Amboiſe*, Seigneur de la Roche Corbon, & de *Jeanne de Craon.*

Branche des Seigneurs D'AURILLÉ.

Renaud d'Ancenis, Seigneur de l'Iſle d'Aurillé, ſecond fils de Geoffroy II, & d'*Iſabeau de Beaumont*, ſa ſeconde femme, épouſa *Iſabeau de Cliſſon*, fille d'*Amaury de Cliſſon*, Seigneur de Mortier-Cyoule, & d'*Iſabeau de Ramefort*, ſon épouſe, en 1351, dont il n'eut que deux filles.

1. Isabeau, Dame d'Aurillé, femme de *Bertrand du Gueſclin*, Seigneur de Vauruſe.

2. Et Marguerite, femme de *Guy*, Seigneur du *Gué*, Chevalier.

Les armes de cette ancienne Maiſon, éteinte, ſont : *de gueules, à 3 quinte-feuilles d'hermines, 2 en chef & 1 en pointe.*

—ANCEZUNE : la maiſon des Ducs de Caderouſſe, Vicomtes de Cadenet, & Seigneurs de pluſieurs autres terres qu'elle poſſéde en Provence & dans le Comtat-Vénaiſſin, eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres du Pays.

I. Guillaume d'Ancezune en eſt la tige. Il vivoit l'an 1080, & avoit part aux Seigneuries d'Orange, de Caderouſſe, d'Entraigues & de Cadenet.

II. Rambaud d'Ancezune, ſon fils, fut pere de Guillaume, qui ſuit, & de Jeanne, mariée avec *Bérenger*, Co-Seigneur de Caderouſſe.

III Guillaume d'Ancezune, II du nom, eut de ſa femme *Alix*, laquelle fit ſon teſtament, reçu par *Jourdain Ytier*, Notaire à Caderouſſe, en 1213.

IV. Raimond d'Ancezune, marié avec *Galburge*, que d'autres appellent *Valpurge*, dont il laiſſa, entre autres enfans,

V. Guillaume d'Ancezune, III du nom : il fut Seigneur de Caderouſſe & de Cadenet, & épouſa *Alix de Poitiers*, de laquelle il laiſſa pluſieurs enfans, qu'il nomme dans ſon teſtament, reçu par *Roſtaing Maurice*, Notaire à Orange, dont entr'autres enfans :

VI. Rambaud d'Ancezune, II du nom, Seigneur de Caderouſſe & de Cadenet, qui laiſſa d'*Alix de Saint-Juſt*, ſa femme, dès l'an 1341,

VII. Jacques d'Ancezune, Seigneur de Caderouſſe, Cadenet, Saint-Juſt & autres lieux, mentionné dans une Délibération du Conſeil d'Orange de l'an 1379, (*Guillaume Doctis*, Notaire,) & marié dans la même Ville, en 1381, avec *Catherine d'Hugolen*, dont

VIII. Raymond d'Ancezune, II du nom, Seigneur de Caderouſſe & de Cadenet, marié, 1°. en 1413 avec *Catherine de Laudun*, ſans enfans; 2°. en 1430 avec *Marguerite de Cornillan*, des Seigneurs *de la Baume-Cornillan*, dont il eut Aimar-Antoine, qui ſuit, & André Connétable de Provence, ſous Charles d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence en 1480.

IX. Aimar-Antoine d'Ancezune, Seigneur de Caderouſſe, Cadenet, Aureille, &c. Pannetier du Roi en 1471, commanda le ban & arriere-ban de Provence, par commiſſion du Roi Charles VIII, datée du 25 Juin 1485. Il épouſa *Louiſe de Falcos*, fille de *Pierre*, Seigneur de Lauriol, & d'*Antoinette de Salmas*, & fit ſon teſtament à Caderouſſe, le 27 Mars 1486, (*Pierre Guerin*, Notaire) : il laiſſa Guillaume, qui ſuit; Charles, Seigneur de Marguerites & de Vauvert, en Languedoc, Maître-d'Hôtel du Roi Charles VIII, & conſervateur des Juifs en Provence. Il fit une branche éteinte à ſes petits-fils; & Rostain, Evêque de Fréjus, Ambaſſadeur du Roi auprès du Pape Jules II, dont il fut le Camérier, mort à Rome en 1510.

X. Guillaume d'Ancezune, IV du nom, Seigneur de Caderouſſe, Conſeiller du Roi, Viſiteur général des Gabelles en Languedoc, Gouverneur de Roquemaure & de la Motte, fut marié à Caderouſſe, en 1475, avec *Gabrielle de Montdragon*, qui le rendit pere d'Aimar, qui ſuit, & de deux filles, dont l'aînée, Jeanne, fut mariée, en 1498, à *Louis de Rochemaure*, Baron du Beſſet, Bailli du Gevaudan; & la cadette, le 16 Mai 1506, à *Jean de Pontevès*, Seigneur de Carces & de Cotignac.

XI. Aimar d'Ancezune, Seigneur de Caderouſſe, Cadenet & autres lieux, Conſeiller du Roi, & Lieutenant-Général de l'Artillerie de

France, épousa *Nicole Cadart*, des Barons du Thor, &reçut dans son Château la Reine, accompagnée de Henri & de René de Nassau, pere & fils, Princes d'Orange. Ses enfans prirent le nom & les armes de *Cadart*. L'aîné, Guillaume, ne laissa point d'enfans de sa femme *Guigogne d'Alleman*.

XII. Jean d'Ancezune, le cadet, qui joignit à son nom celui de *Cadart*, fut Seigneur de Caderousse, Cabrieres, Cadenet & Baron du Thor, Lieutenant-Général du Royaume d'Ecosse en 1549. Il avoit été marié le 10 Octobre 1546, (*Faure*, Notaire à Saint-Valier, en Dauphiné), avec *Philiberte de Clermont*, dont il eut :

XIII. Rostain d'Ancezune-Cadart, Seigneur de Caderousse & Baron du Thor, élevé parmi les enfans d'honneur des Rois Charles IX & Henri III. Il fut un des quatre Seigneurs offerts en ôtage par le Comte *de Suze*, Commandant à Avignon & au Comtat-Vénaissin en 1568, à Warik, Gouverneur d'Orange, au sujet de la reddition de cette place. Il obtint du Roi, le 6 Mars 1590, le Collier de l'Ordre de Saint-Michel, & une Compagnie de 50 hommes-d'armes de ses Ordonnances. Il épousa, en 1570, *Madelene de Tournon*, fille de *Just*, Comte de Roussillon, Sénéchal d'Auvergne, Lieutenant de Roi en Languedoc, & de *Claudine de la Tour-Turenne*, qui le rendit pere de +

+ — 1. jean Vincent qui suit — 2 Louise mariée a Louis de Gramont Sgr de Vacheres

XIV. Jean-Vincent d'Ancezune-Cadart, Seigneur de Cadenet & autres lieux, Baron du Thor, Commandant la Compagnie des Chevaux-Légers du Pape au Comtat-Vénaissin. Il obtint l'érection de la terre de Codolet en *Marquisat*, par Lettres-Patentes de Louis XIII, en 1622. Il fut marié le 23 Novembre 1594, (*Guillaume de Boise*, Notaire,) avec *Diane de Crussol*, fille de *Jacques*, Duc d'Uzès, Pair de France, & Capitaine de cent hommes-d'armes des Ordonnances du Roi, Chevalier de ses Ordres & Conseiller-d'État d'Épée, & de *Françoise de Clermont-de-Talard*, dont il eut, entre autres enfans,

1. Rostain, qui suit.

2. Philippe-Guillaume, Seigneur d'Aureille, Chanoine & Comte de Lyon, & Abbé de Senanque, Ordre de Cîteaux, en 1650 & 1657.

3. Jacques, Seigneur de Chuselau, reçu Chevalier de Malte en 1618, Grand-Prieur de Saint-Gilles en 1691, Colonel du Régiment de Conti, Cavalerie, & ensuite d'un autre d'Infanterie qui prit le nom d'*Ancezune*, Gouverneur des Ville, Cité & Château de Carcassonne.

4. Et Henri, Seigneur de Saint-Alexandre, tué au Siége de Roses en 1603, à la tête d'un Régiment d'Infanterie.

XV. Rostain d'Ancezune-Cadart, II du nom, Seigneur de Caderousse, Cadenet, &c. Marquis du Thor & de Codolet, se distingua au siége de Cazal, où il se trouva en qualité de Colonel d'Infanterie. Il épousa, en 1638, *Marguerite de Simiane*, fille de *Guillaume de Simiane*, Marquis de Gordes, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Gabrielle de Pontevès*, Comtesse de Carces, de laquelle il eut, entre autres enfans,

XVI. Just-Joseph-François d'Ancezune-Cadart, Seigneur de plusieurs terres, Baron de Velergues, Marquis du Thor & de Codolet,

créé *Duc-de Caderouſſe* par le Pape ALEXANDRE VII, en 1663. Il fut Aide-de-Camp du Roi LOUIS XIV, & marié deux fois; 1°. le 24 Mars 1665 avec *Claire-Benoîte de Guénégaud*, fille de *Henri*, Marquis de Plancy, Miniſtre & Sécretaire d'État, & d'*Elizabeth de Choiſeul-Prâlin*; 2°. avec *Marie-Renée de Ram-bures-de-Renel-de-Courtenar*, fille de *Charles* & de *Marie Beautru-de-Nogent*, ſans enfans. Il laiſſa de ſon premier mariage,

XVII. JACQUES-LOUIS D'ANCEZUNE-CADART-DE-TOURNON, Baron de Velorgues, Marquis du Thor & de Codolet, Duc de Caderouſſe, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Bretagne, marié avant 1700 avec *Madelene d'Oraiſon*, fille d'*Alphonſe*, Marquis d'*Oraiſon*, & de *Gianis-la Roche*, dont il eut :

1. JOSEPH-ANDRÉ, qui ſuit.

2. Et MADELENE, mariée ſans enfans avec *Yves d'Alegre*, Prince titulaire d'Orange.

XVIII. JOSEPH-ANDRÉ D'ANCEZUNE-CADART, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, ci-devant Conti, Brigadier des Armées du Roi, épouſa, le 12 Avril 1715, *Françoiſe-Félicité Colbert*, fille de *Jean-Baptiſte*, Marquis de Torcy & de Sablé, Miniſtre & Secrétaire d'État, & de *Catherine-Félicité Arnaud-de-Pompone*, de laquelle il n'a point d'enfans.

Les armes : *de gueules, à deux dragons monſtrueux d'or affrontés.*

Conſultez ſur cette Maiſon le *Laboureur* Mazures de l'Iſle-Barbe, tom. 1. ch. 7. pag. 182. *Bouche*, Hiſtoire de Provence, tom. 2. liv. 10 pag. 516. *Noſtradamus*, Hiſtoire générale du Languedoc, tom. 3. pag. 376, aux preuves. *La Piſe*, Hiſtoire d'Orange. *Gallia Chriſtiana*; Arch. du Comtat-Vénaiſſin. *Peruzzi*, Mémoires Domeſtiques *Pitoncur*, Hiſt. de la Nobleſſe du Comtat-Vénaiſſin. *Nouveau Nobliliaire de Provence*, pag. 37.

ANCIENVILLE en Berry. LOUIS D'ANCIENVILLE, Baron de Réveillon, épouſa, en 1573, *Françoiſe de la Plâtiere*, fille de... & de *Catherine Mortier-de-la-Fayette*, & niéce du Maréchal *de Bourdillon*, qui lui porta en mariage Eſpoiſſes, ancienne Baronnie de Bourgogne. Cette Baronnie fut en ſa faveur érigée en Marquiſat, par Lettres du mois de Janvier 1613, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 18 Mars 1617. Leur fille unique, ANNE D'ANCIENVILLE, Dame de Prie, fut la troiſieme femme d'*Antoine de la Grange*, Seigneur d'Arquien, dont le fils *Achille de la Grange*, Comte de Maligny, & Marquis d'Eſpoiſſes, épouſa GERMAINE-LOUISE D'ANCIENVILLE, Dame des Bordes. Leur fille *Françoiſe de la Grange*, Marquiſe d'Eſpoiſſes, fut mariée, le 21 Mai 1661, à *Guillaume Peichpeirou-de-Cominges*, Comte de Guitaut, Chevalier des Ordres du Roi. Sa femme, morte ſans poſtérité en 1667, l'inſtitua ſon héritier. Il ſe remaria en 1669 à *Elizabeth-Antoinette de Verthamon*, de laquelle eſt né *Louis-Athanaſe de Peichpeirou-de-Cominges*, Comte de Guitaut, Marquis d'Eſpoiſſes, Maréchal-de-Camp en 1719. *Voyez* PEICHPEIROU.

Les armes : *d'or, à trois marteaux de gueules, poſées 2 & 1.*

Cet article est imprimé au mot Espoisses, Tome VI. p. 129.

relevé depuis / cf

* ANCRE, ou ENCRE, DE PUIS-ALBERT, en Picardie, Diocèse d'Amiens, petite ville avec titre de Marquisat, connue anciennement sous le nom de Terre & Châtellenie d'*Ancre*, que *Jeanne de Couci* donna à sa petite-fille *Jeanne de Saluse*, mariée le 12 Juillet 1427 à *Guy de Nesle*, IV du nom, Seigneur d'Offemont ou Oisemont. *Louise de Nesle*, petite-fille de *Guy* & de cette *Jeanne de Saluse*, donna, par contrat du 13 Avril 1524, la même Terre & Châtellenie d'*Ancre*, avec celles d'Oisemont, de Mello & de Brai-sur-Somme, à *Catherine d'Humieres* & à *François de Montmorenci* son époux, à condition que, s'il mouroit sans enfans, *Ancre* appartiendroit à la maison d'Humieres. Ce fut en vertu de cette clause que *Jacques d'Humieres* hérita en 1563 de la Seigneurie d'*Ancre*, qui fut unie à la Châtellenie de Miromont, érigée en sa faveur en Marquisat, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1576. *Charles d'Humieres*, fils de *Jacques*, étant mort sans enfans le 10 Juin 1595; il eut pour héritieres ses sœurs, *Anne*, qui mourut sans enfans, & *Jacqueline*, épouse de *Louis de Crevant*. C'est de ces derniers que *Concini*, Gentilhomme Florentin, depuis Maréchal de France, acquit le Marquisat d'*Ancre* en 1610, pour la somme de 300000 livres.

Après la mort tragique de ce favori, le Roi fit don à *Charles d'Albert*, Duc de Luynes, de la totalité des biens, tant meubles qu'immeubles, qui avoient appartenu audit *Concino-Concini*, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1620; ce Marquisat d'*Ancre* prit le nom de Marquisat d'*Albert*, en faveur de *Charles d'Albert*, Duc de Luynes. Le 18 Mai 1695, le Comte de Toulouse, Amiral de France, fit l'acquisition du Marquisat d'*Albert*. Ce Prince en a joui jusqu'à sa mort, arrivée le 1 Décembre 1737, & par son testament olographe, fait le 5 & le 11 Mars 1735, il légua cette Terre à Madame la Comtesse de Toulouse sa femme, pour en jouir seulement à titre d'usufruit, la propriété devant appartenir à S. A. S. LOUIS-JEAN MARIE DE BOURBON, Duc de Penthièvre, fils unique du feu Comte de Toulouse, qui en est possesseur depuis la mort de sa mere.

relevé. — en franche-Comté †

* ANDELOT †: est une Terre acquise par *Gaspard Guiénard*, en faveur duquel elle a été confirmée dans le titre de *Marquisat*, par lettres du mois de Juin 1744. Les Marquis d'*Andelot* étoient une branche de la Maison de *Coligny*. ~~Ils ont fini à *Bernard de Coligny*, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne.~~

bon / quoi que rayé / cf

+

— ANDELOT en Bresse. On a cru que ceux d'ANDELOT, Seigneurs de Pressia, étoient issus de la Maison d'ANDELOT de Franche-Comté, dont la Seigneurie principale, qui est *Andelot*, a été dans la Maison de *Coligny* plus de cinq cents ans. C'est l'opinion de *Pierre de Saint-Julien*, dans ses Mêlanges historiques; mais *Guichenon* dit n'avoir rien trouvé dans les titres de cette famille qui le puisse persuader, joint que leurs armes sont différentes; car ANDELOT du Comté porte *échiqueté d'argent & d'azur, au lion de gueules sur le tout*; & ANDELOT-PRESSIA, *de gueules, à une fleur* de

de lys d'or. Ainsi on ne doute nullement que ce ne soient deux Maisons différentes.

Achard-d'Andelot, ou d'Andelost, Chevalier, vivant l'an 1200, est le premier de cette famille dont nous ayons connoissance : il eut deux fils :

1. Guillaume qui suit.
2. Et Humbert, Chevalier.

Guillaume d'Andelot, Chevalier, Seigneur du Bois, donna aux Religieux de Seillon, avec Humbert d'Andelot son frere, certains prés appellés de Laval, en 1240, pour le salut de l'ame d'Achard-d'Andelot Chevalier, leur pere. Il épousa *Marguerite de Loysia*, Dame du Bois, au nom de laquelle il fit hommage à *Amé de Savoye*, Seigneur de Beaugé & de Bresse, après Pâques, l'an 1273, de tout ce qu'il tenoit en fief de lui. Il laissa deux fils & une fille :

1. Jean, mentionné ci-après.
2. Humbert, Chanoine à Châlon-sur-Saône.
3. Et Fleurie.

Jean d'Andelot, Seigneur du Bois & de Marmont en Revermont, vivoit ès années 1289 & 1306. Il eut pour femme, *Béatrix de Serve*, fille de *Jean*, Seigneur *de Serve*, Chevalier, dont sortirent un fils & deux filles :

1. Alexandre, qui continua la postérité.
2. Guye, femme de *Guillaume de Montrichard*, Chevalier, souche des Seigneurs de Montrichard en Comté.
3. Et Marguerite.

Alexandre d'Andelot, Seigneur du Bois & de Marmont, s'allia avec *Adrianne de la Vernée*, fille de *Robert* Seigneur *de la Vernée*, dont il eut un fils & deux filles:

1. Hugues, duquel nous allons parler.
2. Catherine.
3. Et Peronnette ou Pernette.

Hugues d'Andelot, Seigneur de Pressia & de Marmont, épousa *Jeanne de Mathéfélon*, fille de *Jean de Mathéfélon*, Damoiseau en 1372 : leur enfans furent deux fils & une fille :

1. Jean, qui suit.
2. Alexandre, Seigneur de Marmont.
3. Et Guye femme de *Jean*, Seigneur de *Chacipol*.

Jean d'Andelot, II du nom, Seigneur de Pressia & de Marmont, Gouverneur de Mâcon, épousa, le 22 Août 1421, *Jeanne de Fitigny*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Fitigny*, en Comté, & de *Marguerite Aleman*, de la Maison d'*Arbent*, sa femme ; il en eut les dix enfans qui suivent :

1. Louis, qui suit :
2. Jean, Seigneur de la Vernée, lequel eut pour femme *Claudine d'Oncieux*, fille de *Pierre d'Oncieux*, Seigneur de Montiernos, & de *Claudine de la Geliére* son épouse, de laquelle il eut une fille, Philiberte d'Andelot, son héritiere par testament du 16 Décembre 1478.
3. Pierre, mort sans hoirs.

4. Hugues, Religieux en l'Abbaye de Tornus, Prieur de Coligny en 1477.

5. Jean, Prieur de Villars-ſur-Saône, & Infirmier en l'Abbaye de Tornus où il gît, étant mort le 29 Août 1443.

6, 7, 8, & 9. Françoise, Béatrix, Jeanne, & Isabelle, Religieuſes au Villars-ſur-Saône.

10. Et Claudine, femme de *Pierre de Vergier*, Seigneur de Dulphey près Mâcon, dont ſortirent quatre filles alliées aux Maiſons de *Saint-Julien-Baleure*, *de Chavanes-Saint-Nizier*, *de Saint-Point*, *& de Gorrevod.*

Louis d'Andelot, Seigneur de Preſſia, de la Vernée & de Marmont, Conſeiller & Chambellan de Charles Duc de Bourgogne, par lettres-patentes du premier Janvier 1468, avoit épouſé, dès l'an 1450, *Catherine de Montdragon* en Savoye, dont il eut deux fils :

1. François, qui ſuit.

2. Et Charles, qui prit pour femme l'héritiere de la Maiſon de *Terreau*, en Charolois, dont une fille.

François d'Andelot, Seigneur de Preſſia, Marmont, & de la Vernée, Conſeiller & Maître-d'Hôtel des Ducs de Savoye, Philippe & Charles, & Vidame de Genève en l'an 1507, avoit épouſé, dès le 9 Mars 1479, *Claude* ou *Claudine de Rochebaron*, fille de *Claude*, Seigneur *de Rochebaron*, & de *Jeanne d'Anglure*, dont il laiſſa un fils & trois filles :

1. Amé, qui ſuit.

2. Gileberte, morte ſans alliance.

3. Guillemette, Religieuſe au Villars-ſur-Saône.

4. Et Philiberte, mariée, l'an 1522, avec *Claude de la Beyniere*, Seigneur dudit Lieu.

Amé d'Andelot, Seigneur de Preſſia, Marmont, & de la Vernée, Conſeiller & Maître-d'Hôtel de Charles, Duc de Savoye, Gouverneur du Château de Pignerol & de la Roche, puis en l'an 1526, ſon Lieutenant-Général au Comté de Nice, fit hommage au Roi François I après la Conquête de la Breſſe, le 6 Avril 1536. Il avoit épouſé, le 8 Novembre 1518, *Philiberte de Nance*, fille de *Ferri de Nance*, Seigneur de Leſſot; dont quatre fils & cinq filles :

1. Philippe qui ſuit.

2. André, Seigneur de Leſſot, qui épouſa, en l'an 1551, *Claudine de Montjonvent*, fille de *Charles*, Seigneur *de Montjonvent*, & de *Pernette de Gorrevod* ſon épouſe, dont il n'eut point d'enfans.

3. Claude, Religieux à Saint-Claude en Comté.

4. Renault, Religieux à Tornus.

5. Claudine, femme d'*Antoine de Tenarre*, Seigneur de Deniſet : dont ſortit *Antoinette de Tenarre*, Dame de Deniſet.

6. Louise, femme d'*Antoine de Clugny*, Seigneur de Venarre, dont elle n'eut point d'enfans : elle mourut l'an 1590.

7 & 8. Françoise & Jeanne, Religieuſes au Villars-ſur-Saône.

9. Et PHILIBERTE, femme de *Philibert de Malmont*, Seigneur du Tillet, morte l'an 1555, dont sortirent *Jean de Malmont*, Seigneur du Tillet, mort sans enfans; *Adrianne de Malmont*, Dame du Tillet, femme de *Girard de Richarme*, Seigneur du Buisson; *Antoinette* & *Pernette de Malmont*.

PHILIPPE D'ANDELOT, Seigneur de Pressia, Marmont & de la Vernée, épousa, le 15 Septembre 1550, *Jeanne de Foissy*, fille de *Jacques de Foissy*, Seigneur de Chamesson, & de *Humberte d'Ugny*, de la Maison de *Courgeangoux*, dont sortirent un fils & une fille :

1. CLAUDE, qui suit.

2. Et FRANÇOISE, femme de *François de Cleron*, Seigneur de Pozanges.

CLAUDE D'ANDELOT, Baron de Pressia, Seigneur de Lessot, Marmont & de la Vernée, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, epousa *Anne de Vaudray*, fille de *Jean de Vaudray*, Seigneur de Valleroy, & d'*Eve d'Orsan* son épouse; il mourut l'an 1623, laissant deux fils & dix filles.

1. JEAN-BAPTISTE, mentionné ci-après.

2. PHILIPPE, Chevalier de Malte, Commandeur de Belle-Croix.

3. GABRIELLE, femme, 1°. de *Jean-Jacques de Severt-d'Urigny*, Seigneur de la Vernée & de Flory, fils d'*Ennemond de Severt*, Seigneur d'Urigny, & d'*Antoinette de Maillorgues*; & 2°. de *Bertrand du Breuil*, Baron de la Bastie-sous-Cerdon.

4, 5 & 6. ANNE, CLAUDINE & LOUISE, mortes jeunes.

7 & 8. PHILIBERTE & CATHERINE, mortes aussi sans être mariées.

9, 10 & 11. ANTOINETTE, ROSE & ANNETTE, Religieuses à Lons-le-Saunier.

12. Et MARGUERITE, Religieuse à Chau-Châlons.

JEAN-BAPTISTE D'ANDELOT, Baron de Pressia, Seigneur de Marmont, & de la Vernée, fut député l'an 1601, du corps de la Noblesse de Bresse, pour faire hommage au Roi HENRI IV. Il épousa *Marguerite de Hériot*, fille de *Daniel de Hériot*, Baron de Moulins, & de *Louise de Foissy*. Il mourut en 1635, laissant de son mariage:

1. JEAN, mort jeune avant son pere.

2. ANNE, femme de *Jean*, Seigneur de *Foudras*, Capitaine au Régiment d'Enghien.

3. Et MARIE, femme de *Jacques d'Apchon*, Baron de Saint-Germain, fille de *Claude d'Apchon* Baron de S. Germain, & de *Philiberte de Saint-Aubin*.

Les armes : *de gueules, à une fleur de lys d'or.*

—ANDELOT en Comté. Nous venons de parler de la Maison d'ANDELOT-PRESSIA en Bresse; celle-ci qui est originaire du Comté de Bourgogne, s'appelle, par différence, ANDELOT-MYONS.

Les histoires de Bourgogne font mention de BERARD D'ANDELOT, Chevalier en 1285; de VAUCHIER D'ANDELOT, Chevalier en 1290; & de HENRI D'ANDELOT en 1302.

JEAN-BAPTISTE D'ANDELOT, Seigneur de Myons en Comté, fut Bailli

de Dôle ; & GEORGES D'ANDELOT, Seigneur de Done, son frere, aussi Bailli de Dôle.

CLAUDE D'ANDELOT, Seigneur de Pesmes en Comté en 1410, épousa *Marie de Feillens*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Feillens*, & de *Guyotte de la Chapelle*, sa seconde femme.

JEAN D'ANDELOT, Seigneur de Myons, Bailli de Dôle, & premier Ecuyer de l'Empereur CHARLES V, épousa, en 1548, *Guillemette d'Igny*, veuve de *Claude de la Baume*, Baron du Mont-Saint-Sorlin, & fille de *Cleriadus*, Seigneur *d'Igny*, Chevalier, & de *Claire de Clermont* son épouse.

JEAN D'ANDELOT, Seigneur de Hones en 1582, épousa *Anne de Jausse*, ite *de Mastaing*, dont, entr'autres enfans, il eut pour fils,

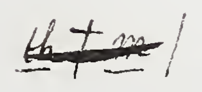
CHARLES D'ANDELOT, Seigneur de Hones, premier Chevalier du Roi Catholique en la Cour souveraine de Mons en Hainault, l'an 1630, qui fut conjoint par mariage avec *Jeanne de Bourgogne*, Vicomtesse de Loos, fille de *Pierre de Bourgogne*, Seigneur de Bredam, & de *Catherine Doyembruche-Duras* son épouse, dont il eut six fils & une fille.

GASPARD D'ANDELOT, Baron de Chemilly, épousa *Antoinette de Rye*, fille *de Girard de Rye*, Marquis de Varembon, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur de Gueldres, & de *Louise de Longny*, son épouse, dont deux filles ; LOUISE D'ANDELOT, femme de *Constantin*, Baron de *Palvillers* ; & CLAUDINE D'ANDELOT.

Les armes, *échiqueté d'argent & d'azur, au lion de gueules couronné d'or sur le tout.*

—ANDIGNÉ : c'est un des plus anciens noms de la Province du Poitou : mais la filiation ne remonte pas aussi haut. Suivant les titres produits devant le Juge-d'armes, elle ne prend clairement son époque que depuis

I. *Monseigneur* GEOFFROY D'ANDIGNÉ, I du nom, Chevalier, Seigneur d'*Andigné* & d'*Angrie*. Un Mémoire de famille lui donne pour femme, *Barbe de la Porte*, fille de *Baudouin*, Seigneur de *Vezins*, & de *Marie de Lusignan*. Il eut trois fils :



1. GEOFFROI, qui suit.
2. OLIVIER, rapporté après son frere.
3. Et JEAN, vivant en 1360, vraisemblablement pere ou ayeul d'un LANCELOT D'ANDIGNÉ, Prieur de Saint-Giran, près de la Rouvraie, & d'un YVON D'ANDIGNÉ, Ecuyer, Seigneur de Montjauger. Ce dernier a fait la tige des Seigneurs *de Montjauger* & *des Escotais*.

II. GEOFFROY D'ANDIGNÉ, II du nom, étoit mort le 5 Décembre 1390, & laissa un fils unique, nommé GUILLAUME, qui avoit épousé une *Mahault du Gué*, fille de *Gui du Gué*, Chevalier. Il n'eut qu'un fils, nommé LANCELOT, Seigneur d'ANDIGNÉ, de qui sont descendus les Seigneurs d'*Angrie*, de la *Jaille* & de *Vezins*.

II. OLIVIER D'ANDIGNÉ, second fils de GEOFFROI, I du nom, eut par partage du 30 Juin 1392, avec GUILLAUME D'ANDIGNÉ, son neveu, les domaines & hébergement du Bois, les domaines & hébergement de

la Nobletiere, les vignes & l'étang du Gué-d'Availles, & l'étang de Boullon. Il avoit époufé *Jeanne du Bois-de-la-Court*, qui, après fa mort, fit une feconde alliance avec *Louis de Juigné*, dont elle eut *Jean de Juigné*, Ecuyer.

Du premier lit étoit forti JEAN D'ANDIGNÉ, qui fuit.

III. JEAN D'ANDIGNÉ, I du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court, fit, le 23 Février 1399, un partage avec *Jean de Juigné*, fon frere uterin, à qui il donna pour fa part dans la fucceffion de fa mere, la métairie de la Bonaudiere, fituée dans la paroiffe du Lion en Anjou, mais feulement pour en jouir, fa vie durant, en ufufruit & en bienfait, comme juveigneur d'aîné. Il époufa *Aliette de la Motte*, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui fuit.
2. MARIE, mariée à *Macé de la Faucille*, Ecuyer.
3. Et ISABEAU, morte avant le 23 Juin 1445, fans laiffer d'enfans de fon mariage avec *Guillaume Barateau*, Ecuyer.

IV. GUILLAUME D'ANDIGNÉ, Chevalier, Seigneur du Bois-de-la-Court, & à caufe de fes domaines de la Bonaudiere, des Broffes, des Gilloteries, des vignes du fief du Pont, & du fief du Bourg-Ribou, vaffal de fon coufin LANCELOT, Chevalier, Seigneur d'Andigné, paroît en cette qualité dans l'acte d'un aveu & dénombrement que ce LANCELOT D'ANDIGNÉ donna de fes hébergement, Terre & Ville d'Andigné, le 12 Février 1437, à *Jean de Châteaubriand*, Chevalier, Seigneur de Chavannes & du Lion, de qui la Terre d'Andigné relevoit en toute Juftice, haute, moyenne & baffe, en fa qualité de Seigneur du Lion. GUILLAUME D'ANDIGNÉ époufa *Ifabeau de la Faucille*, dont :

1. JEAN, qui fuit.
2. SIMON, I du nom, qui eut avec fon frere, par fes partages du 17 Octobre 1459, le lieu de la Gauderie, tant en fief qu'en domaine. Il époufa, le 3 Septembre 1491, *Renée Briand*, Dame de *l'Ifle-Briand*, & eut de ce mariage JEAN D'ANDIGNÉ, Seigneur de l'Ifle-Briand, tige d'une nouvelle branche qui, au commencement du fiecle paffé, étoit fubdivifée en trois rameaux fubfiftans dans les perfonnes, 1°. de FRANÇOISE D'ANDIGNÉ, Dame & héritiere de l'Ifle-Briand, comme fille de l'aîné, mariée, par contrat du 31 Janvier 1607, avec un LANCELOT D'ANDIGNÉ, Chevalier de l'Ordre du Roi, 2°. de SIMON D'ANDIGNÉ, Sieur d'Eves, pere d'une CHARLOTTE D'ANDIGNÉ, mariée à *Pierre de Madaillan*, Seigneur de Chauvigny en Anjou; & 3°. de PHILIPPE D'ANDIGNÉ, vivant en 1622, tous trois coufins-germains, & defcendans au cinquieme degré de SIMON D'ANDIGNÉ, I du nom, fils de GUILLAUME.

V. JEAN D'ANDIGNÉ, II du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court, époufa *Bonne de la Rue*, fille de Meffire *Jacques de la Rue*, Chevalier. Il en eut :

1. JEAN, qui fuit.

riand, &c BRIAND

CERBRON, à qui JEAN, leur frere aîné, donna, le 16 Mars 1485, la Terre & Seigneurie de la Lande, pour en jouir tous deux enfemble,

&, après la mort de l'un, le survivant par maniere de viage.

4. JEANNE, morte sans enfans, le 6 Décembre 1484, de son mariage avec *Raoul du Chastelet*, Ecuyer, Seigneur du Chastelet.

5 & 6. JACQUETTE & THIBAUDE.

7 & 8. MARIE & CHARLOTE.

VI. JEAN D'ANDIGNÉ, III du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court, épousa, le 7 Février 1460, *Béatrix de Vangeau*, fille aînée de *Jean*, Ecuyer, Seigneur *de Vangeau*, &c. & de *Thomines de Joncheres*. Cette alliance apporta de grands biens à JEAN D'ANDIGNÉ. Il en eut :

1. JEAN, qui suit.

2. GUILLAUME, marié avant le 8 Août 1525 à *Antoinette de Lancoet*, dont il eut, 1. FRANÇOIS, Ecuyer, mort sans postérité; 2. GASTON, Seigneur de Grand-Fontaine, ayeul d'un HECTOR D'ANDIGNÉ, qui vivoit en 1619; 3. RENÉ, Seigneur de Segré, puis de Maineuf, du chef de *Françoise de Veron*, sa femme; 4. & LANCELOT, marié avec une *Bertrande de la Chasse*, tige d'une branche dont nous ne pouvons parler, faute de Mémoire. †

il s'établit en Bretagne l'ancien Évêque de St Pol de Léon étoit de cette branche. Voy. p. 255.

3. Et JOACHIM, qui fut aussi marié, & eut un fils, nommé CHARLES, dont on ignore aussi la postérité.

VII. JEAN D'ANDIGNÉ, IV du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court & de Vangeau, épousa, 1°. le 8 Avril 1502, *Louise Montaillais*, fille aînée de *Jean*, Seigneur de l'Espinai & de Rosnyvinen; 2°. le 29 Janvier 1519, *Jeanne de Bouillé*, veuve de *François de la Daviere*, dont elle eut deux filles. JEAN D'ANDIGNÉ eut de sa premiere femme,

VIII. MATHURIN D'ANDIGNÉ, Seigneur du Bois-de-la-Court, de Vangeau, &c. Il épousa, par contrat du 3 Octobre 1530, l'aînée des deux filles de *Jeanne de Bouillé*, sa belle-mere, nommée *Renée*. Il en eut;

1. JEAN, qui suit.

2. LOUIS, Sieur de Sermond, mort sans alliance.

3. Et JEAN BAPTISTE, Sieur des Touches, rapporté après son aîné.

IX. JEAN D'ANDIGNÉ, V du nom, n'eut point d'enfans de son mariage, accordé le 14 Janvier 1566, avec *Louise le Porc-de-la-Porte*, fille de *Jean*, Baron de Larchas & de Charné, & de *Marthe le Porc-de-la-Porte*, héritiere de la branche de la *Porte-Vezins*.

IX. JEAN-BAPTISTE D'ANDIGNÉ, Seigneur des Touches, du Bois-de-la-Court, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, du vivant de son frere aîné, par contrat du 30 Janvier 1587, *Marie de Chazé*, fille de *François*, Seigneur *de Chazé*, & de *Charlotte de la Motte*. Il en eut :

1. RENÉ, qui suit.

2. JEAN, & deux filles mariées, l'une avec HECTOR D'ANDIGNÉ, dont on a parlé plus haut, petit-fils de GASTON, frere des premiers Seigneurs de Maineuf & de la Chasse; l'autre avec *René de Launai*, Ecuyer, Seigneur de la Haie.

X. RENÉ D'ANDIGNÉ, I du nom, Ecuyer, Seigneur des Touches, du Bois-de-la-Court, de Ribou, &c. épousa en 1620 *Madelene le Goulz*, fille de *Raoul*, Ecuyer, Seigneur de Poligny, &c. & de *Marie Charlot*, dont il eut :

1. RENÉ, qui suit.

2. JEAN, Seigneur de Saint-Gemme.

3. LOUIS, marié, par contrat du 23 Octobre 1660, avec une Demoiselle du nom d'*Aubron*.

4. FRANÇOIS, nommé dans une transaction du 3 Août 1662.

5. Et MARIE, accordée le 24 Janvier 1648 à *Louis Robin*, Chevalier, Seigneur de la Simboire.

XI. RENÉ D'ANDIGNÉ, II du nom, Chevalier, Seigneur de Ribou, &c. épousa, par contrat du 9 Mai 1650, SUSANNE D'ANDIGNÉ, sa cousine-germaine, alors veuve de *Jean Héliand*. Il mourut le 3 Août 1662, & laissa sous la tutelle & garde-noble de SUSANNE, sa femme,

1. RENÉ, qui suit.

2. LOUIS, Ecuyer, Sieur de Changé, mort avant le 20 Octobre 1679.

3. JEAN-BAPTISTE, Prêtre & Curé de Ruillé au Pays du Maine, en 1710, & qui vivoit encore en 1726.

4 & 5. MADELENE-CHARLOTTE & RENÉE-FRANÇOISE, toutes deux Religieuses, l'une à l'Abbaye de Roncerai, où elle vivoit en 1726; & l'autre au Couvent du Buron de Château-Gontier.

XII. RENÉ D'ANDIGNÉ, III du nom, Seigneur de Ribou, de la Blanchaie, de Saint-Gemme, &c. épousa, le 20 Octobre 1679, *Renée-Marie Suirot-des-Champs*, fille unique de *François*, Chevalier, Seigneur des Champs, & de *Jeanne de Villiers*, dont:

1. CHARLES FRANÇOIS, qui suit.

2. JEAN, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, dès l'an 1710.

3. MARIE-ANNE, mariée, par contrat du 19 Juillet 1710, avec LOUIS-RENÉ D'ANDIGNÉ, Seigneur de Maineuf & de l'Isle-Briand, d'une autre branche rapportée ci-après.

4. Et RENÉE.

XIII. CHARLES-FRANÇOIS D'ANDIGNÉ, Seigneur de Ribou, &c. Capitaine dans le Régiment de la Chenelaie, épousa, par contrat du 23 Mai 1726, Demoiselle *Elisabeth-Charlotte Pentin-de-Belle-Isle*, fille & unique héritiere de *François Pentin*, Seigneur de Belle-Isle, & d'*Ursule-Henriette Goyon-de-Marcé*.

AUTRE BRANCHE.

LOUIS-RENÉ D'ANDIGNÉ, Ecuyer, Seigneur de Maineuf & de l'Isle-Briand, épousa, le 19 Juillet 1710, MARIE-ANNE D'ANDIGNÉ, fille de RENÉ, III du nom, & de *Renée-Marie Suirot-des-Champs*. De ce mariage est issu, entr'autres enfans,

CHARLES-GABRIEL-AUGUSTE D'ANDIGNÉ, né le 21 Septembre 1715, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie sur les preuves de sa noblesse, qu'il a justifiée par titres jusqu'à JEAN D'ANDIGNÉ, III du nom, son septieme ayeul, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la Court, vivant en 1460.

De la même famille sont:

JOSEPH-FRANÇOIS D'ANDIGNÉ-DE-LA-CHAISE, nommé Evêque de

Saint-Paul-de-Léon en 1763, sur la démission de *Jean-Louis de Goyon de Vauduran ;* dont il prêta serment entre les mains du Roi le 27 Août de la même année.

Et Jeanne-Françoise d'Andigné-de-la-Chaise, femme d'*Emmanuel-Augustin de Cahideuc*, Comte du Bois-de-la-Mothe, Lieutenant-Général des Armées navales du 25 Septembre 1755, Grand-Croix de l'Ordre de Saint Louis, à 6000 liv. de pension, de 1761. Elle est morte à Rennes le 7 Mars 1762.

Les armes : *d'argent, à trois aigles de gueules, becquées & membrées d'azur, posées 2 & 1.*

* ANDOUINS, dans le Diocèse de Lescar en Béarn ; c'est une des douze premieres Baronnies de cette Province. Corisande d'Andouins, derniere de sa Maison, la porta en mariage à *Philippe d'Aure*, Comte de Grammont. De leur postérité sont issus les Ducs de Grammont, qui possédent la Baronnie d'*Andouins*. Voyez GRAMMONT.

—ANDRAS. Annet Andras, Seigneur de Chaugy, présent à la rédaction de la Coutume d'Auxerre en 1561, étoit arriere-petit-fils de Pierre Andras. Il eut pour femme, le 12 Août 1539, *Catherine de Villaines.* Il est bisayeul de Guillaume Andras, Ecuyer, Seigneur de Serre & de Revere, qui justifia de sa noblesse en 1668, tant pour lui que pour Jean-Dominique & Pierre, ses freres.

Philippe Andras, Ecuyer, Seigneur de Montoi, ci-devant Lieutenant dans le Régiment de Poitou, épousa, le 26 Novembre 1713, *Antoinette le Liévre*, fille de *Charles le Liévre*, Ecuyer, Seigneur du Fosset, & d'*Emée le Marquenat*, dont il a eu Marie-Antoinette Andras-du Montoi, reçue à Saint-Cyr le 10 Novembre 1732, sur les preuves qui ont été faites sur titres originaux de sa noblesse, qui remonte à Jean Andras, son sixieme ayeul, Ecuyer, Seigneur de Chaugy, vivant en 1491.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois tourteaux de même, posés deux en chef & un en pointe.*

ANDRAULT : Geoffroi Andrault, Ecuyer Seigneur de Langeron en Nivernois, épousa en 1532 *Gabrielle Raquiet.* Leur fils aîné Pierre, Gouverneur de la Charité-sur-Loire, eut d'*Aimée de Combier*, Jacques Andrault, Seigneur de Langeron, Gouverneur de la Charité, Bailli du Mâconnois, & Conseiller-d'État, marié en 1602 à *Marguerite de la Tournelle*, mere de Philippe Andrault, Seigneur de Langeron, de l'Isle de Mars & Baron de Cougny, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gouverneur de la Charité & de Nevers, Bailli du Nivernois & de Donziois, Maréchal-de-Camp & premier Gentilhomme de la Chambre de M. Gaston, Duc d'Orléans, dont il avoit été élevé Page, en faveur duquel la Seigneurie de Langeron fut érigée en Comté, par Lettres datées du mois d'Août 1656, registrées au Parlement le 30 Juillet 1660. ~~Il fut maintenu dans sa noblesse par Jugement de M. *Tubeuf*, Maître des~~

addition à la page 256.

ne 3. après même année, ajoutez. il a deux frères mariés en Bretagne, et avoit quatre
eurs, dont trois mariées. L'aînée Jeanne-Françoise, comme il est dit ci contre; la
conde à Paul de Landel; la troisieme à Charles du Bois-Pean, Conseiller au
rlement de Bretagne.

~~des Requêtes, du 8 Mars 1669.~~ Les titres qu'il produifit alors remontent jufqu'à LAURENT ANDRAULT, Ecuyer, Seigneur de Langeron, vivant en 1471. Il mourut le 21 Mai 1675. De *Claude de Faye-d'Efpeffes*, qu'il époufa en 1641, il eut :

JOSEPH ANDRAULT II, Comte de Langeron, Lieutenant-Général des Armées Navales, & Gouverneur de la Charité, mort le 28 Mai 1711, qui, de *Jeanne-Madelene du Gourai-de-la-Cofte*, a eu :

1. LOUIS-THÉODORE, qui fuit :

2. Et SYLVIE-ANGÉLIQUE, veuve depuis 1723 de *Claude de Thiard*, Comte de Biffy, *voyez* THIARD.

LOUIS-THÉODORE ANDRAULT III, Comte de Langeron, Marquis de la Cofte, Baron de la Ferté-Langeron, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Berry en 1717, Brigadier le 1 Octobre 1734, Maréchal-de-Camp le 16 Janvier 1739, Lieutenant-Général le 2 Mai 1744; marié 1°. le 2 Août 1751, à *Auguftine-Marie de Menou*, quatrieme fille de *François-Charles*, Marquis de *Menou*, & d'*Anne-Thérèfe de Cornuau* ; 2°. à *Marie-Thérefe de Damas-de-Crux*, niéce de fa premiere femme, & fille de *Louis-Alexandre*, Comte de *Damas-de-Crux*, & de *Marie-Louife de Menou*, morte le 5 Février 1763, âgée de vingt-trois ans; & 3°. le 21 Avril 1764 à Mademoifelle de *Saint-Pierre*. Il eft aujourd'hui l'un des Directeurs du Corps de la Nobleffe, & Commandant en chef de la Province de Guyenne.

SECONDE BRANCHE.

PHILIPPE ~~II~~, fils de GEOFFROI ANDRAULT, Seigneur de Langeron, fut Gentil-homme ordinaire de la Chambre du Roi, & époufa en 1591 *Charlotte de Cremeaux*, mere d'HECTOR D'ANDRAULT, Seigneur de Maulevrier, en Bourgogne, allié en 1635 à *Anne du Maine*, tante du feu ~~le~~ Maréchal du Bourg.

Il en eut FRANÇOIS, Marquis de MAULEVRIER-LANGERON, qui de *Françoife de la Veuhe* a eu :

JEAN-BAPTISTE-LOUIS ANDRAULT, Marquis de MAULEVRIER-LANGERON, Comte de Banains, né le 3 Novembre 1677, d'abord Officier d'Infanterie, Brigadier le 26 Octobre 1704, Maréchal-de-Camp le 29 Mars 1710, Lieutenant-Général le 30 Mars 1720, Maréchal de France le 1 Mai 1745, & Chevalier de la Toifon d'Or, mort le 22 Mars 1754, âgé de foixante-feize ans, laiffant de fon mariage contracté le 27 Mai 1716 avec *Elizabeth le Camus*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bligny, premier Préfident de la Cour des Aides de Paris, & de *Marie Elizabeth Langlois* :

—1. CHARLES-CLAUDE, dit le *Comte de Langeron*, né le 7 Septembre 1720, titré *Marquis de Langeron*, Colonel-Lieutenant du Régiment de Condé le 20 Août 1743, Brigadier le 3 Juin 1748, Maréchal-de-Camp, le 1 Mai 1758, & Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762, marié le 15 Janvier 1754 à *Louife Perrinet*, fille de *David-Pierre*, Sieur de *Pezeau*, Receveur-Général des Finances de Flandres, Hainault & Artois, dont CHARLES-PIERRE, né le 21 Juin 1756,

—2. Claude-Nicolas-Hector de Langeron, né le 2 Novembre 1732, Colonel en 1762 du Régiment de Foix, appellé le *Comte de Maulevrier-Langeron*, marié le 22 Avril 1764 à *N... Castel de Saint-Pierre de Creve-Cœur*. — 3. Thérese-Elisabeth, née le 27. mars 1717, religieuse à Lyon

Le Maréchal de *Maulevrier* avoit pour frere Christophe Andrault, dit le Comte de *Maulevrier*, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1740, Lieutenant-Général des Armées Navales, mort en 1768.

Les armes d'Andrault-de-Langeron sont : *d'azur, à trois étoiles d'argent posées 2 & 1*, qui est d'Andrault; *écartelé d'argent à trois fasces de gueules, vivrées, & une bande d'azur semée de fleurs-de-lys d'or, & brochante sur le tout*, qui est de Gencien.

—ANDRAY ou ANDREY, de Fontenay en Normandie, Diocèse de Bayeux.

I. Jacques Andray, I du Nom, est qualifié *noble Homme* & *Ecuyer*, Sieur de *Seillery*, dans le contrat de mariage de son fils Jacques, qui suit.

II. Jacques Andray, II du nom, Écuyer, Sieur de Seillery, Seigneur des Fiefs nobles de Baudienville & de Fontenay, épousa le 29 Juillet 1609 *Jeanne Bréart*, fille aînée d'*Olivier*, Écuyer, Seigneur de Gasgoing, & de *Jeanne Mauger*. Il en eut :

1. Jacques, qui suit.

2. Et Christophe Andray, Écuyer, Seigneur de Seillery, mort sans alliance le 22 Juin 1679, après avoir servi dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde, où il donna des preuves de bravoure, de valeur & de fidélité au service du Roi, suivant trois certificats du Maréchal de Navailles, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Duc de Chaulnes, successeur du Maréchal de Navailles, & Vicomte de Turenne, du 14 Novembre 1653, des 15 Février & 16 Mars 1665.

III. Jacques Andray, III du nom, Écuyer, Sieur de Seillery, Seigneur de Baudienville & de Fontenay, épousa par contrat passé au Château de Sainte-Marie-du-Mont, le 2 Juillet 1650, *Françoise de Scelles*, fille de *Jean*, Écuyer, sieur de Bapaulme, & de *Scholastique Cadot-de-Sepbville*, dont :

1. Charles-Claude Andray, qui suit.

2. Et Jacques-Christophe Andray, Sieur de Seillery, successivement Cadet dans la Compagnie de son frere au Régiment de Picardie, Lieutenant dans celui de Piémont le 5 Février 1673, & Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie du Maréchal Duc de Duras; tué au combat de Senef, en Flandres.

IV. Charles-Claude Andray, Écuyer, Seigneur & Patron de Fontenai-de-Neuville, au Plain de Seillery, &c. commença à servir en 1668 en qualité de Cadet dans les Gardes-Françoises; en 1670 dans la premiere Compagnie des Gardes-du-Corps, jusqu'en 1672, qu'il fut Capitaine dans le Régiment de Picardie, & servit dans cet emploi, en Flandres & en Hollande, tant que dura la guerre. Il quitta le service à la paix de Nimègue, & fut pourvu, le 9 Juillet 1689, de la Charge de

Lieutenant-de-Roi des Ville & Château de Carentan. Il avoit été marié, le 11 Novembre 1679, avec Demoiselle *Marie-Madelene de Cardonville*, fille de *César*, Baron de *Cardonville*, Seigneur de Presle, &c. & de *Marie Midorge*, dont :

1. Chrétien-Jean-François Andray de Fontenay, Seigneur de Baudienville, Sous-Diacre.

2. François-César Andray de Fontenay, qui suit.

3. Louis-Charles-Claude Andray de Fontenay, rapporté après son frere.

4. Françoise-Hilaire Andray de Fontenay, mariée en 1723 à *Charles-Alexandre le Fevre*, Écuyer, Seigneur & Patron de Clitours & de Grainthville.

5. Et Élisabeth Andray de Fontenay.

V. François-César Andray de Fontenay, Écuyer, Seigneur & Patron de Neuville, de Fontenay, &c. Capitaine d'infanterie, servit pendant quatre ans, & épousa, par contrat du 21 Mai 1729, Demoiselle *Charlotte-Thérese du Mesnilurry*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur, Patron, Châtelain & Marquis de *Gonneville-Mesnilurry*, & de *Louise-Thérese Simon*, Dame & Patrone de *Vasteville*.

V. Louis-Charles-Claude Andray de Fontenay, frere cadet du précédent, servit en qualité d'Officier d'Artillerie en Flandres en 1712, en 1713 en Allemagne, & fut Commissaire-Extraordinaire d'Artillerie le 15 Octobre 1716, & Ordinaire en 1721. Il servit dans la guerre de 1734 & 1735 en Allemagne en qualité de Commissaire-Provincial, & se trouva aux Siéges de Kell & de Philisbourg. Il a été fait Brigadier d'Infanterie le 2 Mai 1744, Maréchal-de-Camp le premier Janvier 1748, & Lieutenant-Général le 17 Décembre 1759.

Les armes : *de sable, au sautoir d'argent, accompagné en chef & en pointe d'une molette d'éperon d'or, & aux flancs dextre & senestre d'un croissant du second.*

—ANDRÉ (d') : La famille d'André, originaire d'Annot, vint s'établir à Aix il y a plus de deux siécles.

I. Paul d'André, qui en est la tige, y épousa *Gasparde de Félix*, fille de noble *Philippe de Félix*, & de *Marguerite-de-Loques-Puymélix*,

II. Balthasar, issu de ce mariage, fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes le 25 Juin 1637. Il épousa *Claudine de Signier*, dont il eut :

III. Balthasar, II du nom, Conseiller en la même Cour, & marié le 24 Novembre 1664 avec *Gabrielle de Meyronnet*. De ce mariage naquirent Paul, Jacques, & une fille mariée à *Jean de Bonnet*, Seigneur de Costefrede, Conseiller en la Cour des Comptes; Jacques fut fait Capitaine d'Infanterie. Il est mort sans postérité.

IV. Paul d'André, son frere aîné, a laissé de son mariage avec *Françoise de Gaufridy*, Jacques-Joseph; Philippe, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine dans le Régiment de Medoc, & Gabrielle-

THERESE, mariée à Noble *Jacques de Clapier*, issu des anciens Seigneurs de Colongue.

V. JACQUES-JOSEPH D'ANDRÉ exerçe l'Office de Conseiller en la Cour des Comptes, que son ayeul & son bisayeul avoient exercé. Il n'étoit pas marié en 1757.

Les armes : *d'or, au sautoir de gueules*. Nouveau Nobiliaire de Provence, *page* 41.

—ANDRÉ : famille originaire d'Aigues-Mortes, de laquelle il y a eu plusieurs Capitouls de Toulouse.

I. GUILLAUME ANDRÉ, Habitant de la ville d'Aigues-Mortes, épousa *Catherine Bourque*.

II. FRANÇOIS ANDRÉ, Capitoul de Toulouse ès années 1595 & 1621, épousa 1°. *Marguerite Bausse*, 2°. *Catherine d'Antonne*.

III. PIERRE ANDRÉ, premier fils, né le 13 Septembre 1609, épousa, par contrat du 7 Avril 1639, *Marguerite Hugues*, fille de *Jean*, & de *Madelene de Flory*, (*vulgò* de Fleury). Par ce mariage, la famille d'ANDRÉ se trouve alliée à celle du Duc de *Fleury*.

IV. ÉTIENNE ANDRÉ, ancien Officier de Dragons, & commandant les équipages de l'Artillerie de France, né le 12 Février 1654, mort en 1713, épousa *Nicole Fallot*.

V. CLAUDE-ALEXANDRE ANDRÉ, Écuyer, né le 20 Septembre 1697. Directeur général des équipages de l'Artillerie, pendant la guerre de 1733; Fourrier des Logis des Ecuries du Roi, Inspecteur-général de la grande Fauconnerie de France, à présent l'un des Secrétaires des Commandemens de son Altesse Sérénissime M. le Prince de *Conti*, a épousé, en 1730, *Élizabeth Martin*, fille du Capitaine *Martin*, & de *N... Varlet*, née *Demoiselle*.

VI. ALEXANDRE-LOUIS ANDRÉ, Écuyer, né le 14 Mars 1734, Conseiller du Roi ~~en son Présidial &~~ Bailliage de Langres.

Les armes : *d'or, au sautoir de gueules, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or*.

~~ANDRÉ (S.) : branche sortie de la Maison d'ALBON. *Voyez* ALBON.~~

—ANDRÉA : Cette famille est ancienne à Marseille, d'où elle est originaire : la révolution des tems & le peu de soin que l'on a eu des papiers domestiques ne permettent pas de prouver sa noblesse avant

I. JACQUES D'ANDRÉA, Écuyer, marié avec *Delphine d'Etienne Mimet*, fille de *noble homme Berenger*, Seigneur de *Mimet*, le 10 Mars 1559.

II. FRANÇOIS D'ANDRÉA, son fils, acquit la terre de Nibles en 1615, & en fit hommage au Roi le 18 Février de la même année. Il fut marié le 17 Juin 1608 avec *Honorée de Bermond*, des Seigneurs de Penafort; d'où :

III. JEAN-AUGUSTIN D'ANDRÉA, Seigneur de Nibles, qui fut déchargé de la taxe des Francs-Fiefs en 1644, & maintenu dans son état de Noble par les Commissaires du Roi députés pour la vérification des titres de noblesse, le 19 Avril 1669; il se maria, par contrat du 3 Février 1633,

Addition à la page 260 du Tome I.

degré V. après Demoiselle, ajoutés dont
Alexandre-Louis André-de-la-Presle, Ecuyer, né le 14. Mars 1734, Conseiller du Roi
Bailliage & siège Présidial des Langres, a épousé, le 26. octobre 1756, Demoiselle
Marie-Françoise de Cabouilly, née à Metz, fille de Messire Claude de Cabouilly,
Ecuyer, seigneur de Mesieres & Fossieux. Leurs enfans sont: — 1. François André,
Ecuyer, né le 30. Mai 1760; — 2. Claudette-Elisabeth, aînée du précédent, née le 25. octobre
1757; — 3. Jeanne-Françoise, née le 30. janvier 1759.

avec *Marie de Barcillon*, Dame de Château-double, dont il eut Arnaud, qui ſuit, Jean-Augustin, Jean, & Catherine d'Andréa, mariée à *François de Pontevès*, Marquis de Giens. Jean-Augustin, & Jean, Seigneur d'Eſclan & d'Eſperel, ſont morts ſans alliance. Le premier avoit ſervi en qualité de Capitaine dans le Régiment de Jonſac, & l'autre en qualité de Lieutenant dans le même Régiment.

IV. Arnaud d'Andréa, Seigneur de Nibles & de Château-double, épouſa, par contrat du 6 Mars 1662, *Iſabeau de Coriolis*, fille d'*Honoré Coriolis*, Baron de Corbieres, Préſident en la Cour du Parlement de Provence, & d'*Iſabeau de Ville-Neuve-Trans-d'Eſpinouſe*.

V. Jean-Baptiste d'Andréa, Seigneur de Château-double, iſſu de ce mariage, épouſa Noble Demoiſelle de *Piſcatoris*, dont il a laiſſé :

VI. André-Joseph d'Andréa, Seigneur de Château-double, Ecuyer, qui vit à Cadenet ſans alliance.

Les armes : *de gueules, à 2 lions affrontés d'or, ſoutenans un annelet de ſable ; bordure d'azur, chargée de 8 fleurs-de-lys d'or*. Nouveau Nobiliaire de Provence, *page* 41.

* ANDRES dans le Caléſis : c'étoit la premiere Baronnie du Comté de Guines : mais ce titre fut aboli après que les Anglois ſe furent rendus maîtres de Calais & de Guines. Ce pays étant revenu à la France, il ne fut plus parlé ni de Baronnie ni de Seigneurie d'*Andres* juſqu'en 1603, qu'un Seigneur Flamand s'en mit en poſſeſſion. Ce fut *Hippolite Spinola*, lequel ſe porta héritier de la Maiſon de *Renti*, à qui *Andres* avoit appartenu avant que les Anglois en euſſent fait la conquête, ainſi que du pays voiſin. Le Comte de *Broy*, héritier de la Maiſon de *Spinola*, jouit à préſent des cenſives & de la dixme de cette Baronnie : mais il n'y exerce point de Juriſdiction.

— ANDREVET en Breſſe. Les Andrevet ſont venus de la Savoye : leur Maiſon ſe voit encore à Montmélian.

Pierre Andrevet, Chevalier, Seigneur de Corſant, a fait la ſouche de cette famille : ſon mérite & ſa vertu lui procurerent de belles charges en Savoye ; car en l'an 1383 il fut Ecuyer ordinaire d'Amé V de Savoye ; &, l'an 1397, Tréſorier-général de Savoye, ſous le Comte Amé VII : depuis le même Prince le retint pour ſon Conſeiller & Maître-d'Hôtel ordinaire, par Lettres-Patentes du 25 Janvier 1412. Il épouſa *Jeanne de Genoſt*, Dame de Genoſt & de Pont-de-Vesk, dont il eut un fils & une fille :

1. Philibert, qui ſuit.
2. Et Marie, femme, 1°. d'*Amé de Maret*, Seigneur de Chanay en 1416 ; 2°. de *Guillaume Bouchard*, Seigneur de Montflori, qui avoit pour mere *Anne de Crangeac*.

Philibert Andrevet, Chevalier, Seigneur de Corſant, Beaurepaire & Saint-Julien en Comté, Conſeiller & Chambellan de Philippe Duc de Bourgogne en 1424, prit alliance avec *Antoinette de Coligny*, fille de *Jacquemard*, Seigneur de Coligny & d'Andelot, & de *Huguette de la Baume*, dont ſortirent un fils & une fille :

1. Claude, qui suit.

2. Et Jeanne, femme de *Jacques de Chalant*, Seigneur d'Aymeville, puis Comte de Chalant.

Claude Andrevet, Seigneur de Corsant, Beaurepaire, Saint-Julien en Comté, & Amarains en Dombes, fut envoyé par le Duc de Bourgogne, l'an 1456, en Savoye & en Bresse, pour empêcher les Seigneurs de ce pays de jurer l'alliance faite entre le Roi & le Duc de Savoye. Il épousa, l'an 1453, *Guillemette de Chandée*, Dame de Montfalcon, fille, & héritiere de *Philibert de Chandée*, Chevalier, Seigneur de Montfalcon & de *Claudine de Langheac*; dont il eut trois fils & quatre filles :

1. Philibert, qui suit.

2. Gilbert, Seigneur de Beaurepaire, Conseiller, Chambellan de Charles, Duc de Savoye. Il s'allia avec *Marie de Roussillon*, fille d'*Antoine de Roussillon*, Seigneur de Beauretour, & de *Françoise de Fonts* son épouse, & décéda à Turin sans enfans.

3. Autre Philibert Andrevet-de-Corsant, Protonotaire Apostolique, Doyen de Mâcon, Prieur de la Boisse, & de Saint-Laurent-des-Roches.

4. Antoinette, femme en premieres noces de *Jacques*, Seigneur de *Marmont*; puis, l'an 1472, de *Claude*, Seigneur de *Chavanes* en Bresse.

5. Anne, femme de *Humbert*, Seigneur de *Fitigny* & de *Bernay* au Comté de Bourgogne; le mariage se fit l'an 1480.

6. Etiennette, Religieuse & Prieure à Neuville en Bresse en 1487.

7. Et Jeanne.

Philibert Andrevet, II du nom, Seigneur de Corsant, Montfalcon, Beaurepaire & Esnes, épousa, le 13 Avril 1470, *Louise de Marmont*, fille & héritiere de *Jacques*, Seigneur de Marmont & de Longes, & d'*Aimée de Versey* son épouse; & mourut l'an 1510, laissant quatre fils & deux filles :

1. Philibert, qui continua la postérité.

2. Jean, dit de Corsant, Prieur de Neuville en Bresse en 1518, Chanoine & Chantre en l'Eglise de Mâcon en 1526.

3. Claude, Seigneur de Beaurepaire, mort sans enfans.

4. Antoine, Protonotaire Apostolique, Prieur de Saint-Laurent-des-Roches & de la Boisse, par résignation de Philippe Andrevet son oncle.

5. Etiennette, Religieuse à Neuville en Bresse.

6. Et Jeanne, mariée le 25 Juillet 1499, avec *Jean*, Seigneur de *Colombier*.

Philibert Andrevet, dit *de Corsant* & *du Saix*, III du nom, Seigneur de Corsant, Esnes, Asnieres, Marmont, &c. Bailli de Bresse, Conseiller & Chambellan de Charles, Duc de Savoye, se maria le 2 Septembre 1507, avec *Huguette du Saix*, Dame de Banains, fille d'*Aimé du Saix*, Seigneur de Banains, & de *Renaudine de Verges* son épouse. Il en eut :

1. Claude, qui suit.

2. Philibert, décédé à trois ans, l'an 1529.

3. Madelene, femme de *Jacques*, Baron de *Chandée.*

4. Claudine, femme d'*Humbert de la Poype*, Seigneur de Serrieres en Dauphiné.

5. Jeanne, mariée, le 3 Juillet 1541, avec *Adrian de la Garde*, Seigneur dudit lieu & de Chaſſigny.

6. Philiberte, Religieuſe à Neuville en Breſſe.

7. Et Guillemette, femme de *Jacques de Monſpey*, Baron de Béoſt.

Claude Andrevet, Chevalier, Baron de Corſant, Seigneur de Marmont, Thoiria, Montfalcon, Longes, Corent & Beaurepaire, le dernier de ce nom, épouſa, le 23 Août 1551, *Jeanne Aleman*, fille de *François Aleman*, Seigneur de Champs en Dauphiné, & de *Juſtine de Tournon* ſon épouſe, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Les armes : *d'argent, à trois faſces de ſable, à la bande de gueules brochante ſur le tout.*

—ANDRIEU; Jean-Baptiste d'Andrieu, Ecuyer, Seigneur de la Houſſaye & de la Poterie, demeurant dans le Diocèſe de Chartres, fut marié, le 14 Octobre 1708, avec *Marie-Anne de Trouſſeauville*, fille d'*Antoine de Trouſſeauville*, Ecuyer, Seigneur de Chérizy, & de *Marie-Charlotte le Roy.* De ce mariage naquit, entr'autres enfans, Marguerite d'Andrieu-de-la-Houssaye, reçue à Saint-Cyr le 22 Juillet 1722, ſur les titres qu'elle a produits pour juſtifier ſa nobleſſe. Suivant ces titres, Guillaume Andrieu, Ecuyer, Seigneur de Guittancourt, vivant en 1529, étoit ſon ſeptieme ayeul. *Armorial de France, tome* 1, *part.* 1, *pag.* 15.

Les armes : *d'argent, à une faſce de ſable, chargée de trois molettes d'éperon d'or, & accompagnée en pointe de trois foudres de ſable, à huit pointes de flêche chacun, & un chef de gueules.*

* ANDUZE; Seigneurie, une des plus anciennes de la Province de Languedoc, qui fut vendue, la moitié par l'Evêque du Puy-en-Velay, le 7 Juillet 1539; & l'autre moitié le 30 Juin 1547, par le Marquis de Canillac, *Jacques de Montboiſſier*, à *Jean-Nicolas d'Aireboudouze*, qui teſta le 27 Avril 1553. *Urbain d'Aireboudouze*, Marquis d'Anduze, arriere-petit-fils de *François*, qui étoit fils de *Jean-Nicolas*, mourut après le 20 Septembre 1668. *Charles-Gui*, ſon fils, mourut après le mois d'Avril 1724. *N.... d'Aireboudouze*, ſa fille & héritiere, a épouſé *N..... de Saxy.* De *Jacques de Montboiſſier*, le même qui vendit la moitié de la Baronnie d'*Anduze*, deſcendent les trois branches de l'illuſtre Maiſon de *Montboiſſier* qui ſubſiſte à préſent. *Voyez* MONTBOISSIER.

Relevé

—ANFERNET, Baron de Contorbis, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 15 Mars 1667. Guillaume d'Anfernet, à ce que dit *la Roque*, fut Tréſorier des Guerres en 1383. Jacques d'Anfernet épouſa *Perrine du Pont-Bellanger*, le 18 Avril 1482, laquelle lui

apporta la Seigneurie du Pont-Bellanger. FRANÇOIS D'ANFERNET, Baron du Mont-Chauvet, eut pour épouse, *Françoise de la Riviere-de-Gouvis.*

La Roque parle encore d'un JULIEN D'ANFERNET, fils de JACQUES; & de JEAN D'ANFERNET, qui épousa, le 29 Mai 1562, *Françoise Pigast.*

Les armes: *de Sable, à l'aigle éployée d'argent.*

* ANFREVILLE en Normandie, Diocèse de Coutances. Terre & Seigneurie, qui a le titre de Marquisat, & qui appartient à la Maison d'*Anfreville-Davy*, dont nous ne pouvons parler, faute de Mémoires.

Il y a une autre Terre d'*Anfreville* dans la même Province, Diocèse de Rouen, dans l'Election de Caudebec, dont le fameux *Laws* étoit Seigneur.

—ANFRIE-DE-CHAULIEU. M. *D'Hozier*, & le Mercure de 1744, p. 1487, disent cette famille de Normandie, originaire de Vire, Diocèse de Bayeux, d'où elle se transporta à Rouen vers l'an 1592, que GUILLAUME ANFRIE, Seigneur de Chaulieu, y fut reçu Conseiller au Parlement.

Après ROULPH ANFRIE, l'histoire nomme son fils RAOUL ANFRIE; THOMAS ANFRIE, Seigneur de Clermont, son petit-fils; LOUIS ANFRIE, Seigneur de Chaulieu, fils de ce dernier, qui tous se signalerent au service de nos Rois. Les Terres de Clermont, de Reculei, de Chaulieu, & de Gilletiere, possédées par la même famille, étoient dans la même Province, & toutes considérables, de même que celle de Saint-Martin-de-Talvende, qui entra dans la même famille par le mariage de RAOUL ANFRIE avec *Catherine de Talvende*, riche héritiere de ce nom. GUILLAUME ANFRIE, dans son contrat de mariage du 7 Mai 1587, est qualifié *Noble Homme*; Il entra dans le Parlement de Normandie.

JULIEN ANFRIE, son ayeul, laissa trois fils.

1, 2 & 3. JEAN., LOUIS & THOMAS, qui formerent, chacun, une branche.

JEAN, l'aîné, emporta les principaux Domaines en vertu de la Coutume de Normandie. Sa postérité masculine s'est éteinte sous le ministere du Cardinal de *Richelieu*, à qui le dernier de ses descendans fut attaché. Il mourut à la tête de la Compagnie des Gendarmes qu'avoit ce Ministre; sa succession tomba en quenouille, & se perdit dans des mains étrangeres avec le nom.

THOMAS ANFRIE eut aussi son lot: sa ligne subsistoit encore il y a quelques années.

La Terre de Chaulieu & le fief de la Gilletiere furent le partage de LOUIS ANFRIE, qu'il ne conserva pas long-tems par son peu d'œconomie, & pour avoir pris parti dans les guerres civiles sous CHARLES IX & sous HENRI III, ce qui fit que ses Domaines furent souvent la proie du parti opposé au sien. Ayant été lui-même fait prisonnier, il fut contraint de vendre sa Terre de Chaulieu pour payer sa rançon: il retint seulement le nom de la Seigneurie, que ses descendans ont toujours porté depuis

depuis successivement. Guillaume & Jean Anfrie, ses fils, prirent le parti de la Robe.

Guillaume suivit d'abord le Barreau de Rouen en qualité de simple Avocat, & passa à une place de Conseiller au même Parlement. Il se maria, le 7 Mai 1587, avec *Marie Arondel*, sœur de *Robert Arondel*, Maître des Requêtes ordinaire de la Reine Marie de Médicis. Jacques-Paul Anfrie-de-Chaulieu son fils, Seigneur de Beauregard, Conseiller d'Etat & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, le 16 Juin 1618, *Madelene de Bretigneres*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Pertuisiere, Trésorier-général au Bureau des Finances de Rouen, & mourut Doyen de la Chambre.

Jacques Anfrie-de-Chaulieu, petit-fils de Guillaume, posséda, comme lui, une charge de Conseiller au Parlement de Rouen; & l'un & l'autre furent faits, pour récompense de leurs services, Conseillers d'honneur en la même Cour.

Jacques Anfrie-de-Chaulieu, frere du feu Abbé de Chaulieu, eut huit fils :

1. Guillaume, qui suit.

2. Guillaume, dit *le Comte de Chaulieu*, Capitaine de Vaisseau au département de Toulon, mort en 1720.

3. René-Gustave-Adolphe, Lieutenant de Vaisseau, tué au bombardement de Gènes, où il commandoit cent hommes.

4. Auguste, aussi Lieutenant de Vaisseau, tué dans un Vaisseau particulier, contre un Vaisseau de guerre Hollandois.

5. Gilles-Emmanuel-Théodore, Capitaine de Vaisseau, mort aux Isles de l'Amérique, dans la bataille que les Anglois y livrerent à l'armée navale de France : il y faisoit les fonctions de Major-Général.

6. Fréderic-Maurice, mort de ses blessures reçues au siége de Tournai en 1706.

7. François-Achille, qui embrassa l'état ecclésiastique & fut Prieur de l'Abbaye Royale de Saint-Victor de Marseille.

8. Et Louis Joseph, connu sous le nom de *Chevalier de Chaulieu*, ancien Capitaine aux Gardes-Françoises, auquel grade il étoit parvenu par son seul service : il vivoit encore en 1745.

Jacques-Paul, dit *le Marquis de Chaulieu*, né le 11 Novembre 1653, du mariage de Jacques Anfrie-de-Chaulieu, avec *Espérance le Charpentier*, fille de *Nicolas le Charpentier*, Procureur du Roi au Bailliage d'Evreux, après avoir été Page de la Grande-Ecurie du Roi, eut une Lieutenance, ensuite une Compagnie de Dragons; fut Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Bourgogne, le 1 Janvier 1691, Mestre-de-Camp de Cavalerie en Mai 1693; se trouva à la Bataille de la Marsaille en Piémont, où il demeura estropié & fait prisonnier, & mourut au Château de Beauregard, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il avoit épousé, en 1700, *Marie-Madelene-Angélique Pellard*, fille d'*Etienne Pellard*, Commissaire Provincial des Guerres, de laquelle il n'eut point d'enfans.

La succession est passée aux deux fils du Comte de Chaulieu son second

frere, nés du mariage de ce Comte avec *Françoise-Flouſt de la Noue*, fille de *Michel-Flouſt de la Noue*, Commiſſaire de la Marine au département de Toulon, & Gouverneur de la ville de Fréjus. Ils ſont tous les deux dans la Marine.

L'aîné, aujourd'hui Seigneur, Patron de Fontenay, Marquis de Guitry ou Quitry, Seigneur de Beauregard, de Forêts, de Leubecourt, & du fief de Saint-Clerc au Vexin Normand, eſt marié, depuis le 23 Avril 1743, avec *Claude-Madelene Courtin-de-Tanqueux*, fille de *Pierre-François Courtin*, Seigneur de Tanqueux, &c. Il a de ſon mariage :

1. Jacques Pierre-Louis, né le 23 Août 1752.
2. Louis-Abraham, né le 14 Juillet 1757.
3. Claude-Madelene, née le 25 Mai 1751.
4. Et Claude-Madelene-Josephine, née le 25 Avril 1755.

Joseph-Alexandre Anfrie, ſecond fils du Comte de Chaulieu, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, s'eſt retiré du ſervice de la Marine, étant Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi : il a eu de ſon mariage avec feu Dame *Lengles de Guerbus*, Louis-Alexandre-Stanislas Anfrie.

Guillaume Anfrie-de-Chaulieu, Abbé Commendataire de Saint-Martin-d'Auchi-lez-Aumale, Seigneur ſpirituel & temporel de Saint-George d'Oleron, homme d'un commerce aimable & très-connu par ſes Poëſies, mort le 27 Juin 1720, étoit grand-oncle de Meſſieurs de Chaulieu d'aujourd'hui. Cet article eſt tiré d'un extrait d'une Lettre critique de M. l'Abbé d'*Eſtrées*, Prieur de Neſville, à M. le Chevalier de *la Roque*, Auteur du Mercure, ſur la nobleſſe de la Maiſon de Chaulieu; 1745, *in*-12.

Les armes de la Maiſon d'Anfrie ſont: *d'azur, à trois triangles d'or, 2 & 1, & un chef de gueules, chargé de trois têtes de Licorne d'or, ayant le cou poſé de profil & accoſtées de deux croiſettes auſſi d'or.*

ANGE (l'), en Nivernois. I. Michel de l'Ange, ſe maria, vers l'an 1341, à *Béatrix de Tande*, fille d'*Emmanuel de Tande*, & de *Louiſe de Beyne*, de laquelle il eut:

II. Antoine, Seigneur de l'Echenault, Château-Renaud, &c. qui épouſa *Eléonore d'Autry*, fille de *Martin d'Autry*, & de *Catherine de Chazeron*, dont il eut :

III. Philippe, qualifié comme deſſus, qui épouſa *Anne d'Anglure*, fille de *Charles d'Anglure*, & d'*Eléonore de Laval*; il eut de ſon mariage :

IV. Jean de l'Ange, Seigneur de l'Echenault, de Saint-Claude, de Saint-Aubin, de la Motte-l'Ange & de Château-Renaud : il paroît d'abord avoir été au ſervice du Duc de Savoye, & avoir eu en Breſſe une Seigneurie, qu'il appelle auſſi de ſon nom, & que l'on voit encore dans le Dictionnaire de la France, ſous le titre de Baronnie de l'Ange ; & il eſt dit qu'il l'aliéna ; peu après il paſſa au ſervice du Duc de Bourgogne, & fut tué avec ce Prince à ſa défaite devant Nanci, à la tête de ſes hommes-d'armes en 1476. Il avoit épouſé *Jeanne de Chaumond*, fille de *Pierre*,

addition à la page 200 …

frie de Chaulieu. Le 21 fév.^er 1779 le Roi a nommé Commandeur de l'ordre de St
uis dans le Service de réserve, le Sieur de Chaulieu.

& de *Marie de Breuillars-Courſon.* On prétend que MICHEL, dont parle *Paradin*, fut le premier fruit de ce mariage ; mais on n'en voit nulle part la preuve ; au lieu qu'il eſt certain qu'IMBERT, qui ſuit, RENAUD & JEAN en naquirent. JEAN, dit *Château-Renaud*, fut fait Chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem en 1503, dans la Langue d'Auvergne à Rhodes. Il fut élu Grand-Prieur d'Auvergne, & Grand-Maréchal de l'Ordre le 7 Janvier 1530, & tué le 21 Avril 1540, au ſervice de la Religion. Ce que rapporte le P. *de Gouſſancourt* à cet égard ſe trouve conforme à ce que l'on voit encore à Malte dans les Regiſtres de la vénérable Langue d'Auvergne. On a de ce Chevalier, dans la famille, une procuration qu'il donne à BON DE L'ANGE, fils d'IMBERT, & il l'appelle deux fois ſon neveu.

V. IMBERT épouſa *Odille de Maugis*, fille de *Gilbert*, & de *Gabrielle de Gournay-de-Marcheville.* Il eut de ce mariage :

1. BON, qui ſuit.

2. Et LOUIS, reçu Chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem à Malte, le 19 Février 1532, après avoir adminiſtré ſon enquête de nobleſſe en bonne & due forme.

VI. BON DE L'ANGE, Seigneur de l'Echenault, de Saint-Claude, de Saint-Aubin, de la Motte-l'Ange, de Château-Renaud, Villemenan, &c. épouſa en ſecondes noces *Catherine du Châtel-Chauſſy* en 1530, fille de *Milon du Châtel-Chauſſy*, & de *Marguerite de Vizier.* Il eut de ce mariage trois enfans :

1. CHARLES, qui ſuit.

2. & 3. FRANÇOIS & JEAN, qui entrerent dans l'Ordre de Malte. FRANÇOIS y fut reçu le 16 Février 1546 ; il eut diverſes Commanderies, & fut Grand-Prieur d'Auvergne & Grand-Maréchal de l'Ordre. Le P. *de Gouſſancourt*, en l'employant auſſi dans la liſte de ceux qui l'ont précédé, ou lui ont ſuccédé dans ces dignités, ajoûte qu'il portoit l'étendard de la Religion au ſecours de Malte, en 1556, contre les Turcs, qu'il a défendu courageuſement la ville de la Charité en Nivernois, contre les Huguenots qui l'aſſiégerent diverſes fois, en remerciement de quoi le Pape SIXTE V lui écrivit une Lettre le 10 Février 1588 ; & qu'enfin en 1590, ayant reçu à un nouveau ſiége de la Charité une mouſquetade, il fut porté à Château Renaud où il mourut, & fut enterré à Germini. JEAN, dont on a auſſi l'enquête de nobleſſe, du 9 Avril 1591, fut tué en repouſſant les Turcs qui avoient aſſiégé Caſtelli dans le golphe d'Eſquiraſſi, où il commandoit pour l'Ordre au mois de Mai 1604.

VII. CHARLES DE L'ANGE, Seigneur de Château-Renaud, Chevenon & Villemenart, &c. épouſa, 1°. le 10 Janvier 1563, par contrat devant *Pichon*, Notaire à Chevenon, Election de Nevers, *Madelene de Bréchard*, fille de *Michel de Bréchard*, & de *Genevieve de Chatelux* ; 2°. *Anne de l'Enfernat*, fille de *Georges de l'Enfernat*, & de *Françoiſe d'Etampes.*

Du premier mariage il eut :

1. PHILIPPE, qui ſuit.

2. LOUISE, mariée à *Paul de Vieurre*, Seigneur de la Salle-Millier.

Du ſecond mariage naquirent ſix garçons & une fille ; ſçavoir,

3 & 4. Jacques & Georges, Chevaliers de Malte, qui furent tués au siége de la Tour-d'Allade, possédée par les Turcs.

5. Madelene, mariée à *Jacques de Chery*, dont vint *Anne de Chery*, qui épousa *François de la Roche-Aymond*.

Et quatre fils qui moururent jeunes.

VIII. Philippe, Marquis de Châtoau-Renaud, Baron de Villemenart, Seigneur de la Tour-Chevenon, Marcy, les Chardonnieres, la Croix-Rousse, Faubourg-de-Lyon, &c. fut d'abord Chevalier de Malte; il avoit déja plusieurs Commanderies, quand, voyant tous ses freres morts & qu'il restoit seul de son nom, il se fit relever de ses vœux, & épousa, par contrat du 1 Avril 1598, par-devant *Castaing*, Notaire à Lyon, Eléonore de l'Ange, sa parente au quatrieme degré; de ce mariage il eut:

IX. Arnaud, qui fut d'abord Capitaine de la premiere Compagnie du Régiment de Nivernois sous Philippe son pere, ensuite Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, Gentilhomme & député de la Noblesse aux Etats de Tours en 1650. Il avoit épousé, par contrat du 20 Octobre 16.., *Marie de la Grange-d'Arquien*, fille d'*Antoine de la Grange*, & de *Marie de Cambray*. Il vendit la Terre de Château-Renaud le 18 Août 1665. Il eut de son mariage, Nicolas, qui suit, & d'autres enfans qui n'ont point laissé de postérité.

X. Nicolas de l'Ange, cousin-germain, par sa mere, de la Reine de Pologne, de Madame la Marquise de *Béthune*, & de Madame la Comtesse de *Viellopolski*, mourut jeune, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Clermont; il avoit épousé, par contrat du 28 Mai 1660, *Catherine-Marie de Lévis*, sœur du Capitaine de Vaisseau qui se trouva à l'expédition de Carthagene en Amérique, dans l'escadre de Monsieur de *Pointis*, & fille de *Louis de Lévis*, Maître-d'Hôtel & Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté, & de *Marguerite-Catherine de Boisflorée*. De ce mariage sont nés Hiacinte, qui suit, & une fille morte sans postérité.

XI. Hiacinthe a commencé d'abord à servir dans la Marine, ensuite il est entré dans les Chevaux-Légers du Roi, où il a fait toutes les guerres de Louis XIV; &, ayant été blessé en plusieurs batailles, il s'est vu contraint de quitter le Service. Il épousa, 1°. *Hélene de Forestier*, mere de quatre enfans dont il n'y a point eu de postérité; 2°. *Marie de Berthier*, par contrat du 3 Février 1711. De ce second mariage sont nés:

1. Joseph-Hiacinthe, qui suit.

2. Balthazard, mort jeune dans la Marine.

3 & 4. Elizabeth-Catherine & Henriette, élevées à Saint-Cyr, & qui vivent filles dans la Communauté de Saint-Thomas à Saint-Germain-en-Laye.

XII. Joseph Hiacinthe de l'Ange, allié, par *Marie de la Grange* sa bisayeule, à l'Electeur de Baviere, au Roi d'Angleterre, aux Maisons de *Bouillon*, de *Béthune*, de *Saint-Aignan*, a servi pendant trente ans à Saint-Domingue, & s'est retiré Commandant de la partie du nord de cette-Isle, avec deux mille livres de pension sur le Trésor Royal. Il a épousé *Marie-Renée d'Astier*, dont il a huit enfans; sçavoir, deux garçons & six filles.

XIII. L'aîné, Charles-Achille-Casimir-Hiacinthe, après avoir fait ses exercices à l'Ecole des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, a obtenu une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne, où il a été réformé à la paix de 1763.

Les armes : *d'azur, au croissant d'argent, surmonté d'une étoile de même, ayant deux Anges pour suppports, & un autre pour cimier, tenant à la main droite l'étendard de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, avec deux couronnes ; l'une d'épines, qui est à la main droite ; & l'autre de laurier, qui est à la main gauche ; avec l'inscription :* Hàc ad illam ; *& pour dévise,* nomine l'Ange & omine.

ANGENNES : noble & ancienne Maison de France, éteinte, & qui a été féconde en personnes illustres. Robert d'Angennes rendit de bons services au Roi Charles V, & se signala en diverses occasions contre les Anglois. Jean d'Angennes, son fils, Seigneur de la Louppe, fut Gouverneur du Dauphiné en 1414 & du Château du Louvre. Jacques d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, eut beaucoup de part à la faveur de François I. C'étoit un Gentilhomme de grand mérite, & d'une humeur libérale & bienfaisante. Il épousa *Elizabeth Cottereau*, Dame de Maintenon, & il en eut neuf fils & deux filles.

1. Jacques d'Angennes, II de ce nom, Seigneur de Rambouillet, mort sans postérité. Il étoit Maréchal-de-Camp sous Henri II.

2. Charles, Évêque du Mans & Cardinal.

3. Renaud, Cornette de la Cavalerie légere du Roi, tué en Piémont.

4. Nicolas, Seigneur de Rambouillet, Vidame du Mans, Gouverneur de Metz & du pays Messin, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, & Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi Charles IX, étoit un Seigneur, dont la qualité & le mérite lui avoient fait faire une illustre alliance. Il sçavoit les Belles-Lettres, & avoit une grande connoissance des affaires. *Davila* & M. de *Thou* parlent avantageusement de lui. Il eut beaucoup de part à l'estime du Roi Henri III, & il fut Ambassadeur en Allemagne & à Rome. Il épousa *Julienne d'Arquenai*, & il en eut Charles, qui suit, & Madelene, mariée 1°. à *Charles du Bellai*, Prince d'Ivetot ; 2°. à *Louis de Barbançon*, Seigneur de Cani.

Charles d'Angennes, Marquis de Rambouillet, Vidame du Mans, Seigneur d'Arquenai, &c. Grand-Maître de la Garderobe du Roi, Capitaine de cent Gentilshommes de sa Maison, Maréchal-de-Camp, Chevalier des Ordres du Roi, &c. avoit été Ambassadeur Extraordinaire en Espagne, & avoit négocié la paix entre Louis XIII & le Duc de Savoye, en 1614. Il mourut à Paris le 26 Février 1652, âgé de soixante-quinze ans. De *Catherine de Vivonne*, fille & héritiere de *Jean de Vivonne*, Marquis de Pisani, Chevalier des Ordres du Roi, il eut Léon, tué à la bataille de Nortlingue en 1645 ; un autre fils, mort de la peste en 1631 ; Julie-Lucine, Marquise de Rambouillet & de Pisani, Duchesse de Montausier, Gouvernante de M. le Dauphin, puis premiere Dame d'Hon-

neur de la Reine MARIE-THÉRESE, femme de LOUIS XIV. On voit souvent son nom dans les Lettres de *Voiture* & dans les Ouvrages des plus célebres Auteurs du dix-septieme siécle. Elle fut mariée le 13 Juillet de l'an 1645, à *Charles de Saint-Maur*, Duc de Montausier, Pair de France, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, Gouverneur de M. le Dauphin, &c. elle mourut le 15 Novembre de l'an 1671, âgée de soixante-quatre ans. On l'enterra au grand Couvent des Carmelites auprès de Madame sa mere; CLARICE-DIANE, Abbesse d'Hieres, morte en 1670 ou 1671; LOUISE-ISABELLE, Abbesse de Saint-Etienne de Reims; CATHERINE-CHARLOTTE, Abbesse d'Hieres, après sa sœur, morte en 1691; & ANGELIQUE premiere femme de *François d'Adhémar-de-Monteil*, Comte de Grignan, Lieutenant-Général pour le Roi en Provence, morte en 1665.

5. CLAUDE, Evêque de Noyon, puis du Mans.

6. LOUIS, Baron de Meslai, Seigneur de Maintenon, Grand-Maréchal des-Logis de la Maison du Roi, & Chevalier des Ordres de Sa Majesté, qui fut Ambassadeur Extraordinaire en Espagne. Il épousa *Jeanne d'O*, & il a fait la branche des Marquis de MAINTENON-D'ANGENNES. Ses enfans furent, 1. CHARLES, mort sans postérité. 2. JACQUES, Evêque de Bayeux, mort en 1647. 3. HENRI, Seigneur de Montiers & de Maintenon, qui épousa *Françoise-Julie de Rochefort*. 4. JEAN, Seigneur de Bertoncelles, mort sans enfans de *Catherine de Pommereuil*. 5. Et LOUISE-ISABELLE, épouse d'*Antoine d'Aumont*, marquis de Nolai, Chevalier des Ordres du Roi.

7. FRANÇOIS, Maréchal-de-Camp & Ambassadeur en Suisse, qui a fait la branche des Seigneurs de Montlouet & de Lise.

8. JEAN, Seigneur de Poigni & de Boisoreau, Chevalier des Ordres du Roi, qui fut Ambassadeur auprès du Roi de Navarre, & près le Duc de Savoye, à qui il fut envoyé pour demander la restitution du Marquisat de Saluces, avec ordre de lui déclarer la guerre en cas de refus. Il fut aussi Ambassadeur Extraordinaire en Allemagne. *Davila* & *Mathieu* parlent de lui. Il mourut l'an 1593. De *Madelene*, fille & héritiere de *François Thierri*, Seigneur de Boisoreau, il laissa plusieurs enfans, & entr'autres, JACQUES, Ambassadeur en Angleterre en 1634. Il mourut près de Londres, le 7 Janvier 1637. La branche de POIGNI finit en la personne de CHARLES D'ANGENNES, Marquis de Poigni, Colonel du Régiment Royal-Marine, & Brigadier des Armées du Roi, qui fut blessé au combat d'Oudenarde, le 11 Juillet 1708, & qui fut tué à la bataille de Malplaquet, près de Mons, le 11 Septembre 1709, à l'âge de trente ans, sans laisser d'enfans de *Henriette-Madelene Desmarêts*, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de Vauxbourg, Conseiller d'État ordinaire, & de *Marie-Madelene Voysin*, qu'il avoit épousée le 20 Février 1702. Il étoit fils unique de JOSEPH D'ANGENNES, Marquis de Poigni, Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roi, mort âgé de trente-quatre ans, le 22 Mars 1687, & d'*Anne-Marie-Thérese de Loménie*, sa premiere femme, morte en 1680. Elle étoit fille de *Louis-Henri de Loménie*, Comte de Brienne, Sécretaire d'État, & avoit été mariée en 1678.

9. Et Philippe, Seigneur du Fargis, qui fut Gouverneur du Maine & Ambassadeur en Angleterre. Sa postérité a fini en Charles d'Angennes, Comte de la Rochepot, mort des blessures qu'il reçut à l'attaque des lignes d'Arras, le 2 Août 1640.

Les armes : *de sable, au sautoir d'argent.*

On peut consulter sur cette Maison l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *tome II, pag. 421 ; & suiv.* Moréri, *édition de 1759* ; & le Mercure d'Avril de 1753, *page 1991*, où il est dit que Gabriel, Comte d'Angennes, mort le 9 Novembre 1752, en sa Terre du Tremblay, près Saint-Cyr, âgé de soixante-six ans, n'a laissé qu'une fille unique, âgée de ving-six ans. Il étoit fils de Charles-François d'Angennes, Marquis de Maintenon, & Gouverneur de l'Isle Marie-Galande, en Amérique ; lequel vendit la Terre de Maintenon à *Françoise d'Aubigny*, si connue sous le nom de Madame de *Maintenon*. Il fut marié le 20 Mars 1712 à *Françoise de Mailly*.

* ANGERVILLE, au pays de Caux, en Normandie. ~~La Terre & Seigneurie d'*Angerville-la-Martel*~~ fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Avril 1655, en faveur de *Charles l'Etendart*, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie ; qui avoit épousé, en 1640, *Claude de Pipemont*, de laquelle il eut *Henri*, Baron d'*Angerville*, marié, le 25 Septembre 1677, à *Marguerite de Pipemont*, Dame de Verchoq, en Bourbonnois. De cette alliance vint *Charles-Dominique de l'Etendart-d'Angerville*, qui épousa, le 17 Novembre 1711, *Marie-Maximilienne-Claire de Carnin*, dont est né, le 23 Mars 1717, *Charles-Alexandre de l'Etendart*, Baron d'*Angerville-la-Martel*.

la Martel, terre et Seigneurie à laquelle la Famille d'Angerville d'Auvrecher, a anciennement donné son nom. Elle fut

—ANGERVILLE-D'AUVRECHES : en Normandie, proche Caën, Diocèse de Bayeux.

~~*Angerville-la-Martel* est un Bourg de l'Election de Caudebec, où il y a Foire & Marché.~~ Les noms d'*Angerville* & d'*Auvreches*, dit *la Roque*, dans son Traité de l'origine des Noms, page 29, sont ceux d'une même famille. Les Seigneurs d'*Angerville-d'Auvreches*, qui faisoient une branche de la Maison des Comtes de *Tancarville*, étoient Maréchaux héréditaires de Normandie.

Généalogie refaite.

Dans la liste de la Noblesse qui accompagna Robert, Duc de Normandie, à la conquête de la Terre-Sainte, l'an 1096, sont compris les Sires d'*Angerville-d'Auvreches*.

Guillaume d'Angerville, fut témoin, vers l'an 1140, des donations faites par la Princesse Mathilde, fille de Henri, Roi d'Angleterre, aux Moines de *Saint-André* de Gouflers, & de *Saint-Nicolas* d'Angers.

Robert d'Angerville, aumôna de ses fonds au Couvent de Notre-Dame du Vœu, vers l'an 1200.

Dans une Charte en latin, du mois d'Octobre 1204, du Monastere de Beaumont-en-Auge, on trouve Guillaume d'Angerville, qui confirme la donation de la dixme de la Terre & du Moulin de Fauguernon, faite par son pere, & ses prédécesseurs.

Par une autre Charte en latin, sans date, GUILLAUME D'ANGERVILLE, du consentement de *Hadvige*, sa femme, donne en pure aumône les deux tiers de la dixme de tout son Fief du Mesnil, situé à Fauguernon.

On trouve encore dans le même Chartrier un ROBERT D'ANGERVILLE, dont les biens furent confisqués par le Roi de France, pour crime de félonie. Il possédoit un Fief considérable, nommé le Fief *Le Tillet*, lequel fut aumôné au Prieuré de Beaumont, par le Roi de France.

GUILLAUME D'ANGERVILLE, Maréchal héréditaire de Normandie, possédoit la Terre d'*Auvreches*, sous le dernier Duc de Normandie, avec un Fief à Fauguernon; ce qui paroît par un aveu rendu au Roi PHILIPPE-AUGUSTE, par RICHARD D'ANGERVILLE, après la réunion faite du Duché de Normandie à la Couronne de France.

On voit, par l'extrait d'une Charte de la Couronne de France, citée dans le Traité de la Noblesse, par la *Roque*, que GUILLAUME, Sire d'ANGERVILLE, étoit Maréchal héréditaire de Normandie. Les Registres de la Chambre des Comptes, dressés sous le Régne de PHILIPPE-AUGUSTE, font aussi mention, que ledit Seigneur GUILLAUME étoit Maréchal héréditaire de Normandie.

Parmi les Seigneurs qui furent admonestés par le Roi SAINT-LOUIS, pour se trouver en armes à Saint-Germain-en-Laye, l'an 1236, comparurent les cinq Évêques de Normandie, le Chambellan de Tancarville, LOUIS & THOMAS D'ANGERVILLE. Dans une autre sémonce de la Noblesse, en 1242, un LOUIS D'ANGERVILLE, l'épouse de feu THIBAULT D'ANGERVILLE, la veuve de *Richard de Harcourt*, &c. sont obligés de fournir.

Les Anglois, en 1322, voulant faire une descente sur les côtes de Normandie, le Roi envoya des Commandans dans ces Places, & le Sire d'AUVRECHES eut le Commandement du Mont-Saint-Michel.

On trouve dans le Traité de la Noblesse de la *Roque* un PIERRE D'ANGERVILLE, Sénéchal du Rouergue en 1324; & dans l'Histoire de la Maison de Harcourt par le même, un JEAN D'ANGERVILLE, qui servoit en 1338.

GUILLAUME D'AUVRECHES, Écuyer, Sire d'*Auvreches*, & Maréchal de Normandie, aumôna plusieures pieces de terre, en Décembre 1342, au Prieuré de Notre-Dame-des-Bois, près Harfleur.

Noble Dame *Jeanne de Plannes*, veuve de ROBERT D'AUVRECHES, acquit, par contrat du 29 Février 1374, de *Guillaume de Cordouan*, six livres que lui faisoit *Renouf*.

Messire JEAN D'AUVRECHES, Chevalier, est compris dans le rôle des Grands de Normandie, qui fut dressé sous le régne de CHARLES VI.

Le droit qu'avoit *Philippe de Harcourt* à la Maréchaussée de Normandie, étoit fondé sur le contrat d'acquisition par lui fait, en 1386, de la Terre d'Auvreches; lequel contrat est mentionné dans les registres de la Chambre des Comptes. On tire aussi de ces registres la preuve très-ancienne

ancienne de la possession de cette Charge, dans la Maison d'*Angerville-d'Auvreches*, puisque GUILLAUME D'ANGERVILLE & D'AUVRECHES prenoit la qualité de Maréchal héréditaire de Normandie, du tems de PHILIPPE-AUGUSTE. /r/

CHARLES VI établit pour Commandants sur les côtes de Normandie, en 1388, le Maréchal de *Blainville*, & les Sires de *Rouville* & d'*Auvreches*.

L'échiquier de l'année 1390 nous apprend que Messire JEAN D'AUVRECHES, Seigneur de la Terre de ce nom, prenoit le titre de Maréchal héréditaire de Normandie, comme héritier de feu Messire ROBERT D'AUVRECHES, son pere, plaidant conjointement avec Noble Dame *Jeanne de Préaux*, sa mere, contre *Guillaume de Saint-Marc*, Vicomte de Blosseville. Le même échiquier de l'an 1390 parle encore de Messire JEAN D'AUVRECHES, Chevalier, Sire d'*Auvreches*, Maréchal de Normandie, plaidant contre GUILLAUME D'AUVRECHES, Vicomte de Blosseville; M. *Renaud des Isles*, lors Bailli de Caux; & *Olivier du Guesclin*, Chevalier, Comte de Longueville.

Noble homme ROBERT D'ANGERVILLE, Ecuyer, Seigneur de Grainville, & Noble homme PIERRE D'ANGERVILLE, Ecuyer, possédant des Fiefs dans la Paroisse de Douville, en rendirent aveux au Roi dans les années 1391 & 1392.

Dans un titre de 1400, JEAN D'AUVRECHES prend les qualités de Sire d'*Auvreches*, & de Maréchal héréditaire de Normandie. Sa fille unique, JEANNE D'AUVRECHES, étant morte sans enfans, sa succession passa à *Guillaume-Crépin de Mauni*, Chevalier, & à JACQUELINE D'AUVRECHES sa femme, sœur dudit Sire d'AUVRECHES; lesquels biens furent confisqués, en 1423, par le Roi d'Angleterre, qui occupoit alors la Normandie. *Hist. de la Maison de Harcourt*, tom II. chap. 67, pag. 1981.

JEAN D'AUVRECHES & DE PLANNES, Maréchal héréditaire de Normandie, épousa, vers l'an 1430, *Jeanne de Bréauté*, fille de *Roger III*, Sire de *Bréauté*, Vicomte de Mainneval, Chambellan des Rois CHARLES VI & CHARLES VII, & de *Marguerite d'Estouteville*.

Dans des Mémoires manuscrits de M. de *Brezé-Malet*, Chanoine de Rouen, on trouve le mariage de *Raoul Morel de Brionne*, avec PERRETTE D'AUVRECHES. Leurs armes se voient au Prieuré du Parc de Harcourt.

Il y a une branche D'ANGERVILLE-D'AUVRECHES en Angleterre, qui possède la terre de Herfort. Il en est parlé dans les antiquités de Leicester, par *Guillaume Biorton*. Et La Roque, p. 1990.

Le premier du nom d'*Angerville*, dont la filiation soit suivie, est Messire ROBERT D'ANGERVILLE-D'AUVRECHES, Seigneur de Grainville, fils de RICHARD, qui épousa *Marguerite de Tonneville*, Dame de Gonneville, le 18 Avril 1396; d'eux sortirent :

1. ROBERT, qui suit.
2. RICHARD, Seigneur de Grainville, marié avec *Marie de Trousseauville*, dont MARIE D'ANGERVILLE, mariée, en 1441, avec Messire *Guillaume d'Epinai-Saint-Luc*, Seigneur de Bosguerout.

Robert d'Angerville-d'Auvrecher, est compté parmi les Gentils-Hommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel en 1424. Ses armes se conservent à l'Abbaye, & ses descendans jouissent du Privilége d'y entrer armés. *Voyez* l'Hist. de Normandie, par *Masseville*. Ce Robert d'Angerville épousa Noble Demoiselle *Jeanne de Meurdrac*, fille aînée & héritiere en partie de *Guillaume de Meurdrac*, Seigneur de Treilly, & de *Jeanne de Brionne*, Dame d'Heuditot, Manneville & autres lieux. Robert d'Angerville partagea le 2 Octobre 1438, avec Noble Demoiselle de *Meurdrac*, sœur de *Jeanne de Meurdrac*, son épouse, la succession de *Jeanne de Brionne*. Il eut de son mariage Robert, qui suit.

Robert, III du nom, Seigneur de Grainville, Gonneville, Beuzeval, Treilly, &c. épousa Noble Demoiselle *Thomine Dubois*, Dame de Petiville, dont il eut :

Charles, Seigneur de Grainville, qui prit alliance avec Noble *Marie Louvel*, Dame de Valencé, dont est sorti :

Jean d'Angerville, Seigneur de Grainville, &c. qui épousa en premieres noces, Demoiselle *Renée le Vavasseur* ; & en secondes noces, le 13 Juillet 1516, Noble Dame *Jacqueline de Dreux*, veuve de Messire *Olivier d'Epinay*, dit *de Hayes*, Seigneur de Bosguerout. Il eut du premier lit deux filles, Antoinette & Louise, & du second lit François qui suit.

François d'Angerville s'est marié avec *Catherine le Doyen*, fille & héritiere de *Pierre le Doyen*, Seigneur d'Authon ; desquels sont sortis René, qui suit, & Robert.

René, Seigneur de Grainville, s'est allié avec Noble *Madelene Boyvin* ; dont,

Jean, Seigneur de Grainville, II du nom, marié avec Demoiselle *Barbe Jubert* : il en a eu

Louis d'Angerville-d'Auvrecher, I du nom, Seigneur de Grainville, Heuland, Branville, la Montagne, Thiesse, &c. qui s'est marié avec Noble Demoiselle *Anne Bellet*, fille de *Pierre Bellet*, d'où sont sortis :

1. Louis, qui suit.
2. Et Robert, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

BRANCHE AINÉE.

Louis d'Angerville d'Auvrecher, II du nom, Seigneur de Grainville, Heuland, &c. épousa Noble Demoiselle *Marguerite d'Abos*, Dame de Saint-Cloud-en-Auge, dont est sorti

Louis d'Angerville d'Auvrecher, III du nom, Seigneur de Grainville, Heuland, Douville, Angerville, &c. Il a épousé Noble Demoiselle *Marie-Madelene Huë*, fille de Messire *Pierre Huë*, Seigneur de Mutrecy, Sainte-Honorine, &c. De ce mariage sont nés :

1. Thomas-Robert, qui suit.

2. Et Henri-René.

Thomas-Robert, a épousé, le premier Décembre 1767, Noble Demoiselle *Augustine d'Auray*, fille de Messire *Bœuve d'Auray*, Marquis de Saint-Poix.

SECONDE BRANCHE.

Robert d'Auvrecher-d'Angerville, Seigneur de Branville, la Montagne, Thiesse, second fils de Louis I, & d'*Anne Bellet*, a épousé en premieres noces Noble Demoiselle *Louvel*; & en secondes noces Noble Demoiselle de *Clacy*, Dame du Mesnil-Toufray.

Du premier lit est venu Thomas, marié à Noble Demoiselle *Marie de Francqueville.*

Et du second lit, Louis-Robert, Seigneur de Branville, la Montagne, Thiesse, & Mesnil-Toufray, marié à Noble Demoiselle *Bernieres Gaurus*; dont, pour fille

Marie-Henriette d'Angerville-d'Auvrecher.

La Roque, pag. 1990, dit aussi qu'il y a une troisieme branche établie en Angleterre, dont étoient Robert, Roger, & Jean d'Angerville, possédant la terre de Herfort.

Les armes : *d'or, à la fleur de nefflier de sable, surmontée d'un lion passant de gueules.* ~~Généalogie dressée sur un Mémoire envoyé.~~ 81

ANGERVILLIERS. *Voyez* BAUYN.

— ANGLADE-DE-L'ANGLADE : Nicolas-Joseph-Balthazard de l'Anglade, Chevalier, Seigneur & Vicomte du Chayla, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier & Commandeur de ses Ordres, Directeur-Général de la Cavalerie & Dragons de France, Gouverneur des Ville & Château de Villefranche, en Roussillon; Gouverneur, Grand-Bailli & Sénéchal du Duché de Mercœur, Baron de Bontauroux & Chambon, Seigneur de Champs, le Villéres, d'Apcher, Saint-Préjet, Belveret, en Gévaudan; Maubec, en Auvergne; Bourdeny & Épreville, en Normandie; marié par contrat du 16 Octobre 1725 avec *Catherine-Joseph-Agathe Robert de Lignerac*, fille aînée de Messire *Joseph-Robert*, Chevalier, Seigneur, Marquis de *Lignerac*, & de *Marie-Charlotte de Tubieres*, de Grimoard, de Pestel, de Lévy de Caylus, Marquise de Lignerac, mort sans enfans en son Hôtel, à Paris, âgé de soixante-dix ans, le 16 Décembre 1754. Le Vicomte du Chayla avoit été nommé Chevalier & Commandeur des Ordres du Roi, le premier Janvier 1746; & avoit fait en cette qualité ses preuves de noblesse, au rapport de M. *de Clairambault*, Généalogiste desdits Ordres, par-devant Messieurs le Maréchal Duc de Noailles, & le Comte de la Luzerne, qui avoient été commis par le Roi pour les recevoir : ledit Vicomte du Chayla étoit d'une branche qui est établie depuis long-tems en Languedoc. Elle y subsiste encore en la personne de son héritier,

Nicolas-Joseph-Balthazard de l'Anglade, Chevalier, Seigneur, Comte de Saint-Paul, Vicomte du Chayla & de Vazeilles,

Baron de Montauroux, Seigneur de Belvezet, Champs, Longeval, Larrode, Vachallaries, &c. ancien Meſtre de Camp de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, fils de défunt Antoine-Placide le Langlade, Chevalier, Seigneur, Comte de Saint-Paul-du-Chayla, ancien Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, couſin-germain du Vicomte *du Chayla*, & de défunte Marie-Anne de l'Anglade-du-Chayla, ſa ſœur, marié par contrat du 10 Février 1714, avec diſpenſe de parenté au ſecond dégré, obtenue de la Cour de Rome: ledit Comte *de Saint-Paul*, marié par contrat du 6 Août 1759 avec *Jeanne-Camille de Beaufort de Peſtel*, fille légitime d'*Alexandre-Emmanuel de Caſſaigne de Beaufort*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Miramont, & de défunte Dame *Marguerite-Emilie-Eſther de la Tour-du-Pin-de-Gouvernet*, Marquiſe de Miramont. De ce mariage eſt iſſu, juſqu'à préſent, Alexandre-Emmanuel-Marie-Annet de l'Anglade-du-Chayla, Chevalier, né au Château de Beauregard, pays de Gévaudan, Province de Languedoc, le 27 Septembre 1761. Le Comte de Saint-Paul a pour freres :

1. Jean-Antoine-Marie, Vicaire-Général & Chanoine du Puy.

2. Et Claude-Joseph, appellé le Chevalier *du Chayla*, premier Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, & quatre ſœurs, dont une morte mariée à *Jean de la Faige*, dont une fille; l'autre mariée à *Jean-Baptiſte de Verthamy*, & deux autres Religieuſes, l'une à l'Abbaye-Royale des Chaizes, en Auvergne, l'autre à la Viſitation du Puy.

Les armes ſont: *d'argent à trois taſs de gueules, deux & un*; pour ſupports, *deux centaures, moitié femme & moitié cheval*, & pour deviſe. . . . .

Généalogie refaite

* —ANGLADE: Terre ſituée dans le Bourdelois, qui a eu ſes Seigneurs particuliers, à qui l'on ne connoît point d'autres noms; ainſi, ou ils ont donné le nom à la terre, ou la terre le leur a donné; le premier que l'on connoiſſe eſt:

I. Guillaume, I du nom, Seigneur d'Anglade, qui fit hommage à Édouard I, Roi d'Angleterre & Duc de Guyenne, pour la terre d'Anglade en 1273. Cet hommage ainſi conçu: *Anno 1273, Guillelmus de l'Anglade pro caſale de l'Anglade*, ſe trouve en la Chambre des Comptes de Paris, dans un grand livre *in-folio*, couvert de cuir noir ſur bois, marqué d'une double *F.* rouge, commençant au 55eme feuillet de vélin, concernant les hommages de Guyenne, faits au Roi d'Angleterre, & par extrait au Cabinet du Généalogiſte des Ordres du Roi.

Sieur de Clairambault

Le même nom de famille, le même pays, la même Seigneurie, & le même tems ne permettent point de douter que de ce même Guillaume d'Anglade & de ſa femme, dont on ignore le nom, ne ſoit venu,

II. Pierre, I du nom, Seigneur d'Anglade, qualifié *Cavér*, c'eſt-à-dire *Chevalier*, dans le contrat de mariage d'Arnaud d'Anglade,

ſon fils, avec *Jeanne Tidon-de-~~Lormon~~*, du 3 Juin 1300, auquel il aſſiſta ; outre cet Arnaud qui ſuit, qu'il eut de ſa femme, dont le nom eſt auſſi inconnu, il paroît par un acte du 2 Février 1280, & par un autre du 3 Juin 1303, qu'il eut un ſecond fils nommé James.

III. Arnaud, I du nom, Seigneur d'Anglade, eſt qualifié *Donzet*, c'eſt-à dire *Damoiſeau*, dans ſon contrat de mariage avec *Jeanne Tidon-de-~~Lormon~~*, fille de *Robert Tidon-de-~~Lormon~~*, *Damoiſeau*, & de noble *Marceſe*, ſa femme, du 3 Juin 1300. Ils donnerent à leur fille 100 francs Bourdelois, & 15 livres de rente à prendre ſur les biens qu'ils ont en Kairie, ou ſur la terre de ~~Lormon~~, avec l'ameublement ſpécifié dans le contrat de mariage, & un cheval enharnaché.

Après la mort de *Jeanne Tidon-de-Lormon*, dont on ignore s'il eut des enfans, Arnaud d'Anglade ſe remaria avec *Pelegrue de Curton*, branche de la Maiſon de *Chabannes*. Un bail à nouveau Fief, du 2 Février 1317, dans lequel *Pelegrue de Curton*, eſt dite mere de Pierre d'Anglade, pupille, fils d'Arnaud d'Anglade, Damoiſeau, prouve qu'elle en étoit veuve en 1317 ; qu'elle en avoit eu Pierre d'Anglade, qui ſuit, qu'elle inſtitua ſon héritier & ſon exécuteur teſtamentaire, avec frere *Luc de Latapie*, Gardien des freres mineurs de Libourne, par ſon teſtament du 2 Décembre 1346. Elle fit beaucoup de legs & choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Sulpice d'Iſon entre-deux-mers, devant l'Hôtel Notre-Dame, à côté d'Arnaud d'Anglade, ſon mari. Elle demande d'être enſévelie en habit de Religieuſe de Sainte-Claire, & ordonne qu'on diſe mille Meſſes pour le répos de ſon ame.

IV. Pierre, II du nom, Seigneur d'Anglade, Chevalier, fut un de ceux qui, avec les Comtes d'*Armagnac*, & de *Périgord*, les Seigneurs d'*Albret*, de *Buch*, de *Rauſan*, &c. reconnurent contre leur gré, par ordre du Roi Jean, Edouard III, Roi d'Angleterre, pour Souverain de Guyenne & de Gaſcogne, après le Traité de Brétigny, conclu, le 19 Mai 1359, entre ces deux Monarques. (*du Tillet*, *Froiſſard*, Hiſt. de Guyenne.)

Ce Pierre teſta, le 24 Août 1359. Il eſt qualifié dans ſon teſtament de *Chevalier* & dit avoir été marié avec *Roſe d'Albret*. Il donne à ſes enfans leurs droits reſpectifs, fait pluſieurs legs, demande à être enterré dans l'Egliſe de Saint-Sulpice d'Iſon, devant l'Autel de Notre-Dame à côté de ſa femme ; & nomme *Berard* d'*Albret*, Seigneur de Langoiran, pour ſon exécuteur teſtamentaire. Il laiſſa de ſon mariage :

1. Arnaud, qui ſuit.

2. Pierre, Religieux de l'Ordre de Saint-Auguſtin, pourvu de l'Archevêché d'Auſch par le Pape Urbain VI. Richard II, Roi d'Angleterre, lui accorda des Lettres datées de Weſtminſter le 16 Mai de la ſixieme année de ſon régne (1383), par leſquelles il mande à ſes Lieutenans & autres ſes Officiers en Guyenne, de protéger, maintenir & ſecourir à main armée, s'il en eſt beſoin, *Venerabilem Patrem fratrem* Petrum de Anglanda, *ſacræ paginæ profeſſorem*,



Archevêque d'Auch, pourvû par le Pape URBAIN VI de cet Archevêché, dont il ne fut jamais paiſible poſſeſſeur.

3. BERNARD, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ainſi qualifié dans le teſtament de ſon pere.

4. Et ANNE, mariée à *Gui de Durfort*, Damoiſeau.

V. ARNAUD, II du nom, Seigneur d'ANGLADE, Chevalier, fut du nombre des Chevaliers qui, ſuivant le grand livre de cuir noir dépoſé à la Chambre des Comptes de Paris, déja cité, firent hommage au Roi d'Angleterre, dans l'Egliſe de Saint-André de Bordeaux, le 9 Juillet 1363. Il ſe trouva en 1366 avec nombre d'autres Gentils-hommes dans l'armée que le Prince de Galles emmena au ſecours de PIERRE *le Cruel*, Roi de Caſtille, détrôné par HENRI ſon frere. (*Voyez Froiſſard*, *Hiſt. de France*, *Hiſt. de Guyenne*, *Hiſt. d'Angleterre*, &c.) Il fut chargé en 1371 du gouvernement de la Guyenne avec le Captal de *Buch*, & les Seigneurs de *Mucidan* & de *l'Eſparre*, par le Duc de LANCASTRE, Gouverneur de cette Province, qui mena en Angleterre CONSTANCE, fille aînée de PIERRE, Roi de Caſtille, qu'il avoit épouſée à Rochefort. (*Hiſt. de Guyenne*). ARNAUD D'ANGLADE obtint le 19 Décembre 1377, de RICHARD II, Roi d'Angleterre, des Lettres de Sauve-garde, pour lui, pour ſa famille & pour ſes biens. Il fut député en 1393 avec les Sires de *Labarde*, de *Tarride*, de *Pinterne*, de *Caſtelnau* & de *Caupane*, les Jurats & Conſuls de Bordeaux, de Bayonne & de Dax, vers RICHARD II, Roi d'Angleterre, afin d'empêcher que la donation que RICHARD avoit faite de la Guyenne & de la Gaſcogne, en faveur du Duc de LANCASTRE, ſon oncle, n'eût lieu. (*Hiſt. de Guyenne.*)

ARNAUD D'ANGLADE épouſa en premieres noces *Catherine d'Aubeterre*, après la mort de laquelle il prit une ſeconde alliance avec *Marguerite de Montlaur*. Les enfans du premier lit furent :

1. GUILLEM-AMANIEU, qui ſuit :

2. PIERRE, Ecuyer dans la Compagnie de *Jean Charelles*, Ecuyer, & de dix autres Ecuyers de ſa Chambre & Compagnie, reçus à Croces-lez-Bourges, le 28 Juin 1418. (*De la Montre originale en parchemin au Cabinet du Généalogiſte des Ordres du Roi.*)

3. BONNE D'ANGLADE, mariée par contrat du 24 Mai 1384 à *Gaillard de la Roque*, Damoiſeau, Seigneur du Gua. ARNAUD, ſon pere, lui conſtitua 500 livres Bourdeloiſes, & 35 livres de rente en Fief, qu'il lui aſſignera dans quatre ans ſur quelque partie de ſes terres ; au moyen de quoi elle renonça à tous droits paternels & maternels, & à la portion des biens de *Pierre-Lambert d'Aubeterre*, Chevalier : elle fut aſſiſtée par *Arnaud de Curton*, Baron de Curton, Chevalier. Du ſecond mariage il eut :

4. Et GAILLARD D'ANGLADE, Damoiſeau, pere de MARGUERITE, mariée avec *Jean de Copeſſac*, Damoiſeau, par contrat du 16 Août 1425.

VI. GUILLEM-AMANIEU, ~~II du nom~~, Seigneur d'ANGLADE, Chevalier, accepta, pour lui & pour PIERRE, Damoiſeau, ſon frere, en ſon

absence, la cession que Marguerite, leur niéce, fille de Gaillard, Damoiseau, leur fit, par acte du 6 Août 1425, de tous ses droits paternels sur les terres d'Anglade, de la Mothe-de-Génissac entre-deux-mers, sur l'hébergement de Fromac & de tous autres endroits qui pourroient lui appartenir, tant aux droits de son pere que de *Marguerite de Montlaur*, son ayeule, mere de Gaillard, & femme en secondes noces d'Arnaud, son ayeul; à condition qu'ils lui donneroient 400 livres Bourdeloises, avec les robes & habillemens nuptiaux, & feroient les frais de ses noces; ce qui fut exécuté; & elle épousa par contrat du 16 du même mois d'Août 1425 *Jean de Copessac*.

Guillem-Amanieu testa le 9 Septembre 1428. Il fait mention dans son testament d'Arnaud d'Anglade & de *Catherine d'Aubeterre*, ses pere & mere, & déclare être marié avec *Jeanne de Montferrand*, à qui il donne la jouissance de la terre de la Mothe-de-Génissac, pour la payer de ses droits, & la laisse jouissante, conjointement avec Pierre son frere, de tous ses autres biens, jusqu'à ce que son héritier ait atteint l'âge de 20 ans; il dit en avoir eu 1. Jean, qui suit, 2. Navarrot, auteur de la branche des Seigneurs de Colombieres & de Savonieres, rapportée ci-après; & il y nomme *David de Montferrant*, Archevêque de Bordeaux, son exécuteur testamentaire. Il ne vécut pas longtemps après son testament: c'est ce qui se voit par une reconnoissance du 2 Janvier 1429, passée en faveur de Pierre, comme tuteur de ses deux neveux. Guillem-Amanieu eut encore un fils-naturel, connu sous le nom de *Bâtard d'Anglade*, archer à la petite paye sous Messire *Louis de Crussol*, Grand Panetier de France, & ensuite Capitaine de 100 Lances, le 25 Septembre 1461, à qui il légua par son testament 200 livres Bourdeloises.

VII. Jean, I du nom, Seigneur d'Anglade, Beleyron, la Mothe-Génissac, Castelbel, Laubet, &c. Chevalier, signa avec l'Archevêque de Bordeaux, les Seigneurs de *Montferrant*, *Duras*, *Lansac*, &c. Les articles du traité que les Bourdelois conclurent avec le Roi Charles VII, le 12 Juin 1451, & le 19 du même mois le Comte de *Dunois* reçut le serment des mêmes Seigneurs (disent *Jean & Alain Chartier*, *Monstrelet*, *Hist. de Guyenne*, *Chronique Bourdeloise*.) Cependant ces Seigneurs, persuadés que le traité de Brétigni les rendoit, malgré ce serment, sujets du Roi d'Angleterre, que leurs ancêtres avoient reconnu cent ans auparavant par ordre du Roi Jean, reçurent le Général *Talbot*, dans Bordeaux le 30 Octobre 1452; & le 12 Juillet suivant; ce Général ayant éte tué avec son fils au combat de Castillon, Jean d'Anglade y fut fait prisonnier, disent les Auteurs ci-dessus cités, & sa terre d'Anglade fut confisquée & donnée à *Antoine d'Aubusson*, Seigneur de Monteil, Chambellan du Roi, par Lettres du 26 Novembre 1453, & enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris, le 25 Juillet 1456. Voyez l'*onzieme Mémorial de cette Chambre des Comptes*, *cotté* L.

Jean d'Anglade resta prisonnier au Châtelet de Paris, jusqu'au régne de Louis XI, que ce Monarque donna des Lettres datées de Blan-

quefort, du 27 Février 1471, enregistrées au Parlement de Bordeaux, le 3 Août 1486, portant abolition pour JEAN D'ANGLADE, Chevalier, natif du pays de Bordeaux, qui avoit été pris dans l'armée du Général *Talbot*, non-obstant son serment fait au Roi CHARLES VII, après la réduction de la Guyenne, en 1451. Il lui permet de s'accorder avec *Antoine d'Aubusson*, Chevalier, à qui le Roi son pere avoit donné la terre d'Anglade. Ce JEAN D'ANGLADE fut un des favoris de LOUIS XI, l'un des cent Gentilshommes de son Hôtel de la premiere bande, ordonnés pour la garde de son Corps, depuis 1473 jusqu'au dernier Août 1483; un de ses Chambellans & aussi Capitaine des Villes de Montflanguin & de Villeréal, en la Sénéchaussée d'Agénois, par Lettres données à Paris le 7 Septembre 1472, signées par le Roi. En cette qualité il donna, le 3 Décembre 1476, quittance de 80 livres tournois, attachées à son emploi de Capitaine, signée de lui, & scellée du sceau de ses armes, où l'on voit une *aigle à deux têtes*, pour cimier, *une figure humaine*, & autour *scel de Jean d'Anglade.*

Il fit hommage au Seigneur de *Rosan*, pour la terre de Laubesc, en Basadois, par acte du 10 Août 1474. Il fut enterré à Bordeaux dans la Chapelle de Notre-Dame de Pitié, de la Paroisse de Saint-Remi, ainsi qu'il se voit dans le testament de PIERRE D'ANGLADE, son fils, du 15 Juillet 1492, qui prouve qu'il avoit été marié deux fois; que de *Jeanne de la Lande*, sa premiere femme, connue par une reconnoissance en sa faveur, du 15 Février 1466, dans laquelle elle est dite femme de JEAN D'ANGLADE, Chevalier, sont venus;

1. PIERRE, qui suit.
2. ISABEAU, mariée à *Jean*, Seigneur de *Nanian*, Damoiseau.

D'ISABEAU *de Fersanhes*, sa seconde femme, il eut:

3. SIMON, substitué par PIERRE, son frere; ce SIMON est auteur de la branche des Seigneurs de Sarrasan, rapportée ci-après.
4. Et GUILLAUME, Capitaine dans les bandes Gasconnes, tué en 1537, au pas de Suze.

VIII. PIERRE, III du nom, Seigneur d'ANGLADE, Castelbel, Laubesc & Beleyron, Chevalier, fut un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi LOUIS IX, de la premiere bande ordonnée pour la garde de son corps, depuis le premier Septembre 1472 jusqu'en 1486; Ecuyer de Sa Majesté; &, en cette qualité, il donna quittance de 330 livres tournois, attachées à sa charge, le 19 Août 1481, signée de lui & scellée de son sceau, où l'on ne distingue plus rien. On lit dans le *tome III* des Grands Officiers de la Couronne, *page* 382, qu'il épousa, en 1478, *Marguerite de Béarn*, fille naturelle de *Gaston de Foix*, Captal de Buch, Comte de Benauges & de Longueville; de laquelle on ne lui reconnoît point d'enfans. Après sa mort, il se remaria avec noble Dame *Bernerique*, dont il fait mention dans son testament passé à Bordeaux, le 15 Juillet 1492, par lequel il lui donne 1100 livres Bourdeloises, & il veut qu'elle soit entretenue dans sa maison jusqu'à ce qu'elle soit payée, ainsi que des 2000 livres de dot, qu'elle lui avoit apportées. Il donne à ISABEAU D'ANGLADE, sa

sa sœur, femme de *Jean*, Seigneur de *Nanian*, les maisons nobles de *Castelbel* & de *Laubesc*, avec tous les droits y appartenans. Il fait des legs à deux enfans naturels qu'il avoit; il veut qu'*Isabeau de Ferranhes*, sa belle-mere, jouisse de la terre de Beleyron, jusqu'à ce qu'elle soit payée de sa dot, & de ce que JEAN D'ANGLADE, son mari, & pere du testateur, lui a donné par son contrat de mariage. Il fonde à perpétuité pour tous les vendredis un Service dans la Chapelle de Notre-Dame-de-Pitié de l'Eglise de Saint-Remi; il institue son héritier ou son héritiere l'enfant posthume dont sa femme pourra accoucher, & au cas qu'elle ne soit pas enceinte, il nomme SIMON D'ANGLADE, son frere, fils d'*Isabeau de Ferranhes*, sa belle-mere, son héritier, suivant la substitution apposée au testament de JEAN son pere. Cinq jours après, & le 20 du même mois de Juillet, il fit un codicile dans lequel il confirme la substitution faite par son testament, &, dans le cas de la substitution, il donne 2000 livres Bourdeloises à GUILLAUME son autre frere, second fils d'*Isabeau de Ferranhes*, sa belle-mere.

Soit que PIERRE D'ANGLADE mourut ou ne mourut pas de cette maladie, noble Dame *Bernerique*, sa seconde femme, accoucha d'une fille, nommée CATHERINE, qui suit.

IX. CATHERINE D'ANGLADE, par son mariage, porta la terre d'Anglade & ses autres biens dans la maison de *Verdun*; elle est qualifiée Dame d'ANGLADE, dans une reconnoissance en sa faveur, du 21 Janvier 1509. Elle ne vivoit plus, vraisemblablement en 1533, puisqu'on trouve une reconnoissance du 20 Février de la même année, en faveur de *Jean de Verdun*, son fils, Seigneur d'Anglade.

Un bail à nouveau fief, du 20 Juillet 1543, fait par *Antoine de Montpezat*, tant en son nom qu'au nom de *Jean de Montpezat*, son fils, & la quittance que SIMON D'ANGLADE leur donna le 5 Octobre de la même année, des droits qu'il avoit sur la terre d'Anglade, prouvent qu'*Antoine de Montpezat* avoit épousé l'héritiere d'Anglade; & une reconnoissance du 7 Juillet 1566, en faveur de *Gabrielle de Montpezat*, prouve aussi qu'elle avoit pour son partage cette terre, qu'elle porta, par son mariage, dans la maison de la *Roche-Aymond*, d'où elle passa par vente, en 1578, à *Etienne de Pontac*, Trésorier de France à Bordeaux. *Jean-François de Pontac*, Conseiller au Parlement de cette même Ville, l'a vendue en 1736 à *Jean Pelet*, Sécretaire du Roi à Bordeaux, qui la posséde aujourd'hui.

Branche des Seigneurs DE SARRASAN.

VIII. SIMON D'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de Sarrasan, fils de JEAN, Seigneur d'Anglade, Chevalier, & d'*Isabeau de Ferranhès* sa seconde femme, ne profita pas, comme on vient de le voir, de la substitution faite en sa faveur par PIERRE, son frere. Après avoir servi en qualité de Gendarme dans la Compagnie du Sire *d'Albret*, il s'établit à Condom, où il épousa, par contrat du 3 Décembre 1510, en présence d'*Isabeau de Ferranhès* sa mere, & *Simon de Ferranhès*, Seigneur de Bermon son oncle, *Isabeau du Luc*, fille de

Jean-Pierre, & de *Françoise de Lupé*. Sa mere l'institua son héritier par son testament du 9 Décembre 1512. Elle fut enterrée dans l'Eglise des Religieux Carmes de Condom. SIMON D'ANGLADE donna, par un contrat du 5 Octobre 1543, & par un autre du 2 Mai 1551, quittance à *Jean de Montpezat*, Seigneur d'Anglade, de tous les droits qu'il avoit sur cette Terre, tant du Chef d'*Isabeau de Ferranhes*, sa mere, que de celui de GUILLAUME D'ANGLADE, son frere, mort Capitaine dans les Bandes Gasconnes; par son testament du 21 Juillet 1551, il dit avoir eu de sa femme *Isabeau du Luc* :

1. JEAN, qui suit.

2. ARNAUD, né le 22 Mai 1524, Gendarme dans la Compagnie du Duc de *Guise*, tué à la bataille de Dreux en 1562.

3. MARGUERITE, née le 7 Avril 1527, mariée par contrat du 18 Janvier 1550 à *Jean-Jacques de Montaut*, Seigneur *de Monteils*.

4. Et JEAN, né le 5 Octobre 1529, Guidon d'une Compagnie de 50 Hommes-d'Armes, comme il paroît par un acte du 29 Janvier 1589, dans lequel il est qualifié *Curateur* de JÉRÉMIE, Homme-d'Armes, & de JEAN D'ANGLADE, Archer de la même Compagnie, ses neveux. *Isabeau du Luc*, femme de SIMON, morte quelques jours après avoir fait son testament le 18 Mai 1551, y rappelle ses quatre enfans, & legue à *Catherine d'Artigola*, sa belle-fille, ses perles & son diamant.

IX. JEAN D'ANGLADE, II du nom, Écuyer, Seigneur de Sarrasan, né le 12 Septembre 1512, entra fort jeune dans les Bandes Gasconnes de la Compagnie de GUILLAUME, son oncle, qui fut tué au pas de Suze en 1537, & lui considérablement blessé; ce qui le força de quitter le service. Il épousa, par contrat du 18 Juin 1545, en présence de SIMON, son pere, *Catherine d'Artigola*, fille de *Samson*, Seigneur de Bélac, & de *Marie de Montlezun*. Il paya, suivant un acte du 26 Août 1551, à *Jean-Jacques de Montaut*, Seigneur de Monteils, son beau-frere, les droits qui revenoient à MARGUERITE D'ANGLADE, sa sœur. Dans son testament du 27 Février 1572, où il nomme JEAN son frere son exécuteur testamentaire, il dit avoir eu de feu sa femme, *Catherine d'Artigola* :

1. JÉRÉMIE, qui suit.

2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de la Bastide, rapportée ci-après.

X. JÉRÉMIE D'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de Sarrasan, né le premier Septembre 1567, vingt-deux ans après le mariage de son pere, étoit, en 1589, Homme-d'Armes dans une Compagnie de cinquante hommes, dont JEAN D'ANGLADE, son oncle, étoit Guidon, suivant un acte du 29 Janvier de cette même année, & il en fut ensuite Lieutenant. Il fut fondé de procuration le 4 Avril 1606, par JEAN, son frere, Capitaine au Régiment de *Nérestan*, pour toucher toutes les sommes dues à l'hérédité, & il transigea avec lui, relativement aux dispositions testamentaires de JEAN, leur pere commun, par acte du 20 Novembre 1609. Il épousa, par contrat du 1 Novembre 1612, en présence d'*Antoine de Cous*, Evêque de Condom, & de JEAN D'ANGLADE, son frere,

Françoise de Nort, fille de *François*, Conseiller au Parlement de Bordeaux, & d'*Isabeau Duroy*. Il testa le 27 Février 1624, & mourut à Paris le 29 Novembre de la même année : il fut enterré dans l'Eglise de Saint-Germain-l'Auxerrois ; sa femme étoit morte en 1660, & il en eut :

1. GUILLAUME, qui suit.

2 & 3. Deux filles jumelles, nées le 19 Décembre 1619 ; MARIE, Religieuse Clariste à Nérac ; & SILVIE, mariée avec *Bertrand Dupuy-Pensens*, Président à l'Election de Condom.

4. Et JÉRÉMIE, né le 22 Juillet 1622, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, suivant un acte du 25 Novembre 1652. Il mourut le 30 Septembre 1673, sans avoir été marié.

XI. GUILLAUME D'ANGLADE, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Sarrasan, né le 13 Décembre 1617, épousa, par contrat du 23 Février 1647, *Françoise de la Roche*, fille d'*Isaac*, Seigneur d'Arnauton, & de *Marie de Cisteris*. Il transigea avec JÉRÉMIE D'ANGLADE, son frere, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, par acte du 25 Novembre 1652. Il testa le 6 Juillet 1676 ; & mourut le 14 Août 1678 ; & sa femme *Françoise de la Roche*, le 15 Janvier 1688, ses enfans furent :

1. ISAAC, qui suit.

2 & 3. FRANÇOIS, & autre FRANÇOIS, morts jeunes.

4. JEAN, né le 20 Septembre 1654, Capitaine des Grenadiers au Régiment d'Oléron, & Chevalier de Saint-Louis. Les lettres de passe à cette Compagnie lui furent expédiées au Camp devant Barcelonne, le 4 Avril 1706, par le Maréchal *de Tessé*, & le 23 Mai suivant il eut sa commission de la Cour. Il mourut en 1707, au Camp devant Tortose, de la suite de cinq blessures qu'il reçut à la bataille d'Almanza, à la tête de ses Grenadiers qui y périrent tous à la réserve de sept.

5. FRANÇOISE, née le 14 Mai 1656, mariée, par contrat du 18 Juin 1674, à *Guillaume de Peirecave*, Seigneur de Pomès, morte en 1715.

6. JOSEPH, né le 25 Mai 1661, Capitaine au Régiment de Piémont, par commission du 20 Août 1688, fit au siége de Namur, en 1692, des actions de valeur qui le distinguerent. Il fut tué sur la brêche où il monta des premiers à la prise de cette place que la présence de LOUIS XIV fit emporter au bout de huit jours.

7. JEANNE, née le 22 Mai 1662, Religieuse Clariste à Nérac, morte le 7 Décembre 1739.

8 & 9. CATHERINE & MARIE, Religieuses Claristes à Condom.

10. ANNE, née le 18 Octobre 1667, Religieuse Ursuline à Condom, morte en 1725.

11. Et MADELENE, née le 1 Mai 1669, mariée, en 1688, à ~~*Jean*~~ jacques *de* ~~*Mineri*~~, Seigneur de la Teulere, morte en 1740.

XII. ISAAC D'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de Sarrasan, né le 14 Juillet 1648, Capitaine au Régiment de Piémont, par commission du 28 Décembre 1677, fut blessé à la défense de Mastricht, assiégé en 1676 par le Prince d'Orange. Il transigea, par acte du 12 Janvier 1686, avec

Joseph d'Anglade son frere, Lieutenant au Régiment de Piémont. Il épousa, par contrat du 10 Février 1679, *Hélene de la Bastide*, fille de *Michel*, Seigneur du Port-de-Bonneau, & de *Marie de Langelie*. Elle mourut en 1690, & Isaac son époux, le 5 Mai 1715. De leur mariage naquirent :

1. Jean, qui suit.

2. Françoise, née le 25 Août 1683, mariée en 1704, à *Jean de Mélignan*, Seigneur de Trignan, morte en 1734.

3, 4, 5 & 6. Catherine, Hélene, Marie, & une autre Hélene, mortes jeunes.

7. Et Joseph, né le 19 Mars 1689, Enseigne de la Colonelle au Régiment d'Oléron, par lettres du 27 Mars 1707; il eut une jambe emportée d'un boulet de canon au siége de Tortose, le 25 Août de la même année, suivant le certificat du Maréchal de *Barwick*, du 16 Janvier 1708. Il est mort le 28 Janvier 1760, retiré du service avec une pension du Roi.

XIII. Jean d'Anglade, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Sarrasan, né le 4 Octobre 1680, † a épousé, par contrat du 26 Novembre 1705, *Jeanne de Rieutort-de-Bourrousse*, fille d'*Antoine de Rieutort*, Seigneur de la Nogarede, & de *Marie de Bourdieu. Jeanne de Rieutort* est morte le 4 Septembre 1733, & Jean d'Anglade le 27 Octobre 1748. De leur mariage sont nés :

+ fut déchargé du droit de franc fief, sur le vû des titres justificatifs de sa noblesse d'extraction et de celle de ses ancêtres, par ordonnance de M. Boucher, intendant de Guienne, du 6. juin 1739

1. Joseph Marie, qui suit.

Sept enfans mors en bas âge.

Et Laurent, né le 20 Octobre 1720, Prêtre de l'Oratoire où il est entré en 1735.

XIV. Joseph-Marie d'Anglade, Ecuyer, Seigneur de Sarrasan; né le 31 Mai 1713, a † épousé, le 1 Décembre 1745, *Anne de Courtade-de-Graziac*, fille de *Gaston de Courtade*, Seigneur de Léberon, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment des Cuirassiers, & de *Marie du Puy-Pensens. Anne de Courtade* est morte le 19 Décembre 1755. De ce mariage sont issus :

obtenu un Arrêt du Conseil d'Etat + le 16. sept. 1755, qui a débouté le fermier du Domaine de la Generalité de Bordeaux de sa demande formée contre lui pour le droit de franc fief, attendu les preuves de sa noblesse. Il

1. Joseph-Anne, né le 15 Juin 1749, reçu au mois d'Octobre 1767 Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie †

Capitaine de Dragons dans + le Colonel Général ~~1767~~ par commission du 23. Mai 1771

2. Marie-Jeanne, née le 4 Mai 1747, morte le 18 Mai 1749.

3. Et Laurence, née le 19 Novembre, & morte le 19 Décembre 1755, le même jour que sa mere.

Branche des Seigneurs de la Bastide.

X. Jean d'Anglade, III du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bastide, né en 1568, second fils de Jean, Ecuyer, Seigneur de Sarrasan, & de *Catherine d'Artigola*, fut d'abord Archer dans une Compagnie de cinquante Hommes-d'Armes, dont Jean son oncle étoit Guidon; ensuite Lieutenant dans la même Compagnie, après Jérémie son frere, & puis Capitaine de cent hommes au Régiment de *Nérestan*. Il épousa, par contrat du 12 Décembre 1609, en présence de Jérémie son frere aîné, *Marie d'Im-*

bert, fille de *Robert*, Lieutenant-Particulier au Sénéchal de Condom, & d'*Anne le Sage*. Dans son testament du 22 Juillet 1616, il substitua graduellement les enfans mâles de ses enfans, & dans le cas où ils n'en auroient ni les uns ni les autres, il appelle à la substitution JÉRÉMIE son frere, & à son défaut ses enfans mâles, s'il en a : il mourut dans le même mois. De son mariage naquirent :

1. JEAN-FRANÇOIS, mort sans alliance.

2. JEAN, qui de *Marie de Cisteris* son épouse, eut ESTHER, mariée, en 1678, à *Sebastien de Redon*, Seigneur des Fosses; morte en 1730.

3. Et JACQUES, qui suit.

XI. JACQUES D'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de la Bastide, Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie; puis Major dans celui d'Anjou, Infanterie, suivant des lettres de rémission, du 26 Mars 1648; il épousa, par contrat du 12 Janvier 1649, *Esther du Broca*, fille d'*Isaac*, Avocat du Roi au Présidial de Condom, & de *Catherine Gasguet de Vinzolé*. Il testa le 28 Avril 1657, & fit sa femme héritiere, à la charge de rendre son hérédité à son fils ANTOINE, qui suit, quand il auroit atteint l'âge de vingt-cinq ans. Il eut encore deux filles de son mariage, sçavoir :

2. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 22 Mai 1678, à *Michel de Blatbourg*, Seigneur de la Bartuille.

3. Et MARIE, morte en bas âge.

XII. ANTOINE D'ANGLADE, I du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bastide, attaqua ESTHER sa cousine-germaine, épouse de *Sébastien de Redon*, Seigneur des Fosses, au sujet de la substitution apposée au testament de JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Bastide, leur ayeul, du 22 Juillet 1616. La substitution fut déclarée ouverte en sa faveur, par Arrêt du Parlement de Bordeaux, du 14 Juillet 1684; mais ils se concilierent par une transaction du 8 Janvier 1687, confirmée par une nouvelle du 27 Juillet 1711, entre ESTHER & JOSEPH D'ANGLADE, dont il sera parlé ci-après. ANTOINE, I du nom, Seigneur de la Bastide, épousa, par contrat du 28 Mars 1678, *Marie de la Fourcade*, fille de *Philippe de la Fourcade*, Seigneur du Pin, & de *Marguerite Broguieres-de-Nosieres*. Il mourut en 1697, & *Marie de la Fourcade* sa femme, le 1 Février 1737. De ce mariage sont sortis

1. JEAN, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Champagne, suivant un certificat de service du 1 Mai 1698, ensuite Cornette dans le Régiment de Fimarcon, Dragons : il fut tué en 1702, à la surprise de Crémone, où il fit des prodiges de valeur. S'étant trouvé, dans cette nuit pleine d'effroi & de confusion, à la tête d'une trentaine de Dragons, à l'entrée d'une rue par où les Cuirassiers de l'Empereur vouloient passer pour aller à la porte du Pô, d'où ils devoient aller s'emparer du pont par où un gros détachement de l'armée du Prince *Eugene* devoit arriver; il les arrêta avec sa petite troupe, dont une partie périt avec lui. Les Cuirassiers Allemands resterent assez long-tems pour donner le tems à deux Régimens Irlandois d'arriver à la porte du Pô, d'où ils repousserent les Cuirassiers quand ils se présenterent; &,

le Marquis de Praslin ayant profité de ce tems pour faire couper les ponts, le secours ne put arriver, & la ville fut sauvée.

2. JOSEPH, Capitaine au Régiment de Boulonnois, par commission du 10 Février 1705; Chevalier de Saint-Louis, par provisions du 30 Mai 1731, mort à Condom le 10 Janvier 1751; retiré chez lui criblé de blessures après quarante ans de service.

3. JACQUES, Lieutenant d'une Compagnie franche, mort Curé de Réault au Diocèse de Condom en 1740.

4. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Boulonnois, par commission du 10 Décembre 1710, mort en 1734, après le siége de Philisbourg.

5. ANDRÉ, Lieutenant au Régiment de Boulonnois, par lettres du 17 Novembre 1710, tué au siége de Bouchain.

6. ANTOINE, qui suit.

7. THÉRESE, morte à Condom sans alliance, le 11 Juin 1766.

8. Et MARIE, mariée, par contrat du 8 Juillet 1730, à *André de Saint-Germe-d'Ascongues*, Seigneur d'Estrepaci, morte le trois Avril 1768.

XIII. ANTOINE D'ANGLADE, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bastide & de Grave, né le 8 Décembre 1695, Capitaine au Régiment de Boulonnois, par commission du 21 Janvier 1735; Chevalier de Saint-Louis par lettres du 8 Octobre 1745; Lieutenant-Colonel dans le même Régiment de Boulonnois, par commission du 15 Mai 1757, s'est retiré après quarante-cinq ans de service; il a été blessé à l'attaque des lignes d'Ettingen en 1734, à la bataille de Raucoux, & il a reçu quatre coups de feu à l'affaire de l'Assiette en 1747, à la tête de ses Grenadiers. Il a épousé, par contrat du 19 Août 1751, *Marie de Saigues*, fille de *Joseph*, Seigneur de Saint-Bonnet & de Thibaudin, & de *Catherine-Eléonore de Chaboneau*. Il en a eu :

1 & 2. JOSEPH & MARIE, morts en bas âge.

3. Et MARIE ELÉONORE, née le 23 Septembre 1753.

Branche des Seigneurs DE COLOMBIERES & DE SAVONIERES.

VII. NAVARROT D'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de Colombieres & de Savonieres, second fils de GUILLEM-AMANIEU, Seigneur d'Anglade, & de *Jeanne de Montferrant*, fut un des Enfans-d'honneur de LOUIS XI, en 1463 & 1464; un des Ecuyers-d'honneur de ce Prince en 1466, comme le marque l'état des Officiers de ce Monarque de ces mêmes années; il fut son Chambellan, Capitaine des Ville & Châtel de Mauléon en Poitou, & fit hommage au Roi le 4 Août 1473, pour la Terre de Colombieres, acquise du Seigneur de *Maillé*. Il épousa en premieres noces, le 8 Janvier 1469, *Madelene de Chabot*, fille de *Louis*, Seigneur de la Greve, & de *Jeanne de Courcillon*, stipulans pour leur fille : il est dit dans le contrat, que ledit NAVARROT la prendra avec tous les droits de succession qui lui pourront appartenir, & qu'il promet bailler, avant les épousailles, à *Jean de Daillon*, Seigneur du Lude, ou au Seigneur de Mauléon, la somme de dix mille écus d'or, pour retirer du Seigneur de *Maillé* les Terres de Colombieres & de Savonieres, autrefois ven-

dues par ledit *Louis de Chabot*, audit Seigneur de *Maillé*, lesquelles Terres seront héritages audit NAVARROT, Ecuyer. Il épousa en secondes noces *Françoise de Volvire*, fille de *Joachim de Volvire*, Baron de Ruffec, & de *Marguerite Harpedanne-de-Belleville*, & femme, en premieres noces, de *Joachim de Rouault*, Seigneur de Boismenard, de Gamaches & de Fronsac, Maréchal de France, mort en 1478. NAVARROT D'ANGLADE fit hommage au Comte *Jean d'Angoulême*, à cause de *Françoise de Volvire* sa femme, le 2 Mai 1486. Il fut enterré dans la Chapelle de Notre-Dame du Château de Gamaches, où il mourut le 2 Septembre 1489, suivant l'attestation de plusieurs Prêtres de la Paroisse & Seigneurie de Gamaches, du 19 Mars 1492. On ne connoît point sa postérité.

Les armes : *d'azur, à l'aigle d'or éployée à deux têtes*; pour supports, *deux griffons*; & pour devise tout autour, *faisons bien, laissons dire*.

Cette Généalogie est conforme aux titres qui nous ont été communiqués.

—ANGLARD, en Berri : JACQUES D'ANGLARD, Ecuyer, Seigneur de Crezancy en Berri, Sous-Brigadier des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, épousa, le 12 Mars 1700, *Françoise Sergent*, fille de *Louis Sergent*, Ecuyer, Seigneur de l'Epinure, & de *Marguerite Boulard*, de laquelle il eut :

1, 2, 3 & 4. JACQUES, HENRI, JOSEPH, & ANNE D'ANGLARD-DE-CREZANCY, reçue à Saint-Cyr le 6 Décembre 1725. Cette Demoiselle a prouvé par titres sa noblesse successive, depuis PIERRE, son cinquieme ayeul, Ecuyer, Seigneur d'ANGLARD, l'an 1520.

Les armes : *d'argent, à un lion de gueules.*

—ANGLEBERMER, famille ancienne, suivant une épitaphe que l'on voit dans la Chapelle de Saint-Jean au lieu d'Irson en Thiérache, conçue en ces termes :

Ci gît Noble Demoiselle Mabille de Cahembert, *femme jadis de Messire* JEAN D'ANGLEBERMER, *Chevalier, Seigneur-Châtelain d'Irson, &c. laquelle trépassa l'an de grace 1302 au mois d'Août. Priez Dieu pour son ame, qui des péchés pardon lui fasse.*

ROBERT D'ANGLEBERMER, Ecuyer, Seigneur de Lagny, de Pailly & de Juvincourt, demeurant dans la paroisse de Saint-Remi-de Juvincourt, Diocèse de Laon, fut marié avec *Anne de Clermont-d'Amboise*, reçue auparavant Dame Chanoinesse d'Espinal, fille de *Louis de Clermont-d'Amboise*, Marquis du Resnel, Bailli & Gouverneur de Chaumont en Bassigny, & de *Diane de Pontaillier.* De ce mariage est issue, entr'autres enfans, CÉLINIE-TRÉBONIE D'ANGLEBERMER, reçue à Saint-Cyr sur les preuves de sa noblesse, remontée à PIERRE, son cinquieme ayeul, qualifié *Chevalier, Seigneur de Lagny*, &c. Avant l'année 1500, l'héritiere de la Maison d'ANGLEBERMER-LAGNY épousa le Marquis *de Bleincourt*, Seigneur d'Hennin-Cuvillers, dont est sortie la feue Marquise *de Muy*. Voyez ALSACE-HENNIN-LIÉTARD.

Les armes : *d'azur, fretté d'or de six pièces.*

* ANGLES (des) : la Terre & Seigneurie *des Angles* eſt la premiere Baronnie du Comté de Bigorre. Cette Terre entra dans la Maiſon de *Lons*, par le mariage de *Françoiſe*, fille du Maréchal *de Grammont*, & de *Claude de Montmorenci* avec *Bernard de Lons*. Depuis ce tems, la même Baronnie des Angles eſt paſſée dans la Maiſon de *Roux-de-Gaubert*, à qui elle a été apportée par le mariage de *Marie-Angélique de Lons* avec *Paul le Roux-de-Gaubert*, Marquis de Courbons, Premier Préſident du Parlement de Pau.

*—ANGLETERRE. Il y a peu de Royaumes qui aient autant d'anciennes Nobleſſes que l'*Angleterre* ou *la Grande-Bretagne*; il y a même pluſieurs Seigneurs qui peuvent le diſputer d'ancienneté avec pluſieurs Souverains. La Conſtitution du Gouvernement, preſque républicain, de cet État, fait que cette Nobleſſe s'y eſt toujours bien ſoutenue. Mais leur dignité diminue inſenſiblement par le nombre de nouveaux Pairs que les Rois introduiſent de tems en tems dans le Parlement de la Grande-Bretagne. Par-là un ſimple Gentilhomme devient égal à un des plus grands Seigneurs & des plus anciens de l'Angleterre. Telle eſt la politique dont les Rois ſe ſont ſervis & ſe ſervent encore pour être les maîtres dans le Parlement : mais laiſſons cette matiere à d'autres, & voyons ſeulement ce qui regarde ſes Rois.

Il n'y a plus chez eux aucun Prince de la Race Saxonne, ni même de Race Normande, quoiqu'on y trouve encore des Seigneurs de ces anciens tems, tels ſont les *Courtenay*, les *Montgommery*, les d'*Harcourt*, &c. Deux choſes en ſont la cauſe; la premiere eſt la ſucceſſion à la Couronne, qui va aux femmes, & qui a placé pluſieurs Princes étrangers ſur le Trône; la ſeconde, ſont les guerres civiles dans leſquelles cette Nation a été plongée pendant des tems conſidérables, & qui peut-être ont fait périr plus de Princes du Sang, que de Seigneurs. Il faut donc s'en tenir à deux Maiſons; l'une de STUART, & l'autre de BRUNSWICK-HANOVRE.

JACQUES VI, Roi d'Écoſſe, fils de MARIE-STUART & de HENRI STUART, Duc de Lénox, fut appellé à la Couronne d'Angleterre. Ce fut une eſpéce de réparation qu'ELIZABETH fit à la mémoire de MARIE STUART, à qui elle avoit fait trancher la tête. Le Roi JACQUES réunit les trois États d'Angleterre, d'Écoſſe & d'Irlande, en une même Monarchie ſous le nom de *la Grande-Bretagne*. Il mourut en 1625.

CHARLES I, ſon fils, lui ſuccéda; c'eſt lui que ſes Sujets firent mourir en 1649 : les principaux miniſtres de ce parricide furent *Fairfax* & *Cromwel*; ce dernier ſe fit déclarer Protecteur de la République, & ſa vie fut plus heureuſe que celle d'un Tyran n'auroit mérité de l'être : il mourut en 1658.

Richard Cromwel, ſon fils, lui ſuccéda, ſous le titre de Protecteur; mais il fut bientôt dépoſſedé : car le Général *Monk*, Vice-Roi d'Écoſſe, diſpoſa ſi bien les deux Chambres du Parlement à rétablir le Roi légitime, que CHARLES II fut rappellé en Angleterre en 1660, & fut remis ſur le Trône de ſes peres. Il épouſa en 1662 CATHERINE de Portugal, fille

fille de Jean IV, de laquelle il n'eut point d'enfans, & il mourut le 19 Février 1685.

Jacques II, son frere, mort en 1701, lui succéda. Celui-ci fut détrôné en 1688 par le Prince d'Orange, son gendre, qui se fit reconnoître Roi sous le nom de Guillaume III.

Après la mort de Guillaume, qui avoit été précédée de celle de Marie, son épouse, fille aînée du Roi Jacques II, la Princesse Anne, sœur de Marie, & femme du Prince Georges de Danemarck, monta sur le Trône d'Angleterre en 1702.

Après sa mort, arrivée le 12 Août 1714, les Anglois, suivant un acte du Parlement, pour régler la succession dans la ligne Protestante, fait sous le règne de Guillaume III, ont appellé à la Couronne Georges, Duc de Brunswick-Hanovre, qui se trouvoit le plus proche parent de la Branche Royale entre ceux qui sont de la Religion Protestante. Il fut proclamé Roi de la Grande-Bretagne le 12 Août 1714, fit son entrée à Londres le 1 Octobre suivant, & fut couronné le 31 du même mois. Il est mort le 22 de Juin 1727 à Osnabruck. Il avoit épousé, le 21 Novembre 1682, Sophie Dorothée, sa cousine, fille de Georges-Guillaume, Duc de Brunswick-Zell, dont il eut Georges-Auguste, qui suit, & Sophie-Dorothée, née le 16 Mars 1687, mariée le 14 Novembre 1706 à Frédéric Guillaume, Électeur de Brandebourg, & Roi de Prusse.

Georges-Auguste, reconnu Roi d'Angleterre après la mort de son pere, le 26 Juin 1727, épousa, le 12 Septembre 1705, Guillelmine-Dorothée-Charlote, fille de Jean-Frédéric, Marquis de Brandebourg-Anspach.

Georges-Guillaume-Frédéric, né le 4 Juin 1738, son petit-fils, & fils de Frédéric-Louis, Prince de Galles, mort le 31 Mars 1751, & d'Auguste de Saxe-Gotha, Princesse Douairiere de Galles, lui a succédé à la Couronnne d'Angleterre le 25 Octobre 1760. Il a de son mariage, contracté le 8 Septembre 1761 avec Sophie-Charlote de Meckelbourg-Strelitz, née le 16 Mai 1744:

1. Georges-Frédéric Auguste, Prince de Galles & Electoral d'Hanovre, né le 12 Août 1762.

2. Frédéric, né le 16 Août 1763, Prince & Evêque d'Osnabruck le 27 Février 1764.

3. Guillaume-Henri, Duc de Lancastre, né le 21 Août 1765.

4. Edouard, né le 2 Novembre 1767.

~~5.~~ Charlote-Auguste-Mathilde, Princesse d'Angleterre, née le 29 Octobre 1766.

~~6.~~ Auguste-Sophie, Princesse d'Angleterre, née le 8 Novembre 1768.

~~7.~~ Et Elizabeth, née en Mai 1770, & baptisée le 17 Juin suivant.

Le Roi d'Angleterre a pour freres & sœurs vivans,

1. Guillaume-Henri, né le 25 Novembre 1743, Duc de Glocester & d'Edimbourg en 1764.

Tome I. Oo

+ 5. ~~[illegible]~~ Ernest-auguste né le 5. juin 1771, ~~nommé~~ a eu pour parreins le Prince Ernest de Mecklenbourg-Strelitz en personne, et le Prince Maurice de Saxe-Gotha, représenté par le Comte d'Hertford, grand Chambellan et pour Marreine la Princesse héréditaire de Hesse-Cassel, représentée par la Comtesse d'Egremont — 6. Un Prince ‡, né le 27 janvier 1773, → batisé le 25 février, il a eu pour Parreins le Duc de Saxe-Gotha et le Prince George de Mecklenbourg-Strelitz, et pour Marreine la Princesse de Hesse-Cassel. — 7. Un Prince né le 24 févr. 1774. &c

[illegible] les cérémonies du Batême de l'Evêque de [illegible] le 24 Mars suivant, a été nommé adolphe-frederic, ‡ nommé Auguste-frederic [illegible] parreins le Prince jean-adolphe de Saxe-Gotha, [illegible] Lord-Chambellan de la maison du Roi; le Prince Charles de Hesse-[illegible] représenté par le Comte de Jersey, lord de la Chambre de S. M. en [illegible] pour marreines la Princesse d'Orange, représentée par la Comtesse [illegible], Dame de la Chambre de sa majesté, également en exercice. [illegible], née, 25 avril 1776 [illegible] princesse, née le 3. Novembre 1777. — 12. Un Prince, né le 23. février 1779, nommé [illegible] qu'il est le 8e fils de leurs majestés.

2. Henri-Frédéric, Duc de Cumberland, né le 7 Novembre 1745.

3. Auguste, Ducheſſe de Cornouailles, née le 11 Août 1737, mariée le 16 Janvier 1764 au Prince héréditaire de Brunſwick.

4. Louise-Anne, née le 19 Mars 1749, mariée en 1764 au Duc de Meckelbourg-Strélitz, frere de la Reine d'Angleterre.

5. Et Caroline-Mathilde, née poſthume le 22 Juillet 1751, mariée le 1 Octobre 1766 au Roi de Danemarck.

Et pour tantes,

1. Amélie-Sophie-Eléonore, née le 15 Juin 1711.

2. Et Marie, mariée au Landgrave de Heſſe-Caſſel.

Les armes : *écartelé, au premier de gueules, à trois léopards d'or, paſſans l'un au-deſſus de l'autre*, qui eſt d'Angleterre ; *parti d'or, à un lion de gueules, enfermé dans un double treſcheur de gueules, fleurdeliſé & contrefleurdeliſé*, qui eſt d'Écoſſe; *au ſecond* de France ; *au troiſieme* d'Irlande, *qui eſt d'azur, à une harpe d'or ; au quatrieme de gueules, à deux léopards d'or, langués & onglés d'azur*, qui eſt de Brunſwick ; *parti d'or, ſemé de cœurs de gueules, & un lion d'azur, brochant ſur le tout*, qui eſt de Lunebourg ; *la pointe de ce parti, mantelé de gueules, à un cheval d'argent courant*, qui eſt de baſſe Saxe ; *& ſur le tout de ce parti, de gueules, à un bonnet électoral d'or. Cet écu entouré de l'Ordre de la Jarretiere, & ſur lequel eſt écrit* HONNY SOIT QUI MAL Y PENSE : *couronné d'une couronne royale, réhauſſée de quatre Croix de Malte, & de quatre fleurs-de-lys, le tout d'or ; ſommet, un léopard d'or paſſant, couronné de même ; l'écu ſupporte par un léopard d'or, couronné de la couronne d'Angleterre à droite, & à gauche d'une licorne d'argent, ayant une couronne d'or de Duc paſſée dans le cou, de laquelle ſort une chaîne d'argent, paſſant entre les jambes de derriere ; & au-deſſous de cet écu eſt la deviſe* DIEU ET MON ROI.

+ ANGLOS, à Perrone : Thomas d'Anglos, Écuyer, Seigneur de Provinlieu & de Froiſſi, vivoit avant l'an 1511. Une enquête faite l'an 1540 devant les Élus de Perrone, juſtifie que ledit Thomas d'Anglos, alors âgé de quatre-vingt-dix ans, avoit commandé cinq cents hommes de pied, ſous la charge de Monſeigneur le Vidame, pendant les guerres de Picardie, & qu'il eut pour pere Pierre d'Anglos, Écuyer, Seigneur de Provinlieu, natif d'Anglos, près de Lille, en Flandres.

Antoine d'Anglos, un de leurs deſcendans, Écuyer, Seigneur d'Herouval & de Lepli, fut Page du Roi dans ſa grande écurie, & obtint enſuite, l'an 1678, une Commiſſion de Capitaine de Cavalerie. Il épouſa, le 26 Avril 1683, *Marie Salomé Deſſitat*, fille de *Jacques Deſſitat*, Lieutenant-Criminel à l'ancien Châtelet de Paris, & de *Marie Santeuil*.

Jacques & Denis d'Anglos, leurs enfans, furent reçus tous deux Pages du Roi dans ſa grande écurie en Avril 1701, ſur les preuves qu'ils firent de leur nobleſſe. Les titres qu'ils produiſirent remontent à Thomas

d'Anglos, leur cinquieme ayeul, mentionné ci-dessus. *Armorial de France, tome I. part. 1. pag. 17.*

Les armes: *d'azur, à un écusson d'argent, posé au milieu de l'écu, & accompagné de trois quinte-feuilles d'or, posées deux en chef & une en pointe.*

* ANGLURE: Cette Terre & Seigneurie est une des plus anciennes Baronnies de la Province de Champagne. Elle est aussi une des quatre Baronnies mouvantes de l'Evêché de Troyes. Saint-Just, les moulins & rivieres banales de Méry-sur-Seine, & le Poussey, sont les trois autres Baronnies qui se trouvent sous la mouvance de cet Evêché. Les quatre Seigneurs possesseurs de ces Baronnies, qu'on vient de nommer, sont obligés de porter processionnellement l'Evêque de Troyes depuis l'Abbaye de Notre-Dame jusqu'à la Cathédrale, le jour que ce Prélat fait son entrée publique dans sa Ville Episcopale.

Anciennement la Baronnie d'*Anglure* a appartenu à des Seigneurs particuliers qui en portoient le nom. Leurs armes étoient d'*or, semé de grillets* ou *sonnettes d'argent, supportées de pieces lavées de gueules, en forme de chevrons renversés.* Ensuite elle passa par alliance, en 1256, dans la famille de *Saint-Chéron*, qui en prit aussi le nom, & qui l'illustra beaucoup par les grandes Charges & les dignités, tant Ecclésiastiques que Militaires, qu'elle exerça dans l'Etat.

Helene de Cardonne, fille de Bernard, Baron d'Anglure, porta en mariage la Baronnie de son nom à *Côme de Braux*, Seigneur de Saint-Florent, Président au Bureau des Finances de Champagne, pere de *Pierre-Ignace de Braux*, Maître des Requêtes, en faveur duquel la Baronnie d'Anglure fut érigée en *Marquisat*, par Lettres de 1657, régistrées au Parlement de Paris. Celui-ci, qui testa le 12 Juillet 1661, étant mort sans enfans, eut pour héritiere sa sœur *Louise-Angélique de Braux*, mariée, le 11 Avril 1646, à Antoine de Savigny d'Anglure, créé Comte d'Estoges en 1656. Leur fils, Marc-Antoine-Saladin-d'Anglure-du-Bellai-de-Savigny, obtint en Septembre 1682 de nouvelles Lettres de l'Erection d'Estoges en Comté. Charles-Nicolas Saladin, & Marc-Antoine-Scipion, fils de Marc-Antoine-Saladin d'Anglure, & de *Marie-Jeanne de Rouville*, furent successivement l'un & l'autre Marquis d'Anglure & Comtes d'Estoges, & étant morts sans postérité, ils eurent pour héritiere Anne-Angélique d'Anglure-de-Savigny, leur tante. Après la mort de cette derniere, arrivée en 172...., *Enard*, Marquis de *Livron*, se porta héritier de cette succession, du chef de son ayeule paternelle Anne d'Anglure-de-Savigny, tante d'Anne-Angélique.

La Terre d'Anglure avoit été acquise par M. de *Commerfort*, Anglois; mais celui-ci l'a vendue en 1752, & nous ignorons qui en est le possesseur.

ANGO, en Normandie, famille noble & ancienne, dont le chef est M. Ango, Ecuyer, Seigneur de Beaumont-les-Maizerets, Magny, la

Haye, &c. lequel vivoit en l'an 1540. Il eut de *Renée Biard de Saint-Georges*, sa femme :

René Ango, Ecuyer, Seigneur de Beaumont-les-Maizerets, &c. qui épousa *Barbe Goupil*, fille de *Nicolas Goupil*, Écuyer, Seigneur de la Bucaille, & eut de ce mariage :

Nicolas Ango, Écuyer, Seigneur de Beaumont-les-Maizerets, &c. lequel acquit, de la maison de *Montgommery*, la terre de la Motte, qui fut érigée en Marquisat, sous le nom de la *Motte-Lézeau*, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1693, enregistrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Rouen, le 3 Août 1696. Il épousa en 1607 *Catherine Cochon*, fille du Seigneur de Courgeron & de la Chaise. De ce mariage est sorti :

Jean-Baptiste Ango, Marquis de Lézeau, Conseiller au Parlement de Rouen, qui épousa en 1650, Demoiselle *Marie le Févre-de-Lézeau*, fille unique & héritiere de *Nicolas le Févre-de-Lézeau*, Doyen du Conseil d'Etat du Roi, qui étoit devenu Seigneur de Lézeau, par alliance avec *Marie d'Alesso*, qui avoit pour bisayeule *Brigilde-Martatille*, sœur de Saint-François de Paule. Ledit Jean-Baptiste Ango eut de ce mariage :

1. Jean-Baptiste, II du nom, Marquis de Lézeau, Baron d'Escouché, Conseiller au Parlement de Rouen, qui suit :

2. Et René-Philippe, Seigneur de la Motte, qui épousa en 1717 *Antoinette Jourdaine*, héritiere de la maison de *Flers*, & de *Pellevé*.

Jean-Baptiste Ango, II du nom, épousa en 1697 *Catherine du Monstier*, duquel mariage sont sortis :

1. Jean-Baptiste, III du nom, Marquis de Lézeau, Baron d'Escouché, ci-devant Conseiller au Parlement de Rouen, qui suit.

2. Nicolas-Philippe, ancien Capitaine de Dragons, & Chevalier de Saint-Louis.

3. Henri-Bruno, Seigneur de Lézeau, Docteur de Sorbonne, Archidiacre de l'Eglise de Rouen, & Conseiller-Clerc au même Parlement.

4. Et Louis-Charles-Joseph.

Jean-Baptiste Ango, III du nom, épousa en 1732 *Marie-Michelle Hébert*, duquel mariage est sorti :

Jean-Baptiste Ango, IV du nom, Marquis de Lézeau, Baron d'Escouché, Seigneur de Joué, du Plain, Vieux-ponts, &c. Seigneur & Patron de Méville, Calleville, Port-de-Navarre, en Caux, & Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises.

Les armes d'Ango-de-Lézeau sont : *d'azur, à trois annelets d'argent ; écartelé*, de le Févre.

Du mariage de René-Philippe de la Motte-Ango, avec *Antoinette Jourdaine*, héritiere de la maison de *Flers* & de *Pellevé*, sont sortis :

1. Ange-Hiacinthe, Seigneur dela Motte, &c. ci-devant Capitaine au Régiment du Commissaire Général Cavalerie.

2. Philippe-Antoine-François, Seigneur de Flers & d'Hémevès, ci-devant Capitaine au Régiment de Bretagne, &c.

3. Et Louis-Paul, dit le Chevalier de *Flers*, Chevalier de Saint-Louis, & Exempt des Gardes du-Corps du Roi.

Ange-Hiacinthe Ango a épousé, en 1744, *Madelene-Charlotte Chertemps.*

La Branche d'Ango-de-Flers porte les armes d'Ango-de-Lézeau, qui sont *écartelées*, de Pellevé.

—ANGOS, famille orignaire de Bigorre. Christophe d'Angos, Sieur de Boucarez, épousa le 5 Mars 1541, *Bertrande de Cazaux*, sœur de *Pierre-Armand de Cazaux*, Seigneur de Laran, en Magnoac, Diocèse d'Auch.

Une Enquête faite le 18 Novembre 1569, par les Nobles du Pays de Bigorre, énonce que noble Armand d'Angos, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, audit pays de Bigorre, & que l'on dit être pere dudit Christophe, avoit servi le Roi pendant quarante-cinq ans, dans les Compagnies d'Ordonnance; que, de quatre fils qu'il avoit eus, deux étoient morts au service, & les deux autres continuoient à servir Sa Majesté dans ses armées; que, depuis vingt-deux ans, alors lui Armand d'Angos faisoit l'Office de Lieutenant de Robe-Courte en la Sénéchaussée de Bigorre, au siége de Tarbes, & qu'en haîne de ce qu'il s'opposa au passage des Troupes que menoit en Béarn le Comte de *Montgommeri*, celui-ci lui brûla sa maison de Villeneuve avec tous les papiers, titres & documens qu'il y avoit, & brûla aussi sa maison & place d'*Angos*.

Arnaud-Jean d'Angos, Ecuyer, Seigneur de Boucarez, de Luc, de Sizo, de Villeneuve, de Bourg & d'Espiel, a laissé de son mariage avec *Marie-Marguerite de Beaudéan*, fille de *N...* Baron de Puilauzic, en Cominges, & de *Claire de Mus*, Jean-François d'Angos, Ecuyer, Seigneur de Boucarez, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie, le 8 Janvier 1683, sur les preuves de sa noblesse, qu'il fournit alors par titres, qui remontent à Noble Christophe d'Angos, mentionné ci-dessus. *Armorial de France, tome I. part. 1. pag. 17.*

Les armes : *d'or, à trois corneilles de sable, becquées & membrées de gueules, & un fer de lance d'argent, posé au milieu de l'écu, la pointe en haut.*

* ANGOULÊME : ancien Comté que Philippe *le Long*, Roi de France, donna à *Jeanne* de France & à *Philippe* d'Evreux, son mari. *Charles*, leur fils, en fut privé pour félonie en 1351. Le Roi Jean céda ce Comté à *Charles d'Espagne*, dit *de la Cerda*, Connétable de France, le même qui fut assassiné en 1354. Par le traité de paix de Brétigny, l'Angoumois fut cédé à l'Angleterre en toute souveraineté : mais en 1371 ou 1372 les habitans d'Angoulême chasserent les Anglois de leur Ville, & se donnerent, de leur propre mouvement, à Charles V, Roi de France.

Dans la suite, l'Angoumois fut donné en appanage à la seconde

Relevé.

branche de VALOIS, dont étoit FRANÇOIS I, qui portoit le titre de Comte d'Angoulême avant que d'être Roi de France. Ce Prince l'érigea en Duché en 1515, pour LOUISE de Savoye, sa mere.

Après la mort de cette Princesse, arrivée en 1531, ce Duché fut réuni à la Couronne, & donné depuis en 1552, par HENRI II, à sa fille *Diane*, légitimée de France, mariée à *Horace Farnese*, & ensuite à *François de Montmorenci*, & morte sans postérité en 1619. C'est cette même Princesse qui reconcilia HENRI III avec le Roi de Navarre HENRI IV.

En 1619 ou 1620 LOUIS XIII donna le Duché d'Angoulême en engagement à CHARLES DE VALOIS, fils naturel de CHARLES IX, mort en 1650. LOUIS-EMMANUEL, son fils, étant mort sans postérité en 1653, le Duché d'Angoulême fut réuni au Domaine. Cependant l'usufruit fut continué au Duc de *Joyeuse*, *Louis*, mort en 1654, le même qui avoit épousé, en 1644, LOUISE DE VALOIS, fille de LOUIS-EMMANUEL. Ce même usufruit fut ensuite continué au Duc de *Guise*, & à la Duchesse, sa veuve: après leur mort le Duché d'Angoulême fut réuni de nouveau à la Couronne. LOUIS XIV, en 1710, le donna en augmentation d'appanage & à titre de Pairie à son petit-fils CHARLES, Duc de Berri. Depuis sa mort, sans postérité, arrivée en 1714, ce Duché est réuni à la Couronne.

ANGOULÊME ancien portoit : *lozangé d'or & de gueules.*

+ —ANGRAN : AMBROISE-EUVERTE ANGRAN, Conseiller du Roi, Correcteur en sa Chambre des Comptes de Paris, & reçu en cette qualité le 23 Janvier 1716, étoit fils d'EUVERTE ANGRAN, Seigneur de Bouchemont, aussi Conseiller du Roi, Correcteur en ladite Chambre, lequel fut maintenu dans sa noblesse le 12 Mai 1701, comme petit-fils d'EUVERTE ANGRAN, Seigneur de Fontpertuis & de Lailly, Conseiller, Notaire & Sécretaire du Roi, Maison, Couronne de France, & de ses Finances, pourvu le 24, & reçu le 28 Juillet 1634. *Armorial de France, tom. I. part. 1. pag. 18.*

Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'or, posés l'un au-dessus de l'autre, & accompagnés de trois étoiles de même, 2 en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

* ANGRÈS, en Artois, Terre & Seigneurie acquise par *Charles de Briois*, qui vivoit en 1595. *Voyez* BRIOIS.

+ Famille maintenue dans sa noblesse en 1666, dont étoit

—ANGUETIN, Sieur du Bois, en Normandie, Généralité d'Alençon. + FLORENCE ANGUETIN fut mariée vers 1550 avec *Jean Loubert*, Ecuyer, Seigneur de Martainville. Voilà tout ce que nous savons sur cette famille, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 vases de même, deux en chef & un en pointe.*

* —ANHALT, Principauté d'Allemagne, qui a pour Capitale une petite ville de ce nom, presqu'entierement ruinée. Elle a donné son nom à une des plus anciennes Maisons, non-seulement d'Allemagne, mais de

Addition au Tome I. p. 295. anté pénultieme ligne

Branche d'Anhalt-Dessau. ~~après~~ 25. juillet 1765, lisez 25. juillet 1767 ~~et ajoutez~~ dont :-

Frédéric, Prince héréditaire d'Anhalt-Dessau, né le 27. Décembre 1769

toute l'Europe. Ce n'eſt pas qu'on doive donner dans les fables de certains Auteurs, leſquels, avec *Linnæus*, la font deſcendre d'*Aſcanie*, fils de *Gomer*, fils de *Japhet*, fils de *Noë*.

Il y a plus d'apparence qu'elle vient de ce *Berenthobalde*, qui, dans le ſixieme ſiecle, fit la guerre aux Thuringiens; & des Princes qui ont regné dans la Saxe, entre leſquels eſt *Wittiking*, à qui CHARLEMAGNE donna la qualité de Duc.

Dans la ſuite, la Maiſon d'ANHALT a poſſedé les Electorats de Brandebourg & de Saxe. OTHON *le Grand*, Comte d'Aſcanie, &c. fut pere d'ALBERT, dit *l'Ours*, que l'Empereur CONRAD III fit Marquis & Electeur de Brandebourg; la Maiſon de *Stade*, qui avoit long-tems poſſedé ce Marquiſat, ayant manqué vers l'an 1150.

Quelque tems après, HENRI *le Lion*, Duc de Saxe & de Brunſwick, s'étant ſoulevé contre l'Empereur FRÉDÉRIC I, dit *Barberouſſe*, perdit ſa dignité, qui fut donnée vers l'an 1169, à la Diète de Wirtsbourg, à BERNARD, l'un des fils d'ALBERT *l'Ours*.

BERNARD a eu pour ſucceſſeurs ALBERT I, ALBERT II, RODOLPHE I, RODOLPHE II, VINCESLAS, RODOLPHE III, & ALBERT III, mort en 1422.

Les deſcendans d'ALBERT *l'Ours*, qui ont poſſedé l'Electorat de Brandebourg, ſont, OTHON I, OTHON II, ALBERT II, JEAN I, OTHON III, JEAN II, CONRAD, JEAN III, WOLDEMAR I, JEAN IV, juſqu'à LOUIS DE BAVIERE, vers l'an 1417: alors l'Empereur SIGISMOND tira l'Electorat de cette famille.

Les Princes d'ANHALT d'aujourd'hui deſcendent de BERNARD par HENRI, ſon fils, à qui FRÉDÉRIC *Barberouſſe* donna le titre de Prince d'ANHALT.

Les Ducs de *Saxe-Lawenbourg* ſont de la même Maiſon. Ils viennent d'ALBERT I & d'HÉLENE, fille de l'Empereur OTHON IV, ſur la fin du ſeizieme ſiecle. JOACHIM ERNEST, Prince d'ANHALT, étant mort en 1586, laiſſa ſeize enfans. Les fils partagerent la Principauté en quatre parties égales; puis ils en firent une cinquieme pour un des cadets, qui voulut ſe marier.

L'aîné a la direction des affaires, & ſe trouve aux Diètes. Les Princes de cette Maiſon ſuivent tous le Calviniſme, excepté la branche de *Zerbſt*, qui a repris la Confeſſion d'Augsbourg, dont leur pere avoit été zélé défenſeur. *Voyez* la généalogie de cette Maiſon dans *Moréri*. Voici l'état actuel de ſes différentes branches:

Branche d'ANHALT-DESSAU.

LÉOPOLD ~~FRANÇOIS~~ FRÉDÉRIC, Prince d'ANHALT, né le 10 Août 1740, fiancé le 15 Juillet 1765 avec LOUISE-HENRIETTE-GUILLELMINE, ſeconde fille du Prince FRÉDÉRIC-HENRI, Margrave de Brandebourg, & marié le 25 Juillet 1765.

Freres : 1. Le Prince JEAN-GEORGES, né le 28 Janvier 1748.

2. Et le Prince ALBERT, né le 22 Avril 1750.

François |-Dessau, 71
| Schwedt 71
| Frédéric

Sœurs : 1. La Princesse HENRIETTE-CATHERINE-AGNÈS, née le 5 Juin 1744, Chanoinesse de Hervord.

2. La Princesse MARIE-LÉOPOLDINE, née le 18 Novembre 1746, mariée le 28 Septembre 1765 à *Simon-Auguste de la Lipe-Detmold.*

3. Et la Princesse CASIMIRE, née le 13 Janvier 1749.

Oncles : 1. Le Prince DIETRICH, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir, Feld-Maréchal au service de Prusse, Colonel d'Infanterie, né le 2 Août 1702.

2. Et le Prince FRÉDÉRIC-HENRI-EUGÈNE, Chevalier de l'Aigle Blanc, Général de Cavalerie au service de Saxe, Gouverneur de Wittemberg, né le 27 Décembre 1705.

Tantes : 1. La Princesse ANNE-WILHELMINE, née le 12 Juin 1715.

2. La Princesse LÉOPOLDINE-MARIE, née le 18 Décembre 1716, mariée, le 15 Février 1739, à HENRI-FRÉDÉRIC, Margrave de Brandebourg-Schewet.

3. Et la Princesse HENRIETTE-AMÉLIE, née le 7 Décembre 1720, Chanoinesse de Hervord.

Enfans de l'oncle paternel, GUILLAUME GUSTAVE, dénommés seulement Comtes & Comtesses D'ANHALT.

1. LÉOPOLD-LOUIS, Lieutenant-Colonel au service de Prusse, né le 28 Février 1729, marié, le 8 Avril 1766, avec *Caroline-Elizabeth de Prinzen*, âgée de 23 ans.

2. FRÉDÉRIC, Major & Adjudant au service de Prusse, né le 21 Mars 1732.

3. ALBERT, Capitaine au service de Prusse, né le 24 Juin 1735, marié, le 24 Juin 1763, avec *Sophie-Louise Henriette de Wedel*, âgée de 18 ans.

4. JEANNE-SOPHIE, née le 9 Juillet 1731.

5. Et LÉOPOLDINE-ANNE-DIÉTRIQUE-HENRIETTE-MAURICIANE, née posthume le 26 Janvier 1738.

Mere : JEANNE-SOPHIE HERRIN, Douairiere du Prince GUILLAUME GUSTAVE, née le 8 Juillet 1706, élevée par l'Empereur au rang de *Comtesse de l'Empire* en 1749, & cette dignité fut rendue héréditaire dans sa postérité. Elle réside à Dessau.

Branche D'ANHALT-BERNBOURG.

Le Prince FRÉDÉRIC ALBERT, †Major-Général en Danemarck, marié, le 4 Juin 1763 avec *Louise-Albertine*, fille du Duc *Frédéric-Charles de Holstein-Ploën*, âgée de 20 ans, le 25 Juillet 1766. ††

† né 15. août 1735, Prince d'anhalt-Bernbourg le 18. mai 1765, morte le 9. avril 1769, laissant †† un fils — Alexis-Frédéric, Prince héréditaire, né 12. juin 1767.

Sœurs du Prince : 1. La Princesse CHARLOTE-WILHELMINE, née le 25 Août 1737; *voy.* SCHWARTZBOURG-SONDERSHAUSEN.

2. La Princesse FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE-SOPHIE, née le 28 Août 1744, mariée le 27 Mai 1764 à FRÉDÉRIC-AUGUSTE, Prince d'ANHALT-ZERBST.

3. La Princesse CHRISTINE-ELIZABETH-ALBERTINE, née le 11 Novembre

addition à la page 297 du Tome 1. ligne 19.

après Charles-Louis, ajoutez Prince d'Anhalt-Schaumbourg, — ligne 21. après + Princesse de Solms ajoutez Braunfels, née 22. Nov. 1734, dont un fils — Victor-Charles-Frédéric, Prince Héréditaire, né 2. Novembre 1767.

Branche d'Anhalt-Coethen.

ligne 2. après Frédérique ajoutez de Holstein-Gluksbourg, née 5. Mars 1749, ~~don~~ ibid. ligne après Gluksbourg ajoutez dont un fils, Auguste-Christian, Prince Héréditaire d'Anhalt Coëthen, né 18. Novembre 1769

bre 1746, mariée en Juin 1762 à AUGUSTE, Prince de Schwartzbourg-Sondershausen.

Du premier mariage de VICTOR-FRÉDÉRIC D'ANHALT-BERNEBOURG, pere du Prince regnant, avec la Princesse LOUISE, fille du Prince D'ANHALT-DESSAU, vint la Princesse SOPHIE-LOUISE, née le 28 Juin 1732, mariée, le 20 Mai 1753, à *Frédéric-Gottlieb*, Comte regnant de Solms-Baruth.

Tante du Prince : ELIZABETH-ALBERTINE, née le 31 Mars 1693 ; *voyez* SCHWARTZBOURG-SONDERSHAUSEN.

Oncle, autrefois *Comte*, depuis *Prince de BŒRENFELD.*

CHARLES-LÉOPOLD, Général-Lieutenant des troupes de Cassel, né le 1 Juillet 1717.

Enfans du grand-oncle, le Prince LEBRECHT-DE-HOYM.

VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE, né à Schaümbourg le 7 Septembre 1693, marié en secondes noces, le 14 Février 1740, à *Hedwige-Sophie*, née Comtesse d'*Henckel-de-Donnersmack*, 4 Mai 1717.

Les enfans du premier mariage avec *Charlote-Louise*, Comtesse d'*Issembourg*, morte le 2 Janvier 1739, sont :

1. CHARLES-LOUIS, Colonel au service de Hollande, né le 16 Mai 1723, marié, le 16 Décembre 1765, à ~~Amélie~~-*Eléonore*, Princesse de *Solms.*

2. FRANÇOIS-ADOLPHE, Général-Major au service de Prusse, né le 7 Juin 1725, marié, le 19 Octobre 1762, à *Marie-Josephe*, née Comtesse d'*Hasslingue* le 13 Septembre 1742, dont VICTOR-FRÉDÉRIC, né le 28 Février 1764.

3. VICTOIRE-CHARLOTE, *voyez* BRANDEBOURG-CULMBACH.

Les enfans du second lit sont :

4. FRÉDÉRIC-LOUIS, Capitaine au service de Hollande, né le 29 Novembre 1739.

5. VICTOR-AMÉDÉE, né le 21 Mai 1744, au service de l'Impératrice Reine.

6. Et SOPHIE-CHARLOTE-ERNESTINE, née le 3 Avril 1743 ; *voyez* ISSEMBOURG.

Sœurs du Prince VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE : CHARLOTE-WILHELMINE ; voy. *Hesse-Philipstat :* & SOPHIE-CHRISTINE ; voy. *Schwartzbourg-Sondershausen.*

Branche D'ANHALT-CŒTHEN, de la Religion Réformée.

Le Prince CHARLES-GEORGES LEBRECHT, né le 15 Août 1730, marié le 26 Juillet 1763 à *Louise-Charlote-Frédérique*, fille de *Frédéric*, Duc de *Holstein-Glucksbourg.*

Frere & sœurs du même lit :

1. Le Prince FRÉDÉRIC-ARMAND, né le 26 Octobre 1731, Colonel au service de France, Lieutenant-Général, a eu les entrées en Août 1765, & a épousé, le 13 Juin 1766, *Louise-Ferdinande*, Comtesse de *Stolberg-Wernigerode.*

2. La Princeſſe CHRISTINE-ANNE-AGNÈS, née le 6 Décembre 1726, mariée au Comte de *Stolberg-Wernigerode* le 12 Juillet 1742.

3. La Princeſſe JEANNE-WILHELMINE, née le 4 Novembre 1728, mariée, en Décembre 1749, à *Frédéric-Jean-Charles*, Prince de *Schonaich-Carolah*, né en 1716.

Sœur du ſecond lit,

4. La Princeſſe AGNÈS-LÉOPOLDINE-AUGUSTINE, née le 31 Mai 1724.

Sœurs du troiſieme lit,

5. La Princeſſe CHARLOTTE-SOPHIE-CISELE-FRÉDÉRIQUE, née le 11 Août 1733.

6. Et la Princeſſe MARIE-MADELENE-BÉNÉDICTINE, née le 12 Mars 1740, Chanoineſſe de Gandersheim.

Branche D'ANHALT-ZERBST, *de la Religion Luthérienne.*

Le Prince FRÉDÉRIC-AUGUSTE, Général, Feld-Maréchal au ſervice de l'Impératrice Reine, né le 8 Août 1734, marié, le 20 Juin 1764, à la Princeſſe FRÉDÉRIQUE-AUGUSTINE-SOPHIE-ALBERTINE D'ANHALT-BERNEBOURG, née le ~~14 Novembre 1746~~, fille de VICTOR-FRÉDÉRIC, mort le 18 Mai 1765, & de SOPHIE-FRÉDÉRIQUE-ALBERTINE DE BRANDEBOURG, à Sonnenbourg, a donné, en Février 1767, la démiſſion de ſes emplois militaires.

28 août 1744

Sœur : La Princeſſe SOPHIE-AUGUSTINE-FRÉDÉRIQUE, nommée à préſent CATHERINE ALEXIEWNA, née le 2 Mai 1719, eſt veuve de PIERRE II, & a été proclamée Impératrice de Ruſſie, *voyez* RUSSIE.

ANHALT-DESSAU, BERNEBOUG & KOETHEN, ou COETHEN porte pour armes : *ecartelé de huit piéces, trois en chef, deux en face, & trois en pointe.*

Au 1, *d'argent, à un ours de ſable, accollé & couronné d'or, grimpant ſur une muraille crènelée de gueules, penchante de gauche à droite, & ayant une porte d'or*, qui eſt d'Anhalt.

Au 2, *d'or, à cinq faſces de ſable*, qui eſt de Ballenſtadt.

Au 3, *échiqueté d'argent & de ſable*, qui eſt d'Aſchersleben.

Au 4, *écartelé d'or & de gueules*, qui eſt de Walderſée.

Au 5, *d'azur, à deux barres d'or*, qui eſt de Warmſdorff.

Au 6, *d'azur, à une aigle d'argent, éployée, membrée d'or*, qui eſt de Muhlingen.

Au 7, *de gueules plein*, pour le Droit Régalien.

Au 8, *d'argent, à un ours de ſable accollé d'argent, grimpant ſur une muraille crènelée de gueules, penchante de droite à gauche, ayant une porte d'or, & l'ours ſans couronne*, qui eſt de Bernebourg. *Et ſur le tout parti, au 1, d'argent, à une demie-aigle de gueules*, qui eſt de Brandebourg; & *au 2, faſcé d'or, & de ſable de huit piéces, & un cancerlin de ſinople, ou couronne ducale, brochante ſur le tout en bande*, qui eſt de Saxe.

ANHALT-SCHAUMBOURG porte : *écartelé de douze piéces, par trois.*

Au 1, de Saxe.

Au 2, *d'azur, à une aigle d'or, ayant le vol etendu.*

Au 3, *d'argent, à trois bouteroles d'épée de gueules, posées deux & une.*

Au 4, d'Anhalt.

Au 5, *un écusson, parti, au 1,* de Brandebourg; *au 2,* de Saxe.

Au 6, de Ballenstadt.

Au 7, d'Aschersleben.

Au 8, de Waldersée.

Au 9, de Warmsdorff.

Au 10, *d'azur, à une aigle d'argent, éployée, membrée d'or.*

Au 11, pour le Droit Régalien.

Au 12, de Bernébourg.

Cet écu parti aux deux tiers, écartelé, au 1 & 4, de gueules, à un lion d'argent, tenant de sa patte droite un bâton de sinople, celui du premier quartier contourné; au 2 & 3, d'argent, à un griffon de gueules, celui du troisieme quartier contourné; & sur le tout d'azur, à un V fleuronné d'or, & couronné de même.

Anhalt-Zerbst : *écartele de seize piéces, par quatre.*

Au 1, de Saxe.

Au 2, *d'azur, à une aigle d'argent, éployée, couronnée d'or,* qui est de Westphalie.

Au 3, *d'argent, à trois bouteroles d'épée de gueules, posées deux & une,* qui est d'Angrie.

Au 4, de Ballenstadt.

Au 5, d'Anhalt.

Au 6, & 7 *l'écusson parti* de Brandebourg & de Saxe.

Au 8, *d'azur, à un lion d'or, couronné de même,* qui est de Severn.

Au 9, d'Ascherfleben.

Au 10, de Waldersée.

Au 11, de Warmsdorff.

Au 12, *d'or, à un lion de sable, couronné d'or,* qui est de Kniphausen.

Au 13, de Muhlingen.

Au 14, pour le Droit Régalien.

Au 15, de Bernébourg.

Et au 16, *d'azur, à deux palmes d'argent, passées en sautoir, surmontées d'une tête de chien d'argent, accollée d'or,* qui est de Walther-Nieubourg.

ANJORRAN ou ANJORRANT, en Berry. Louis Anjorran, Seigneur de Cloie en l'Isle-de France, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Paris, puis Président aux Requêtes du Palais, vivoit avant 1556.

Guillaume Anjorran, un de ses descendans, épousa, le 22 Janvier 1701, *Jeanne Heurtault,* fille de *Gilles Heurtault,* Ecuyer Sieur du Solier, & de *Catherine Foucault.* De ce mariage sont issus, entr'autres enfans :

Lucie & Hiacinthe-Brigide Anjorran, toutes deux reçues à

Saint-Cyr, sur les preuves de leur noblesse, remontée par titres jusqu'à Louis leur sixieme ayeul, par lequel M. d'*Hosier* à commencé cet article.

Les armes : *d'azur, à trois lys de jardin d'argent, fleuris d'or, tigés & feuillés de sinople, posés 2 & 1.*

Relevé. * ANJOU en Dauphiné, Terre & Baronnie qui fut erigée en *Comté* par lettres du mois d'Avril 1620, enregistrées en la Chambre des Comptes de Grenoble, le 10 Juillet 1621, en faveur de *Jean-François Mitte-de-Chevrieres*, Comte de Miolans, qui mourut sans postérité le 19 Octobre 1621. En 1670 cette Terre & Seigneurie d'Anjou fut acquise d'*Armand Mitte-de-Chevrieres*, par *Alexandre de Falcos-de-la-Blache*, qui obtint pour cette Terre d'Anjou une nouvelle érection en Comté pour lui & pour ses descendans mâles & femelles, par lettres du mois d'Août 1679, enregistrées le 4 Juillet 1681. *Voyez* FALCOS-DE-LA-BLACHE.

Relevé. * ANJOU : Province qui a titre de Duché. Le Roi HENRI III, FRANÇOIS son frere, Duc d'Alençon, PHILIPPE DE FRANCE, frere unique de LOUIS XIV, ont été titrés Ducs d'Anjou. Ce titre a été celui de deux fils de LOUIS XIV, morts en bas âge; & de son petit-fils PHILIPPE, qui dans la suite devint Roi d'Espagne, sous le nom de PHILIPPE V. Le même titre fut donné en 1710, au troisieme fils du Duc de Bourgogne, aujourd'hui LOUIS XV. Le deuxieme fils de ce Monarque, & le deuxieme fils de M. le Dauphin, ont été également titrés de Ducs d'Anjou, & sont morts en bas âge.

Les armes d'ANJOU ancien : *de gueules, à une Escarboucle fleuronnée & pommetée d'or.*

ANJOU-FRANCE ancien : *semé de France, au lambel à 3 ou 4 pendans de gueules.*

ANJOU FRANCE moderne : *d'azur, à trois fleurs de lys d'or, à la bordure de gueules.*

+ — ANISY : Il y a diverses opinions sur la Maison d'ANISY; plusieurs veulent qu'elle soit originaire de Picardie, mais la plus commune & la plus vraisemblable est, qu'elle est sortie du Bailliage de Caën, où de tout tems elle a possédé ses principales Terres.

THOMAS D'ANISY, Chevalier tenant un fief à Gourfaleur, l'an 1215, fut pere de,

RAOUL D'ANISY, Chevalier, nommé dans un Arrêt de l'Échiquier, de l'an 1236. Il eut un fils & deux filles :

1. JORES, qui suit.
2. SIMONNE, femme de *Guillaume d'Angerville.*
3. Et PERONNE, femme de *Jean d'Escageul*, Seigneur de la Ramée.

JORES D'ANISY, partagea avec ses sœurs, l'an 1315, & épousa *Peronnelle de Mallemains*, dont sortit,

FERRY D'ANISY, nommé entre les Bannerets & Chevalier de la Province l'an 1337. Il eut, entr'autres enfans,

JEAN D'ANISY, Chevalier, qui partagea avec ses co-héritiers l'an 1396, il épousa la fille du Chevalier de la *Bretonniere*, dont il eut :

1. JEAN, mentionné ci-après.
2. Et GUILLEMETTE, femme de *Guillaume de Graveren-de-Colomby.*

JEAN D'ANISY, II du nom, passa un contrat l'an 1410. Il épousa *Jeanne Hamon* qui lui donna deux fils :

1. JEAN, III du nom, mort sans postérité.
2. Et GIRARD, qui suit.

GIRARD D'ANISY, I du nom, obtint du Roi d'Angleterre, HENRI V, la restitution de ses biens l'an 1423, & prit pour femme *Guillemette de Vaux*; dont, entr'autres enfans,

GILLES D'ANISY, I. du nom, vivant en 1446. Il donna aveu de ses terres ès années 1451 & 1458, & laissa deux fils :

1. GIRARD, qui suit.
2. PIERRE, qui fut d'Eglise.

GIRARD D'ANISY, II du nom, eut le fief d'Anisy par le transport que lui en fit son pere en 1476, & eut cinq fils :

1. GILLES, qui suit.
2. Et JEAN, qui fut d'Eglise.
3. GUYON, Seigneur de Brécy, auteur d'une branche rapportée ci aprés.
4. THOMAS, mort sans hoirs.
5. Et GILLET, mort jeune.

GILLES D'ANISY, II du nom, passa un Contrat avec les Chanoines & Chapitre de Bayeux l'an 1533. Il épousa *Marie le Sens*, dont il eut deux fils :

1. MARC, qui suit.
2. Et PIERRE, Curé de Ver.

MARC D'ANISY, Seigneur de Ver, & de Bernieres, épousa *Anne Flambart*, de laquelle il eut trois fils :

1. JEAN, IV du nom, de la postérité duquel nous n'avons pas connoissance.
2 & 3. GILLES & NICOLAS.

Branche des Seigneurs DE BRÉCY.

GUYON D'ANISY, Seigneur de Brécy, troisieme fils de GIRARD, II du nom, Seigneur d'Anisy, épousa *Jacqueline le Sens*, sœur de *Marie le Sens*, femme de GILLES D'ANISY son frere. Il en eut deux fils & une fille :

1. PIERRE, qui suit.
2. GILLES, Chevalier.
3. Et MICHELLE, femme de *Guillaume Quélier*, Seigneur d'Amigny en 1506.

PIERRE D'ANISY, Seigneur de Brécy, eut pour femme, *Marguerite de Saint-Manvieux*. Nous n'avons point de mémoires de sa postérité.

Du tems de GUILLAUME *le Conquérant*, l'an 1099, vivoit GODEFROI D'ANISY.

Jacques de Benneville épousa GRANETTE D'ANISY, fille du Seigneur de Criqueville.

Dans l'Echiquier de l'an 1344, est présent RENAUD D'ANISY.

ROBERT D'ANISY, Chevalier; ROBERT DE BERCY, Chevalier, & MARGUERITE D'ANISY sa femme, fille de PIERRE D'ANISY, Chevalier; JEAN, & MARGUERITE D'ANISY, Dame de Saint-Célerin, femme de *Philibert de Brey*, Chevalier, sont nommés dans l'Echiquier de l'an 1452.

GUYON D'ANISY-DE-COMBRISARD, GUILLAUME D'ANISY-DE-CASTILLON, demeurans en l'Election de Falaise; RICHARD D'ANISY-DE-VER, demeurant en l'Election de Bayeux, firent leur preuve de noblesse l'an 1463.

GILLES & GUYON D'ANISY, demeurans à Ver, firent aussi leur preuve l'an 1540.

Il y a un Arrêt de l'an 1505, où l'on voit que JACQUES D'ANISY, Ecuyer, plaidoit, à cause de Damoiselle *Antoinette de Fontaines*, sa femme, contre *Hélene le Huilier*, veuve de *Louis de Boissay*, Baron de Mainieres.

Les armes : *d'argent, au lion de sable, l'écu semé de billettes de même.*

Relevé.

Chev.er |8|3 /5

* ANLEZY : Terre & Seigneurie dans le Nivernois, portée en dot en 1480, avec les Seigneuries de Lurcy-le-Châtel & de Saigny-les-Bois, par *Isabeau d'Avenieres*, à *Erard de Damas*, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Châlons, Capitaine de 80 Hommes-d'Armes, Gouverneur du Nivernois & d'Auxerrre. *Voyez* DAMAS.

Relevé. +

— ANNEBAUT. La Terre d'*Annebaut*, dont cette Maison tire son origine, est située dans les confins du Bailliage de Rouen & de Caen, sur les bords de la riviere de Rille, près la ville du Pont-Audemer.

Cette Maison est éteinte il y a près de six vingts ans; nous allons toutefois rapporter ici ce qui est venu à notre connoissance.

Dans le Catalogue des Seigneurs Normands qui accompagnerent, l'an 1066, leur Duc GUILLAUME, à la conquête du Royaume d'Angleterre, est nommé le Seigneur d'ANNEBAUD.

Dans celui du voyage de la Terre-Sainte sous ROBERT COURTEHEUSE, Duc de Normandie, l'an 1097, est Monsieur JEAN D'ANNEBAUD.

Dans un vieux manuscrit des Nobles de la Province sont RICHARD D'ANNEBAUD, & ENGUERRAND D'ANNEBAUD, Seigneur *du Bosc d'Annebaud.*

JEAN, Seigneur d'ANNEBAUD, vivant, comme nous avons dit, l'an 1097, sous ROBERT COURTEHEUSE, Duc de Normandie, eut pour fils :

RICHARD, Seigneur d'ANNEBAUD en 1133, lequel, entr'autres enfans, fut pere de

ROBERT, Seigneur d'ANNEBAUD, qui est nommé dans un Registre de la Chambre des Comptes, de l'an 1198; son fils fut

JEAN, Seigneur d'ANNEBAUD, II du nom, qui vivoit l'an 1208, auquel tems il fit quelques donations à l'Abbaye de Préaux, & fut pere de

RAOUL, Seigneur d'ANNEBAUD; celui-ci eſt nommé, avec pluſieurs autres Seigneurs de la Province, dans l'Enquête qui fut faite pour les coutumes de la Vicomté d'Andely, l'an 1225, & eut pour fils,

JEAN, Sire d'ANNEBAUD, III du nom, qui épouſa, l'an 1301, *Colette*, Dame de *Quietteville*. Il mourut l'an 1356, laiſſant deux fils :

1. PIERRE, mort ſans enfans de *Peronne de Jeucourt* ſa femme, qui enſuite ſe remaria à *Gui*, Seigneur de *Matignon* en 1396.

2. Et JEAN, qui ſuit.

JEAN, Seigneur d'ANNEBAUD, IV du nom, après la mort de ſon frere aîné en 1421, fut conjoint par mariage avec *Catherine de Jeucourt*, ſœur de *Peronne de Jeucourt*, ci-deſſus, toutes deux filles de *Jean de Jeucourt*, Chevalier, Seigneur de Reubecourt, & de *Perrette de Trouſſeauville*, ſon épouſe; de ce mariage ſortirent deux fils & trois filles :

1. JEAN, qui ſuit.

2. GUILLAUME, Seigneur de Bonneboſc, qui fit branche.

3. MARIE-JACQUELINE, femme de *Jean Martel*, Seigneur de *Baſqueville*.

4 & 5. JEANNE & ANNE.

JEAN, Seigneur d'ANNEBAUD, V du nom, en 1453, eut pour femme *Marguerite de Bloſſet*, fille de *Jean de Bloſſet*, Seigneur de Carouges, & de *Marguerite de Darval*, ſon épouſe; il en eut deux fils & deux filles, ſçavoir :

1. CLAUDE, qui ſuit.

2. JACQUES, Evêque de Liſieux, puis Cardinal du titre de *Sainte-Suſanne* en 1544, mort à Rouen l'an 1547.

3. ANNE, femme de *Jean de Vieuxpont*, Sire de Chailloné.

4. Et JACQUELINE, femme d'*Elie de Saint-Germain*, Seigneur de Harneville.

CLAUDE, Seigneur d'ANNEBAUD & de Briſtol, Lieutenant-Général pour le Roi en Piémont en 1538, puis Maréchal de France, & enſuite Amiral l'an 1543, fut un des Favoris du Roi FRANÇOIS I. Il épouſa *Françoiſe de Tournemine*, Dame de la Hunaudaye, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit.

2. Et MADELENE, qui eut deux maris; le premier fut *Gabriel*, Marquis de *Saluces*; & le ſecond, *Jacques de Silly*, Comte de la Rochepot, fils de *Charles de Silly*, Seigneur de la Rocheguyon, & de *Philippe de Sarrebruche*, ſon épouſe.

JEAN, Seigneur d'ANNEBAUD, VI du nom, Baron de la Hunaudaye, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, eut deux femmes; la premiere fut *Antoinette de la Baulme*, fille nnique & héritiere de *Joachim de la Baulme*, Comte de Chauvillain, & de *Jeanne de Mony*, ſon épouſe. La ſeconde fut *Catherine de Clermont*, qui depuis ſe remaria avec *Albert de Gondy*, Duc de Rèts. Il fut tué, au ſervice du Roi CHARLES IX,

à la Bataille de Dreux l'an 1562, ne laissant de son premier mariage qu'une fille,

Diane d'Annebaud, morte un peu après son pere.

En sorte que la succession de cette Maison passa à Madelene d'Annebaud, Comtesse de la Rochepot, sa tante, qui morut aussi sans enfans ; & ceux de ses deux grandes tantes, mariés dans les Maisons de *Vieuxpont*, & de *Saint-Germain*, hériterent de la Terre d'*Annebaud*, laquelle, étant tombée dans celle de *Vieuxpont*, est venue par filles à *Bernard Potier*, Seigneur de Blérencourt, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Lieutenant de Roi aux Bailliages de Caen & de Rouen, Lieutenant-Général de la Cavalerie légere de France, en faveur duquel la Baronnie d'*Annebaud* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres de 1643, enregistrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Rouen. Il étoit frere de *René Potier*, Comte, puis Duc de Tresmes. Il mourut sans enfans en 1669.

La Terre d'*Annebaud* & les autres biens du Marquisat de Blérencourt sont demeurés en direction jusqu'en 1723, que *Jean-Baptiste-Julien d'Hanicamp*, Maître en la Chambre des Comptes à Paris, en fit l'acquisition, ainsi que de la Terre d'Aubigny en Auge.

Branche des Seigneurs de *Bonnebosc*.

Guillaume d'Annebaud, Seigneur de Bonnebosc, deuxieme fils de Jean, IV du nom, & de *Catherine de Jeucourt*, son épouse, épousa *Anne d'Achey*, fille de *Jean*, Sire d'*Achey*, dit *le Grand-Galois*, V du nom, & d'*Isabelle de Harcourt*; dont il eut

Guillaume d'Annebaud, Seigneur de Bonnebosc, mort sans hoirs en l'an 1540.

Dans quelques mémoires on trouve une *Jeanne de Bellengerville*, femme de Guillaume d'Annebaud, qui peut avoir été un puîné de cette Maison; mais il n'y a point de date.

Guillaume d'Annebaud, en 1408, épousa *Isabelle de Garquesalle*.

A la montre de *Jean*, Seigneur de *Harcourt*, l'an 1368, étoient Raoul d'Annebaud, & Compagnon d'Annebaud.

Jean d'Annebaud, Seigneur de Bonnebosc, épousa, en 1450, *Marie de Vipart*, *fille* de *Jean de Vipart*, Seigneur de l'Annay, & de *Guillemine d'Estourmel*, son épouse.

Les armes de l'ancienne Maison d'Annebaud, étoient: *de gueules, à une croix de vair*.

Relevé. * ANNEMARIE : Terre dans la Brie Françoise, Diocèse de Sens, qui a titre de Baronnie, & qui appartient au Trésorier de l'Eglise de Tours; elle rapporte dix mille-livres de rente.

+ — ANNEVAL-DE-LA-FONTAINE, en Normandie, Généralité de Rouen; Famille maintenue dans sa noblesse le 10 Août 1668. Dans le traité des ban & arriere-ban par *la Roque*, on trouve parmi les Barons, Bannerets & Chevaliers à qui le Roi écrivit pour venir à son Mandement le 23 Août 1350, le Sire d'*Anneval*.

Les

Les armes de cette Famille, dont nous ne sçavons rien de plus, sont : *d'azur, au croissant d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon d'or, posées deux en chef & une en pointe.*

—ANNEVILLE, Seigneur de Chiffrevast, de Tamerville, & le Weaast, &c. ancienne Noblesse dans la Généralité de Caen, & de la Vicomté de Valognes, dont parle *la Roque* dans son histoire de *Harcourt*, *p.* 603.

Généalogie imprimée Tome XIII. p. 91. et suiv.

ROBERT & GUILLAUME D'ANNEVILLE servoient en 1382 & 1383 dans les Compagnies des Gendarmes de *Jacques de Harcourt*, & de *Jean*, Sire de *la Ferté*, de *Guillaume Painel*, Sire de Hambie, avec *Jean de Montenay*, *Guillaume de Briqueville*, *Richard Carbonnel*, &c.

L'Abbé de *Vertot*, dans son histoire de Malte, fait mention de JACQUES D'ANNEVILLE-DE-CHIFFREVAST, reçu Chevalier de Malte de minorité le 31 Décembre 1663.

La Roque, Tom. II, p. 1023, parle de GUILLAUME D'ANNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Chiffrevast, qui eut un différend avec la Maison de *Harcourt*, vers le milieu du quinzieme siécle.

FRANÇOISE D'ANNEVILLE, fut mariée vers l'an 1500, à *Raoul de Crosville*, Seigneur dudit lieu.

JEAN-FRANÇOIS D'ANNEVILLE, Seigneur de Chiffrevast, reçu Page du Roi en sa grande Ecurie, au mois d'Avril 1702, épousa, le 7 Février 1709, *Jacqueline-Henriette le Hericie-de-Lif*, dont il eut :

GUILLAUME-RENÉ D'ANNEVILLE-DE-CHIFFREVAST, reçu Page du Roi en sa grande Ecurie, en Janvier 1729.

C'est de lui que sortent le Marquis de CHIFFREVAST, ancien Capitaine de Dragons & Chevalier de Saint-Louis, marié depuis quelques années ; & le Chevalier de CHIFFREVAST, Capitaine de Vaisseaux, aussi marié, & dont nous ignorons l'état actuel.

Leurs pere & grand-pere ont prouvé leur noblesse par titres, depuis GUILLAUME D'ANNEVILLE, Seigneur de Chiffrevast & de Tamerville, qui rendit hommage au Roi, en sa Chambre des Comptes de Paris, le 6 Mars 1547, pour sa Terre de Chiffrevast, mouvante du Roi à cause de sa Vicomté de Valognes. Ce GUILLAUME avoit épousé, avant l'an 1536, *Louise de Longaunay*, fille d'*Hervé de Longaunay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant pour S. M. en Normandie, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre.

Les armes : *d'hermines, à la fasce de gueules.*

Il est à présumer qu'il y a eu une branche de cette famille, puisqu'on trouve N..... D'ANNEVILE, Seigneur de Merville en Normandie, Généralité de Caen, dont les armes sont : *d'hermines, au sautoir de gueules.*

* ANNONAY, Ville dans le haut Vivarais, Diocèse de Vienne avec titre de Marquisat, qui a passé, de la Maison de *Levy-Ventadour*, dans celle de *Rohan-Soubise.*

* ANQUAINVILLE (D'), Subdélégation de Lisieux. La Baronnie d'Anquainville est un démembrement de la Terre de Ferriere, elle est

possédée par M. le Marquis de *Bonnelle*, qui l'avoit achetée de M. le Duc de *Broglie* dans le tems de son ambassade en Angleterre.

— ANQUETIL, Sieur de Saint-Vaast en Normandie, Généralité de Caen. JOHAN ANQUETIL comparut, comme Écuyer, dans la montre qui se fit au Pont-Audemer, le 22 Avril 1378. *La Roque*, dans son Histoire de *Harcourt*, *p.*1657, parle de JEAN ANQUETIL, Écuyer, nommé dans les Echiquiers de Normandie en 1500 & 1510.

LAURENT ANQUETIL DE-SAINT-VAAST fut employé pour la défense de Rouen en 1590. LOUIS ANQUETIL-DE-SAINT-VAAST épousa *Renée de Carbonnel*, pere & mere de HENRI ANQUETIL, qui fut député pour la Noblesse à Rouen, l'an 1614. Il avoit épousé, vers l'an 1635, *Elizabeth de Moy*, fille de *Jacques de Moy*, Seigneur de Pierrecourt, Capitaine de cinquante Hommes-d'Armes, reçu Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit en 1586, dont une fille unique fut mariée à *Felix le Comte*, sieur de Villers, & lui porta la Terre & Seigneurie de Saint-Vaast. *Voyez* l'hist. de Rouen par *Masseville*; *la Roque*, hist. de *Harcourt*, *p.* 547; le *P. Anselme*, & l'Armorial de France.

Les armes : *d'or, à trois feuilles de sinople, posées 2 & 1.*

Anselme, origin. de Florence. Voy. le Généal. aux Additions Tome XII.

* ANSOUIS, Terre & Seigneurie en Provence, Diocèse d'Aix, qui a été possédée par la Maison de *Sabran*, sous le titre de Baronnie, depuis le treizieme siécle jusqu'au commencement du dix-septieme. *Gaspard de Sabran*, Viguier de Marseille, n'ayant point d'enfans, institua héritier de cette Baronnie, par son testament du 14 Mai 1614, *Sextius d'Escalis*, Baron de Bras-d'Asse, son cousin, fils de *Marc-Antoine*, Premier Président du Parlement de Provence. *Henri d'Escalis*, fils de *Sextius*, & de *Madeleine de Jarente*, Dame de Bras, sa seconde femme, vendit, sur la fin du dix-septieme siécle, la Baronnie d'*Ansouis*, à *Jean-Baptiste de Villeneuve*, dont le fils unique, *Jean-Hiacinthe de Villeneuve*, Conseiller au Parlement d'Aix, devint son gendre, ayant épousé *Marie-Thérese d'Escalis*, fille de *Henri* & de sa seconde femme, *Thérese-Albertas Sainte-Mesme.* De ce mariage vint *Louis-Théodore de Villeneuve*, Baron d'Ansouis & de Bras, Seigneur d'Estoublon & de Bellegarde, mort Conseiller au Parlement d'Aix. Son fils *Elzéar de Villeneuve*, né en 1733, qu'il a eu de son épouse *Gabrielle de Cabre*, des Marquis de Roquevaire, est Baron d'Ansouis & de Bras.

Le Chef de la branche aînée de *Villeneuve* est le Marquis de *Villeneuve-Forcalquier*, & Vicomte de Pourieres, ancien Colonel d'Infanterie, fils de *Louis-Sauveur*, Ambassadeur à la Porte en 1728. Il est marié à une *Glandevès.* Voyez VILLENEUVE.

ANSPACH : il y a *Anspach* moderne & *Anspach* ancien; ce sont des branches cadettes de la Maison Electorale de Brandebourg.

Anspach moderne a pour auteur JOACHIM ERNEST, second fils du troisieme lit de l'Électeur JEAN GEORGES. Il a eu pour son partage le Bas-Burgraviat de Nuremberg, où se trouve le Château d'Anspach, lieu

de sa naissance. Il naquit le 16 Juin 1583, fut fait Général d'une armée de Protestans en 1610, & mourut le 25 Février 1625. Sa postérité subsiste dans CHARLES-FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Margrave de Brandebourg-Anspach, né le 12 Mai 1712, beau-frere du Roi de Prusse; mort le 3 Août 1757. Il avoit épousé à Berlin, le 30 Mai 1723, FRÉDÉRIQUE-LOUISE, Princesse Royale, & seconde sœur du Roi de Prusse.

CHRISTIAN-FRÉDÉRIC, Marquis de Brandebourg-Anspach, né le 24 Février 1736, vraisemblablement son fils, a épousé FRÉDÉRIQUE-CAROLINE de Saxe-Saalfeld, née le 26 Juin 1735. Il a hérité en 1763 de Bareith & Culmbach, après la mort, sans enfans mâles, du Margrave FRÉDÉRIC de Brandebourg-Culmbach, son cousin.

Anspach ancien de Culmbac & de Prusse est éteint depuis 1618, dans ALBERT-FRÉDÉRIC, Duc de Prusse, né le 29 Avril 1553. Cette branche avoit commencé à FRÉDÉRIC II, fils d'ALBERT, surnommé l'*Achille*. Il eut pour son partage les biens situés en Franconie, le Burgraviat de Nuremberg-Anspach, Culmbach, &c. Il naquit le 2 Mai 1460, & mourut le 4 Avril 1536. *Voyez* BRANDEBOURG.

—ANSTRUDE : ancienne Maison originaire d'Ecosse. Elle a occupé les Charges de Maître-d'Hôtel & d'Ecuyer-tranchant chez les Rois d'Ecosse. Elle a donné plusieurs Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'Or, entr'autres ALEXANDRE, JEAN & JACQUES; elle a pris des alliances dans les Maisons de STUART & de GORDON; a possédé dès l'an 1150, & posséde encore la Ville & Baronie d'Anstrulher.

Voyez la Généalogie imprimée au mot Keandale Tome VIII. p. 318.

Par des Lettres-Patentes, en forme d'Edit du mois d'Août 1737, enregistrées au Parlement de Dijon le premier Juillet 1738, & rapportées dans l'Armorial général, il paroît que ROBERT ANSTRUTHER, un des descendans de cette Maison, eut de son mariage avec *Isabelle Béton* de *Balfour* trois enfans, ANDRÉ, ROBERT & DAVID; & que ces deux derniers vinrent s'établir en France, vers l'an 1515, pour y servir le Roi FRANÇOIS I, dans la Compagnie des Gardes Ecossoises, où ils se signalerent par leurs services. Nous ignorons si ROBERT a eu postérité, & nous rapporterons la filiation de DAVID, après avoir parlé de ceux de ce nom établis en Angleterre.

JACQUES D'ANSTRUDE fut créé Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or; il obtint, sur la résignation de son pere, des Lettres-Patentes du Roi pour posséder la Baronnie d'ANSTRUDE. Il fut choisi en 1585 pour être le premier Ecuyer-tranchant de JACQUES VI, Roi d'Ecosse, & en l'an 1592 il fut établi Maître-d'Hôtel.

GUILLAUME D'ANSTRUDE fut aussi choisi par le Roi JACQUES VI pour être Gentilhomme de sa Chambre; &, après la mort de ce Monarque, la Reine ELIZABETH le créa Chevalier de l'Ordre du Bain. Il fut encore Gentil-homme de la Chambre du Roi CHARLES I.

ROBERT D'ANSTRUDE fut continué dans toutes les charges de GUILLAUME, & fut envoyé en 1620, en qualité d'Ambassadeur, auprès du Roi de Danemarck, en 1627, par le Roi CHARLES I; en qualité d'Ambas-

ſadeur & de Miniſtre Plénipotentiaire à la Diéte de Ratiſbonne, & enfin en 1630, il fut encore envoyé, par le même CHARLES I, en Ambaſſade à l'aſſemblée des Princes d'Allemagne, convoquée à Helbrun.

JEAN, Baron d'ANSTRUDE, à préſent membre du Parlement d'Angleterre.

PHILIPPE D'ANSTRUDE, Colonel d'un Régiment de ſon nom.

Les armes d'ANSTRUDE, en Ecoſſe, ſont · *d'argent, à troix pieux de ſable, poſés 2 & 1.*

Branche établie en France.

I. DAVID D'ANSTRUDE, (orthographié dans quelques actes ANSTRUDOS) I du nom, qui avec ſon frere ROBERT vint s'établir en France, comme il eſt dit ci-deſſus, y fut Ecuyer, Archer de la Garde Ecoſſoiſe du Corps du Roi, l'an 1537, ſous la charge du Maréchal d'*Aubigny*, (*Robert Stuart*). Il épouſa *Claude de Muſſy*, fille de *Nicolas de Muſſy*, Ecuyer, & de *Jopherine Calo*. De ce mariage ſont iſſus:

1. ARNOUL, Ecuyer, Archer de la Garde Ecoſſoiſe du Roi, l'an 1581, qui fut pere de DAVID & de GABRIEL.

2. DAVID, qui ſuit.

3. Et ROBERT, Ecuyer, Enſeigne de la Garde Ecoſſoiſe du Corps du Roi, ſous la charge du Seigneur de *Châteauvieux*, &c. lequel teſta le 24 Avril 1580, & laiſſa de *Jeanne de Cléry*, ſa femme, veuve en premieres noces d'*Edme de Gutteri*, Ecuyer, Seigneur de Tronchoy, deux filles, nommées ROBERTE & CLAUDE.

II. DAVID D'ANSTRUDE, II du nom, Ecuyer, Archer de la Garde Ecoſſoiſe du Roi l'an 1575, & Capitaine-Exempt des Gardes de Sa Majeſté l'an 1597, fit hommage de ſes Fiefs de Pacy & de Leignes, le 22 Janvier 1601, à *Jacques Chabot*, Marquis de Mirabeau, Seigneur de Tanlay; & de ſon mariage, accordé le 8 Septembre 1575 avec Demoiſelle *Leonore de l'Eſcluſe*, fille d'*Edme de l'Eſcluſe*, naquirent:

1. JOSEPH, Ecuyer, qui épouſa, le 28 Juillet 1615, *Charlote de Thélis*, fille de *Philbert de Thélis*, Ecuyer, Seigneur de Meignane, de Fulvy en partie, &c. & d'*Eſther de Guerard*.

2. CHARLES, qui ſuit.

3. Et HENRI, Ecuyer, vivant en 1620.

III. CHARLES D'ANSTRUDE, Ecuyer, Seigneur d'Huilly, l'un des vingt-cinq Gentils-Hommes & Archers de la Garde Ecoſſoiſe du Roi, l'an 1615, fut marié le 4 Septembre 1617 avec Demoiſelle *Peronne Bente*, dont il eut,

IV. CLAUDE D'ANSTRUDE, Ecuyer, l'un des vingt-cinq Gentils-Hommes de la Garde Ecoſſoiſe du Roi, l'an 1639; lequel épouſa en premieres noces, le 3 Septembre 1649, Demoiſelle *Françoiſe de Chargere*, veuve de *Jean de Challemaiſon*, Ecuyer, Seigneur de Genoilli, & petite-fille de *Charles de Chargeres*, Ecuyer, Seigneur de la Bouttiere de Bierri & de Villiers-les-Haut en partie; & en ſecondes noces *Claire-Perrette de Sandon*, qui, conjointement avec ſon mari, fit une donation, le 9

Juillet 1698, à ANDRÉ FRANÇOIS D'ANSTRUDE de tout ce qui pouvoit leur appartenir, tant en fief qu'en roture, dans les lieux de Villiers-les-Haut, de Bierri-les-Soulias, &c. à la charge d'acquitter une fondation faite dans l'Eglise de Saint Silvestre de Tanlay par CHARLES D'ANSTRUDE, ayeul du donataire. Du premier lit naquit

V. ANDRÉ-FRANÇOIS D'ANSTRUDE, Seigneur de Bierri-les Soulias, de Villiers-les-Haut, & de Mareuil en partie, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Toulouse, par Commission du 20 Février 1684, puis Capitaine de Grenadiers dans le Régiment d'Aligni, l'an 1695, fit hommage au Comte de *Noyer*, le 6 Juin 1696, à cause de sa Terre & Seigneurie de Bierri-les-Soulias. De son mariage, accordé le 12 Juillet 1694, avec *Jeanne de Bezanne*, il a eu

FRANÇOIS-CESAR, Baron D'ANSTRUDE, qui a épousé, le 7 Septembre 1730, *Hélene-Thérese Quarré-d'Aligny*, fille de *François Quarré-d'Aligny*, Premier Avocat-Général au Parlement de Bourgogne, & d'*Hélene Bouscaut*. Voyez l'Armorial de France, tom. I. part. 1.

Les armes de la branche établie en France sont : *coupé, emmanché de sable sur argent de trois pièces.*

—ANTERROCHE : c'est le nom d'un château, ainsi nommé, sans doute, parce qu'il est bâti au pied d'un rideau de rochers, qui l'environne presque entierement. Plusieurs titres latins prouvent que cette dénomination est tirée du local. On y lit *Nobilis*, ensuite le nom de Baptême, & puis *Dominus de Interruptis*, *Domicellus*, &c.

Cette Terre a toujours été possédée par les Seigneurs du même nom, comme il se voit par les hommages rendus depuis le douzieme siécle jusqu'à nos jours par les Seigneurs d'ANTERROCHE, ou par les hommages rendus à eux-mêmes.

C'est une des plus anciennes Maisons, & une des mieux alliées de la Province d'Auvergne, dit le *Mercure de France du mois d'Août 1729*, pag. *1902*, à l'occasion du contrat de mariage, signé par le Roi, de JOSEPH-ALEXANDRE, Comte d'ANTERROCHE, Capitaine aux Gardes-Françoises, Brigadier le 10 Février 1759, & Maréchal-de-Camp le 25 Juillet 1762, avec Demoiselle *Louise-Françoise d'Erlach*, que le même *Mercure* dit aussi être d'une des plus illustres Maisons d'Allemagne. *Voyez* ERLACH.

Le nom d'*Anterroche* est connu dans presque tous les Chapitres nobles du Royaume de France, comme à Lyon, à Brioude & à Saint-Claude. *Charles d'Albon*, Comte de l'Eglise de Lyon, au commencement de l'autre siécle, étoit petit-fils d'une ALIX D'ANTERROCHE, mariée à *Guillaume*, Comte d'*Apchon*, Signeur des Tournelles & d'*Albret*. Voyez l'*Histoire Généalogique des grands Officiers de la Couronne, tome VII. troisieme édition.* Il y a eu quelque temps auparavant un d'ANTERROCHE, Comte de Brioude, & il y en a encore un aujourd'hui.

La Maison d'ANTERROCHE entre dans les preuves de celle d'*Ailly-de-*

Rochefort, aussi-bien que dans les preuves de plusieurs autres Maisons très-distinguées, comme celles de *Montauban*, de *Bourbon-Malauze*, de *Saint-Chamaran*, de *Reilhac*, de *Saint-Projet*, &c. elle entre aussi dans les preuves de beaucoup d'autres grandes Maisons.

François d'Anterroche, arriere-grand-oncle du Capitaine aux Gardes Françoises, est mort Commandeur de Malte, après avoir rendu de grands services à l'Ordre. Il fut enterré à Brioude, dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Projet. Ses ancêtres ne se sont alliés qu'avec des Demoiselles de qualité, telles qu'une *Lastic*, une *Bosredon-de-Pui-Saintgulmier*, une *Bonnefoux-de-Presque*, une *la Tour-de-Gouvernet*, une *Brezons*, Maison fondue dans celle de *Brancas*, une *de Limoges*, une *Lavaur*, une *Roquelaure*, une *Caissac*, une *d'Alegre*, &c.

Le Comte d'Anterroche conserve dans ses archives, en original, plusieurs lettres écrites à ses ancêtres, des Rois & des Princes, dans lesquelles ils sont traités comme amis & avec beaucoup de distinction. Dans quelques-unes, on les exhorte à toujours bien garder les Places qui leur avoient été confiées, ainsi que le Château de Muret, dont ils ont été Gouverneurs, jusqu'au tems où il fut détruit. Dans les mêmes archives, il se trouve un concordat passé, en l'an 1500 & tant, entre vingt-quatre Gentilshommes pour le service de Sa Majesté, & empêcher qu'il n'y eût débat entre eux; du nombre est Jean d'Anterroche.

Le Comte d'Anterroche a deux freres, tous deux Ecclésiastiques, l'un appellé l'*Abbé*-d'Anterroche, & l'autre Alexandre-César d'Anterroche, nommé en Janvier 1763 à l'Evêché de Condom. Il étoit Vicaire-Général du Diocèse de Cambray.

+ Les armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois mouchetures d'hermines, accompagnée de deux croisettes d'or, une en chef & l'autre en pointe, surmontée en chef de trois ondes d'argent.*

+ Marthe Louise Catherine D'Anteroche, Marquise de la Roche Lambert de la Vallette est morte le 3 fevrier 1780. extrait de la Gazette de france de 1780 n°. 14

*ANTHELUPT: Seigneurie dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, qui est partagée entre l'Abbé de *Senones*, le Chapitre de Remiremont, & un Seigneur particulier. +

—ANTHENAISE, Sieur de Rouilly & du Douet, famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 4 Juin 1666.

Eustache d'Anthenaise, fut mariée, vers 1350, à *Regnaud*, Seigneur de *Monbason*.

Jacques d'Anthenaise, Seigneur du Fresne & de Villerat, épousa, le 25 Mars 1506, *Françoise de Froulay*, fille de *Guillaume de Froulay*, Ecuyer, Seigneur de Beauchesne, & de *Catherine de Chauvigny*. Il étoit le quatrieme ayeul de Claude d'Anthenaise, Ecuyer, Seigneur de Rouilly, marié, le 10 Novembre 1708, avec *Anne-Thérese*, fille de *N... de Gourdemanche*, Ecuyer, Seigneur des Bois, & de *Catherine du Chellet*. De ce mariage est issu, entr'autres enfans, Henri-Geoffroy d'Anthenaise, reçu Page de la Reine le 7 Juillet 1733, sur preuves de sa noblesse. Voyez l'*Armorial de France, tom. I. part. 1. pag. 20.*

Les armes: *d'argent, à trois bandes de gueules.*

+ —ANTHÈS, en Alsace : Henri d'Anthès, Entrepreneur d'une Manufacture d'armes blanches, dans la Province d'Alsace, en vertu de Lettres-Patentes du 15 Juillet 1730, qui lui accordent ce privilége exclusif pendant trente années, fut annobli par le Roi avec sa postérité née & à naître en légitime mariage, par Lettres en forme de Charte données à Versailles au mois de Décembre 1731, adressées au Conseil Supérieur d'Alsace, à Colmar, où elles ont dû être enregistrées. Il a des enfans.

Les armes : *de gueules, à trois épées d'argent, liées de sinople, les gardes & les poignées d'or, posées deux en sautoir, les pointes en bas, & celle du milieu en pal, la pointe en haut.*

*ANTHON, dans le Diocèse de Lyon, Terre & Seigneurie qui fut portée en mariage par *Béatrix de Geneve* à *Fréderic I*, Marquis de Saluces. Elle fut le partage de leur troisieme fils *Amédée*, Cardinal de Saluces, qui la donna à son neveu *Bertrand.* Celui-ci étant mort sans postérité, la Seigneurie d'*Anthon* passa à son cousin *Louis*, Marquis de Saluces, en faveur duquel elle fut érigée en Baronnie, par Lettres du 16 Avril 1439, avec union des Terres de Saint-Romain, Colombier, Genas, Saint-Laurent, Septême, Roibon & Saint-Donat, qui ne pourroient être désunies sans le consentement du Roi.

* ANTHON, autre Terre & Seigneurie du Perche-Goët, en Beauce. C'est une Baronnie qui avoit été acquise, avec celles de la Bazoche & de Montmirail, par Louis-Armand de Bourbon, Prince de Conti, dont la veuve, Marie-Anne de Bourbon, légitimée de France, les ayant eu pour reprises, les a revendues. Celle d'*Anthon* a été acquise par *N... de Lesseville*, Maître des Requêtes, ci-devant Intendant de Tours.

+ —ANTHONIS : I. Gilles Anthonis, Seigneur de Barron, Veymars, & la Douze, Gruyer héréditaire de Béthisi, en la forêt de Cuise ; Sécretaire du Roi, & l'un des quatre Notaires de la Cour de Parlement, qui mourut le 13 Juin 1483, laissa de *Perrette Baston*, sa femme :

1. Gilles II, qui suit.
2. François, Seigneur de Perreux, mort sans alliance.
3. & 4. Jean & Jacques, reçus Avocats au Châtelet en 1485.

II. Gilles Anthonis, II du nom, Seigneur de Barron, Conseiller en la Cour des Aides, vivoit en 1499. Il épousa *Anne Brinon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Vilaines, & de *Jeanne Hennequin* ; morte le 21 Juillet 1517, dont :

1. Charles, qui suit.
2. Gilles, Seigneur de Barron en partie, lequel étant veuf se fit d'Eglise, & fut Curé de Barron, ayant eu de N... sa femme une fille, nommée Claudine Anthonis, Dame en partie de Barron, mariée à *N... Trouillard.*
3. Robert, qui a fait la *Branche des Seigneurs du Hazoi.*

4. MARIE, alliée à *Germain Caſtellier*, Seigneur de Mandiné, Conſeiller au Parlement.

5. MARIE, mariée à *Clériadus de la Roſiere*, Seigneur de Poix, & de Maure, au Perche, Conſeiller au Parlement.

6. Et FRANÇOISE, mariée à *Simon le Grand*, Seigneur des Marets & des Puirieux, Bailli & Gouverneur de Beaumont-ſur-Oyſe.

CHARLES ANTHONIS, Seigneur de Barron & de Perreux, Conſeiller en la Cour des Aides, mourut en 1574. Il épouſa *Madelene de la Faye*, fille de *Raoul*, Seigneur de Mandregis, & de *Jeanne Bidan*; morte en 1578, dont:

1. CHARLES II, qui ſuit.

2. MADELENE, alliée à *Louis de Rouville*, Seigneur de Chars.

3. Et ANNE, mariée à *Jean Bochard*, Seigneur du Menillet.

IV. CHARLES ANTHONIS, II du nom, Seigneur de Barron & de Perreux, ſuivit le parti des armes, & fut Gouverneur de Laval. Il épouſa *Marguerite*, fille unique de *Samſon de Parcarlarre*, Valet-de-Chambre du Roi, & de *Marguerite Perlin*, dont:

1. PIERRE, mort ſans alliance.

2. GUY, mort Page de la grande Ecurie.

3. PHILIPPE, qui ſuit.

4. ELIZABETH, mariée à *Michel Berger*, Seigneur de Combaut & de Villiers.

5. Et MARIE, alliée, le 5 Juin 1634, à *Charles de Gomer*, Seigneur de Tuſanci.

V. PHILIPPE ANTHONIS, Seigneur de Roquemont, &c. Cornette des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, fut pourvu de la Charge de Grand Louvetier de France, vers l'an 1629; la remit en 1636, & mourut en 1652, ſans enfans de *Jacqueline Roger*, ſa femme, fille de *Nicolas Roger*, Valet-de-Chambre de la Reine-Mere, & de *Jacqueline Hotman*: elle prit une ſeconde alliance avec *Alexandre de Moreuil*, Marquis de Caumeſnil, & mourut en Décembre 1669.

Branche des Seigneurs DU *HAZOI*.

III. ROBERT ANTHONIS, troiſieme fils de GILLES ANTHONIS, II du nom, Seigneur de Barron, Conſeiller en la Cour des Aides, & d'*Anne Brinon*, fut Seigneur du *Hazoi*, en Valois, & épouſa *Marie de Harlus*, fille de *Jean*, Seigneur de Cormailles, & de *Marie Vollant*, ſa ſeconde femme, dont il eut:

1. NICOLAS, qui ſuit.

2. Et FRANÇOISE, mariée à *Nicolas Thibaut*, Procureur-Général du Parlement.

IV. NICOLAS ANTHONIS, Seigneur du Hazoi, laiſſa d'*Hélene*, Dame de *Bonneval*, en Valois, ſa femme,

V. JEAN ANTHONIS, Seigneur du Hazoi, qui épouſa *Adrienne de Homblieres*, fille de *François*, Seigneur de Malvoiſine, & de *Marie Damerval*, dont il eut:

1. ALBERT,

1. Albert, Seigneur du Hazoi.

2. 3. & 4. François, Marie, & Angélique.

Branche des Seigneurs DE *VEYMARS*.

II. Jacques Anthonis, fils puîné de Gilles, Seigneur de Barron, &c. fut Seigneur de Veymars, Ville-Parisis, & mourut le 11 Septembre 1554. Il épousa, 1°. *Marguerite Fournier*, morte sans enfans en Janvier 1526. 2°. *Madelene Jayer*, Dame de Galande, en Brie, veuve de *Jean Poncet*, & fille de *Philippe Jayer*, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, & de *Jeanne Prosart*, morte en Août 1549, dont il eut:

1. François, qui suit.

2. Marguerite, alliée à *Jean de Gorris*, Seigneur de Voisins, de Noëcourt & de Médelin.

3. Marie, mariée à *Jacques Auberi*, Seigneur de Monleau, en Anjou, Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris.

4. Et Anne, mariée à *Philippe Sevin*, Seigneur de Villeran.

III. François Anthonis, Seigneur de Veymars & de Fretel, en Brie, mourut avant l'an 1590. Il épousa *Anne*, fille de *Nicolas Colas*, & de *Marguerite de Crespi*, dont il eut:

1. Jerome, Seigneur de Veymars, Fretel, Beaulieu, & Prégontier, mort en 1597, sans postérité.

2. & 3. Claude, & Madelene, mariée, 1°. à *Jean Prudhomme*, Seigneur de la Horpinière; 2°. à *Martin de la Porte*. P. Anselme & Moréri.

Les armes: *d'or, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un sanglier de même*

* ANTIBES: cette Ville de Provence a eu des Princes particuliers. Vers l'an 960, *Rodoard* fut établi Prince d'*Antibes*, par *Guillaume*, Comte d'Arles. *Rodoard* eut pour successeurs ses deux fils, *Gasceran & Guillaume*, surnommé *Grussa*, qualifiés l'un & l'autre *Princes d'Antibes*. Le premier fut pere de *Guillaume Gauceran*, appellé quelquefois *Guillaume de Grasse*, du nom de la Ville principale de ce Comté. Celui-ci eut, entr'autres fils, *Rombaud de Grasse*, I du nom, Seigneur d'Antibes en 1056, le même qui est reconnu pour tige de la Maison de *Grasse*, qui subsiste encore en Provence. Il fut pere de *Bertrand* & de *Raimond de Grasse*. *Bertrand de Grasse* étoit Seigneur d'Antibes en 1125, & son fils *Rambaud* II en 1175. *Voyez* GRASSE.

Les Evêques d'Antibes furent ensuite Seigneurs de cette Ville jusqu'au tems de *Robert de Genève*, le même qui fut élu Pape, sous le nom de Clément VII. Le Souverain Pontife donna la Seigneurie d'*Antibes* à l'Evêque de Grasse, & l'unit à la Chambre Apostolique. Quelque tems après (en 1383 & 1392), il engagea cette même Seigneurie à *Marc* & à *Luc Grimaldi*, l'un & l'autre fils d'*Antoine*, Seigneur de Prat, & de *Catherine Doria*. Voyez GRIMALDI.

*— ANTIGNI : Terre & Seigneurie située en Bourgogne, qui étoit le premier patrimoine, & le nom d'une illustre Maison. Le nom d'*Antigni* fut substitué, vers l'an 1250 à celui de *Vienne*, dans la personne de HUGUES IV, fils aîné de HUGUES III, Sire d'ANTIGNI & de Pagni, & de BÉATRIX de *Vienne*. HENRI, frere de HUGUES IV, eut en partage Antigni, dont sa postérité conserva le nom. Il fut pere de GUILLAUME, & ayeul de HENRI, dont la fille HUGUETTE devint l'héritiere d'Antigni & de Sainte-Croix, qu'elle porta dans une branche de sa Maison, par alliance avec *Philippe de Vienne*, Seigneur de Pimont, issu de HUGUES IV, & pere de *Gui VII*, ayeul de *Jacques de Vienne*, qui eut, par partage fait avec son frere aîné, les Baronnies de Busei & d'Antigni, que sa fille *Claude-Alexandrine de Vienne*, née de *Claude-Marguerite de Saint-Mauris Montbarré*, porta en dot, l'an 1651, à *Claude de Damas*, Seigneur de Breuil & de Buisson, en Dombes; en faveur duquel la Baronnie d'Antigni fut érigée en Marquisat, par Lettres de Septembre 1654. *Claude de Damas* avoit pour sixieme ayeul *Philibert de Damas*, dernier des fils de *Robert de Damas*, Seigneur de Marcilli, & d'*Isabeau de Montagne*; lequel eut en partage les Terres de la Bezolle, de la Bastie & de Villers-la-Faye. Le Marquis d'ANTIGNI fut fait, en 1660, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Souveraineté de Dombes; son deuxieme fils LOUIS-ANNE-MARIE, Comte de Ruffey, mort le 24 Septembre 1722, sans alliance, fut sous-Gouverneur de la personne du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, & Gouverneur de Maubeuge.

JEAN-JACQUES, son troisieme fils, Chevalier non Profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Lieutennant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de la Ville & Citadelle de Maubeuge, en Hainault, mourut à Paris le 30 Décembre 1739, âgé de soixante-dix ans. Il avoit été d'abord Capitaine de Dragons dans le Régiment de *Grammont*, ensuite Colonel d'un des cinquante Régimens d'infanterie, levés en 1695, & réformés à la Paix de Riswick. Il leva, en 1702, un nouveau Régiment d'Infanterie, fut fait Brigadier le 10 Février 1704, & obtint, au mois de Juillet 1708, le Régiment de Monchamp, aussi Infanterie. Il fut fait Maréchal-de-Camp, le 14 Février 1711, & enfin Lieutenant-Général le 30 Mars 1720. Le Gouvernement de Maubeuge, vacant par la mort de LOUIS-ANNE-MARIE, Comte de Ruffey, son frere, lui fut donné au mois de Septembre 1722. *Mercure de Décembre 1739, page 3151.*

FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis d'ANTIGNI, fils aîné de CLAUDE, lui succéda dans le gouvernement de Dombes, & épousa *Marie-Jacqueline de la Baume Mont-Revel de Saint-Martin*, dont il eut :

1. JOSEPH-FRANÇOIS DE DAMAS, Marquis D'ANTIGNI, Brigadier en 1733, mort en 1736, laissant de *Judith de Vienne*, Comtesse de Caumarin, FRANÇOIS-JACQUES DE DAMAS, Marquis d'ANTIGNI, né le 31 Décembre 1732, Gouverneur de Dombes en survivance de son oncle; marié le 8 Octobre 1755 avec *Zéphirine-Félicité de Rochechouart*, niéce de

l'Evêque de Laon, dont une fille, née le 4 Juillet 1756, & FRANÇOISE-ALEXANDRINE DE DAMAS, mariée à *Daniel Charles*, Marquis de *Taleyrand*, fils *de Gabriel-Marie*, Comte de *Taleyrand*, tué au siége de Tournay en Mai 1745; & de *Marie-Elizabeth Chamillard*, dont un fils, né en 1752.

2. FRANÇOIS-JOSEPH, dit le *Comte de Ruffey*, Gouverneur de Dombes, Maréchal-de-Camp, du premier Janvier 1748, épousa en Mars 1750 *Elizabeth Lorimier*, veuve depuis le 6 Octobre 1744 de *Paul-Emile*, Comte de Braque & de Loches, & fille aînée d'*Antoine-Charles de Lorimier*, Maître de la Chambre aux Deniers, & de *Marie-Louise Boucher*.

3. Et MADELENE, dit *Mademoiselle de Ruffey*, Chanoinesse à Neuville, en Bresse. *Voyez* DAMAS.

Les armes de DAMAS D'ANTIGNI sont : *d'or, à la croix ancrée de gueules, au lion issant de sable.* Voyez ANLEZI & DAMAS, pour les autres branches.

* ANTIN, dans le Comté de Bigorre, Diocèse de Tarbes. La Terre & Seigneurie d'*Antin* entra dans la Maison de *Pardaillan* par l'alliance de JACQUETTE D'ANTIN, avec *Arnaud de Pardaillan*, Baron de Gondrin, & fut érigée en Marquisat en 1612 & en 1615, en faveur d'*Antoine-Arnaud*, leur arriere-petit-fils, le même qui fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1619, & qui mourut le 28 Mai 1624.

Louis-Antoine de Pardaillan, Marquis de Montespan & d'Antin, arriere-petit-fils d'*Antoine-Arnaud*, fut créé en Mai 1711 Duc d'Antin. Les Lettres-Patentes, données à ce sujet, portent union des Baronnies, Terres & Segneuries de *Belle-Isle*, *Mieslan*, *Tuillerie*, & de *Pis* au Marquisat d'*Antin*. *Louis de Pardaillan*, I du nom, Duc d'Antin, petit-fils de *Louis-Antoine*, mort le 9 Décembre 1743, a laissé de *Françoise-Gillone de Montmorenci-Luxembourg*, son épouse, *Louis de Pardaillan*, II du nom, dernier Duc d'Antin, né le 15 Février 1727, mort sans postérité en Allemagne en 1757. *Voyez* PARDAILLAN.

*—ANTIOCHE : Ville située sur le fleuve d'Oronte, capitale de la Syrie, qui passoit autrefois pour l'une des plus considérables de l'Orient. Après avoir essuyé diverses révolutions & être tombée au pouvoir des Sarrazins, les Princes Chrétiens de la premiere Croisade en firent le siége, & elle devint le partage de *Boëmond*, Prince de Tarente, qui ne laissa qu'une fille unique, héritiere de sa Principauté.

Constance, Princesse d'Antioche, l'apporta en dot à *Rémond de Poitiers*, second fils de *Guillaume IX*, Duc de Guyenne, qui vivoit encore en 1182. Ces Princes d'Antioche, issus des Ducs de Guyenne, ont formé six degrés, jusqu'à *Boëmond*, VII du nom, dernier Prince d'Antioche, & Comte de Tripoli, mort le 19 Octobre 1287, sans enfans.

— ANTOINE: La famille d'ANTOINE, qui fait trois branches à Aix

où elle est depuis près d'un siécle & demi, tire son origine de la ville de Florence, d'où elle passa à Marseille vers l'an 1530.

I. ANTONIO D'ANTOINE fut le premier qui vint s'établir dans cette ville.

II. LOUIS, dont il fut pere, épousa *Anne de Cipières*, de laquelle il eut deux fils, CLAUDE & FRANÇOIS, qui firent chacun une branche, & ANNE D'ANTOINE, mariée à Salon, avec noble *Paris de Milani*, Seigneur de Cornillon.

III. CLAUDE D'ANTOINE vint établir sa demeure à Aix, où il épousa *Françoise de Veuil*, l'an 1615. Il fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence en 1620.

IV. JEAN-LOUIS D'ANTOINE, son fils, fut reçu dans le même Office en 1650, & marié avec *Anne de Bugues*, d'une noble & ancienne famille de Bourgogne, il eut:

V. HENRI D'ANTOINE, reçu dans l'Office de son pere & de son ayeul en 1675. Il s'allia avec *Françoise de Petra*, de laquelle il eut:

VI. GASPARD D'ANTOINE, qui hérita des biens de la famille de *Venel*, & qui fut obligé en conséquence d'en porter le nom & les armes. Il fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes le 19 Décembre 1701. Il a laissé de son mariage avec *Jeanne de Mazenad*, de la ville de Marseille:

VII. CHARLES-HENRI D'ANTOINE-DE-VENEL, ci-devant Conseiller en la Cour des Comptes, & le cinquieme de pere en fils, marié avec une des filles du Marquis de *Castellane-Saint-Jeurs*, dont il n'a eu qu'une fille qui a épousé, en 1756, *Augustin-Louis de l'Evêque*, Conseiller en la Cour des Comptes.

III. FRANÇOIS D'ANTOINE, second & dernier fils de LOUIS, & d'*Anne de Cipières*, fut reçu Trésorier-Général de France en l'année 1625, & marié avec *Valentine de Gaspari*, dont il eut, entr'autres enfans:

IV. FRANÇOIS, II du nom, Seigneur de Saint-Pons, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1650, & marié avec *Anne d'Agoult-de-Seillons*, de laquelle il eut:

1. JEAN-EMMANUEL, qui suit.
2. JEAN-BAPTISTE, rapporté ci-après.

V. JEAN-EMMANUEL D'ANTOINE, Seigneur de Saint-Pons, exerça l'Office de son pere en 1680. Il se maria deux fois, 1°. à *Félice-Marie de Clermont-Tonnerre-de-Montoison*; 2°. à *Marquise de Blacas*, des Seigneurs d'Aups. Il eut de son premier mariage:

VI. ANTOINE-FRANÇOIS D'ANTOINE, Seigneur de Saint-Pons, Conseiller au Parlement de Provence, mort depuis peu, veuf de la niéce du fameux Président *Bouhier*, de Dijon, dont il a laissé une fille, CATHERINE-ROSE-FRANÇOISE D'ANTOINE, veuve de *Jean-Ignace de Gassendi*, Seigneur de Campagne, Conseiller en la Cour des Comptes de Provence.

Il eut de son second mariage FRANÇOIS-ANTOINE, qui a été Capitaine au Régiment de Richelieu, non marié, premier Ecuyer de feu Madame de FRANCE, Duchesse de Parme & de Plaisance.

V. Jean-Baptiste d'Antoine, un des puînés de François & d'*Anne d'Agoult*, fut Mousquetaire dans la Maison du Roi. Il a laissé de *Catherine de Barre*, sa femme :

VI. Jean-Baptiste d'Antoine, marié avec *Marie-Anne de Crose*, du lieu de Pennes, de laquelle il a postérité.

Les armes : *d'azur, à un chevron accompagné de trois flammes, posées 2 & 1, le tout d'or.*

Nouveau Nobiliaire de Provence, p. 42.

ANTOINE, suivant ce nouveau Nobiliaire de Provence, *p. 44* : François-Alexis d'Antoine, Seigneur de Pierrousse, du lieu de Gordes, fut reçu Secrétaire en Chancellerie près la Cour de Parlement, le 25 Mai 1731. Il a laissé deux fils, dont le cadet est Ecclésiastique ; l'aîné, Seigneur de Blious & de Taillas, a des enfans de la fille de *François de Nantes*, Seigneur de Pierredon & de Montmeyan, Président, Trésorier-Général de France en la Généralité de Provence.

Les armes : *argent, bande de gueules, chargée de trois étoiles d'or.*

ANTOINE : Jean d'Antoine, Huissier en la Chambre du Roi, fut annobli avec sa postérité mâle & femelle, née & à naître en légitime mariage, en considération des services qu'il rendoit depuis vingt-huit ans dans ladite charge, & de ceux que ses pere & ayeux avoient rendus aussi depuis soixante-dix ans dans la même charge. Les Lettres de cet annoblissement sont du mois d'Avril 1728, & adressées au Parlement, à la Chambre des Comptes, & à la Cour des Aides à Paris, pour y être enregistrées.

François-Louis Antoine. un des petits-fils de Jean, né à Versailles en 1744, fut fait en 1761, Cornette au Régiment de Cavalerie de *Vogué*, incorporé la même année dans le Régiment Royal, dont il a été fait Sous-Aide-Major en Mars 1763.

Les armes : *un écu d'or, à un chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe, d'une tige de trois roses de gueules, les feuilles & la tige de sinople, mouvantes d'un croissant d'azur.*

Voyez l'Armorial de France, *tom. I, part. 1, pag. 21.*

ANTONELLE : Il y avoit autrefois deux familles de ce nom, habituées à Arles. Elles avoient fait quatre branches, dont l'une s'est éteinte dans la Maison de *Cays*, une autre dans celle de *Porcelets*, & la troisieme dans la maison de *Grille*. Celle qui reste tire son origine de Gouin d'Antonelle, annobli avec son frere Antoine d'Antonelle, par Henri III, dans le mois de Mai 1578. Les Lettres d'annoblissement que ce Prince leur accorda en récompense de leurs services militaires, furent enregistrées en la Chambre des Comptes d'Aix le 22 Octobre 1668. Registre *fulgur.* arm. *B. n°. 51, fol. 505.*

I. Gouin d'Antonelle épousa, par contrat du 5 Novembre 1542, *Marguerite Taulemesse*, & fit son testament le 22 Août 1683. Il laissa, entr'autres enfans :

II. Honoré d'Antonelle, Maître-d'Hôtel de la Reine Marguerite de Valois, premiere femme du Roi Henri *le Grand*, par Lettres du 10 Juillet 1606. Il s'allia avec *Antoinette d'Avignon*, le 7 Novembre 1589.

III. Jean d'Antonelle, son fils, épousa *Marie d'Usane*, le 6 Octobre 1635, dont il eut :

IV. Jacques d'Antonelle, Seigneur de Saint-Léger & de Fonblanque, qui fut marié, le 8 Octobre 1664, avec *Marie de Bouchet*, fille de *Louis de Bouchet*. Ils eurent de ce mariage :

1. Etienne, qui suit.
2. Joseph, reçu Page du Roi en sa grande Ecurie en 1702.
3. Et Anne, mariée à *Jean de Damian*, Seigneur de Vinsargues.

V. Etienne d'Antonelle, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie en 1697; épousa, par contrat du 22 Avril 1702, *Marie d'Icard-de-Perignan*, & eut pour fils,

VI. Pierre-François d'Antonelle, Seigneur de Pinet, marié avec *Thérese-Agathe de Sabatier-de-la-Melière*, le 30 Mai 1745. Il a de ce mariage :

VII. Jacques-Augustin & Pierre-François d'Antonelle, encore jeunes.

Les armes : *d'azur, cinq étoiles d'or en sautoir.*

Nouveau Nobiliaire de Provence *p. 45.*

ANTRAGUE ou ENTRAGUE, du nom de Montvallat; ancienne Maison de la haute Auvergne, connue à Paris sous le nom d'Antragues. M. le Comte d'*Antrague* est d'une branche Cadette, & a pour cinquiéme ayeul *François de Montvallat*, Chevalier de l'Ordre du Roi. Cette Maison a donné un Syndic de la Noblesse pour assister aux Etats, plusieurs Comtes de Brioude en différens tems, & un Grand-Bailli des Montagnes d'Auvergne au quatorzieme siécle. Ses principales alliances sont avec les Maisons de *Bourbon-Malause*, *Levi-Charlus*, *Lignerac*, *Apchon*, *Scorailles*, *Montgon*, *Mornac-Miremont*, *Valadi*, *&c.*

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois chapeaux de fleurs d'argent.* Ces armoiries sont dressées sur le procès verbal de recherche de noblesse par M. de *Fortia*, Intendant d'Auvergne.

— ANZERAY, sieur de Courvaudon & de la Gogne en Normandie, Généralité de Caen. M. *Huet*, dans son origine de la ville de Caen, *p. 127*, parle d'un Hubert Anzeray, qui vivoit en 1229. Suivant *la Roque*, histoire de *Harcourt*, *p. 991*, la filiation d'Anzeray commence à Guillaume, Lieutenant du Vicomte de Bayeux, en 1339 & 1344, pere de Jean Anzeray.

Celui-ci fut pere de Simon, Vicomte d'Eurecy, pere de Jean, qui épousa *Alix de Camville*, Dame de Courvaudon, vivans ensemble en 1444, pere & mere d'Hugues, sieur de Courvaudon, vivant en 1496, pere de Jean, vivant en 1507, pere de Nicolas, vivant en 1535, pere de Jean, vivant en 1571; celui-ci pere de Jean-Hélie & de Pierre, Sieurs de Courvaudon, qui firent preuves de noblesse en 1592.

La Roque parle d'ANNE ANZERAY, alliée à *Jean de Harcourt* en 1530; de JEAN ANZERAY, Sergent-d'Armes du Roi CHARLES VI.

Le P. *Anſelme* parle de FRANÇOIS ANZERAY-DE-COURVAUDON, époux de *Catherine d'Amours*, dont il eût FRANÇOIS, qui épouſa *Catherine d'Angennes.* Son frere, ſuivant l'hiſtoire de Rouen, fut Conſeiller au Parlement de Normandie en 1581. FRANÇOIS laiſſa pour fils LOUIS, Conſeiller au Grand-Conſeil.

La Roque, dans ſon hiſtoire de *Harcourt*, p. 993, dit que les Regiſtres de la Chambre des Comptes rapportent que HENRI V, Roi d'Angleterre, donna à *Jean Brigges* les biens de JEAN ANZERAY, par Letttres données à Caen le 12 Avril 1420, parce qu'il avoit pris le parti du légitime Roi de France.

Les armes: *d'azur, à trois têtes de léopard arrachées & languées d'or.*

—AORELI, ſelon l'armorial de France, *tom. I, part. 1, p. 22*; CLAUDE-PHILIPPE-JOSEPH-MELCHIOR AORELI, baptiſé le 17 Juin 1671 à Pérouſe, ville d'Italie, fut reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie, le 26 Octobre 1686. Il étoit fils d'illuſtriſſime Seigneur le Comte OTTAVIANO AORELI, de ladite ville de Pérouſe, Comte du Puy-Aquilon, Terre qu'il acquit le 27 Août 1681 du Seigneur, Marquis, *Alexandre Copolli.*

Ledit OTTAVIANO AORELI fut pourvu, le 23 Juillet 1660, de l'Office de Capitaine de la Garde du Cardinal Impériali, Gouverneur de Rome. Il avoit épouſé, le 22 du mois de Septembre de l'an 1670, *Marguerite-Nicole gli-Oddi*, fille d'illuſtriſſime Seigneur le Comte *François gli-Oddi*, & d'*Artemiſe Buontempi.* Les titres produits pour la preuve dudit ſieur AORELI, Page du Roi, remontent ſa filiation juſqu'à CHERUBINO, ſon triſayeul, dont la veuve *Suſanne Meniconi*, fit ſon teſtament le 7 Avril 1573.

Les armes: *d'azur, à une bande d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur, & accompagnée de deux étoiles d'or, à ſix rayes; poſées une en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

*—APCHIER ou APCHER: les Seigneurs de ce nom ſont ſortis de la Maiſon de *Châteauneuf-Randon*, & la Terre d'Apchier eſt une ancienne Baronnie en Languedoc, qu'ALIX D'APCHIER porta en dot, dans le douzieme ſiécle, à *Guerin de Châteauneuf*, Chevalier, qui avoit pour biſayeul *Guillaume*, Seigneur *de Châteauneuf-Randon*, vivant en 1050, & pour frere puîné *Gui de Châteauneuf*, qui a fait la branche de Joyeuſe.

ALIX D'APCHIER fut mere de *Guillaume de Châteauneuf*, qui accompagna Saint Louis au voyage d'Outremer en 1248, & fut élu Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jeruſalem; & de *Guerin de Châteauneuf*, Seigneur d'Apchier.

La branche aînée finit en 1630, dans la perſonne de CHRISTOPHE, Comte d'APCHIER, Capitaine de cinquante Hommes-d'Armes; dont la fille MARGUERITE, Comteſſe d'APCHIER, épouſa en 1636, *François* Comte *de Cruſſol*, Duc d'Uzès.

La Maiſon d'APCHIER a formé pluſieurs branches: celle des Seigneurs d'APCHIER-TIBIRON, celle des Seigneurs d'APCHIER-MONTBRUN, &

celle des Seigneurs d'Apchier-Saint-Aubin, ſont éteintes : il n'y a plus que les Branches de la Garde & de Vabres qui ſubſiſtent.

La premiere fut formée par Jacques d'Apchier, fils puîné de Jean II, & de *Marguerite Chazeron.* Il eut en partage les Seigneuries de la Garde & de Thouras, & mourut en 1606, laiſſant de *Dauphine de Tailhac*, Christophe, & François-Philibert, rapporté après ſon frere aîné.

Christophe épouſa *Marie de la Rochefoucauld-Langheac :* il teſta en 1679, & fut pere de

Christophe II, dit *le Comte d'Apchier*, marié en 1693, à *Madelene Filbot*, mere de

Joseph, dit *le Marquis d'Apchier*, né le 4 Mars 1698, marié, le 24 Août 1747, *à Antoinette de la Rochefoucauld-Saint-Ilpiſe*, fille de *Jean-Antoine*, Comte de Saint-Ilpiſe, & de *Madelene de Michel*, Dame de Lachant, morte au commencement de Mars 1751, des ſuites d'une couche; laiſſant deux enfans :

François-Philibert d'Apchier, Vicomte de Vazeilles, qui fut marié, en 1645, à *Anne de Pontaut*, Dame de Saint-Didier, dont il eut :

Hugues d'Apchier, Vicomte de Vazeilles, mort en 1709. Il avoit épouſé, en 1685, *Anne de Chevailler-de-Rouſſes ;* de ce mariage ſont nés :

1. Charles-Philibert d'Apchier, Baron de Saint-Didier, dit *le Marquis d'Apchier*, né le 7 Mars 1692.

2. Claude-Annet, dit *le Comte d'Apchier*, né le 14 Juin 1693, entré en 1707 dans le Régiment Dauphin, Infanterie; Capitaine dans le Régiment d'Orléans, Dragons, en 1710; Enſeigne des Gendarmes de la Garde en Décembre 1719; Capitaine-Sous-Lieutenant de la même Compagnie en 1726; Brigadier de Cavalerie le 20 Février 1734; Maréchal-de-Camp le 1 Mars 1738; Lieutenant-Général, le 2 Mars 1744; nommé Chevalier des Ordres le 1 Janvier 1746, reçu le 2 Février ſuivant; & mort, non marié, le 12 Février 1753, âgé de ſoixante ans.

3. Madelene-Françoise d'Apchier, née le 13 Mars 1690, veuve, depuis 1728, de *Louis de Grimoard-du-Roure*, Marquis de Grizac, morte ſans poſtérité, à Paris le 3 Juin 1763, dans ſa ſoixante-quatorziéme année.

4. Et Marie-Marguerite, née le 20 Août 1695, mariée en 172... à *Charles-André Fullaire*, Seigneur de Cherruil.

La branche de Vabres ne ſubſiſte plus que dans le frere de Joseph-Philippe ou Philibert d'Apchier, Comte de Vabres & de la Baume, né le 9 Juillet 1686, fait Grand-Sénéchal d'Arles le 28 Mai 1714; marié, en Septembre 1730, avec *Anne-Marguerite Genet-de-Franqueville ;* & mort, ſans enfans, le 2 Avril 1755, âgé de ſoixante-neuf ans.

Sommé Les armes : *d'or, au Château ~~fêmé~~ de trois tours de gueules, maçonnées de ſable, à deux guidons poſés en pal auſſi de gueules, mis aux deux côtés de la tour du milieu. Voyez*, ſur la Maiſon d'Apchier, le tom. 3 des grands Officiers de la couronne, *p. 822.*

* APCHON : Terre & Seigneurie en Auvergne ; le Seigneur d'Apchon

chon eſt nommé le premier aux aſſiſes d'Aurillac ; c'eſt à cauſe de cela qu'il ſe dit premier Baron de la haute-Auvergne.

Le Château d'Apchon a donné ſon nom à une des plus anciennes Maiſons de la haute-Auvergne, & l'une des trois qui portent le nom de *Comptour*, (les deux autres étoient celles de *Saigne* & *de Saint-Nectaire.*) Ce nom *Comptour*, ſignifioit, à ce qu'on croit, Receveur des deniers royaux.

Au commencement du onzieme ſiecle, la Maiſon d'Apchon ſe fondit dans celle de *Saint-Germain* qui en prit le nom & les armes. Louis Comptour-d'Apchon, qui teſta le 15 Février 1415, laiſſa de ſa femme *Marguerite d'Eſtaing*, deux fils, ſçavoir, Guillaume, qui mourut ſans alliance, & Jean, qui d'*Antoinette d'Alegre* eut, pour fille unique, Annette, femme de *Guillaume de Thimieres*, & morte ſans poſtérité. Alors la Baronnie d'Apchon paſſa aux deſcendans de Louise d'Apchon, fille aînée de Louis, mariée en 1414 à *Artaud de Saint-Germain*, Chevalier, Seigneur de Montrond, Rochetaillé, &c. De cette alliance vinrent, entr'autres enfans :

1. Artaud, qui ſuit.
2. Et Louis, qui prit le nom d'*Apchon*, & mourut ſans poſtérité.

Artaud de Saint-Germain, II du nom, Baron d'Apchon, fut allié, par contrat du 21 Novembre 1462, à *Marie de Verd*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, Michel *dit* Artaud, III du nom. Celui-ci épouſa *Marguerite de Lavieu*, qui le fit pere d'Artaud de Saint-Germain, IV du nom, *dit* d'Apchon, Sire d'Apchon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Lieutenant-Général ès Gouvernemens de Lyonnois, Forez, Beaujolois, Bourbonnois & Auvergne, Capitaine de cent Hommes-d'Armes. Par contrat du 17 Juin 1519, cet Artaud de Saint-Germain, IV du nom, épouſa *Marguerite d'Albon*, ſœur de *Jacques d'Albon*, Seigneur de Saint-André, Maréchal de France, & héritiere de *Catherine d'Albon*, ſa niéce. De cette alliance vinrent neuf garçons, & entr'autres, Gabriel, Antoine, Henri & Jacques, qui ont fait les branches d'*Apchon*, de *Serezat*, de *Saint-André-d'Apchon*, & de *Saint-Germain-d'Apchon*.

Gabriel d'Apchon, Seigneur d'Apchon, fils aîné d'Artaud IV, épouſa *Françoiſe de la Jaille* fille unique de *René*, Seigneur de Rochetalbot & de *Madelene de Montgommeri*, & fut pere de Charles, Baron d'Apchon, qui, de *Louiſe de Châtillon*, ſa ſeconde femme, eut pour fille unique Renée, morte en 1612, ſans laiſſer de poſtérité de ſon mari *Jacques de Beauvau*, Baron de Rivau. Son oncle Jacques d'Apchon, hérita de la Baronnie d'Apchon, & épouſa, 1°. *Sidoine de Vendomois*; 2°. *N.... du Puy-du-Fou*, dont il n'eut point d'enfans. Il ne laiſſa de ſa premiere femme, que Louise d'Apchon, qui fut mariée, 1°. à *Jacques-Louis*, Comte d'*Eſtaing*; 2°. en 1631 à *François de Guillebert-de-Sacqueville*. Elle avoit trois tantes : 1. Gabrielle, mariée à *Gabriel de Chabannes*, Vicomte de Savigny; 2. Marguerite, femme de *François d'Eſpinchal*; 3. N..... d'Apchon, épouſe de *François de Sotlayes*, Baron de Tollet.

Antoine d'Apchon, Seigneur de Serezat & de Chanteloube, Abbé

de Cerisy, second fils d'ARTAUD IV, fut Lieutenant aux Gouvernemens de Lyonnois, Forez & Beaujolois, en l'absence du Maréchal de Saint-André son oncle. Il laissa de *Chrétienne d'Abin*, JEAN, Seigneur de Serezat, mort avant 1620, laissant de sa femme *Jeanne de Saint-Paul*, entr'autres enfans, JACQUES-ARTAUD, le même qui fut mis en possession de la Terre & Seigneurie d'Apchon, en vertu de la substitution par Arrêt du Parlement de Paris, du 1 Août 1626, confirmé par un autre du 1 Juin 1641, Il épousa en 1644 GILBERTE D'APCHON-SAINT-ANDRÉ, fille de JEAN & d'*Éléonore de Saulx-Lugny*. Son fils CLAUDE ÉLÉONOR, Marquis d'APCHON, né en 1653, fut marié avec *Françoise de Blick*, fille de *N*..... Président, Lieutenant-Général à Lyon, d'origine Angloise, & en eut une fille unique, PHILIBERTE, héritiere d'Apchon, morte en 1748, ayant été mariée en 1708, avec *Gilbert-Gaspard de Chabannes*, Comte de Pionzac.

HENRI D'APCHON, troisieme fils d'ARTAUD, IV du nom, eut de sa mere *Marguerite d'Albon-Saint-André* la Terre de Saint-André en Roannois, à condition de porter les armes d'*Albon*, écartelées avec celles d'APCHON. Il eut aussi la Terre de Montrond, & fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent Hommes-d'Armes, Gouverneur de Charlieu & de Paray-le-Monial. Il épousa *Marguerite de Stuert-de-Caussade-Saint-Mesgrin*, de laquelle il eut JACQUES d'APCHON, Marquis de Saint-André, Comte de Montrond, Capitaine de cinquante Hommes-d'Armes, Gouverneur du Roannois, allié en 1606, à *Éléonore de Saulx-Tavanes-de-Lugny*. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans, PHILIBERTE D'APCHON-DE-SAINT-ANDRÉ, alliée en 1644 à JACQUES-ARTAUD, Comte d'APCHON; & CLAUDE D'APCHON, Marquis de Saint-André, Comte de Montrond, qui épousa en 1636, *Renée-Béatrix de Grolée*. Leur fils aîné, Marquis de ST-ANDRÉ-D'APCHON, n'eut qu'une fille qui porta la Terre de Saint-André dans la Maison de *Saint-Georges-de-Verac*. Son oncle PHILIBERT D'APCHON, Comte de Montrond, continua la lignée par son mariage contracté en 1685, avec *Anne de Pouderoux*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, JACQUES-ANTOINE-JOSEPH-MARIE, Marquis de Montrond, Syndic général de la Noblesse de Bresse, marié le 20 Mai 1710, à *Claudine de Chapuis*, Dame de Corgenon, fille de *Philippe de Chapuis*, Baron de Corgenon, Chevalier d'honneur au Présidial de Bourg, & premier Syndic de la Noblesse de Bresse, & d'*Elizabeth de Sauzion*. De ce mariage il a eu, entr'autres enfans, ANTOINE-MARIE, Mestre-de-Camp de Dragons, du mois de Janvier 1749, Brigadier le 15 Août 1758, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, le 15 Février 1761, veuf, du 5 Septembre 1750, de *Marie-Louise de Cremeaux-d'Antragues*, mariée le 21 Août 1748, & fille de *Louis-César*, Marquis d'*Antragues*, Lieutenant-Général du Mâconnois, & de *Marie-Claude-Aimée de Héron*. Il a pour frere CLAUDE-MARC-ANTOINE D'APCHON, nommé, en Juillet 1755, Evêque de Dijon, & sacré le 19 Octobre suivant. Ce Prélat est né à Montbrison en Forez en 1721.

La Maison d'Apchon subsiste, en 1770, dans la personne d'ANTOINE-MARIE, Comte d'APCHON, qui, après avoir été Page du Roi, fut fait

Capitaine de Dragons le 5 Novembre 1733, dans le Régiment qui étoit *Montécler* en 1766, & Mestre-de-Camp d'un autre de son nom, le 29 Novembre 1748. Il a été fait Brigadier le 15 Août 1758, & Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761. Il a été nommé, en 1762, Gouverneur du Duc de Bourbon, fils unique du Prince de Condé.

Les armes: *d'or, semé de fleurs de lys d'azur.*

\+ * APINAL, ou ESPINAC : Château, Terre & Seigneurie en Forez, qui a donné son nom à une famille noble dont étoit Pierre d'Espinac, Archevêque de Lyon. Sa niéce porta cette Seigneurie dans la Maison de *Flachat*, en 1589.

—APPELVOISIN, en Poitou : Guillaume d'Appelvoisin, Chevalier Seigneur d'Appelvoisin & du Bois-Chapeleau, vivoit en 1321, fit son testament l'an 1354. Il avoit épousé *Jeanne Fortine*, dont il eut trois fils.

1. Pierre, Seigneur d'Appelvoisin, Chevalier, mort sans enfans.
2. Jean, qui suit.
3. Et autre Jean, dit Guillaume, Seigneur de la Girardieu, auteur d'une branche rapportée ci-après.

Jean, Seigneur d'Appelvoisin & du Bois-Chapeleau, mort en 1371, eut pour femme *Jeanne du Puy-du-Fort*, dont il laissa :

1. Guillaume, qui suit.
2. Perrot, Chevalier.
3. & 4. Louis & Jean, morts sans hoirs.
5. & 6. Marguerite & Thiphaigne.

Guillaume, Seigneur d'Appelvoisin & du Bois-Chapeleau, Chevalier, épousa *Ide de Montfaucon*, fille de *Pierre de Montfaucon*, Seigneur de Saint-Mesmin, & de *Jeanne Bazoges*, de ce mariage sortirent :

1. Guichard, qui épousa *Jeanne Juvenel des Ursins*, & mourut sans lignée.
2. Huguet, qui suit.
3. Mathurin, Seigneur de Thyers, rapporté ci-après.
4. Et Catherine, femme de *Jean Bouchet*, Seigneur d'Avaux.

Huguet d'Appelvoisin, Chevalier, mourut avant son frere aîné, laissant pour fils,

Mathurin, Seigneur d'Appelvoisin, après la mort de son oncle; il eut pour femme *Catherine de la Nohe*, dont sortit

Hélene, Dame d'Appelvoisin & du Bois Chapeleau, femme de Hardi d'Appelvoisin, Seigneur de Thyers, comme nous allons voir ci-après.

Mathurin d'Appelvoisin, Seigneur de Thyers, troisieme fils de Guillaume, Seigneur d'Appelvoisin, & de *Ide de Montfaucon*, son épouse, épousa *Marguerite de Meules*, Dame de Pompoy, dont il eut,

Jean d'Appelvoisin, Seigneur de Thyers, Chevalier, Conseiller

& Chambellan du Roi, lequel épousa *Renée Roux*, qui lui laissa;

Hardi d'Appelvoisin, Seigneur de Thyers, marié, comme nous avons dit ci-devant, avec Hélene, Dame d'Appelvoisin, sa cousine, fille de Mathurin, Seigneur d'Appelvoisin, & de *Catherine de la Nohe*; ils eurent pour fils,

René, Seigneur d'Appelvoisin & de Thyers, Chevalier, qui eut deux femmes; la premiere femme *Louise de Puiguyon*, & la seconde *Bonne Chaudrier*, fille de *Jean Chaudrier*, Seigneur de Noirette, & de *Françoise Bonenfant*, son épouse. Il eut du premier lit,

François, Seigneur d'Appelvoisin & de Thiers, Chevalier, qui épousa *Françoise Tiercelin*, fille & héritiere de *Charles Tiercelin*, Seigneur de la Roche-du-Mayne, & d'*Anne Turpin*: de ce mariage sortirent deux fils:

1. Charles, ci-après.

2. Et Antoine, Seigneur de la Chasteigneraye, en Touraine, qui a fait branche.

Charles Tiercelin d'Appelvoisin, Seigneur d'Appelvoisin & de la Roche-du-Mayne, qui eut pour femme *Claude de Châtillon*, fille de *Claude de Châtillon*, Seigneur d'Argenton, & de *Renée Sanglier*, son épouse, dont sortirent:

1. Charles, qui suit.

2. Et Françoise, femme, en premieres noces, de *Jacques de Beaumont*, Seigneur de la Jarcie, & en secondes de *René de Saint-Offange*, Seigneur de la Frapiniere.

Charles Tiercelin d'Appelvoisin, Chevalier, Seigneur d'Appelvoisin & de la Roche-du Mayne.

Branche des Seigneurs DE LA CHASTEIGNERAYE.

Antoine d'Appelvoisin, Seigneur de la Chasteigneraye, en Touraine, fils puîné de François, Seigneur d'Appelvoisin, & de *Françoise Tiercelin*, fut mariée deux fois, la premiere avec *Anne du Bellay*, fille de *René*, Seigneur *du Bellay*, & de *Marie du Bellay*, Princesse d'Ivetot; dont un fils,

N.... d'Appelvoisin, pere d'une fille mariée au Marquis de *Crevant*. Il épousa en secondes noces *Anne de Beauvau*, fille de *Louis*, Seigneur de Rivarennes, & de ..... dont N..... d'Appelvoisin, Enseigne des Gardes du Cardinal de *Richelieu*, mort sans enfans:

Et N..... d'Appelvoisin, non marié.

Branche des Seigneurs DE CHALIGNÉ.

Jean, dit Guillaume d'Appelvoisin, troisieme fils de Guillaume, Seigneur d'Appelvoisin, & de *Jeanne Fortine*, son épouse, fut Seigneur de la Guyaire, de Parnay, de Chaligné, la Guyraire & Boisbaudran, & prit alliance avec *Heliette de Cologne*, fille de *Geoffroy de Cologne*, Che-

Charles-Louis-Henri d'Appelvoisin, fils du Marquis de la Roche-Dumaine, est mort le 10. juin 1777. au Château du fou près de Châtellerault dans la onzième année de son âge.

valier, Seigneur de Puigné, & de *Perrenelle Brune*; elle vivoit encore l'an 1422, & laiſſa :

1. Louis, qui ſuit.

2. Et Jeanne, femme de *Pierre Chauvereau*, Chevalier, dont ſortit *Jean Chauvereau*, Ecuyer, Seigneur de Pampelie.

Louis d'Appelvoisin, Chevalier, Seigneur de Chaligné, de Puigné, de la Guyraire, & Boiſbaudran, fut marié trois fois, 1°. avec N.... dont le nom ne nous eſt pas connu; 2°. avec *Jeanne Chaſteigner*, fille de *Jean Chaſteigner*, II du nom, Seigneur de Saint-Georges-de-Rexe, & d'*Iſabeau de Gourville*, ſon épouſe; 3°. avec *Perrete Mignoſſe*.

Il eut du premier lit :

1. Gilles d'Appelvoisin, Chevalier, Seigneur de la Guyraire, & de Puigné, allié à *Françoiſe de la Roche*, mort ſans poſtérité en 1435.

Et du ſecond lit :

2. Jacques, qui ſuit.

3. Marguerite, mariée en 1416 avec *Guyard de Beaumont*, Seigneur de Glénay, fils de *Milet de Beaumont*, puîné de la Maiſon de *Breſſuire*, & de *Philippine Beau*, ſa femme.

4. Guillemette, femme de *Pierre Meſnard*, Seigneur de Toncheprais, fils de *Jean Meſnard*, Seigneur de Tonchepraïs, & de *Catherine de Conſtigny*, ſon épouſe, auquel elle porta en mariage la Seigneurie de Boiſbaudran.

Il eut du troiſieme lit :

5. Perceval, Seigneur de Seaux.

6. & 7. Guyonnette & Heliette.

Jacques d'Appelvoisin, Chevalier, fils de *Louis* & de *Jeanne Chaſteigner*, ſuccéda à ſon frere aîné, du premier lit, aux Seigneuries de Chaligné, de Puigné & de la Guyraire : Il eut pour femme *Jeanne de la Jumeliere*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Jumeliere, dont :

Guillaume d'Appelvoisin, Chevalier, Seigneur de Chaligné, de Puigné & de la Guyraire, Ecuyer du Roi Louis XI, qui, en l'année 1474, lui octroya le droit de Foire dans ſon lieu de Puigné; il prit alliance avec *Iſcult de Liniers*, de laquelle il eut ſeulement deux filles :

1. Anne Dame de Puigné & de la Guyraire, femme de *Léon de Saint-Maure*, II du nom, Seigneur de Montauzier, dont ſont iſſus les Seigneurs de *Montauſier*.

2. Et Hardouine, Dame de Chaligné, femme d'*Antoine Echalard*, Seigneur de la Boulaye, dont ſont auſſi venus les Seigneurs de la *Boulaye*.

Les armes ſont : *de gueules, à une herſe d'or de trois traits*.

—APPIANI : Jacques Appiani, Florentin, Chef de cette Maiſon, rendit ſon nom célébre par ſa perfidie & par ſon attentat : devenu Sécretaire de *Pierre*, ſurnommé *Gambacurta*, qui s'étoit rendu maître de Piſe

en 1369, à la faveur des troubles, il gagna tellement l'affection & la confiance de son maître, que profitant de cet avantage, il se fit un parti considérable parmi les Florentins, qu'il augmenta des Siennois, & de *Galéas Viscomti de Milan*, qui lui donna la Principauté de Piombino, en Sienne, qu'il gouverna avec tant d'équité, qu'il fit oublier à ses nouveaux Sujets sa perfidie envers *Gambacurta*. Ses descendans s'y fortifierent par leur valeur & par leur alliance avec les premieres Maisons d'Italie, mais leur postérité finit en 1622.

Polixene de Mendoza, Princesse de Piombino, fille & unique héritiere de Marie-Isabelle Apprani, Princesse de Piombino, & de *George de Mendoza*, porta la succession de tous ses biens dans la maison de *Ludovizo*, par son mariage avec *Nicolas Ludovizo*, Duc de Fiano, dont le petit-fils etant mort au berceau en 1698,

Hippolite ou Olimpie, sa fille, restée seule de cette Maison, porta la Principauté de Piombino dans la Maison de *Boncompagno*, en 1683, où elle est aujourd'hui. *Voyez* BONCOMPAGNO.

Les armes : *lozangé d'argent & de gueules*.

*APPIGNÉ : Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en Châtellenie & Vicomté par Lettres du mois de Mars 1574, en faveur de *Julien Botherel*, Sieur d'Appigné, Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Lieutenant en la Ville de Rennes, qui porte pour armes : *de gueules, à la croix pattée, clechée & pommée d'or.*

* APREMONT, ou ASPREMONT, dans le Duché de Bar. C'étoit autrefois le Chef-Lieu d'une Baronnie considérable, & l'un des plus grands Fiefs de l'Evêché de Metz : ce lieu a donné le nom à une Maison noble & illustre, qui, après la mort de l'Evêque *Etienne de Bar*, se trouva en possession de cette Baronnie. Les descendans mâles de Gobert d'Apremont, qui accompagna Saint-Louis à la Terre-Sainte, établis dans le Réthelois, où ils étoient Seigneurs de Sorcy, prenoient le titre de Comtes d'Apremont. Le Château d'Apremont, situé au haut d'une montagne de difficile accès, fut ruiné en 1545, & *Apremont*, qui étoit autrefois un gros Bourg, n'est plus aujourd'hui qu'un petit Village.

Gobert I, qui vivoit en 984, étoit Seigneur d'Apremont. Geofroi IV, un de ses descendans, obtint de l'Empereur Charles IV un diplôme du 12 Mars 1354, par lequel la Seigneurie d'*Apremont*, seroit affectée à perpétuité aux aînés mâles de cette Maison, qui auroient droit d'annoblir & de battre monnoie.

Jeanne, instituée héritiere, par son frere Geofroi V, au préjudice de son frere Gobert VII, dont étoient issus les Princes d'Amblise, les Seigneurs de Sorcy, Vandy & de Saint-Loup-au-Bois, dont il ne subsistoit plus, en 1761, que le Comte d'Apremont, âgé de soixante-cinq ans, & sans enfans, porta en dot à son mari Jean, Sire d'Autel, le Comté d'Apremont.

Anne-d'Autel, leur fille & héritiere, épousa Emicon VII, Comte de Linage, d'Achesbourg.

Emicon, IX du nom, leur petit-fils, vendit *Apremont* à *François de Cleves*, Duc de Nevers; que sa fille,

Henriette, femme de *Louis de Gonzagues*, vendit à Charles II, Duc de Lorraine, par contrat du 5 Septembre 1566.

Son petit-fils, Charles III, pour assoupir les prétentions que Charles III d'Apremont, Seigneur de Sorci, avoit renouvellées pour la possession de ce Comté, épousa sa fille unique Marie d'Apremont, remariée ensuite au Prince de Mansfeld, & morte en 1675.

Il y a eu Jean d'Apremont, Baron de Saint-Loup, & Seigneur de l'Aubresle, qui épousa, par contrat du 8 Janvier 1660, *Madelene de Faber*, sœur du Maréchal de ce nom. Il en a eu, entr'autres enfans:

1. Abraham-Jean-Louis, Comte d'Apremont, qui épousa, le premier Septembre 1697, *Madelene d'Aubly*.

2. Gilles, aussi Comte d'Apremont, qui épousa le même jour que son frere *Marie-Anne d'Aubly*, sœur de *Madelene*.

D'un de ces deux mariages est venu Henri-Ange, Comte d'Apremont, Seigneur de Baricourt, qui épousa, le 24 Janvier 1741, *Josephine-Monique-Mélanie de Merode*, sa cousine issue de germaine maternelle, comme étant fille de *Claude-François de Merode*, Marquis de Frelon, & de *Dieudonné de Faber*, fille du Maréchal de ce nom.

Il y a aussi un Comte d'Apremont, qui entra dans le Régiment des Gardes-Françoises en 1710, & ayant passé par tous les grades, d'Enseigne, de Sous-Lieutenant & de Lieutenant, y acheta une Compagnie en 1730. Il fut fait Brigadier le 2 Mai 1744, Maréchal-de-Camp le premier Janvier 1748, & Lieutenant-Général le premier Mai 1758. Il a quitté en 1761, étant Commandant de Bataillon: il étoit Capitaine du 4 Janvier 1730. Peut-être est-il d'une autre Maison d'Apremont, différente de la premiere, dont nous venons de parler. Quoiqu'originaire aussi du Château d'Apremont, en Lorraine, dont les premiers Auteurs avoient été Châtelains; on la distingue de l'autre par le surnom d'*Apremont aux merlettes*, qui étoient ses premieres armes, dit l'Auteur *des Tablettes Généalogiques*.

Les armes d'Apremont sont: *de gueules, à la croix d'argent*.

APRIX-DE-MORIENNE: Sieur de Gruchet, de Vimont & de Morienne, famille de Normandie, Généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 21 Février 1667.

Jean Aprix, Ecuyer, Seigneur de Vimont, vivoit en 1524.

Annibal Aprix, Sieur de Vimont, épousa, vers l'an 1575, *Marguerite de Normanville*.

Nicolas Aprix-de-Morienne, un de ses descendans, Lieutenant de Dragons dans le Régiment de *Saumeri*, & Chevalier de Saint-Louis, demeurant en Bourgogne, Diocèse de Bezançon, épousa, le 11 Juillet 1723, *Claudinette Bardenet*.

Aprés de Mangy: Jean Batiste Nicolas Denis d'Aprés de Mangy, Ecuyer, Sieur de Mannevillette, chevalier de l'ordre du Roy et Garde du Dépot des Cartes, plans et journaux de la navigation des Indes Orientales et de la Chine, associé de l'Academie royale de Marine, correspondant de celle des Sciences de Paris, né au Havre le 11 février 1707, auteur du Neptune Oriental et d'autres ouvrages. Le 1er navigateur qui ait réduit en pratique l'observation des longitudes à la Mer, par les distances de la Lune au Soleil et aux Etoiles, est mort à l'Orient le 1er mars 1780. Extrait de la Gazette de France du mois de mars de la même année n° 21

Jeanne-Françoise Aprix-de-Morienne, leur fille, née le 24 Décembre 1723, fut reçue à Saint-Cyr le 17 Mars 1733, sur les preuves de sa noblesse, justifiées par titres, depuis Jean Aprix, mentionné ci-dessus. Elle avoit un oncle nommé François Aprix-de-Morienne, Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France, reçu en Septembre 1682. *Voyez l'Armorial de France, tom. 1. part 1. pag. 22.*

Les armes : *d'azur, à un château d'argent.*

Selon quelques-uns : *au 1 & 4 d'azur, à la tour d'argent; au 2 & 3 d'argent, à trois merlettes de sable, posées 2 & 1.*

+ —AQUAVIVA : famille illustre du Royaume de Naples, qui a produit plusieurs grands hommes; dont un grand nombre ont été revêtus de la pourpre Romaine. La Généalogie que plusieurs Auteurs en ont donnée, & d'après eux Moréri, commence à Mathieu, Seigneur d'Aquaviva, qui fut reçu Chambellan de Jeanne, I du nom, Reine de Naples, en 1349.

Scipion Diacette d'Aquaviva, Comte de Châteauvilain, prit le titre de Duc d'*Atri*. Après la mort de sa femme, il embrassa l'état Ecclésiastique, & fut Abbé de Saint-Arnoul de Metz. Il avoit même lieu d'espérer d'être nommé Cardinal, mais la mort du Pape rompit toutes ses mesures. De toutes les branches de cette Maison, il n'y a que celle des Ducs d'*Atri* qui subsiste dans les enfans de Dominique d'Aquaviva d'Arragon, Duc d'Atri, Chevalier de la Toison d'Or, Grand d'Espagne, Capitaine de la Compagnie Italienne, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi Philippe V.

Trojan Aquaviva d'Arragon, fils puîné de Jean-Jerome, Duc d'Atri, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, & de *Léonore-Cécile Spinelli*, sa seconde femme, fut déclaré Cardinal par le Pape Clément XII, le premier Octobre 1732; il est mort en 1749, & il est frere de Dominique d'Atri, qui fait le sujet de cet article. *Voyez* Imhoff & Moréri, *Hist. Italiæ & Hispaniæ Geneal.*

+ * AQUIGNY, ou ACQUIGNY : Bourg avec titre de Baronnie, en Normandie, Diocèse d'Evreux.

Relevé. * AQUITAINE : les anciens Ducs d'Aquitaine étoient issus de la race des Merovingiens. Clovis fut le premier Roi de France qui la posséda. Elle comprenoit alors les pays qui sont entre la Loire, l'Océan & les Pyrénées. Après la mort de Clovis, Clodomir, Roi d'Orléans, l'eut en partage.

Après sa mort, Clotaire I, son frere, la posséda, & la laissa à Charibert, l'un de ses fils, mort sans enfans mâles. Gontrand, Sigebert & Chilperic la partagerent entr'eux. Clotaire II, resté seul de la postérité de Clovis, réunit en sa personne toute l'Aquitaine; Charibert, son second fils, eut l'Aquitaine qui comprenoit le Toulousain, le Querci, l'Agénois, la Saintonge, le Périgord, la Novempopulanie

addition à la page 329. du tome 1.

avant Aramont.

+ Arambure (d') : famille noble dont étoit Paul-Bertrand d'Arambure Prêtre du Diocèse de Tours, licencié de la faculté de Théologie de Paris, Abbé Commendataire de l'abbaye de St juste, ancien Aumônier de Mesdames Henriette et Adélaïde de france, ~~est~~ mort à Paris le 5. janvier 1778. dans la 57e année de son âge. Gaz: de france No. 6. du 19. janvier de cette année.

populanie, ou Gascogne, avec Arles, & la partie de Provence qui dépendoit du Royaume de Neustrie. RYDERIC ou CHILPERIC fut son successeur. DAGOBERT ensuite la donna à BOGGIS & à BERTRAND, ses neveux, à titre de Duché. Ce fut le premier appanage qui fut donné aux Princes de la Maison Royale. Il fut possédé héréditairement par les descendans de BOGGIS, jusqu'à la fin de la premiere race. WAIFFRE fut le dernier Duc héréditaire d'Aquitaine de la premiere race de nos Rois.

PEPIN, fils de CHARLES-MARTEL, auteur de la seconde race, réunit l'*Aquitaine* à la Couronne, en 768. CHARLEMAGNE en fit un Royaume, dont il se réserva l'autorité. Elle fut confondue sous LOUIS *le Begue* avec le reste de la Monarchie; & cessant d'être un Royaume à part, elle fut réduite en Duché.

RANULPHE, Grand-Seigneur de Bourgogne, parent de CHARLES *le Chauve*, fut le premier qui porta le titre de Duc.

GUILLAUME, son neveu, Comte d'Auvergne, lui succéda. On trouve GUILLAUME-HUGUES, Duc d'Aquitaine, en 935,

GUILLAUME *Tête d'Estoupes*; GUILLAUME, surnommé *Godefroi*; & SAINT-GUILLAUME, qui laissa une fille nommée

ÉLÉONORE, qui porta en mariage le Duché d'Aquitaine à LOUIS *le jeune*: mais elle n'apporta que la Guyenne propre ou le Bordelois, les Landes, l'Agénois, le Basadois, le Périgord, la Saintonge, le Limosin, & beaucoup de droits sur les autres Provinces. ÉLÉONORE, étant répudiée, porta, par son second mariage avec HENRI, Comte d'Anjou & Duc de Normandie, le Duché d'Aquitaine à l'Angleterre, dont ce second mari devint Roi. RICHARD *cœur de Lion*, l'eut après lui, & rendit au Roi de France hommage de l'Aquitaine. Enfin l'Aquitaine, passant alternativement, en tout ou en partie, de l'Anglois au François, du François à l'Anglois, confisquée plusieurs fois sur les Anglois, a eu pour dernier Duc CHARLES, frere de LOUIS XI, & cette contrée n'a plus été séparée du Domaine de la Couronne.

Le Roi LOUIS XV a renouvellé le titre de Duc d'Aquitaine, en faveur de

FRANÇOIS-XAVIER-MARIE-JOSEPH de France, second fils de feu M. le Dauphin, né le 8 Septembre 1753, & mort le 22 Février 1754.

* ARAMONT: Terre en Languedoc, Diocèse d'Uzès, qui est une Baronnie fort ancienne, que la Maison de ce nom posséde depuis longtems.

—ARAZOLA-D'OGNATE, ancienne Noblesse d'Espagne, établie en Flandres, depuis l'Archiduc ALBERT, à la suite duquel un de ceux de cette famille y passa. Ils ont toujours entré depuis dans tous les grands Chapitres Nobles.

JEAN ARAZOLA-D'OGNATE, Seigneur de Gaumont, un des descendans de cette maison, avoit épousé *Isabelle de Cardes*, dont il a eu

GRACE-ANGÉLIQUE-FRANÇOISE ARAZOLA-D'OGNATE, morte à Paris le 16 Septembre 1746, âgée de 70 ans, étant née au mois de Décembre 1676.

...anda. Le Comte de ce nom, Ambassadeur extraordinaire et Plénipotentiaire de sa Majesté ...tique près le Roi de france, nommé par Sa Majesté très Chrétienne Chevalier de ses ordres ... février 1777. Gaz. de fr. N.° 11.

Elle avoit épousé, 1°. au mois de Mai *1696*, *Armand Nompar-de-Caumont-la-Force*, Marquis de Montpouillan, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Angleterre, Lieutenant-Général des Armées des Etats-Généraux, & Gouverneur d'Arnheim; & 2°. le premier Juin 1702, *Marc-Antoine Bosc-du-Bouchet*, mort le 18 Avril 1734, dont elle a eu deux filles, qui sont mariées. *Mercure de France, du mois de Novembre 1746, pages 198 & 199.*

Les armes d'ARAZOLA-D'OGNATE sont en plein de la Province de Biscaye, sçavoir : *d'argent, à un arbre de sinople, & 2 loups de sable passans l'un sur l'autre.* La devise, *ou* le cri de la Maison d'ARAZOLA-D'OGNATE est : *Ara soli Deo.*

—ARBALESTE. SIMON ARBALESTE, Maire de la ville de Baune, épousa *Madelene Bochart*, fille de *Guillaume*, Sieur de Noroy, natif du Vézelay, avec laquelle il gît en ladite ville de Baune, & fut pere de

GUY, I du nom, Seigneur de la Borde-le-Vicomte & de la Riviere, Conseiller au Parlement de Paris le 17 Avril 1480, & Président aux Enquêtes du même Parlement, ensuite Président en la Chambre des Comptes; il gît aux Grands-Augustins de Paris, où l'on voit son effigie. Il eut de *Charlote de Marle*, son épouse, fille & troisieme enfant d'*Arnoul*, d'abord Maître des Requêtes, & ensuite Président au Parlement de Paris,

JEAN, Seigneur de la Borde, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 22 Mai 1510. Il épousa *Marguerite* ou *Madelene de Fragelais*, fille de *Jean*, Seigneur de Néron, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 10 Mai 1454, & de *Jeanne Chambellan*, sa femme, dont il eut :

1. GUY, II du nom, qui suit.

2. Et MARIE, femme de *Jacques de Cochefilet*, Seigneur de Vaucelas.

GUY, II du nom, Seigneur de Néron, de la Borde, &c. Président en la Chambre des Comptes à Paris en 1555, avoit acquis en 1552 le Vicomté de Melun. Il épousa *Madelene Chevalier*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, Vicomte de Melun, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort sans enfans.

2. CHARLES, qui suit.

3. Et CHARLOTE, mariée, 1°. à *Jean de Pas*, Seigneur de Martinsart, puîné de Feuquieres; & 2°. à *Philippe de Marnay*, Chevalier, Seigneur du Plessis-Marly, & Gouverneur de Saumur.

CHARLES, Seigneur de la Borde & de Néron, Vicomte de Melun, fut marié avec *Louise Boucher*, fille d'*Arnoul*, Seigneur d'Orsay & de Piscop, & reçu Conseiller au Parlement de Paris le 22 Novembre 1544, Maître des Requêtes le 11 Septembre 1555, & Président au Grand-Conseil; dont il eut :

1. LOUIS, qui suit.

2. Et ISABELLE, femme de *N.... du Hallot*, Vicomte de Lestourville.

LOUIS, Chevalier, Seigneur de la Borde, Néron, & Vicomte de

Melun, épousa, 1°. *Marie Hennequin*, fille & troisieme enfant de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur du Fay, Sécretaire des Finances du Roi & du Duc d'Anjou; Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi; & de *Marguerite le Féron*; & 2°. *Marguerite* ou *Madelene de Beauvau*, fille d'*André*, Chevalier, Seigneur de Pimpéan, & de *Philippe de Naillac*, dont il ne paroît pas qu'il ait eu de postérité.

Il eut du premier lit :

1. GUY, III du nom, Chevalier, Vicomte de Melun, Bailli & Gouverneur de ladite ville, tué en Allemagne à la journée de Marienthal en 1645, laissant de *Marie de Montmorenci*, fille de *Pierre*, Marquis de Thury, Baron de Fosseux, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Renée Duval*, Dame de Mareuil, Fontenay, &c. qu'il avoit épousée en 1637, une fille unique, FRANÇOISE-MARIE, dont l'alliance est ignorée.

2. Et FRANÇOIS-LOUIS, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Melun, Marquis de Croisilles, &, par la mort de son frere aîné, Seigneur de la Borde, Néron & Champigny, marié, 1°. à *N*..... morte sans postérité; & 2°. à *Marie-Anne Mousle*, dont une fille unique, ANNE-FRANÇOISE, mariée, par contrat du 22 Avril 1731, à *Louis de Mailli*, II du nom, Chevalier, Marquis de Rubempré, fils de *Louis*, I du nom, Comte de Nesle, & d'*Anne-Marie-Françoise de Sainte-Hermine*; dont des enfans. Elle a été nommée, en 1747, Dame de feu Madame la Dauphine, *voyez* au mot MAILLI.

La Vicomté de Melun, acquise en 1552 par GUY ARBALESTE, II du nom, héritage de l'ancienne & illustre Maison de ce nom, dont il ne subsiste plus que ceux mentionnés en l'article de MELUN, est aujourd'hui incorporée dans le Duché-Pairie de Villars.

Les armes de cette Maison éteinte étoient : *d'or, au sautoir engrêlé de sable, cantonné de quatre arbalestes de gueules.*

—ARBALESTIER (D') : c'est une famille noble du Dauphiné, dont l'origine est si ancienne, que l'on n'en peut découvrir la souche. Le premier de ce nom que l'on connoisse, & dont fait mention *Chorier* dans son histoire du Dauphiné, est

I. GUIGUES D'ARBALESTIER, Ecuyer, qui fut nommé exécuteur testamentaire de *Guigues Alleman*, Seigneur d'Uriage, & probablement son ayeul maternel, en 1275. Il possédoit différentes Terres dans les Comtés de Diois & Valentinois, ainsi que PONS, I du nom, son fils, pour lesquelles ce dernier prêta hommage d'*Homme franc, noble & ancien*, au Prince AYMAR DE POITIERS, Comte de Diois & Valentinois, de qui lesdites Terres relevoient, le 18 Avril 1332.

II. PONS D'ARBALESTIER, I du nom, Ecuyer, possédoit, comme nous venons de le dire, plusieurs Terres dans les Comtés de Diois & de Valentinois, pour lesquelles, ainsi que pour celles que possédoit son pere dans ces Comtés, il rendit hommage au Prince AYMAR DE POITIERS, de qui elles relevoient, le 18 Avril 1332. Il avoit épousé *Falconne Arthaud*, Dame d'Auriole, laquelle, par acte passé devant *Silvestre*, Notaire èsdits Comtés,

le 27 Octobre 1381, inſtitue ſon héritier univerſel Noble Pons d'Arbalestier, II du nom, ſon fils, qui ſuit.

III. Pons d'Arbalestier, II du nom, Ecuyer, fut inſtitué héritier univerſel de ſa mere, par acte paſſé devant *Silveſtre*, Notaire ès Comtés de Diois & de Valentinois, le 27 Octobre 1381, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, Jean, I du nom, qu'il émancipa par acte paſſé devant le Juge-Mage deſdits Comtés, le 18 Février 1406, où ils ſont tous deux qualifiés *Nobles*.

IV. Jean d'Arbalestier, I du nom, Ecuyer, fut émancipé par ſon pere le 18 Février 1406, par acte paſſé devant le Juge-Mage des Comtés de Diois & de Valentinois. Il étoit Seigneur de Gigors & autres lieux pour leſquelles Terres & Seigneuries, ainſi que pour celles que ſon pere poſſédoit èſdits Comtés, il rendit hommage d'*Homme franc, noble & ancien*, au Duc de Savoye, Comte de Valentinois & de Diois, de qui leſdites Terres relevoient, le 21 Mars 1441; il rendit pareillement hommage, tant pour lui que pour ſon pere, au Dauphin qui fut enſuite Louis XI, le 14 Février 1446; il fut mis au rang des Nobles & reconnu pour tel, lors de la réviſion générale des feux du lieu de Gigors, en 1447, avec Claude d'Arbalestier, ſon fils aîné. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. Claude, qui ſuit.

2. Et Pierre, Ecuyer, Seigneur de Blazac, dont la branche eſt éteinte.

V. Claude d'Arbalestier, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blazac & autres Terres dans les Comtés de Diois & de Valentinois, rendit hommage tant pour leſdites Terres, que pour celles que ſon pere poſſédoit èſdits Comtés, comme nous avons dit, d'abord au Duc de Savoye, le 21 Mars 1441, puis au Dauphin qui fut enſuite Louis XI, le 14 Février 1446. Il fut mis au rang des Nobles & reconnu pour tel, lors de la réviſion générale des feux du lieu de Gigors, avec ſon pere, en 1447; puis à une autre réviſion des feux du même lieu en 1474. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Monotoni*, Notaire ès Comtés de Diois & de Valentinois, le 20 Décembre 1444, *Blanche-Odon de Monteiller*, dont il eut deux fils, qui paſſerent entr'eux, le 14 Février 1481, un acte d'aſſociation & communion, au bas duquel il mit ſon approbation le 19 du même mois. Il fit ſon teſtament, par lequel il ſubſtitue tous ſes biens en faveur de ſon petit-fils. Ses enfans furent:

1. Georges, qui ſuit.

2. Et Antoine, qui mourut ſans poſtérité. Il avoit fait avec ſon frere aîné un acte d'aſſociation & communion, le 14 Février 1481, que leur pere avoit ratifié le 19 dudit mois.

VI. Georges d'Arbalestier, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blazac, & autres Terres en Valentinois, s'aſſocia avec ſon frere puîné, par acte du 14 ~~Février~~ 1481, approuvé par ſon pere le 19 du même mois, du vivant duquel il épouſa *Louiſe de Maſſebœuf*, qui fit une donation à ſon

fils de tous ses biens, par son contrat de mariage du 16 Juin 1523. Ses enfans furent :

1. AIMAR, qui suit.

2. Et JEANNE, qui fut mariée, & dont les héritiers transigerent avec AIMAR, son frere aîné, par acte passé devant *Collet*, Notaire ès Comtés de Diois & de Valentinois, le 20 Janvier 1517, pour droits de légitime de GEORGES, leur pere commun, qui furent acquittés par ledit AIMAR, qui protesta de ses droits à la substitution portés en sa faveur au testament de CLAUDE, son ayeul.

VII. AIMAR D'ARBALESTIER, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blazac, Beaufort, & autres lieux, transigea avec les héritiers de JEANNE, sa sœur, par acte passé devant *Collet*, Notaire ès Comtés de Diois & de Valentinois, le 20 Janvier 1517, pour droits de légitime de GEORGES, leur pere commun, qu'il acquitta avec protestation de ses droits portés en sa faveur au testament de CLAUDE, son ayeul. Il étoit si estimé du Pape CLÉMENT VII, qui siégeoit alors, que ce Pape lui accorda par une Bulle différentes graces spéciales & des priviléges particuliers, tant pour lui que pour cinq autres personnes qu'il voudroit nommer, Ecclésiastiques ou Laïques, en considération de ses services. Il testa, par acte passé devant *Sauvain*, Notaire, le 14 Février 1547, en faveur de ses enfans, & avoit épousé, par contrat passé devant *Mirabelli*, Notaire, le 16 Juin 1523, en présence de sa mere qui lui fit, en faveur de ce mariage, donation de tous ses biens, *Marguerite Planchette*, laquelle, étant veuve, donna quittance à son fils aîné, par acte passé devant *Dusserre*, Notaire, le 8 Décembre 1547, par *Gaspard Colau*, son fondé de pouvoir. Ses enfans furent :

1. JEAN, II du nom, qui suit.

2. Et CHARLES, qui céda tous les droits qu'il avoit dans la succession de son pere, à JEAN, son frere aîné.

VIII. JEAN D'ARBALESTIER, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blazac, Beaufort, &c. fut institué cohéritier universel par le testament de son pere du 14 Février 1547, conjointement avec CHARLES, son frere puîné, qui lui céda tous ses droits. Il donna quittance tant pour lui, que comme étant aux droits de CHARLES, son frere, par acte passé devant *Dusserre*, Notaire, le 8 Décembre ~~de la même année~~, à *Gaspard Colau*, fondé de procuration de la Dame sa mere, lors veuve dudit AIMAR D'ARBALESTIER, son pere. Il servit dans l'arriere-ban de la Noblesse que HENRI II avoit envoyée à Aigues-mortes, suivant un acquit du 20 Juillet 1552; puis fut Gouverneur de Barzet, Montpézat, Royac, Meyras, par commission du 8 Mars 1570. Il avoit épousé *Louise d'Urre*, avec laquelle il avoit fait un testament mutuel & réciproque le 22 Octobre 1567, par lequel ils instituent Noble ISAAC, leur fils unique, leur héritier universel.

IX. ISAAC D'ARBALESTIER, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blazac, Beaufort, &c. institué héritier universel de ses pere & mere par leur testament mutuel en sa faveur du 22 Octobre 1567, il commanda

une Compagnie de gens de guerre dans le Régiment de *Cugé*, par commission de M. *d'Ornano*, Lieutenant de Roi de cette Province, du 1 Août 1592; fut ensuite Gentilhomme servant du Roi HENRI *le Grand*, par Lettres de retenue du 18 Décembre 1594; rendit hommage pour ses terres de Gigors, Blazac, Beaufort, Montclar, Labatro, le Plan-Suze, Montmeyron, la Gardolle, &c. à la Chambre des Comptes du Dauphiné, les 1 Juillet 1604 & 4 Février 1621; servit ensuite dans l'arriere-ban, suivant une quittance du 13 Février 1634; céda à ses enfans, par acte passé devant *Béranger*, Notaire, une somme de 500 livres sur *Pierre Marcon*, du lieu de Montclar. Il avoit épousé, par contrat du 22 Février 1590, *Esther de Sauvain-de-Chailar*, dont il eut :

1. CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Montclar, Beaufort, Labatro, Gigors, le Plan Suze, Montmeyron, &c. dont il rendit hommage à la Chambre des Comptes le 24 Juillet 1655; il obtint Arrêt de la Chambre de l'Édit contre la Communauté de Loriol, qui lui disputoit un fonds de Terre qu'il avoit acquis en 1639, par lequel cette Cour, après avoir vu ses titres & piéces, ordonne qu'il continueroit d'en jouir aux mêmes franchises attribuées aux anciens Nobles par le réglement de l'année 1639. Il fut Colonel de quatre mille Légionaires, & Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il avoit épousé, en 1622, une femme dont le nom est ignoré, de laquelle il eut trois fils, deux desquels furent tués au service du Roi, & le troisieme mourut *ab intestat*. Les Terres de Beaufort & autres furent partagées entre quatorze cohéritiers.

2. JEAN, qui céda à PAUL, son frere, par acte reçu par *Châtre*, Notaire, le 22 Février 1633, le Château de la Gardotte & autres Terres à lui échues par le décès de CHARLES, son frere, & de ses neveux.

3. Et PAUL, qui suit.

X. PAUL D'ARBALESTIER, Ecuyer, Seigneur de Beaufort, Mirabel, Gigors, Blazac, & autres lieux, transigea, par acte reçu par *Châtre*, Notaire, le 22 Février 1633, avec JEAN, son frere, qui lui céda le Château de la Gardotte & autres Terres. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Garnier*, Notaire, en 1630, en présence & du consentement de son pere, *Eléonore de Lambert-de-Saint-Vincent-de-Barcy*, dont il eut,

XI. GASPARD D'ARBALESTIER, Ecuyer, Seigneur de Mirabel, de la Gardotte, Gigors, Beaufort, Blazac, &c. né le 26 Décembre 1634, & tenu sur les fonts de baptême par *Gaspard de Chabrisant*, son oncle maternel, & *Esther de Sauvain-du-Chailar*, son ayeule paternelle; fut émancipé par son pere en 1646, & maintenu dans sa noblesse, conjointement avec lui, par jugement rendu par M. *Dugué*, Intendant du Dauphiné, en 1668, après avoir produit ses titres de noblesse, & comme tels déchargés l'un & l'autre des taxes auxquelles ils avoient été imposés. Il reçut quittance, le 18 Avril 1675, de *Louis Targier*, Conseiller du Roi, ancien Receveur des Tailles de la ville de Montelimart, & commis par M. *Dugué*, Intendant du Dauphiné, pour le recouvrement des taxes qui devoient être payées par les Gentilshommes pour la convocation de l'arriere-ban; & mourut en 1718. Il avoit épousé, par contrat du 12 Sep-

cembre 1662, en présence de son pere & de CHARLES D'ARBALESTIER, son oncle, *Charlote d'Armand-de-Luz*, dont il eut :

1. GASPARD-MELCHIOR-BALTHAZARD, Ecuyer, Seigneur de Mirabel, la Gardotte, Blazac, &c. qui fut premier Capitaine & Major du Régiment de *Saint-Serond*, d'où il s'est retiré à cause de ses blessures, & mourut en 1736. Il avoit épousé, par contrat du 24 Mars 1695, en présence & du consentement de ses pere & mere, qui lui firent donation de tous leurs biens, & fixerent la légitime de ses freres, & notamment d'ISAAC, II du nom, son frere puîné, Noble Demoiselle *N...... de Reynier*, dont il eut quatre filles : l'une fut mariée avec *N.... de Bouets*, Conseiller au Parlement de Grenoble; la seconde avec *N.... d'Aspremont*; la troisieme avec *N.... de Blocard-d'Orange*; & la derniere, nommée LUCRÉCE, fut mariée, par contrat du 1 Mars 1730, avec GASPARD-MELCHIOR D'ARBALESTIER, I du nom, son cousin-germain, pour réunir dans la Maison les biens de famille, ses sœurs n'ayant point d'enfans.

2. ISAAC, II du nom, qui suit.

Et quatre garçons, tués au service du Roi.

XII. ISAAC D'ARBALESTIER, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaufort, la Gardotte, &c. servit long-tems dans le Corps-Royal d'Artillerie, résident à Grenoble; il fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche des fiefs en Languedoc, par Jugement de l'Intendant de cette Province, en 1718, après avoir produit ses titres, & comme tel, déchargé des taxes auxquelles il avoit été imposé; & mourut en 1747. Il avoit épousé, par contrat du 22 Novembre 1704, en présence & du consentement de son pere, & du Seigneur de Mirabel, son frere aîné, *Marie Gaillard-de-la-Chaux*, dont il eut, entr'autres enfans,

XIII. GASPARD-MELCHIOR D'ARBALESTIER, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaufort, la Gardotte, &c. Il servit long-tems avec son pere dans le Corps-Royal d'Artillerie résident à Grenoble, & mourut en 1761. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Saunier*, Notaire à Grave, le 1 Mars 1730, LUCRÉCE D'ARBALESTIER, sa cousine-germaine, fille & quatrieme enfant de GASPARD-MELCHIOR-BALTHAZARD D'ARBALESTIER, oncle de son mari, & de *N.... de Reynier*, en présence & du consentement de leurs peres, qui leur donnoient, en faveur de cette alliance chacun, la moitié de tous leurs biens. Il eut de ce mariage,

1. GASPARD-MELCHIOR, II du nom, qui suit.

2. Et PAUL-ISAAC, Chevalier, Seigneur de la Gardotte & de Beaufort, d'abord Lieutenant au Régiment de *Ségur*, Infanterie; puis Lieutenant en premier dans celui de Soissonnois, reformé en 1749; remplacé dans les Grenadiers-Royaux du Dauphiné en 1750, d'où il a passé dans le Régiment de *Belsunce* en 1753; il a fait toutes les dernieres guerres avec ce Corps, & a été créé Chevalier de Saint-Louis & Major-Commandant à Mont-Dauphin en 1768. Il a épousé, cette même année, *Catherine de Michalon*, sœur d'*Arnaud-Louis de Michalon*, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Chef en Dauphiné, où les preuves se font pour y

être admis ; dont il a ARNAUD-LOUIS, Chevalier, né en 1769.

XIV. GASPARD-MELCHIOR D'ARBALESTIER, II du nom, Chevalier, Seigneur de Mirabel, la Gardotte, Blazac, &c. a épousé, en 1756, *Louise de Chanancille-de-Belsnave*, dont il a :

1. ISAAC-PAUL-CLAUDE, Chevalier, né en 1761.
2. FRANÇOIS-RÉGIS, Chevalier, né en 1762.
3. Et LUCRÉCE, Demoiselle, née en 1759.

Généalogie dressée sur un Mémoire envoyé, & certifié avoir été fait sur les titres, par M. le Baron *de Bruyeres-Saint-Michel*, Syndic de la Noblesse du bas Dauphiné.

Les armes sont : *de gueules, au chevron d'argent, chargé de cinq pommes de pin de sinople, & accompagné de trois étoiles d'or, posées deux & une.*

—ARBAUD, en Provence. I. BARTHELEMI D'ARBAUD, Chancelier du Roi ROBERT, est la tige de cette famille. On le trouve qualifié *Miles*, Chevalier, dans plusieurs actes passés aux années 1324 & 1326. *Nostradamus* le nomme parmi les Hommes illustres de ce tems-là, dans son Histoire de Provence, *fol.* 338. Il épousa *Béatrix de Fos*, fille de *Rosselin de Fos*, de laquelle il eut deux fils :

1. JEAN, qui suit.
2. MELCHIOR, rapporté ci-après.

JEAN D'ARBAUD s'établit à Arles, où il passa plusieurs actes dans lesquels il est qualifié *Damoiseau*. Il conste, par une Charte de l'Eglise de Saint-Trophime de cette Ville, en date de l'an 1343, qu'il fonda une Messe qu'on doit dire chaque lundi, à la Chapelle des ames du Purgatoire de la même Eglise, pour le repos de l'ame de BARTHELEMI D'ARBAUD, son pere. Ses descendans ont toujours soutenu de la maniere la plus honorable leur noblesse. Ils l'avoient illustrée par leurs services dans les Armées de nos Rois & par leurs bonnes alliances. Cette branche étoit connue à Arles sous le nom d'ARBAUD BLONZAC. Elle portoit pour armes : *d'argent, au griffon de sable, la patte dextre d'aigle, & la jambe sénestre de lion, vêtues ou écorchées de gueules.*

II. MELCHIOR D'ARBAUD, second fils de BARTHELEMI, succéda aux Seigneuries & possessions que son pere avoit dans la haute Provence. Il épousa, en 1338, *Blanche de Sabran*, dont il eut :

III. GUILLAUME D'ARBAUD, qualifié *Nobilis & potens vir*, dans plusieurs reconnoissances passées par divers particuliers de la ville d'Aups, aux années 1389 & suivantes, jusqu'en 1400. Il épousa *Antoinette de Pigono*, ou *Pingon*, & fut pere de

IV. ARBAUD D'ARBAUD, co-Seigneur d'Aups, marié avec *Suzanne de Castellane*, fille de *Pons*, le 18 Août 1420. Il fut premier Consul de la Ville d'Aix, en 1428. *Nostradamus*, Histoire de Provence, *fol.* 561 parlant des Gentilshommes célebres en l'an 1419, fait mention D'ARBAUD' ARBAUD, Seigneur d'Aups ; il est qualifié, *Magnificus & potens vir*, dans plusieurs reconnoissances des années 1405, 1408, jusqu'en 1427, reçues

reçues par *Bellandt*, Notaire d'Aups. Il fit son testament, le 14 Janvier 1445, en faveur de son fils.

V. GUILLAUME D'ARBAUD, co-Seigneur d'Aups, Seigneur de Brest, de Bargemont, de Comps, de Callas, de Malignon & de Fabregues; lequel testa aussi en 1505, (*Poësi*, Notaire de Villecroze). Il laissa d'*Honorade de Fabry*, sa femme, trois fils :

1. PIERRE, tige des Seigneurs de *Gardane* & de *Jouques*.

2. HONORÉ, chef de celle des Seigneurs de *Brest* & de *Châteauvieux*, rapportée ci-après.

3. Et JEAN, qui fut légataire de la Seigneurie de Fabregues. Il se retira à Aix, où il acquit un Office de Maître Rational, en 1502. HONORÉ, son fils, fut pourvû de la même Charge en 1523. Cette branche est éteinte dans la Maison de *Roux-la-Perusse*, qui en porte le nom & les armes.

Premiere branche des Seigneurs DE GARDANE & DE JOUQUES.

VI. PIERRE D'ARBAUD, institué co-héritier par GUILLAUME, son pere, eut les terres de Bargemont & de Callas; il fut premier Consul d'Aix, Procureur du pays, en 1545. Il épousa en premieres noces *Marguerite de Pontevès*, dont il eut

JACQUES D'ARBAUD, surnommé *le Majeur*, qui fit la branche des Seigneurs de *Rognac*, éteinte dans la Maison de *Thomassin Raillane*. Il se maria en secondes noces avec *Honorade de Bourgarel*, de laquelle il laissa : JACQUES D'ARBAUD, dit *le Mineur*, & HONORÉ, qui suit. De JACQUES *le Mineur*, étoient issus les Seigneurs de *Porcheres*, qui faisoient leur demeure à Saint-Maximin & à Marseille, & celle des Seigneurs *de la Chapelle-Senevois*.

VII. HONORÉ, Seigneur de Gardane, fut pourvu d'un Office d'Avocat-Général en la Cour des Comptes de Provence, l'an 1554; il acquit une portion de la terre de Gardane, & eut de *Jeanne de Bompar*, sa femme :

1. JOSEPH, qui suit.

2. HONORÉ, Chevalier de Malte, & pourvû d'une Commanderie en 1607.

3. GÉRARD, second Colonel d'Aix en 1621, mort sans alliance.

4. Et LOUISE, mariée en 1588 à noble *Jean de Gaillard*.

VIII. JOSEPH D'ARBAUD fut reçu Avocat-Général à la Cour des Comptes, l'an 1595; & marié avec *Louise Thomas*, dont il eut :

IX. JEAN-AUGUSTIN D'ARBAUD, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, l'an 1632. Il réunit encore une portion de la terre de Gardane, le 28 Août 1635. Il fit son testament en 1649, & institua héritier JACQUES, son fils.

X. JACQUES D'ARBAUD, Seigneur de Gardane, acquit la terre de *Jouques*; il épousa, en 1674, *Marguerite de Maurel du Chasaut*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

1. ANDRÉ-ELZEARD, qui suit.

2. Charles, mort Major dans le Régiment de Champagne.

3. Et Joseph, Seigneur de Gardane, Chef d'Escadre des Armées Navales.

XI. André Elzeard, Seigneur de Jouques & de Gardane, a été successivement Conseiller & Président à Mortier au Parlement d'Aix. Il épousa, en 1697, *Anne de Citrany*, fille de *Joseph*, Conseiller à la Cour des Comptes. Il est mort en 1744, & a laissé :

1. Jean-Joseph-Augustin, qui suit.

2. Gaspard, Officier de Galere, & Chevalier de Saint-Louis.

3. François-Casimir, Chanoine de l'Eglise d'Aix, Abbé de Saint-Laurent de Combelongue.

4. Et Bache-Alexandre, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Vaisseaux du Roi.

XII. Jean-Joseph-Augustin d'Arbaud, Seigneur de Jouques & d'Ongles, Conseiller au Parlement à épousé *Lucrece-François-Cécile de Renaud*, Dame d'Ongles, fille de *Jean de Renaud*, Seigneur dudit lieu, de laquelle il a eu deux enfans mâles.

1. & 2. André-Elzeard, & Joseph Bache, qui est Officier des Vaisseaux du Roi.

Cette branche a formé des alliances, par les filles, avec les Maisons de *Bricar*, *Dedons*, *Durand-Gaillard*, *Isoard*, *Michaëlis*, *Thomassin-Bailliane*, *Thomassin-Mazaugues*, *Bonnet-Costefredes*. Il y a une tante & une sœur de Jean-Augustin d'Arbaud, ci-dessus, Religieuse au premier Monastere de Sainte-Ursule d'Aix.

Les armes de cette branche : *d'azur, au chevron d'argent & au chef d'or, chargé d'une étoile de gueules.*

Seconde branche des Seigneurs DE BREST & DE CHATEAUVIEUX.

VI Honoré d'Arbaud, institué aussi héritier, par le testament de Guillaume II, son pere, fut Seigneur de Saint-Jean de Brest; il testa le 12 Septembre 1524, & laissa de *Marguerite de Clary*, sa femme,

VII. Honoré II, qui eut de sa femme *Antoinette de Portanier :*

VIII. Melchior d'Arbaud, marié en 1545 à *Françoise de Laugier*, dont il eut Guillaume, qui suit, & Antoine-Marcellin, marié avec *Blanche de Barras*. Il étoit chef de la branche éteinte des Seigneurs de *Brest*.

IX. Guillaume, épousa *Diane de Barras*, sœur de *Blanche*, en 1571. Il fut pere de

X. François d'Arbaud, marié, en 1625, avec *Marguerite de Fabri Fabregues*, dont il eut :

1. Melchior II, qui suit.

2. François, reçu Chevalier de Malte en 1653.

3. Et Marguerite, mariée à *Cesar de Fabran*.

XI. Melchior II, Seigneur de Fos-Amphoux, & de Chateauvieux, épousa, en 1660, *Françoise de Reimond-Déoux*, dont il eut :

1. Alexandre, qui épousa la Dame de *Pontevès-Bargeme*, dont naquit Françoise, mariée dans la Maison de *Chailans-Mouriés*.

2. Antoine, qui suit.

3. Et François, reçu Chevalier de Malte.

XII. Antoine d'Arbaud, Seigneur de Châteauvieux, ci-devant Chevalier de Malte, a été marié deux fois. De son premier mariage est né Louis, Chevalier de Saint-Louis, Officier des Vaisseaux du Roi. De son second mariage, avec *Jeanne de Gaufridy de Fos*, qu'il avoit épousée le premier Juin 1723, sont nés deux fils, l'un reçu Chevalier de Malte, & mort Officier des Vaisseaux du Roi; l'autre fut admis, après avoir fait ses preuves, dans l'une des places de l'Abbaye sécularisée de Saint-Victor-lez-Marseille, le 19 Juillet 1751. *Armorial de Provence*, tome 1, page 47.

Cette branche porte les mêmes armes que la branche aînée, éteinte, qui avoit été formée au second degré par Jean. *Voyez* ci-dessus.

ARBO-DE CASTELMERLE: ancienne Noblesse, originaire du pays de Navarre, suivant un inventaire des pieces produites à Saint-Sèvere, le 14 Mars 1668, devant le Commissaire subdélégué de l'Intendant de la Province, pour la recherche des usurpateurs de la Noblesse. Jeannot & Peirot d'Arbo, freres, Seigneurs de Castelmerle & de Lier, appellés *Tingon*, parce qu'ils sortoient de l'ancienne Maison de *Tingon*, rendirent hommage le 30 Juin 1445, à *Charles*, Seigneur d'Albret.

Généalogie refaite et augmentée, sur un nouveau mémoire envoyé à employer dans le Supplément ~~Tome~~ XIII. p. 116.

Jeannot d'Arbo est Chef de la branche aînée; & Peirot, chef de la branche cadette, rapportée après celle de son aîné.

PREMIERE BRANCHE.

Jeannot d'Arbo, Seigneur de Castelmerle-Bettoq, & de Lier, eut de sa femme, dont on ignore le nom, un fils, aussi appellé Jeannot.

Celui-ci eut pour fils Bertrand, Seigneur des mêmes terres.

Et Bertrand eut Guillaume, qui suit.

Guillaume d'Arbo, Ecuyer, Seigneur de Castelmerle & de Lier, donna, devant l'Evêque de l'Escar, Lieutenant-Général du Roi de Navarre, le dénombrement des biens qu'il tenoit à foi & hommage dudit Seigneur Roi, comme Duc d'Albret. Il épousa, par contrat du 19 Août 1582, *Lionne de Bessabat*, dont il eut Jean-Bertrand, qui suit:

Jean Bertrand d'Arbo, Sieur de Castelmerle, &c. rendit hommage des mêmes terres à la Chambre des Comptes de Mérac, le 18 Février 1606. Il épousa, par contrat du 27 Mars 1615, *Susanne de Montgrand*. Il en eut François, qui suit. n/

François d'Arbo, se maria, par contrat du 30 Avril 1652, avec *Bertrande du Casse*. Il fut Capitaine du Régiment de Montausier, par Commission du 19 Mai 1650. Il eut de son mariage François, qui suit.

François d'Arbo, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Castelmerle, de Castera, &c. fut assigné pour produire ses titres de noblesse. Le Chef de cette branche est André d'Arbo-de-Castelmerle, Sieur de Lier, fils de Jean; habitant dans sa maison noble de Lier, autrement Castera, de la Paroisse du Var, Duché d'Albret.

SECONDE BRANCHE,

Établie en Artois sous le nom d'Arbo-Casaubon.

Noble Peirot, ou Pierre d'Arbo-de-Castelmerle, frere puîné de Jeannot, chef de la branche aînée, épousa, en 1460, Demoiselle *Marguerite de la Lanne*. Ils eurent de leur mariage,

Voir de l'autre coté =

Pierre d'Arbo-de-Casaubon, II du nom, qui se maria, en 1493, avec Demoiselle de *Coudroy*, dont naquirent:

1. Pierre, qui suit.
2. Et Jean, dont on ignore la postérité.

Pierre d'Arbo-de-Casaubon, III du nom, se maria, en 1529, avec Demoiselle *Jeanne du Plan*, dont Pierre, qui suit, & Philippe.

Pierre d'Arbo-de-Casaubon, IV du nom, épousa, en 1562, Demoiselle *N... du Cros*. Il en eut:

Pierre d'Arbo-de-Casaubon, V du nom, qui s'allia, en 1597, avec Demoiselle *Marguerite de Lartige*. De ce mariage naquit

Pierre d'Arbo-de-Casaubon, VI du nom, marié, en 1635, à Demoiselle *Saubarde de Clanche*. De ce mariage sont nés:

1. François, qui suit.
2. Et René, Curé de Gours, dans la Sénéchaussée de Saint-Sever.

François d'Arbo-de-Casaubon, Capitaine au Régiment de *Tessé*, s'allia, en 1671, à Demoiselle *N... de la Bert*, fille de *Pierre*, Seigneur de Casalieu. Ils eurent pour enfans:

1. Pierre, Capitaine au Régiment de *Tessé*.
2. Et René, qui suit.

René d'Arbo, aussi Capitaine dans le Régiment de *Tessé*, suivant une Commission donnée par Sa Majesté, partagea avec son frere aîné la succession de leurs pere & mere. Il épousa, en 1723, Demoiselle *N... de la Pierre*, dont:

1. Joseph.
2. Pierre, appellé *le Chevalier d'Arbo*, Officier dans le Régiment de Piémont, Infanterie.
3. Jean-Pierre.
4. & 5. Et deux filles.

Les armes: *au 1 & 4 d'or, à deux lions rampans de gueules, au 2 & 3 d'argent, à deux arbres de sinople.*

R —ARBOUSSIER, famille du Languedoc. Gaspard d'Arboussier fit son testament en l'an 1556. Il étoit trisayeul de Jean-François

d'Arboussier, Seigneur de Montagut, Capitaine de Cavalerie en 1692, mort le 8 Octobre 1725, âgé de cinquante-sept ans, laissant de son mariage, accordé en 1704, avec *Anne d'Avessens*, fille de *Jean-Jacques d'Avessens*, Seigneur de Saint-Rome, & de *Marie de Rosel :*

1. Jean-Jacques, Ecuyer, Seigneur de Montagut, Diocèse de Toulouse.

2. Louis, Ecuyer, né le 22 Juin 1711.

3. Philippe, né le 10 Novembre 1712.

4. Jean-Louis, né le 25 Octobre 1716.

5. Jean-François, né le 26 Février 1718.

6. Joseph, né le 5 Novembre 1720.

7. & 8. Gabrielle & Louise, Religieuses.

9. Et Marie, née le 27 Septembre 1707. *Armorial de France*, tom. II, part. 1.

Les armes : *d'argent, à un arbre de sinople, planté sur une terrasse de même, mouvante de la pointe de l'écu, & accosté de deux lions de gueules, affrontés contre le tronc de l'arbre, ayant chacun une patte de derriere posée sur la terrasse.*

+ ARC, en Barrois : branche cadette de la Maison de *Vienne*, en Bourgogne, dont le dernier, François de Vienne, II du nom, mort à Turin, sans alliance, en 1537, institua pour son héritier *Antoine de Bauffremont*, son neveu, à condition de porter le nom & les armes de *Vienne*. Voyez VIENNE.

* ARCELOT, en Bourgogne : Terre & Seigneurie érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Mars 1694, enregistrées à la Chambre des Comptes de Dijon le 17 Mars 1697, en faveur d'*Alphonse de Guef-fibout*, Chevalier, Marquis de Favery, Gouverneur de Marsal, Grand-Bailli de Melun. Il n'a laissé d'*Elisabeth de Tiperand-de-Chalange* que trois filles; une de ces trois filles, *Elisabeth Guerfibout*, épousa, le 23 Mars 1695, *Jean-Louis de Massuau*, Président au Grand-Conseil, auquel elle porta en dot le Marquisat d'*Arcelot*, qui depuis ce tems est dans cette famille; une autre, nommée *Genevieve de Guerribout-de-Favery*, mariée avec *Pierre Carrel*, Chevalier, Seigneur de Vaux, de Boncourt, de Caillouet, de Mautry, de Carrel, &c. Relevé. 8/ 18/ 8/

+ —ARCEMALE : cette famille, d'une ancienne noblesse de Sologne, où elle possédoit le Fief de Marembert, en la Paroisse de Tremblevie, relevant du Comté de Blois, étoit connue dès l'an 1360, que vivoit Bernard d'Arcemale, Ecuyer, pere de Guillaume, qualifié *Damoiseau*, en 1377, dont le fils Robert, Ecuyer, Seigneur de Marembert, avoit pour femme, vers l'an 1410, *Marion de Guilly*, fille de *Jean de Guilly*, Ecuyer, Seigneur des Marais. Cette branche, après avoir fourni huit degrés, à fini par deux filles.

Les Seigneurs de la Blanchardiere, la Fretiere & du Langon, en Berry, & dans le pays d'Aunis, sont sortis des Seigneurs d'Arembert,

& ont commencé à *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Fretiere, pere de *Louis*, Seigneur de Blanchardiere, Paroiſſe de Villegouin, en Berry, qui épouſa en premieres noces *Silvine Bodot de la Viorne*, & en ſecondes noces, en 1573, *Anne Bodin*. Ce *Louis*, eſt ayeul de JACQUES D'ARCEMALE, Ecuyer, Seigneur du Langon, qui a laiſſé pluſieurs enfans de *Claude de Berthon*, fille de *Jean de Berthon*, Ecuyer, Seigneur de Logerie.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un croiſſant de même.*

— ARCES, Maiſon des plus anciennes & des plus illuſtres du Dauphiné, même une des plus conſidérables, tant par les différens Grades & grands Emplois Militaires dont ceux de ce nom ont été décorés, que par les éminentes Dignités Eccléſiaſtiques dont ils ont été revêtus.

M. d'*Hozier*, Juge-d'Armes de France, a dréſſé la généalogie de cette Maiſon, en 1626, & la remonte, par une ſuite d'ayeux prouvée par des titres authentiques, au milieu du douzieme ſiécle, c'eſt-à-dire à l'an 1160. Elle a été conſidérable dans ſa Province, & ce Vaudeville :

Arces, Varces, Granges & Commiers,
Tel les regarde, qui n'oſeroit les férier.

qu'on lit dans les Hiſtoriens du Dauphiné, fait voir qu'elle y étoit même redoutable. Tous les Regiſtres de la Chambre des Comptes du Dauphiné ſont remplis des hommages rendus par les Seigneurs d'ARCES aux Dauphins Viennois, & enſuite aux Rois de France, & M. d'ARCES vient tout récemment (en 1769) d'y faire enrégiſtrer tous ſes titres.

Cette Maiſon, dans le treizieme ſiécle, ſe diviſa en deux branches par GUIGUES & AIMON D'ARCES. De celle de GUIGUES ſont ſortis, entr'autres perſonnages illuſtres, JEAN D'ARCES, Archevêque de Tarantaiſe, créé Cardinal par le Pape NICOLAS V, en 1449 ; & le fameux ANTOINE D'ARCES, dit le *Chevalier Blanc*, Seigneur de Licieux & de Livarroſt, & premier Baron de Normandie, Capitaine de cinq cents hommes de pied, & Lieutenant-Général du Royaume d'Ecoſſe, où il fut nommé Viceroi. Il fut un des favoris les plus chéris du Roi HENRI III, & un des Athletes qui ſortit victorieux du combat des *trois contre trois*. Cette branche a fini dans JACQUES D'ARCES, Seigneur de la Roche-de-Glun, & Gouverneur de la Ville de Creſt, en Dauphiné.

Il reſte, ſous le nom d'ARCES, la branche qui a pour auteur, AIMON, frere de GUIGUES, établie à Domene, dans la vallée de Gréſivaudan, en Dauphiné.

I. AIMON D'ARCES, Seigneur des Maiſons-Fortes, de Domene & de la Pierre, épouſa, en 1289, *Ambroiſie de Beaumont*, de laquelle il eut deux fils, SOFFREY, qui ſuit, & AIMON.

II. SOFFREY D'ARCES, Chevalier, Seigneur des Maiſons-Fortes, de Domene, de la Pierre & de Réaumont, fort conſidéré des deux derniers

Dauphins Viennois, fut Maréchal de Dauphiné, (Charge semblable à celle des Maréchaux de France, dit Monsieur de *Valbonnois*, dans son Histoire du Dauphiné, *tome* I, *pages* 49 & 50.) Il en fût décoré, tant en considération des bons services qu'il avoit rendus à l'État, que de ceux de ses prédécesseurs. Une autre preuve de la considération qu'on avoit pour lui à la Cour des Dauphins Viennois, c'est qu'il fut un des premiers favoris d'Isabelle de France, épouse de Guigues, Dauphin, XIII du nom, qui lui donna procuration le 23 Mars 1330, pour aller en France poursuivre ses droits sur la succession du Roi Philippe *le Long*, son pere, & de la Reine Jeanne de Bourgogne, sa mere. Il fournit des troupes au Dauphin, pour garder ses châteaux, comme on le voit par les anciens Comtes de la Châtellenie du Briançonnois.

C'étoit un Seigneur que le Dauphin qualifioit de son *Conseiller*, & même de la qualité de *Chevalier*, (*Miles*), qualification des plus honorables, qui n'étoit donnée qu'aux personnages les plus illustres. Il occupa les premieres charges de la Province, aussi le trouve-ton qualifié de *Noble & Puissant Seigneur*, de même qu'Arthaud, son fils & plusieurs de ses descendans. Il fut Bailli du Briançonnois, & en même tems Maréchal de l'Armée du Dauphin, & en cette qualité il conduisit les Troupes du Dauphin en France, pour aider le Roi à combattre les Anglois. Le nom de sa femme ne nous est pas connu, mais il eut cinq garçons: Soffrey, Louis, Jean, Pierre & Arthaud, qui suit; (la postérité des quatre premiers nous est inconnue) & une fille nommée Aiglantine.

III. Arthaud d'Arces, épousa Dame *Aynarde de Ceuson*, veuve du Connétable de *Theis* en 1343: dans plusieurs comptes de la Recette générale il est qualifié de *Messire*, de *Chevalier* & de *Bailli du Briançonnois*, & dans son testament de *Puissant Seigneur*, & suivant un compte de la Recette générale de 1393, il avoit pour son Lieutenant Noble *Michel Raoul*. Il rendit hommage à Humbert, Dauphin, pour les Maisons Fortes & Réaumont, le 2 Juin 1348, & testa le 25 Février 1378. Il eut pour fils Guigues, qui suit.

IV. Guigues d'Arces est qualifié par-tout de *Messire & de Chevalier*: on trouve à la Chambre des Comptes du Dauphiné une quittance passée en 1381, par plusieurs Seigneurs, pour leur vacation à l'Arriere-Ban convoqué par M. de *Beauville*, pour la défense du Dauphiné, au nombre desquels Seigneurs (qui n'étoient que les plus illustres de la Province) étoit Guigues d'Arces; il épousa, 1°. *Arthaude de Bompar*, de laquelle il eut un fils & deux filles, qui moururent sans postérité. 2°. *Jeanne de Commiers*, fille de *Raoul*, Seigneur de *Commiers*; il testa le 14 Décembre 1397, & eut de son mariage:

1. Arthaud, qui suit.

2. 3. 4. & 5. Morard, Guigues, Marie & Catherine.

V. Arthaud d'Arces, II du nom, Chevalier, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domene & de Réaumont, suivant une délibération des États de la Province, tenus à Vienne, pour la défense du

Dauphiné, lorsque l'on craignoit que les Anglois, qui étoient en France, ne passassent le Rhône, pour y venir, en 1388, fut élu pour faire la distribution des Vavasseurs. Dans une convocation des États à Grenoble, du 19 Octobre 1392, par M. de *Montmaur*, Gouverneur de la Province, parmi les noms de ceux auxquels on écrivit, qui n'étoient que les Seigneurs les plus distingués, on trouve Messire Arthaud d'Arces, & dans une délibération prise à Romans, en 1400, où étoient assemblés les gens des trois États, Artaud d'Arces y est qualifié, avec quatre autres Seigneurs, de *Messire & d'Auditeur des Comptes des trois États :* il épousa Françoise d'Arles, sa parente, fille de Louis, Seigneur de la Bastie; il mourut *ab intestat*, en 1426, & laissa :

1. Claude.
2. Et Louis, qui suit.

Claude fit son cadet héritier, par son testament du 8 Octobre 1481.

VI. Louis d'Arces, I du nom, fut Mistral de Réaumont. *Ducange, Tome IV de la nouvelle édition de son Glossaire, folio* 778, dit : » Que » les Mistraux avoient le commandement des villes, avec tout pouvoir » d'imposer des Loix ». Les prédécesseurs d'Arthaud II avoient, de pere en fils, tous possédé la Mistralie de Réaumont, qui avoit été donnée à Soferey d'Arces, en récompense des services rendus par sa Maison, & ses descendans l'ont encore possédée long-tems après lui. Dans la révision des feux de Réaumont, il est fait mention de Noble Louis d'Arces, & il est qualifié de *Mistral dudit lieu.* Il épousa *Guygonne du Ffay*, fille de *Jean-Antoine*, & d'*Anne de Grolée*, & il mourut en 1490, & eut pour enfans :

1. Louis, qui suit.
2, 3 & 4. Isabeau, Guygonne, & Françoise.

VII. Louis d'Arces, II du nom, Chevalier, Seigneur des lieux ci-dessus mentionnés, Lieutenant-Colonel au Régiment de *Montserrat*, Infanterie, par brevet du trois Octobre 1503, Mistral de Réaumont, fut un grand Capitaine. On trouve à la Chambre des Comptes de Grenoble l'ordre & le nombre des Gens de Guerre, avec les lettres du Chevalier *Bayard*, écrites à l'Evêque de Grenoble, son oncle, où il parle de la bravoure de Louis d'Arces, qui étoit Capitaine employé contre l'armée du Pape, du Roi d'Espagne & des Vénitiens, devant la ville de Ravenne; il fut laissé en ôtage lors de la capitulation faite par M. de *Belliers*, avec le Duc de Savoye. Il testa le 3 Juillet 1506, & eut de *Catherine Machi-de-Montagneu* :

1. Antoine.
2. Humbert, qui suit.
3, 4 & 5. Soffrey, Louis & Guigues.
6. Et Claude, Abbé de Boscodon, élu Archevêque d'Embrun en 1510.

VIII. Humbert d'Arces, Chevalier, Seigneur de Montagneu & de plusieurs autres Terres, acquit en 1536 la totalité de la Seigneurie de Réaumont, où il avoit déja de grands biens, & dont il possédoit, à même

même titre que ses ancêtres, la Mistralie. Le Domaine Delphinal ayant été aliéné de son tems, il est qualifié de *puissant Seigneur* dans la transaction que fit Claude, son fils, avec ses freres en 1565. Il épousa *Louise de la Poype*, fille de *Claude*, Seigneur de Serrieres, & de *Françoise de la Balme*; il en eut :

1. Claude, qui suit.

2. Jean, qui fut un des braves Guerriers de son tems ; il se signala à la bataille de Moncontour, gagnée sur le Comte de *Mansfeld*, le 7 Octobre 1569 : il fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel par Charles IX.

3. Christophe.

4. & 5. Louise & Jeanne.

6. Et Catherine, qui fut mariée à *Gabriel de la Poype*, Seigneur de Saint-Jullin.

IX. Claude d'Arces, Chevalier, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domene, &c. qui épousa, le 12 Octobre 1561, *Françoise de Boulogne*, fille d'*Antoine de Boulogne*, Seigneur de Salis en Provence, & de *Reinette de Ville*; il en eut :

X. Jean d'Arces, Chevalier, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domene, &c. qui se distingua à la bataille de Pontcharra, gagnée par le Duc de *Lesdiguieres*, sur les Troupes du Duc de Savoye. Il recueillit les biens de ses ancêtres, qui lui étoient substitués, & qui étoient fort considérables ; ils lui furent adjugés par Arrêt du Parlement de Dauphiné, du 17 Mars 1593 ; il fut subrogé pour faire élection de ceux qui feroient le service au Ban des Etats de Valentinois & Diois, & pour faire les cottes. Il fit une Capitulation très-honorable au Fort d'Aigue-Belle, dont il étoit Commandant, avec Emmanuel, Duc de Savoye, le 7 Mars 1598. Il fut ensuite Lieutenant au Gouvernement du Fort de Barraux, où il se retira en 1618. Il étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ; & comme il aimoit toujours le service, il obtint une commission le même jour que celle de sa Charge de Lieutenant au Gouvernement du Fort de Barraux, pour commander une Compagnie de gens de pied François, établie en garnison audit Fort ; il fut ensuite Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi dans le Fort. Il épousa, le 7 Avril 1596, *Claudine de Berenger*, d'une des plus illustres familles du Royaume, fille de *Giraud*, Seigneur de Gua & de Morges, de laquelle il eut ;

XI. Alexandre d'Arces, Chevalier, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domene & de la Bayette, eut une commission, le 1 Septembre 1630, pour commander une Compagnie de cent hommes au Fort de Barraux, par la démission de son pere qui la commandoit. L'Intendant de la Province, Commissaire-Juge pour la vérification des titres de noblesse, rendit, en sa faveur, une Ordonnance le 6 Juin 1641 ; cette Ordonnance, (dans le vû de laquelle il remonte, & prouve sa filiation & noblesse par titres authentiques qu'il produisit, & qui sont visés) le maintient dans sa qualité d'*ancien Noble de sa Province*, & affranchit ses fonds de tailles. Cette Ordonnance fut rendue contradictoirement sur les differends surve-

nus entre lui, & plusieurs Communautés voisines; il fut Seigneur de plusieurs Terres; & eut de *Bonne de Francon*, qu'il épousa le 29 Novembre 1630:

1. Hugues.

2. Etienne, qui suit.

3. Et Meraude.

XII. Etienne d'Arces, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux que son pere, fut fait Lieutenant d'une Compagnie Françoise dans le Fort de Barraux; il fut aussi confirmé dans l'ancienneté de sa noblesse, ainsi qu'il appert par le certificat de M. *Dugué*, départi pour la vérification des titres de noblesse, du 16 Juillet 1668; il laissa de *Lucrece le Maître*, fille de Noble *Henri*, qu'il avoit épousée le 18 Mai 1669,

1. Louis, qui suit.

2. Abel.

3. Et Antoine, Capitaine au Régiment de Castres, par commission du 8 Août 1685, qui a laissé de *Marthe de Nave*, plusieurs enfans bâtards; sçavoir, *François*, *Jean-Baptiste*, *Marie*, *Anne* & *Marthe*, se disans d'*Arces*; contre lesquels Louis-Antoine vient d'obtenir un Arrêt, le 28 Juillet 1769, sur sa Requête, portant: » *inhibitions & défenses* » *à ces dits enfans naturels de prendre la qualité de Nobles & de légitimes*, » *& de porter les armes de la Maison* d'Arces, *à peine de faux*, *& d'en* » *être informé* ».

|er| XIII. Louis d'Arces, Chevalier, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domene & de la Bayette, fut Capitaine au Regiment de Champagne, par commission du 24 Octobre 1683, & Commandant à Villeneuve-lez-Avignon; il fut aussi un des vaillans Capitaines de son tems. On conserve dans la famille une lettre que lui écrivit M. de *Larrey*, Commandant de la Province, du Camp à Diblon le 30 Juillet 1694, qui le félicite sur *la belle & satisfaisante défense qu'il fit lorsque les ennmis l'attaquerent dans son poste*. Il épousa, le 13 Octobre 1684, *Françoise-Barbe de Pelegren*, fille d'*Esprit de Pelegren*, Gouverneur & Sénéchal de Remiremont en Lorraine, dont il eut:

1. Joseph-Henri, qui suit.

2. Jean-Baptiste, mort jeune.

3. Louise, élevée à Saint-Cyr.

4 & 5. Dorothée & Jeanne.

6 & 7. Barbe & Emerentianne.

XIV. Joseph-Henri d'Arces, Seigneur des Maisons Fortes, de Domaine, a épousé, le 29 Mars 1719, *Marie-Claudine de Nantes*, dont:

1. Joseph Henri, II du nom, Chanoine du Noble Chapitre de Saint-Chef en Dauphiné, né le 28 Mars 1722.

2. Louis-Antoine, qui suit.

3. Antoine-Modeste, né le 1 Avril 1730, Capitaine au Régiment de Hainault, par commission du 27 Septembre 1760.

4. Et Virginne, née le 8 Janvier 1720, mariée à Noble *Benoît de Chyvallet-de-Chamond*, Seigneur d'Aigue-Belle, & autres lieux.

XV. Louis-Antoine d'Arces, Chevalier, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domene, &c. né le 19 Décembre 1728, Capitaine de Dragons au Régiment des Volontaires de Dauphiné, par commission du 1 Mars 1758, Chevalier de Saint-Louis le 3 Juillet 1762; a obtenu, comme on l'a dit plus haut, un Arrêt du Parlement de Grenoble, du 28 Juillet 1769, qui fait *défenses aux enfans naturels d'*Antoine d'Arces *de prendre la qualité de Nobles & légitimes, & de porter les armes de la Maison d'*Arces. Il vient aussi d'obtenir un Arrêt d'enrégistrement le 31 Juillet de la même année, à la Chambre des Comptes de Grenoble, de ses titres originaux qui se trouvent dans cette Chambre, & en grande quantité, & qui servent à prouver qu'il descend en ligne directe du grand & illustre Soffrey d'Arces, Chevalier & Maréchal de Dauphiné, à qui les Dauphins Viennois firent des dons, en considération de ses services en 1322, & de ceux que ses ancêtres avoient rendus à leurs prédécesseurs Dauphins. Il devoit vivre avant l'an 1280, car il n'est pas à présumer que, s'il avoit été fort jeune, il eût pu rendre des services éclatans à ses Souverains, & en mériter des récompenses. Sa filiation ne forme que quinze degrés, parce que ses titres de noblesse se sont perdus par le laps des tems, où par le malheur des guerres civiles, & même depuis que le Juge-d'Armes de France dressa la généalogie de sa Maison, comme on l'a dit en 1626, & qu'elle est remontée par titres authentiques & originaux, suivant son certificat, jusqu'à 1160, & par conséquent de trois degrés au moins plus haut.

Louis-Antoine d'Arces a de son mariage contracté le 1 Janvier 1765:

Louis-Marie-Joseph, né le 8 Décembre 1766.

Cette Maison a donné un Cardinal dans Jean d'Arces, sous le titre des *Saints Achilée & Nerée*, pendant le Pontificat de Nicolas V; un Philibert d'Arces, Chevalier d'Armes & de Loix, ainsi qualifié sur sa tombe dans l'Eglise des Freres-Prêcheurs, près celle du Dauphin à Grenoble; un Arthaud, qui soutint lui seul le siége de la Terrasse contre le Comte de Savoye; le brave Antoine, dont les actions héroïques sont célébrées dans l'histoire du Chevalier *Bayard*. Jean, Baron de Livarrost, eut les bonnes graces du Roi Henri III, & il fut le troisieme Champion avec *Maugeron* & *Cailus*, dans ce fameux duel dont il est parlé dans le traité des duels par *Audiquet*. Hugues d'Arces se signala dans la guerre que Humbert, Dauphin, I du nom, eut avec Amé *le grand*, Comte de Savoye, & servit utilement son Prince qui le fit Gouverneur du Château de la Terrasse dans la vallée de Grésivaudan, qu'il défendit & soutint vigoureusement contre les attaques du Comte de Savoye. Dans l'assemblée des trois Etats du Dauphiné, le 28 Mai 1429, Soffrey d'Arces, Chevalier, est nommé parmi les plus grands personnages de la Province; il est au nombre de ceux qui sont qualifiés, *magnifiques, puissans Seigneurs & Chevaliers*. Enfin, on trouve encore Claude d'Arces, Abbé de Boscodon & Archevêque d'Embrun en 1510; & Raymond d'Arces, Seigneur de Burles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre

du Roi François I, par brevet du 18 Juin 1545, où il eſt qualifié *Enſeigne* de cinquante Hommes-d'Armes dans la Compagnie du Chevalier de *Boutiers*. Il eut pour femme, *Blanche de Moreton*, fille de *François*, Seigneur de Chabrillant, & de *Delphine Seytre*; elle teſta le 1 Février 1565, & laiſſa cinq garçons & deux filles.

Cette Maiſon fonda, au Prieuré de Domene, une Chapelle dans le même tems que les auteurs du Marquis de *Monteynart* y fonderent le Prieuré, qui eſt de l'an 1027. Les Meſſieurs d'Arces-de-Domene ont toujours joui & jouiſſent encore actuellement du Patronage de cette Chapelle, dont, pour ainſi dire, leurs ancêtres ont augmenté la fondation: ils y ont leur ſépulture; on les y voit tous peints, tant en tableaux que ſur le mur, avec leurs armes; *d'azur, au franc-quartier d'or, ſurmonté d'une couronne de Marquis*, dès l'an 1027; ils ſont encore fondateurs d'une quantité d'autres Chapelles, à Saint-Iſmier, Montbonnod & Réaumond en Viennois, dont ils étoient Seigneurs.

Ils furent auſſi les fondateurs de l'Hôpital de Montbonnod, qui exiſte. Ces différentes fondations & libéralités ont fait donner à cette Maiſon la deviſe de *Charité d'Arces*, qu'ils portent au-deſſus de leurs armes.

Les alliances de cette Maiſon ſont avec celles des *Allemand*, *Albéat*, *Albin*, *Arvillars*, *Aynard*, *Beaumont*, *Bellecombe*, *Briançon*, *Bompar*, *Berenger*, *Boulogne*, *Boqueron*, *Châteauneuf*, *Coet*, *Cognoz*, *Combourcier*, *Commiers*, *Damas*, *de Laigne*, *d'Urre*, *Eſparon*, *Fay*, *Ferrieres*, *Francon*, *Grinde*, *Grolée*, *Gruel*, *Guillon*, *Lemps*, *Leſtang*, *Leuſſon*, *Lionne*, *Loras*, *Loval*, *Lugny*, *Machy*, *Maugiron*, *Monteynard*, *Mayard*, *Morard*, *Moreton*, *Motet*, *Oraiſon*, *la Porte*, *la Poype*, *Salignon*, *Salvaing*, *Stuart*, *Terrail*, *Theis*, *la Tour*, *Vieux*, *Villette*, *Virieux*, &c.

Généalogie dreſſée ſur celle de M. d'*Hozier*, & différens titres communiqués.

+ il y en a un Extrait dans le mercure de france du mois de fevrier 1772. page 209.

archer (l') en Bretagne. Généalogie T. VIII. p. 468.

— ARCHERIES: cette famille eſt une des anciennes & illuſtres de Normandie, dont une branche étoit établie en Bugey en 1590, ſuivant *Guichenon*, dans ſon *hiſtoire de Breſſe & de Bugey*, *tom. 1.* Elle tire ſon nom de la Terre d'*Archeries*, ſituée dans l'Election d'Alençon, à ſix lieues de cette ville, qu'elle poſſede dès le commencement du onzieme ſiecle, tems où elle commence à paroître dans l'hiſtoire.

On voit un Philippe, Chevalier, Seigneur d'Archeries, qui, en 1035, accompagna Robert, II du nom, Duc de Normandie, dans ſon pélerinage à Jéruſalem.

On trouve un autre Philippe, Chevalier, Seigneur d'Archeries, qui commanda un corps de Troupes dans la guerre que Guillaume *le Conquérant*, Duc de Normandie, entreprit contre Philippe I, Roi de France, vers l'an 1076. Mais la filiation n'eſt exactement ſuivie que depuis Charles, II du nom, Chevalier, Seigneur d'Archeries, Capitaine de mille hommes de pied en 1190, pour le ſervice de Richard, ſur-

nommé *Cœur de Lion*, Duc de Normandie. Ce Seigneur avoit épousé une femme nommée *Richilde*, dont il eut pour fils :

CHARLES, II du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES : le nom de la femme est inconnu, ainsi que celui de la femme de son fils GUILLAUME, Seigneur d'ARCHERIES, Gouverneur de la ville de Rouen pour le Roi PHILIPPE *le Hardi*, qui le fit Chevalier en 1280.

JEAN, I du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, fils de GUILLAUME, fut Capitaine d'une Compagnie de trois cents Lanciers, sous PHILIPPE *le Bel* en 1295. Celui-ci épousa *Marguerite d'Isles*, qui fut mere de

JEAN, II du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, Capitaine d'une Compagnie de cent Lanciers, & Gouverneur du Pont-de-l'Arche, sous PHILIPPE DE VALOIS, en 1330 & 1350; marié en 1341, à *Ide*, Dame de *Breches*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Breches*, & de *Jeanne de Malleville*. De ce mariage il eut, entr'autres enfans :

JEAN, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, auquel le Roi CHARLES VI, en 1390, fit don de mille livres tournois, en considération de la belle défense qu'il fit au siége d'Alençon, dont il étoit Gouverneur. Il avoit épousé, dès le 8 Janvier 1381, (vieux style) *Perrette de Stainville*, Dame de Liville-Sanville, &c. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & fut pere de

JACQUES, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, de Breches, de Sanville, &c. Capitaine d'une Compagnie de six cents Lanciers pour le service du Roi, mort le 5 Février 1460, (vieux style) laissant de sa femme, *Jeannette de Boudeville*, morte en 1463, pour fils aîné,

CHARLES, III du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, &c. Gouverneur, pour le Roi LOUIS XI, du Pont-Audemer, mort en 1508, ayant épousé, en 1464, *Louise de Pontette*, qui le rendit pere de

FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, Capitaine d'une Compagnie de cinquante Hommes-d'Armes, pour le Roi FRANÇOIS I; marié, en 1500, à *Claudine de Mandreville*, dont il eut pour fils;

CHARLES, IV du nom, qui fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1547. Il avoit épousé, le 6 Juillet 1540, *Jeanne de Mailly*, fille de *Louis*, Seigneur de Haucourt & de Saint-Léger, & d'*Alphonse du Quesnoy*. Il eut pour fils,

LOUIS, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, en faveur duquel le Roi HENRI IV érigea la Terre d'*Archeries* en Comté, avec union des Terres de Breches & de Sanville, par Lettres-Patentes du 10 Janvier 1596. Il épousa, en 1590, *Jeanne de Bisthelle*, qui le rendit pere de,

FRANÇOIS-PHILIPPE, Comte d'ARCHERIES, tué à la bataille de Cassel en 1677. Il avoit épousé, le 10 Janvier 1630, *Claudine-Charlotte de Bonneries*, qui le rendit pere de deux enfans, sçavoir :

1. LOUIS-JACQUES, qui suit.
2. Et CHARLES-AUGUSTE, dont la postérité a fini en 1730.

LOUIS-JACQUES, Comte d'ARCHERIES, Chevalier, Capitaine de Ca-

valerie dans le Régiment d'*Enghien*, épousa, en 1649, *Charlotte de Solleville*, & en eut,

Jacques-Charles, Comte d'Archeries, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mort en 1689, ayant épousé, en 1660, *Jeanne-Claude d'Estinsec*, qui fut mere de deux filles & de

François-César-Auguste-Charlemagne, Comte d'Archeries, Chevalier, Baron d'Affre, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel au Régiment de Champagne, mort le 22 Novembre 1756, au Château d'Archeries en Normandie, dans la quatre-vingt-onzieme année de son âge. Il a laissé de son mariage fait, en 1702, avec *Claude-Françoise-Luce-Angelberte de Vauché*, d'une très-illustre Maison de l'Isle-de-France, trois enfans;

1. Louis-Claude Dagobert-César, Comte d'Archeries, né en 1711, Capitaine de Cavalerie, & marié en 1751, avec *Claude-Françoise-Etiennette d'Albes*, de laquelle il a eu deux garçons.

2. Charles-Lothaire-Claude d'Archeries, Chevalier de Malte, né en 1720, Lieutenant dans le Régiment de son frere.

3. Et Melanie-Pierrette-Jeanne-Amable-Marie, mariée en 1730, avec *Claude-François-Etienne de Villermort*, Président au Parlement de Besançon, mort en 1741. *Mercure du mois d'Avril* 1757, *p.* 206.

Les armes......

+ — ARCHIAC; la Maison d'Archiac est éteinte depuis un si longtems que tout ce que nous en pouvons rapporter, est qu'elle étoit une des plus illustres & des plus anciennes du pays de Xaintonge, où le Château d'Archiac est situé.

Maynard d'Archiac, dit le *riche Seigneur* d'Archiac & de Bouteville, vivoit l'an 1030, & laissa:

1. Foucaud, qui suit.

2. Et Petronille, femme de *Geoffroi*, Comte d'Angoulême, en 1048.

Foucaud, Seigneur d'Archiac en 1095, laissa quatre fils:

1. Aymar, qui suit.

2, 3 & 4. Aldouin, Hélie & Foucaud, Chevaliers.

Aymar, Seigneur d'Archiac, I du nom, Chevalier en 1120, eut pour fils & successeur,

Foucaud, Seigneur d'Archiac, II du nom, en 1169, qui eut pour fils,

Foucaud, III du nom, Seigneur d'Archiac en 1249, qui eut pour femme une nommée *Almodis*, dont sortit,

Aymar, II du nom, Seigneur d'Archiac, vivant ès années 1269, 1271 & 1282, qui épousa *Marguerite de Rochechouart*, fille d'*Aymeri*, Vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite de Limoges*, dont il eut cinq fils:

1. Aymar, qui suit.

2. Foucaud, Chevalier en 1314, qui eut pour fils Aymar, aussi Chevalier.

3. Aimery, Seigneur de Saint-Germain, qui fit branche.

4. SIMON, Chanoine en l'Eglise de Saintes en 1318, Archevêque de Vienne, puis Cardinal, du titre de *Saint Prisque* en 1320.

5. Et GUILLAUME, Religieux Cordelier.

AYMAR, III du nom, Seigneur d'ARCHIAC en 1298 & 1309, fut celui qui se rendit paisible possesseur de la Terre d'*Archiac*, usurpée par les Comtes d'Angoulême; il assista ensuite le Roi PHILIPPE *le long* dans la guerre de Flandre l'an 1317, & eut de sa femme, nommée *Agnès*, deux fils & une fille :

1. AYMAR, qui suit.

2. FOUCAUD, Seigneur d'Availles-Limousine, rapporté après son frere.

3. Et MARQUISE, femme d'*Hélie de Gournille* en 1317, fils de *Guillaume* dit *de Chabanais*, Seigneur de Gournille en 1285.

AYMAR, IV du nom, Seigneur d'ARCHIAC, en 1337 & 1351, épousa *Marie de Chasteigner*, Dame de la Chasteigneraye, fille de *Thibaud de Chasteigner*, VI du nom, Seigneur de la Châteigneraye, & de *Jeanne de la Guierche*, sa femme, dont il eut :

1. AYMAR, V du nom, Seigneur d'ARCHIAC, mort sans enfans en 1374, de *Marguerite*, son épouse.

2. Et JEANNE D'ARCHIAC, morte aussi sans alliance.

FOUCAUD D'ARCHIAC, Seigneur d'Availles-Limousine, deuxieme fils d'AYMAR, Seigneur d'ARCHIAC, III du nom, & d'*Agnès*, son épouse, prit pour femme *Létice de la Marche*, dont il eut un fils.

AYMAR, VI du nom, Seigneur d'ARCHIAC & d'Availles-Limousine en 1374 & 1379, duquel, faute de mémoires, on ne peut donner la postérité.

Branche des Seigneurs DE SAINT-GERMAIN.

AIMERY D'ARCHIAC, Seigneur de Saint-Germain, troisieme fils d'AYMAR, II du nom, Seigneur d'ARCHIAC, & de *Marguerite de Rochechouart*, son épouse eut. Il pour femme, *Alips de Vivonne*, dont il eut un fils :

JEAN D'ARCHIAC, Seigneur de Saint-Germain & de Vivonne, pere de deux filles :

1. JEANNE, Dame de Vivonne & de Saint-Germain, femme d'*Aimery de Rochechouart*, II du nom, Seigneur de Mortemar.

2. Et MARGUERITE, femme de *Louis Feydeau*, Chevalier.

ODET D'ARCHIAC, Seigneur d'Availles-Limousine, épousa *Susanne Dupuy*, fille de *Louis Dupuy*, Seigneur du Coudraymonin, & de *Catherine de Prie*, sa femme.

Les Armes de cette Maison éteinte, étoient : *de gueules, à deux pals de vair, au chef d'or.* † — † Voyez Desnier

+ — ARCHIER, famille noble du Brabant. La Seigneurie de Tildoncq, dans le Duché de Brabant, fut érigée en Comté par Lettres du 10 Septembre 1699, en faveur de CLAUDE L'ARCHIER, Ecuyer, Seigneur de Tildoncq & de ses hois mâles & femelles. Il étoit fils de JEAN-BAPTISTE L'ARCHIER, honoré du titre de Chevalier, par Lettres du Roi PHILIPPE

IV, du 16 Décembre 1661; dont le bisayeul avoit été créé Comte du sacré Palais de Latran, par Diplôme du 5 Janvier 1585.

Le Comte de Tildoncq avoit épousé *Marie-Françoise Dennetieres*, dont il eut, pour fille unique & héritiere universelle, MARIE-CATHERINE L'ARCHIER, Comtesse de Tildoncq. Elle épousa, le 31 Janvier 1703, *Maximilein-Joseph de Lalaing*, Vicomte d'Oudenarde, & qui fut admis à l'Etat noble du Duché de Brabant, en qualité de Comte de Tildoncq, le 6 Octobre 1707, & élu député ordinaire du Corps de la Noblesse, le 13 Janvier 1711. *Tabl. gené. part. 5, p. 223. Voyez* au mot LALAING.

Les armes.....

+ —ARCI : PHILBERT D'ARCI, Écuyer, Seigneur de la Farge en Beaujolois, au Diocèse de Mâcon, fut marié le 6 Août 1481, par l'entremise de *Jean d'Urfé*, Chevalier, Seigneur d'Aurose, Conseiller, Chambellan du Roi, avec *Jacquette de la Trie*, fille de *Jean de la Trie*, Chevalier, Seigneur du Puy-Sainte-Lisaigne & de Rellai en Berry, & de *Jeanne Chevriere*, sa Femme.

PIERRE D'ARCI, un de ses descendans, Écuyer, Seigneur de Montfriol, & de Toiri en Beaujolois, épousa, le 11 Février 1702, *Marie-Edme Queste*.

MARIE-ANNE D'ARCI, leur fille, née le 5 Juillet 1705, fut reçue à Saint-Cyr le 17 Décembre 1714, sur les preuves de sa noblesse justifiée par titres depuis PHILBERT D'ARCI, son sixieme ayeul, par lequel M. d'*Hozier* a commencé cet article.

Les armes; *de gueules, à trois arcs d'argent, couchés & posés en pal l'un sur l'autre, surmontés d'un casque couronné d'une Couronne de Comte.*

R. —ARCIZAS : la Maison d'ARCIZAS est une des plus anciennes, & des plus distinguées parmi la Noblesse du Comté de Bigorre. On trouve dans un Manuscrit de l'Histoire des Vallées d'Aure, qu'un Seigneur d'ARCIZAS, étant au service d'un Roi d'Arragon, contre les Maures, avoit proposé une entreprise extrêmement difficile & périlleuse; que le Roi, la regardant impossible, lui promit un *Merle blanc*, s'il parvenoit à l'exécuter : & qu'ayant effectivement réussi, il prit pour armes : *un Merle blanc sur un champ d'azur.*

Cette maison à posséde long-temps les terres & Châteaux d'Arcizas-devant, & d'Arcizas-dessus, situées dans le pays de Lavedan, à deux lieues & demi de Lourdes, & à six de Tarbes. On trouve dans les Mémoires de l'Abbaye de Saint-Savin, Ordre de Saint-Benoît, située dans ledit pays de Lavedan, que la premiere de ces Terres fut donnée par un de ses Seigneurs à ladite Abbaye, dans le treizieme siecle; & la seconde fut |E| portée en mariage, par LOUIS| D'ARCIZAS, au Seigneur de *Dornée d'Arras*, vers l'an 1518.

On ignore si c'est la Terre qui a donné le nom aux Seigneurs d'*Arcizas*, ou si les Seigneurs d'Arcizas l'ont donné à la Terre; mais, quoi qu'il en soit, il est certain que les Seigneurs d'Arcizas ont tenu, depuis le onzieme siecle, un rang distingué dans les Comtés de Bigorre

&

& de Cominge; qu'ils y ont possédé plusieurs Terres, qu'ils y ont fait la guerre & des traités de paix en leur nom, comme on le citera ci-après; & qu'ils s'y sont toujours alliés avec les familles les plus distinguées. Ils sont qualifiés, dans tous les actes, des titres de *Noble*, de *Damoiseau*, d'*Ecuyer*, de *Chevalier*, de *Messire*, de *Monseigneur* & de *Puissant Seigneur*, titres qui n'appartenoient anciennement qu'aux Souverains & à la haute Noblesse.

Cette ancienne Maison, qui a produit plusieurs branches, ne subsiste plus aujourd'hui que dans celle des Seigneurs de la *Broquetre* & d'*Estansan*, dans le Comté de Cominge. Le premier Seigneur d'Arcizas, connu par titres, est

I. RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS. On trouve dans le Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Savin, & dans les Archives de la même Abbaye, que ce RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS, Chevalier (*Miles*), Seigneur d'Arcizas, avec *Raymond de Vieusac*, aussi Chevalier, fut présent à la donation faite de la moitié de la dixme, & de l'Eglise d'Agos, à l'Abbaye de Saint-Savin, par *Arnaud de Tors*, en l'an 1083. On trouve encore dans les Archives de la même Abbaye que ce RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS autorisa de son seing la donation faite à la même Abbaye, de l'Eglise d'Adast, par *Arnaud Sanche*, Seigneur d'Adast, en l'an 1105. Il eut pour fils & successeur,

II. BERNARD D'ARCIZAS. On trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Savin, & dans *Marca*, Histoire de Béarn, que BERNARD, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, qualifié aussi de *Puissant Seigneur*, assista, avec *Centule*, Comte de Bigorre, en l'an 1130, à un duel ordonné par le Comte & sa Cour entre l'Abbé de Saint-Savin & les habitans de la Vallée d'Azun, au sujet d'un différend élevé entr'eux pour raison de sépulture. Il eut pour fils & successeur,

III. ARNAUD D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas. On trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Savin, qu'il signa la donation faite par *Guailliarde d'Orout*, de la Terre d'Uz à l'Abbé & au Monastere de Saint-Savin, en l'an 1157. Le même ARNAUD paroît encore, avec GERAUD, son frere, dans un acte de l'an 1158. Il eut pour fils & successeur,

IV. BERNARD D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas. On trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Savin qu'il fut Plaige ou caution de la donation faite à l'Abbaye de Saint-Savin, de la dixme & Eglise de Silhen, par *Pierre de Silhen*, & *Sens*, son fils, en l'an 1167. Il fut pere de RAYMOND-ARNAUD, qui suit; & de RAYMOND, Abbé de Saint-Savin en l'an 1202. On trouve dans *Marca*, Histoire du Béarn, & dans les Chartes du Roi, conservées dans la tour du Château de Pau, en Béarn, qu'il signa le contrat de mariage de *Pétronille*, Comtesse de Bigorre, avec *Gui de Montfort*, passé à Tarbes, le 4 d'Octobre 1216.

V. RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, eut pour fils:

1. Arnaud-Guillaume, qui ſuit.

2. Et Bernard.

VI. Arnaud-Guillaume d'Arcizas, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, paroît avec Bernard, ſon frere, dans un acte de l'an 1267. Il fut pere de

1. Raymond-Arnaud, qui ſuit.

2. Et Fortaner, Abbé de Saint-Savin en l'an 1292.

VII. Raymond Arnaud d'Arcizas, Chevalier, Seigneur d'Arcizas. On trouve dans les Chartes du Roi, à Pau, un acte qui dit que, s'étant aſſemblé avec *Pierre d'Avillac & Guillaume de Miremont*, Damoiſeaux, & les principaux habitans, ils reçurent *Conſtance* pour Comteſſe de Bigorre, & en cette qualité lui firent ſerment de fidélité, & lui rendirent hommage pour leurs Terres & toute la Vallée de Lavedan, le 15 d'Octobre 1292. On trouve encore dans le tréſor de la Sainte-Chapelle du Roi, à Paris, & dans les archives de Bigorre, un rôle qui fut fait par ordre du Roi Philippe-le-Bel, au mois de Février 1299, des Barons & Gentilshommes du Comté de Bigorre, dans lequel il eſt compris, avec la qualité de *Chevalier*. On trouve auſſi dans les archives de la Tour-de-Lus, en Barrege, que le même Raymond-Arnaud d'Arcizas, avec Fortaner, Abbé de Saint-Savin, ſon frere, fit un traité de paix avec les Seigneurs de Lavedan, d'Aſté, de Barege & la Vallée de Barege, en l'an 1305. On trouve auſſi dans le tréſor des Chartes du Roi, à Pau, que ce même Fortaner écrivit, en l'an 1292, à Philippe le Bel, Roi de France, en faveur de *Conſtance*, Comteſſe de Bigorre. Raymond-Arnaud eut pour fils & ſucceſſeur,

VIII. Pierre d'Arcizas, Chevalier, Seigneur d'Arcizas & de Biſcaye, qui paroît dans un acte de l'an 1324, inſéré dans les regiſtres de *Noaillis*, Notaire dans la Vallée d'Azun. Il eut pour fils & ſucceſſeur,

IX. Manaud d'Arcizas, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, qui ſe trouve dans un titre qui eſt dans les Chartes du Roi, à Pau, intitulé *la Montre des Alliés & Confédérés des Comtes de Foix*, en l'an 1338. Il ſervoit ſous la Banniere d'*Arnaud-Guilliem*, Seigneur de Barbaſan, avec les Seigneurs de *Barbaſan*, d'*Aſté*, de *Villepinte*, *de Neſtier*, d'*Argeles*, de *Lanſac*, de *Luppé*, &c. Il eut pour fils & ſuceſſeur,

X. Raymond-Arnaud d'Arcizas, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, dit *le Borgne d'Arcizas* : il ſe trouve dans un titre qui eſt dans le tréſor des Chartes du Roi, à Pau, intitulé : *Liſte des Hommes-d'Armes étrangers* qui ſe ſont joints à *Arnaud-Guillem de Béarn*, dans la guerre contre les Anglois, en l'an 1376. Il eſt dans cette liſte, avec les Seigneurs de *Lavedan*, de *Begolle*, &c. Il eut pour fils & ſucceſſeur,

1. Merle, qui ſuit.

2. & 3. Bernard, & Arnaud-Guillem, qui étoient au ſervice en 1420.

XI. Merle d'Arcizas, Damoiſeau, Seigneur d'Arcizas. On trouve

dans les Registres de *Noaillis*, Notaire d'Arrens, dans la Vallée d'Azun, une quittance en sa faveur, faite par le Receveur du Roi, d'un droit d'achat de fief, appellé *acapte* & *recapte*, du 24 Mai 1417. On trouve dans les mêmes registres une transaction entre noble MERLE D'ARCIZAS, MIRALHONDE-D'ABBADIE-D'ARCIZAS, sa femme, Dame d'Abbadie; noble THIBAUD D'ARCIZAS, leur fils, & la Communauté d'Arcizas. On trouve aussi dans les archives de Bigorre qu'il rendit aveu & dénombrement de ses Terres devant les Commissaires du Comté de Bigorre, en l'an 1429; il eut :

1. THIBAUD, qui mourut sans postérité.
2. RAYMOND-ARNAUD, qui suit.
3. & 4. BERNARD & FORTANER.

XII. RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur d'Arcizas, de Nestier, de Montousset, la Louret & Carillon, acquit, par acte du 30 Décembre 1450, la Terre de la Broquerre, en Cominge. Il paroît aussi dans une Sentence arbitrale de l'an 1454, insérée dans les registres de *Noaillis*, Notaire d'Arrens, dans la Vallée d'Azun, obtenue contre deux de ses Vassaux d'Arcizas, au sujet des fiefs. Il avoit épousé *Blanche-Flore*, héritiere & Dame de *Nestier*, & eut pour fils & successeur,

XIII. MANAUD D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur d'Arcizas, de Nestier, Montousset, la Louret, la Broquerre & Carillon, paroît dans un acte de l'an 1477, conservé dans les registres de *Noaillis*, Notaire de la Vallée d'Azun, dans lequel il est dit que noble RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS, son pere, avoit fait un legs au Monastere de Saint-Savin, pour lequel il affecta des fiefs en paiement de l'*obit* à Arcizas. Il eut pour fils :

1. THIBAUD, qui suit.
2. GERAUD, qui forma la branche des Seigneurs de *Nestier*.
3. Et RAYMOND-GUARCIE, qui forma la branche des Seigneurs de la *Broquerre*, rapportée ci-après.

XIV. THIBAUD D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur d'Arcizas, n'eut qu'une fille, nommée LOUISE, qui lui succéda; & en lui s'éteignit la branche aînée des Seigneurs d'ARCIZAS.

LOUISE D'ARCIZAS, fut mariée vers l'an 1518 à *Arnaud-Guilliem de Majourau*, Ecuyer, Seigneur de d'Ornée-d'Arras, à qui elle porta la Terre d'Arcizas. *Barthelemi de Majourau*, leur fils, rendit hommage pour la Terre d'Arcizas, le 21 Octobre 1541, comme Procureur de LOUISE D'ARCIZAS, sa mere, qualifiée Dame D'ARCIZAS, ainsi qu'il se voit dans ledit hommage, conservé dans les Chartes du Roi, à Pau. *Barthelemi de Majourau* n'ayant aussi eu qu'une fille, nommée *Louise*, qui lui succéda, elle fut mariée, vers l'an 1580, à *Georges de Castels*, Baron d'Aurioulle, à qui elle porta la Terre d'Arcizas; & *Louise de Castels*, leur fille, la porta à *Alcibiade de le Blanc de la Batut*, Seigneur d'Argelouse, à qui elle fut mariée en l'an 1615. *Alcibiade* échangea la Terre d'Arcizas avec *Antoine de Mont*, Seigneur du Zer, pour la Terre d'Aurice, en Chalosse, par contrat de l'an 1630. La Terre

d'Arcizas eſt poſſédée encore aujourd'hui par la Maiſon de *Mont-du-Zer.*

Branche des Seigneurs DE NESTIER.

XIV. GERAUD D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de Neſtier, Montouſſet & Carillon, fils de MANAUD, tranſigea par acte du 17 Janvier 1497, reçu par *Arnulphi*, Notaire à Origniac, avec RAYMOND-GUARCIE, ſon frere-germain. Il eut pour fils & ſucceſſeurs :

1. JEAN, qui ſuit.

2. Et GERAUD, qui forma la branche des Seigneurs de *la Batut-d'Eſtanſan.*

XV. JEAN D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de Neſtier, Montouſſet & Carillon, fit ſon teſtament le 17 Mars 1547, retenu par *Pujol*, Notaire ; par lequel il nomma pour ſon héritier univerſel, CHARLES, ſon fils. Il conſtitua un douaire à CATHERINE, ſa fille, qu'il dit avoir mariée avec noble *Macaire de Saint-Paul*, Seigneur de Buguar, en Bigorre, & fixa des légitimes à GASPARDE & à MARGUERITE, ſes autres filles ; & au cas que ledit CHARLES vienne à mourir ſans enfans, il ſubſtitue à ſes filles.

CHARLES étant décédé ſans enfans, la branche aînée des Seigneurs de *Neſtier* ſe trouva éteinte en lui, & les Terres de Neſtier, Montouſſet & Carillon paſſerent à CATHERINE D'ARCIZAS, mariée à *Macaire de Saint-Paul*, qui, n'ayant eu lui-même qu'une fille, la maria à un Seigneur de *Caſaux*, à qui elle porta les Terres de Neſtier & Montouſſet ; & un des deſcendans de ce Seigneur de *Caſaux* a vendu les Terres de Neſtier & Montouſſet, au pere de M. *de Laſſus*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, qui les poſſéde aujourd'hui.

Branche des Seigneurs DE LA BATUT & D'ESTANSAN.

XV. GERAUD D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Batut, fils puîné de GERAUD, Seigneur de Neſtier, épouſa, par contrat du 27 Janvier 1550, retenu par *la Batut*, Notaire, *Roſe de Martres*, fille de feu *François de Martres*, Ecuyer, Seigneur de Genſac. Il en eut, entr'autres enfans,

XVI. JEAN D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Batut & d'Eſtanſan, qui ayant épouſé *Paule de Bordes*, eut pour fils & ſucceſſeur,

XVII. ARNAUD D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur d'Eſtanſan, qui épouſa, par contrat du 20 Juin 1608, retenu par *Dabbadie*, Notaire de Salies, *Marie de la Porte*, fille de feu Noble *Jean de la Porte*, & de Dame *Catherine de Caſteras*, aſſiſtée de Dame *Germaine d'Eſpagne*, [De] ſa belle-mere, & de Meſſire *François de Fraiſſe*, ſon oncle paternel & Curateur. Il eſt dit dans ce contrat qu'il eſt fils de JEAN D'ARCIZAS, Ecuyer, & de Demoiſelle *Paule de Bordes*. Il eut pour fils & ſucceſſeur,

XVIII. ALEXANDRE D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur d'Eſtanſan ; il épouſa, par contrat du 24 Juillet 1646, retenu par *Dominique Boube*,

Notaire de Martres-Tolosane, *Marthe de Sarrieu*, fille de feu Noble *Geraud de Sarrieu*, Seigneur de Castel-Biague & autres Places, & de Demoiselle *N.... de Seignan-de-Binos*. Il en eut pour fils & successeur Bertrand, qui suit; & deux autres fils, qui furent tués au service du Roi, étant Officiers dans le Régiment de la Couronne.

XIX. Bertrand d'Arcizas, Ecuyer, Sieur d'Estansan, avoit servi long-tems dans le Régiment de la Couronne, d'où il se retira, y étant le premier Capitaine. Il eut acte de représentation des titres de sa noblesse d'extraction, ensuite duquel intervint jugement de maintenue, à Montauban, le 30 Mai *1669*. Il épousa, par contrat du 12 Février 1680, retenu par *Bazergue*, Notaire de la Ville Sarrancolin, *Catherine d'Ossun*, fille de noble *Pierre d'Ossun*, Seigneur d'Orles, & de Dame *Madelene Voisin*. Il en eut un fils aîné, tué au siége de Barcelonne, étant Capitaine au Régiment d'Anjou; un second, mort Supérieur-Général des Religieux de la Merci; & Joseph, qui suit.

XX. Joseph d'Arcizas, Ecuyer, Sieur d'Estansan, a servi pendant trente-quatre ans dans le Régiment de la Couronne, d'où il s'est retiré, étant second Capitaine, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, avec une pension du Roi, de 400 livres. Il a épousé, par contrat du 26 Juillet 1740, *Genevieve du Guaric-d'Uzèch*, fille de feu Messire *Charles du Guaric-d'Uzèch*, Ecuyer, Seigneur de Bouvée, & de Dame *Marguerite de Bonnefont*. Il en a eu :

1. Bertrand, actuellement Garde du Roi, dans la Compagnie du Duc de *Villeroy*.
2. Denis, actuellement sous-Aide-Major dans le Régiment de Royal-Picardie, Cavalerie, Chevalier de l'Ordre de Saint Lazare.
3. Gilles, mort à l'Ecole-Royale-Militaire.
4. Alexandre.

Et deux filles: Madelene & Catherine.

Cette branche porte pour armes : *d'argent, à un cœur de gueules, traversé d'une clef de sable; parti de gueules, au lion d'or, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

Branche des Seigneurs DE LA BROQUERRE.

XIV. Raymond-Guarcie d'Arcizas, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, fils de Manaud, & petit-fils de Raymond-Arnaud, Seigneur d'Arcizas, de Nestier, de Montousset, Carillon, la Batut & de la Broquerre, & de *Blanche-Flore de Nestier*, transigea pour ses droits, tant paternels que maternels, avec Geraud, Seigneur de Nestier, son frere germain, qui, par acte du 17 Janvier 1497, reçu par *Arnulphi*, Notaire d'Origniac, lui céda les Terres de la Broquerre & de la Louret. Il fut blessé en Espagne, étant au service du Roi de Navarre, & fit son testament à Gadsolat, près Pampelune, le 22 Novembre 1512, par lequel il donne l'administration de ses biens & de ses enfans à Dame *Isabeau de Benque*, sa femme, d'une des plus anciennes Maisons du pays,

iſſue des Comtes de Cominge ; fait héritier Pierre, ſon fils aîné ; donne la Terre de la Louret à Fabien, & fixe une légitime à Bernard, à Guillaume & à Isabeau, ſes autres enfans.

XV. Pierre d'Arcizas, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, avoit épouſé *Marguerite de Vize*, d'une des plus anciennes Maiſons, & des plus diſtinguées du Comté de Cominge, qui s'eſt fondue dans la Maiſon de *Cardaillac*. Il rendit hommage & dénombrement de ſes Terres devant le Sénéchal de Toulouſe, par un Procureur, le 21 Avril 1540, étant pour lors employé dans les guerres de Piémont. On le trouve encore compris dans un rôle de la Compagnie d'Hommes-d'Armes du Roi de Navarre, en l'an 1551, avec les *Bourbon*, les *Béonferre*, *Monteſquieu*, *Lamezan*, *Cominge*, *Faudoas*, *Eſpagne*, *Belſunce*, *Navailles*, *Montlezun*, *Beaumont*, *Montpeſat*, *Bearn-Riviere*, *Bize*, *Liſle*, *Foix*, *Montauban*, *Arros*, *Caumont*, *Durfort*, & beaucoup d'autres Nobleſſes de Guyenne & de Gaſcogne. Il vivoit encore en l'an 1572, qu'il fut déchargé, par ordonnance du même Sénéchal, du ban & arriere-ban, à cauſe de ſon grand âge. Il eut pour fils & ſucceſſeur,

XVI. François d'Arcizas, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, qui commandoit un Corps de Gens de pied, dans les guerres Civiles. Il ſe diſtingua en pluſieurs occaſions, & le Roi Henri III lui écrivit en l'an 1587, » pour » lui marquer la ſatisfaction qu'il avoit de ſon zèle, de ſa valeur & de » ſa fidélité, dont il venoit de donner des preuves à la repriſe de ſa » Ville de Saint-Bertrand de Cominge, & pour le remercier de la pro» tection qu'il ne ceſſoit de donner au ſoutien & à l'avancement de la » Religion Catholique «. Au moment de la mort de Henri III, en l'an 1589, le Miniſtre lui écrivit & le conjura de perſévérer dans ſes bonnes intentions, & d'y maintenir ſes voiſins. Il ſe maria, par contrat du 20 Juillet 1571, retenu par *Figuarol*, Notaire à Saint-Frajou, avec *Catherine de Mauléon*, fille de *Denis de Mauléon*, Ecuyer, Seigneur de la Baſtide, & de Dame *Catherine d'Eſparbès-Luſſan*. Elle étoit ſœur de *Jean-Jacques de Mauléon*, Grand-Prieur de Saint-Gilles, en Provence ; & petite-fille de *Bernard de Mauléon*, & de *Jeanne de Faudoas*. Il eut de ce mariage Denis, qui ſuit ; Marthe, mariée à noble *Charles de Bic* ; & Bertrande, mariée à *Jean de Preiſſac*, Ecuyer, Seigneur de Mirepeich & du Verger. On trouve encore dans un acte d'achat d'un arpent & demi de terre qu'il fit de Jean d'Arcizas, Seigneur de la Batut, en l'an 1580, un Bertrand, Seigneur de Maurejau, qui ſigna comme témoin.

XVII. Denis d'Arcizas, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, épouſa par contrat du 28 Août 1600, retenu par *Demaſqueyras*, Notaire de Noilhan, *Françoiſe de Touges*, fille d'*Oger de Touges*, Seigneur de Noilhan, Commandant d'un Corps de 500 hommes Arquebuſiers à cheval, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Toul, en Lorraine, & de Dame *Jacquette de Polaſtron-la-Hiliere*. Elle étoit ſœur de *Jacques de Touges*, mort Général des Galeres de Malte, n'étant âgé que de vingt-trois ans, & de *Jean de Touges-Noilhan*, Commandeur des Comman-

deries d'Amaury & de Marbantis. Elle fit son testament le 14 Novembre 1646 ; & son mari, le 10 Août 1653. Ils eurent pour enfans :

1. PIERRE-JEAN, qui suit.

2. CHARLES, destiné à l'Ordre de Malte, & accepté au Chapitre qui fut tenu au Marquisat de Laramet; mais qui, à l'âge de 16 ans, fut blessé d'un coup de mousquet à travers la tête, au passage du Thessin, en Italie, qui le rendit aveugle. Cette blessure lui valut une pension de 600 livres, par brevet du Roi LOUIS XIII, du 28 Septembre 1637.

3. CATHERINE, mariée, par contrat du 10 Juin 1625, à *Philippe de Casaux-Larran*, Écuyer, Seigneur de Lassalles.

4. MARIE, mariée, par contrat du 14 Juillet 1630, avec *Bernard de Martres*, Écuyer, Seigneur de Bouillac.

5. BERTRANDE, mariée, par contrat du 22 Mai 1633, à *Bertrand de Hunaud*, Écuyer, Seigneur de Battere.

6. Autre MARIE, Religieuse aux Malthaises, à Toulouse, en l'an 1629.

7. & 8. Et ANNE-CÉCILE & ISABEAU, Religieuses au Monastere de Gimont.

XVIII. PIERRE-JEAN D'ARCIZAS, Écuyer, Seigneur de la Broquerre, se trouva dans le rôle des Gentilshommes du Comté de Cominge, qui furent joindre le Roi LOUIS XIII en Roussillon, sous les ordres du Duc *de la Valette*. Il eut acte de la représentation des titres de sa noblesse d'extraction devant M. *Pelot*, Intendant de Guyenne, le 12 Janvier 1667, ensuite duquel intervint jugement de maintenue. Il rendit hommage & dénombrement de sa Terre de la Broquerre, devant la Chambre de Montauban, le 28 Juin 1667. Il avoit épousé, par contrat du 5 Juillet 1647, retenu par *Dubuc*, Notaire de Mirande, *Isabeau d'Armentieu de Béon*, fille de *Jean-Antoine de Béon*, Seigneur d'Armentieu & de la Palu, d'une des plus distinguées Maisons de Guyenne, issue des anciens Vicomtes de Béarn, & de Dame *Marguerite de Lasseran de Mansencomme-Montluc*, laquelle testa, le 28 Avril 1665, & laissa pour enfans :

1. DENIS, qui suit.

2. FRANÇOIS, tué au siége de Lille.

3. 4. & 5. PIERRE, JEAN & ANDRÉ, morts sans postérité.

6. BERNARD, qui a formé la branche établie en Dauphiné, rapportée ci-après.

7. 8. 9. 10. & 11. MARIE, LOUISE, CLAIRE, GABRIELLE & CÉCILE, mortes sans postérité.

XIX. DENIS D'ARCIZAS, Écuyer, Seigneur de la Broquerre, épousa, par contrat du 17 Juin 1680, *Marie de Preissac*, fille d'*Alexandre de Preissac*, Écuyer, Seigneur de Mirepeich, & de *Catherine de Binos-Seignan*, dont il eut :

1. JEAN, qui fut tué au service, sans alliance.

2. FRANÇOIS, qui suit.

3. & 4. CÉCILE & CLAIRE, mortes sans postérité.

XX. François d'Arcizas, Écuyer, Seigneur de la Broquerre, fut marié, par contrat du 7 Décembre 1715, avec *Marie d'Aure*, fille de *Louis d'Aure*, Écuyer, Seigneur d'Ardiege, & de *Marie de Bordes*. Il est mort sans postérité, ayant institué son héritier général & universel, par testament du 23 Avril 1762. Joseph d'Arcizas, son cousin-germain, établi en Dauphiné, & substitué à Charles-Louis, fils aîné de Joseph.

Branche établie en Dauphiné.

XIX. Bernard d'Arcizas, Écuyer, fils puîné de Pierre-Jean, Seigneur de la Broquerre, & d'*Isabeau de Béon*, servoit au Régiment de Castres, où étant Capitaine, il se maria à Crest, en Dauphiné, par contrat du 22 Avril 1688, retenu par *Planel*, Notaire à Crest, avec *Marie de Barnaud*, fille de Noble *Pierre de Barnaud*, Seigneur de Salennes, & de Dame *Françoise Adhémar-de-Brunier-de-Monteil*. Il mourut en l'an 1697, des blessures qu'il reçut au combat de Leuze. Il eut pour fils & successeur,

XX. Joseph d'Arcizas, Écuyer, Seigneur de la Broquerre, qui, après avoir servi dans le Régiment de *Seves*, & dans celui de Vermandois, fut marié deux fois; 1°. par contrat du 8 Septembre 1720, retenu par *Bouvard*, Notaire à Allais, Diocèse de Valence, avec *Louise-Victoire-Alexandrine Vernet*, fille de feu Noble *Joseph-Marie Vernet*, Seigneur de Vermenelle, qui, après avoir été Capitaine au Régiment de *Sault*, eut la Majorité de l'Arsenal de Grenoble, & le Commandement de la Ville; & de Dame *Catherine de Surville*. Il a eu de ce premier lit Charles-Louis, qui suit; & Victoire, morte sans postérité. 2°. Il fut marié, par contrat du 20 Janvier 1736, avec Demoiselle *Armande-Rose Krafft*. Il a eu de ce second lit Joseph-Marie, Clerc tonsuré, mort le 21 Septembre 1764; Armande-Rose, Religieuse à l'Abbaye Royale des Ayes, morte le 12 Novembre 1765; Marie-Julie, Religieuse à l'Abbaye Royale de Saint-Just, à Romans; Anne-Spirite, & Catherine, Religieuses à l'Abbaye Royale de Vernaison, à Valence. Il est mort à Allais, le 4 Juillet 1764.

XXI. Charles-Louis d'Arcizas, Chevalier, Seigneur de la Broquerre, & en partie d'Allais & Aubonne, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel d'Infanterie, sert le Roi depuis vingt-huit ans, & est marié+

Les armes : *d'azur*, *au* ~~*corbeau*~~ *d'argent*, *passant*.|| ~~Généalogie~~ dressée sur un mémoire envoyé.

+ avec demoiselle Marie-Ursule de Blanc de la Gallée, fille de feu messire Jean-Philippe de Blanc de la Gallée, Cher[er] Seigr de Cormes et Panet, Lieuten. Col. de Cav. au régiment de Toustaint, Cher[er] & de St Louis et de feu Dame Marie-Antoinette de Simiane

| merlet

|| qui fut donné à cette famille pour une belle action de guerre, comme il est cité au commencement de cette généalogie,

* ARCS : la Terre & Seigneurie des *Arcs*, en Provence, Diocèse de Fréjus, est une de celles que le Comte de Provence donna, en 1201, à *Geraud* ou *Giraud de Villeneuve*; *Hélion*, un de ses descendans, la substitua, en 1430, aux mâles. C'est en vertu de cet acte que, *Louis de Villeneuve*, Marquis de Trans, Baron des Arcs, n'ayant laissé que deux filles, *Antoine de Villeneuve*, Seigneur de Revert, leur cousin & issu

issu de germain leur fut préféré, & obtint la Baronnie des Arcs. Cette Baronnie fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Mars 1612, registrées à Aix le 15 Octobre suivant, en faveur d'*Arnaud de Villeneuve*, Viguier & Gouverneur de Marseille, & député de la Noblesse de Provence aux Etats-généraux tenus à Paris en 1614. Le Marquisat des Arcs est aujourd'hui dans la Maison de *Vintimille*.

ARCUSSIA : Cette Maison est une des plus anciennes de Provence; & une des vingt-huit familles que le Roi René d'Anjou, Comte de Provence, désigna & distingua par des *sobriquets*. On disoit de celle-ci, *gravité d'Arcussia*. Au sentiment de *Jules-César Capacius*, qui a écrit l'histoire de Naples, elle descend des Ducs d'*Amalsis* ou d'*Amarsis*, & elle a possédé ce Duché en souveraineté depuis l'an 830 jusqu'à l'an 1086. Cette Maison subit le même sort de tant d'autres, lorsque Robert, fils de Tancrede *le Normand*, envahit la Pouille & la Calabre, & son fils Roger le Royaume de Naples.

Depuis cette révolution, on n'a plus d'autre connoissance de cette Maison, que sous le regne de l'Empereur Fréderic *Barberousse*, qui fit Général de ses Galeres, Élisée d'Arcussia, Seigneur de l'Isle de Capro, &c. lequel, en 1191, maria sa fille Madelene à *Christophe Constantin*, qui étoit d'une des plus nobles familles de l'Allemagne, & laissa son fils Pauzelle d'Arcussia, héritier de son Isle & de ses autres biens.

Pauzelle eut un fils, nommé François, Secrétaire d'État & Trésorier-Général du Royaume de Naples, lequel épousa *Philippe Rossa*, dont il eut deux fils, Jacques & Augustin, & une fille, Isabelle, qui fut mariée à *Marin Squalleto*, Gentilhomme Napolitain. Augustin ne laissa point de postérité.

Jacques d'Arcussia, Comte de Minorbin, Seigneur de Haute-Mure, de l'Isle de Capro, &c. Secrétaire & Trésorier-Général de la Reine Jeanne, fut très-considéré de cette Princesse; elle le fit son grand Chambellan en 1375, & lui accorda le privilége de faire battre monnoie : d'un côté étoient les armes de cette Princesse, & de l'autre celles d'*Arcussia*. Elle lui donna cinquante Terres, Comtés, Baronnies & fiefs dans le Royaume de Naples, & plusieurs autres dans son Comté de Provence; sçavoir, le Vicomté de Martigues, ou l'Isle-de Saint-Geniez, les Châteaux de Tourvès, de Gueylet, de Soissons, de Senas, &c. desquels il rendit foi & hommage en 1385. Il mourut dans son Isle de Capro, le 23 Novembre 1386, & fut inhumé dans la Chartreuse dont il étoit fondateur, comme on l'apprend par son épitaphe :

Clauditur hoc tumulo magnificus Dominus JACOBUS ARCUSSIUS *de Capro, Regni Siciliæ magnus Camerarius, Comesque, Minorbini & Altæ-Muræ Dominus;*

Sacri hujus Monasterii fondator; defunctus anno M. CCC. LXXXVI. *die* xxiij *Novembris, feliciter. Amen.*

L'épouse de Jaccques d'Arcussia s'appelloit *Morette de Valva*, du nom d'un Château situé dans la Province *del Principatu*. Elle étoit

de l'illuſtre Maiſon de *Maramalde ;* il en eut un fils, JEANNUCCIO ou JEAN, & une fille nommée CATHERINE. JEAN fut marié par ſon pere, le 15 Mai de l'année 1377, avec *Laudune de Sabran*, Comteſſe d'Anglon, fille & héritiere de *Guillaume de Sabran ;* & CATHERINE épouſa, en 1380, *Elſias de Sabran*, Comte d'Arian & d'Alpici, grand Sénéchal de Sicile.

FRANCIQUELLO ou FRANÇOIS D'ARCUSSIA, puîné de JACQUES, s'établit en Provence du vivant de ſon pere en 1370; lequel, prévoyant la révolution qui arriva dans le Royaume de Naples par le ſchiſme d'URBAIN VI & de CLÉMENT VII, & par conſéquent ſa diſgrace future, parce qu'il avoit conſeillé la Reine JEANNE de favoriſer CLÉMENT VII, la pria de confirmer la donation de ſes biens en Provence, à FRANÇOIS, ſon ſecond fils, ce qu'elle fit, à condition que le fils aîné de FRANÇOIS s'appelleroit LOUIS. Les Lettres données à ce ſujet furent enregiſtrées à Aix le 12 Octobre 1399; FRANÇOIS s'attacha au ſervice de CHARLES D'ANJOU, qui, ayant déclaré la guerre à LADISLAS DE DURAS, pour le recouvrement du Royaume de Naples, donna le Commandement de ſon armée navale à FRANÇOIS. Il fit naufrage dans les mers de Naples en 1411. Il avoit épouſé *Cizula Artus*, des Comtes de Sainte-Agathe, de laquelle il eut LOUIS & JACQUES.

JACQUES fut élevé par ISABELLE, ſa grand'-tante, de laquelle il hérita, & continua la poſtérité des ARCUSSIA à Naples, où elle ſubſiſtoit encore au ſiécle paſſé.

LOUIS D'ARCUSSIA, Vicomte de Martigues, Seigneur de Tourvès, &c. épouſa *Catherine de Caſtellane.* Il mourut à Tourvès en 1463. Il ſubſtitua ſes biens aux mâles par ſon teſtament du 4 Novembre 1462, reçu par *Bertrand Arpille*, Notaire Royal de Siſteron. Il laiſſa trois fils qui ſont, HONORÉ, FRANÇOIS & JACQUES.

HONORÉ, chef de la branche de Tourvès, épouſa, l'an 1453, *Françoiſe de Rodulphe*, de la Maiſon des Seigneurs de *Limans*, dont il eut deux fils, ſçavoir, ISNARD & MICHEL.

ISNARD n'eut qu'une fille, mariée à *Gaſpard de Vintimille*, qui hérita des biens de cette branche. MICHEL & JACQUES entrèrent dans l'Ordre de Saint-Jean de-Jéruſalem ou de Malte. MICHEL mourut Commandeur de Pimoiſſons. LOUIS fit l'échange de leur Comté de Martigues, pour pluſieurs Terres avec la Maiſon de Luxembourg.

FRANÇOIS D'ARCUSSIA, puîné de MICHEL, a commencé la branche d'ARCUSSIA D'ESPARRON, par le mariage qu'il fit avec *Madelene d'Eſclapon*, Vicomteſſe d'Eſparron, en 1480, dont il eut un fils appellé JEAN, & trois filles, DOULCE, LOUISE & MARGUERITE. Il mourut en 1505. LOUISE fut mariée à *Pierre de Fabre*, Seigneur de Fabregues, en 1502; DOULCE à *Jean de Vintimille*, Seigneur de Saint-Laurent, en 1503; & MARGUERITE, à *Paſchal de Vaſcheres* en 1505.

JEAN D'ARCUSSIA, Vicomte d'Eſparron, &c. mort en 1546, laiſſa, d'*Honorade de Seguiran*, ſon épouſe, trois fils & deux filles :

1, 2 & 3. GASPARD, JEAN & PIERRE.

4 & 5. LOUISE & CATHERINE.

JEAN fut Seigneur de Gardanne, & PIERRE, Chevalier de Malte.

CATHERINE épousa, en 1529, *Antoine de Castellane*, Seigneur de Châteauvieux, dont *Louise & Pierre de Castellane*, en l'an 1551.

GASPARD D'ARCUSSIA, Vicomte d'Esparron, &c. épousa, en 1546, *Marguerite de Glandevès*, dont il eut un fils nommé CHARLES, & deux filles, MARGUERITE & ANNE; l'aîné fut mariée, en 1573, à *Jean de Raphaëlis*, Seigneur de Saint-Martin; & la seconde, à *Philippe de Jarente*, de Marseille, en 1578.

CHARLES, en 1572, fut marié à *Marguerite de Fourbin*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit.

2, 3, 4 & 5. JEAN-BAPTISTE, PIERRE, CHARLES & HENRI.

6 & 7. MARGUERITE & DIANE.

PIERRE, CHARLES & HENRI, ont été Chevaliers de Malte.

MARGUERITE, épousa, l'an 1596, *Antoine de Castellane*, Seigneur de Joucques.

FRANÇOIS a continué la branche des Vicomtes d'Esparron, qui subsistoit encore en 1740.

JEAN-BAPTISTE, d'abord Chevalier de Malte, quitta la Croix de cet Ordre, & épousa *Marie de Puget*, de l'ancienne Maison du Vice-Sénéchal de ce nom, connu maintenant sous le nom de *Barbentanne*, & commença, en 1623, la branche de *du Revest*. Il eut trois fils :

1. CHARLES, qui suit.

2 & 3. MELCHIOR & SEXTIUS; celui-ci mourut Commandeur.

Les deux premiers entrerent dans l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.

CHARLES, II du nom, épousa *Marthe d'Antoine*, de Marseille, en 1648, dont il eut quatre fils, & trois filles :

1. JOSEPH, qui suit.

2, 3 & 4. CHARLES, JEAN-BAPTISTE & LOUIS.

5, 6 & 7. THÉRESE, ANNE & GABRIELLE.

CHARLES fut ancien Capitaine des Galeres du Roi, & Chevalier de Saint-Louis.

JEAN-BAPTISTE & LOUIS sont morts sans postérité.

THÉRESE fut Abbesse de Sion, Ordre de Saint-Bernard, dans la ville de Marseille.

ANNE & GABRIELLE, sont mortes Religieuses de la Présentation.

JOSEPH fut marié, en 1686, à *Madelene Bégon*, fille de *Michel Bégon*, Intendant des Galeres, Conseiller d'honneur au Parlement de Provence, puis Intendant de Justice, Police & Finance du Pays d'Aunis, & de la Marine à Rochefort. JOSEPH mourut jeune étant Officier des Galeres du Roi, lors du bombardement d'Alicante, & laissa deux fils :

1 & 2. CHARES-MICHEL & JOSEPH.

CHARLES-MICHEL, Seigneur de Boisvert, &c. épousa, en 1709, *Madelene de l'Isle*, dont il a eu deux fils & deux filles.

1. CHARLES-MICHEL-ANNE, qui suit.

2. CHARLES-JACQUES, qui étoit Garde de l'Etendard en 1740.

3. & 4. Thérese & Pauline, la premiere Religieuse à la Visitation.

Charles-Michel-Anne d'Arcussia, Chevalier, Baron de Fos, avoit épousé en premieres noces, le 27 Mars 1737, *Louise de Sabran*, fille d'*Honoré de Sabran*, Chambellan du feu Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & de *Louise Charlotte de Foix*, morte à Marseille le 7 Juillet de la même année; & en secondes noces, le 26 Mai 1740, au Château de Villequoi, *Gabrielle de Belsunce-Castelmoron*, fille de feu *Charles-Gabriel de Belsunce*, Marquis de Castelmoron & de Born, Baron de Gavaudun, Seigneur de Monpaon, de Verteuil, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, grand Sénéchal & Gouverneur du Pays d'Agénois & de Condomois; & de *Cécile-Genevieve de Fontanieu*. Voyez *le Mercure de France du mois de Mars 1737, p. 617*; & celui *du mois de Juillet 1740, p. 1676.*

On trouve dans le *nouvel Armorial de Provence*, intitulé *Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, la généalogie de cette Maison, tom. 1, page 50.

Les armes sont: *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois arcs de fleches de gueules, cordés de même, & poses en pal, 2 & 1*; *pour* supports, *deux aigles.*

—ARDENNE. Voici une Maison des plus anciennes de la Province de Normandie; & il y a si long-tems qu'elle est établie en Angleterre, que cela feroit douter de son origine, si on ne voyoit pas que la Terre d'*Ardenne*, située près de Caen, & où il y a présentement une Abbaye, n'étoit le lieu d'où cette famille a tiré son nom, & si le Cartulaire de Warwick, n'assuroit que la branche aînée, demeurant en Normandie, fit la premiere fondation de l'Abbaye de Montmorel près d'Avranches.

Guillaume Dugdal, dans ses Antiquités de Warwick, tire l'origine de cette Maison d'Alain, Vicomte, qui vivoit du tems du Roi d'Angleterre Édouard *le Confesseur*, & laissa deux fils,

1. Gutmund de Warwick.
2. Et Turkil, qui suit.

Turkil d'Ardenne fut marié deux fois; le nom de sa premiere femme est inconnu, mais il en eut trois fils:

1. Seuvard, qui suit.
2. Pierre, Moine de Torney.
3. Et Raoul, Seigneur de Hampton.

La seconde femme, nommée *Leverune*, lui donna pour fils;

Osbert, auteur d'une branche rapportée ci-après.

Seuvard d'Ardenne, Chevalier, vivoit sous le regne de Henri I. Il épousa une femme, nommée *Cécile*, dont il eut:

1. Henri, mentionné ci-après.
2. Geoffroy, Moine en l'Abbaye de Couventre.
3, 4, 5 & 6. Hugues, Joseph, Richard & Osbert, Chevaliers.
7 & 8. Cecile & Félice.

Henri d'Ardenne, Chevalier, eut pour femme une nommée *Olive*, qui lui donna trois fils & une fille :

1. Hébert, mort ſans hoirs.

2. Thomas, qui ſuit.

3. Guillaume, Seigneur de Rodburn, auteur d'une branche rapportée ci-après.

4. Et Lelire, femme de *Geoffroy Labuaing* ou *Salvain*, Chevalier, dont ſortirent ceux de la Maiſon de *Salvain*.

Thomas d'Ardenne, I du nom, vivoit ſous le regne de Jean *Sans-Terre*, & eut pour fils & ſucceſſeur,

Thomas d'Ardenne, II du nom, qui épouſa, ſous le regne de Henri III, *Euſtache de Mauléon*, ſœur de *Savary de Mauléon*, Chevalier, & eut pour fils,

Thomas d'Ardenne, III du nom, dont la poſtérité n'eſt point connue.

SECONDE BRANCHE.

Guillaume d'Ardenne, ſecond fils de Henri & d'*Olive*, ſon épouſe, fut Seigneur de Rodburn, & vivoit ſous le regne de Jean *Sans-Terre*. Il laiſſa deux fils,

1. Thomas, qui ſuit.

2. Et Guillaume, Seigneur de Rodburn, auteur d'une branche rapportée ci-après.

Thomas d'Ardenne, Seigneur de Draitton, vivant ſous les Rois Jean I & Henri III, eut,

1. Thomas, mentionné ci-après.

2. Et Robert, Seigneur de Draitton, qui fit une branche de ce nom, dont nous parlerons ci-après.

Thomas d'Ardenne, Seigneur de Hammelle, Chevalier, épouſa, ſous le regne d'Édouard I, *Roſe de Vernon*, fille de *Raoul de Vernon*, dont il eut :

1. Thomas, mort ſans hoirs.

2. Raoul, qui ſuit.

3. Et Thomas, qui fut pere de Jeanne, femme de *Jean de Suvinford*.

Raoul d'Ardenne, I du nom, eut pour fils & ſucceſſeur,

Raoul, II du nom, lequel prit pour femme, ſous le regne d'Édouard II, *Iſabelle de Bromwick*, fille d'*Anſelme*, Seigneur *de Bromwick*, dont il eut,

1. Jean, qui ſuit.

2. Et Henri, auteur de la troiſieme branche de ce nom, rapportée ci-après.

Jean d'Ardenne vivoit ſous le Roi Édouard III, & n'eut qu'une fille, Rose, femme de *Thomas de Paklon*, ſous le Roi Richard II.

TROISIEME BRANCHE.

Henri d'Ardenne, ſecond fils de Raoul, II du nom, & d'*Iſabelle de Bromwick*, ſon épouſe, vivoit ſous le Roi Henri IV, & eut de ſa femme, nommée *Hélene*,

1. Raoul, qui suit.

2 & 3. Guillaume & Geoffroi, Chevaliers.

Raoul d'Ardenne, Chevalier, épousa une femme, nommée *Sybille*. Il vivoit sous le regne de Henri V, & eut pour fils,

Vautier d'Ardenne, Chevalier, qui épousa *Aliénor de Hampden*, fille de *Jean de Hampden*; dont sortirent:

1. Jean, qui suit,

2. Martin, qui eut une fille, Elizabeth, femme de *Guillaume Rugeley-d'Easton*.

3, 4, 5 & 6. Thomas, Robert, Henri & Guillaume, Chevaliers.

7 & 8. Alix & Marguerite.

Jean d'Ardenne, Ecuyer du Corps du Roi Henri VII, épousa *Alix de Bracebrigge*, fille de *Richard de Bracebrigge*, Ecuyer; dont il eut:

1. Thomas, mentionné ci-après.

2. Et Jean, Chevalier, mort sous le regne de Henri VIII.

Thomas d'Ardenne fut conjoint par mariage avec *Marie Androuas-de-Charwelton*, fille de *Thomas Androuas-de-Charwelton*; dont il eut:

1. Guillaume, qui suit.

2. Simon, auteur d'une branche rapportée ci-après.

3 & 4. Richard & Édouard, Chevaliers.

Guillaume d'Ardenne épousa *Elizabeth Conway*, fille d'*Édouard Conway*, Ecuyer, dont il eut:

Édouard d'Ardenne, Chevalier, qui s'allia avec *Marie Trockmorton*, fille de *Robert Trockmorton-de-Congthon*, dont il eut:

1. Robert, mentionné ci-après.

2, 3, 4 & 5. Catherine, Marguerite, Muriel & Elizabeth.

Robert d'Ardenne, Chevalier, épousa *Elizabeth Corbet*, fille de *Renaud Corbet*, l'un des Justiciers d'Angleterre. Il mourut le 27 Février 1635 dans une extrême vieillesse, laissant pour fils,

Henri d'Ardenne, Chevalier, né en Avril 1580, fait Chevalier par le Roi Jacques, & marié avec *Dorothée Feilding*, fille de *Basile Feilding-de-Neuwham*; dont il eut:

1. Robert, mort le 21 Août 1643.

2. Elizabeth, femme de *Guillaume de Polcy-de-Boxsted*.

3. Godithe, femme de *Hébert Price*.

4. Dorothée, femme de *Hervé Bagot*, fils de *Hervé Bagot*, Baronnet.

5. Et Anne, femme de *Charles d'Adderley-de-Lea*.

QUATRIEME BRANCHE.

Simon d'Ardenne, second fils de Thomas & de *Marie Androuas-de-Charwelton*, son épouse, eut deux femmes; la premiere, nommée *Marguerite*, dont il n'eut point d'enfans; la seconde, *Chrétienne*, veuve de *Robert Boud-de-Wardend*, dont il eut,

Ambroise d'Ardenne, qui mourut en 1624, laissant un fils,

Hunst, pere de

Henri, Seigneur de Longeroſt-Hall, près d'Ioxhalle en la Comté de Stafford.

Branche des Seigneurs DE DRAITTON.

Robert d'Ardenne, Seigneur de Draitton, ſecond fils de Thomas, Seigneur du même lieu, vivoit ſous les Rois Jean I & Henri III. Il fut fait Chevalier ſous le Roi Édouard II, & eut de ſa femme, nommée *Nicole*,

1. Gilles, qui ſuit.

2. Et Nicole, femme de *Richard Baſſet*, Seigneur de Weldon, fils de *Raoul Baſſet*, Seigneur de Weldon, ſous Édouard III.

Gilles d'Ardenne, Chevalier, I du nom, Seigneur de Draitton, eut pour fils & ſucceſſeur,

Gilles, II du nom, Seigneur de Draitton, qui n'eut qu'une fille, Marguerite, femme de *Louis de Greville*, Ecuyer.

Branche des Seigneurs DE RODBURN.

Guillaume d'Ardenne, Seigneur de Rodburn, ſecond fils de Guillaume, Seigneur du même lieu, épouſa *Amicie de Ceſtreton*, fille de *Robert de Ceſtreton*; dont il eut,

Guillaume, II du nom, qui eut pour fils & ſucceſſeur,

Guillaume, III du nom, qui fut pere de

Guillaume, IV du nom, vivant ſous le regne d'Édouard III. En lui finit la branche des Seigneurs de *Rodburn*.

CINQUIEME BRANCHE

Des Seigneurs D'ARDENNE.

Osbert d'Ardenne, fils de Turkil & de *Leverune*, ſa ſeconde femme, laiſſa

1 & 2. Pierre & Philippe, morts ſans hoirs.

3. Osbert, qui ſuit.

4. Et Amicie, femme de *Pierre Bracebrigge*.

Osbert d'Ardenne, II du nom, n'eut de ſon mariage que deux filles,

1. Alix, femme de *Simon de Harcourt*, Seigneur de Beacheley.

2. Et Aimable, femme de *Robert*, fils de *Vautier*.

Une autre filiation de cette maiſon commence à Guillaume d'Ardenne, frere de Raoul, Seigneur de Hantonne, vivant ſous Etienne, Roi d'Angleterre; il eut trois fils,

1. Roger, qui ſuit.

2. Pierre, Chevalier.

3. Et Robert, Archidiacre de l'Egliſe de Liſieux.

Roger d'Ardenne épouſa la fille d'*Alain*, fils de *Turſin*, dont il eut.

1. Guillaume, mentionné ci-après.

2 & 3. Vautier & Roger, vivans ſous Henri II.

Guillaume d'Ardenne épousa *Amicie de Tracy*, dont sortirent un fils & deux filles :

1. Hugues, qui suit.
2. Olive, femme de *Robert Lemegre*.
3. Et Hauvise, femme de *Richard Peche*.

Hugues d'Ardenne, Chevalier, vivant sous le regne de Henri III, eut deux fils :

1. Guillaume, mort sans hoirs.
2. Et Richard, mort aussi sans hoirs sous le regne d'Édouard I.

Il y a une charte de *Raoul de Glauville*, Fondateur de l'Eglise de Butele l'an 1171, qui fait mention de Raoul d'Ardenne & d'*Amable*, sa femme, dont sortit Thomas, pere de Raoul, Seigneur de Baudesire, pere de Thomas d'Ardenne.

Le Cartulaire de Warwick fait mention de Thomas d'Ardenne & autres de cette famille, dont la branche aînée demeuroit en Normandie.

Enfin cette Maison se divisoit en plusieurs branches, dont l'aînée portoit le titre d'*Ardenne*, & les autres étoient celles de *Hampton*, de *Kinsbury*, de *Rodburn*, de *Rotley*, de *Harmuelle*, de *Draitton*, de *Grafton* & de *Parkhalle*.

Les armes : *d'hermines, à la fasce échiquetée d'or & de sable.*

— ARDENS (des) : Jean des Ardens, Écuyer, Sieur de Mondetour & de la Jonquiere en Normandie, Généralité de Rouen, Capitaine du Château des Préaux, près de la ville de Rouen, mourut avant 1576. Il est nommé, dans une enquête de Noblesse de l'an 1599, fils de Pierre des Ardens, Écuyer, Sieur de Mondetour & de la Jonquiere.

Edme-Hector des Ardens, Écuyer, Seigneur de Guineri & de Courtemont, Mousquetaire de la Garde du Roi en 1701, épousa, le 2 Mars 1716, *Louise Vaillant*, avec laquelle il étoit établi audit Guineri en Champagne, au Diocèse de Sens. Il fut maintenu dans sa noblesse, avec *Jeanne-Claude-Courtois*, veuve d'Hector des Ardens, son oncle, Chef-d'Escadre des Armées navales de Sa Majesté, sur les côtes du Royaume de Navarre & du Pays de Biscaye, par une Ordonnance de M. *Phelippeaux*, Conseiller d'Etat & Commissaire départi dans la Généralité de Paris, du 11 Mars 1701. De ce Mariage est issu, entr'autres enfans :

1. Charles.
2. Et Marie, reçue à Saint-Cyr le 3 Octobre 1724, sur les preuves de sa noblesse remontée par titres à Jean, son quatrieme ayeul, dont nous avons parlé ci-dessus. *Voyez l'Armorial de France, tom. I, part. I, p. 25.*

Les armes : *de gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de trois besans d'Argent, rangés en fasce, & en pointe d'une fleur-de-lys d'or.*

— ARDORE, Maison originaire de la ville de Valence en Espagne, de laquelle est sorti,

Jacques-François Milano, substitué aux noms de *France & d'Aragon*, Seigneur, Prince d'Ardore au Royaume de Naples, Duc de Santo-Paolo,

Paolo, & Marquis de Saint-George du même Royaume, Prince de l'Empire, Chevalier de l'Ordre de Saint-Janvier de Naples, Cavalier ou Noble Napolitain, appellé *Prince d'Ardore ;* il a été Ambaſſadeur extraordinaire du Roi des Deux-Siciles à la Cour de France en 1741 ; nommé Chevalier des Ordres le 1 Janvier 1746, reçu le 2 Février ſuivant, & retourné à Naples en 1753 : il a épouſé *Dona Henriette Caracciola*, fille du Marquis de Santo-Buono, Cavalier ou Noble Napolitain. Il y a pluſieurs enfans de ce mariage.

R. * ARECHES : C'eſt une Seigneurie à laquelle furent unies celles de l'Abergemont, de Chilley, de Poiret & de Germigney, & érigée en Marquiſat en faveur de *Jacques-François de Germigney*, par Lettres du mois de Décembre 1717, enregiſtrées à Beſançon & à Dole. *Tab. généalogiques, partie 4, p. 203.*

R. —AREGGER ou ARREGGER, ancienne & illuſtre famille de la République & Canton de Soleure en Suiſſe. Le premier connu de ce nom, eſt

I. Laurent d'Arregger, I du nom, Sénateur de Soleure en 1520, Avoyer de la ville d'Ochen, depuis 1527 juſqu'en 1529 ; Bailli ou Gouverneur de Bechburg au nom du Canton de Soleure en 1530. Il mourut en 1555, après avoir rendu de grands ſervices à la Religion & à l'État, dans les troubles qui agitoient alors la Suiſſe. Il eut de ſon mariage avec *N.* ......

II. Ulric d'Arregger, du Grand-Conſeil de Soleure en 1552, mort en 1561. Il fut pere de

III. Ours d'Arregger, qui fut Capitaine au ſervice de Henri III, Roi de France, & ſervit en Guyenne. On conſerve à Soleure, dans les archives de l'État, la lettre que le Roi écrivit de Chartres, le 22 Août 1588, au Canton de Soleure, ſur la réforme de la Compagnie d'*Ours d'Arregger*, ſur les ſervices qu'il lui avoit rendus en Guyenne & ailleurs. Ours d'Arregger mourut en 1597, laiſſant de ſon mariage avec *Barbe Sury*, d'une ancienne & illuſtre famille patricienne de Soleure,

IV. Laurent d'Arregger, II du nom, qui fut en 1567 Enſeigne de la Compagnie d'*Etienne Schwaller*, de Soleure, dans le Régiment Suiſſe de *Pfiffer*, au ſervice de Charles IX, Roi de France. Il ſe trouva à toutes les expéditions où ce Régiment fut employé juſqu'à ſa réforme. Il étoit en 1585 Tréſorier de la République de Soleure ; en 1586 Banneret de ce Canton. Il fut, depuis 1569 juſqu'en 1574, Bailli de Goesgen ; en 1581 Bailli de Flumenthal ; en 1585 Bailli de Kriegſtetter, & en 1593 Bailli du Buchenberg. Il étoit du Conſeil d'État depuis 1579, étant encore Banneret, c'eſt-à-dire, revêtu de la ſeconde Charge de la République. Il leva en Mars 1589 un Régiment Suiſſe de treize Enſeignes au ſervice de Henri III. Ce Corps fut l'un des Régimens Suiſſes que *Sanci* mena ſi à propos au ſecours de ce Prince dans ſa plus cruelle détreſſe, & il rendit de très-grands ſervices à ſon ſucceſſeur dans les batailles d'Arques, d'Ivry, &c. Henri IV lui donna l'accollade de Che-

valerie, de sa propre main à Mantes, le 15 Juillet 1591. Ce Monarque licencia ensuite le Régiment d'*Arregger*. On peut voir dans l'Histoire militaire des Suisses, tous les obstacles que ce Corps essuya dans sa marche en Suisse. Le Duc de *Mayenne*, chef de la Ligue, usa de tous les moyens pour l'attirer à son service, mais ses efforts furent constamment inutiles. ARREGGER continua à servir l'État de Soleure le reste de sa vie; il en fut élu Avoyer en 1594, & remplit cette premiere dignité avec beaucoup de sagesse pendant vingt-deux ans. Il mourut à Soleure le 14 Juin 1616, âgé de 76 ans. On voit son épitaphe dans l'Eglise de Saint-Ours. Il avoit été, en 1577, l'un des Députés de Soleure qui renouvellerent, le 10 Février de cette année, l'alliance & la combourgeoisie entre Berne & Soleure. Le Chevalier LAURENT D'ARREGGER, Colonel-Avoyer de la République de Soleure, signa, au nom de son Canton, à Lyon le 22 Septembre 1595, le Traité conclu entre HENRI IV, Roi de France, PHILIPPE II, Roi d'Espagne, & les Cantons, pour le rétablissement de la neutralité entre le Duché & le Comté de Bourgogne. Il parut aussi en 1602 comme Ambassadeur de son Canton à la cérémonie du renouvellement d'alliance, qui fut fait à Paris entre le Roi HENRI IV & le Corps Helvétique. Il laissa de son mariage avec *Agnès d'Egenspieul*,

1. JEAN-JACQUES, qui suit.

2. GUILLAUME, Capitaine en France dans le Régiment Suisse de *Gallaty* en 1606, mort sans postérité.

3. Et ELIZABETH, qui fut mariée à *Victor Haffner*, Capitaine en France, lequel mourut, en 1633, Chancelier de la République de Soleure.

V. JEAN-JACQUES D'ARREGGER, I du nom, Conseiller d'Etat de Soleure en 1623, mourut à Soleure en 1638, âgé de 50 ans. On voit son épitaphe dans l'Eglise de Saint-Ours. Il avoit été Bailli de Leberen en 1631. Il épousa en premieres noces *Marguerite*, fille de *Benoît Glutz*, Banneret du Canton de Soleure; & en secondes noces *Barbe Ruchti*, toutes deux d'anciennes familles patriciennes de l'État de Soleure. Il eut pour fils,

VI. JEAN-JACQUES D'ARREGGER, II du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi (Saint-Michel), Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XIII, Capitaine du Régiment Suisse de *Molondin*; sa Compagnie fut reformée à Metz en 1637. Il mourut à Soleure en 1675, étant Sénateur de cette République. Sa femme *Catherine de Wellier-Saint-Aubin* étoit morte à Soleure en 1644, âgée de 31 ans. On voit son épitaphe dans l'Eglise de Saint-Ours. De ce mariage vinrent

1. JEAN-JACQUES, qui suit.

2. JEAN-BAPTISTE-MARTIN, mort en 1689, de sept blessures qu'il avoit reçues au siége de Négrepont, étant Colonel d'un Régiment Suisse au service de Venise, & pere de JEAN-MARTIN, Conseiller du Grand-Conseil de Soleure, lequel est mort sans successeur.

3. Et JERÔME, Lieutenant au service de France, tué au siége d'Arras en 1640, sans avoir été marié.

VII. JEAN-JACQUES D'ARREGGER, III du nom, Capitaine en France

dans le Régiment Suisse de *Rolt*, en 1641, obtint le 20 Mars 1653, moitié de la Compagnie de *Jean Schwaller*, dans le Régiment des Gardes-Suisses. Elle fut réformée le 6 Mai 1661. Il mourut à Soleure en 1682, étant Sénateur de cette République, & Conseiller-Interprète du Roi près des Ligues Suisses. Il laissa de son mariage avec *Marguerite de Besenval.*

VIII. Antoine d'Arregger, créé Sénateur de la République de Soleure en 1682, mort en 1701. Il avoit épousé *Marie-Madelene Buch*, fille d'*Ours Buch*, Procureur Général de l'Etat de Soleure. Il eut de cé mariage,

1. Ours-Joseph, Sénateur de Soleure, mort en 1743, sans alliance;

2. François-Antoine, entré au service de France le 1 Octobre 1709, Cadet au Régiment Suisse de *Castella*, Compagnie de *Besenval*, où il fut Enseigne le 17 Mai 1710; Enseigne de la Compagnie de *Macher* aux Gardes-Suisses, le 25 Mars 1711; Sous-Lieutenant le 19 Mai de la même année; second Lieutenant, le 27 Octobre 1716; premier Lieutenant, le 4 Juin 1719; Chevalier de S. Louis, le 13 Septembre 1727; Capitaine-Commandant de la Compagnie de *Macher*, aux Gardes, le 5 Décembre 1733; Capitaine titulaire de la Compagnie aux Gardes, vacante par la démission de M. de *Vigier*, le 16 Mai 1740; créé Brigadier des Armées du Roi, le 2 Mai 1744, retiré du service le 17 Janvier 1746, à cause de ses infirmités, en conservant sa demi-Compagnie aux Gardes; mort à Soleure en Août 1763. Il avoit épousé *N.... Karrer*, fille de *François-Adam Karrer*, de Soleure, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel d'un Régiment Suisse de son nom, au service de la Marine de France, de laquelle il eut Adélaïde, mariée à *François-Robert de Vigier-Steinbrugg*, aujourd'hui Capitaine des Grenadiers au Régiment des Gardes-Suisses, & morte à Soleure en Août 1763; & Rosalie, mariée à *N.... Sury*, Sénateur de Soleure.

3. Pierre, qui leva en 1733 un Régiment Suisse de son nom, au service de Philippe V, Roi d'Espagne, & mourut à Montanche en 1736, sans successeurs mâles de son mariage avec *N.... Schwaller.*

4. Jean-Victor-Laurent, qui suit.

5. Et Etienne, Religieux de l'Abbaye de Saint-Urbain, Ordre de Cîteaux, dans le Canton de Lucerne.

IX. Jean-Victor Laurent d'Arregger de Wildenstegg, Baron du S. Empire Romain, Lieutenant-Colonel du Régiment de son frere en Espagne, fut pris en 1732 par les Algériens, en voulant joindre sa Compagnie au Régiment de *Niderist*, à Oran, qui étoit assiégé par ces Barbaresques. Il fut racheté en 1738 pour dix mille piastres. Pendant sa captivité, le Roi d'Espagne lui conféra le Régiment d'*Arregger*, vacant par la mort de son frere, & il le commanda jusqu'en 1743, qu'il fut nommé Sénateur du Conseil d'Etat de Soleure. En considération de l'ancienne Noblesse de la Maison d'Arregger, qui, depuis plusieurs siécles, avoit produit plusieurs Chevaliers de différens Ordres, & des personnes distinguées par leurs charges & leur mérite, l'Impératrice Reine Marie-Therese d'Autriche, par Diplôme du 5 Juillet 1749, l'éleva à la dignité de *libre Baron du Saint-Empire Romain*, & de ses Pays Héréditaires : elle

y confirme auſſi les armes d'ARREGGER, & ajoûte au nom de Baron le ſurnom de WILDENSTEGG. L'Empereur FRANÇOIS I notifia par un decret daté de Vienne le 30 Novembre 1750, à la Chancellerie de l'Empire & à celle d'Inſpruck, le contenu du Diplôme. JEAN-VICTOR-LAURENT D'ARREGGER eſt aujourd'hui Banneret ou ſecond Chef de la République de Soleure, & a épouſé en 1744. *Anne-Marie-Helene-Jacobée*, Baronne de *Roll-d'Hemmenholl*, fille d'*Ours-Victor*, Baron de Roll, Avoyer de la République de Soleure, il a de ce mariage,

1. VICTOR JOSEPH AUGUSTIN-HERMINGILD, Baron d'ARREGGER DE-WILDENSTEGG, né en Août 1746.
2. OURS-JOSEPH-LOUIS-FERDINAND, né en Février 1748.
3. ET MARIE-JOSEPHE-HELENE-JACOBÉE, née en 1761.

Les armes, telles qu'elles ſont dépeintes dans le Diplôme de l'Empereur, en date du 30 Novembre 1750, ſont : *d'argent, au demi-Aigle éployé de ſable, langué de gueules, couronné d'or, tourné à droite, coupé d'un échiquier d'or & de ſable, qui eſt* d'Arregger. *L'écu réhauſſé de la couronne perlée de* Baron, *au-deſſus un caſque d'argent, grillé & couronné d'or, dont ſort un demi-Aigle éployé de ſable, langué de gueules & couronné d'or, tourné à droite ; lambrequins à dextre d'argent & de ſable, & à ſéneſtre d'or & de ſable ;* ſupports *deux aigles de ſable becqués d'or, langués de gueules, couronnés d'or, ayant les ſerres d'or, & tenans chacun dans leur bec une tige de fleur-de-lys d'azur.*

On ne ſçait de quelle branche étoient JEAN D'ARREGGER, Bailli de Bechbun, depuis 1593 juſqu'en 1599. ADAM D'ARREGGER, Bailli de la même Comté en 1623, & JEAN-GUILLAUME D'ARREGGER, Bailli de Goëſgen en 1605. Voici un trait qui doit concerner JEAN D'ARREGGER, Bailli de Bechbun. M. d'*Argouges de Fleury*, Lieutenant Civil du Châtelet de Paris, poſſédoit en 1752 une grande médaille d'or émaillée, dont on peut voir la deſcription dans l'Hiſtoire Militaire des Suiſſes. Elle fut donnée par les Députés des treize Cantons à l'enfant de *Henri Claude de Fleury*, Ambaſſadeur de HENRI III, Roi de France & de Pologne, qu'ils tinrent à Soleure ſur les fonts de Baptême en 1586. Cette médaille offre les armoiries des treize Cantons, & au revers les écuſſons des Députés, entr'autres, celui de JEAN D'ARREGGER de Soleure, de *ſable*, *au demi-aigle couronné d'or, coupé d'un échiquier d'or & de ſable.*

Généalogie dreſſée ſur un mémoire envoyé.

AREMBERG. Les Princes & Ducs d'*Aremberg*, branche cadette d'*Arſchot* & de *Croy*, ſont ſortis de l'illuſtre Maiſon de *Ligne*, ſéparée par *Guillaume de Ligne*, ſecond fils de *Michel de Ligne*, Baron de Barbençon, à qui *Bonne d'Abbeville* apporta en dot la Baronnie de Barbençon, avec les Terres de la Buſſiere, de Couy. *Guillaume* épouſa *Adrienne de Halwin*. *Jean de Ligne*, ſon petit-fils, qui ſe rendit célébre dans les guerres de Flandres, & qui demeura toujours fidéle à l'Eſpagne, pendant les diviſions de ce Pays, épouſa *Marie de la Marck*, Comteſſe d'Aremberg. L'Empereur MAXIMILIEN II le créa *Prince de l'Empire* en

1568. CHARLES, Prince d'AREMBERG, fils aîné du précédent, fut marié le 4 Janvier 1587, avec *Anne de Croy*, fille aînée de *Philippe*, Sire de *Croy*, Duc d'Arſchot par la mort de *Charles*, Duc d'Arſchot, ſon frere aîné, arrivée le 13 Janvier 1612, le Duché de Croy, mouvant de celui de Picquigny, eſt poſſédé par le Duc d'*Havré*, comme il l'étoit par ſes auteurs. ANNE devint Ducheſſe d'Arſchot & de Croy, & Princeſſe de Chimay, & hérita des grands biens de ſa Maiſon. PHILIPPE-CHARLES, Prince d'AREMBERG, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Grand Fauconnier des Pays-Bas Eſpagnols, mort à Madrid en 1640, fut marié trois fois, & eut des enfans de ſes trois mariages. PHILIPPE-FRANÇOIS, Prince & Duc d'AREMBERG, &c. ſorti du premier lit, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. mort le 13 Décembre 1674, eut de *Madelene-Françoiſe Borgia*, ſon épouſe, des enfans morts en bas âge. CHARLES-EUGÉNE, ſon frere conſanguin, lui ſuccéda : il fut Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, en 1678, & mourut en 1681, laiſſant de *Marie-Henriette de Cuſance*, dite *de Vergy*, ſon épouſe, entr'autres enfans, PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS, Duc d'AREMBERG, d'Arſchot & de Croy, Prince du Saint Empire, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. mort à Petri-Waradin en Hongrie, le 25 Août 1691. Il laiſſa de *Marie-Henriette Carretto*, entr'autres enfans, LÉOPOLD, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand Baïlli & Officier Souverain de la Province de Hainault, Duc d'Aremberg, d'Arſchot & de Croy, Prince du Saint-Empire, Grand d'Eſpagne, Prince de Porceau, &c. né le 14 Octobre 1690, marié le 29 Mars 1711, avec *Marie-Françoiſe*, fille de *Nicolas Pignatelli*, Duc de Biſaccia, au Royaume de Naples, & de *Marie-Claire-Angelique*, née Comteſſe d'*Egmont*. Il eſt mort en 1754, & a laiſſé, entr'autres enfans, CHARLES-MARIE-RAIMOND DE LIGNE, Prince d'Aremberg, marié, le 10 Juin 1748, à *Louiſe-Marguerite de la Marck*, âgée de 18 ans, fille de *Louis Engilbert*, Comte de la Marck, & de *Marie-Anne-Hiacynthe de Viſdelou*, Comteſſe de Bienaſſis, ſa premiere femme, mort le 17 Octobre 1731 ; & pluſieurs filles, dont l'aînée, née le 26 Octobre 1714, fut mariée le 7 Décembre 1735, à *Auguſte-Guillaume-George Simpert*, devenu Prince de Baden, après la mort de ſon frere aîné, ſans enfans mâles. Cet *Auguſte-Guillaume-George-Simpert* eſt mort peu de tems après ſon frere, en 1751, ſans enfans. *Voyez* ARSCHOT.

Les armes ſont : *de gueules, à trois feuilles de neſflier d'or.*

— ARENE-CONKUBLET, famille qui tient un rang honorable parmi les plus illuſtres de la Provence. *Nouv. Arm. de Prov. Tom. I. p.* 53.

EVANDOL, Comte de CONKUBLET, eſt le premier dont on ait connoiſſance. Il fut grand homme de mer ; & après avoir ſervi pendant quelque tems le Roi d'Angleterre, & fait pluſieurs actions de valeur avec ſix Galeres qui lui appartenoient, il ſe retira à Naples, où il s'établit. Ses enfans firent différentes branches dans le Royaume de Naples, dans celui d'Eſpagne, & en Italie. Un de ſes petits-fils épouſa l'héritiére de la maiſon d'*Arene*, & acquit par ce mariage la Baronnie de ce nom, ſituée

dans la Calabre, du côté du Diocèse de Bary. Depuis cette alliance, les CONKUBLET prirent le nom d'*Arene*, & c'est sous ce dernier nom qu'on les connoît depuis plus de 500 ans.

En 1206, MATHIEU d'ARENE, pour obliger CLEMENCE, Dame d'ARENE, sa mere, fait don au Monastere de Sainte-Croix, bâti devant son Château d'Arene, de l'Eglise de Sainte-Elie, & de ses appartenances, le 12 Janvier 1309.

CHARLES II, Roi de Naples & des Deux-Siciles, donna à RICARD d'ARENE, Chevalier, la Terre & Baronnie de Saint-Ginets, en récompense des sommes qu'il lui avoit prêtées, & des services qu'il lui avoit rendus.

JOURDANO D'ARENE fut Chambellan de la Reine JEANNE, I du nom. En 1365, cette famille possédoit les Terres de Caperinono, Suriano, la Cazal, & autres.

NICOLAS D'ARENE fut créé *Comte* le 5 Mai 1421, par le Roi LOUIS III, qui lui accorda les Terres de Lamotta, di Carida, & la Baronnie de Saint-Demestrio. L'on trouve dans les mêmes titres qu'en 1427, le Prince donna pouvoir à ZARDORIO D'ARENE, Seigneur de Châteaumer, Capitaine de Galeres, d'armer celle qu'il commandoit pour aller en course, le 10 Mai 1428. NICOLAS, Comte d'ARENE, acheta du Roi LOUIS III la Terre de Milleto pour le prix de 5000 ducats; & l'on voit dans un vieux parchemin, qu'on conserve parmi les papiers domestiques de cette famille, que le Roi fait don à *respectable, magnifique, très-cher & fidele sujet NICOLAS d'ARENE, Comte de Stil & de Milet*, de la charge de Grand Justicier du Royaume de Naples.

CHARLES-QUINT accorda à JEAN-FRANÇOIS D'ARENE, le titre de *Marquis*; & le Pape Eugène donna en 1440 le commandement de ses troupes à LOUIS D'ARENE, Archevêque de Florence, lequel fut ensuite Cardinal & Patriarche d'Aquilée. L'Abbé *Fleury* en parle comme d'un grand homme, dans son Histoire Ecclésiastique. Il mourut à Rome l'an 1465, âgé de 64 ans.

NICOLAS D'ARENE, dont nous avons déja parlé, fut le premier de cette famille qui passa en Provence : il y accompagna LOUIS III, Roi de Naples & des Deux-Siciles, Duc d'Anjou & Comte de Provence, son bienfaiteur. Ledit NICOLAS étoit fils de JEAN, & de *Béatrix Artamissia*, des Comtes de *Rutiliano*, de la Ville de Bary, Comte de Stil & de Milet, Gouverneur & Commandant du Fort Espelugue, & autres places dans le Royaume de Naples, où la famille d'*Arene* n'existe plus, après y avoir fait les plus belles alliances, & possédé les premieres charges. Ses biens passerent en 1670 au Duc d'*Atry*, de l'illustre Maison d'*Aquaviva*.

Après le Traité de Madrid, NICOLAS D'ARENE fut un des trois Gentilshommes que la Ville de Marseille envoya au Roi en 1424, pour complimenter sa Majesté sur son heureux retour en France.

I. NICOLAS obtint à cette occasion la permission de faire battre monnoie à Marseille. Il se maria deux fois dans cette ville : 1°. avec *Sibilone*

de Montolieu, en 1428 (*Durand*, Notaire à Marseille); d'où plusieurs enfans, entr'autres,

Jean d'Arene qui suit :

2°. En 1463, avec noble *Agneta-Atenoza*, sans postérité. Le Roi René le fit son Conseiller d'Etat en 1447, & lui accorda plusieurs priviléges, tant pour lui que pour la ville de Marseille, qui l'avoit député auprès de ce Prince.

II. Jean d'Arene fut deux fois premier Consul de la ville de Marseille, & marié avec *Alayana Blanqui* ou *de Blanc*, de la ville de Nîmes. Il eut de cette alliance,

III. Nicolas d'Arene, III du nom, qui fut premier Consul de Marseille, & ensuite Viguier de cette ville, en 1534 & en 1547. Il épousa *Marguerite Bourgogne-de-Carodet* en 1518, (*Massety*, Notaire), & fut pere de

IV. Antoine d'Arene, lequel, en 1569, eut commission de commander une Légion de 300 hommes, & ensuite ordre de M. *de la Garde*, Général des Galeres, de conduire en Ponant une Compagnie de 200 hommes de pied. Il fut élu premier Consul de Marseille en 1583, & député en Cour par délibération de cette ville en 1584. Il fit alliance avec *Catherine de Valbelle*, le 2 Février 1552 (*Gaspard*, Notaire à Marseille). Il laissa quatre enfans mâles, dont :

1. Antoine qui suit.

2 Paul-Emilie, ci-après.

3. François ensuite.

4. Et Jean, dont la branche se termina en la personne d'Anne, mariée avec son cousin Ignace.

V. Antoine d'Arene fut marié deux fois, 1°. avec Demoiselle de *Bricard*, le 17 Novembre 1582, de laquelle il n'eut que trois filles, mariées dans les Maisons d'*Arnaud*, Seigneur de Rousset, du chef de cette femme, de la *Brillane*, & de *Felin-la-Renade*; 2°. avec *Marthe de Béissan*, d'où une fille, *Madelene*, épouse de *François*, son cousin-germain.

V. Paul-Emilie d'Arene, deuxieme fils d'Antoine, fut Conseiller, Avocat du Roi en la Sénéchaussée & Siége de Marseille, premier Consul de cette ville, & marié avec Madelene d'Arene, sa cousine-germaine, dont il eut quatre enfans mâles & deux filles :

1. Ignace l'aîné, marié avec Anne d'Arene, fille d'Antoine, sans enfans.

2. & 3. Henri & Jean-Baptiste, reçus Chevaliers de Malte aux années 1675. & 1688.

4. François, Pere de l'Oratoire.

La premiere des filles épousa le sieur d'*Audifroy*, & l'autre le sieur de *Piozin*, de la ville de Toulon.

V. François d'Arene, troisieme fils d'Antoine & de *Catherine de Valbelle*, se maria avec *Claire de Laurent* le 15 Août 1610 (*Puget*, Notaire à Marseille). Elle lui apporta la Terre de Septême, & le rendit pere de deux fils :

1. Antoine qui ſuit.

2. Et Nicolas, reçu Chevalier de Malte en 1635.

VI. Antoine d'Arene, IV du nom, épouſa *Louiſe de Carquerane*, dont il eut :

1. François ci-après.

2. Et Nicolas, mort Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie.

Et quatre filles, dont l'aînée fut mariée dans la Maiſon de *Martin*; la ſeconde vécut ſans alliance, & les deux autres furent Religieuſes au Monaſtere des Préſentines de Marſeille.

VII. François d'Arene, IV du nom, fit alliance avec *Marguerite de Mazanad*, des Seigneurs de Beaupré, par contrat du 23 Janvier 1684, paſſé devant *Emery*, Notaire. Il eut ſix enfans de ce mariage; ſçavoir,

1. Antoine qui ſuit.

2. Nicolas, mort jeune.

3. Charles, mort avec Commiſſion de Capitaine de Cavalerie, après avoir ſervi pluſieurs années.

4. François ci-après,

Et deux filles, dont l'une mourut en bas âge, & l'autre fut Religieuſe aux Urſulines de Toulon.

VIII. Antoine d'Arene, VI du nom, Chevalier de Saint-Louis, entra au ſervice en 1702. Il fut Aide-de-Camp de M. d'Arene, ſon parent, Lieutenant-Général des Armées du Roi; & la même année le Roi lui donna une Compagnie de Cavalerie. Il ſe retira après 31 ans de ſervice; & épouſa en 1723, (*Rougier*, Notaire) Demoiſelle *Françoiſe de Pauthoui*, de la Province de Poitou : ils n'ont eu qu'un fils de ce mariage.

IX. François d'Arene, reçu Garde de l'Etendard en 1737, mort en 1742.

VIII. François d'Arene, V du nom, a épouſé *Madelene-Catherine de Maſſias*, de laquelle il a cinq garçons & quatre filles. L'aîné des garçons,

IX. François d'Arene, étoit Garde de la Marine au département de Toulon en 1742. Extrait *de l'Hiſtoire Héroïque & Univerſelle de la Nobleſſe de Provence. Tom. I. imprimée à Avignon l'an* 1757.

Les armes : *au 1 & 4 d'azur, à la foy d'argent, vêtue de pourpre, poſée en bande, & mouvante d'une nuée d'argent; au 2 & 3 d'argent, à quatre faſces de gueules.*

— ARÉRES, Seigneur de la Tour & du Thuit en Normandie, Généralité de Rouen, famille originaire de Savoye, maintenue en ſa nobleſſe le 17 Janvier 1668.

Guillaume d'Aréres vivoit avec *Nicole*, ſa femme, en 1441. Aimond d'Aréres, ſon petit-fils, Seigneur de la Tour en Bugey, étoit Chambellan de Charles III, Duc de Savoye, en l'année 1528.

Henri d'Aréres, Ecuyer, Seigneur de la Tour & du Thuit, Capitaine & Gouverneur du Château de Fragnes, eut, entr'autres enfans, de *Sibille Fautrier*, ſon épouſe :

1. Jean-

Genealogy

